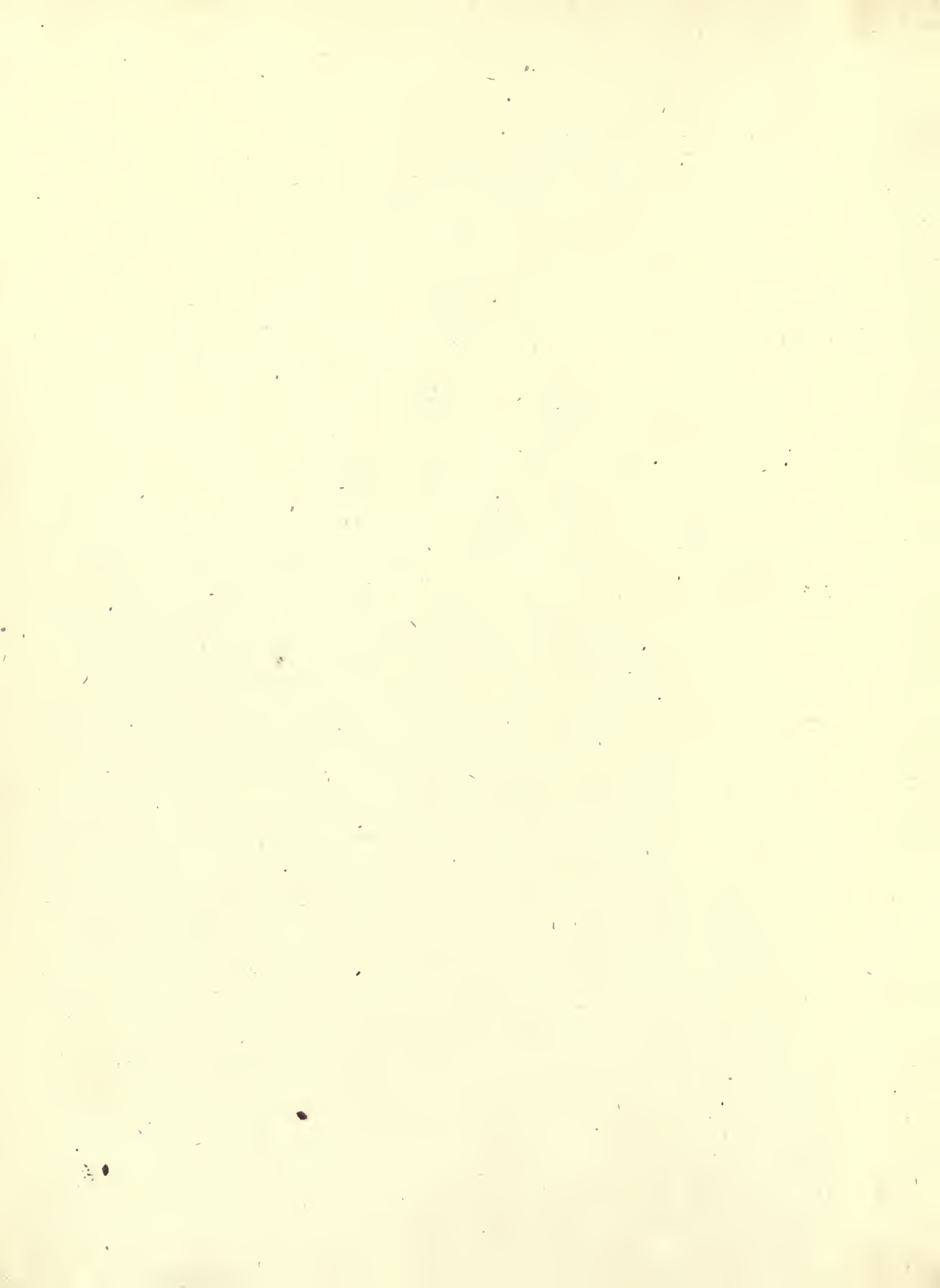


UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY





Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

JOURNAL
DES SAVANTS

COMITÉ DU JOURNAL DES SAVANTS.

MM. SALOMON REINACH,
LOUIS LEGER,
ÉDOUARD CHAVANNES,

MM. ÉLIE BERGER,
BERNARD HAUSSOULLIER,

Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Et MM. les Membres composant le Bureau de l'Académie.

Directeur :

M. RENÉ CAGNAT, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Secrétaire de la Rédaction :

M. HENRI DEHÉRAIN, Bibliothécaire à l'Institut.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le JOURNAL DES SAVANTS paraît le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de 24 francs pour Paris, de 26 francs pour les départements et de 28 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix d'un fascicule séparé est de 2 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

A M. H. DEHÉRAIN, Secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, à Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL
DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE
(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

NOUVELLE SÉRIE. — 12^e ANNÉE

PARIS

HACHETTE ET C^o, LIBRAIRES-ÉDITEURS

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

MDCCCXIV

141940
21/3/17.



AS

161

J7

1914

JOURNAL DES SAVANTS.

JANVIER 1914.

GUY DE VIGEVANO ET PHILIPPE DE VALOIS.

ER. WICKERSHEIMER. *L' « Anatomie » de Guido de Vigevano, médecin de la reine Jeanne de Bourgogne (1345)*. Extrait de *l'Archiv für Geschichte der Medizin*, Leipzig, 1913.

Le manuscrit conservé dans la Bibliothèque de Chantilly sous la cote 569⁽¹⁾ se distingue par une particularité qu'on ne trouve pas ailleurs : ses derniers feuillets portent une série de figures anatomiques, exécutées dans de grandes dimensions, dessinées et peintes avec soin. L'auteur du traité dont ces figures forment la partie la plus importante est Guy de Pavie ou de Vigevano, médecin de Philippe de Valois et de sa première femme, la reine Jeanne de Bourgogne. On sait que la dissection se pratiquait fort rarement à cette époque; le manuscrit de Chantilly est donc infiniment curieux, et nous devons être reconnaissants à M. le docteur Wickersheimer, qui vient de l'examiner au point de vue médical et d'en publier les peintures⁽²⁾.

Je me garderai de revenir sur les faits qui constituent le fond de cette étude; il est visible que M. Wickersheimer a sur l'histoire de la médecine et de la chirurgie des connaissances spéciales qui nous permettent de renvoyer simplement à son exposé. A sa dissertation technique se joignent des détails relatifs à la personne de Guy de Vigevano, à sa vie et à ses ouvrages; on me saura gré

⁽¹⁾ N° 334 de l'Inventaire imprimé. On en trouvera la description détaillée dans *Le Cabinet des Livres*, t. I, p. 271 (1900).

⁽²⁾ Il est regrettable que cet inté-

ressant mémoire n'ait pas été publié en France; il aurait naturellement trouvé sa place, soit dans les publications de l'Institut, soit dans une de nos revues d'érudition.

de les rappeler ici, en y joignant quelques observations sur ce médecin du XIV^e siècle et sur ses rapports avec le premier des Valois.

La plupart des renseignements que nous possédons sur lui viennent de ses deux ouvrages, dont l'indication détaillée a été donnée en 1900 par le catalogue des manuscrits de Chantilly⁽¹⁾. Le plus ancien en date est le *Thesaurus regis Franciæ acquisitionis Terræ Sanctæ*; il est de 1335; dans la préface de ce livre, sur lequel nous aurons à revenir, l'auteur s'intitule « Guido de Vigevano de Papia », ce qui indique évidemment qu'il est né à Vigevano⁽²⁾ en Lombardie, et qu'il a, pendant quelque temps au moins, vécu, étudié ou pratiqué son art à Pavie. Il nous apprend en outre qu'il a été le médecin de l'empereur Henri VII⁽³⁾; ce prince étant mort en 1313, il faut bien admettre que la naissance de Guy ne peut pas être postérieure à 1290. Pour le présent, il est médecin de Jeanne de Bourgogne, reine de France⁽⁴⁾. Le second ouvrage de Guy est une compilation médicale rédigée en 1345 à l'intention du roi Philippe de Valois : *Liber notabilium illustrissimi principis Philippi Francorum regis*. C'est elle qui remplit le manuscrit de Chantilly et qui se termine par un traité d'anatomie accompagné de figures. Dans sa préface, Guy dit formellement qu'il est le médecin du roi de France et de la reine Jeanne⁽⁵⁾.

Les Journaux du Trésor de Philippe VI, publiés par M. Jules Viard, contiennent d'autre part plusieurs mentions prouvant que Guy de Pavie était encore médecin de la reine Jeanne en octobre 1346, en juin et juillet 1349⁽⁶⁾, mais dans ces trois pas-

⁽¹⁾ Ce catalogue, préparé par le duc d'Aumale, et publié après sa mort par M. Léopold Delisle, avec la collaboration de M. Gustave Macon, donne tous les passages empruntés aux œuvres de Guy de Vigevano dont on a pu se servir pour établir ce que nous savons de sa personne et de son œuvre. Les seuls textes que nous connaissions, en outre de ceux-là, ont été publiés par M. Viard.

⁽²⁾ Vigevano, province de Pavie, circondario de Mortara.

⁽³⁾ Bibl. Nat., ms. latin 11015, fol. 32

r^o : « olim medicus imperatoris Henrici ».

⁽⁴⁾ *Ibidem* : « et qui nunc per Dei gratiam medicus reverende ac sanctissime domine Johanne de Burgondia, per Dei gratiam regine Francie ».

⁽⁵⁾ fol. 17 r^o : « medicum suprascripti regis et regine ».

⁽⁶⁾ Jules Viard, *Les Journaux du Trésor de Philippe VI de Valois (Collection de Documents inédits sur l'histoire de France)*, 1899, in-4^o, pièces 284, 1455, 2139.

sages, ainsi que le remarque avec raison M. Wickersheimer, il ne porte pas le titre de médecin du roi. La reine Jeanne fut enlevée par la peste, le 12 décembre 1349; nous ne savons pas à quelle date est mort son médecin lombard. Il est possible, comme le suppose encore M. Wickersheimer, que Guy ait été amené à la cour de France par Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII et deuxième femme de Charles IV, mais cette jeune princesse n'a occupé le trône que pendant très peu de temps⁽¹⁾, tandis que son frère Jean de Luxembourg, roi de Bohême, a joui, sous Charles IV et surtout sous Philippe de Valois, d'une faveur incontestée⁽²⁾; s'il n'a pas été, à la cour, l'introducteur de Guy de Vigevano, il a certainement été son protecteur. Or Jean de Luxembourg et Philippe de Valois ont eu, l'un et l'autre, l'idée fixe de partir en croisade, et Guy a fort bien su s'y prendre pour encourager chez l'aventureux roi de France cette malencontreuse manie.

Philippe de Valois a longtemps rêvé de combattre les Musulmans et de délivrer la Terre Sainte, et nous devons bien regretter qu'au lieu de se faire battre en Pontieu, il n'ait pas été ramasser des défaites en Syrie; elles auraient eu pour nous des conséquences moins lamentables que la désolante bataille de Crécy. Des documents catalans du plus haut intérêt, découverts, il y a peu de temps, aux Archives de Barcelone, par M. Miret y Sans⁽³⁾, nous le montrent entretenant, de 1328 à 1332, des relations très actives avec son cousin Alphonse III d'Aragon pour la conquête de Grenade. Jean de Bohême, Philippe d'Évreux, roi de Navarre, plusieurs autres princes, en première ligne les comtes de Hainaut et de Juliers, entrent dans ses vues et font de grands préparatifs pour cette expédition, qui finit par échouer par le mauvais vouloir du roi de Castille.

Le projet de croisade contre Grenade est à peine abandonné, que des hommes de bonne volonté cherchent à tourner vers la Terre Sainte la belliqueuse activité du roi de France. Dès 1332, le Dominicain allemand Bourcard lui adresse son *Directorium ad*

⁽¹⁾ De septembre 1322 à février 1324.

⁽²⁾ Jusqu'à sa mort à la bataille de Crécy, le 26 août 1346.

⁽³⁾ Joaquim Miret y Sans, *Negociacions diplomàtiques d'Alfons III de*

Catalunya-Arago ab el rey de França per la croada contra Granada (1328-1332). Extrait de l'annuaire de l'*Institut d'estudis Catalans*, année 1908.

faciendum passagium transmarinum⁽¹⁾, vulgarisé plus tard par une traduction française⁽²⁾. En 1333, le pape Jean XXII exhorte les princes chrétiens à s'armer pour la délivrance de la Terre Sainte, et désigne Philippe de Valois comme devant être le chef de la croisade; le roi prend la croix, le 30 septembre, avec une quantité de prélats, de princes et de nobles, dans une assemblée tenue au Pré aux Clercs⁽³⁾. Trois ans plus tard, en 1336, Philippe, accompagné des rois de Bohême et de Navarre, va trouver Benoît XII dans sa résidence d'Avignon; le roi d'Aragon les y rejoint, et à la voix du pape, le Vendredi Saint, ils prennent tous la croix, ainsi que plusieurs cardinaux; un grand nombre de ducs, de barons et de chevaliers suivent leur exemple⁽⁴⁾. Philippe de Valois était sincère; il se voyait déjà sur le chemin de Jérusalem, et dans son entourage on considérait l'expédition d'Orient comme très prochaine.

Le médecin de la reine partageait l'enthousiasme général; il prenait au sérieux la croisade et s'occupait à sa manière d'en assurer la réussite. En 1335 il composa pour le roi de France le *Thesaurus acquisitionis Terræ Sanctæ*, que représente aujourd'hui, à la Bibliothèque Nationale, le manuscrit latin 11015, et qui se compose en réalité de deux parties distinctes : un traité de médecine à l'usage des gens d'âge mûr, accompagné de recettes à suivre pour se prémunir contre les poisons, et un ouvrage de poliorcétique. Le titre de ce livre étrange nous renseigne assez exactement sur son contenu : « Texaurus regis Francie adquisicionis Terre Sancte

(1) Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. 1, p. 571.

(2) *Collection de chroniques Belges* : le baron de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. IV, p. 227 : « Advis directif pour faire le passage d'Oultre-mer, par le frère Brochart », présenté à Philippe de Valois, « septiesme de ce nom », composé en latin en 1332, traduit en français en 1455, par le commandement de Philippe le Bon. Les éditeurs du catalogue des manuscrits de Chantilly ont observé que Guy de Vige-

vano, en donnant à son roi le nom de Philippe VII, n'a fait que se conformer à un usage, alors assez général. On comptait comme roi le jeune Philippe, fils de Louis le Gros, couronné et mort par accident du vivant de son père; on voit que Bourcart faisait, à cet égard, comme Guy de Vigevano.

(3) S. Luce, *Chronique des quatre premiers Valois*, p. 5 et 6. — H. Moranvillé, *Chronographia regum Francorum*, t. II, p. 19; 1333.

(4) Froissart, édition S. Luce, t. I, p. 115-116.

hec e septiate
 aua et ultima signa
 anthonicobis
 uia in qua no
 bis oñdit qñt
 nob medigus d:
 tangit corpus lo
 nuntis et spulit
 neutrem et d:
 tangit corpus a
 duabus maib
 equalit pñtis
 a pñtia de de
 it esse equalia
 et sic isto modo
 tangendo cogno
 scet diuina seu
 dolorum in quo
 membro est

Et sic complete
 sunt figure an
 thonic philippi.



LE MÉDECIN EXAMINANT UN MALADE.

(Musée Condé, Ms. 569.)

de Ultra mare, necnon sanitatis corporis ejus et vite ipsius prolongacionis, ac etiam cum custodia propter venenum ». Dans le préambule qui suit, l'auteur rappelle que le passage en Orient vient d'être ordonné, que lui, Guy de Vigevano, s'est préoccupé nuit et jour des procédés à mettre en œuvre pour la délivrance de la Terre Sainte. Il ajoute que les Sarrasins, défendus en leur pays par les fleuves et par la mer, possèdent une infinité de villes et de châteaux entourés de murailles et de fossés. Or Dieu lui a révélé le moyen de conquérir aisément la Terre Sainte, et il va l'apprendre au roi de France, chef de l'expédition (*dominus passagii*). Mais aucune œuvre, en ce monde, ne peut être menée à bonne fin si l'on ne possède la santé; il doit donc indiquer au roi les précautions à prendre pour prolonger sa vie et se prémunir contre les poisons. Le roi n'est plus jeune; c'est de la santé des vieillards qu'il va l'entretenir, après quoi il reviendra aux procédés qu'il a découverts pour la conquête de la Terre Sainte.

Nous n'avons pas à insister sur le *Liber conservationis sanitatis senis*, qu'on retrouve dans la compilation de Chantilly. Dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, il se termine par un passage sur la crampe, *De ranfo*, que Dom Carpentier a reproduit en entier dans son édition du glossaire de Ducange. Quant à la partie spécialement consacrée à la conquête de la Terre Sainte, elle se rapporte uniquement à l'attaque des places fortes, aux machines de guerre qui permettent de battre et d'escalader les murs, de passer les rivières. Ce livre singulier est orné de figures nombreuses, dont l'étude demanderait une compétence spéciale; Dom Carpentier lui a fait de très nombreux emprunts, ce qui semble indiquer que l'ouvrage n'est pas dépourvu d'originalité. Il appartient à d'autres d'établir ce que valait, comme ingénieur, ce médecin de princes.

Ce qu'il dit des poisons est tout aussi spécial, mais dans cette partie de son œuvre on relève certains passages qui peuvent être examinés à un point de vue moins étroit; ils prouvent que Guy de Vigevano, s'il n'a pas toujours été assez exact dans les exemples qu'il donnait, était du moins un homme de bon sens.

Dans la page par laquelle s'ouvre le *Capitulum de veneno*, s'adressant à Philippe de Valois, il fait, à propos d'un témoignage fort intéressant, recueilli par lui, une confusion assez grave; il s'agit

des Sarrasins, qui, lorsqu'ils veulent se débarrasser des Chrétiens, n'hésitent pas à recourir au poison : « Et hoc apparuit per soldanum Babilonie, qui per axassinum voluit sanctum Ludovicum regem Francie perimi facere veneno, cum per gladium venenatum fecerit ipsum vulnerari presente domino meo domino Octone de Grandisono, qui hoc michi narravit⁽¹⁾ ».

Il est visible que les renseignements donnés à Guy de Vigevano par Othon de Granson, témoin fort important en l'espèce, ont été déformés et confondus. On connaît Othon de Granson; c'est un de ces nobles originaires de la Savoie ou des pays voisins, qui sont entrés au service de Henri III à l'époque où la reine Aliénor de Provence, sa mère Béatrice, ses oncles les princes de Savoie, ont introduit à la cour d'Angleterre une foule de Savoyards, de Provençaux, de seigneurs voisins du Jura. Après avoir été en Terre Sainte avec le prince Édouard⁽²⁾ dans les circonstances que nous allons rappeler, il le servit en Gascogne et ailleurs, ainsi que l'attestent les *Rôles Gascons* pour les années 1277 à 1305⁽³⁾. Étant retourné en Orient, il prit part à la défense de la Terre Sainte avec un chevalier originaire de la même région, Jean de Grilly ou de Grailly, célèbre par le rôle qu'il a joué, lui aussi, en Gascogne. Tous deux figurent avec honneur, en 1291, parmi les derniers défenseurs de Saint-Jean-d'Acre, où ils commandaient une partie des forces chrétiennes, lorsque cette ville fut enlevée par Rokn eddin Beibars Bondoukdari⁽⁴⁾. Or Othon de Granson n'a pas pu dire à Guy de Vigevano qu'il avait assisté à une tentative de meurtre faite sur la personne de saint Louis.

Nous savons par Guillaume de Nangis et la chronique rimée de Philippe Mousket que ce prince a été menacé par des assassins, émissaires du Vieux de la Montagne, en 1237⁽⁵⁾. Plus tard, lorsque

⁽¹⁾ Ms. latin 11015, fol. 39 r^o-v^o.

⁽²⁾ Roi d'Angleterre en 1272, sous le nom d'Édouard I^{er}.

⁽³⁾ Ch. Bémont, *Rôles Gascons*, t. II; voir la table.

⁽⁴⁾ Reinhold Röhricht, *Geschichte des Königreichs Jerusalem* (1898), p. 1014, 1020 et 1021.

⁽⁵⁾ Le Nain de Tillemont, *Hist. de*

saint Louis, t. II, p. 306. Guillaume de Nangis, Vie de saint Louis, *Historiens de France*, t. XX, p. 324 (à l'année 1236). Philippe Mousket, éd. Reiffenberg, t. II, vers 29340-29390. Mousket raconte qu'un des émirs envoyés en France par le Vieux de la Montagne pour arrêter dans l'exécution de leur mission les premiers

saint Louis vint en Terre Sainte après son désastre d'Égypte, des envoyés du Vieux de la Montagne lui tinrent aussi, nous l'apprenons par Joinville, des propos insolents et menaçants; mais s'ils eurent l'idée d'assassiner le roi de France, ce projet n'aboutit même pas à un commencement d'exécution⁽¹⁾. Othon de Granson a fort bien pu parler des menaces adressées à saint Louis par les *Assassins*, mais la tentative effective dont il fut témoin se rapporte à un autre prince, Edouard Plantagenêt, fils de Henri III.

C'est le 16 juin 1272⁽²⁾ que ce prince, en Terre Sainte, faillit être tué par un musulman dans des circonstances très dramatiques. On a raconté que la femme d'Édouard, Aliénor de Castille, craignant que le couteau de l'assassin ne fût empoisonné, eut le courage de sucer les blessures de son mari, qui dut la vie à cet acte de dévouement. La relation la plus intéressante que nous ayons à ce sujet est due à Barthélemy⁽³⁾ de Lucques. Cet auteur rapporte qu'Édouard d'Angleterre, après avoir été soigné par des médecins et de très habiles chirurgiens, qui lui fermèrent ses plaies, dut prendre le parti de les faire rouvrir et traiter à nouveau par des applications d'onguents, et il ajoute : « On dit aussi qu'alors la femme du prince, une Espagnole, sœur du roi de Castille⁽⁴⁾, sut montrer à son époux une bien grande fidélité, car tous les jours elle léchait ses blessures ouvertes et en suçait les humeurs. Par la vertu de ce traitement elle attira au dehors tout le poison, si bien que, quand les blessures se furent cicatrisées, le prince se sentit entièrement guéri⁽⁵⁾. »

Jean d'Ypres, dans sa chronique de Saint-Bertin, a laissé du même

émisaires, assista aux fêtes données à Compiègne, en juin 1237, quand Robert d'Artois fut armé chevalier. La date de 1237 est donc plus exacte que celle de 1236.

⁽¹⁾ Joinville, éd. de Wailly, 1874, § 456 et suivants.

⁽²⁾ Cette date est admise par M. Reinhold Röhrich, *Geschichte des Königreichs Jerusalem*, p. 964. Marino Sanudo, dans ses *Secreta fidelium crucis*, parle du 17 juin (Bongars, *Gesta Dei per Francos*, t. II, p. 250;

XV kalendas julii). M. Röhrich admet que cette tentative de meurtre fut l'œuvre de Beibars, qui d'ailleurs ne voulut pas en convenir.

⁽³⁾ On disait autrefois Ptolémée de Lucques, sans se rendre compte que le nom de Tolomeo est le diminutif de Bartolomeo.

⁽⁴⁾ Alphonse X.

⁽⁵⁾ *Ptolemei Lucensis historia ecclesiastica*, livre XXIII, chap. 6 (Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. XI, col. 1169.

événement une relation différente, où Othon de Granson joue un rôle. Après avoir raconté, d'après les dires de plusieurs Savoyards⁽¹⁾, une anecdote miraculeuse relative à la jeunesse d'Othon de Granson, il passe à la tentative d'assassinat contre le prince Édouard :

Dixerunt ultra narrantes quod iste fatalis dominus de Gransone, tunc cum aliis ultra mare existens, cum audiret filium regis Anglie, tam valentem virum, sic invenenatum, solus ausus fuit suggere vulnera ejus sic invenenata.... Suxit igitur, et sic Edoardus sanatus est. Et ex hinc dominus iste de Gransone et sui penes reges Anglie elevati sunt et honorati, et adhuc hodie per Angliam magni reputantur et potentes ⁽²⁾.

Les récits de Barthélemy de Lucques et de Jean d'Ypres peuvent fort bien se concilier; le même acte de courage doit avoir été accompli tour à tour par Othon de Granson et par Aliénor de Castille. Quant à la confusion entre saint Louis et son neveu Édouard d'Angleterre, elle est l'œuvre de Guy de Vigevano, qui s'est embrouillé dans les récits de son noble interlocuteur.

Nous ne savons pas quelle était la compétence de Guy de Vigevano en toxicologie; s'il a beaucoup parlé de poisons et de contre-poisons, c'est qu'il les avait longtemps étudiés; il le dit, et nous devons le croire, mais que valaient ses recettes? Elles eurent peut-être pour effet de rassurer Philippe de Valois et son entourage. La superstition de cette époque est étrange : on envoûtait les gens, et ils croyaient en bonne foi que cela pouvait les faire mourir; ils étaient si préoccupés d'échapper à l'empoisonnement, que pour l'éviter ils avaient constamment recours à l'emploi d'objets, tels que les langues et les cornes de serpents, destinés à leur dénoncer la présence des poisons. Les gens les plus instruits donnaient dans ce travers. Jean XXII nous parle d'une corne de serpent, montée en manche de couteau, à l'efficacité tutélaire de laquelle il croyait, que la comtesse de Foix avait prêtée à son prédécesseur Clément V, et dont il avait lui-même fait usage⁽³⁾. Les langues de serpent figu-

⁽¹⁾ « Narrantibus michi quibusdam Sabaudinis viris honestis et fide dignis. »

⁽²⁾ *Johannis Longi chronica Sancti Bertini (Monumenta Germanise Historica, Scriptores, t. XXV; Extraits*

publiés par M. Holder Egger), p. 856.

⁽³⁾ Auguste Coulon, *Lettres secrètes et curiales du pape Jean XXII (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, série in-4°, 1900) pièces 132 et 133.*

rent souvent dans les inventaires du xiv^e et du xv^e siècle, et nous voyons que l'emploi en était général; on les mettait, à table, à côté des aliments, ordinairement sur les salières; les languiers qui servaient à les supporter, et auxquels on avait coutume de les accrocher, étaient souvent des objets d'art très élégants⁽¹⁾.

Moins crédule que ses contemporains, Guy de Vigevano n'attribuait aucune valeur aux langues de serpents et aux autres préservatifs du même genre; il en proclame l'inutilité à la fin de son traité sur les poisons.

Sed creditur quod aliqua sint que habeant denotare presenciam veneni, sicut lingue serpentine et lapis draconis et similia. Hec multa probavi, et in ipsis nullam inveni efficaciam, et ex ipsis multe fiunt baraterie. Tamen semper bonum est tenere ante se ipsas linguas serpentinis et similia, quia timore ipsorum forte non auderent dare venenum⁽²⁾.

Vous voilà prévenus : les langues de serpents ne sont faites que pour les charlatans et leurs dupes, mais puisque vos ennemis sont assez sots pour y croire, mettez-en toujours sur votre table; cela leur fera peur, et ils n'oseront pas vous empoisonner. Il faut avouer que ce Lombard avisé avait une manière assez amusante d'utiliser les choses qui ne servent à rien.

Son traité d'anatomie et les figures qui le décorent nous montrent à quel point il savait se mettre au-dessus des idées alors reçues. Rien n'est plus original que ces grandes représentations en couleur, assez bien dessinées⁽³⁾, dans le genre italien, et qui occupent toute la page. Nous n'avons plus à les décrire, puisque M. Wickersheimer

⁽¹⁾ Henry Havard, *Dictionnaire de l'ameublement*, au mot : *Essai, épreuve*. — Heinrich Pogatscher, *Von Schlangehörnern und Schlangenzungen, vornehmlich im 14. Jahrhunderte* (mit Urhunden und Akten aus dem Vaticanischen Archive). Rome, 1898. Extrait de la *Römische Quartalschrift für christliche Alterthumskunde und Kirchengeschichte*. — Nous n'avons pas à traiter ici cette importante et délicate question des languiers; elle mérite un examen approfondi; voir le *Diction-*

naire de La Curne de Sainte-Palaye, t. VII, 1880, p. 146, au mot : *Languier*, t. IX; 1881, au mot : *Serpent*. Il faudrait dépouiller en entier, à cet égard, les inventaires du mobilier des princes français au xiv^e et au xv^e siècle.

⁽²⁾ Bibl. Nat., ms. latin 11015, fol. 41 r^o, col. 1.

⁽³⁾ A cela près que l'opérateur et son sujet, par une faute de perspective assez singulière, sont toujours sur le même plan.

s'est fort bien acquitté de ce soin ; nous nous contenterons d'attirer l'attention sur une ou deux de ces planches, où le médecin s'est fait représenter. A-t-on voulu nous donner son portrait ? nous n'oserions l'affirmer. Son costume est intéressant ; la tête, rasée, est entourée d'une sorte de capuchon en linge blanc, recouvert d'une calotte bleue à gland rouge, qui permet d'entrevoir des cheveux gris. La robe, rose, fourrée de vair, et dont les manches s'arrêtent au coude, laisse passer le vêtement de dessous, qui serre l'avant-bras, et qu'on aperçoit encore, sur le côté, à travers une fente ; ce vêtement est rouge vif, comme les chausses. Dans l'avant-dernière figure, que nous reproduisons ici en une planche hors texte, Guy de Vigevano nous apparaît dans son rôle de médecin, s'occupant, non plus de disséquer un cadavre, mais de procéder à l'examen d'un malade. Assis sur une sorte de pliant en bois, il se montre de trois quarts et par derrière, pratiquant de ses mains ouvertes le toucher parallèle sur le ventre de son client. Celui-ci est un jeune homme en costume court, aux cheveux blonds ou roux, à la figure soucieuse. Coiffé d'un chaperon rouge, collant au cou et aux épaules, et qui ne laisse à nu que la face, il relève des deux mains ses vêtements pour découvrir le haut de son abdomen et sa poitrine. Ses chausses, d'un bleu léger comme les manches du vêtement de dessous, sont tirées en pointe le long des cuisses et fixées, au moyen d'un bouton et d'un cordon, à un haut-de-chausses en linge, plissé et serré à la taille. Cette curieuse figure qui nous montre, dans ses éléments les plus cachés, le costume masculin du xiv^e siècle, mérite à elle seule d'être étudiée ; le manuscrit de Chantilly, si précieux à plus d'un titre, n'a pas de page plus intéressante.

ÉLIE BERGER.



VALENTINE VISCONTI ET CHARLES D'ORLÉANS

ÉMILE COLLAS. *Valentine de Milan, duchesse d'Orléans*; in-8°, III et 441 p., Paris, Plon, Nourrit et C^{ie}, 1911. — PIERRE CHAMPION. *La vie de Charles d'Orléans (1394-1465)*; in-8°, xv et 717 p. (Bibliothèque du XV^e siècle, t. XIII), Paris, Honoré Champion, 1911. — F.-M. GRAVES. *Quelques pièces relatives à la vie de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti, sa femme*; in-8°, x et 313 p. (Bibliothèque du XV^e siècle, t. XIX), Paris, Honoré Champion, 1913.

PREMIER ARTICLE.

Les princes de Valois-Orléans, qui tirent leur origine de Louis d'Orléans, second fils de Charles V, fort négligés par l'érudition après la chute de la monarchie de Juillet, ont été récemment l'objet de nombreux travaux. MM. de Circourt⁽¹⁾, Jarry⁽²⁾, de Maulde⁽³⁾, Dupont-Ferrier⁽⁴⁾, Pierre Champion⁽⁵⁾, ont, par leurs recherches variées, projeté une vive lumière sur la vie politique et privée de ces princes. L'année 1911 en particulier a vu paraître deux volumineuses biographies : *Valentine de Milan duchesse d'Orléans*, par M. E. Collas, et *La vie de Charles d'Orléans*, par M. P. Champion⁽⁶⁾. Encore en 1913, M. F. M. Graves vient de publier un recueil de documents sur Louis I d'Orléans et sa femme Valentine Visconti. Une existence souvent brillante, parfois tragique, une grâce bien française unie à la séduction des influences italiennes, une intelligence vive

⁽¹⁾ De Circourt, *Le duc d'Orléans, frère de Charles VI*, *Revue des Questions Historiques*, t. XLII, 1887, XLV, XLVI, 1889.

⁽²⁾ E. Jarry, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans (1372-1407)*, 1889.

⁽³⁾ R. de Maulde La Clavière, *Histoire de Louis XII*, 1^{re} partie, *Le duc d'Orléans*, 3 vol., 1889.

⁽⁴⁾ G. Dupont-Ferrier, *La captivité de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême (1412-1445)*, *Revue Historique*, t. LXII,

1896. — *Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque*, *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, 1897.

⁽⁵⁾ P. Champion, *Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans*, 1907; — *Charles d'Orléans joueur d'échecs*, 1908; — *La Librairie de Charles d'Orléans*, 1909 (*Bibliothèque du XV^e siècle*, t. III, V et XI).

⁽⁶⁾ Ce volume est orné de 16 planches fort intéressantes.

et curieuse, l'amour des livres, des goûts d'art héréditaires dans cette branche des fleurs de lys expliquent un tel attrait pour son histoire. La Renaissance française ne doit-elle pas beaucoup à ces Valois-Orléans, qui ont donné à la royauté Louis XII et François I^{er}?

La collection de pièces éditée par M. Graves n'est certes pas négligeable; mais elle est fort disparate. Sur 144 documents, une trentaine seulement a une véritable importance politique, et encore dix-sept d'entre eux ont-ils été déjà imprimés une ou plusieurs fois⁽¹⁾. La plupart sont des mandements, des quittances, des comptes ou fragments de comptes⁽²⁾ pleins de détails intimes et pittoresques sur les officiers, les étrennes, les vêtements, les bijoux, la vaisselle d'or et d'argent, les dépenses de jeu, les frais de médecine et de pharmacie, la bibliothèque, les chasses du duc d'Orléans, ou encore les « gésines », les relevailles, les toilettes de la duchesse. Ce sont des épaves de la comptabilité de Louis et de Valentine, qui, après avoir enrichi sous l'ancien régime le Cabinet des titres et depuis la Révolution des collections particulières, surtout les collections Joursanvault⁽³⁾ et Bastard d'Estang⁽⁴⁾, sont venues se classer parmi les *Pièces originales* et les *Nouvelles acquisitions françaises* de la Bibliothèque Nationale. Ce nouveau volume complète ainsi les publications d'Aimé Champollion⁽⁵⁾, de Laborde⁽⁶⁾, de Léopold Delisle⁽⁷⁾, de MM. Jarry⁽⁸⁾ et Roman⁽⁹⁾. Mais constitué au hasard de

(1) Voir la *Table des pièces*, p. 265. Ces documents sont imprimés tels qu'ils l'avaient été déjà. Des pièces inédites, M. Graves ne donne qu'une édition diplomatique.

(2) Il faut ajouter quelques extraits des *Inventaires Joursanvault* (Bibl. Nat. franç., 10431) p. 257, et du *Registre III* d'Aubron (Léopold Delisle, *Catalogue analytique de la collection Bastard d'Estang*), p. 261.

(3) *Catalogue analytique des archives de M. de Joursanvault*, 2 vol., 1838.

(4) L. Delisle, *Discours prononcé à l'assemblée générale, Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1885, p. 12.

(5) Aimé Champollion, *Louis et*

Charles d'Orléans, leur influence sur les arts, la littérature..., 1844.

(6) L. de Laborde, *Les ducs de Bourgogne. Etude sur les lettres, les arts, l'industrie pendant le XV^e siècle*, Preuves, t. III, 1852.

(7) L. Delisle, *Catalogue analytique de la collection Bastard d'Estang à la Bibliothèque Nationale*, 1885.

(8) E. Jarry, *La vie politique de Louis de France duc d'Orléans, (1372-1407)*, 1889.

(9) J. Roman, *Compte des obsèques et du deuil de Charles d'Orléans*, 1885. — *Inventaires et documents relatifs aux bijoux et tapisseries des princes d'Orléans-Valois (1389-1481)*, 1894.

quelques dépouillements, sans plan précis, un tel recueil ne saurait s'analyser : son intérêt est trop dispersé. Il épargnera du moins quelque peine à l'érudit qui entreprendra enfin de retracer dans son ensemble la vie privée de Louis d'Orléans.

Tout autre est l'importance des ouvrages de MM. Collas et Champion.

I

Valentine Visconti a trouvé en M. Collas un biographe convaincu et disert. Bien qu'il ait utilisé un certain nombre de documents inédits, il y a quelque disproportion entre les 430 pages de son livre et le rôle historique du personnage étudié. Valentine Visconti fut l'épouse dévouée de Louis d'Orléans, l'amie secourable de Charles VI. Pendant un an, elle a poursuivi avec un singulier courage l'assassin de son mari. Elle a été vantée par Eustache Deschamps⁽¹⁾ et Honoré Bonet⁽²⁾. Mais elle est restée moins de sept ans à la cour de France, et depuis 1396 jusqu'à sa mort, elle vécut en exil dans les domaines d'Orléans, sans reparaitre à Paris et à la cour, si ce n'est en décembre 1407 et en août 1408 pour demander justice. Aussi M. Collas a-t-il dû insérer dans la biographie authentique de la duchesse des récits d'une lenteur apprêtée et toute une série de hors-d'œuvre, comme l'histoire du faux ermite Jean le Porchier d'Etrépagny et celle de Jean le Mercier, comme les procès d'envoûtement de Marion la Droiturière et de Macette ou les tentatives des sorciers pour guérir Charles VI.

Au milieu de toutes ces anecdotes, la figure véritable de Valentine Visconti est trop souvent déformée par un romantisme attardé. Que savons-nous au juste sur elle? Valentine est née en 1370 ou 1371. Sa mère, morte dès 1372, était une princesse des fleurs de lys, fille de Jean le Bon. Son père, Jean Galéas Visconti, « seigneur de Milan », fut le plus rusé et le plus ambitieux des tyrans italiens de son temps. Élevée au château de Pavie où les Visconti tenaient

⁽¹⁾ Ballade 771, *Œuvres*, éd. de Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud, t. IV, p. 269.

⁽²⁾ *L'apparition de Jean de Meun*, éd. J. Pichon, Société des Bibliophiles français, p. 63.

grand état pour bien montrer leur puissance, elle dut son éducation non à son père, mais à sa grand'mère Blanche de Savoie⁽¹⁾, dont on faisait grand éloge. Elle apprit le français et peut-être l'allemand. Comme plus tard elle posséda des harpes, on a pensé qu'elle apprit aussi la musique⁽²⁾. C'est à peu près tout ce que l'on sait de la première partie de sa vie. Son mariage fut uniquement une affaire politique⁽³⁾. Elle avait à peine quinze ans, quand fut négociée son union avec le frère de Charles VI, Louis duc de Touraine, qui n'avait que quatorze ans. Le contrat de mariage conclu le 27 janvier 1387, est un document historique considérable. Valentine apportait à Louis de Touraine non seulement les comtés de Vertus en Champagne et d'Asti en Lombardie, avec une dot de 450 000 florins, mais encore des droits éventuels à la succession de Jean Galéas, s'il mourait sans laisser d'autre enfant que Valentine. De là devaient sortir les prétentions françaises sur le Milanais.

Deux années s'écoulèrent avant que la fiancée vint rejoindre son mari : question d'argent surtout sans doute⁽⁴⁾. Le seigneur de Milan avait promis une trop lourde dot; il avait annoncé pour le comté d'Asti un revenu exagéré et se trouvait obligé de payer une forte indemnité. Toutes ces sommes furent difficiles à réunir. Au jour du mariage, le duc de Touraine dut se contenter de 200 000 florins au lieu de 300 000. Des fêtes magnifiques marquèrent le départ de Valentine. Le voyage fut solennel; par précau-

⁽¹⁾ D. Muratore, *Bianca di Savoia e le sue nozze con Galeazzo II Visconti*, *Archivio storico lombardo*, XXXIV, 1907.

⁽²⁾ De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, Preuves, t. III, nos 5812, 5917.

⁽³⁾ Le mariage a été, surtout en Italie, l'objet d'études fort intéressantes : M. Faucon, *Le mariage de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti*, *Archives des missions scientifiques*, 1882; — J. Camus, *La venue en France de Valentine Visconti*, *Miscellanea di storia italiana*, 3^e série, t. V, 1898; — G. Romano, *Valentina Visconti e il suo matrimonio con Luigi di Turaine*, *Archivio*

storico lombardo, XXV, 1898; — E. Jarry, *Actes additionnels au contrat de mariage de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti*, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXII, 1901; — F. Comani, *I denari per la dote di Valentina Visconti*, *Archivio storico lombardo*, XXVIII, 1901; — P. Arnauld, *Le mariage de Louis de France et de Valentine Visconti*, 1907.

⁽⁴⁾ MM. Camus et Jarry donnent comme raison principale du retard l'impossibilité de faire passer alors Valentine, ses bagages et sa dot à travers le Piémont et les Alpes. M. Roman n'y voit qu'une question d'argent.

tion autant que par honneur, le cortège était très nombreux, car la fille de Jean Galéas emportait avec elle de merveilleux bijoux et un somptueux trousseau, et les routes n'étaient pas sûres. Le 17 août 1389, le mariage fut enfin célébré à Melun. Cinq jours après, la reine Isabeau faisait à Paris sa royale entrée, dont Froissart, qui y assista, nous a laissé une minutieuse description⁽¹⁾. Tandis que les autres dames étaient en litière comme la reine, Valentine montait avec assurance un palefroi blanc. Isabeau était déjà bien connue des Parisiens; c'était vers Valentine Visconti, la nouvelle venue, qu'allait la curiosité populaire. Le troisième jour des fêtes, les bourgeois de Paris lui apportèrent, dans une litière soutenue par deux porteurs déguisés en Maures et vêtus à l'orientale, de très riches cadeaux.

D'après deux miniatures en grisaille⁽²⁾, rehaussées de très pâles couleurs, M. Collas fait un portrait détaillé de Valentine : il définit qu'elle avait les yeux noirs « très doux », les cheveux blonds ou châtain, le cou long, la bouche petite, les attaches fines, qu'elle « avait plus d'aimable délicatesse dans le visage..., plus de charme dans le port et l'attitude que d'absolué régularité dans les traits et de beauté classique » (p. 21). C'est beaucoup demander à ces médiocres images. Dans l'une et dans l'autre, le visage est assez différent : la longueur en est fort inégale; ici le front est haut et découvert, là beaucoup plus étroit; le nez est irrégulier, allongé et presque pointu dans l'une, plutôt court et écrasé dans l'autre. De part et d'autre, les yeux sont bridés, la bouche petite et ronde, la taille élancée. Eustache Deschamps⁽³⁾ la dit « juene, fresche et joly, de hault atour », ce qui est bien banal; il vante son sens, son « doux maintien », sa pitié, son souci d'« honorer un chascun en droit li » et de « faire plaisir à toute creature ». On verra par la suite qu'elle fut tenace, passionnée. Ses devises *A bon Droit! Loyauté passe tout, Plus haut!* témoignent de l'élévation et de la fierté de ses sentiments.

⁽¹⁾ Froissart, *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XV, p. 5-25.

⁽²⁾ Honoré Bonet, *L'apparition de Jehan de Meun*, éd. J. Pichon, Société des Bibliophiles français, p. 15 et 3;

— G. Couderc, *Album de portraits*, pl. XLIV.

⁽³⁾ Ballade 771, *Œuvres*, éd. de Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud, t. IV, p. 269.

Neuf mois après son mariage, Valentine donna le jour à un fils qui ne vécut pas. Un an après naissait un second fils, puis un troisième en 1393; tous deux moururent également. Ces morts successives lui laissèrent une grande tristesse : un mandement du 29 octobre 1393⁽¹⁾ nous apprend qu'il fallut faire disparaître de son hôtel la nourrice de son troisième enfant. Malgré ces deuils, le duc (il avait été fait duc d'Orléans le 4 juin 1392) et la duchesse menaient une belle vie princière. Louis entourait sa femme d'un luxe recherché. Rien n'était trop riche, trop nouveau, trop compliqué pour ce couple magnifique et charmant. Est-ce à dire cependant que la venue de Valentine Visconti à la cour ait marqué comme une première étape de la Renaissance en France, qu'elle y ait donné un essor imprévu aux arts et aux industries d'art? C'est tout à fait exagéré : les preuves précises et directes manquent, et quand on aura étudié de plus près l'italianisme en France au XIV^e siècle, on constatera que l'influence de Valentine fut bien vague et bien fugitive.

La duchesse d'Orléans a-t-elle du moins joué un grand rôle politique? On n'en trouve guère de trace. Elle dut certes encourager les ambitions italiennes de Louis d'Orléans et soutenir à la cour les intérêts de Jean Galéas. Mais le frère du roi avait l'esprit assez entreprenant pour imaginer et poursuivre lui-même ses projets d'établissement dans la péninsule. L'action personnelle de Valentine Visconti n'est indiquée, et très vaguement, que par des textes suspects. C'est Froissart qui raconte que lors de l'expédition du comte d'Armagnac en Italie, elle écrivit « devers son pere le duc de Milan à cette fin qu'il fuist sur sa garde⁽²⁾ ». C'est encore Froissart⁽³⁾ et surtout Jean Petit qui répètent de très méchants bruits sur l'ambition qu'elle avait de devenir reine de France. A en croire Jean Petit, Jean Galéas faisant ses adieux à Valentine, lui aurait dit « Adieu, belle fille, je ne vo quiers jamais veoir que vous ne soiez roueyne de Franche⁽⁴⁾ ». Et Valentine elle-même aurait donné ce message à un Lombard : « Dites à Monseigneur que ly souvienn

⁽¹⁾ F. M. Graves, *Quelques pièces*, n° XLVI, p. 92.

⁽²⁾ Froissart, *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XIV, p. 294.

⁽³⁾ Froissart, *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XV, p. 260.

⁽⁴⁾ Monstrelet, *Chroniques*, éd. Douet d'Arcq, t. I, p. 240.

d'accomplir che qu'il m'a promis et qu'il ne chaut par quel moyen ne par quel maniere j'aye la couronne fors que l'aye⁽¹⁾ ». C'est malveillance et partialité de la représenter avec Froissart comme « moult envieuse et convoiteuse sur les delices et estas de ce monde ». Mais il est probable, comme le dit plus modérément le même chroniqueur dans un autre passage, « qu'elle prenoit volentiers les honneurs⁽²⁾ », et sa rivalité avec l'arrogante duchesse de Bourgogne est trop vraisemblable pour ne pas être vraie. Or l'orgueil de Valentine allait être bientôt soumis à de rudes épreuves.

Dès 1391, son bonheur conjugal fut fortement ébranlé. Le duc d'Orléans aimait les femmes et ne se piquait de fidélité qu'en poésie. Il courtoisait une jeune Parisienne qui lui résistait avec coquetterie. Le prince, qui ne paraît pas avoir été fort délicat en amour, lui proposa mille couronnes pour la décider. Sa discrétion n'était pas plus sûre que sa délicatesse. Il raconta l'aventure à Pierre de Craon, grand seigneur taré qui était de ses plus familiers. Le confident s'empressa de mettre Valentine au courant. La duchesse eut une explication avec son mari. L'affaire au premier abord ne parut fâcheuse que pour Pierre de Craon qui fut renvoyé de la cour⁽³⁾.

La folie du roi survenue en 1392 n'eut pas seulement pour effet de rendre instable et souvent précaire la puissance du duc d'Orléans. Valentine quelques années après en sentit cruellement les conséquences. Sa situation devint difficile à la cour. Dans les premières années de son mariage, elle semble avoir eu quelque intimité avec la reine Isabeau; mais bientôt leurs intérêts de famille s'opposèrent. Isabeau était la nièce de Bernabó Visconti que Jean Galéas avait dépouillé du Milanais et fait disparaître. Peu à peu d'autre part, se dessinait une redoutable rivalité dans le gouvernement et à l'extérieur entre le duc de Bourgogne Philippe le Hardi et le duc d'Orléans. La reine intrigua avec Philippe le Hardi à la fois contre le frère du roi et contre Jean Galéas. La maladie de Charles VI donna de nouveaux

⁽¹⁾ Bibl. royale de Bruxelles, ms. n° 10 419, f° 58. C'est le manuscrit de la *Seconde justification du duc de Bourgogne*, écrite par Jean Petit pour répondre au discours de l'abbé de Cerisi.

⁽²⁾ Froissart, *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XV, p. 96.

⁽³⁾ Cette histoire n'est contée que par Froissart, *Chroniques*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. XIV, p. 318.

et décisifs griefs à ces sourdes inimitiés. Le roi dans sa démence ne reconnaissait pas la reine et ne voulait pas la voir. Au contraire, il gardait toute son affection à Valentine et aimait sa présence; seule elle pouvait apaiser et distraire par sa douceur le pauvre fou. Cette influence bienfaisante perdit la duchesse d'Orléans; on craignit qu'elle n'en usât au profit de Louis d'Orléans et du duc de Milan. Avec complaisance, on laissa circuler les bruits les plus perfides : c'était Valentine qui par ses sorcelleries avait rendu le roi malade; à sa volonté, elle le tenait dans la démence ou lui rendait la santé; elle avait tenté d'empoisonner le Dauphin. Ces calomnies trouvaient grand crédit dans le peuple de Paris. Valentine devint l'étrangère qu'il fallait écarter. Son mari la défendit mollement. Et en effet en avril 1396, elle dut se retirer de la cour, pour aller user ses jours, errante et désolée, dans les châteaux du duc d'Orléans.

Jusqu'à la mort de Louis d'Orléans, pendant onze ans, Valentine devait vivre ainsi hors de la cour et de Paris, existence vide de faits, mais toute remplie par sa fidélité d'épouse indulgente et ses devoirs de mère. Le duc d'Orléans venait assez souvent la voir, lui faisait de généreux cadeaux. Le roi lui donnait une forte pension. Elle continuait à échanger les présents traditionnels avec la reine, le duc et la duchesse de Bourgogne, leur fils Jean. Il lui naquit deux fils et deux filles; elle avait près d'elle son fils aîné Charles. Son rôle politique est de plus en plus insignifiant. Mais de nombreux détails nous restent sur sa vie dans ses diverses résidences. Cette vie est honorable. La duchesse est entourée d'un personnel nombreux. Elle est généreuse pour tous ceux qui la servent, clémente à l'égard de ceux qui abusent. Elle a plusieurs médecins et chirurgiens, ce qui semble indiquer que sa santé est déjà précaire. Sa garde-robe est largement pourvue de robes, de surcots et de houpelandes faits des plus coûteuses étoffes. Son mobilier est somptueux. Ses haquenées portent de riches harnais. Lisait-elle volontiers? Elle avait à Blois une petite bibliothèque personnelle⁽¹⁾. On remarque qu'elle fit réparer deux manuscrits, *Guiron le Courtois* et *Les Histoires du roi Artus*⁽²⁾.

⁽¹⁾ L'inventaire de ses livres fait après son décès a 26 articles, P. Champion, *La librairie de Charles d'Orléans*, p. xvii.

⁽²⁾ De Laborde, *Les ducs de Bourgogne, Preuves*, t. III, nos 5871, 5940. — P. Champion, *La librairie de Charles d'Orléans*, p. xvii.

Son train de vie était ainsi comme le reflet du luxe dans lequel vivait, loin d'elle, le duc d'Orléans,

Le 23 novembre 1407, Louis d'Orléans fut assassiné sur l'ordre de Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Valentine était à Château-Thierry. Sa douleur, son ardeur à poursuivre le vrai coupable, son attachement au souvenir de son infidèle époux, ont été admirés. Elle montra en effet beaucoup d'énergie, de constance, de sang-froid. Son deuil ne fut pas résigné : il eut quelque chose de hardi et d'un peu théâtral. Le Religieux de Saint-Denis décrit avec emphase le désespoir de Valentine à la nouvelle de l'assassinat ⁽¹⁾ : elle s'arracha les cheveux, dit-il, déchira ses vêtements ; des torrents de larmes mouillaient son visage ; sa voie était étouffée ; elle fit venir ses enfants pour les faire témoins de ses sanglots et de ses cris. Tout de suite, elle envoya ses deux fils aînés à Blois pour les mettre à l'abri de toute surprise. Pendant quinze jours, elle prépara son deuil. Ce n'est que le 10 décembre qu'elle arriva à Paris pour demander justice au roi, « accompagnée de haulx seigneurs en estat du plus hault deuil qui devant eust esté veu, dit Cousinot ⁽²⁾. Car avec ce que ses charrios et sa litiere estoient couvers de noir dont les chevaux furent blancs, estoit la dame et toutes ses femmes atournées de noirs atours. » La duchesse vint se jeter aux pieds du roi, et fit entendre une plainte passionnée. D'ailleurs, elle ne perdit pas de vue ses intérêts : elle demanda à avoir la garde et gouvernement de ses enfants et obtint de prêter foi et hommage pour les domaines qu'elle comptait administrer en leur nom. De son côté, le gouvernement royal s'était empressé de reprendre le comté de Dreux et plusieurs villes et terres d'importance. Une seconde fois, le 20 décembre, devant les princes des fleurs de lys, Valentine avec ses deux derniers enfants implora du roi le châtement des coupables. Son avocat fit un récit pathétique de l'assassinat. Charles VI répondit quelques paroles émues ; son chancelier promit justice « aussitôt qu'il serait possible », Mais le duc de Bourgogne, qui s'était enfui après l'assassinat, revenait menaçant. La duchesse, sans avoir rien obtenu que le baiser de paix du roi au départ, dut gagner Blois.

⁽¹⁾ Cousinot, *La Geste des Nobles*, éd. Vallet de Viriville, p. 118.

⁽²⁾ Religieux de Saint-Denis, *Chronique de Charles VI*, t. III, p. 748.

Valentine s'installa au château de Blois comme si elle devait y être assiégée; les murs furent réparés, des hommes d'armes réunis en grand nombre. La duchesse renouvela les alliances de Louis d'Orléans avec le duc de Bretagne. Elle s'efforçait de liquider les dettes de son mari, vendait un hôtel à Paris. Cependant à son retour, le duc de Bourgogne, dans une réunion solennelle à Saint-Pol, le 8 mars 1408, avait fait faire l'apologie de son crime : Jean Petit, en un long discours, pédantesque et cynique, avait accumulé les calomnies contre Louis d'Orléans et tenté de démontrer que c'était acte méritoire de supprimer un tel tyran. Mais une grave révolte des Liégeois contre leur évêque obligea Jean sans Peur à quitter aussitôt Paris. La reine Isabeau et les princes, qui redoutaient le duc de Bourgogne, en profitèrent pour mettre la main sur le pouvoir. On fit entendre à Valentine que justice pourrait enfin lui être rendue. Elle fit son entrée à Paris le 28 août avec le même cortège funèbre, « en une litière couverte de noir à IIII chevaux couverts de draps noirs... accompagnez de plusieurs charrios noirs pleins de dames et femmes⁽¹⁾ ». Toute sa maison était là pour faire figure. Le 3 septembre, elle demanda que jour lui fut assigné pour réfuter les calomnies de Jean Petit. Son fils aîné, le duc Charles, arriva avec 300 chevaliers pour assister à la cérémonie. C'est le 11 septembre, devant une assistance imposante où figuraient les princes qui avaient écouté Jean Petit et la reine, que fut prononcé par l'abbé de Cerisi⁽²⁾ le discours de réhabilitation, verbeux et surchargé, mais vraiment éloquent et émouvant. Puis Guillaume Cousinot fit connaître les requêtes de la duchesse : c'était pour Jean sans Peur l'humiliation, l'aveu du crime, une rançon d'un million d'écus d'or, l'exil, et, s'il ne s'exécutait pas, la prison. A une noble fidélité pour le souvenir du duc d'Orléans, au souci pieux de son salut, s'ajoutaient déjà l'orgueil et l'ambition d'un parti. Après délibération, le conseil déclara que le frère du roi était entièrement justifié; quant aux requêtes, on

⁽¹⁾ Nicolas de Baye, *Journal*, éd. Tuetey, t. 1, p. 238.

⁽²⁾ M. Collas (p. 404) l'appelle Serizy, abbé de Saint-Fiacre. Il s'agit de Thomas, 27^e abbé de Cerisi. Le Religieux de saint Denis (t. IV, p. 92) a laissé son nom en blanc; Monstrelet (t. I,

p. 269) le fait abbé de Saint-Fiacre, qui n'était qu'un prieuré. Voir Du Monstier, *Neustria Pia*, p. 434; — *Gallia Christiana*, XI, 411; — Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. IV, n^o 1856, p. 158, et add. p. 743.

leur ferait prompt réponse. Quelques mesures préliminaires furent prises en effet, et quand Valentine rentra à Blois elle pouvait espérer qu'enfin justice serait faite. Ce fut pour elle une dernière déception. Vainqueur des Liégeois, plus redouté que jamais, Jean sans Peur revenait vers Paris. Toute procédure fut interrompue; la reine et les princes s'enfuirent. Au début de novembre 1408, tout espoir était perdu. Enfermée dans son château de Blois, Valentine tomba malade. Juvénal des Ursins dit que c'était « grand pitié d'ouyr avant sa mort ses regrets et ses complaints⁽¹⁾ ». On ne sait rien de plus sur ses derniers moments. Elle mourut le 4 décembre 1408 et fut déposée en l'église des Cordeliers de Blois. Sans doute en 1446, elle fut inhumée à côté de Louis d'Orléans aux Célestins de Paris.

On a représenté Valentine Visconti durant son court veuvage comme abîmée dans sa douleur, détachée de tout sauf de ses souvenirs. Ce désespoir se serait exprimé dans la célèbre devise : *Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien*. Cette devise fut-elle bien la sienne? On ne la trouve dans aucun texte contemporain, sur aucun objet lui ayant appartenu. C'est seulement en 1557, que Claude Paradin dans ses *Devises héroïques* prétendit qu'elle était « en plusieurs lieux dans l'église des Cordeliers de Blois, tant en la chapelle de ladite duchesse où elle git en sépulture de bronze que aussi par tout au-devant du chœur d'icelle église⁽²⁾ ». Brantôme dans son recueil *Des Dames* répète ce renseignement⁽³⁾. Or il est à remarquer que cette devise fut celle de Marie de Clèves, troisième duchesse d'Orléans. Elle figure en particulier sur un de ses manuscrits avec sa signature autographe⁽⁴⁾. Marie de Clèves fut également enterrée aux Cordeliers de Blois. La confusion est possible. Marie de Clèves a laissé deux ballades où se reflètent les mêmes sentiments que dans la devise qu'elle avait prise. Rien de semblable pour Valentine. Après l'assassinat, elle s'est montrée femme d'action ;

⁽¹⁾ Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*, collection Michaud et Poujoulat, t. II, p. 449.

⁽²⁾ *Les Devises héroïques*, in-8, Lyon, de Tournes, 1557, p. 91.

⁽³⁾ Brantôme, *Œuvres*, éd. L. Lallanne, t. VII, p. 350. Voir également Fr. le Maire, *Histoire et antiquités de la ville et duché d'Orléans*,

Orléans, 1645, p. 124. Cet auteur d'ailleurs n'apporte aucun détail précis et se contente de dire : « Les historiens rapportent ».

⁽⁴⁾ C'est un manuscrit du *Livre des Quatre Dames* d'Alain Chartier, Bibl. Nat. franç. 20 026. Marie de Clèves a écrit de sa main sur le folio de garde, *Rien ne m'est plus. Clèves*.

elle a réclamé justice avec tenacité; avec un empressement significatif, elle a mis les domaines d'Orléans en état de défense, prêté hommage, dirigé l'administration ducale. Aucune trace de découragement, de renoncement. A ses derniers moments, aucune résignation : elle mourut « de courroux et de deuil », disait Juvénal des Ursins; elle regrettait la vie, elle regrettait ses enfants⁽¹⁾. *Rien ne m'est plus*, apparaît ainsi comme un contresens, si on l'applique à Valentine Visconti. C'est à Marie de Clèves qu'il convient d'en laisser l'usage⁽²⁾, et c'est elle sans doute qui fit placer la devise dans l'église des Cordeliers, peut-être jusque sur le tombeau de Valentine.

A. COVILLE.

(*La fin à un prochain cahier.*)

UNE NOUVELLE THÉORIE DE L'HISTOIRE
DE L'ART BYZANTIN

THÉODORE SCHMITT. *Qu'est-ce que l'art byzantin?* (Ext. du *Vistnik Evropui*, messenger d'Europe, octobre 1912.) — *La « Renaissance » de la peinture byzantine au XIV^e siècle.* (Communication au XVI^e Congrès des Orientalistes, Extrait de la *Revue Archéologique*, Paris, E. Leroux, 1912, in-8°.)

PREMIER ARTICLE.

Le développement extraordinaire pris par l'art byzantin au xiv^e et au xv^e siècle, au moment même où les désastres politiques préparaient l'effondrement de l'empire grec, d'autre part l'aspect nouveau, et tout à fait différent de la tradition antérieure, que présentent des œuvres comme les mosaïques de Kahrié-Djami ou les peintures de Mistra, ont posé dans l'histoire de l'art un problème qui jusqu'ici n'a pas reçu de solution satisfaisante. La théorie de l'imitation occidentale, italienne, a été écartée par M. Diehl⁽³⁾; bien que l'art byzantin

⁽¹⁾ Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*, collection Michaud et Poujoulat, t. II, p. 449.

⁽²⁾ L. Delisle s'est prudemment gardé d'attribuer la devise à Valentine Visconti. Il se contente de remarquer que

Marie de Clèves-en fit usage, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. I, p. 104, 120, 121.

⁽³⁾ Diehl, *Études byzantines*, Paris, 1905. *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1910, p. 694-698.

n'ait pas toujours été aussi réfractaire qu'on le suppose à l'imitation des œuvres franques⁽¹⁾, il paraît aujourd'hui démontré que loin de demander des modèles aux trecentistes et aux quattrocentistes, les maîtres byzantins leur en ont au contraire fourni. La reviviscence soudaine de l'art chrétien de Syrie, défendue par M. Strzygowski⁽²⁾, n'est pas une hypothèse inadmissible, mais elle ne suffit pas à rendre compte des trouvailles véritablement nouvelles qui se glissent au milieu des vieilles compositions iconographiques; nous verrons plus tard quelle part il faut faire à cette hypothèse. Dans son *Manuel d'Art byzantin*, M. Diehl suppose que le talent plus souple et plus libre de certains miniaturistes du XII^e siècle a préparé la Renaissance artistique des Paléologues⁽³⁾, mais on peut se demander si un art comme la miniature, loin de fournir des directions au décor monumental, n'en est pas au contraire un simple reflet. Les lacunes considérables que présente la série des monuments byzantins bien datés, augmentent la difficulté du problème et pourtant un archéologue russe, M. Th. Schmitt, l'auteur de la belle monographie sur Kahrié-Djami⁽⁴⁾, vient d'en présenter une solution nouvelle qui fournit une explication non seulement du développement de l'art byzantin, mais même de ses rapports avec l'art occidental.

I

Pour M. Schmitt la prétendue « renaissance » du XIV^e siècle n'est en réalité qu'une décadence. Les mosaïques de Kahrié-Djami et les peintures de Mistra ne nous apparaissent comme une nouveauté que grâce à la confusion, voulue par leurs auteurs, de deux traditions artistiques différentes, qui jusque-là avaient vécu distinctes en donnant naissance à deux genres séparés : d'une part l'art profane, d'origine hellénistique, resté fidèle à l'emploi de la perspective

⁽¹⁾ L. Bréhier, *Nouvelles recherches sur l'histoire de la sculpture byzantine*, Paris, 1913, p. 29.

⁽²⁾ Strzygowski, *Die Miniaturen des serbischen Psalters*, Vienne, 1906. Cf. Bréhier, *Orient ou Byzance?* (*Revue Archéolog.*, 1906, 2). G. Millet,

Byzance et non l'Orient (*Revue Archéolog.*, 1908, 1).

⁽³⁾ Diehl, *Manuel d'art byzantin*, p. 599.

⁽⁴⁾ Schmitt, *Kahrié-Djami* (*Bulletin de l'Institut d'Archéologie russe de Constantinople*, X, 1906).

linéaire; d'autre part l'art religieux, oriental par ses caractères et familier avec la perspective inverse qui, au rebours de la première, diminue les objets placés au premier plan pour agrandir les lointains. Sur un même tableau, l'*Annonciation à Sainte-Anne* de Kharié-Djami, par exemple, on peut remarquer l'emploi simultanément des deux perspectives; bien d'autres exemples du même mélange pourraient être cités, soit à Kharié-Djami, soit à Mistra. Comment expliquer ces inadvertances, sinon par la confusion de deux méthodes d'esprit opposés? A Kharié-Djami, remarque M. Schmitt, les détails qui appartiennent au prototype syrien, aux fresques antérieures que le mosaïste prit pour modèle, sont traités d'après la perspective inverse; ceux que visiblement il ajouta de son cru obéissent aux lois de la perspective directe.

L'art byzantin, tout le monde le reconnaît, est sorti au v^e siècle de l'art hellénistique, mais la renaissance nationale de l'Orient au début du moyen âge n'a pas tardé à altérer la tradition antique et à donner à l'art l'aspect oriental, mésopotamien, syrien, égyptien qu'il présente au vi^e siècle. Pour M. Schmitt l'époque de Justinien marque l'apogée de cette invasion orientale; l'hellénisme, d'abord étouffé, s'est ressaisi; les empereurs iconoclastes, ennemis de l'art religieux, ont remis l'art hellénistique à la mode. Leurs efforts sont loin d'avoir été stériles et l'évolution de l'art byzantin a eu désormais le caractère d'une réaction hellénistique contre l'Orient. Deux écoles se sont formées, complètement indépendantes: l'art profane, connu surtout par la série des coffrets d'ivoire, a perpétué la tradition du décor hellénistique; l'art religieux au contraire est resté fidèle à son passé oriental. Puis, après la catastrophe de 1204, cette séparation cessa brusquement: au milieu des bouleversements qui agitèrent l'empire les anciennes traditions furent oubliées. Par suite de la situation instable de l'hellénisme il ne pouvait être question de créer du nouveau. « La cour et les grands voulaient de la peinture, mais les artistes de l'époque des Paléologues ne surent plus distinguer les styles selon les sujets et les lieux; ils agrémentèrent les vieux modèles orientaux de bribes d'art profane, ils mélangèrent les éléments hétérogènes d'une façon tout à fait inconsciente, ils créèrent de la sorte un nouvel art sans cohésion aucune dans les procédés et dans l'esthétique. » Sans l'avoir voulu ils préparèrent le

mouvement de la grande Renaissance, dont l'art religieux garda l'icographie orientale, mais revêtu du vêtement et du décor helléniques.

Telle est l'explication originale que M. Schmitt propose du développement de l'art byzantin. Quelles que soient les réserves que cette thèse soit destinée à appeler, il faut cependant lui reconnaître le mérite d'avoir mis en lumière un certain nombre de points importants. C'est ainsi que la confusion des traditions artistiques à l'époque des Paléologues paraît un fait certain que vient confirmer l'histoire de la sculpture : comme nous avons essayé de le montrer⁽¹⁾, l'ornement sculpté qu'on trouve à Mistra révèle une habileté incomparable, mais des hésitations sur le programme et les méthodes techniques : la sculpture champlevée s'y rencontre à côté des procédés anciens (sculpture à jour, sculpture au trépan) et l'on voit même apparaître dans une certaine mesure le modelage. Il est évident qu'une école qui vit ainsi de son passé ne saurait créer un grand art : l'habileté des maîtres n'est pas en cause, mais l'activité créatrice semble leur faire défaut⁽²⁾.

De même M. Schmitt a bien observé le mouvement de réaction hellénistique qui, pendant les XI^e et XII^e siècles, s'efforça de soustraire l'art byzantin à l'influence orientale. Ce sont les maîtres italiens en effet qui ont poussé ce développement jusqu'à ses dernières conséquences, mais peut-être ne faut-il pas oublier qu'entre l'art byzantin et la Renaissance s'interposent les influences gothiques qui ramènèrent dans les compositions le naturalisme.

Et pourtant, malgré ces mérites incontestables, l'hypothèse de M. Schmitt ne saurait être admise complètement. Il y a bien eu dans l'art byzantin un double courant, mais ce n'est pas celui qu'il indique. Au lieu d'opposer ainsi l'art profane à l'art religieux, c'est d'art aristocratique et d'art populaire qu'il faudrait parler. Ces deux tendances, ainsi qu'on l'a montré souvent⁽³⁾, sont absolument distinctes dans l'art byzantin : il se peut que ce soit de leur mélange qu'ait résulté l'art, nouveau dans son esprit, mais disparate dans sa forme, des derniers temps de l'empire byzantin.

⁽¹⁾ *Nouvelles Recherches sur la sculpture byzantine*, p. 48-61.

⁽²⁾ Cette observation s'applique exclusivement à la sculpture.

⁽³⁾ Cf. Bertaux, *La Part de Byzance dans l'art byzantin* (*Journal des Savants*, avril et juillet 1911, p. 164-175 et 304-314).

II

Tout d'abord il n'est pas exact que l'art profane et l'art religieux soient séparés par un fossé aussi profond que le veut M. Schmitt. En réalité ils se pénètrent mutuellement. Bien qu'ils soient plus rares que les compositions religieuses, les monuments profanes qui nous sont parvenus, ivoires, miniatures, bas-reliefs, portraits, sont instructifs à cet égard. Que les édifices civils, palais impériaux ou privés aient été ornés de motifs religieux, c'est ce qu'il est inutile de s'attarder à démontrer. Les scènes purement profanes, les représentations de bataille, les portraits, les sujets mythologiques même devaient se trouver au milieu des compositions religieuses, comme au palais de Digénis Akritas où les exploits de Samson et de David faisaient face à ceux d'Achille et de Bellérophon⁽¹⁾, comme dans le palais décrit par Meliteniotes où l'on voyait Héraklès au milieu des héros bibliques⁽²⁾.

Dans certaines circonstances même l'art profane copiait simplement l'art religieux. Les portraits impériaux qui nous sont conservés dans les miniatures reproduisent, il n'est pas en doute, des peintures monumentales. Or nous y voyons parfois l'empereur dans toute sa gloire avec la même attitude que celle des Christ de majesté qui ornaient les églises. Un type d'« empereur de majesté » s'était donc formé à l'imitation de l'iconographie religieuse et il suffit pour s'en convaincre de considérer le portrait de Basile II que nous a conservé le psautier du x^e siècle de la Marcienne⁽³⁾. Debout sur une estrade gemmée, vêtu d'une tunique de pourpre violette sur laquelle tranche la cuirasse d'or, chaussé des bottes d'écarlate, le nimbe autour de la tête, il apparaît sur un fond d'or, tenant la lance d'une main et la garde de son épée de l'autre. A ses pieds, sont prosternés les hauts dignitaires. Dans un arc-en-ciel se voit le buste du Christ tenant une couronne; un ange maintient le diadème qui ceint la tête impériale, tandis qu'un autre redresse sa lance. Six petits bustes dans des médaillons représentent peut-être les princes de la famille

(1) Digénis Akritas, VII, 62-101 *manuscripts*, XIX (2), p. 98. •
(édit. Legrand, Paris, 1902).

(3) Reproduit par Schlumberger,
(2) Edit. Miller, *Notes et Extraits des Nicéphore Phocas*, p. 304.

impériale. Cette miniature, qui reproduit sans doute une des compositions exécutées sur les murs du Palais Sacré, semble être l'interprétation figurée des termes emphatiques avec lesquels Constantin Porphyrogénète dépeint à son fils la majesté impériale⁽¹⁾ : « Le Tout-Puissant te couvrira comme un bouclier.... Il conduira tes pas et te placera sur une base inébranlable, Ton trône sera devant lui comme le soleil et ses yeux seront fixés sur toi,... car lui-même t'a élu. » Les portraits de ce genre sont fréquents dans l'art byzantin ; ils prouvent que l'art religieux a été mis à contribution pour rehausser le prestige de la majesté impériale.

Il est facile de montrer en revanche tout ce que l'art religieux lui-même doit à l'art profane. Il lui a emprunté les somptueux costumes civils ou militaires dont sont revêtus les dignitaires et les milices de la cour céleste, image fidèle de la hiérarchie impériale. L'anachronisme des costumes, exception faite pour les draperies hellénistiques du Christ, des apôtres et des prophètes, règne en maître dans l'art byzantin et c'est l'iconographie religieuse qui nous a conservé le meilleur répertoire que nous possédions des modes byzantines.

Mais surtout ce sont les types et les attitudes des figures de l'art religieux qui dénotent l'étude réfléchie des modèles hellénistiques de l'art profane. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à la belle analyse que M. G. Millet a donnée des mosaïques de Daphni⁽²⁾. On y voit comment on peut classer dans des catégories assez peu nombreuses les divers modèles d'attitudes, de draperies, de figures, de compositions qui sont des interprétations plus ou moins fidèles de l'art antique. Les quelques édifices qui ornent certaines scènes proviennent de la même source. Enfin certains personnages épisodiques des compositions religieuses sont de purs emprunts à la mythologie païenne qui s'épanouit sur les coffrets d'ivoire profane. Il suffit de rappeler les gracieuses figures allégoriques qui accompagnent David sur les miniatures du psautier 139 de la Bibliothèque nationale ; c'est de même la figure classique du « Fleuve » antique qui a donné le Jourdain dans le Baptême du Christ et le type de l'Hadès dans la scène de la Descente aux Limbes.

⁽¹⁾ Constant. Porph., *De administ. imp.*, chap. 1.

⁽²⁾ Millet, *Daphni*, Paris, 1899, p. 104 et suiv.

Quelques monuments curieux expriment d'une manière plus éclatante encore cette alliance intime du profane et du sacré. Toute une série de manuscrits des homélies de saint Grégoire de Nazianze exécutés du ix^e au xii^e siècle nous montrent à côté de peintures religieuses de nombreuses scènes mythologiques. A côté de Zeus habillé en basileus byzantin, on y trouve un grand nombre de copies fidèles de l'art antique⁽¹⁾. De même sur le coffret d'ivoire de Darmstadt, orné de scènes de la Genèse, le dieu Ploutos est assis entre Adam et Ève représentés au début de l'existence de travail à laquelle ils viennent d'être condamnés⁽²⁾.

Bien plus, à côté de cet élément profane d'origine hellénistique, il en est un autre qui est dû à l'imitation de l'art oriental et même, comme on l'a montré, à l'art musulman⁽³⁾. C'est à tort que M. Schmitt représente le développement de l'art byzantin, à partir du vi^e siècle, comme un détachement progressif et continu de l'art oriental. L'Orient a eu au contraire à Byzance des retours offensifs et nous pouvons en saisir un, très bien caractérisé à la fin de la période iconoclaste. Sur la foi de quelques textes on a voulu faire des empereurs iconoclastes les champions de l'art hellénistique. Il est exact que le décor exécuté par ordre de Constantin V dans certaines églises devait appartenir à cette tradition, mais peut-on en dire autant des œuvres dues à l'initiative de Théophile, qui avait une telle admiration pour l'art arabe qu'il fit relever, pour s'en inspirer dans ses constructions, les plans des palais de Bagdad? D'un siècle à l'autre la mode avait changé et l'orientalisme avait envahi de nouveau l'art byzantin. On peut saisir ses traces sur les plaques sculptées d'animaux fantastiques, empruntés à la faune des étoffes précieuses qui décorent des églises du ix^e siècle comme Skripiou en Béotie⁽⁴⁾, ou sur celles qui ont été rapportées sur les murs de la Petite Métropole à Athènes⁽⁵⁾. Il ne faut chercher aucun symbolisme religieux dans ces aigles enlevant des lièvres, dans ces sphinx, dans ces lions affrontés autour

(1) Diehl, *Manuel d'art byzantin, sculpture byzantine*, p. 39. p. 583 et suiv.

(2) Schlumberger, *L'Épopée byzantine*, I, p. 184.

(3) Strzygowski, *Amida*, p. 371. L. Bréhier, *Études sur l'histoire de la*

(4) Strzygowski, *Inedita der Architektur und Plastik aus der Zeit Basilios I. Byzant. Zeit.*, III, 1-16.

(5) L. Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine*, p. 37 et suiv.

de l'arbre de vie. C'est de l'art profane, purement décoratif et employé pourtant au décor des monuments sacrés. Les inscriptions coufiques elles-mêmes sont mises à contribution pour orner les églises; elles se montrent sur des corniches de Daphni, sur le tombeau de l'empereur Romain II (959-963) à Saint-Luc en Phocide, sur une plaque sculptée du musée d'Athènes. En un mot, qu'il s'agisse de tradition hellénistique ou d'art musulman, les motifs profanes se mêlent librement à la décoration religieuse. Aucune barrière infranchissable ne sépare ces deux tendances qui représentent deux aspects d'une même école, celle de l'art aristocratique ou de l'art impérial, comme on voudra l'appeler.

Il est d'ailleurs exact que, si l'Orient a importé ses procédés techniques à Constantinople, le style est resté dans une large mesure tout hellénique. Il est impossible que la renaissance des études classiques qui commença au xi^e siècle n'ait pas eu une certaine action sur le développement de l'art, même religieux; il n'est pas indifférent de remarquer que les membres du haut clergé étaient presque tous des humanistes, qu'un métropolitain de Serrès, Nicetas Serronios (fin du xi^e siècle) composait un opuscule sur « les épithètes des dieux et des déesses » et qu'un autre évêque, Eustathe de Thessalonique (mort en 1194), étant diacre à Sainte-Sophie, avait écrit ses commentaires de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. C'est sans doute à l'action de ces prélats lettrés, à la fois humanistes et théologiens, que l'on doit le caractère tout intellectuel et un peu abstrait des compositions du xi^e et du xii^e siècles. C'est à eux que l'on doit cette sobriété toute classique, dans les gestes, dans les attitudes, dans les accessoires qui forment autour des figures un cadre tout schématique. La décoration de l'église est alors empreinte de la pompe et de la majesté qui règne dans l'éloquence officielle, dans les homélies comme dans les panégyriques. Ce qu'on appelle avec raison l'âge d'or de l'art byzantin est donc la manifestation d'une alliance intime entre les subtils théologiens, chargés de déterminer l'ordre des compositions religieuses, et les humanistes, épris d'antiquité classique; c'est de cette union qu'est né l'art aristocratique, tel qu'il est représenté dans les grandes compositions de Daphni, de Saint-Luc, de la Nea Moni de Chio et aussi de Venise, de Palerme, de Kiev.

III

Mais cet art officiel, parure des palais impériaux et des grandes églises, exigeait l'emploi de techniques coûteuses et de maîtres consommés. Aussi en face de lui, à la portée des ressources plus humbles, s'est développé un art monastique et populaire d'un esprit tout différent. Ses compositions n'ont pas le caractère abstrait et presque schématique des productions officielles; leurs auteurs se soucient bien moins du sens théologique des scènes que de l'élément dramatique qui s'en dégage et c'est pour cette raison qu'au fond uniforme ils substituent de vrais paysages qui les replacent dans leur cadre réel. Sur une miniature du rouleau de Josué, représentant la réception des envoyés de Gabaon, le mont Galgal est figuré par une jeune femme portant une corne d'abondance : dans l'Octateuque du Sérail (xii^e siècle), qui reproduit cette composition, la figure a disparu et à sa place une énorme montagne forme le fond du tableau. Ainsi qu'il arrive toujours dans l'art religieux une leçon se dégage de ces scènes dont la succession forme comme une homélie figurée, mais ce n'est pas sur le raisonnement, c'est sur le sentiment que l'art populaire cherche à agir; il veut en même temps émouvoir et charmer : parfois même il se contente de raconter.

Nous connaissons cet art par un ensemble de fresques qui ornent les églises rupestres et les grottes d'ermitages où se retiraient les moines basiliens d'Italie méridionale et de Cappadoce; quelques églises, par exemple le narthex de Sainte-Sophie de Kiew, en ont conservé des spécimens; enfin il faut ajouter à ce témoignage celui d'un certain nombre de manuscrits à miniatures où s'affirment les tendances monastiques et dont le psautier Chlondof est le plus célèbre.

Les procédés familiers de cet art forment un véritable contraste avec ceux de l'art officiel. A des techniques moins coûteuses (emploi de la fresque pour les décorations murales, exclusion des fonds d'or dans les manuscrits) s'allient la liberté du style, des hardiesses inconnues à l'art officiel et des procédés d'une allure quelque peu enfantine. Il n'est plus question de la perspective linéaire, mais pour représenter des foules on superpose parfois plusieurs rangées

de têtes. Comme à Kahrié-Djami la perspective inverse est employée fréquemment⁽¹⁾ et, lorsqu'il s'agit de représenter l'intérieur d'une maison, l'artiste n'hésite pas à défoncer le toit ou à supprimer les murs.

La différence entre les deux écoles éclate surtout dans l'iconographie religieuse. Celle de l'art populaire n'a pas la rigueur et l'ordonnance systématique de l'iconographie officielle. Plus narrative que symbolique, elle aime volontiers l'anecdote, le détail pittoresque qui rend une scène touchante ou excite la curiosité du spectateur. Elle a un goût très vif pour les sources apocryphes et en particulier pour celles qui ont trait à la jeunesse de la Vierge. Il est vrai que jusqu'ici les grottes de Cappadoce n'ont révélé aucun cycle de la vie de Marie qui soit comparable à l'ensemble de Kahrié-Djami, mais des manuscrits d'origine monastique, illustrés au XI^e et au XII^e siècle, en fournissent déjà des exemples remarquables : tels sont les deux manuscrits des Homélies du Moine Jacques (Vatic. graec. 162-Paris. graec. 1208) et celui de Moscou (Bibliot. Synod, 429) qui offrent une illustration complète des versets de l'hymne Akathistos comparable à celle qu'on trouve au XIV^e siècle dans les églises de Mistra⁽²⁾.

Les figures de saints, accompagnées souvent des portraits des donateurs qui les ont fait exécuter, occupent une place importante aussi bien dans les grottes de Cappadoce que dans celles de la Calabre et de la Terre d'Otrante⁽³⁾. Les grandes églises étaient évidemment inaccessibles à ces témoignages de dévotion privée qui étaient au contraire admis volontiers dans les chapelles monastiques. En outre des épisodes de la vie des saints se voyaient parfois à côté de leurs figures : c'est ainsi que la vie de saint Siméon Stylite se déroule sur les parois de la grotte de Zilve (Cappadoce)⁽⁴⁾ et que saint Georges et saint Démétrius à cheval, perçant le dragon, se trouvent à la fois en Italie et en Cappadoce⁽⁵⁾.

(1) De Jerphanion, *Revue Archéologique*, 1912, 2, 246, fig. 3.

(2) Millet, *Monuments byzantins de Mistra*, Paris, 1910, pl. 151.

(3) Diehl, *Art byzantin dans l'Italie méridionale*. Grégoire, *Bullet. de Correspond. Hellén.*, 1909, p. 101.

(4) De Jerphanion, *Comptes rendus des Séances, Acad. des Inscript.*, 1912, p. 321.

(5) Chapelle de l'Ascension à Gueuremé, *Rev. Archéolog.*, 1908, 2, p. 23. Crypte de Saint-Blaise près Brindisi (Diehl, p. 61).

L'anachronisme du costume qui règne déjà dans l'art officiel est encore plus marqué dans l'art populaire où elle s'applique à la personne du Christ lui-même, qui apparaît à Elmaly-Kilisse vêtu du costume impérial, tel qu'il se montrera au tympan des portails romans du XII^e siècle⁽¹⁾. C'est peut-être aussi en Cappadoce que, dans la Divine Liturgie, le Christ est représenté pour la première fois avec le costume épiscopal au lieu des draperies traditionnelles qui le couvrent encore à Sainte-Sophie de Kiew et à Serrès; c'est ainsi qu'il figurera au XIV^e siècle dans les églises de Mistra.

Les tendances de cet art monastique se manifestent surtout dans le développement qu'il accorde aux épisodes les plus douloureux de la Passion, exclus de l'art officiel. Dans les grandes églises, à Daphni, à Saint-Luc la Crucifixion et l'Anastasis suffisaient à figurer la Mort et la Résurrection du Christ : encore le Sauveur était-il montré vivant sur la croix et à ses côtés la Vierge et saint Jean étaient les seuls témoins de son supplice. Aucun détail pittoresque ne venait distraire l'attention et obscurcir l'intelligence du dogme. Plusieurs églises rupestres de Cappadoce au contraire ne possèdent pas moins de cinq tableaux consacrés aux derniers moments du Christ : à Jésus enchaîné et portant sa croix succèdent la Crucifixion, la Déposition de croix qui apparaît aussi dans certains manuscrits⁽²⁾, la Mise au tombeau et le vieux motif, remplacé dans l'art officiel par l'Anastasis, de la visite des Saintes Femmes au sépulcre⁽³⁾. La Crucifixion n'a plus le caractère abstrait qu'elle présente à Daphni, mais dès le X^e siècle à Togale elle est traitée d'une manière historique au milieu de son paysage réel, avec des groupes de personnages autour de la croix, tandis qu'au fond les rochers s'entr'ouvrent et que le voile du Temple se déchire. De même la fresque de Sainte-Sophie de Kiew, avec ses groupes pittoresques de personnages vêtus du costume du XI^e siècle, rappelle les Crucifixions des ivoires carolingiens beaucoup plus que celles de l'art officiel.

Procédés, style, inspiration, tout distingue donc cette école

⁽¹⁾ Portail de Moissac. De même à Hemsbey-Kilisse (Grégoire, *op. cit.*).

⁽²⁾ Psautier de Mélisende, Brit. Mus., XII^e siècle. Dalton, *Byzantine Art*, p. 661.

⁽³⁾ Togale et Tchaouch-In (X^e siècle); de Jerphanion, *Rev. Archéolog.*, 1912, 2, p. 251. Chapelle de l'Ascension à Gueuremé, *Revue Archéolog.*, 1908, 2, p. 26.

monastique et populaire de l'école aristocratique et théologique. Sans doute ces deux conceptions de l'art religieux n'étaient pas séparées par une barrière infranchissable. L'art populaire a cherché souvent à copier l'art officiel, à reproduire dans les salles restreintes des chapelles rupestres toute la décoration d'une grande église avec ses figures et son cycle liturgique; mais dans les grottes italiennes ou cappadociennes l'ordre est moins rigoureux que dans les églises, et, dans la série des épisodes, nombreuses sont les variantes, les interpolations et surtout les gloses. D'autre part l'art officiel lui-même a puisé parfois aux mêmes sources que l'art populaire. Des cycles de la vie de la Vierge, interprétée d'après les apocryphes, existent à Daphni et à Palerme, à la Martorana, mais il faut remarquer qu'ils se trouvent dans le narthex, c'est-à-dire en marge de la décoration officielle du sanctuaire. Il y a donc eu des points de contact entre les deux écoles; elles ne se sont pourtant pas confondues et jusqu'au xiv^e siècle chacune d'elles a conservé son indépendance.

L. BRÉHIER

(La fin à un prochain cahier.)

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE ITALIENNE D'ARCHÉOLOGIE D'ATHÈNES EN 1913.

M. L. Pernier, directeur de l'école italienne d'Athènes a bien voulu nous envoyer la note suivante sur les travaux accomplis au cours de l'année passée par ses pensionnaires. Nous l'en remercions ici :

« I lavori della nostra Scuola nel 1913 sono stati i seguenti :

« 1^o Breve ricognizione archeologica con saggio di scavo nell'isola di Rodi e propriamente lungo la costa occidentale da Rodi a Siàna, nei territori di Jalysos e Kamiros.

« Lo scopo era di raccogliere dati topografici intorno alle due suddette città, studiare specialmente il problema della ubicazione di Kamiros in

rapporto ai grandi avanzi monumentali che si trovano nella regione di Siàna (presso Haghios Phokàs) e formarsi un'idea intorno alla disposizione delle tombe delle celebri necropoli di Jalysos e Kamiros, delle quali si conoscono bene le suppellettili, ma quasi affatto le circostanze del ritrovamento.

« Il Dott. Poro, più particolarmente incaricato di tali lavori, ha rintracciato sparse rovine di povere abitazioni di epoca abbastanza tarda sulle pendici a nord dell'acropoli attribuita a Kamiros e invece, così a nord come a sud, a non grande distanza dall'acropoli, ha scoperto tombe di età geometrica e protogreca. Notevoli due tombe a ziro decorato con dei rilievi del tipo già noto per gli esemplari che si conservano al Museo di Londra e pel frammento pubblicato in B. S. A. XII. 1905-06, p. 71. Altre tombe di cui alcune micenee, altre geometriche, ma tutte abbastanza povere di suppellettili, si sono scoperte presso i villaggi di Kalavarda e di Villanova. Inoltre il Dott. Porro ha raccolto varie iscrizioni venute alla luce nei lavori edilizi della città di Rodi e molti bolli d'anfore con numerose varietà di tipi. Tali lavori si sono fatti nei mesi di Marzo e Aprile del 1913.

« 2° Nella prima settimana di Giugno sono stati ripresi gli scavi di Gortina in Creta, scavi cui la nostra scuola aveva già atteso nel 1911 e nel 1912 e che quest'anno sono durati fino al 15 Agosto. Li hanno eseguiti insieme al sottoscritto i Dott. Oliverio e Pace. Il programma, consisteva nel continuare e ampliare la esplorazione dei più importanti edifici e delle più notevoli località della vasta Metropoli. I lavori si possono riassumere così :

« a) Anzitutto nel quartiere del Pythion si è completato lo scavo e la sistemazione di una fontana pubblica monumentale o *ninfeo*, decorato con colonne e statue, eretto all'epoca imperiale e restaurato nell'età bizantina.

« b) Nello stesso quartiere del Pythion, ad est del tempio di Apollo, si è proseguito lo scavo del cosiddetto *Pretorio* (o anche Basilica) di cui è venuta in luce l'ala di un portico e molti vani adiacenti con statue ed iscrizioni in onore dei Magistrati romani della Provincia di Creta e Cirene. Anche questo edificio, di epoca imperiale, fu restaurato più volte nei tempi bizantini. Notevole il ritrovamento di un nuovo cippo posto in onore degli Imperatori Graziano, Valentiniano e Teodosio all'ingresso del *καὶνὸν παραπύριον*.

« c) Sempre nel quartiere del Pythion, a nord del tempio di Apollo, il Dott. Oliverio ha scoperto un *santuario dedicato a Iside, Serapide e agli Dei venerati nello stesso tempio* (θεοὶ σὺνυψατοί). Il sacello rettangolare con ingresso a ovest con grande iscrizione dedicatoria incisa sull'architrave della porta, con cripta per le iniziazioni sul lato meridionale, data dall'epoca dei Flavi. La dedicante è Flavia Filyra. Nell'interno, oltre a una statua muliebre,

forse della dedicante, si sono scoperte bellissime statue in marmo intiere grandi più del vero, di eccellente fattura, rappresentanti Iside e Serapide. V'erà pure una statua acefala di Mercurio corrispondente forse ad Anubi e molti voti in terra cotta, pietra e altri materiali.

« *d*) Infine nel quartiere dell'antica agorà presso il fiume Letèo si è quasi completato lo scavo dell'edificio della grande iscrizione che è un *odeum*. Lo scavo è stato reso possibile dalla deviazione (effettuata solo quest'anno) del corso d'acqua il quale da un molino andava a irrigare i campi passando sopra all'*odeum*.

« L'*odeum* è notevole perchè non fu edificato come tale da principio, ma adattato in epoca romana entro un edificio circolare alquanto più antico. Si sono trovati nuovi ma piccolissimi frammenti delle iscrizioni arcaiche delle Leggi, un blocco con iscrizione frammentaria forse della fine del V° secolo a. C., una stele marmorea scolpita. »

LUIGI PERNIER.

ANNUAIRE DE L'INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS

Dans l'Annuaire de l'*Institut d'estudis Catalans* 1911-1912, qui vient de paraître, il faut signaler une publication importante de notre école française de Madrid, qui lui fera honneur : le recueil de toutes les sculptures antiques du *Conventus Tarraconensis* par M. Albertini. Les sculptures — et par ce mot il faut entendre même des fragments architectoniques — sont classées suivant leur provenance, l'ordre adopté étant à peu près celui qu'a suivi Hübner dans le *Corpus inscriptionum latinarum*. De bonnes représentations en simili-gravures accompagnent la description sommaire de chaque monument. C'est le début d'une série de chapitres semblables, dont l'ensemble constituera un corpus des monuments figurés de la péninsule hispanique.

R. G.

LA COMMÉMORATION DE ROGER BACON EN 1914.

En 1848, Victor Cousin analysait, dans le *Journal des Savants*, un manuscrit de la Bibliothèque de Douai qui contenait, avec des fragments de l'*Opus majus* et de l'*Opus minus*, l'*Opus tertium*. Il soutenait que l'*Opus majus* a une septième partie, qui traite de la morale, et que Samuel Jebb l'a

supprimée, purement et simplement, dans son édition de 1733. Avec toute l'énergie persuasive dont il était coutumier, Victor Cousin demandait qu'on examinât le manuscrit de Dublin pour vérifier et combler cette lacune. Quand John Kell Ingram eut établi en 1858 que le manuscrit de Dublin a bien été utilisé par Samuel Jebb et qu'il contient une septième partie beaucoup plus étendue qu'aucune des six autres, 92 pages sur 498, ce fut encore dans le *Journal des Savants* que Victor Cousin signala la brochure d'Ingram. Il y analysait, en même temps, un manuscrit d'Amiens où l'on trouve des commentaires de Roger Bacon sur la *Physique* d'Aristote, sur sa *Métaphysique*, sur le *Traité des Plantes*, peut-être sur le *Traité des Causes*.

En juillet 1905, le *Journal des Savants* donnait, sous la signature de l'auteur de la présente note, un article où étaient résumés les résultats des recherches entreprises sur les publications relatives à Roger Bacon. On signalait tout ce que les travaux de Bridges, de Gasquet, suivant ceux de Brewer et d'Émile Charles, nous avaient apporté de documents nouveaux sur l'œuvre et la vie de Roger Bacon. C'est pourquoi on demandait qu'on procédât au recensement de tous les manuscrits, qu'on prît une copie de chacun d'eux, qu'on vérifiât les parties communes déjà signalées dans un certain nombre d'entre eux et qu'on les remplaçât pour chacun dans le contexte qui lui est spécial.

Quand un Comité eut été formé en Angleterre pour commémorer Roger Bacon et lui élever une statue en 1914, c'est encore dans le *Journal des Savants*, qu'en septembre et en octobre 1912, on publia un article, *Pour une future édition des œuvres de Roger Bacon*, où l'on montrait que la meilleure manière d'honorer Roger Bacon, c'était de donner une édition complète de ses œuvres. On justifiait cette affirmation par un certain nombre d'extraits empruntés aux manuscrits déjà publiés ou même à ceux qui sont encore inédits et l'on indiquait la manière dont l'édition peut être conçue.

Les articles et le volume dans lequel ils furent réunis⁽¹⁾ furent envoyés au Comité auquel ont été adressés ensuite les éclaircissements nécessaires. Il semble bien que tous les arguments ainsi réunis l'ont persuadé, car il a nommé une Commission de publication (*Editorial Committee*) composée de trois membres : MM. Gilson, du British Museum, F. Madan, de la Bodléienne et A. G. Little, auxquels j'ai été adjoint comme membre correspondant étranger.

La Commémoration sera tenue en juillet 1914, à Oxford. Un volume

⁽¹⁾ *Essais sur l'histoire générale et logies médiévales*, Paris, Alcan, 1913, comparée des philosophies et des théo- chap. x, p. 209-232.

d'Essais, portant sur les divers aspects de la vie et de l'œuvre de Roger Bacon, sera publié et envoyé aux souscripteurs.

Des dispositions ont été prises pour éditer les écrits de Roger Bacon, aussitôt que des fonds auront été réunis. Un premier volume donnera le traité et le commentaire inédits de Roger Bacon sur le Secret des Secrets du Pseudo-Aristote; un second, des traités médicaux, entre autres celui qui porte sur les moyens de retarder les accidents de la vieillesse, édités par MM. Withington et A. G. Little. Ensuite viendront d'autres volumes contenant l'*Opus tertium*, dont quelques fragments ont été imprimés en 1859 par Brewer, en 1909 par Duhem, en 1912 par A. G. Little, les *Quæstiones* sur la *Physique* et la *Métaphysique* d'Aristote et sur le *Traité des végétaux*, peut-être même le *Computus Naturalium*. Enfin on préparera des éditions nouvelles et critiques de l'*Opus majus*, du fragmentaire *Opus minus*, des traités moins importants, de *Naturis metallorum*, *Tractatus trium verborum*, etc. L'examen des manuscrits, dans les diverses contrées, sera fait par des hommes compétents. Mais il sera impossible d'accomplir ce programme, si le Comité ne réussit pas à obtenir l'aide d'une *Société* qui pourrait être fondée en l'honneur de Roger Bacon, à l'occasion de la Commémoration qui aura lieu pour le septième centenaire.

Par ses recherches sur l'exégèse et la théologie, sur la métaphysique et la morale, Roger Bacon intéresse l'Académie des Sciences morales et politiques; par celles qui portent sur les diverses sciences et la méthode scientifique, il ressort à l'Académie des Sciences; enfin par celles qui ont pour objet le grec et l'arabe, l'hébreu et le chaldéen, il relève de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. C'est pourquoi il a semblé qu'il convenait d'indiquer, dans le *Journal des Savants*, la Commémoration et la publication complète qui peut en être la conséquence.

FRANÇOIS PICAUVET.

LIVRES NOUVEAUX.

F. RODOCANACHI. *Les Monuments de Rome après la chute de l'Empire*, in-4°. — Paris, Hachette, 1914.

Le livre de M. Rodocanachi contient deux parties. Dans la première (chap. I à IX), l'auteur nous montre les dangers qu'ont courus les monuments de la Rome antique depuis la

chute de l'Empire romain jusqu'aux temps modernes; il énumère tous les ennemis qu'ils rencontrèrent depuis les Barbares comme Alaric, Vitigès et Totila, jusqu'aux chauxfourniers, jusqu'aux Barberini. Ce sont là des faits qui étaient, à la vérité, assez connus, mais qu'il n'était pas inutile de ras-

sembler brièvement comme introduction à ce qui suit. La deuxième partie traite en détail de quelques monuments particulièrement importants, le mausolée d'Auguste, le Panthéon, le Colisée, certains arcs de triomphe, la basilique de Constantin, les thermes de Dioclétien, d'autres encore. Pour chacun d'eux l'auteur indique les vicissitudes par lesquelles il a passé, les dommages qu'il a eu à subir, les efforts qu'on a faits pour le détruire ou le conserver. De nombreux extraits de récits contemporains ou de pièces officielles du temps sont cités à l'appui des faits énoncés, soit dans le texte même, soit dans les notes. On trouvera dans ces chapitres beaucoup de choses utiles pour les archéologues, beaucoup de détails piquants pour les lecteurs, le tout appuyé par une série de documents. L'illustration est également intéressante; elle se compose d'une cinquantaine de planches d'après des estampes ou des gravures anciennes; on aurait pu les multiplier encore car, pour l'histoire des monuments de Rome, rien ne vaut ce genre de renseignements. Sous une forme plus développée, plus luxueuse, et non moins attachante, ce livre fait le pendant du volume que M. Lanciani a publié en 1899 sous le titre de *The destruction of ancient Rome*.

R. CAGNAT.

W. M. FLINDERS PETRIE. *Egypt and Israël*, 3^e édit. Un vol. in-12, 150 p. et 54 figures. — Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1912.

L'apparition d'une troisième édition, à si peu de temps de la première, atteste assez le succès de ce petit livre. Une note de quelques lignes en tête du volume est la seule addition

au texte primitif. L'auteur y rappelle que s'il s'écarte bien souvent des résultats admis à l'ordinaire par la critique, il s'appuie sur des faits dont on n'a pas fait état jusqu'ici. Il cite, comme principaux exemples, la triple rédaction des Juges, les allusions persanes dans les livres hermétiques, et l'économie de certains passages des Évangiles.

Le contenu du volume a été analysé lors de la première édition. Je ne rappelle donc que pour mémoire l'intitulé des chapitres : Abraham, prince-pasteur; Israël en Égypte; l'Exode; les Juges; la Monarchie; la Captivité; le triomphe d'Israël en Égypte; les précurseurs du Christianisme; la formation des Évangiles; l'Égypte et le Christianisme.

Il ne peut être question de reprocher à Petrie de n'avoir pas tenu compte des modifications nécessaires, puisqu'il ne s'agit que d'une pure et simple réimpression. Je crois cependant qu'il aurait dû, dans sa bibliographie, ajouter quelques publications. Ainsi pour la route de l'Exode, la très importante découverte de Daressy, parue en 1912 dans *le Sphinx* s'imposait. Pour la question de l'*Agapé*, les récentes contributions de Box et de Thayer ne sauraient être passées sous silence.

Sur le fond même des questions si multiples soulevées par ce petit résumé, on ne saurait hasarder en un bref compte rendu la moindre discussion. Quand un pareil sujet est comprimé en cent cinquante pages, on ne s'attend pas à y trouver la démonstration justifiée par l'appareil critique de rigueur dans les grands ouvrages réservés aux spécialistes. Des essais de références ou de notes explicatives, eussent-elles doublé le

volume, n'auraient jamais été que dérisoires. Sachons donc très grand gré à l'auteur de n'avoir pas voulu abuser son public avec un trompe-l'œil, et de n'avoir pas voulu placer une seule note au bas des pages.

Ses confrères en égyptologie n'auront pas de peine à constater l'inégalité entre les divers chapitres, qui devait forcément résulter du passé scientifique de l'auteur. Les 72 numéros qui coupent en petites sections les dix chapitres du volume sont tour à tour, de la vulgarisation sans plus — quelquefois même un peu en retard sur les dernières publications — ou au contraire d'excellents résumés du dernier état des découvertes. C'est suivant qu'il s'agit d'Israël considéré exclusivement pour lui-même, ou que l'Égypte reprend la première place.

Dans la seconde de ces deux alternatives, l'auteur retrouve toute la supériorité que lui ont donnée, au prix d'un labeur incessant, plus de trente ans passés à parcourir et à fouiller le monde de la vieille Égypte. Je n'en veux pour exemple, et dès les premières pages, que ce qu'il dit de la civilisation des Hyksos à Tell Yaoudieh, les observations sur les mœurs des Bédouins du Sinaï ou de Goshen, sur la fabrication des briques et sur les sanctuaires du Sinaï. Cette fermeté et cette précision contrastent parfois un peu trop vivement avec certaines sections telles que celles qui traitent des Juges ou de la Captivité. Les pages consacrées, à la fin de l'ouvrage, aux *logia* de l'Égypte, au *nucleus* des Évangiles et à la formation de ceux-ci n'ont certainement la prétention ni de découvrir de nouvelles positions ni de justifier les anciennes. Il en est évidemment de même pour ce qui a trait aux origines du monasticisme et à la

diffusion par l'Isis-Horus du culte méditerranéen de la Vierge et de l'Enfant Divin. Mais il convient de se rappeler à quel public s'adresse *Egypt and Israël*, et de se bien pénétrer de l'idée que ce public est généralement ignorant de toutes ces questions à un point dont les spécialistes ne savent jamais se rendre compte. Il n'est pas mauvais que, même sous cette forme très simplifiée, on l'oblige à prendre une certaine connaissance, fût-elle superficielle, de problèmes dont nous n'avons pas — est-il besoin de le dire? — à venir demander à ce petit traité la solution définitive, non plus même que l'exposition détaillée.

L'illustration, abondante et agréable, a été choisie avec toute l'habileté dont l'auteur est coutumier pour tous les petits manuels de vulgarisation qu'il a présentés en ces dernières années aux lecteurs anglais : une petite cartographie très claire; une série archéologique où la vie égyptienne est rattachée, sans trop d'artifice, au fond même de l'ouvrage, et où Petrie s'est servi, avec beaucoup d'à-propos, des monuments découverts ou déblayés pendant ses dernières fouilles; enfin des scènes ou des vues de la moderne Égypte qui vivifient singulièrement l'intelligence des régions intéressantes les rapports d'Israël avec les Égyptiens.

Je ne puis que renouveler le regret qu'il ne se soit pas trouvé jusqu'ici un éditeur français pour comprendre le succès qu'aurait certainement en France la traduction de ce charmant petit livre.

George FOUcart.

M. Minucii Felicis *Octavius* herausgegeben und mit einem Textkritischen Anhang versehen von ALFRED SCHÖNE.

Un vol. in-8°. — Leipzig, Liebisch, 1913.

Il ne faut point chercher dans cette édition un commentaire grammatical ou explicatif de l'*Octavius*. M. Schöne est avant tout un paléographe, un paléographe diligent et subtil; ses scrupules vont si loin qu'il a cru devoir donner la liste complète des vingt-neuf ouvrages de paléographie, y compris les manuels, qu'il a eu l'occasion de consulter. Le texte latin est suivi d'un « *Appendice* », dont la longueur dépasse beaucoup celle du texte lui-même; l'éditeur y discute, avec une évidente passion pour sa science, les leçons qu'il condamne ou qu'il adopte. On conçoit du reste fort bien sa curiosité et on arrive sans effort à la partager; car le problème posé par lui est attachant. Le texte de l'*Octavius* a pour unique source le *Parisinus* 1661, du IX^e siècle; entre ce manuscrit en minuscules et son dernier ancêtre hypothétique en onciales, qu'on peut attribuer au V^e ou au VI^e siècle, M. Schöne suppose qu'il n'y a pas eu plus de deux intermédiaires et il admet que la plupart des fautes de copie se sont produites dans le passage de l'onciale à la minuscule; il suffira donc ordinairement de recomposer en onciales les passages altérés pour retrouver la bonne leçon. D'autre part certaines fautes, en particulier les transpositions, nous permettent de reconstituer la longueur des lignes et des colonnes de l'archétype. Qu'il y ait plus d'un postulat dans la démonstration de M. Schöne, on n'en saurait douter; mais on le suit avec plaisir et avec profit; il donne notamment un tableau méthodique des fautes du *Parisinus*, qui sera fort utile

pour les études du même genre. On lui saura gré aussi du soin avec lequel il a indiqué dans son appareil critique les conjectures de ses prédécesseurs. Quant aux siennes il les a semées d'une main vraiment un peu prodigue; dans telle page du texte on en compte jusqu'à huit; c'est beaucoup, même dans un écrit si fortement défiguré par les copistes. Quelques-unes sont ingénieuses, d'autres plausibles, d'autres inutiles ou violentes. Certains lecteurs se demanderont quel secours M. Schöne a tiré des études récentes sur la prose métrique. Il leur répond lui-même qu'il n'en a tenu aucun compte, parce que, à son avis, elles seront sans utilité pour la critique verbale, tant que les savants qui en ont fait leur spécialité ne se seront pas mis d'accord entre eux : « il n'est pas donné à tout le monde de suivre les pistes de fourmis (μύρμηκος ἀτραποί), tracées par l'ἀρχηγός de cette discipline, M. Zielinski, lequel dans les discours de Cicéron n'a pas établi moins de 17 902 clausules et en a dressé un classement des plus subtils ». D'autres cependant, avant M. Schöne, se sont déjà livrés, sur le texte de l'*Octavius*, à l'expérience qu'il dédaigne. Il connaît fort bien leurs travaux; mais, malgré toute la peine qu'ils ont prise, « ils n'ont pas réussi à faire disparaître des altérations essentielles; en revanche ils ont défendu comme authentiques une foule de passages qui sont sans aucune espèce de doute corrompus ou interpolés ». Dans quelque sens que l'on juge la déclaration de M. Schöne, on lui reconnaîtra au moins le mérite de la sincérité.

Georges LAFAYE.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉS.

L. Anson, *Numismata græca*. Greek Coin-types classified for immediate identification. Text of part IV. Religion, Altars, Attributes of Deities, Sacrifice, etc. In-4°, 103 p. London, Kegan Paul, 1913.

E. R. Barker, *Rome of the pilgrims and martyrs*. A study in the martyrologies, itineraries, syllogæ and other contemporary documents. In-8°, 396 p. London, Methuen, 1913.

Thdr. Birt, *Kritik u. Hermeneutik nebst Abriss des antiken Buchwesens* (Handbuch der klassischen Altertums-Wissenschaft... v. Iwan v. Müller. Neue Aufl., 1. Bd., 3. Abt.) In-8°, xi-395 p. München, Beck, 1913.

G. Bubbe, *De metamorphosibus Græcorum capita selecta* (Dissertationes philologicæ Halenses. Vol. XXIV, Pars 1.) In-8°, viii-84 p. Halle, Niemeyer, 1913.

R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*. 4° éd. revue et augmentée. In-8°, xxvii-504 p., pl. Paris, Fontemoing, 1914.

Eusèbe, *Histoire ecclésiastique* (Livres IX-X). Texte grec et traduction française par E. Grapin [t. III]. In-8°, lxxxvi-542 p. Paris, Picard, 1913.

Sir Galahad, *Im Palast des Minos*. Mit 12 Autotypie-Taf. u. 1 Plan. In-8°, xvi-120 p. München, A. Langen, 1913.

Frider. Geiger, *De sacerdotibus Augustorum municipalibus* (Dissertationes philologicæ Halenses. Vol. XXIII, Pars 1.) In-8°, vi-145 p. Halle, Niemeyer, 1913.

B. Mueller, *Μέγας Θεός* (Disserta-

tionens philologicæ Halenses. Vol. XXI, Pars 3., p. iii, v, 281-411). In-8°, Halle, Niemeyer, 1913.

I. Poerner, *De Curetibus et Corybantibus* (Dissertationes philologicæ Halenses. Vol. XXII., Pars 2., iii, vii, p. 245-428). In-8°, Halle, Niemeyer, 1913.

MOYEN AGE

J. F. Baldwin, *The king's council in England during the Middle ages*. In-8°, 560 p. Clarendon Press, 1913.

Adf. Berr, *Die Kirche gegenüber Gewalttaten v. Laien*. Merowinger-, Karolinger- u. Ottonenzeit (Historische Studien. Veröffentlicht v. E. Ebering. 111. Hest.) In-8°, 126 p. Berlin, E. Ebering, 1913.

J.-A. Brutaills, *Mélanges*. In-8°, 214 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1913.

A. Cartellieri, *Die Schlacht bei Bouvines (27. 7. 1214) im Rahmen der europäischen Politik*. In-8°, 26 p. Leipzig, Dyk, 1914.

M. Fournier et L. Dorez, *La Faculté de Décret de l'Université de Paris au XV^e siècle*. T. III (Histoire générale de Paris). In-folio, 542 p. Paris, Impr. Nationale, 1913.

F. Friedensburg, *Die Symbolik der Mittelaltermünzen*. 1. Tl. : Die einfachsten Sinnbilder. In-8°, x-119 p., pl. Berlin, Weidmann, 1913.

Fulcheri Carnotensis, *Historia hierosolymitana* (1095-1127). Mit Erläuterungen u. c. Anh. hrsg. v. Heinr. Hagenmeyer. In-8°, x-915 p. Heidelberg, Carl Winter, 1913.

Alfr. v. Martin, *Mittelalterliche Welt- u. Lebensanschauung im Spiegel*

der Schriften *Coluccio Salutati* (Historische Bibliothek. Hrsg. v. der Red. der histor. Zeitschrift. 33. Bd.) In-8° x1-166 p. München, 1913.

H. Pahncke, *Geschichte der Bischöfe Italiens deutscher Nation von 951-1264*. 1. Tl. Einleitende Periode: Geschichte der Bischöfe Italiens deutscher Nation von 915-1004. Nebst e. Beilage: Zur Kritik v. P. B. Gams, *Series episcoporum totius ecclesiae catholicae*. Nachrichten u. Verbesserungen (Historische Studien. Veröffentlicht v. E. Ebering. 112. Heft). In-8°, 119 p. Berlin, E. Ebering, 1913.

E. Rodocanachi, *Les monuments de Rome après la chute de l'Empire romain*. In-4°, 209 p. Paris, Hachette, 1914.

ORIENTALISME

Ed. Chavannes et R. Petrucci, *La peinture chinoise au Musée Cernuschi: avril-juin 1912* (Ars Asiatica. Notes et documents publiés sous la direction de V. Goloubew. I.). In-4°, 100 p., pl. Paris, Van Oest, 1913.

Rob. Koldewey, *Das widererstehende Babylon*. Die bisher. Ergebnisse der deutschen Ausgrabn. 2. Aufl. (Sendschrift der deutschen

Orient-Gesellschaft. 6.). In-8°, VII-328 p., pl. Leipzig, Hinrichs, 1913.

Lieder der Rgveda. Übersetz. v. Alfr. Hillebrandt (Quellen der Religions-Geschichte, hrsg. im Auftrage des religionsgeschichtl. Kommission bei der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. 5. Bd. Gruppe 7: Indien ausser Buddhathum). In-8°, XII-152 p. Leipzig, Hinrichs, 1913.

Pat. Tharsicius Paffarth, *Zur Götterlehre in den altbabylonischen Königsinschriften*. Mit e. ausführl. Register der auf die altbabylon. Götterlehre bezügl. Stellen (Studien zur Geschichte u. Kultur der Altertums. Im Auftrage u. m. Unterstütz. der Görresgesellschaft... VI. Bd. 5. u. 6. Heft). In-8°, XVI-226 p., pl. Paderborn Schöningh, 1913.

Papiri greci e latini. Vol. II (n. 113-156). Pubblicazioni della società per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto. In-8°, X-101 p., pl. Firenze, Tip. E. Ariani, 1913.

Frdr. Preisigke, *Berichtigungsliste der griechischen Papyrusurkunden aus Aegypten*. 2. Heft. p. 101-196. In-8°, Strasbourg, Trübner, 1913.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

28 novembre 1913. M. Héron de Villefosse communique une note de M. Rouzaud qui signale, aux environs de Narbonne, une inscription ayant trait à un certain Atilius Labeo, et qui a été gravée en l'honneur des

« frontières déifiées » (*finis*). Ce genre de divinités n'était encore connu que par un seul texte épigraphique trouvé près d'Andernach, au bord d'un ruisseau qui dans l'antiquité servait de limite entre la Germanie inférieure et la Germanie supérieure.

— M. Paul Monceaux donne lecture

d'une note de M. Carcopino, relative à une inscription chrétienne sur mosaïque qui a été découverte à Beni-Rached, aux environs d'Orléansville. Cette inscription, qu'entourent une couronne de laurier et un cadre de feuillage, est une dédicace qui était placée dans l'abside d'une église où elle conservait le souvenir des donateurs : Florus, Matrona, et leurs enfants. Elle date du temps de saint Augustin.

— M. Bernard Haussoullier annonce qu'un savant persan, le Dr Sahid khan, a apporté en Angleterre et remis à MM. E. G. Browne et Ellis H. Minns des textes grecs découverts au Kurdistan. Ce sont deux contrats de vente écrits sur parchemin et datés le premier de l'an 88, le second de l'an 22 avant l'ère chrétienne et qui apportent de nouvelles preuves du développement de l'hellénisme dans ces contrées lointaines, puisque les contrats sont rédigés en grec et que vendeurs, acheteurs, garants et témoins sont tous des « iraniens ».

— M. Paul Viollet lit un mémoire de M. Cons sur Jean Quintin ou Quentin, doyen de la Faculté de droit de Paris au XVI^e siècle.

5 décembre. M. Cagnat communique,

au nom de M. Saumagne, le texte d'une inscription récemment découverte à Carthage. Ce texte fait connaître qu'un industriel, dont le nom se lit sur les briques fabriquées à Carthage, éleva à ses frais et sur un terrain lui appartenant un temple en l'honneur de l'empereur et de sa famille.

— M. Georges Perrot lit une lettre du capitaine Cassaigne signalant l'existence de vestiges romains à Souk-en-Nersa (Maroc).

— M. Gauthiot expose les résultats de sa mission en Asie centrale et de ses études sur les dialectes iraniens.

12 décembre. M. G. Fougères, directeur de l'École française d'Athènes, expose le résultat des travaux poursuivis cette année à Délos par les membres de l'École.

26 décembre. M. Salomon Reinach lit une note de M. José de Figueirolo, sur un tableau de R. van der Weyden, qui représentait *la Vierge et l'Enfant*, adorés par Isabelle de Portugal, le duc de Bourgogne, Philippe le Bon son mari et Charles le Téméraire son fils. Ce panneau, qui fut peint vers 1449, était conservé au couvent de Batalha (Portugal). Il disparut pendant les guerres du début du XIX^e siècle.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. JULES CLARETIE, membre de l'Académie depuis 1888, est décédé à Paris le 23 décembre 1913.

— L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le jeudi 27 novembre 1913, sous la présidence de M. René Bazin, directeur.

L'ordre des lectures était le sui-

vant : 1^o Rapport de M. Lamy, secrétaire perpétuel, sur les concours de l'année 1913; 2^o Lecture du poème qui a remporté le prix au concours de poésie; 3^o Discours de M. le directeur sur les prix de vertu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie a élu le 12 décembre

M. DESPLACES DE CHARMASSE correspondant national; elle a élu le 19 décembre correspondants étrangers : MM. CARL ROBERT, archéologue allemand, professeur à l'Université de Halle; W. M. LINDSAY, professeur à l'Université de Saint-Andrews, membre de la *British Academy*; LUDWIG VON PASTOR, directeur de l'Institut historique autrichien à Rome; WILLIAM W. ROCKHILL, sinologue américain, ambassadeur des États-Unis à Constantinople; le marquis de CERRALBO, archéologue espagnol.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 15 décembre sous la présidence de M. Guyon. Après le discours de M. le président, M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur la vie et les œuvres de M. Henri Poincaré.

— M. P. DUHEM, professeur à l'Université de Bordeaux, a été élu membre non résident le 8 décembre 1913.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. DE FOURCAUD a été élu le 6 décembre membre libre, et M. GERVEX a été élu le 13 décembre membre de la section de peinture.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le samedi 6 décembre, sous la présidence de M. Gustave Fagniez. M. le Président a prononcé un discours sur les prix décernés en 1913. M. Stourm, secrétaire perpétuel, a lu une notice historique sur la vie et les travaux de M. Alfred de Foville.

— M. ALBERT BABEAU, membre libre de l'Académie, est décédé à Paris le 1^{er} janvier 1914. M. Babeau a été longtemps un fidèle collaborateur du *Journal des Savants*, auquel il a donné de nombreux et intéressants comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles.

— M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY a été élu membre de la section d'économie politique le 13 décembre 1913.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 28 novembre 1912. Lüders, *Les S'akas et la langue dite nord-aryenne*. Sur une légende monétaire, *ys* note *z*, de la même manière que dans « l'aryen septentrional ». Il y a une parenté entre la langue des S'akas et ce dialecte. — P. Maas, *Les rapports*

entre les Pères de l'Église et les sophistes, II. On n'a pas de fondement pour admettre que saint Jean Chrysostome soit un disciple de Libanius.

Séance commune du 5 décembre. Wilamowitz et O. Plaumann, *Le papyrus Pierpont Morgan de l'Iliade*. Ce volume des environs de l'an 300 après notre ère contient presque complètement les livres XI à XVI. P. L.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

29.

JOURNAL DES SAVANTS.

FÉVRIER 1914.

LA VIE DES ANCIENS SLAVES

NIEDERLÉ. *Zivot Starych Slovani. La vie des anciens Slaves*,
2 vol. in-8° — Prague, 1912-1913.

Il y a tantôt cent trente ans un Allemand, qui est un des précurseurs de la philologie slave, Karl Gottlob Anton (1751-1818) publia à Leipzig, en deux volumes (1783-1789), un ouvrage intitulé : *Erste Linien eines Versuches über der alten Slaven Ursprung, Sitten, Gebräuche, Meinungen und Kenntnisse*. Anton avait été à l'Université de Leipzig le camarade d'un certain nombre d'étudiants serbes de Lusace; il s'était intéressé à leur langue, à leur littérature et par suite aux destinées de leur race⁽¹⁾. Depuis cet essai, naturellement fort dépassé, aucune œuvre d'ensemble n'a traité au fond les questions qu'il avait abordées. Schafarik y avait songé et nous a laissé le programme de l'ouvrage qu'il méditait. Mais il n'a pas eu le loisir de l'entreprendre. Un certain nombre d'essais ont été tentés par divers savants slaves, mais ce sont généralement des travaux sans critique. Aucun d'entre eux n'a abordé cette tâche pénible avec la forte préparation de M. Niederlé⁽²⁾.

⁽¹⁾ Il s'était même occupé de la langue Russe et a fait paraître à Wittenberg en 1809 une dissertation latine.

⁽²⁾ Voir sur M. Niederlé le *Journal des Savants*, 1911, p. 125 et suivantes.

I

En dehors des textes historiques qui sont naturellement assez rares, il a dû recourir au témoignage de la philologie, des folklores et de l'archéologie.

Les textes historiques peuvent se compter sur les doigts et sont purement fragmentaires. Les Slaves n'ont pas eu de César, de Tacite ou de Saxo Grammaticus. Ils ne peuvent invoquer que quelques fragments de Procope (*De bello gothico*, III, 14), de la Stratégie de l'empereur Maurice (VII^e siècle), de la Tactique de l'empereur Léon (VIII^e siècle) et des fragments épars dans les Chroniques scandinaves ou germaniques. Il est difficile de savoir si les nombreux textes arabes du IX^e au XI^e siècle s'appliquent aux Russes Slaves ou aux Russes Scandinaves.

Parmi les chroniqueurs nationaux, un seul paraît digne de foi, c'est le moine russe anonyme connu sous le nom imaginaire de Nestor. Pour ce qui est de la linguistique, M. Niederlé se déclare modestement incompetent et s'est fait aider par des collègues. En revanche il est passé maître en matière archéologique.

Il a d'avance distribué cette partie de son ouvrage en douze chapitres, et l'on peut juger des proportions qu'il aura, si l'on songe que les cinq premiers constituent à eux seuls un ensemble de plus de huit cents pages.

L'auteur y traite successivement du sol, de la flore, de la faune et du climat des régions habitées par les Slaves primitifs, de la vie physique, des funérailles, du vêtement et des ornements.

II

D'après les conjectures les plus vraisemblables, les Slaves primitifs auraient été établis à l'est de l'Elbe jusqu'au bassin du Dniepr dans une région tout ensemble boisée et marécageuse; la comparaison du lexique des diverses langues slaves nous permet de savoir quels arbres croissaient dans ces régions et quels animaux les habitaient. Cette région primitive n'a pas de montagnes, mais les lacs, les

marécages, les forêts suffisaient à isoler les tribus les unes des autres. Les grands fleuves de la Baltique rendaient les relations difficiles avec l'Europe du Nord-Ouest et la ligne des Carpathes barrait la voie à l'expansion du côté du Sud.

Heureusement l'Oder et la Vistule d'une part, le Boug et le Dniepr, d'autre part, constituaient des voies commerciales par lesquelles les influences latines ou byzantines pouvaient se faire sentir dans une mesure très atténuée. Ainsi dès les temps préhistoriques on peut déjà constater des différences qui plus tard se sont fortement accentuées entre les Slaves du Nord-Ouest et ceux du Sud-Est ou du Sud.

Le chroniqueur polonais connu sous le nom de Gallus écrivait au début du XII^e siècle dans les premières pages de sa Chronique : « Regio Polonorum ab itineribus peregrinorum est remota et nisi transeuntibus in Rusiam pro mercimonio paucis nota. » Cette phrase pouvait s'appliquer à l'ensemble de la race slave. Dans ces conditions la civilisation devait difficilement se développer chez eux. Assurément il ne faut pas prendre à la lettre les assertions des chroniqueurs germaniques (Adam de Brème, Helmold, Thietmar, Widukind) qui nous les représentent comme une race bestiale et barbare. On ne doit pas oublier que ces écrivains appartenaient à un peuple en lutte perpétuelle contre les Slaves et qui de leur nom même a fait le synonyme d'esclaves.

Les témoignages grecs, allemands, arabes nous les représentent comme une race vigoureuse, habituée aux souffrances et aux privations.

III

Nous ignorons quels rites accompagnaient, chez les Slaves, la naissance de l'enfant. Nous savons seulement par les biographes d'Otto de Bamberg que, chez les Slaves de l'Elbe ou de la Baltique, les mères faisaient volontiers périr leurs enfants nouveau-nés, quand elles craignaient d'avoir à nourrir une trop nombreuse famille. La première tonte des cheveux de l'enfant paraît — d'après les survivances — avoir constitué une sorte de rite. On ignore quelles cérémonies accompagnaient l'évolution de la puberté. Le mariage — autant qu'on peut le reconstituer d'après les textes, les survivances et le

folklore — paraît s'être accompli tantôt par achat tantôt par enlèvement.

La Chronique Russe dite de Nestor nous parle d'enlèvements violents ou concertés auprès des puits et des sources. D'après Saxo Grammaticus, le roi danois Fritho ayant vaincu les Russes leur imposa le mariage par achat, qu'il estimait plus sérieux que l'autre. Au XI^e siècle le code d'Iaroslav Vladimirovitch frappe d'une amende assez lourde l'enlèvement d'une fille. De nombreux textes attestent que cet usage de l'enlèvement a longtemps subsisté et subsiste même encore chez les Slaves balkaniques. D'autres nous apprennent, que la fiancée était achetée aux parents, de sorte que les filles étaient pour eux une source de richesses.

On a essayé de reconstituer les différents rites du mariage primitif d'après ceux qui se pratiquent aujourd'hui chez les peuples les plus arriérés. Mais les textes nous apprennent bien peu de chose. Dans la chronique de Kiev on lit que la jeune femme devait déchausser son mari en signe d'obéissance. Un autre ancien texte russe nous raconte des détails trop obscènes pour être rapportés ici. Les mariages avaient lieu autant que possible au commencement de l'hiver afin que la jeune femme fût débarrassée des soucis de la grossesse — supposée immédiate — au moment où reprennent les travaux des champs.

En somme, voici comment M. Niederlé, d'après les survivances, reconstitue l'ensemble des rites matrimoniaux.

Enlèvement ou accord avec les parents, échange de présents (des anneaux ou des pommes). Puis la fiancée couverte d'un voile est menée chez le fiancé. On jette sur elle des fruits de la terre (blé, millet ou autre symbole de la fécondité); elle fait trois fois le tour du foyer, s'incline devant les génies domestiques. Puis on partage un gâteau, on coiffe la jeune femme de façon à cacher ses cheveux; elle déchausse son époux en signe de soumission ou reçoit de lui des coups, symbole de l'autorité conjugale. On met le jeune couple au lit et le lendemain on l'emmène se purifier à l'eau courante — le tout accompagné de chants et de danses.

A côté de la monogamie existait également la polygamie attestée par les chroniques russes et tchèques, par les biographes de l'évêque Otto de Bamberg. On cite également des cas de polyandrie et d'in-

ceste. On a souvent rappelé le témoignage de saint Boniface (viii^e siècle) sur la fidélité des femmes slaves. Son témoignage est confirmé par celui de Thietmar qui nous apprend (viii, 2) le terrible châtement infligé aux femmes publiques.

Toutefois ces mœurs pudiques n'excluaient pas des plaisirs brutaux, parfois obscènes, dont la survivance existe encore aujourd'hui et contre lesquels l'Église n'a cessé de protester, en les dénonçant comme des œuvres diaboliques. Si les mœurs de la femme mariée étaient généralement pures, en revanche les époux ne s'interdisaient pas de nombreuses concubines.

IV

En ce qui concerne l'alimentation, en dépit des fantaisies de ceux qui voudraient en faire des végétariens, les Slaves connaissaient la viande et le laitage et ce fut le christianisme qui leur imposa l'obligation de s'en passer à certains jours. Le nom du lait, *mléko*, rappelle évidemment le germanique *milch*, le grec ἀμέλγειν *traire*. Mais il est impossible d'admettre qu'il ait été emprunté aux Germains; on peut emprunter le nom d'un animal, d'un arbre ou d'un fruit importé, mais non pas celui d'une substance d'un usage aussi général et le vieux chroniqueur polonais Dlugosz (xv^e siècle) a tout à fait raison, quand il dit que les anciens Polonais calmaient leur faim *frumento, carne, pisce, melle, lacte et olere*.

Les noms qui désignent les principales céréales, le blé, le seigle, l'orge, le millet, l'avoine sont identiques chez les divers peuples slaves. Le mot par lequel ils désignaient le pain, *chléb*, est emprunté au germanique *laib* (anglais *loaf*, miche) qui a probablement remplacé un ancien mot perdu.

Je ne suivrai pas M. Niederlé dans l'étude détaillée des végétaux et des fruits que consumaient les Slaves primitifs. Les uns ont des noms indigènes, les autres des noms étrangers. Les fruits les plus connus étaient les poires, les prunes. Vu la rudesse du climat ils étaient naturellement de qualité inférieure et les Slaves étaient friands des fruits du midi. Lorsque le prince Oleg, au cours de l'année 907, revient de son expédition contre Constantinople, il a

soin d'en rapporter des fruits et du vin. Et au cours de l'année 969 Sviatoslav songe à quitter Kiev pour transporter sa résidence à Pereïaslavets sur le Danube : « Toutes les richesses y arrivent; de la Grèce l'argent, les étoffes, les fruits, les différents vins ».

Les fouilles nous ont révélé tout un appareil de couteaux et de cuillers métalliques.

Les festins avaient lieu lors des fêtes domestiques (la première tonsure de l'enfant, les noces, les funérailles), ou dans d'autres circonstances solennelles. Les païens invités par des chrétiens n'avaient pas le droit de s'asseoir autour de la table, mais devaient manger accroupis sur le sol.

La boisson de luxe était l'hydromel et aussi la bière, dont le biographe d'Otto de Bamberg fait un pompeux éloge. (*Vinum nec habent, nec querunt sed melleis poculis et cervisia curatissime confecta vina superant falernica.*) Cette assertion s'applique, bien entendu, aux Slaves du Nord et de l'Est. Une autre boisson fermentée était le kvas⁽¹⁾ encore en usage en Russie. La culture de la vigne pour en tirer du vin paraît avoir été inconnue. De nombreux textes nous attestent que les Slaves aimaient à boire avec excès et le nom même du banquet *pirŭ* se rattache à la racine *pi* qui veut dire boire (comparez le Grec *συμπόσιον*). On connaît la réponse typique du prince russe Vladimir (x^e siècle) aux Musulmans qui voulaient le convertir à leur foi, laquelle interdit les boissons alcooliques. « Les Russes, dit-il, aiment à boire et nous ne pouvons pas vivre sans cela. »

IV

Après un chapitre rapide sur les maladies et la mort — qui était quelquefois hâtée pour les vieillards, M. Niederlé passe aux rites des funérailles sur lesquelles nous avons de nombreux documents écrits et, ce qui vaut mieux encore, des matériaux archéologiques.

Les anciens Slaves pratiquaient deux modes de funérailles. Ils brûlaient leurs morts ou les ensevelissaient. Les cimetières à incinération sont innombrables dans les régions comprises entre la

⁽¹⁾ Boisson légèrement fermentée fermenté additionné de malt. C'est le préparée avec de la farine ou du pain breuvage national de la Russie.

Vistule et le Dniepr, régions essentiellement *urslawisch*. Saint Boniface (année 734) nous apprend que chez les Polabes on voyait des femmes se brûler volontairement avec leurs maris. Thietmar atteste la crémation chez les Polonais. A la date 1018, Gallus parle d'urnes funéraires. En 1249 les peuplades des Pomezanes, des Natangi et des Varmiens dans un traité conclu avec les chevaliers teutoniques s'engagent à ne plus brûler leurs morts suivant la mode des païens. En l'an 629 les Slaves qui attaquent Constantinople brûlent leurs morts. Le même rite est attesté chez les Russes par des textes orientaux, par Léon le Diacre, par la Chronique indigène du prétendu Nestor. Des noms de lieu où figure sous différentes formes la racine qui veut dire brûler sont assez fréquents.

M. Niederlé, par suite de considérations qu'il serait trop long de résumer, considère l'incinération comme le mode normal et l'ensevelissement comme l'exception jusqu'à l'établissement définitif du christianisme.

L'incinération s'opérait ainsi. Le corps du défunt était posé sur le bûcher, soit tout simplement, soit sur une planche, soit sur une barque avec ses vêtements et ses armures. Les cendres et les débris de l'équipement étaient réunis en tas ou renfermés dans une urne, laquelle était tantôt enterrée, tantôt posée sur un tertre ou sur une pierre. On mettait près de la sépulture les objets nécessaires au mort dans l'autre vie; au besoin ses femmes, ses serviteurs, ses chevaux, ses chiens étaient tués pour aller lui tenir compagnie.

M. Niederlé remarque que les sépultures slaves à incinération se distinguent généralement par leur pauvreté relative des sépultures nordiques ou turco-tatares. Il nous donne l'inventaire des objets trouvés dans les sépultures. Ils sont fort nombreux. Ce sont d'abord des vases dans lesquels on a mis de la nourriture, puis des instruments, ciseaux, serpes, des objets de toilette, bracelets, perles, miroirs, pinces, parfois même des instruments de musique, des débris d'aliments — animaux domestiques ou gibiers, poissons et moules de rivière. L'usage païen de donner des aliments aux morts pour l'autre vie a persisté et persiste encore chez certains peuples slaves. Pour la Bohême il est attesté au xvi^e siècle par le chroniqueur Hajek, au xviii^e siècle par le philologue Dobrovsky; il se

pratique encore dans certains districts arriérés du pays slovaque, de la Pologne, de la Grande et Petite-Russie.

Le corps du défunt n'était pas emporté de son logis par la porte, mais par une brèche qu'on refermait ensuite. Il était accompagné et l'est encore aujourd'hui par des pleureuses, dont certaines sont au besoin rétribuées.

J'ai dit plus haut que les veuves et parfois les membres de la famille se faisaient brûler sur le bûcher. Au dire de Masoudi quand un jeune homme mourait on le mariait après sa mort, en sacrifiant une jeune fille qui devait être sa compagne dans l'autre vie. Des nombreuses survivances attestant cette idée de noces posthumes existent encore aujourd'hui. Le cheval et le chien suivaient également leur maître dans la mort. Dans des régions purement slaves et qui n'ont jamais été habitées par des peuples d'une autre race, on a fréquemment trouvé dans les tumuli funéraires des ossements de chevaux ou d'animaux alimentaires.

Un détail intéressant c'est l'ensevelissement ou l'incinération du défunt dans une barque. Ce rite se rencontre également chez les Germains du Nord et les Finnois. Il y a lieu de croire qu'il venait des Scandinaves, peuple essentiellement navigateur. On trouve fréquemment dans les tombes des monnaies qui paraissent rappeler l'obole classique de Charon. Un autre rite slave, — particulièrement russe, — c'est par tous les temps, même en été, le transport du défunt sur un traîneau. Je n'insiste pas sur ce rite qui a déjà été étudié par un savant russe, M. Volkov dans la *Revue des traditions populaires* (année 1896). Il n'est pas seulement attesté par les textes, mais par les miniatures qui accompagnent la Légende chrétienne des saints Boris et Glieb, morts au début du XI^e siècle. Parmi les Slaves ce rite ne se rencontre qu'en Russie où le traîneau est particulièrement pratiqué à cause de la longueur des hivers.

Le festin funéraire appelé *trizna* ou *strava* ne se rencontre dans les anciens textes qu'en Russie; il était sans doute accompagné de jeux, notamment de luttes dont la Chronique de Cosmas nous atteste l'existence chez les Tchèques à la fin du XI^e siècle. L'usage des repas funéraires s'est conservé notamment chez les Serbes et les Bulgares. A ces festins se rattache la coutume de donner aux morts des breuvages et des aliments. C'est particulièrement dans la

Russie blanche que les festins funéraires ont gardé un caractère rituel et c'est ce caractère que Mickiewicz a mis en scène dans son poème *les Aïeux*.

Je ne suivrai pas M. Niederlé dans la description des innombrables tumuli qu'il étudie et qu'il commente avec de nombreuses illustrations. Ces illustrations sont indispensables pour comprendre le texte et nous entraîneraient dans une infinité de détails qui doivent être réservés pour des recueils plus techniques que le *Journal des Savants*. J'en dirai autant des chapitres consacrés au vêtement et à l'habitation. Ils ne pourraient être analysés qu'en les accompagnant des illustrations que M. Niederlé y a prodiguées et dont quelques-unes sont d'un haut intérêt. La Bohême et la Russie sont particulièrement riches en manuscrits enluminés et M. Niederlé leur a fait de nombreux emprunts. S'il a pu éditer son ouvrage dans des conditions aussi luxueuses, il le doit au concours matériel que lui a prêté l'Académie tchèque. Le regretté Schafarik, s'il s'intéresse encore aux choses de ce monde, ne peut que se féliciter de la façon dont l'œuvre principale de sa vie a été refaite et continuée.

M. Niederlé a, nous assure-t-on, l'intention de prendre prochainement sa retraite pour se consacrer tout entier à l'achèvement de son grand ouvrage. Souhaitons qu'il puisse le mener à bonne fin. Souhaitons aussi qu'une traduction abrégée, sans notes, en allemand — je n'ose espérer en français — le mette promptement à la portée du public savant des deux mondes.

LOUIS LEGER.



VALENTINE VISCONTI ET CHARLES D'ORLÉANS

ÉMILE COLLAS. *Valentine de Milan, duchesse d'Orléans*; in-8°, III et 441 p., Paris, Plon, Nourrit et C^{ie}, 1911. — PIERRE CHAMPION. *La vie de Charles d'Orléans (1394-1465)*; in-8°, xv et 717 p. (Bibliothèque du XV^e siècle, t. XIII), Paris, Honoré Champion, 1911. — F.-M. GRAVES. *Quelques pièces relatives à la vie de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti, sa femme*; in-8°, x et 313 p. (Bibliothèque du XV^e siècle, t. XIX), Paris, Honoré Champion, 1913.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE (1)

II

Le livre de M. Collas sur Valentine Visconti est plutôt un essai d'amateur; celui de M. P. Champion sur Charles d'Orléans est un véritable travail d'érudit. Il n'est certes pas non plus dépourvu d'ambition littéraire : on ne saurait parler de ces premiers Valois, esprits cultivés et brillants, sans y mettre quelque grâce de style. Dans ce gros volume, on pourrait aussi trouver un peu de superflu : M. Champion n'a pas consacré moins de 717 pages à un prince dont la vie politique était à peu près close alors qu'il n'avait que vingt et un ans et à un poète dont l'œuvre est courte, légère et fragile. Mais on ne peut savoir trop de gré à l'auteur, qui est par vocation un chercheur, de sa vaste enquête, des documents qu'il a mis au jour, de sa grande connaissance des hommes et des choses du xv^e siècle, parfois même du sentiment avec lequel il les a compris.

Singulière biographie que celle de Charles d'Orléans. Il naît en 1394, au moment où vont commencer à la cour de Charles VI les grandes rivalités princières. Il n'a que treize ans, quand son père Louis d'Orléans est assassiné par l'ordre du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, que quatorze ans, quand sa mère s'éteint épuisée d'efforts et de désillusions. Il n'est émancipé que pour commencer la guerre civile. Sa première jeunesse est toute absorbée par cette guerre. Puis

(1) Voir le premier article dans le cahier de janvier, p. 15.

brusquement en 1415, à Azincourt, il est fait prisonnier par les Anglais, conduit en Angleterre, où il reste vingt-cinq ans, usant son intelligence et ses ressources à poursuivre sa délivrance. Lorsqu'il rentre enfin en France, il a quarante-six ans; il cherche en vain à jouer un rôle politique, et, bientôt découragé, il se résigne à mener pendant un quart de siècle, dans ses domaines, une existence paisible de grand seigneur qui a sa fortune à refaire. La poésie, qui a déjà adouci sa captivité, console alors son imagination, et c'est d'elle qu'il tire enfin la seule gloire que sa nonchalance lui permette d'atteindre.

Sa vie familiale est de plus paradoxale. Marié à moins de douze ans avec la veuve de l'infortuné Richard II d'Angleterre, Isabelle de France⁽¹⁾ qui n'avait encore connu du mariage que les cérémonies, il est père et veuf à moins de quinze ans. Onze mois après, il est remarié à une grande demoiselle de Gascogne, Bonne d'Armagnac, qui n'avait pas douze ans. Le mariage avait-il été consommé, quand il la quitta pour ne plus la revoir? Pendant plus de quinze ans de sa captivité, il chanta vertueusement sa « beauté lointaine ». Rentré en France, veuf depuis plus de cinq ans, il se marie pour la troisième fois avec Marie de Clèves. Seize ans durant, cette union est stérile. Puis, coup sur coup, alors qu'il a dépassé la soixantaine, en 1457, 1462, 1464, il est trois fois père : quand le dernier de ses enfants est né, cinquante-six ans après le premier, Charles d'Orléans avait soixante-neuf ans. Depuis plusieurs années déjà, la goutte l'empêchait d'écrire; sa vue baissait; il se dit lui-même « sourt et lour »; il était souvent malade. Mais sa mort seule, arrivée trois mois après la naissance d'Anne d'Orléans, devait arrêter cette tardive progéniture.

L'histoire politique de Charles d'Orléans ne présente qu'un intérêt secondaire. Jusqu'à quel point cet adolescent dont la fatalité faisait un chef de parti, a-t-il pu à quinze ans diriger ses partisans? Les conseillers de sa jeunesse nous sont très peu connus. Depuis 1410, il est entouré de princes des fleurs de lys presque tous plus âgés que lui. Surtout à ses côtés on voit son beau-père le comte d'Armagnac, énergique, entêté, mais avisé et ambitieux, qui semble le mener. Et cela est si vrai, que c'est le comte d'Armagnac qui donne au parti son

⁽¹⁾ L. Mirot, *Isabelle de France, comtesse d'Angoulême, duchesse d'Orléans* (1389-1409), *Revue d'Histoire diplomatique*, XVIII, XIX, 1904-1905.

nom populaire : on ne dit pas les Orléanais, mais les Armagnacs. Quelques faits de sa captivité montrent la faiblesse de son caractère et de ses conceptions politiques. A l'apparition de Jeanne d'Arc, il reste insensible. La Pucelle venait de Dieu pour délivrer non seulement le royaume, mais le prince prisonnier des Anglais ; ses voix le lui avaient commandé. Elle s'était attachée tout de suite à Jean d'Alençon, gendre du duc d'Orléans, à Dunois, bâtard d'Orléans. Sa première entreprise avait été la délivrance de la bonne ville d'Orléans. Charles paraît n'avoir prêté aucune attention sympathique à ces événements, ni s'être ému de ce zèle touchant. On chercherait en vain dans ce qu'on a appelé son *Livre de Prison* un vers en l'honneur de Jeanne. On ne saurait plaider l'ignorance : il a pu et dû être informé. C'est que, comme l'a montré justement M. P. Champion, le duc attendait sa liberté non de la guerre, non des victoires françaises, mais d'une paix aussi prochaine que possible, dût-elle être payée des plus durs sacrifices. Quinze ans d'exil et d'isolement avaient développé en lui un égoïsme naïf. A l'été de 1433, il se faisait fort auprès du roi Henry VI de convertir à la paix tous les princes de France et d'imposer cette paix à Charles VII qu'il appelait encore le Dauphin. Il prenait les engagements les plus rigoureux : il reconnaissait Henry VI comme roi de France, promettait de contraindre ses vassaux à cette reconnaissance, de remettre aux Anglais Orléans, Blois, Châteaudun, la Ferté-Milon, de leur faire livrer les plus importantes places de Charles VII, qu'il acceptait de combattre pour l'obliger de souscrire à ces conditions. M. P. Champion se plaît à penser que Charles d'Orléans n'était pas de bonne foi. Cette supposition est gratuite et humiliante. Heureusement, le duc s'était trop vanté ; l'accord promis fut impossible. Délivré, il s'efforça de réaliser cette paix entre France et Angleterre que les victoires françaises reculaient sans cesse. Si on l'avait écouté, les Anglais auraient encore gardé une large part de leurs conquêtes.

Ses relations avec la maison de Bourgogne présentent d'autre part une piteuse contradiction. L'assassinat de son père par Jean sans Peur avait ajouté pour lui à la dure rivalité d'Orléans et de Bourgogne un héritage de haine et de vengeance. Il l'avait accepté et était devenu chef de parti. En juillet 1411, il avait défié cruellement Jean sans Peur, et depuis nulle paix n'avait été efficace entre

Armagnacs et Bourguignons. Or, prisonnier en Angleterre, c'est à la maison de Bourgogne qu'il demanda et dut sa délivrance. Dès 1433, il faisait savoir au duc Philippe le Bon qu'il « l'aimait de tout son cœur » (p. 204). A la duchesse de Bourgogne qui avait conduit les dernières négociations, il disait, enfin délivré : « Madame, vu ce que vous avez fait pour ma délivrance, je me rends votre prisonnier ⁽¹⁾ (p. 313). A Philippe le Bon, il écrivait :

Tout Bourgongnon sui vrayement
De cuer, de corps et de puissance ⁽¹⁾.

Lorsque les deux ducs se retrouvèrent, ils se tinrent longuement embrassés. Par la suite, Charles tint toujours le parti du duc de Bourgogne et cette intimité dura jusqu'à son dernier jour. C'est que, tout meurtri de ses infortunes, il détestait la guerre :

Paix est tresor qu'on ne peut trop loer :
Je hé guerre, point ne la doit prisier.
Destourbé m'a long temps, soit tort ou droit,
De veoir France, que mon cuer amer doit ⁽²⁾.

« Veoir France », quand il était captif, puis à son retour jouir en sécurité de cet heureux séjour, relever ses domaines fort éprouvés par l'invasion et la guerre civile, faire l'officieux entre les uns et les autres, sans grand crédit d'ailleurs, pour assurer cette paix « bien aimée », voilà quelle fut toute sa politique. Si pendant deux ans, il chercha à faire valoir les droits qu'il tenait de sa mère sur le Milanais, cet effort épuisa son courage et il s'en reposa jusqu'à son dernier jour.

III

Ce qui fait le principal intérêt d'une étude sur Charles d'Orléans, ce n'est pas le rôle qu'il a joué dans les événements de son temps, mais le tableau de la petite cour dont il fut le centre à Blois depuis 1441, et c'est aussi son œuvre poétique où, sous des formes enveloppées, il s'est décrit lui-même avec complaisance.

De cette vie que Charles d'Orléans mena pendant vingt-cinq ans

⁽¹⁾ *Poésies*, p. 154. Les citations sont faites d'après l'édition J.-M. Guichard, Paris, 1842. — ⁽²⁾ *Poésies*, p. 139.

à Blois et dans ses domaines, M. P. Champion a réuni presque tous les traits. Un seul aspect est à peine indiqué : c'est le duc administrateur de ses domaines, lacune d'autant plus regrettable qu'il semble avoir eu dans cette administration quelque mérite et quelque succès⁽¹⁾. Ses domaines étaient loin d'égaliser ceux du duc de Bourgogne ou du roi René, duc d'Anjou. C'étaient le duché d'Orléans, les comtés de Blois, de Valois, de Beaumont, Couci, la Ferté-Milon, la Fère, Épernay, Brie-Comte-Robert, la Ferté-Alais, la Ferté-Bernard, etc. De grands domaines paternels, il n'avait plus ni le comté de Périgord, ni les comtés de Dreux, de Vertus, de Porcien et de Dunois, ni Montargis, ni Château-Thierry, ni même le comté d'Asti qui lui échappa définitivement en 1448. La plupart de ces terres favorisées par la nature, avaient été fort éprouvées par la guerre. Orléans n'était pas encore remis de son long siège. Les revenus avaient beaucoup diminué. Bien médiocre par suite était l'état des finances. La guerre civile avait coûté au duc 1 800 000 écus, Pendant sa prison en Angleterre, il avait été exploité. Sa rançon

⁽¹⁾ Ainsi Charles d'Orléans ne manquait pas de faire valoir tous les droits qu'il croyait avoir. Voici un exemple tiré d'une lettre de 1456 qui a échappé aux patientes recherches de M. P. Champion : « Mon tres redoubté et souverain seigneur, je me recommande si tres humblement comme je puis à vostre bonne grace, et vous plaise savoir, mon très redoublé seigneur, que j'ay entendu qu'il se traicte mariaige de beau cousin de Nevers à la fille de mon cousin d'Albret, et par icellui se doit bailler la conté de Dreux audit beau cousin de Nevers. Et pour ce que je prétens avoir droit en ladite conté de Dreux, j'envoye pour la cause devers vous mon conseiller et chambellan messire Jehan Foucault et ay aussi parlé de la maniere à Jehan Damantier pour vous en toucher. Si vous supply tres humblement, mon très redoubté seigneur, qu'il vous plaise les croire

sur ce et en bonne raison et justice y garder mon droit, ainsi que en vous est mon entiere fiance. Et tousiours, vous plaise me mander et commander vos bons plaisirs et commandements pour iceulx acomplir de tres bon cuer, comme raison est et tenu y suis, au plaisir de nostre Sire qui vous ait en sa sainte garde et doint bonne vie et longue. Escript ou chastel de Blois, le 19^e jour de juing. Vostre tres humble et tres obeissant parent, subget et serviteur, le duc d'Orleans, de Millan, etc. Charles. Leboys. » (Bibl. Nat. franç. n° 10238, 99.) La signature est autographe. Le reste a dû être dicté. Le comté de Dreux avait été donné par Charles VI à son frère, puis repris après l'assassinat du duc d'Orléans. Il s'agit ici de Charles, comte de Nevers, cousin du duc Bourgogne, qui épousa le 11 juin 1456 Marie d'Albret, fille de Charles II, sire d'Albret.

monta à 240 000 écus, celle de son frère Jean d'Angoulême, à laquelle il contribua largement, à près de 300 000 écus. Le roi certes était venu généreusement à son aide; il lui faisait 18 000 écus de pension, lui accordait des impositions spéciales, une part des aides et de la gabelle dans ses domaines. C'était insuffisant. Le duc a souvent besoin d'avances. Sans cesse il emprunte, mais rembourse difficilement; il engage des bijoux. De ses embarras financiers, comme tant de princes de son temps, il ne se faisait sans doute pas grand souci. Ses officiers, les Lombards et autres à qui il empruntait, prenaient de gros profits sur lui, et il les laissait faire le plus souvent.

La cour de Blois était un mélange de grandeur et de petitesse. La ville était plaisante, bien exposée au midi. Un vieux château la dominait. Charles s'établit d'abord au troisième étage du donjon, puis sans doute dans une aile plus spacieuse qu'il fit construire à l'Ouest dominant la Loire. D'un côté était l'église Saint-Sauveur, de l'autre la vieille abbaye de Saint-Laumer. Dans ce château, plus de quatre-vingts personnes à gages sont attachées au service du duc, chambellans, écuyers, pages, maître de la Chambre aux deniers, contrôleur de la dépense, secrétaires, clercs d'office, médecin, aumônier, clercs de la chapelle, chantres, valets, barbiers, huissiers d'armes ou de salle, sommelier, tailleur, tapissier, gens de cuisine et d'écurie; parmi elles, on trouve même un « more », un peintre, un harpeur, un fol. La maison de la duchesse compte une trentaine de personnes. Pierre de Beaujeu, fils du duc de Bourbon, qui vit à la cour de Blois comme un fils adoptif, a de plus une dizaine de serviteurs. A Blois même, le duc a son conseil, son général des finances, sa Chambre des Comptes. Ses officiers de finances, même ses conseillers sont des bourgeois de Blois et d'Orléans. Mais si le personnel est nombreux, on fait des économies : il est recommandé d'acheter les denrées nécessaires au moindre prix. On tire parti de tout. Le duc lui-même ne porte que des robes de satin ou de velours noir, des chaperons de drap noir. Les demoiselles de la duchesse étaient aussi vêtues de noir; on leur faisait des cottes simples avec les vieilles robes de leur maîtresse. Sauf le duc et la duchesse; on couchait sur de dures paillasses de grosse toile.

L'économie n'avait pas chassé la bonne humeur. Les fêtes étaient

fréquentes. Au jour de l'an, grande distribution d'aumônes et d'étrennes; les ménétriers de Blois donnaient une aubade; les compagnons barbiers organisaient des jeux de farces et de mystères. Le 14 février, le duc ne manquait presque jamais de fêter la Saint-Valentin : ce jour-là, chacun devait se choisir une dame pour l'année. On dansait et on faisait bonne chère au mardi gras. Quand la cour allait à Orléans, c'étaient de plantureuses réceptions. A Blois, de nombreux seigneurs passaient, et, comme c'était « séjour d'honneur », y étaient largement reçus. Le roi Louis XI lui-même vint à Blois pour y être parrain du fils de Charles d'Orléans. Il s'y montra d'ailleurs fort maussade, parce que pendant la cérémonie sa manche avait été mouillée par l'enfant et qu'il avait fait un faux-pas dans la chambre de la duchesse.

Plus que son mari, la duchesse Marie de Clèves, aimait la vie princière; elle avait passé une partie de son adolescence à la cour de Bourgogne⁽¹⁾. A Blois, elle s'efforça d'imiter Valentine Visconti, dont le souvenir rappelait la puissance et les splendeurs passées de la maison d'Orléans. C'était une blonde Allemande, aux traits accentués, de santé frêle. Par goût ou par mode, elle recherchait les plaisirs nobles, en particulier la chasse à courre et à l'oiseau; elle aimait les grands lévriers, les oiseaux bien dressés, les animaux rares, les singes. Volontiers elle chevauchait sur ses belles haquenées; pour ses voyages, elle avait un chariot couvert, tendu de drap vermeil, décoré à ses armes. Elle possédait de beaux bijoux dignes de son rang. Si en temps ordinaire, elle portait des robes de damas ou de drap noir, elle avait aussi des robes violettes, cramoisies, brochées à ramages de couleur, d'amples fourrures variées, des agrafes et des jarrettières d'or et d'argent doré. Elle savait dévider des cannettes de fil d'or de Chypre et broder au crochet. La duchesse prisait les beaux livres. Jean Fouquet lui enlumina un livre d'heures. Surtout elle avait l'âme triste et poétique : elle lisait *Tristan et Lancelot*; elle se fit faire une copie de *l'Histoire de Troilus et de Cressida*⁽²⁾, puis un bel exemplaire des poésies de son mari⁽³⁾. Mais ses préférences allaient

⁽¹⁾ Marie de Clèves, fille d'Adolf, duc de Clèves, était la petite fille de Jean sans Peur et la nièce de Philippe le Bon.

⁽²⁾ De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, Preuves, t. III, n° 784. Voir Bibl. Nat. franç. 25528.

⁽³⁾ Bibl. de Carpentras, n° 375.

à un manuscrit des poésies d'Alain Chartier⁽¹⁾ sur lequel elle écrivit sa devise : *Rien ne m'est plus. Clèves*, et où ses dames, ses officiers, ses amis, ses hôtes mettaient à sa prière leur nom et leur devise. D'où venait sa mélancolie ? Pourquoi disait-elle :

Souvent espoir chacun contente
Excepté moy, poure dolente !
Qui nuyt et jour suis en douleur.
En la forest de Longue actente
Entrée suis en une sente
Dont oster je ne puis mon cuer ?⁽²⁾

Son mari, s'il rimait avec grâce, n'était nullement romanesque ; c'était un gros homme désabusé et personnel, qui voulait que tout fut bien « à l'ordonnance de Raison », et Marie de Clèves avait sans doute d'autres goûts et d'autres rêves⁽³⁾.

Tel était le cadre où vivait le prince poète. De sa formation intellectuelle, nous ne connaissons que bien peu de chose. A dix ans, il versifiait pauvrement un *Livre contre tout péché*. Avant sa captivité, il fit des ballades et des chansons à la mode du temps, comme en faisaient Granson et Garençières. Mais son long séjour forcé en Angleterre lui donna des loisirs et des émotions nouvelles. Les méditations, la lecture, la poésie soulagèrent son ennui, ses misères physiques, « tout enroillé » qu'il était de « nonchaloir ». Ses plus chers compagnons étaient ses livres. On lui en envoyait de France : Cousinot, son chancelier lui faisait parvenir un Boccace, et Jean de Saveuses, son chambellan, la *Politique* d'Aristote. A la mort du duc de Bedford, il racheta un exemplaire de la traduction des *Éthiques* par Oresme, qui avait appartenu à Charles V. Lui-même transcrivit des cantiques, des oraisons. Ainsi s'étaient passées sérieuses, mélancoliques ses plus belles années, de vingt et un à quarante-cinq ans.

Revenu en France, bien que nouveau marié, Charles d'Orléans

(1) Bibl. Nat. franç. 20 026.

(2) *Poésies*, p. 321.

(3) Marie de Clèves est un personnage assez singulier. L'anecdote que raconte Brantôme (*Des Dames, Œuvres*, éd. Lalanne t. IX, 592), son second mariage avec le sire de Rabodanges,

capitaine de Gravelines, est fort sujette à caution. Mais sa devise : *Rien ne m'est plus*, certains détails obscurs des poésies de Charles d'Orléans pourraient faire soupçonner quelque énigme dans sa vie.

était vieux de goûts et d'idées : « Comme un chat suis, vieil et chenu ». Très vite, il est devenu sédentaire : de 1447 à 1450, alors qu'il s'efforçait de défendre son comté d'Asti et de faire valoir ses droits sur le Milanais on le vit bien une fois à Asti, trois fois à Chalon-sur-Saône et à Lyon. Mais sauf cette vaine tentative, il ne dépasse guère Rouen, Rennes, Angers, Limoges, Nevers; ses plus fréquents voyages sont à Tours et à Bourges. Après 1451, pendant plus de dix ans, il ne parut qu'une fois à Paris. Le reste du temps, il était dans ses domaines, le plus souvent à Blois :

Je ne hannis pour autre avoine
Que de m'en retourner à Blois ⁽¹⁾.

S'il lui faut voyager, il prend d'ordinaire comme monture un mulet qui trotte doucement, portant selle rembourrée de coussinets. Pour aller à Orléans ou à Tours, il s'installe tranquillement sur un chaland. Sa santé était médiocre d'ailleurs : fort douillet, il se plaignait sans cesse de rhumatismes, et ne pouvait se passer de son médecin. Généreux avec bonhomie, il aidait volontiers ses serviteurs, acceptant d'être parrain de leurs enfants qu'il entretenait par la suite aux écoles, faisant soigner les malades, comblant de cadeaux les jeunes mariés, payant les frais de noces et d'accouchement. Il jouait fréquemment avec ses officiers même les plus modestes, plaisantait avec eux, recevait leurs confidences. Sa piété était également simple, sans ostentation, plutôt superstitieuse. C'était de préférence aux Célestins, comme son père, et aussi aux saints et aux églises de Blois qu'il portait ses dévotions et ses dons; il visitait les reliques, allait aux pèlerinages, faisait la charité aux ermites. Tous les vendredis, il donnait à dîner à treize pauvres et leur lavait les pieds. Il avait toute une collection de chapelets et de patenôtres pour le préserver des poisons.

Mais Charles d'Orléans ne pensait pas qu'à « bonne fin querir ». Malgré l'ombre de tristesse qu'avaient projetée sur sa jeunesse ses vingt-cinq années de captivité, il aimait la vie, une vie douce, nonchalante, faite de petits plaisirs. Le retour du printemps était toujours pour lui une joie nouvelle. La bonne chère ne lui était pas indifférente :

⁽¹⁾ *Poésies*, p. 314.

Chaulx morceaux faiz de bon queu,
 Fault en froit temps, voire, voire.
 En chault, froide pomme ou poire :
 C'est l'ordonnance de Dieu ⁽¹⁾.

Il se plaisait à « soupper au baing et diner en bateau ». Il ne chassait que par désœuvrement, et tout en chassant, il laissait « voler son cœur après maintes pensées ». Tout de suite, il se sentait « foulé du harnois ». Mais il aimait fort ses chiens, Briquet « aux pendantes oreilles », qu'il dut remplacer pour cause de vieillesse.

Près là. Briquet aux pendantes oreilles !
 Tu sces ce que c'est que deduict de gibier.
 Au derrenier tu auras ton loyer,
 Et puis tu seras viande pour corneilles ⁽²⁾.

Ce qu'il préférait à tout, c'était le repos :

... Nonchaloir, mon medicin,
 M'est venu le poulse taster
 Qui m'a conseillé reposer
 Et rendormir sur mon coussin ⁽³⁾.

Aussi ses occupations préférées étaient-elles également sédentaires. Il était passionné du jeu d'échecs ⁽⁴⁾ ; il aimait à en raisonner, à voir des joueurs fameux. Il jouait tout en voyageant. A son médecin, il gagna aux échecs un manuscrit de Gallien. Il goûtait fort la musique, avait un harpeur et un tambourineur ; lui-même jouait de la harpe et du psaltérion. Surtout enfin il collectionnait les livres et lisait assidûment ⁽⁵⁾. Il avait rapporté toute une bibliothèque d'Angleterre qu'il joignit à ce qui restait de l'ancienne bibliothèque de Blois. Un inventaire établi en 1442 ne compte pas moins de 188 articles ⁽⁶⁾. Bien des acquisitions furent faites depuis, manuscrits sans luxe d'ailleurs, destinés non à la parade, mais à la lecture familière. Non content d'acheter, il empruntait des livres, en recevait, prêtait les siens, les échangeait. L'ensemble de sa librairie était fort varié : elle comptait

⁽¹⁾ *Poésies*, p. 376.

⁽²⁾ *Poésies*, p. 270.

⁽³⁾ *Poésies*, p. 244.

⁽⁴⁾ P. Champion, *Charles d'Orléans joueur d'échecs*, 1908.

⁽⁵⁾ P. Champion, *La Librairie de Charles d'Orléans*, 1909.

⁽⁶⁾ De Laborde, *Les ducs de Bour-*

gogne, Preuves, t. III, nos 6 447-6 634.

un nombre respectable de Bibles, de commentaires des Livres saints, d'œuvres des Pères de l'Église et des théologiens, des traités mystiques et des recueils de prières. Mais on y trouvait aussi cinq manuscrits d'Aristote, les *Institutes* de Justinien, des encyclopédies, des traités de morale et de politique. Les sciences, ou ce qui en tenait lieu alors, étaient faiblement représentées, si on compare la librairie de Blois à celle de Charles V. Cependant le duc avait une dizaine de traités de médecine : soucieux de ses infirmités, toujours attristé de vieillir, il aimait les lectures et les conversations médicales. Si les ouvrages pieux formaient le fonds le plus abondant de sa bibliothèque, la littérature y tenait une place de choix : Salluste, Cicéron, trois Virgile, Tite-Live, Horace, Térence, Sénèque, Juvénal, Valère-Maxime, Sidoine Apollinaire, Boèce, Pétrarque, toute une collection de romans français, romans antiques, romans de la Table Ronde, romans d'aventures, le *Roman de la Rose*, plusieurs œuvres de Christine de Pisan, Eustache Deschamps, des poésies de Froissart, les *Cent Ballades*, Alain Chartier. C'est parmi les poètes qu'étaient ses auteurs préférés ; il connaissait à fond le *Roman de la Rose* et appréciait fort les *Cent Ballades*.

Charles d'Orléans aimait à écrire lui-même ; il a transcrit de sa main de nombreuses poésies, mis sur ses manuscrits de fréquentes annotations. M. P. Champion, dans une page agréable (p. 511), le montre en son retrait, « la chambre de sa pensée », dont les armoires sont remplies de vieux cahiers de velin, de livres de théologie habillés de velours noirs. Un peu épais, la figure rasée, large et bonnasse, il est assis à son « comptoir » ; il a de grosses lunettes sur le nez :

Or maintenant que deviens vieulx,
Quand je lis ou livre de Joye,
Les lunectes prens pour le mieulx,
Parquoy la lectre me grossoye ⁽¹⁾.

Il lit même le soir, quand la nuit est venue, car il a « ung chandelier d'or à mectre chandelle à mectre sur ung livre » (p. 510). Souvent, il revoit quelque cahier de poésies, corrige ou ajoute quelque petit poème. Il se plaît ainsi :

⁽¹⁾ *Poésies*, p. 161.

S'ainsi m'esbas ou penser mien
 Et mainte chose faiz escripre
 En mon cueur pour le faire rire,
 Tout ung est mon fait et le sien ⁽¹⁾.

Mais souvent aussi le souvenir du passé lui revient, le regret des années perdues, le sentiment aigu des joies auxquelles il doit renoncer, et alors il se « merancolie » ⁽²⁾ :

Dedens mon livre de pensée
 J'ai trouvé escripvant mon cueur
 La vraye histoire de douleur.
 De lermes toute enluminée ⁽³⁾.

IV

Pour achever de connaître l'homme, il reste à dégager les caractères de son œuvre. M. P. Champion a ingénieusement rapproché cette œuvre de la vie de Charles d'Orléans. Au premier abord, on est frappé de ce que ses poésies ont de factice, d'abstrait, de distant de la réalité. Le poète est le plus souvent en tête à tête avec des personnages fictifs, des allégories, des symboles; et cependant sous ces apparences, il se cache presque toujours des sentiments vrais, des faits réels, l'histoire de son cœur et de sa pensée. M. P. Champion, par crainte de manquer à son propos de n'écrire qu'une biographie, a étudié d'une façon un peu lointaine l'art du poète. Cet art, c'est à la fois la forme et le fond même de l'esprit de Charles d'Orléans.

Intelligence gracieuse, mais sans originalité et sans force, il a été d'abord dans une sage dépendance à l'égard des lectures et des modes de sa jeunesse. Ce qu'il y avait de réalisme et de verte franchise chez Eustache Deschamps, malgré les sacrifices de ce grand rimeur aux préjugés du temps, lui a fait peu d'impression. Il s'est surtout inspiré des bons rhétoriciens, créateurs d'abstractions et d'allégories, attachés aux recettes d'une poétique étroite, Guillaume de Machaut, Froissart, Christine de Pisan, ou encore des grands sei-

⁽¹⁾ *Poésies*, p. 206. — ⁽²⁾ Froissart avait déjà dit : « Rien ne vaut merancier ». — ⁽³⁾ *Poésies*, p. 282.

gneurs poètes, fidèles à toutes les conventions de la littérature courtoise comme de la chevalerie, tels l'auteur des *Cent Ballades*, Granson et les amateurs de la Cour amoureuse. Ce sont eux qui ont imposé ces cadres complexes et menus où s'est confinée la rêverie délicate de Charles d'Orléans, ballade, rondeau, complainte, et qui lui ont fourni d'autre part ce monde d'allégories dont ils avaient fait la source de toute poésie raffinée. Sa captivité l'entretint dans ces conventions déjà un peu surannées. Son esprit a vécu vingt-cinq ans comme replié sur lui-même, parmi ses livres. A peine entendait-il parler de la rude réalité qui pesait en ce temps sur la France. Il était le plus souvent surveillé de près, sans famille, sans amis. Alors ce qui n'avait été d'abord qu'une mode, qu'un procédé littéraire, devint pour lui comme la vie même de son imagination désœuvrée, son refuge, sa consolation. C'est toute une humanité imaginaire au milieu de laquelle il s'est retiré : il y retrouvait son Cœur, sa Pensée, Désir, Mélancolie, Souci, Deuil, Danger, Regrets, Age, Confort, etc., qui le menèrent peu à peu, non sans souffrance, puisqu'il perdit celle qu'il aimait, d'Amour en l' « hermitage de Non-chaloir ». Et c'est ainsi que par la force des choses, cet esprit moyen s'arrêta pour toujours à une forme d'art vieillotte et monotone.

Cet art paresseux, sans invention, a sans doute fait quelque tort aux dons aimables de cet excellent homme ; il ne les a pas éteints, et c'est ce qui filtre de ces dons à travers les petites mailles de ses ballades et de ses rondeaux, qui fait pour nous la valeur durable de son œuvre. M. P. Champion a voulu définir le talent du poète : Charles d'Orléans, dit-il, « s'est toujours efforcé de concrétiser jusqu'à la préciosité l'abstrait, de réaliser minutieusement des allégories ». Il semble que ce soit aussi bien le contraire, et, si l'on tient à forger un mot, on peut dire qu'il a le plus souvent « allégorisé » sa vie réelle. Il n'était guère capable d'ailleurs de chanter que lui-même. Ce sont ses propres sentiments, ses soucis, ses plaisirs, ses jouissances comme ses peines qu'il a recouverts d'un voile léger d'allégories. Plus ce voile est léger, plus ses dons naturels apparaissent, plus sa poésie a de charme et d'émotion. Son *Livre de Pensée*, qu'il écrivit à Blois, marque à cet égard un progrès sur son *Livre de Prison*. Il a dit adieu à l'amour, source première de toutes les conventions et de tous les artifices. Il est temps que son cœur se repose :

Va querir ton aventure
 Sus amans nouveaulx venus ;
 Nous, vieulx, avons obtenu
 Sauf conduitz de par Nature.
 Enemy, je te conjure ⁽¹⁾.

dit-il à l'Amour. Il écarte avec vivacité toute tentation :

Toutes les foiz que vous voy,
 Je suis ne scay comment :
 Ostez vous de devant moy,
 Beaulté, par vostre serment ⁽²⁾.

Tantôt il aime la vie et l'exprime avec une franchise qui ne manque pas de verdeur. Tantôt, et c'est le plus fréquent, il se plaint sans amertume, mais avec d'inlassables regrets, de ses infortunes passées, de l'âge qui vient. Il se résigne d'ailleurs : « Je demourray quoy en ma vieille peau. »

Mon bras en l'arc se blesse
 Quant je l'ay estendu.
 Pourquoi j'ay entendu
 Qu'il convient que jeu cesse,
 Rendez compte, Vieillesse,
 Du temps mal despendu ⁽³⁾.

Discrètement, il fait allusion à plusieurs reprises aux difficultés qu'il rencontre autour de lui. « Parler boute feu en maisons. » « C'est grand'peine, dit-il encore, que de vivre en ce monde. » Il accepte ce qu'il ne peut empêcher, mais non sans gémir :

En toussant souspire
 Pour secretement
 Musser mon tourment,
 C'est privé martire
 Plus penser que dire ⁽⁴⁾.

Et s'adressant à son cœur avec familiarité.

De tes levres les portes closes
 Peuses de saigement garder,
 Que dehors n'eschappe parler
 Qui descouvre le pot aux roses,
 Quant tu es courcé d'autre chose ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ *Poésies*, p. 328.

⁽²⁾ *Poésies*, p. 330.

⁽³⁾ *Poésies*, p. 333.

⁽⁴⁾ *Poésies*, p. 293.

⁽⁵⁾ *Poésies*, p. 307.

On sent là une sincérité qui triomphe des obstacles de la forme. C'est son intimité la plus familière que le poète nous entr'ouvre ainsi.

Sa sensibilité mesurée, fine, un peu à fleur de peau se laisse également surprendre. Dans son *Livre de Prison*, il s'adresse à sa dame, la « maîtresse de son vouloir », qui ne peut être que sa femme Bonne d'Armagnac. Un sentiment vécu perce dans ces vers :

Quunque je voy me deplaiſt et m'ennuye
Et n'en ose contenance monſtrer.
Mais ma bouche fait ſemblant qu'elle rie
Quant maintffoiz je ſens mon cueur pleurer.
Au fort, martir on me devra nommer,
Se Dieu d'amours fait nulz amoureux ſaints.
Car j'ay des maux plus que ne ſcay compter,
Puisqu'ainſi eſt que de vous ſuis loingtains ⁽¹⁾.

Elle est malade, et il s'attendrit; elle meurt, et il se sent tout désemparé : il est « l'homme qui ne sait où il va ». Il pleure sa dame :

Las! mort qui t'a fait ſi hardie
De prendre la noble princesse
Qui eſtoit mon confort, ma vie,
Mon bien, mon plaisir, ma richesse?
Puisque tu as prins ma maistresse
Prens moy auſſi ſon ſerviteur... ⁽²⁾

La nature n'éveillait pas moins sa sensibilité. Le printemps était parmi les thèmes favoris et comme traditionnels des trouvères. Il a su ajouter à la rhétorique ordinaire des traits heureux :

Yver fait champs et arbres viculx,
Leur barbe de neige blanchir,
Il eſt ſi froid, ort et pluvieux
Qu'empres le feu convient croupir.
On ne peut hors des huis yſſir,
Comme ung oisel qui eſt en mue.
Mais vous faictes tout rajeunir
A voſtre joyeuſe venue... ⁽³⁾

Il y a un sens poétique délicat dans le célèbre rondeau

Le temps a laissie ſon manteau
De vent, de froidure et de pluye ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ *Poésies*, p. 22.

⁽²⁾ *Poésies*, p. 66.

⁽³⁾ *Poésies*, p. 144.

⁽⁴⁾ *Poésies*, p. 423.

Cette délicatesse devient aisément de la préciosité. Mais c'est là encore un trait de nature chez Charles d'Orléans. Il est de loisir, peu actif de corps sinon d'imagination; il se plaît au travail de l'esprit, à la recherche; pour lui, il n'est « nul si beau passe temps que de jouer à sa pensée ». Dans ce jeu, il a parfois d'agréables trouvailles. Ce rondeau prétentieux ne manque pas d'esprit :

Maistre Estienne Le Gout nominatif,
 Nouvellement par maniere optative
 Si a voulu faire copulative :
 Mais a failli en son cas genitif.
 Il avoit mis six ducatz en datif
 Pour mieulx avoir sa mie vocative,
 Quant rencontre a un accusatif
 Qui sa robbe lui a fait ablative :
 De fenestre assez superlative
 A fait ung sault, portant coups en passif⁽¹⁾.

Si l'idée manque souvent de naturel, la forme est claire. Certes la langue est assez pauvre, le tour volontiers prosaïque. Mais on trouve chez lui, à défaut de richesse et d'éclat, des qualités bien françaises, de la précision, de la justesse, parfois une familiarité discrète, de l'esprit, de la malice même, de l'aisance, de l'harmonie, et déjà cette allure légère et pimpante qui fera le charme de nos petits poètes du xvii^e et du xviii^e siècle comme dans ce rondeau fait d'un rien, mais si alerte :

Crié soit à la clochete
 Par les rues sus et jus :
 Fredet, on ne le voit plus.
 Est-il mis en oubliete?
 Jadis il tenoit bien conte
 De visiter ses amis.
 Est-il roy, ou duc, ou conte,
 Quant en oubly les a mis?
 Banny à son de trompette
 Comme marié confus,
 Entre Chartreux ou reclus
 A-t-il point fait recrete?⁽²⁾

⁽¹⁾ *Poésies*, p. 269.

⁽²⁾ *Poésies*, p. 350. M. P. Champion, dans deux chapitres fort étudiés (xxii, xxiii) passe en revue les correspon-

dants et les collaborateurs poétiques de Charles d'Orléans. Il correspondait en vers avec le duc de Bourgogne, le roi René, le duc de Bourbon. La plu-

Charles d'Orléans s'éteignit doucement à Amboise, en revenant de Tours, le 4 janvier 1365, à soixante-neuf ans. Il fut enterré en grande pompe à Blois : quarante-trois gentilshommes et cinq prêtres de sa maison, cent vingt officiers et serviteurs, parmi lesquels le gardien de l'ours et son fol, Pierre, suivaient le corps. Marie de Clèves était là aussi, tout de fin drap noir vêtue, couverte d'un long manteau fourré de chat d'Espagne avec bordure de menu vair et passe-poil d'hermine, escortée de vingt-sept dames et demoiselles, de ses deux folles Belon et Margot et de sa petite folle en simple cotte grise. Ainsi mourait en prince celui qui pour nous est resté surtout un aimable poète. Le bon duc avait donné comme une dernière floraison à cette poésie lyrique de la fin du moyen âge, dont il avait goûté et adopté toutes les conventions, mais que sans s'en douter, par son penchant à épancher ses sentiments intimes dans des fictions transparentes, il avait aidé à évoluer vers des destinées nouvelles ⁽¹⁾.

A. COVILLE.

part des seigneurs ses hôtes ne quittaient pas Blois sans avoir pris part à quelque débat poétique et sans laisser quelque ballade ou rondeau. Le duc était lui-même, dans sa petite cour, entouré de rimeurs d'occasion. Pour lui plaire, il fallait versifier à sa manière. Ses officiers n'y manquaient pas. Enfin on vit venir à Blois des poètes véritables comme le breton Meschinot et surtout François Villon.

⁽¹⁾ Dans quelques pages de l'*Introduction*, M. P. Champion montre

quelle fut la fortune de l'œuvre poétique de Charles d'Orléans. Très vanté de son temps, il fut traduit en latin et en anglais. De nombreuses poésies de lui, mais sans son nom, furent encore imprimées dans la première partie du xvi^e siècle. Puis l'oubli se fit jusqu'au travail lu par l'abbé Salier le 24 janvier 1734 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La première édition fut donnée en 1803 par Chalvet, et depuis éditions et travaux se sont succédé.



LES POUILLÉS DES PROVINCES DE FRANCE.

Recueil des historiens de la France, publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Pouillés des provinces de France. Tomes I, II, III, IV et VI, par M. AUGUSTE LONGNON, 6 volumes in-4°. — Paris, Imprimerie nationale, 1903-1907.

PREMIER ARTICLE.

L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, a décidé de publier sous le titre de *Pouillés des provinces de France* les principaux documents relatifs à la topographie ecclésiastique de la France au moyen âge. Diocèse par diocèse, le regretté maître Auguste Longnon, qui avait assumé seul la charge de ce travail, a fait paraître les pouillés des provinces de Lyon, Sens, Tours, Rouen, Reims. Pour deux autres provinces, celle de Trèves et celle de Bourges, les études préliminaires entreprises de son vivant sont déjà très avancées. Il restera à constituer des recueils similaires pour les provinces méridionales, Bordeaux, Auch, Narbonne, Aix, Arles, Vienne, Embrun, Tarentaise, et dans l'est, pour celle de Besançon.

En attendant la publication des tomes V et VII, et avant de mettre en œuvre un huitième volume, l'Académie a jugé utile de faire procéder à un recensement des manuscrits de nature à entrer dans le cadre de la collection, soit pour l'édition proprement dite, soit pour les listes bibliographiques annexes. Ces manuscrits sont en effet fort nombreux et une première enquête en a groupé près de quatre cents pour les seules provinces du sud-est, Aix, Arles, Vienne et Embrun. Ils sont en outre de natures très diverses, les pouillés proprement dits étant l'exception. Il n'est donc pas inutile, dans l'intérêt des futures enquêtes et pour le bon achèvement de cette collection, de passer en revue les diverses catégories de documents utilisés pour les premiers volumes ou notés pour les suivants, afin de préciser en quelque sorte les sources des pouillés des églises de France.

I

Le mot « pouillé » est un terme relativement récent. S'il semble se rattacher à *polyptychum*, il a pris au cours des temps un sens plus

étroit. Dans le haut moyen âge, *polyptychum* est synonyme de registre. Au xvi^e siècle, *poletus*, *polerium*, *polearium*, *pollarium*, *pullare*, latinisations du mot « pouillé », s'appliquent exclusivement au dénombrement des bénéfices d'une abbaye ou de tout un diocèse. Antérieurement au xvi^e siècle, ce n'est guère le mot « pouillé » qui sert d'intitulé aux listes de bénéfices, mais des dénominations sans précision, variant d'un diocèse à un autre, *prothocollus*, *pancharta*, *informatio*, *repertorium*, *carthellus*, *inventarium*, *manifestum*, *norma*, ou plus souvent encore : *Sequuntur nomina beneficiorum*... Si le mot « pouillé » se rencontre avant le xvi^e siècle, au sens de liste de bénéfices, ce n'est qu'exceptionnellement⁽¹⁾, et son emploi ne s'est vraiment généralisé qu'aux xvii^e et xviii^e siècles, grâce aux circulaires de l'Agence générale du clergé.

C'est à partir du xviii^e siècle surtout que la signification s'est précisée. A cette époque, le terme s'applique à des recueils très complets donnant non seulement le nom du bénéfice, mais aussi celui du titulaire, celui du patron, qui dispose du bénéfice, et l'indication des revenus et des charges. Au xix^e siècle, les érudits ont généralement considéré que la présence des noms des patrons formait la caractéristique des pouillés⁽²⁾.

A s'en tenir à cette définition, les plus anciens pouillés ne remontent pas au delà du xiii^e siècle. A cette date, ils sont encore très rares. A peine trouverait-on à citer ceux de diocèses importants comme Paris (1205) ou Chartres (1272), de métropoles comme Rouen (1240)⁽³⁾ ou Lyon (1225). Aux siècles suivants, l'usage se généralise, mais lentement et sans presque sortir du nord de la France. La rédaction est laissée à l'initiative des évêques, et dans bien des diocèses on se contente de recopier sur le cartulaire épiscopal un rôle fiscal, sans même y ajouter les noms des patrons. Ni

⁽¹⁾ Le plus ancien exemple que nous ayons rencontré date de 1423. Cf. Columbi, *Opuscula varia* (Lyon, 1668. In-fol., p. 159 et 161); Ducange, v^o *polyptycum*.

⁽²⁾ Longnon, *Pouillé du diocèse de Cahors*. Paris, Impr. nationale, 1874. In-4^o, p. 16. — J. Roman, *les Prétendus Pouillés des diocèses de Gap et d'Em-*

brun. Grenoble, E. Baratier, 1888. In-8^o, p. 5. — Ch. de Beaurepaire, C.-R. des Pouillés de la province de Rouen, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXIV, 1903, p. 596.

⁽³⁾ Publ. par L. Delisle, ainsi que celui de Coutances (1280), *Historiens de France*, t. XXIII, et pour cette raison non réimprimé par A. Longnon.

la chancellerie royale, ni la chancellerie pontificale, toutes deux intéressées à connaître exactement la valeur des bénéfices qu'elles taxaient tour à tour, n'ont songé ou n'ont réussi à faire dresser un pouillé général des églises de France. Du moins les tentatives que l'on a pu signaler au cours du xiv^e siècle, ne semblent pas avoir abouti ⁽¹⁾.

Au xvi^e siècle, même, il n'est pas certain qu'un pouillé général ait été dressé. Le fameux compte, de l'année 1516, maintes fois invoqué par la suite et dont les quatre registres ouvrent la série des archives de l'Agence générale du clergé, n'a peut-être été précédé d'aucune enquête préalable. En tous cas le compte lui-même, sous sa forme originale est perdu. L'Agence du clergé ne s'en procura copie qu'un siècle plus tard ⁽²⁾; et cette copie elle-même, souvent très médiocre, n'a pas été faite d'après l'original et ne présente aucun signe extérieur d'authentification. Elle est de plus incomplète, pour l'année 1516 tout au moins, elle a dû, pour combler ses lacunes, employer des comptes postérieurs ⁽³⁾.

Au xvii^e siècle, plusieurs libraires eurent l'idée de publier des pouillés généraux. C'est d'abord en 1626 Gervais Alliot qui édite le *Grand Pouillé des bénéfices de la France*. Malgré son titre, ce recueil ne contient que quatre provinces : le nouvel archevêché de Paris, ceux de Reims, Rouen et Sens, et encore fort incomplets ⁽⁴⁾. Vingt ans plus tard, le même Alliot met au jour un *Pouillé général* ⁽⁵⁾ qui mérite un peu mieux son appellation que le précédent, comprenant les provinces de Bordeaux, Bourges, Lyon, Paris, Reims, Rouen, Sens et Tours. Mais ce recueil n'a pas non plus été terminé, faute peut-être de documents. Pour composer ce *Pouillé*, Alliot s'est borné au rôle de compilateur. Parfois il s'est servi de textes assez anciens pour mériter de prendre place dans le recueil des

⁽¹⁾ Cf. Gerbault, *les Décimes ecclésiastiques au XIII^e siècle. Positions de thèses de l'École des chartes*, 1881; Lasalle Serbat, *les Assemblées du clergé de France (1561-1615)*, Bibl. de l'École des hautes études. Paris, 1906. In-8°, p. 21.

⁽²⁾ *Abrégé du recueil des actes, titres et mémoires concernant les affaires du*

clergé de France, 2^e éd. Paris et Avignon, 1771. In-4°, col. 540.

⁽³⁾ En particulier pour Vienne (1540) et Cahors (1526).

⁽⁴⁾ *Le Grand Pouillé des bénéfices de la France...* Paris, G. Alliot..., 1626. In-8°.

⁽⁵⁾ *Pouillé général...* Paris, G. Alliot, 1648. In-4°, 8 vol.

Historiens de la France, mais en thèse générale, il faut bien reconnaître que son édition est des plus fautives, comme au reste on pouvait s'y attendre à cette époque ⁽¹⁾.

Le *Recueil général des bénéfices de France* de J. Le Peletier (1692) se limitant aux abbayes, il faut descendre jusqu'à l'année 1726 pour trouver un pouillé général vraiment digne de ce nom. A cette date, l'Assemblée du clergé prit une délibération ordonnant que « les bénéficiers, communautés ecclésiastiques et autres contribuables aux impositions du clergé », fissent déclaration de leurs biens et revenus (12 décembre). En conséquence, les Agents du clergé présentèrent une requête au roi pour l'homologation de la délibération, obtinrent le 3 mai 1727 un arrêt du Conseil d'état du roi, suivi le 15 juin de lettres patentes, lesquelles furent enregistrées le 4 septembre pour être exécutées en leur forme et teneur.

Dès le 11 du même mois, les Agents envoyèrent dans les diocèses la délibération, l'arrêt du Conseil et les lettres patentes, en même temps que les modèles, arrêtés par l'Assemblée, des déclarations à fournir. Partout les pouillés furent dressés et trois ans plus tard, les Agents déclarent dans leur rapport quinquennal : « Nous n'avons reçu jusqu'à présent, Messieurs, les déclarations et les pouillés que de quatre-vingts diocèses, mais il y a lieu d'espérer que dans le courant de la présente année toutes les déclarations et tous les pouillés auront été fournis » ⁽²⁾.

Que sont devenus ces pouillés si minutieusement préparés dont les minutes se retrouvent dans les archives d'un grand nombre de diocèses? Il semblerait que l'on dût rencontrer dans les registres de l'Agence, une belle série de volumes au chiffre de l'Assemblée, attestant l'effort accompli pour rénover le département des décimes. Mais les agents du clergé se sont contentés de former une collection d'extraits et ont restitué dans les trois ans aux bureaux diocésains les divers pouillés dont ils avaient eu communication ⁽³⁾.

En 1755, en 1790 de nouvelles déclarations furent encore réclamées aux bénéficiers, sans aboutir à une centralisation plus rigoureuse.

⁽¹⁾ Cf. Ch. de Beaurepaire, *loc. cit.*, Paris, P. Simon, 1731. In-fol., p. 158. p. 599.

⁽²⁾ *Rapport de l'Agence...*, par l'abbé de Maugiron et l'abbé de Valras. ⁽³⁾ 96 pouillés ont été ainsi déposés puis restitués. Archives nationales, G 48.

Des éditeurs, des érudits ne se firent pas faute de reprendre le projet à titre privé, mais ils semblent s'être promptement découragés. L'abbé Lebeuf, entre autres, avait proposé au Clergé de France une nouvelle rédaction du pouillé d'Alliot « où fussent comprises les sept ou huit provinces méridionales dont le pouillé n'a jamais été donné ». Mais deux libraires consultés lui répondirent « que par expérience ils ont appris que ces livres ne se vendent point ⁽¹⁾ ». Il appartenait à l'Institut de France de réaliser, dans le seul intérêt de l'histoire, ce que les trésoreries, pour un objet administratif, ou les éditeurs pour un lucre illusoire avaient vainement tenté.

ÉTIENNE CLOUZOT.

(La fin à un prochain cahier.)

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

NÉCROLOGIE

La mort vient d'enlever très prématurément un savant italien M. Dante Vaglieri, professeur à l'Université de Rome, qui avait bien voulu honorer de ses communications le *Journal des Savants*. A ce titre seul, il conviendrait de saluer ici d'un souvenir ému le collaborateur si tôt disparu. Mais Vaglieri a d'autres titres à notre reconnaissance. Par ses travaux d'épigraphie et d'archéologie romaines, par les articles nombreux et importants qu'il avait insérés dans les grands périodiques savants de Rome, par les services qu'il avait rendus à la Direction des Antiquités et des Beaux-Arts, il s'était fait le meilleur renom dans le domaine de l'érudition, quand le gouvernement italien lui confia la direction des fouilles d'Ostie. Avec quelle activité il a poussé les recherches, avec quelle science et quel succès il les a dirigées, avec quelle libéralité et quelle bonne grâce il en faisait les honneurs aux savants de tous les pays, nous le savons tous et les membres du Congrès d'archéologie réuni à Rome en 1912 peuvent en porter témoignage. Sa mort est une grande perte pour les études qu'il représentait si brillamment.

R. CAGNAT.

⁽¹⁾ Cf. *Lettres de l'abbé Lebeuf publiées par la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, sous la direction de MM. Quantin et Cherest

(Auxerre et Paris, 1867. In-8°, t. II, p. 270-274, 300, 312, 313, 521-561). Renseignement dû à l'obligeance de M. Maurice Prou.

LIVRES NOUVEAUX.

PERCY N URE. *Black Glaze Pottery from Rhitsona in Bœotia*. Un vol. in-8°. — Oxford, University Press, 1913.

Nous devons déjà à M. Ure et à son collaborateur M. Burrows plusieurs relations sur les fouilles de tombeaux dans la nécropole béotienne de Rhitsona (anc. Mykalessos); elles ont été publiées dans l'*Annual of the british school at Athens* (1909-1910), dans le *Journal of Hell. Studies* (1909), dans l'*Ephéméris archéologique d'Athènes* (1912). La monographie nouvelle que publie M. Ure comprend d'abord l'étude d'une série de canthares à lustre noir qui ont été recueillis en grand nombre dans cette nécropole, et ensuite un catalogue des tombeaux appartenant à une époque plus basse. Mais, dans l'une et l'autre partie, l'auteur envisage surtout la poterie à couverte noire lustrée dont l'histoire a été négligée jusqu'à présent. Il analyse avec une méthode très minutieuse les formes des canthares; il les divise en groupes suivant la structure des pieds et cherche à en déterminer la chronologie. Par-dessus le noir de ces poteries on a parfois posé des couleurs de retouches, blanches, rouges, dessinant des feuillages, dont les détails sont incisés. A ce groupe appartiennent les œuvres du fabricant Teisias dont on connaît plusieurs produits signés, remarquables par la beauté du vernis noir. On peut les dater de la fin du VI^e siècle. Un type spécial est représenté par des canthares à côtes ou à cercles horizontaux saillants, imitations du métal repoussé.

Dans les tombes plus récentes, attribuées au V^e et au IV^e siècle avant

J.-C., on peut juger de la persistance de la forme du canthare, mais il est le plus souvent remplacé par une sorte de skyphos à anses courtes. La technique à couverte noire continue concurremment avec le système de décor floral en noir sur fond clair, dont le Kabirion de Thèbes a fourni de nombreux exemples. La décoration de petits motifs estampés en creux, dont le type est si fréquent en Italie à l'époque hellénistique, commence dès le V^e siècle en Béotie et dans les pays grecs.

Un inventaire détaillé du mobilier des tombeaux termine le volume. Le tout est fait avec ce soin minutieux, cette exactitude précise, dont les travaux antérieurs de M. Ure nous ont déjà apporté le témoignage.

E. POTTIER.

EDOUARD NAVILLE and H. R. HALL. *The XIth Dynasty Temple at Deir-el-Bahari*, Part. III, with an appendix by G. T. Currelly. Egypt Exploration Fund, XXXIIth memoir. — Londres, Offices of the Egypt Exploration Fund, 1913.

Ceci est l'inventaire final de cette magistrale série d'années de fouilles auxquelles M. Naville a consacré toute une partie de sa vie scientifique, et auxquelles nous devons, avec les deux Temples funéraires de Deir-el-Bahari, une des plus belles restitutions d'un quartier entier de la Thèbes occidentale. C'est en 1892 que parut le *Deir-el-Bahari, Introductory*. Il a fallu quatorze ans pour éditer, en six magnifiques grands volumes, l'étude complète, et pierre par pierre, peut-

on dire, du temple d'Hatasou. De 1908 à 1911, deux autres volumes, de format plus petit, ont été consacrés au sanctuaire protothébain de Montoutotep. Au troisième, que voici, les auteurs ont pu écrire, en rédigeant les lignes finales : *Finis coronat opus*.

En cette publication, dixième et dernière de la collection, il n'est plus question du monument lui-même, mais des plus notables de toutes ces « antiquitates minores » dont les fragments innombrables étaient mêlés aux débris de la construction ou aux amas des remblais. On sait, par les comptes rendus annuels qui ont paru en ce *Journal* que le sanctuaire de la Vache Divine était devenu de très bonne heure un lieu de pèlerinage dont le prestige persista aux yeux des dévots égyptiens au moins jusqu'aux débuts de la XX^e Dynastie. Et l'on a pu voir aussi que le temple proprement dit avait été l'objet d'une vénération spéciale de la part des Pharaons de la XII^e. Il était donc aisé de prévoir que l'on retrouverait les souvenirs de cette vénération des gens du commun et ceux du culte royal mêlés aux constructions des Montoutotep ou aux restaurations postérieures de l'édifice.

Un premier chapitre, rédigé par M. Naville, est consacré à la description des plus intéressantes des statues consacrées par les particuliers. La foule de ces images votives a dû être considérable, à en juger par le nombre de celles qui nous sont parvenues, plus au moins mutilées. Elles se répartissent toutes entre les Dynasties XVIII^e-XIX^e et le début de la XX^e. Sans doute celles des XI^e et XII^e subirent-elles le sort ordinaire qui attendait ces images, lorsque survenait une nouvelle période « monumentale » ; et peut-être leurs fragments sont-ils

entassés dans quelque « favissa » semblable, en diminutif, à celle du grand temple de Karnak. Quelques-uns des titulaires des statues publiées ici sont des personnages célèbres dans l'histoire thébaine, voire même en égyptologie. Tel le vice-roi d'Éthiopie Nahi et le fameux « vizir » Psarou.

La traduction est donnée de presque toutes les inscriptions dont l'état de conservation valait cette peine. A part quelques indications de titulatures ou quelques épithètes se rapportant soit aux lieux de culte soit aux divinités locales (par exemple le terme « Vache d'or » appliqué à l'Hathor de Deir-el-Bahari), il n'y a rien de particulièrement digne d'être noté dans l'ensemble : de longues eulogies, des hymnes à phraséologie déjà connue par nombre de textes semblables, ou des demandes de culte funéraire calquées sur le formulaire canonique.

Au chapitre II figure la description des peintures murales de la tombe de la princesse et grande prêtresse Kemsit, dont la momie et le sarcophage sont aujourd'hui au British Museum. Les scènes ne sont que des répétitions du sarcophage, comme le montrent les deux planches en couleur correspondant au texte de ce chapitre.

M. Hall a étudié au chapitre III les belles statues d'Ousirtasen III trouvées dans l'enceinte du temple. Il y en avait six en tout, dont deux aujourd'hui acéphales. Dans leur intégrité, ces remarquables pièces de l'art protothébain mesuraient six pieds de hauteur. La technique générale, et surtout celle des têtes, d'une superbe expression, permettent de classer ces statues au nombre des pièces typiques de la sculpture de l'époque. La physiologie du Pharaon est pleine de force et de personnalité. On est loin de ces

effigies officielles, un peu niaises, comme les ateliers en produisaient trop souvent pour la décoration en images votives des sanctuaires égyptiens. Je ne sais toutefois s'il faut adopter sans réserve l'opinion de l'auteur, quand il explique la différence des traits du visage, d'une statue à l'autre, en supposant qu'il s'agit de portraits du Pharaon pris à différentes époques de sa vie. Ne serait-ce pas plus simplement le degré différent d'habileté des artistes à rendre fidèlement la physionomie de leur royal modèle? En tous les cas, la comparaison est intéressante pour l'histoire de la sculpture, entre les statues de Deir-el-Bahari et celles que l'on possédait déjà de ce même Ouser-tasen III, provenant d'autres points de la vallée du Nil.

Le chapitre iv traite des « petits objets ». D'abord les restes des ex-votos privés de la XVIII^e Dynastie. Leur nombre incroyable et la présence d'objets inachevés conduit M. Hall à imaginer, avec beaucoup de vraisemblance, que toute une cité de marchands d'objets de piété, avec ses boutiques et ses ateliers, s'était installée sous l'Empire Thébain au pied du sanctuaire. Bornons-nous à signaler, au milieu de ce long inventaire, des spécimens intéressants d'étoffes enduites d'une couche de plâtre sur laquelle on peignait certaines scènes de piété traditionnelles, principalement l'adoration à Hathor, la Vache Divine, sortant de la Montagne d'Occident. Notons aussi la fréquence des signes propitiatoires de l'*oudzait* et du *sot mou*. Il y a peu à signaler dans la seconde section du chapitre, consacrée aux débris postérieurs à la XVIII^e Dynastie, jusques et y compris les monuments coptes.

Après un chapitre v, consacré à la brève description des planches du volume, un appendice, rédigé par M. Currelly, conservateur au Musée canadien de Toronto, s'occupe de plusieurs des séries archéologiques de la masse d'objets trouvés dans les déblais du Temple. C'est d'abord une étude sur l'industrie de la pâte de verre coloré, son historique, et les procédés employés par les Égyptiens pour obtenir ces merveilleux coloris, aux tons encore inimitables (perles artificielles, vases, etc.). Puis ce sont les tissus stuqués, les outils et le matériel des sculpteurs ou artisans du Temple. Le groupe le plus intéressant est constitué par une quantité de figures plus ou moins intactes de « serviteurs » en bois, avec débris de tous les accessoires ordinaires, barques, greniers, etc., etc. Le tout provient sans doute du bouleversement de la vieille nécropole protothébaine, dévastée sous le Nouvel Empire. Il se pourrait que quelques-unes de ces petites figures, d'une technique supérieure, proviennent non de sépultures privées, mais de quelque tombe royale de la XI^e Dynastie.

Nous devons, en terminant, exprimer à M. Naville le témoignage de notre respectueuse admiration pour la publication des deux temples, aujourd'hui terminée, et pour tous les trésors dont l'archéologie égyptienne s'est enrichie au cours de ces longues années de fouilles ou de déblaiements à Deir-el-Bahari.

George FOUART.

G. MILLER CALHOUN. *Athenian Clubs in Politics and Litigation* (*Bulletin of the university of Texas, humanistic series n° 14*). Un vol. in-8°. — Austin, 1913.

Dans son récit de la révolution de 411, Thucydide rappelle le rôle joué par les sociétés secrètes *ξυνομοσίαι ἐπὶ δίκαις καὶ ἀρχαῖς*. C'est en partant de ce texte souvent cité que M. Miller Calhoun entreprend l'étude de ces sociétés, de ces *clubs*.

Après avoir étudié les termes qui désignent dans les textes les sociétés et leurs membres, il réunit tout ce que nous savons de l'organisation des clubs, de leurs noms, de leur importance numérique, de leurs réunions, de leurs banquets et parties de plaisirs, des rites d'initiation imposés au nouvel adhérent. Les membres du club, recrutés parmi les gens de même âge, de même condition sociale, de même tendance politique, prêtent serment de garder le secret sur tout ce qui touche leur société; parfois ils vont même jusqu'à accomplir en commun quelque acte coupable pour qu'aucun d'eux ne puisse, sans danger pour lui-même, trahir ses complices. Le lien qui les unit, τὸ ἐταρικόν, est plus étroit et plus solide que les liens de parenté.

L'histoire des clubs peut être reprise de très haut. On pourrait en chercher la lointaine origine dans les *ἐταῖροι* des poèmes homériques, nobles qu'on voit prendre part à des festins organisés à frais communs. Lorsque la royauté primitive a fait place à l'aristocratie, les *ἐταῖροι* se groupent autour des chefs de la noblesse qui se disputent le pouvoir. De très bonne heure, les hétéairies sont ainsi mêlées aux luttes politiques : c'est une hétéairie qui aide Cylon dans sa tentative révolutionnaire, ce sont des hétéairies qui soutiennent Pisistrate et ses fils. Après l'expulsion des Pisistratides, les hétéairies prennent parti dans la rivalité entre Isagoras et Clisthène. Avec

le triomphe de la démocratie, les unes se rallient au nouveau régime et favorisent les chefs populaires, Thémistocle, Périclès, Alcibiade; d'autres adoptent une politique modérée, comme celles qui soutiennent Cimon, Thucydide, fils de Mélésius, Nicias; d'autres enfin réorganisent le parti oligarchique et préparent le gouvernement des Quatre Cents et des Trente. Il ne faut pas identifier hétéairie et société secrète d'oligarques; tous les partis usent du même mode d'association. Au iv^e siècle, il est plus malaisé d'indiquer les tendances politiques des hétéairies; elles agissent moins en faveur d'un parti qu'en faveur d'un homme influent autour de qui elles se groupent, par exemple Midias.

M. Miller Calhoun, adoptant la division indiquée par Thucydide, va suivre les clubs devant les tribunaux et à la Pnyx. Les hétéairies soutiennent de leur argent et de leur influence ceux de leurs membres qui sont attaqués en justice, leur procurent des défenseurs, travaillent en leur faveur l'opinion publique, corrompent, si elles le peuvent, les magistrats qui instruisent l'affaire, les témoins, les héliastes. Elles engagent des procès contre leurs adversaires; la justice n'est trop souvent qu'une arme aux mains des partis politiques. Elles agissent de même dans l'*ecclesia*, préparent les élections, cherchent à fausser le tirage au sort. Elles ne reculent même pas devant l'assassinat : Ephialte et Hyperbolos sont leurs victimes. Pour faire triompher leur politique, elles n'hésitent pas à faire appel à l'étranger et à trahir leur patrie.

L'étude de M. Miller Calhoun est consciencieuse et complète; la table des textes cités prouve qu'il n'a

négligé aucun moyen d'information, la bibliographie qu'il n'ignore rien du travail de ses devanciers. Un copieux index rend plus aisé le maniement du volume. Dans son désir de ne rien omettre, l'auteur se laisse aller à enfler un peu son sujet. Ainsi, dans son troisième chapitre, il étudie minutieusement les manœuvres qui permettaient à l'accusé de retarder ou d'entraver l'action judiciaire. Que les hétaires aient su utiliser tous les artifices de procédure, la chose est probable, mais nous le supposons plus que nous ne le savons réellement : il est des paragraphes entiers où les hétaires ne sont même pas nommés.

Le sujet comporte nécessairement au moins autant d'hypothèses que de données certaines. Nous sommes réduits à quelques brèves allusions, à quelques textes peu explicites qui ne se rapportent ni aux mêmes sociétés, ni aux mêmes époques. Est-il possible de conclure de l'un à l'autre? Est-il légitime de les réunir pour en construire un ensemble unique? On aimerait au contraire à distinguer nettement les types différents que nous apercevons dans le livre de M. Miller Calhoun, clubs de joyeux vivants, associations commerciales, agences d'affaires dirigées par des sycophantes professionnels, sociétés secrètes politiques. Ces dernières seraient pour nous particulièrement intéressantes si nous pouvions les mieux connaître. Elles agissent puissamment, mais dans l'ombre, de 420 environ à 403. Avant ou après cette période, elles nous sont insaisissables : l'histoire reconstituée par M. Miller Calhoun repose presque uniquement sur des textes très postérieurs aux événements et qui semblent transporter par anachronisme aux époques anciennes

la terminologie et les formes politiques de la fin du v^e siècle. En somme, les sociétés secrètes, par nature, échappent à l'histoire; M. Miller Calhoun connaît admirablement tous les alentours de son sujet : a-t-il ajouté quelque chose d'essentiel aux quelques lignes de Thucydide?

A. JARDÉ.

ALBERT GRENIER. *Etude sur la formation et l'emploi des composés nominaux dans le latin archaïque*. Un vol. in-8°, Nancy, Berger-Levrault, 1912.

La question traitée par M. Grenier dans son très intéressant ouvrage n'est pas entièrement nouvelle, il le reconnaît lui-même; mais, si les recherches de M. Stolz et de M. Skutsch (pour ne citer que ces deux noms), ont été pour l'auteur un précieux secours en même temps qu'elles le dispensaient à peu près de résoudre les problèmes de phonétique latine ou de la linguistique générale qui se posent à propos des composés latins, il n'en est pas moins vrai que, dans les limites mêmes où M. Grenier a maintenu son sujet, il nous donne un travail vraiment original. Les dissertations de Seitz et de H. Ploen ne lui ont fourni que quelques indications; il est le premier qui se soit proposé de considérer du point de vue historique la formation des composés latins en les suivant dans leur emploi chez les écrivains de l'époque archaïque. Pourquoi s'est-il arrêté au seuil de l'époque classique? Parce que, dit-il, la langue, à la fin de la période archaïque, se trouve à peu près entièrement constituée et en pleine possession de ses moyens. « Nous avons rencontré, dit-il, sinon tous les exemples, du moins toutes les séries de composés qui seront plus tard en usage. Les types sont créés,

l'usage en est fixé, les écrivains, prosateurs ou poètes, se contenteront désormais d'user, chacun dans la limite de ses moyens, suivant les règles de son bon goût et les traditions du genre, des ressources d'expression préparées par l'effort des générations anciennes. » C'est la raison que donnent tous ceux qui, dans les questions de langue latine, se bornent au dépouillement des textes archaïques. Contestable, quand il s'agit de syntaxe, elle paraît ici très acceptable : en effet, il semble bien qu'en poursuivant ses recherches à travers les textes postérieurs à ceux de la période archaïque, M. Grenier aurait bien pu allonger ses listes, mais il n'aurait pas découvert d'autres catégories ni constaté des faits propres à modifier sensiblement l'idée que l'on se fait de la composition des mots en latin, quand on l'étudie exclusivement dans les anciens monuments de la langue.

Cela posé, M. Grenier a cru bien faire en répartissant les matériaux que lui fournissaient ses dépouillements, d'ailleurs très complets, en six chapitres, où il est traité successivement des composés de la langue juridique, des composés de la religion, des composés de l'agriculture et des métiers, des composés de la poésie, des composés de la comédie et particulièrement des composés chez Plaute, et enfin des composés chez Térence. La seule énumération de ces titres de chapitres montre combien est artificiel le plan auquel s'est arrêté M. Grenier, cependant après mûre réflexion. Il a essayé de le justifier dans son introduction ; mais, malgré l'ingéniosité de ses explications, il ne réussira pas à convaincre tous ses lecteurs, s'il en séduit quelques-uns. On peut lui concéder, il est vrai, que les composés latins se

laissent assez facilement ranger en deux grandes classes, ceux qui sont d'ordre exclusivement pratique et ceux qui sont propres à la poésie ; de même on admettra que les premiers sont antérieurs aux seconds, et cela suffit pour que le plan de M. Grenier ne soit pas absolument condamnable. Mais il semble que scientifiquement l'auteur aurait dû procéder autrement, c'est-à-dire commencer par dresser une liste générale de tous les composés recueillis, en étudiant successivement (comme il l'a fait dans chacun de ses chapitres) les composés d'un substantif et d'un thème verbal, les composés sans thème verbal, les composés d'ordre inverse, enfin les composés grecs et les noms propres ; après avoir traité à ce propos les questions qui sont du domaine propre de la grammaire, il aurait enfin abordé l'étude qui lui tenait à cœur et dont il a tracé les grandes lignes dans son introduction.

Ces réserves faites, il faut reconnaître que M. Grenier a consciencieusement et heureusement tenu ses promesses : il a rendu compte, d'une façon presque toujours exacte, des circonstances de fait qui ont déterminé la formation des composés nominaux latins. Grâce à ses efforts, nous savons pourquoi et comment ces mots ont été formés, quelle classe de la population les a imaginés et vers quelle époque. Ce sont des renseignements précieux dont il faut savoir gré à l'auteur ; l'intérêt qu'ils offrent fera oublier quelques erreurs de détail. Les linguistes contesteront certainement quelques explications où se trahit, sinon l'ignorance, du moins l'oubli de principes généralement admis ; mais les historiens et les fervents de la littérature latine feront

leur profit de considérations « qui touchent à l'histoire des mœurs, des institutions, de la littérature, à celle des différentes disciplines et de toutes les manifestations de l'activité sociale qui ont contribué à la formation du vocabulaire latin ». Enfin personne ne contestera à ce livre le mérite d'être bien écrit : on sera d'accord pour louer un style alerte et clair, précis et élégant.

HENRI GOELZER.

G. DE PETRA, *Villa romana presso Pompei*. — In-4°, 8 p. et 17 pl., 1910.

Ces quelques pages, extraites des *Notizie degli Scavi*, nous font connaître l'une des découvertes les plus importantes qui aient eu lieu ces dernières années à Pompéi. La villa décrite par M. de Petra est située à une centaine de mètres de la voie des Tombeaux, hors de la porte d'Herculanum. En 1909 le propriétaire du terrain appelé *fondo Gargiulo* obtint l'autorisation d'y entreprendre des fouilles. Il dégaga un assez vaste ensemble de constructions, dont une partie, qu'habitaient jadis le maître de la maison et sa famille et qui se comprenait pas moins de dix-huit pièces, était décorée de peintures murales, appartenant toutes, sauf une, au second style décoratif pompéien. Les planches mettent sous nos yeux les principales de ces fresques. On y remarque, entre autres, de beaux ensembles architecturaux, des scènes d'offrande et de sacrifice, Bacchus, des Bacchantes, des Silènes, des Satyres; un Satyre nu dansant (pl. IX), d'un mouvement hardi et élégant, mérite particulièrement d'attirer l'attention. Mais il faut mettre hors de pair, la grande fresque du triclinium (pl. XII-XVII), qui est d'un genre jusqu'à

présent inconnu à Pompéi et dont la composition rappelle celle des bas-reliefs sculptés ou des peintures de vases. Elle mesure dix-sept mètres de long et comprend une trentaine de personnages, presque de grandeur naturelle. Le sujet représenté est à première vue assez obscur. M. de Petra propose d'y reconnaître l'initiation des femmes aux mystères dionysiaques : au centre, un groupe bachique (Silène appuyé à un pilier, Satyre et faons, Panisque jouant de la flûte); d'un côté, les femmes que les appels de Silène vantant les mystères ont laissées indifférentes et qui continuent à vaquer aux occupations ordinaires de la vie; de l'autre, celles que ses paroles ont convaincues et qui subissent les différentes épreuves de l'initiation en présence de Dionysos et d'Ariadne. Sans doute cette copie, d'un dessin souvent gauche et d'un coloris trop uniforme, ne peut nous donner qu'une idée très imparfaite de l'œuvre originale dont elle s'inspire. Elle s'impose cependant par l'ampleur de ses proportions et la variété de ses épisodes, dont l'un tout au moins — une jeune fille demi-nue effrayée d'avoir à subir l'épreuve de la flagellation, s'agenouillant devant une femme assise, tandis qu'une autre femme nue, debout sur la pointe des pieds, se détourne apeurée, les mains levées au-dessus de la tête, une écharpe transparente s'envolant en arrière, — mérite d'être rapprochée des fresques pompéiennes les meilleures et les plus justement célèbres.

M. BESNIER.

DOM CABROL et DOM LECLERCQ.
Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, fasc. XIX à XXXI. In-4°.
— Paris, Letouzey et Ané.

Cet ouvrage continue à paraître avec une régularité méritoire. Depuis que j'en ai fait mention ici pour la dernière fois il a été imprimé quatre fascicules en 1910, autant en 1911, trois fascicules en 1912, autant en 1913. Toujours la même abondance dans le choix des mots à traiter, la même richesse de développement, la même exubérance de documentation. Dom Leclercq continue à prodiguer son érudition infatigable et à faire profiter le lecteur des notes innombrables qu'il a recueillies; pourtant dans les derniers fascicules on voit apparaître plus souvent que dans les précédents des noms de collaborateurs; c'est ainsi que dans le n° XXXI, pour ne parler que du dernier publié, nous trouvons un remarquable article de M. Waltzing sur les *Collegia*, qui n'ont plus de secret pour lui, de MM. Chapot et Mortet sur les *Colonnes*, de M. Allard sur les *Colliers d'esclaves*, de M. Kirsch sur la *Colombe*. Dom Leclercq y traite aussi du *Colonat*, des *Colonies d'Orientaux en Occident*, du *Commerce* à l'époque romaine et franque, sans parler d'autres articles moins développés.

R. C.

F. HAVERFIELD, *Ancient town-planning*. Un vol. in-8°. — Oxford, Clarendon Press, 1912.

L'idée première d'où est sorti ce livre est toute pratique; l'auteur a voulu apporter une contribution à un mouvement moderne: pour appuyer les réclamations de ceux qui demandent que l'État s'occupe des conditions d'hygiène et de confort des villes, il a cherché ce qui s'était fait, à cet égard, dans l'antiquité. Commençant par l'Orient il croit trouver dans Babylone, ou du moins dans ce qu'on en sait, le germe du plan adopté pour le tracé

des villes grecques. Passant alors à celles-ci il établit que, pour celles que l'on connaît, les rues paraissent s'être coupées à angle droit; mais il faut bien avouer que rien de bien net ne ressort des rares exemples cités. Avec l'âge macédonien, la question s'éclaircit: un grand nombre de villes, à cette époque, sont bâties en damier, telles Priène, Milet, Alexandrie. C'est aussi, on le sait, le principe adopté pour les terramares d'Italie; c'est pareillement celui des colonies romaines, si bien que M. Haverfield a pu avancer que le tracé des villes de l'époque républicaine en Italie est un mélange du type gréco-macédonien et des traditions italiotes. A l'époque impériale le tracé en damier persiste et se répand dans les provinces; pour les fondations nouvelles, il sert de base à toutes les constructions; pour les villes, déjà existant, il est adopté également lors des reconstructions ou des agrandissements, autant que faire se peut. Les plans de Turin, d'Aoste, de Florence, de Lucques, de Timgad, de Carthage, d'Autun, de Trèves, de Silchester, que l'auteur a insérés dans son travail, viennent à l'appui de ses conclusions.

Ce tracé, qui assurait le confort aux habitants et rendait les villes plus aptes à se défendre contre les invasions fut abandonné avec la chute de l'Empire romain; en Italie même il n'y a pas plus d'une demi-douzaine de cités qui aient gardé la disposition des rues qu'elles avaient reçue à l'époque de la domination romaine; pour les autres le manque de pouvoir central et l'instabilité politique se traduisent pendant tout le moyen âge et, par suite, actuellement encore, par l'irrégularité du plan général et l'accumulation chaotique des rues.

R. C.

Gustav KLEEMANN. *Papst Gregor VIII* (1187). In-8°, 62 p. — Bonn, Marcus et Weber, 1912 (*Jenaer historische Arbeiten*, herausgegeben, von A. Cartellieri und W. Judeich, Heft 4).

Il est à croire que l'influence exercée sur les usages de la chancellerie pontificale par Albert de Mora, auteur d'une *Forma dictandi*, fut plus considérable et beaucoup plus durable que celle qu'exerça sur les destinées de la chrétienté, durant les cinquante-sept jours qu'il occupa le siège de saint Pierre, le même personnage, devenu pape sous le nom de Grégoire VIII. Certains chroniqueurs, et en particulier Robert d'Auxerre, lui prêtent de vastes projets de réforme ecclésiastique. Il n'eut même pas le temps de commencer à les mettre à exécution. Au point de vue de la politique extérieure, sa première préoccupation, comme le montre M. Kleemann, semble avoir été de recouvrer le royaume de Jérusalem, que la bataille de Hittin (4 juillet 1187) venait de faire tomber aux mains de Saladin. C'est ce qui explique que, non content de prêcher et de faire prêcher la croisade, il ait cherché à la faciliter en ménageant un accord entre Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, et en se réconciliant lui-même avec Frédéric I^{er} par la promesse de consacrer empereur le prince Henri. Le temps lui a manqué pour réaliser ses desseins, et pour justifier — ou démentir — l'appréciation favorable que presque tous les annalistes contemporains ont porté sur son compte en enregistrant son avènement.

R. P.

PIETRO SELLA. *Corpus Statutorum Italicorum*. 6 vol. in-8. — Rome, Loescher, 1912-1913.

Le *Corpus Statutorum Italicorum*, publié sous la direction de M. Pietro Sella, sera d'une importance capitale pour l'histoire communale et même générale de l'Italie à la fin du moyen âge. Le premier volume de cette collection contient les Constitutions Égidiennes. Il ne pouvait en être autrement. Ces Constitutions furent la loi fondamentale des communes dans les États de l'Église, surtout au delà de l'Apennin. Le cardinal Gil Alvarez Alborno, qui les promulga en 1357, était un politique de premier ordre; le Saint-Siège n'en eut peut-être jamais de plus habile. C'était, en même temps, un chef militaire énergique et avisé. Il avait combattu les Maures en Espagne, pris part à la bataille de Tarifa, conduit le siège d'Algésiras; le roi Alphonse XI voulut être sacré chevalier de sa main. Il fallait précisément un guerrier et un diplomate pour la mission que lui assigna le pape Innocent VI dès son avènement. Les Romagnes étaient en pleine anarchie; des barons pillards avaient établi leurs repaires dans les montagnes; les villes étaient tyrannisées par les seigneurs; nul ne reconnaissait l'autorité du Saint-Siège. Dans le bref d'investiture, daté du 30 juin 1353, le pape charge Alborno, comme légat *a latere*, « de faire cesser les troubles et les guerres, de châtier les fauteurs de discordes, d'extirper les hérésies, de rendre aux pays, directement ou indirectement soumis à l'Église, la tranquillité dont ils ont été si longtemps privés ». Presque sans troupes et sans argent, Alborno remplit, parfaitement sa tâche. Villes et seigneurs féodaux reconnurent l'autorité pontificale. Afin de l'établir sur des bases solides, le cardinal rédigea ses Constitutions, qui sont une réunion d'anciens usages et

de nouveaux règlements répartis sans ordre ou à peu près, en six livres d'inégale longueur. Les pouvoirs des officiers du Saint-Siège y sont définis; leurs salaires, ainsi que ceux des magistrats, déterminés; le coût des actes est établi dans le détail. Le but d'Albornoz était, d'une part, d'assurer l'hégémonie de l'Église, de l'autre, d'amoindrir la puissance des barons; il déclara donc, entre autres prescriptions, que toute taxe imposée à une commune depuis moins de vingt ans serait abolie et ne pourrait être exigée de nouveau qu'à la suite d'un vote populaire fait par bulletins. Il prescrivit, avec des détails minutieux, qu'à l'entrée de chaque ville, sur la porte de tout château ou tour dépendant de l'Église, seraient sculptées dans la pierre ou peintes en couleurs convenables « les armes que l'apôtre saint Pierre octroya à l'Église », ainsi que celles du pape régnant. Les communes restaient maîtresses de leur organisation intérieure; toutefois Albornoz a soin de dire que les dispositions de leurs statuts qui seraient en contradiction avec ses Constitutions devraient être considérées comme nulles et non existantes. Chose assez piquante, Albornoz, qui devait ses succès à ses talents militaires et avait passé une bonne part de sa vie à batailler, défend aux ecclésiastiques de porter des armes sous peine de trois florins d'amende. Les deux tiers des articles ont trait à la procédure civile et criminelle, ils forment un code confus et assez complet de législation. Les Constitutions Égidiennes étaient si bien conçues, que deux siècles plus tard, elles réglaient encore les rapports de la papauté et des communes dans les États de l'Église; Paul III ordonnait, en 1538, aux évêques de

s'y conformer. Il était donc très nécessaire d'en mettre le texte exact, d'après les quelques manuscrits subsistants, à la disposition des historiens.

A la suite de ce volume, plusieurs statuts communaux, Pérouse (1342), Forli (1359), Savone (xvi^e siècle) ont été ou vont être publiés.

E. RODOCANACHI.

ALFRED MOREL-FATIO. *Historiographie de Charles-Quint*, première partie, suivie des *Mémoires de Charles-Quint*, texte portugais et traduction française. Un vol. in-8°. — Paris, Honoré Champion, 1913.

S'il est un sujet complexe et, par suite, difficile à traiter, c'est bien l'histoire de l'empereur Charles-Quint, puisqu'elle touche à la fois à l'histoire d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, et subsidiairement à celle de presque tous les autres États de l'Europe et même du Nouveau Monde. Elle embrasse non seulement l'histoire politique et économique de son temps mais encore quelques-unes des pages les plus mémorables de l'histoire religieuse du xvi^e siècle. Les sources authentiques de ce long règne sont dispersées un peu partout; pour le narrer en pleine connaissance de cause, il faudrait un dépouillement préalable complet de tous les dépôts d'archives de notre continent, dépouillement qui n'est encore achevé nulle part, ce qui ne permet qu'une utilisation très partielle des documents nécessaires. Néanmoins, comme le sujet était tentant, les essais d'une *Histoire de Charles-Quint* ne nous ont pas manqué, depuis l'ouvrage, un instant si célèbre, de Robertson au xviii^e siècle. Successivement nous avons vu paraître celui de Gachard et

celui de Baumgarten, resté inachevé par suite de la mort de l'auteur; plus récemment, MM. Armstrong et Haebler ont entrepris cette tâche, mais il est permis de croire qu'elle ne sera pas de sitôt accomplie d'une façon généralement satisfaisante. Certains d'entre les pays, il est vrai, qui firent partie de l'empire de Charles-Quint, plus avancés dans l'étude critique des sources, la Belgique et l'Allemagne par exemple, ont pu fournir déjà des travaux spéciaux de haute valeur; je rappellerai seulement ceux de Léopold de Ranke, de Maurenbrecher, d'Alexandre Henne, de M. Pirenne, etc. Mais d'autres régions sont infiniment moins avancées et, pour l'Espagne en particulier, M. Morel-Fatio a pu écrire, sans injustice, qu'il « est impossible (actuellement) de rien approfondir », que « tout doit être repris et étudié à nouveau, après une longue enquête » (p. 3). Il faut donc lui être doublement reconnaissant de s'être attelé à cette besogne, longue en effet et parfois ingrate et d'avoir ouvert cette enquête sur les sources narratives espagnoles de l'histoire impériale, « dont la critique reste entièrement à faire ». Le premier fruit de cette laborieuse enquête est le volume que nous annonçons ici. Une bibliographie historique générale raisonnée manque jusqu'à ce jour à la littérature espagnole, et n'est pas remplacée, pour le règne de Charles-Quint, par les travaux partiels et souvent imparfaits d'un Constantin Hoefler, d'un Manuel Danvila, d'un G. Voigt, etc. Il a donc fallu que l'auteur « s'orientât à ses risques et périls, en examinant beaucoup d'ouvrages manuscrits ou imprimés », pour savoir dans quelle mesure il convient de s'en servir et quelles infor-

mations on peut leur demander. C'était un travail très délicat en lui-même, et fatigant aussi par ses résultats trop souvent négatifs; mais il a été fait de main de maître et le rude labeur de M. Morel-Fatio, qu'on peut suivre en toute confiance, épargnera dorénavant bien de la besogne aux futurs historiens de Charles-Quint.

Un premier chapitre nous fournit des renseignements curieux sur l'organisation de l'historiographie officielle du règne, sur les *chronistes* royaux en général. Le second chapitre nous parle du Castillan don Antonio de Guevara (1480-1545), l'auteur connu de l'*Horloge des princes*, qui ne nous a guère laissé que des notes. Le troisième chapitre est consacré à l'Andalou Juan Jinès de Sepulveda (1490-1573) et à son livre *De rebus gestis Caroli Quinti*, plus riche en belles périodes qu'en faits précis, et qui d'ailleurs est resté inédit jusqu'en 1780. Dans le quatrième chapitre M. Morel-Fatio nous entretient de Pedro Mexia (1499-1551), dont le texte n'a vu le jour qu'en partie; de Florian de Ocampo et Barnabé Busto; de Juan Paëz de Castro († 1570), qui se borna à rédiger des *mémoriaux* pour une chronique « dont il n'écrivit jamais rien »; de Lorenzo de Padilla, d'Alonso de Santa-Cruz, tous écrivains d'ordre secondaire. Le cinquième chapitre est consacré tout entier à Paul Jove, esprit observateur, narrateur de talent, mais d'intégrité suspecte à ses contemporains déjà; M. Morel-Fatio semble plutôt disposé à réhabiliter, dans une certaine mesure, l'auteur de l'*Histoire de mon temps*. Un sixième et dernier chapitre de la première partie du volume s'occupe en détail d'Alfonso de Ulloa († 1578) dont la *Vie de Charles-Quint* parut à

Venise, en 1560, et de Ludovico Dolce, dont l'ouvrage, portant le même titre, fut publié l'année suivante. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'en dehors des personnages cités ici, M. Morel-Fatio nous parle encore dans ces chapitres, bourrés de faits précis, d'une foule d'autres individualités de l'époque et nous fournit quantité de notes biographiques, bibliographiques et littéraires, qui témoignent d'une connaissance approfondie des hommes et des choses d'Espagne.

La seconde partie du volume est consacré aux *Mémoires* de Charles-Quint. On savait, dans son entourage, de son vivant, qu'il notait les choses dignes de mémoire qu'il avait faites et qu'il avait dicté des *Commentaires* à son secrétaire intime. Mais ce n'est que vers le milieu du siècle dernier qu'on en a su davantage, et que M. Kervyn de Lettenhove publiait, en 1862, ces commentaires traduits d'un texte portugais, rédigé lui-même vers 1620, et qui se trouve à la Bibliothèque Nationale. On apprit par l'introduction du savant belge que Charles-Quint en avait dicté le texte français, non retrouvé jusqu'ici, à son scribe Van Male, alors qu'il remontait le Rhin, en 1550, et qu'il avait achevé ce récit durant la diète d'Augsbourg, la même année. Ces *Commentaires*, qui embrassent les années 1516-1548, ne nous présentent d'ailleurs qu'un résumé assez concis des guerres, des négociations et des voyages de l'empereur; il ne faut pas y chercher autre chose que ce que Charles-Quint, le plus renfermé, le moins communicatif des mortels, a entendu y mettre, et l'on n'y trouve aucune confiance politique ni personnelle. Mais, par cela même, nous avons sous les yeux l'image exacte de la majeure partie de

son règne, telle qu'il a voulu qu'elle se présentât à la postérité. La traduction donnée jadis par Kervyn de Lettenhove était si fautive que M. Morel-Fatio a jugé nécessaire de joindre au texte portugais une nouvelle version française; il y a mis aussi toutes les notes explicatives nécessaires. Il nous annonce de plus — et nous prenons bonne note de sa promesse — deux autres volumes, qui feront suite à ce tome premier et termineront l'historiographie du grand règne, en y ajoutant également de nouveaux documents inédits.

Rod. REUSS.

GABRIEL ROUCHÈS. *Inventaire des lettres et papiers manuscrits de Gaspare, Carlo et Lodovico Vigarani conservés aux Archives d'État de Modène (1634-1684)*. Un vol. in-8°. — Paris, Champion, 1913.

Ingénieurs italiens, habiles surtout dans la construction des salles et des machines de théâtre, les Vigarani dont le nom ne figure même pas dans la *Biographie générale* ont joué cependant un certain rôle à la cour de France pendant la plus brillante période du règne de Louis XIV. C'est à ce titre que l'auteur du présent ouvrage a recherché aux Archives de Modène les documents relatifs à leur séjour et à leurs travaux en France.

Gaspere Vigarani et ses deux fils, Carlo et Lodovico, avaient conquis en Italie une brillante réputation qui attira sur eux l'attention de Mazarin, quand il songea à faire construire une salle d'opéra dans le palais des Tuileries. Il chargea Gaspere de donner les plans et de diriger les travaux de la salle projetée.

Gaspere partit donc pour Paris avec ses fils, le 9 juin 1659. Avant de

se mettre en route, il avait tracé les plans du théâtre qui lui était demandé, car la construction devait être terminée pour le mariage du Roi, fixé au 9 juin 1660. Considérés par les architectes français comme des intrus, ces étrangers parvinrent, malgré toutes les difficultés qu'on leur suscitait sans cesse, à élever cette salle des Tuileries qui atteignait des proportions inconnues jusqu'alors en France (46 mètres de longueur, 16 m. 83 de largeur sur 18 m. 15 de hauteur), et contenait, d'après Blondel, un nombre considérable de spectateurs, 6 000 environ. Ce grand travail terminé en 1662 seulement, fut loin de répondre aux espérances qu'on avait conçues sur la réputation de ses auteurs, car sa forme de quadrilatère allongé rendait la salle fort incommode et très défectueuse sous le rapport de l'acoustique; aussi, fut-elle peu utilisée. L'abandon des Tuileries par le Roi et la cour la rendit sans emploi quelque temps après son achèvement et elle se trouva bientôt entièrement abandonnée.

Après un séjour de trois années en France, les Vigarani regagnèrent Modène où le chef de la famille ne tardait pas à mourir, tandis que son fils aîné, Carlo, rappelé en France, venait y prendre la direction de ces constructions éphémères qui furent érigées à diverses reprises dans le parc de Versailles pour les divertissements de la Cour. Il s'employait d'ailleurs à toutes sortes de machines et les Comptes des Bâtimens royaux font mention du paiement de sept tableaux livrés par lui en 1663 « pour fermer en été les cheminées de Versailles ».

Ayant ainsi trouvé à la cour l'emploi de ses talents, il se fixa définitivement en France, s'y maria même, sans

cesser d'entretenir des relations régulières avec les princes au service desquels il avait passé ses premières années. Fréquemment il adressait à la duchesse de Modène la relation des événements les plus notables dont il avait été témoin ou qui étaient venus à sa connaissance. C'est cette correspondance que M. Rouchès a consultée et analysée aux archives de Modène; il publie aujourd'hui, avec de nombreux commentaires, des citations des passages les plus curieux.

Sans doute, ces relations d'un contemporain des débuts du règne de Louis XIV (1659-1672) n'ajouteront pas des faits bien nouveaux à ceux qu'on connaît déjà. Toutefois, notre Italien, curieux et observateur, donne sur les petits événements de la cour, maladies, décès, fêtes, carrousels, certains détails qui ne laissent pas de présenter quelque intérêt. Toutefois plusieurs de ses assertions étonnent.

Est-il bien certain, par exemple, que, dès 1662, la démolition de vingt-deux temples protestants ait été ordonnée, ainsi que l'affirme Carlo Vigarani.

Voici encore un fait bien extraordinaire que Carlo rapporte dans la lettre adressée à la duchesse le 31 décembre 1666 : « Une ordonnance du Roi porte que seront fusillés les soldats qui abandonnent leur compagnie pour passer dans une autre. 800 ont déjà été exécutés. » Connaît-on une confirmation quelconque de ces exécutions sommaires? L'affirmation paraît bien catégorique.

Notre ingénieur se trouvait à Paris quand le Bernin fut chargé de donner les plans du Louvre. Il ne voyait pas arriver son compatriote sans quelque inquiétude; sa situation ne pouvait que se trouver fort diminuée. Aussi ne manque-t-il pas de rappeler

les propos inconsidérés tenus par le nouveau venu. « Il a déclaré, écrit Vigarani dans une lettre du 19 juin 1665, qu'il fallait abattre tout le Louvre, si on, voulait faire quelque chose de bien. » Il est à diverses reprises question des plans du Louvre, du buste du Roi, et aussi des critiques sévères émises par l'architecte romain sur le théâtre des ingénieurs Modénois. Carlo ne pouvait pardonner à son compatriote ses remarques peu indulgentes. Il vint même un jour lui demander des explications sur certains propos qui lui avaient été rapportés et il ne manqua pas de répandre à son tour les bruits défavorables à son rival.

C'est ainsi qu'il prend quelque plaisir à écrire le 15 janvier 1666 : « Il paraît que le Cavalier Bernin, revenu en Italie, parle de la France avec mépris, ce qui lui fait le plus grand tort. »

Notons enfin ce passage d'une lettre du 7 janvier 1667 : « Un édit royal porte que tous ceux qui auront dix enfants, — à condition qu'aucun ne soit prêtre, moine ou religieuse, — toucheront deux mille livres de pension s'ils sont nobles, mille s'ils sont roturiers ». La préoccupation d'encourager et d'aider les familles nombreuses ne date pas d'hier, on le voit.

J. G.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

M. F. Bennet, *Religious cults associated with the Amazons* (Studies in classical philology). In-8°, 5-79 p. (3 p. bibliogr.). New-York, Columbia university, 1913.

B. Brüne, *Flavius Josephus u. seine Schriften in ihrem Verhältnis zum Judentume, zur griechisch-römischen Welt u. zum Christentume*. Mit griechischer Wortkonkordanz zum Neuen Testamente und I. Clemens Briefe nebst Sach- u. Namenverzeichnis, In-8°, vii-308-xi p. Gütersloh, Bertelsmann, 1913.

G. Coffey, *The bronze age in Ireland*. In-8°, 120 p., illustr. Dublin, Hodges, Figgis, 1914.

H. Cox Bowermann, *Roman sacrificial altars*. An archæological study of monuments in Rome. In-8°, 108 p. 1 pl. Lancaster, Pa., New Era Pr. Co., 1913.

G. Edmunson, *The church in Rome in the first century*. An examination of various controverted questions relating to its history, chronology, literature and traditions.... In-8°, 13-296 p. New-York, Longmans, 1913.

J. Martha, *La langue étrusque*. Affinités ougro-finnoises. Précis grammatical, textes traduits et commentés, dictionnaire étymologique. In-8°, xiv-500 p. Paris, Leroux, 1913.

Ad. von Mess, *Cæsar*. Sein Leben, seine Zeit u. seine Politik bis zur Begründung seiner Monarchie. Ein Beitrag zur Geschichte u. Biographie Cæsars (Das Erbe der Alten... 7. Heft). In-8, vii-188 p. Leipzig, Dietrich, 1913.

T. Montanari, *Ultimi risultati circa la via d'Annibale per le Alpi* (estratto *Rivista militare italiana*). In-8, 10 p.

A. Riese, *Das rheinische Germanien in den antiken Inschriften*. Auf Veranlassung der römisch-german. Kommission des k. dtsch. archäolog. Insti-

tuts hrsg. In-8°, XIII-479 p. Leipzig, Teubner, 1913.

H. C. Weller, *Athens and its monuments* (Handbooks of archaeology and antiquities. Ed. by F. W. Kelsey). In-8°, 24-412 p., ill., pl. New-York, Macmillan, 1913.

MOYEN AGE.

P. Letarouilly, *Le Vatican et la basilique de Saint-Pierre*. Monographie mise en ordre et complétée par M. Alphonse Simil. In-8°, 70 pl. Cleveland, J.-H. Jansen, 1913.

H. K. Mann, *The lives of the popes in the middle ages*. Vol. 9 (1130-1159). In-8°, London, K. Paul, 1913.

H. Omont, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*. t. IV. La Bibliothèque royale à Paris au XVII^e siècle. 2^e fascicule. In-8°, p. 187-508, Paris, Leroux, 1913.

H. O. Sommer, *The vulgate version of the Arthurian romance*, ed. from manuscripts in the British Museum. Vol. 7, supplément: Le livre d'Artus; with glossary. In-fol. 370 p. Washington, Carnegie Inst., 1913.

L. Spence, *A dictionary of medieval romance and romance writers*. In-8°, 6-396 p. New-York, Dutton, 1913.

ORIENTALISME.

G. A. Barton, *The origin and development of Babylonian writing*. Part II. A classified list of simple ideographs with analysis and discussion (Beiträge zur Assyriologie... Hrsg. v. F.

Delitzsch... IX. Bd. 2. Hälfte). In-8, vi-300 p. Leipzig, Hinrichs, 1913.

Book of the Dead. The papyrus of Ani; a reproduction in facsimile; ed. with hieroglyphic transcript, tr. and introd. by E. A. Wallis Budge; published by permission of the trustees of the British Museum, In-8; 3 vol., pl. New-York, Putnam, 1913.

F. A. Chalfant, *Ancient Chinese coinage*. Reprint. In-4°, 21 p., ill. London, Probsthain, 1913.

G. G. P. Coryn, *The faith of ancient Egypt*. In-8°, 60 p. ill., pl. London, Luzac, 1913.

H. Fechheimer, *Die Plastik der Ägypter*. In-8°, v-59-156 p., ill. Berlin, B. Cassirer, 1914.

D. Mirande, *Le code de Hammourabi et ses origines*. Aperçu sommaire du droit chaldéen. In-8°, 94 p. Paris, Leroux, 1913.

Rud. Pagenstecher, *Die Gefässe in Stein und Ton, Knochenschnitzereien*. (Expedition Ernst v. Sieglin. Ausgrabungen in Alexandria... II. Bd. III. Tl.). In-folio, xi-253 p., pl. Leipzig, Gieseck u. Devrient, 1913.

W. Popper, *Abu' L-Mahâsin Ibn Taghrî Birdî's annals, entitled An-nujâm az-zâhira fi mulûk misr wal-kâhira*; V. 3, part. 1, n° 1. (Publications in Semitic philology). In-4°, 4-130 p. Berkeley. Cal., Univ. of Cal., 1913.

O. Wolff, O. S. B., *Der Tempel von Jerusalem*. Eine kunsthistor. Studie üb. neue Masse u. Proportionen. In-8°, vii-100 p., ill., pl. Wien, Schroll, 1913. M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS

6 janvier 1914. M. H. Cordier lit une lettre de M. le commandant Tilho annonçant l'envoi de neuf caisses contenant des antiquités préhistoriques qu'il a découvertes en Afrique.

— M. Félix Sartiaux communique le résultat des fouilles qu'il a effectuées à Marseille sur le site présumé de l'ancienne Phocée et présente un plan du terrain au 1 : 5 000^e levé par lui.

9 janvier. M. J. Toutain expose les résultats des fouilles exécutées en 1913 sur l'emplacement d'Alésia par la Société des sciences de Semur. Sous la direction de M. Victor Pernet on a découvert un édifice rectangulaire, entouré de plusieurs annexes, et au centre un sarcophage en pierre de grande taille, dont le couvercle est percé d'un trou semblable aux orifices par lesquels au moyen âge les fidèles s'efforçaient de toucher des reliques vénérées. Ces bâtiments sont très probablement les vestiges de la basilique primitive de Sainte-Reine, dont l'existence est attestée par des documents des VII^e et VIII^e siècles ap. J.-C., mais dont on ignorait l'emplacement exact sur le mont Auxois.

— M. Et. Clouzot communique le résultat des recherches qu'il a faites dans les Archives du sud-est de la France, en vue de la continuation de la publication des pouillés des églises, commencée par Aug. Longnon. (Voir ci-dessus, p. 75.)

— M. Havet lit une note sur le texte de certains passages des *Bucoli-*

ques de Virgile, lecture qui sera continuée dans les deux prochaines séances.

16 janvier. M. Cagnat communique une note du D^r Carton sur les fouilles qu'il poursuit à Bulla Regia (Tunisie) grâce à une subvention de l'Académie et au cours desquelles il a déblayé une partie des thermes.

— M. le comte Durrieu entretient l'Académie d'une devise du roi René d'Anjou, qui figure sur un livre d'heures du roi. Cette devise représente une *haie*, dans l'intérieur de laquelle est écrit le mot *tant* accompagné de flammes symbolisant l'*ardent désir*. C'est un rébus qui peut se lire « tant ai ardent désir ». Cette devise fut adoptée par le roi René à l'époque où il désirait épouser Jeanne de Laval, qui fut sa seconde femme.

— M. Maurice Pezard lit un mémoire sur les fouilles qu'il a faites en Susiane.

23 janvier. M. Cagnat lit un rapport de M. Carcopino sur un fragment épigraphique récemment découvert à Constantine.

— M. André Boulanger expose le résultat des fouilles qu'il a exécutées en 1913 à Aphrodisias de Carie. Il a dégagé les grands thermes, vaste ensemble de l'époque d'Hadrien, et découvert de nombreuses inscriptions.

— M. Louis Chatelain lit une note sur les recherches qu'il a faites à Maktar (Tunisie). Ses fouilles ont mis au jour un vaste édifice et divers monuments parmi lesquels une statue d'Esculape en marbre.

30 janvier. M. Dieulafoy rend compte de la découverte d'une basilique chrétienne qui a été faite à Saint-Bertrand-de-Comminges par la Société des fouilles archéologiques. Cette basilique que l'on peut dater du IV^e siècle se composait d'un vaisseau partagé

en une nef et deux collatéraux par deux files de huit colonnes.

— M. Pelliot fait une communication sur l'expansion du christianisme en Asie centrale et en Extrême-Orient au moyen âge.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. ÉMILE BOUTROUX a été reçu le 22 janvier et a prononcé un discours sur la vie et les œuvres de M. le général Langlois, son prédécesseur. M. Paul Bourget, directeur de l'Académie, lui a répondu.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. CHARLES RICHEL a été élu le

19 janvier membre de la section de médecine et chirurgie, en remplacement de M. Lucas-Championnière, décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. WEISS a été élu le 24 janvier membre de la section de législation, en remplacement de M. Esmein, décédé.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

Séance du 12 décembre 1912. Seckel, *Les sommes des glossateurs*. La systématisation du droit romain après l'antiquité remonte à cette littérature. Une histoire de ces sommes au XII^e et au commencement du XIII^e siècle montre la place occupée par la *Summa digestorum*. Cette somme n'est pas l'œuvre exclusive d'Hugolinus, comme le pensait Savigny; mais elle a aussi pour auteurs Johannes Bassianus, Azo, Bulgarus. — Kuno Meyer, *Lexicographie celtique, II*. Virgile le grammairien, p. 116, 10 H., emploie un

adverbe *suapte*, qui se retrouve dans la latinité irlandaise. C'est un hybride, formé du celtique (gaulois) *su-* (cf. gr. εῖ), et du latin *apte*. M. Meyer explique des noms propres de Virgile omis dans la précédente communication, et des noms réduits (hypocoristiques) irlandais, le nom d'Artur, etc.

Séance du 19 décembre. De Groot, *Les séminaires et les bibliothèques de sinologie*. On commence à tenter des organisations de ce genre. Dans un mémoire destiné aux *Abhandlungen*, M. De Groot expose les principes à suivre.

P. L.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL DES SAVANTS.

MARS 1914.

LE PARTHÉNON.

MAXIME COLLIGNON. *Le Parthénon, l'histoire, l'architecture et la sculpture*, 1 vol. in-4°, 22 pl. et 79 fig. — Paris, Hachette, 1914.

PREMIER ARTICLE.

I

Comment est né l'ouvrage que nous annonçons, M. Collignon l'explique dans son *Avant-Propos* :

Ce volume est une sorte de tirage à part d'une Introduction⁽¹⁾ qui a été écrite pour accompagner un grand recueil de planches consacrées exclusivement au Parthénon et reproduisant, avec la décoration sculpturale, l'état actuel du monument. Je me suis proposé d'y réunir les notions nécessaires pour l'étude d'un édifice dont le nom seul suffit à évoquer l'idée d'une incomparable perfection technique. J'ai été ainsi conduit non seulement à examiner l'architecture du Parthénon et les sculptures qui font corps avec elle, mais à exposer l'histoire du monument et à la suivre depuis le cinquième siècle jusqu'à nos jours. L'Introduction a donc pris la forme d'une étude d'ensemble plutôt que d'une simple notice explicative des planches. Des juges bienveillants m'ont encouragé à donner, sous un format plus maniable que l'in-folio, une nouvelle édition de ce travail et à le mettre ainsi à la portée d'un public plus étendu. Il m'a semblé qu'il se prêtait facilement à cette adaptation.

⁽¹⁾ Cet ouvrage porte le titre suivant : *Le Parthénon, l'histoire, l'architecture et la sculpture*. Introduction par Maxime Collignon, 136 planches

en phototypie d'après les photographies de Frédéric Boissonnas et W. A. Mansell, Paris, Eggimann.

Nous ne saurions trop nous féliciter du parti qu'a pris M. Collignon et de la manière dont il l'a exécuté. Il a su réunir dans ces pages tout ce qui est indispensable à qui veut connaître et comprendre le chef-d'œuvre d'Ictinos. Il s'est attaché à dégager des recherches les plus récentes les faits essentiels. Dans l'histoire de l'édifice et de sa parure plastique, il y a bien des obscurités. On n'est pas d'accord sur ce qui a précédé et préparé le Parthénon de Périclès, sur le sort et la durée des anciens bâtiments sacrés de l'Acropole; on diffère aussi d'opinion sur les restaurations proposées pour les métopes et les frontons. M. Collignon a su ne pas s'engager dans des discussions critiques trop minutieuses; mais il s'est prononcé, en toute occasion, pour l'opinion la plus vraisemblable; tout au moins, en pareil cas, indique-t-il, en note, la bibliographie des travaux qui permettent aux curieux de se renseigner sur les diverses solutions proposées. Le livre de Michaëlis reste, à bien des égards, pour tout ce qui touche au Parthénon, l'ouvrage classique; il y est fait de fréquents renvois. Au texte sont jointes des illustrations empruntées à la publication in-folio, plans, vues et figures, et des planches hors texte, choisies parmi les plus significatives. Elles témoignent du goût avec lequel M. Frédéric Boissonnas a su rendre en artiste les aspects les plus caractéristiques du Parthénon.

II

Dans la première partie de son livre, l'auteur étudie l'histoire du monument. C'est d'abord l'*Acropole avant le Parthénon*. Ce retour sur le passé, sur un passé très lointain était ici indispensable. Le Parthénon de Périclès s'explique, à certains égards, par des édifices disparus. Il reproduit maintes des dispositions d'un premier Hécatompedon, l'œuvre complexe des Pisistratides et de Clisthène; il occupe l'emplacement d'un vieux Parthénon qui ne fut jamais achevé. C'est pour ce précurseur du temple d'Ictinos que le plateau de l'Acropole a été façonné de main d'homme et qu'il a reçu sa forme définitive.

D'après un passage de Thucydide, souvent cité, avant que Thésée eût réalisé l'unité de l'Attique, l'Acropole était toute la ville (πόλις). Il est curieux de voir ce vieil état de choses se reproduire après tant

de siècles. Quand éclata la guerre de l'indépendance, les autorités turques et la plupart des musulmans habitaient l'Acropole; c'était de là qu'ils régnaient sur ce qu'il y avait de Grecs, épars vers le nord dans la plaine; l'Acropole était redevenue la vraie ville, la résidence des maîtres du pays. Nous passerons rapidement, avec l'auteur, sur ces commencements, sur les restes retrouvés récemment de « la forte demeure d'Erechthée », et nous n'examinerons pas s'il faut faire remonter jusqu'à cette époque le culte d'Athéné et la vénération des *signes* (μαρτύρια, σημεῖα) par lesquels Athéna et Poseidon, se disputant la possession de l'Attique, ont manifesté leurs droits. L'histoire commence pour nous avec le temple du vi^e siècle dont M. Dœrpfeld reconnut, en 1885, les fondations en pierre calcaire. Ce savant architecte a prouvé, par l'étude des débris, que ce temple avait été construit en deux fois. C'était d'abord un temple dorique *in antis*, avec deux colonnes à chaque façade. Plus tard, on l'enveloppa d'une colonnade ou *péristasis* d'ordre dorique qui comprenait six colonnes sur les façades, et douze sur les faces latérales. Les vieux frontons sont remplacés par des frontons en marbre. M. Collignon ne s'attarde pas à discuter la date de la construction première et celle du complément ajouté à l'édifice; mais il montre que celui-ci ne peut guère être l'œuvre que de Pisistrate ou de ses fils. On connaît la dévotion de ce prince pour Athéna, par qui, dans une mascarade que nous raconte Hérodote, il avait affecté d'être reconduit dans la ville pacifiée⁽¹⁾. D'ailleurs, quand il décorait la ville basse d'édifices nouveaux, comment aurait-il pu se désintéresser de l'Acropole, et oublier le sanctuaire de la déesse protectrice de la cité, de la *Poliouchos*. Ce serait donc dans les années qui précèdent son avènement au pouvoir, dans l'Athènes de Solon, qu'il faudrait placer cette ébauche du temple et les frontons en pierre calcaire dont il nous est arrivé de si curieux fragments, le combat d'Héraclès contre Triton.

M. Collignon accepte l'hypothèse de Schrader, d'après laquelle le temple possédait une frise ionique sculptée en bas-relief; il rattache à cette frise des débris retrouvés dans les couches supérieures des déblais de l'Acropole et des fragments depuis longtemps connus, tels que les deux bas-reliefs qui, de notre temps, étaient exposés à

⁽¹⁾ Hérodote, I, 60.

l'entrée de l'Acropole, un torse d'Hermès, et un personnage qui s'élançait sur un char où il a déjà posé le pied gauche; le pied droit s'appuie encore sur le sol⁽¹⁾. Schrader a voulu en faire les restes d'une frise ionique qui décorait l'intérieur du *sécos*; il remarque que tous les personnages marchaient dans le même sens, et n'hésite pas à reconnaître ici une procession, une première esquisse du cortège panathénaïque⁽²⁾. Je le veux bien, et ne fais pas de difficulté pour reconnaître que l'hypothèse est séduisante; mais jamais on ne l'aurait conçue si le Parthénon n'avait offert un exemple d'une frise de ce genre; elle ne s'appuie sur la trouvaille d'aucun fragment *in situ*, non plus que l'existence de quatre colonnes ioniques devant l'entrée. Studniczka conjecturait que les bas-reliefs en question décoraient la base d'un monument qui aurait été élevé à propos de la victoire que les Athéniens remportèrent, en 507, sur les Chalcidiens et les Thébains⁽³⁾. Le style très avancé de ces bas-reliefs conviendrait mieux à cette donnée qu'à celle d'un monument datant du milieu du siècle. Nous aurions souhaité, en tout cas, que M. Collignon marquât un doute, accusât davantage le caractère tout hypothétique de cette interprétation.

En revanche, nous nous rallions tout à fait à son affirmation au sujet des deux temples d'Athéna qu'il y avait dans l'Acropole au vi^e siècle, l'Hécatompédon achevé par Pisistrate et un temple double d'Athéna et d'Erechthée, que l'on peut appeler l'ancien Erechthéon. C'est à ce dernier que ferait allusion un passage de l'Iliade, interpolé sans doute au temps de Pisistrate, dans le *Catalogue des vaisseaux*⁽⁴⁾. C'est l'*ἄρχαιος νεώς* des inscriptions; mais Athéna ne pouvait se contenter d'un sanctuaire qu'elle partagerait avec Erechthée; il lui fallait un temple où elle régnât seule, qui fût digne de la déesse dont les Panathénées, célébrées avec un luxe croissant, étaient la fête solennelle. Voilà de quelle pensée naquit l'Hécatompédon, réservé à la déesse seule, témoignage de l'importance qu'avait prise son culte dans l'Athènes transformée des Pisistratides.

La démocratie triomphe avec Clisthène, et l'Hécatompédon ne

(1) G. Perrot, *Histoire de l'art*, t. VIII, fig. 334-335.

(2) Schrader, *Athen. Mittheil.*, XXXI, 1905, p. 305-322, et pl. XI-XII.

(3) *Jahrbuch*, 1891, p. 243²⁰, 1896, p. 265.

(4) *Iliade*, II, 546-551.

lui suffit plus; on commence les travaux d'un nouveau temple d'Athéna, qui est l'ancien Parthénon. Dès 1835, Ross, à qui sont dues tant de vues ingénieuses et justes, avait remarqué que le stéréobate actuel, construit en *poros*, est antérieur au Parthénon, et que des tambours de colonne en marbre, d'ailleurs non terminés, encastrés dans le mur nord de l'Acropole, proviennent certainement d'un édifice qui a précédé le temple construit par Ictinos. Bien plus, des sondages exécutés en 1865 avaient révélé l'existence d'un vaste soubassement en pierre calcaire sur lequel repose le Parthénon. On pressentait déjà que la surface de l'Acropole, du côté sud, avait été remaniée et élargie de main d'homme, que des travaux considérables avaient été accomplis pour combler la dépression profonde du sol qui se dérobaît brusquement, gagner sur le vide, et transformer en un plateau soigneusement nivelé la crête rocheuse qui limitait de ce côté l'aire dont on disposait pour bâtir. Les fouilles de M. Cavvadias, les observations de MM. Dœrpfeld ont, à peu de chose près, éclairé la question et dissipé les obscurités. Un premier projet fut conçu et reçut un commencement d'exécution sous Clithène. Il fut repris et continué dans les années d'enthousiasme patriotique qui suivirent la victoire de Marathon. On a pu déterminer les mesures de l'ancien Parthénon, qui devait être hexastyle et non octostyle, mais aussi tout en marbre.

Si donc les travaux avaient suivi leur cours, Athènes aurait possédé un Parthénon quelque peu archaïque, contemporain du temple d'Egine. Les Perses se chargèrent de faire la place nette pour le monument qui devait plus tard réaliser un tout autre idéal. Les premières assises et les tambours inférieurs des colonnes étaient à peine en place, et le stéréobate était encore couvert d'échafaudages, lorsque, en 480 et 479, les soldats de Xerxès pénétrèrent sur l'Acropole, la mirent à sac, et en incendièrent les édifices. Avec les bois des échafaudages, ils allumèrent un bûcher dans le chantier du vieux Parthénon, et n'y laissèrent que des débris et des marbres calcinés ⁽¹⁾.

M. Collignon montre ensuite dans quel état les Athéniens retrouvèrent leur ville et particulièrement l'Acropole après la retraite des Perses. Les murs de l'Hécatompédon étaient encore utilisables; on se servit, pour garder le trésor de la déesse, de son *sécos*, de ses

⁽¹⁾ Collignon, *Le Parthénon*, p. 37.

chambres intérieures. La colonnade qui l'enveloppait avait peut-être souffert des violences des envahisseurs, quelques colonnes étaient tombées; on supprima les autres.

Quand le nouvel Erechthéion fut commencé, peut-être après 420, pendant la trêve qui suivit la paix de Nicias, peut-être plus tôt, le vieil Hécatompédon était condamné et destiné à disparaître. Il dut être rasé, au moment où s'éleva la tribune des *Corés*, dont les fondations empiètent sur le stylobate de la colonnade extérieure, et il n'existait plus lorsque, en 406-405 éclata dans l'Erechthéion un incendie qui endommagea les plafonds de la cella d'Athéna Polias⁽¹⁾.

Après la retraite des Perses, Cimon ne fait que compléter les travaux de défense de l'Acropole. Vers 465, il emploie une partie du butin provenant de la bataille de l'Eurymédon à construire le mur dont les puissantes assises limitent aujourd'hui le plateau côté sud. La terrasse aménagée au sud du soubassement de l'ancien Parthénon est par suite élargie; pour niveler le terrain, on remplit le vide avec des remblais où l'on accumule les débris laissés par l'invasion perse; mais l'emplacement du futur Parthénon reste toujours ce qu'il était au lendemain de la dévastation de l'Acropole. La mort de Cimon, en 449, fait de Périclès le chef de la démocratie athénienne. Maître du gouvernement, fort de l'autorité que lui donnent son éloquence, sa volonté puissante et réfléchie, il peut enfin réaliser un rêve cher aux Athéniens, en faisant renaître une Acropole toute brillante d'édifices de marbre, en payant à Athéna la dette de reconnaissance de la cité par la plus magnifique des offrandes, le Parthénon.

A partir de ce moment, nous pouvons nous hâter, dans ce résumé, grâce aux documents épigraphiques, qui nous permettent de suivre, année après année, la marche des travaux. Nous sommes sortis des

⁽¹⁾ Collignon, p. 39. Peu de questions ont été aussi controversées que celles des destinées de l'ancien Hécatompédon après la rentrée des Athéniens dans l'Acropole. Nous approuvons tout à fait M. Collignon d'avoir pris parti dans ce débat. M. Dœrpfeld a soutenu une théorie qui ne paraît pas acceptable. Suivant lui, l'ancien temple d'Athéna aurait été réédifié, après l'invasion perse, avec sa colon-

nade; celle-ci aurait été supprimée au cours des travaux de l'Erechthéion, quand fut construite la tribune des *Corés*. L'Hécatompédon aurait subsisté ainsi, sans péristasis, pendant toute l'antiquité. On ne s'expliquerait pas qu'il n'y soit fait nulle part allusion, et que Pausanias, notamment, n'en parle pas dans la description si détaillée qu'il donne des monuments de l'Acropole.

questions incertaines et livrées à la controverse. En 440, la distinction jusqu'alors officiellement maintenue entre le trésor d'Athéna et le trésor d'empire est abolie, et les trésoriers de la déesse disposent, pour les dépenses du Parthénon, d'une caisse, dont il est possible d'évaluer les revenus annuels à environ 6000 talents. La date du début des travaux se trouve ainsi fixée rigoureusement à l'année 447. Dans l'été de l'année 438, sous l'archontat de Théodoros, le gros œuvre du Parthénon était achevé, et l'aménagement intérieur était assez avancé pour que l'on pût inaugurer solennellement, aux grandes Panathénées, la statue chrysléphantine de l'Athéna Parthénos. Toutefois, les comptes relatifs aux dépenses n'étaient pas clos. Nous savons qu'on travaillait encore au temple en 433/432; mais, comme à cette date on rédigeait déjà les inventaires des objets précieux qui y étaient déposés, il faut en conclure qu'il s'agissait seulement de mettre la dernière main à des besognes de détail, de finir les cannelures des colonnes, de ravalier les murs et le stylobate, de peindre les caissons, peut-être d'achever la décoration des portes.

L'architecte du Parthénon était Ictinos, qui devait plus tard construire le temple d'Apollon à Phigalie. L'exécution des travaux était confiée à Kallikratis, ce même architecte qui avait, vers 450, dressé les devis du temple d'Athéna Niké; mais l'homme à qui devait revenir l'honneur de réaliser la pensée de Périclès et d'être vraiment l'âme de cette grande entreprise, c'était le sculpteur Phidias, fils de Kharimidès. « C'est Phidias », écrit Plutarque, « qui dirigeait tout et qui donnait des instructions pour tout, bien qu'il eût à sa disposition pour les différents travaux, de grands architectes et de grands artistes. » Plutarque trace un tableau singulièrement vivant de l'activité qui régnait, sur les chantiers de l'Acropole, pendant que Phidias s'occupait à donner à l'édifice ce décor plastique qui en fait la principale originalité. Nous savons qu'il n'assista pas à l'achèvement des travaux⁽¹⁾.

⁽¹⁾ La question de la fin de la vie de Phidias est la dernière de ces questions douteuses sur lesquelles M. Collignon ait eu à prendre un parti, entre des renseignements contradictoires, qui montrent que, dans l'antiquité même, on

ne savait pas trop à quoi s'en tenir à ce sujet; il adopte la version, donnée par le papyrus de Genève, suivant laquelle les Eléens auraient versé pour lui une caution de dix talents et se seraient assuré son concours pour

M. Collignon montre comment le nom de Parthénon, qui ne s'appliquait d'abord qu'à la chambre occidentale, la « chambre des vierges, » auxquelles était dévolue la mission de tisser le peplos, offert à la déesse Poliade, finit par s'appliquer à tout l'édifice, il rend compte ensuite du plan et des divisions du temple. Nous ne le suivrons pas dans cette étude, non plus que dans la brève et lamentable histoire qu'il présente des malheurs qu'a subis le Parthénon, jusqu'à nos jours. L'écho de l'admiration qu'éprouvait toute l'antiquité en face du Parthénon s'était prolongé jusqu'à l'époque romaine, et nous le recueillons dans Plutarque lorsqu'il s'émerveille de l'éternelle jeunesse et de la fleur de nouveauté qui parent les édifices de Périclès. « Il semble, » dit-il, « qu'ils aient en eux-mêmes un esprit et une âme qui les empêchent de vieillir⁽¹⁾. » Le christianisme et même l'islamisme n'avaient infligé au merveilleux édifice que des changements insignifiants, qui n'en avaient pas modifié l'aspect d'ensemble et qui ne lui avaient pour ainsi dire rien fait perdre de son admirable parure de statues, de hauts et de bas-reliefs. A peine avait-on percé une porte et retourné l'orientation de tout le bâtiment pour l'approprier aux besoins du culte orthodoxe, puis, pour le faire servir de mosquée, flanqué le Parthénon d'un minaret. Pourquoi faut-il, qu'au moment même où l'on commençait à soupçonner le vrai caractère du monument et à en étudier la beauté, la bombe des artilleurs de Morosini soit venue lui infliger une mortelle blessure? Pourquoi est-elle venue donner le signal de toutes les dévastations? Par l'effet de l'explosion, une large brèche béante s'était ouverte au milieu de l'édifice; les murs du naos, avec les trois quarts de la frise, s'effondraient et jonchaient le sol. Le Parthénon n'était plus qu'une ruine, la plus belle des ruines.

Pour comble d'infortune, on se mit à piller le temple, dépourvu désormais de toute défense. Morosini, voulant rapporter un trophée de victoire à Venise, avait jeté son dévolu sur le Poseidon et les chevaux du char d'Athéna, appartenant au fronton occidental, qui

l'exécution de la statue chrysléphantine de Zeus, terminée en 432, peu avant sa mort. Les honneurs rendus à ses descendants en Elide semblent contredire l'opinion que celle-ci n'au-

rait pas été naturelle, qu'il aurait rencontré en Elide de nouvelles persécutions.

⁽¹⁾ Plutarque, *Périclès*, 20.

avait été épargné comme celui de l'est, par l'explosion. L'opération fut si mal conduite que la plupart des statues du fronton tombèrent sur le sol et s'émietèrent en poussière. En 1784, c'était Choiseul-Gouffier qui enlevait un morceau de la frise est, et deux métopes tombées à terre. En 1799, Lord Elgin détachait brutalement une douzaine de statues des frontons, quinze métopes et cinquante-six dalles de frise; ces sculptures, achetées pour le musée britannique, au prix de 35 000 livres anglaises, y entraient en 1816. Est-ce une compensation suffisante à ces ravages, que d'eux soit née la vraie conception de la beauté grecque? L'admiration de Haydon, de Visconti et de Canova peut-elle les faire pardonner?

GEORGES PERROT.

(*La fin à un prochain cahier.*)



UNE NOUVELLE THÉORIE DE L'HISTOIRE
DE L'ART BYZANTIN

THÉODORE SCHMITT. *Qu'est-ce que l'art byzantin?* (Ext. du *Vistnik Evropui*, messager d'Europe, octobre 1912.) — *La « Renaissance » de la peinture byzantine au XIV^e siècle.* (Communication au XVI^e Congrès des Orientalistes, Extrait de la *Revue Archéologique*, Paris. E. Leroux, 1912, in-8°.)

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE (1)

IV

Il reste maintenant à rechercher d'où venait l'art populaire byzantin et à quelle époque il s'est formé. On peut dire que cette question d'origine offre un intérêt capital pour toute l'histoire de l'art chrétien. Or le dualisme qui se manifeste d'une manière si nette dans

(1) Voir le premier article dans le cahier de janvier, p. 26.

l'art byzantin du XII^e siècle apparaît déjà dans l'art chrétien à la fin de l'antiquité. A la tradition hellénistique idéaliste, intellectuelle et abstraite s'oppose la tradition orientale, syrienne, mésopotamienne, égyptienne, dominée par le goût du réalisme et du mysticisme. C'est à l'hellénisme qu'on doit le magnifique épanouissement de l'art triomphal au V^e siècle, mais ce sont les Orientaux qui parviennent à imposer à l'art religieux le type nouveau du Christ âgé et barbu, ainsi que la scène réaliste de la Crucifixion. Dès le V^e siècle ces nouvelles tendances apparaissent dans les miniatures sur papyrus de la chronique copte d'Alexandrie, prototype des manuscrits à illustration marginale, tels que le *Cosmas Indicopleustes*. L'histoire profane et même contemporaine, par exemple l'allusion à la destruction du Serapeum d'Alexandrie, s'y mêle aux scènes religieuses ⁽¹⁾. Au VI^e siècle le fût sculpté du ciborium de Saint-Marc de Venise, exécuté pour une église de Pola, offre un cycle complet de scènes tirées des apocryphes : c'est là par exemple que l'on rencontre la première représentation de la Descente aux Limbes et la première série complète des scènes de l'enfance et de la jeunesse de la Vierge. La tendance réaliste apparaît aussi plus accusée dans l'évangélaire syriaque de Rabula exécuté en 586 ; on y trouve la première interprétation vraiment pittoresque du Crucifiement.

Cet art populaire né en Syrie, en Palestine, en Mésopotamie s'est répandu dans toute la chrétienté grâce à la vogue des apocryphes et à l'essor pris par les instituts monastiques originaires d'Orient. Nous essaierons de montrer ailleurs tout ce que l'iconographie occidentale lui doit. Pour nous en tenir à l'art byzantin, nous constaterons d'abord le secours que la diffusion de l'homélie dramatique, née aussi en Syrie, a dû apporter au développement de l'art populaire. Nous avons analysé ici même, d'après les belles études de M. La Piana, les éléments pittoresques qui ont transformé ces homélies à partir du VI^e siècle, jusqu'à en faire de véritables pièces de théâtre ⁽²⁾. Qu'elles aient été jouées dans l'église comme nos mystères occidentaux, c'est ce qui ressort de témoignages formels ⁽³⁾. Sans doute la mise en scène n'a jamais dû être très développée et il ne paraît pas

⁽¹⁾ Strzygowski, *Eine Alexandrinische Weltchronik*, Vienne, 1905, pl. VII.

⁽²⁾ *Journal des Savants*, août et septembre 1913.

⁽³⁾ Surtout celui de l'ambassadeur Luitprand. *Mon. germ.*, SS. V, 310, 354.

que les acteurs aient été des professionnels : les membres du clergé, les plus hauts personnages et l'empereur lui-même prenaient part à la célébration de ces mystères. Le dimanche de Pâques le basileus apparaissait le corps entouré de bandelettes dorées, les cuisses enveloppées dans un linceul pour figurer le Christ ressuscité, tandis que les hauts dignitaires, des croix à la main, représentaient les apôtres⁽¹⁾. Le jour de Noël on célébrait « le jeu gothique » où l'on voyait les trois jeunes Hébreux dans la fournaise⁽²⁾.

Bien que nous connaissions très mal ce théâtre religieux, nous pouvons affirmer que son action s'est exercée sur le développement de l'art populaire, et, dans une certaine mesure, de l'art officiel, qui lui doit probablement l'idée de la procession des prophètes, qui entoure à la base des coupoles l'image du Pantocrator, et la mise en scène de l'Anastasis : la présence de Saint Jean-Baptiste, les portes de l'Enfer renversées sous les pieds du Christ et surtout l'Hadès, enchaîné comme le vieil Orcus des homélies, ont probablement cette origine. Sans doute il serait vain dans l'état actuel de nos connaissances de chercher entre l'iconographie et ces mystères des correspondances aussi précises que celles que M. Mâle a établies pour l'art occidental du xv^e siècle. Il existe cependant un témoignage formel de cette action du drame religieux sur l'art : c'est le manuscrit des homélies du moine Jacques⁽³⁾, illustré au xii^e siècle. Il y a dans le texte même des homélies une imitation visible de l'Εγκώμιον εἰς τὴν Θεοτόκον attribué à Saint Proclus ; à travers le délayage du compilateur transparait le dialogue primitif, mais surtout l'ensemble de miniatures qui illustre les sermons reproduit en quelque sorte tous les moments de ce dialogue. Une miniature du sermon sur la Nativité de Marie nous représente la douleur des justes dans les Limbes⁽⁴⁾ : de même dans l'homélie attribuée à Eusèbe nous assistons au dialogue des patriarches et des prophètes attendant leur libération et espérant la venue du Messie. Les trois peintures suivantes montrent Jésus précédé d'un ange s'avancant vers l'Enfer, Jésus entraînant hors de l'Enfer la foule des justes, enfin les pécheurs restés dans l'Hadès

(1) Constantin Porphyrogénète, *De Cerim.*, II, 40.

(2) Constantin Porphyrogénète, *De Cerim.*, I, 83.

(3) Bib. Nat., manuscrit grec 208. Vatic. gr. 1162.

(4) F^o 41, r^o.

implorant la Vierge : tous ces détails figurent dans les homélies d'Eusèbe et de Saint Épiphane ⁽¹⁾.

Il en est de même des miniatures qui illustrent l'homélie sur l'Annonciation. Un épisode inconnu des apocryphes et qui figure dans l'homélie attribuée à Saint Grégoire le Thaumaturge, εἰς Εὐαγγελισμὸν, est le dialogue entre Dieu et l'ange Gabriel qui reçoit l'ordre d'aller à Nazareth annoncer la conception divine et manifeste d'abord son étonnement et son effroi : une miniature du manuscrit du moine Jacques montre la Trinité assise sur un long sofa d'or au milieu des anges, tandis que Gabriel debout s'incline avec respect ⁽²⁾. Le texte dont cette miniature est l'interprétation reproduit le discours de Dieu et rappelle l'effroi et la stupéfaction dont l'ange est saisi.

L'épisode de l'Annonciation ne comprend pas moins de huit peintures qui marquent les divers moments du dialogue, si développé dans les homélies dramatiques, entre l'Ange et la Vierge. Enfin on sait quelle place tient dans ces homélies la scène, presque comique, des appréhensions de Joseph après l'Annonciation et des reproches qu'il adresse à la Vierge. Dans notre manuscrit tous les moments de ce petit drame sont exposés en grand détail. On voit successivement Marie portant la pourpre au Temple, la Visitation, l'entrevue de Joseph avec la Vierge, Joseph conduisant Marie sur un lit de repos, les plaintes de Joseph assis dans la cour de son habitation, les reproches qu'il adresse ensuite à la Vierge, la réponse de Marie, le dialogue entre Joseph et le scribe du Temple, etc. Le parallélisme est ici frappant et il semble bien que l'auteur de ces miniatures a suivi de près le texte d'une homélie dramatique telle que celles de Saint Germain ou de Saint Proclus, dont le texte du moine Jacob n'est que la pâle copie.

L'art populaire représente donc une forme de piété différente de la piété officielle, moins raisonneuse, plus sentimentale, plus enfantine, farouche parfois et se plaisant à la contemplation des spectacles les plus douloureux. C'est sans doute à l'époque de la querelle des images, sous l'influence des moines studites, au milieu de l'ardeur des polémiques, que cet art a pris en face de l'école officielle tout son

⁽¹⁾ La Piana, *Le Rappresentazioni sacre nella letteratura bizantina*, p. 90 et suiv.

⁽²⁾ F^o 135, v^o.

développement. Il fut alors un moyen de défense au même titre que les homélies dramatiques : l'illustration du livre populaire par excellence, le psautier, a dû jouer dans cette campagne en faveur de l'orthodoxie un rôle analogue à celui de nos journaux et de nos brochures de propagande : dans le psautier Chloudof, par exemple, les événements contemporains, la persécution des défenseurs des images comparaisant devant le tribunal de l'empereur, le triomphe des images servent à interpréter les paroles du psalmiste ⁽¹⁾. L'art populaire a donc reflété dans ses compositions le mouvement si intense suscité par les querelles religieuses. C'est pour ces raisons qu'il apparaît comme plus gauche, mais aussi plus libre et plus vivant que l'art officiel. Les ascètes basiliens qui dans les siècles suivants allèrent essaimer au mont Athos, en Cappadoce ou en Calabre, restèrent fidèles à son esprit et il put se perpétuer en face de l'art officiel pendant tout l'âge d'or des Macédoniens : puis le jour vint où cet art populaire et monastique se substitua dans les églises à l'art aristocratique. Le développement artistique du *xiv*^e siècle n'est que le résultat de cette évolution.

V

Multiples en effet seraient les rapprochements que l'on pourrait établir entre l'art populaire antérieur au *xiii*^e siècle et les compositions contemporaines des Paléologues. C'est la même recherche du pittoresque, du mouvement, de l'émotion dramatique qui anime les rudes enlumineurs de Cappadoce et les maîtres plus raffinés de Kahrié-Djami et de Mistra. La technique est différente : on a laissé aux moines leurs couleurs ternes, leur ocre jaune et on a puisé à pleines mains dans la palette des peintres hellénistiques. Le dessin est plus correct, malgré les inadvertances de la perspective inverse ; le style est plus large et des trouvailles ingénieuses viennent renouveler les vieux modèles ; on n'a pas copié servilement l'art populaire, mais on a pris sa méthode comme point de départ. Si l'exécution diffère, l'inspiration est la même. A Mistra comme à Kahrié-Djami on retrouve le même parti pris de couvrir de compositions toute la

⁽¹⁾ Diehl, *Manuel d'art byzantin*, p. 355.

surface disponible, la même prédominance des scènes sur les figures isolées, le même effort pour replacer les épisodes dans leur cadre naturel et historique, le même goût du naturalisme et la même aptitude à reproduire les traits individuels du modèle vivant, enfin la même inspiration iconographique. C'est en Cappadoce, nous l'avons vu, que le Christ de la Divine Liturgie apparaît revêtu du costume épiscopal : la même tradition s'est imposée à Mistra ⁽¹⁾. La gloire qui enveloppe à Mistra le Christ de l'Anastasis ⁽²⁾ et qui est inconnue à l'art officiel du XII^e siècle, se trouve en revanche sur les fresques cappadociennes ⁽³⁾. On pourrait faire bien d'autres rapprochements du même genre, mais il nous suffira de noter le développement extraordinaire pris à Mistra par le cycle de la Passion : Christ enchaîné et succombant sous la croix qu'il porte, mise en croix dramatique, crucifiement pittoresque avec le Christ mort sur la croix, descente de croix, lamentations de la Vierge sur le corps de son fils, le peintre de la Peribleptos a encore amplifié le thème qui avait été indiqué dans les grottes de Cappadoce ⁽⁴⁾. Enfin il est impossible de ne pas être frappé de la place considérable que les épisodes de l'histoire des Saints tiennent dans les compositions du XIV^e siècle : c'est encore un legs de l'art populaire.

On peut se demander comment l'art officiel du temps des Comnènes, dont les principes paraissaient reposer sur une tradition si solide, s'est ainsi laissé déposséder. Il faut, pour saisir les causes de ce changement, se rappeler dans quelles conditions historiques il s'est produit. Or c'est à la fin du XIII^e siècle que l'on constate dans l'empire byzantin le triomphe de l'omnipotence politique des moines. Pendant longtemps le haut clergé a été recruté en grande partie parmi des lettrés formés aux écoles de Constantinople. Désormais les évêques sont choisis parmi les moines et entendent faire triompher dans l'Église comme dans l'État l'idéal monastique, comme cet Athanase qui après une vie d'ascétisme fut promu en 1289 patriarche de Constantinople et établit un véritable corps d'inquisiteurs

⁽¹⁾ Millet, *Monuments byzantins de Mistra*, Paris, 1910, pl. 112.

⁽²⁾ Millet, *id.*, pl. 116, 3.

⁽³⁾ Diehl, *Manuel d'Art byzantin*, p. 538.

⁽⁴⁾ Millet, pl. 122-123 (Peribleptos). Cf. pl. 88-90 (Saints Théodores), pl. 105, 1 (Chapelle Saint-Jean).

monastiques qui se rendit tellement redoutable par sa rigueur que tout le clergé se souleva contre lui. Ce fut surtout sous le règne d'Andronic II (1282-1332) que les moines, adversaires farouches de l'union avec les Latins, se dressèrent en face du haut clergé comme les défenseurs de la nationalité hellénique. Bientôt la résistance s'organisa contre cette nouvelle invasion : la crise de mysticisme qu'on appelle le mouvement hésychaste fut l'occasion de luttes terribles dans lesquelles on vit se réunir tous les adversaires des moines, les humanistes et la plèbe de Thessalonique révoltée contre l'oppression fiscale des monastères ⁽¹⁾. Mais, grâce à l'appui de la noblesse que cet essai de révolution sociale menaçait surtout, les moines triomphèrent. L'avènement à l'Empire du chef de la noblesse Jean Cantacuzène décida la victoire. Le monachisme fut désormais tout puissant et c'est à ce moment que commence ce régime bizarre qui est encore celui des églises orientales : un bas-clergé ignorant et pauvre, un épiscopat uniquement recruté parmi les moines.

Il n'est donc pas étonnant que la victoire du monachisme ait eu pour conséquence le triomphe de l'art monastique qui, relégué jusque-là dans les humbles laures du désert, allait apparaître au grand jour des églises. De plus tout portait les esprits à désirer cette forme d'art : il se produit en Orient au xiv^e siècle un élan de mysticisme très semblable à celui qui agite l'Occident à la même époque. A côté de la théologie subtile des Hésychastes la dévotion populaire s'est transformée. La méditation des douleurs de la Vierge et de la Passion du Christ devient comme en Occident le thème des homélies. On peut faire à cet égard des rapprochements curieux. M. Mâle a montré que c'est à la fin du xiv^e siècle que l'art occidental, figurant dans leur détail les douleurs de la Vierge, compose une sorte de Passion de Marie parallèle à celle du Christ ⁽²⁾. Or dès la fin du xiii^e siècle Maxime Planudes, dans un sermon sur la Sépulture de Jésus-Christ, prête à la Vierge devant le cadavre de son fils un discours où elle montre qu'à chacun des tourments endurés par le Sauveur a correspondu pour elle une douleur plus cruelle encore : « Ta tête a été frappée du roseau et moi je me suis frappé la tête avec mes

⁽¹⁾ Sur ces faits, voir Tafrahi, *Thessalonique au XIV^e siècle*, Paris, 1913.

⁽²⁾ E. Mâle, *L'art religieux de la fin du moyen âge*, Paris, 1908, p. 118.

main. Tu as été déchiré à coups de fouets et moi j'ai été bouleversée. Tu as été suspendu au gibet et la douleur m'a terrassée... Tu as bu le fiel et le vinaigre, mais comment exprimer mon amertume? ⁽¹⁾ » Il est impossible de ne pas trouver un rapport certain entre le thème de ce discours et la douleur pathétique de Marie à la Peribleptos de Mistra, soit qu'à la Descente de Croix elle reçoive dans ses bras son fils inanimé, soit qu'elle laisse éclater sa douleur devant le lit funèbre sur lequel on l'a étendu. Au moment où l'art occidental, fatigué de la scolastique, s'émeut au spectacle de la Passion et se plaît à la méditation désolée de la mort qui doit atteindre tous les hommes, l'art byzantin perd aussi sa noble sérénité d'autrefois; on peut même dire que ces tendances mystiques se sont affirmées dans l'art byzantin avant de se manifester en Occident. C'est en tenant compte de ces faits que l'on peut expliquer l'image étrange de la Mort qui surgit dans une miniature du Psautier serbe avec le geste brutal qu'elle aura un demi-siècle plus tard dans les Danses Macabres de l'Occident ⁽²⁾.

L'art aristocratique a donc été abandonné parce qu'il a cessé de répondre à l'idéal nouveau qui était depuis la fin du xiii^e siècle celui de la piété byzantine. Au mysticisme ardent qui entraînait les âmes, l'art théologique d'autrefois a paru sec et abstrait; c'est ce qui explique la victoire de l'art monastique et populaire.

Le changement n'a été ni brusque ni complet. Le cycle de Kahrié-Djami qui appartient au nouvel art est limité, il faut le remarquer, aux deux narthex et il est possible que le décor de l'église proprement dite ait été exécuté d'après les anciennes traditions. Les peintures de la Métropole de Mistra qui datent en partie du début du xiv^e siècle montrent encore dans les figures de prophètes et les scènes de la vie du Christ la persistance des vieux modèles. Au contraire à la Peribleptos (fin du xiv^e siècle) et à la Pantanassa (xv^e siècle) l'art nouveau développe ses thèmes avec une prodigieuse ampleur. De même il ne faut pas croire qu'un système a remplacé l'autre. Les maîtres de Mistra ne sont pas des plagiaires. Ils ont accepté les données de l'art populaire, ils ont cheminé faisant

⁽¹⁾ Pat. Gr., CXLVII.

Serbischen Psalters; Munich, 1906,

⁽²⁾ Strzygowski, *Die Miniaturen des* pl. 1, 1.

conservé quelques-unes de ses bévues, mais ils ont métamorphosé les humbles fresques en peintures éclatantes, ils ont développé par leurs propres forces les thèmes qui leur étaient donnés et ils se sont montrés ainsi des créateurs.

Rien n'est plus instructif, si l'on veut se rendre compte du développement de cet art que d'étudier les transformations qu'a subies une scène traditionnelle, telle que la Résurrection de Lazare. Dans l'iconographie aristocratique du ^{xii}^e siècle, les personnages sont peu nombreux : le Christ, Marthe et Marie à ses pieds, deux apôtres, la momie de Lazare enveloppée de bandelettes et droite dans son cercueil ⁽¹⁾. Une fresque de Gueurémé (Cappadoce; ^{xi}^e siècle) donne l'interprétation populaire de cette scène ⁽²⁾ : le tombeau apparaît creusé dans un rocher en forme de pyramide; un homme écarte la pierre qui le ferme, tandis qu'un autre personnage soutient le mort. Sur une miniature de l'Évangélaire d'Ivion (^{xii}^e siècle) la scène se développe : le fond de paysage est le même, mais ce sont deux hommes qui portent la pierre du sépulcre; de plus les spectateurs sont divisés en deux groupes, celui des apôtres derrière le Christ et celui du peuple placé à droite du tombeau ⁽³⁾. Arrivée à ce stade de développement, la composition a inspiré à la fois le cintre de la Peribleptos de Mistra ⁽⁴⁾ et la fresque de Giotto à la chapelle de l'Arena, à Padoue. Les éléments sont les mêmes, mais la composition de Giotto est mieux ordonnée, les costumes sont plus pittoresques, les figures plus belles. Enfin on trouve à la Pantanassa un dernier type encore plus développé. La scène a lieu au milieu d'un paysage grandiose et sinistre : partout des amoncellements de rochers couronnés d'architectures et çà et là l'ouverture béante de plusieurs sépulcres. A gauche le Christ s'avance suivi des apôtres; le groupe des spectateurs occupe le milieu de la scène tandis qu'à droite un homme détache une des bandelettes de la momie et qu'un autre se bouche le nez avec un geste de découragement; dans le bas les deux hommes qui ont enlevé la pierre du sépulcre la portent péniblement sur leurs épaules ⁽⁵⁾. Ainsi, tout en respectant les données primitives

⁽¹⁾ Dalton, *Byzantine Art*, p. 240, 647.

⁽²⁾ De Jerphanion, *Rev. Archéolog.*, 1908, 2, 25.

⁽³⁾ Dalton, *Byzantine Art*, p. 175.

⁽⁴⁾ Millet, *Monuments byzantins de Mistra*, pl. 118, 1.

⁽⁵⁾ Millet, pl. 140, 3.

de la scène, le maître de la Pantanassa l'a véritablement transformée et lui a fait produire à force d'imagination son maximum d'effet pittoresque.

Comme l'a vu M. Schmitt, l'école byzantine du xiv^e siècle s'est donc formée grâce à un compromis, c'est trop de dire une confusion, entre deux méthodes antérieures. Mais les deux éléments de cette synthèse ne sont pas l'art profane et l'art religieux qui n'ont été que la double manifestation d'une même école. C'est le vieil art monastique, originaire de Syrie au v^e siècle, se glissant d'abord dans l'art triomphal sans parvenir à l'altérer, grandissant ensuite dans l'ombre des laures et des ermitages, qui a fini, grâce à des circonstances favorables, par se substituer à l'art aristocratique. Sans doute il lui a fallu pour triompher ainsi abandonner sa rudesse native et se mettre dans une certaine mesure à l'école hellénistique. Il n'en est pas moins vrai que c'est à cet art populaire que l'école byzantine a dû le goût de la vérité, le sens du mouvement, la hardiesse des attitudes, la recherche de l'émotion qui donnent tant de charmes à ses dernières productions. Peut-on dire que la génération qui a su accomplir une œuvre aussi puissante et aussi originale représente une époque de décadence ?

LOUIS BRÉHIER

LES POUILLÉS DES PROVINCES DE FRANCE.

Recueil des historiens de la France, publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Pouillés des provinces de France. Tomes I, II, III, IV et VI, par M. AUGUSTE LONGNON, 6 volumes in-4°. — Paris, Imprimerie nationale, 1903-1907.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE ¹.

II

Nombreux et détaillés aux xviii^e et xvii^e siècles, plus rares au xvi^e, les pouillés étaient au moyen âge tout à fait exceptionnels. A défaut de pouillés proprement dits, M. Longnon a très justement

⁽¹⁾ Voir le premier article dans le cahier de février, p. 75.

pensé qu'il était possible d'y suppléer en partie en publiant les éléments constitutifs, les matériaux que n'auraient pas manqué d'utiliser les chancelleries épiscopales pour la confection de ces pouillés⁽¹⁾. Ces éléments, ce sont les comptes d'impositions soit papales, soit royales, soit épiscopales levées sur le clergé. Théoriquement c'est la nécessité d'asseoir de manière équitable et sans contestation possible, les taxes, procurations, décimes, dons gratuits, subsides charitatifs, trentièmes, qui a déterminé la création des pouillés. Pratiquement, ce sont les comptes de ces impositions qui ont servi de base aux pouillés dressés pour les rectifier.

Suivant les trésoreries dont ils émanent, les comptes d'imposition n'ont pas la même valeur historique. Les uns, rédigés dans des centres éloignés, par des clercs ignorants de la topographie locale, témoignent d'une fantaisie rare dans la graphie des noms de lieux. Les autres, établis sur place, offrent infiniment plus de garanties au point de vue toponymique, mais ne connaissent que des établissements séculiers et ignorent le clergé régulier, ou réciproquement. Il est de toute nécessité d'étudier séparément ces comptes, et d'assigner à chacun la place qui lui convient.

On s'accorde à faire remonter les décimes pontificales au début du XIII^e siècle, et à leur attribuer pour origine les dépenses nécessitées par les croisades. La décime consistait dans la dixième partie du revenu, net de toute charge, des bénéficiers. L'évaluation de ce revenu net s'appelait *taxatio*, et c'est cette *taxatio* qui se trouve le plus souvent notée dans les comptes des sous-collecteurs.

« En principe », disent MM. Samaran et Mollat dans leur étude sur la fiscalité pontificale au XIV^e siècle⁽²⁾, « nul n'échappait à la décime; patriarches, archevêques et évêques y étaient astreints comme les autres ecclésiastiques. Seuls, les cardinaux et l'ordre

⁽¹⁾ Cf. Vidal (J.-M.), *Documents pour servir à dresser le pouillé de la province ecclésiastique de Toulouse au XIV^e siècle*, 1345-1385 (Paris, 1900. In-8°). — Abbé Breuils, *les quatre Pouillés du diocèse d'Auch des XIV^e et XV^e siècles* (extr. du *Bulletin de la Société archéologique du Gers*. Auch, impr. L. Cocharaux, 1900. In-8°,

44 p.). — Ces pouillés ne sont que des comptes de décimes.

⁽²⁾ *La Fiscalité pontificale en France au XIV^e siècle, période d'Avignon et grand schisme d'Occident*, par Ch. Samaran, ... et G. Mollat, ... Paris, 1905. In-8°, pl. (*Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 96), p. 13.

hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, en étaient formellement exempts. Ce rare privilège fut partagé en diverses circonstances par les chevaliers de l'ordre teutonique et par les Chartreux. » En réalité, les exempts étaient beaucoup plus nombreux, puisqu'il faut ajouter à cette liste les léproseries, maisons-Dieu, hôpitaux pour les pauvres, les religieux et religieuses dont les revenus étaient insuffisants et qui pour vivre étaient contraints de recourir à la mendicité, les clercs séculiers dont les revenus n'excédaient pas quinze livres tournois. Exceptionnellement ces derniers furent taxés en 1362 pour le trentième imposé par Innocent VI ⁽¹⁾.

La taxe a varié suivant les époques. En 1363 Urbain V la réduisit de moitié pour les diocèses des provinces de Reims, Rouen, Sens, Tours, Lyon, et au cours des dix années qui suivirent, cette mesure fut étendue à tout le reste du royaume de France. Dès lors on distingua la *nova taxatio* de l'*antiqua taxatio*, et cette qualification constitue un précieux élément chronologique pour assigner une date aux transcriptions qui en sont trop souvent dépourvues.

En 1408 Benoît XIII réduisit encore la décime, s'il faut en croire une note de ce temps sur le livre de la Major de Marseille, mais l'autorité de Pierre de Lune n'était plus guère reconnue à cette époque, et il est bien probable que la mesure n'a eu qu'une action limitée.

Les procurations sont moins anciennes que les décimes, comme imposition pontificale tout au moins. Si l'évêque a possédé de bonne heure le droit de recevoir l'hospitalité pour lui et sa suite lorsqu'il visitait son diocèse, et si ce tribut alimentaire s'est vite transformé en redevance pécuniaire, ce n'est que sous Boniface VIII et Jean XXII que la Chambre apostolique commença de se substituer à l'évêque dans la perception de ce droit.

D'après MM. Samaran et Mollat, la première procuration levée au profit du Saint-Siège, serait postérieure au 22 décembre 1316 ⁽²⁾. M. Longnon, d'autre part, a publié pour la province de Sens, le compte d'une procuration due au cardinal-légat dans le diocèse de Chartres, et a daté ce document : « avant 1312 ». Quoi qu'il en

⁽¹⁾ Samaran et Mollat, p. 86. — Cf. A. Longnon, *Province de Lyon*, p. 180 et xxxvii.

⁽²⁾ Samaran et Mollat, p. 35.

soit, c'est dans le premier quart du xiv^e siècle que la substitution s'opéra ; et pendant près d'un siècle la papauté perçut plus ou moins régulièrement des procurations et des demi-procurations dans toute la chrétienté. Sous Clément VI il y eut le plus souvent partage entre l'évêque et le Saint-Siège. Sous Innocent VI (23 août 1355), le collecteur apostolique reçut le pouvoir de visiter par lui-même tous les bénéfices, exempts ou non, du diocèse, et cette décision eut pour conséquence d'augmenter considérablement le nombre des églises soumises à la procuration. Beaucoup d'ordres religieux, Bénédictins, Cisterciens, Augustins, Prémontrés, qui étaient exempts de la visite épiscopale, reçurent dorénavant celle du collecteur.

Dans la constitution *Vas electionis*, Benoît XII avait établi la valeur des taxes de procuration. En 1365 et 1366. Urbain V interdit aux prélats de percevoir plus de la moitié de ces taxes, et c'est à partir de ce moment que la procuration devint un impôt régulier. Clément VII perçut à la fois la décime et la procuration pendant tout son pontificat. Le 31 mars 1384 il imposa un subside en place de la procuration à tout établissement ou personne relevant directement du Saint-Siège, ou dispensé soit de la visite, soit du paiement de la procuration. Il semble que cette fois tous les exempts furent frappés, même les Cisterciens, et que seuls les Chartreux échappèrent.

Sous Benoît XIII, la misère du clergé empêcha souvent de percevoir la procuration dans son intégrité. En 1406 Charles VI s'opposa à ce qu'elle fût levée ; les conciles de Pise, de Constance en condamnèrent l'usage, et depuis lors la procuration ne fut plus perçue par le Saint-Siège.

Comme tous les autres droits pontificaux, les décimes et les procurations étaient perçues par le collecteur. La France était divisée en un certain nombre de collectories, 15 à 12 suivant les époques, et les circonscriptions ne concordaient pas nécessairement avec les divisions ecclésiastiques. Sous chaque collecteur, un sous-collecteur par diocèse était chargé de dresser le rôle, et même de percevoir l'imposition. Les rôles ou quaternes des sous-collecteurs étaient recopiés sur double registre, l'un destiné aux archives de la Chambre apostolique, l'autre restant entre les mains du collecteur. La série des premiers est conservée aux archives du Vatican, et constitue une des sources les plus importantes des pouillés, encore qu'il

s'y soit introduit des erreurs assez notables; telles que des interventions dans l'ordre des paroisses ⁽¹⁾. Quant aux registres des collecteurs, ils sont très rares. Un registre du collecteur de Toulouse en 1385 se trouve, par erreur sans doute, dans la série des registres caméraux. Un autre registre du même genre est conservé à la Bibliothèque nationale, sous le numéro 10031 du fonds latin. Il présente ceci de particulier qu'il a été acheté par le fonctionnaire apostolique et non dressé par ses ordres. Il concerne la grande collectorie de Lyon, Besançon, Vienne et Tarentaise, et a été acquis par Barthélemy Berchier, « coutre » de Sainte-Croix de Lyon, collecteur apostolique en cette province et en plusieurs autres en 1435. M. Longnon a publié plusieurs fragments de ce compte et y a reconnu au moins deux rédactions, l'une remontant à l'année 1320, l'autre datant de 1362 ⁽²⁾. Ainsi un collecteur n'hésitait pas à se servir de documents remontant à plus d'un siècle pour la levée d'un impôt basé sur le revenu. Sans doute devait-il rencontrer quelques changements, tant dans les listes de bénéfices que dans les valeurs des revenus, surtout après une période aussi troublée que celle de la guerre de Cent Ans.

En dehors des rôles originaux et des registres collectoriaux les listes de contribuables peuvent encore se présenter sous une autre forme assez typique. En 1369, nous apprennent MM. Samaran et Mollat, lorsqu'il s'agit d'opérer la rentrée des demi-procurations imposées par Urbain V dans la collectorie de Bourges et de Limoges, la bulle de commission arriva si tard qu'on ne put en faire la publication, ni au synode provincial ni d'aucune autre manière. On fit donc rédiger en toute hâte, pour chacun des archiprêtres, seize *processus*, contenant la teneur de la bulle, la monition, les sentences et les noms des bénéfices redevables de la procuration. Il fallut autant de peaux de moutons que de *processus*. Le bénéficiaire devait attester par l'apposition de son sceau qu'il avait été prévenu. Or, de son côté, M. Longnon a trouvé dans la collection Clairambault un fragment de compte de décime relatif au diocèse d'Auxerre ⁽³⁾, dont la comparaison s'impose avec les seize peaux de moutons de 1369.

⁽¹⁾ Cf. Paul Lecacheux, *les Pouillés du diocèse d'Avranches, d'après l'édition de M. Longnon* (Evreux,

impr. de l'Eure, 1910). In-8°, 25 p.

⁽²⁾ *Province de Lyon*, p. xxxvii.

⁽³⁾ *Province de Sens*, p. xxiii.

C'est une longue bande de parchemin ne comptant pas moins de 94 queues, toutes munies de leur sceau, ou plutôt d'une simple boule de cire sans empreinte, car seules ont un caractère héraldique les empreintes faites en regard des collégiales et en tête de la pièce. Le protocole est malheureusement coupé. Les mots qui subsistent sont tellement tronqués qu'il a paru inutile au savant éditeur de les reproduire ⁽¹⁾. Peut-être l'identification du sceau initial permettrait-elle à un spécialiste de l'histoire Auxerroise d'apporter quelque éclaircissement dans cette question. En tous cas il semble bien qu'il faille considérer le texte publié par M. Longnon comme une sorte de monitoire ayant précédé la perception de la décime. Décimes comme procurations peuvent donc se présenter sous cette forme exceptionnelle, mais il faut reconnaître que les documents de ce type sont encore plus rares que les rôles originaux des sous-collecteurs.

III

A partir du règne de Philippe le Bel, et jusqu'aux pontificats de Clément VII et de Benoît XIII, c'est au profit des rois de France qu'a été levée la décime ⁽²⁾. A la fin du xiv^e siècle et au xv^e, la décime royale semble avoir été perçue plus rarement. Au xvi^e siècle et surtout à partir de 1516, les décimes royales redeviennent fréquentes et sauf le nom, prennent toutes les apparences d'un impôt régulier ⁽³⁾.

Ce qui caractérise la décime royale, aussi bien au moyen âge que dans les temps modernes, c'est qu'elle est répartie, non par diocèses, mais par divisions civiles. Toutes les archives de l'Agence générale du clergé, aux Archives nationales, de 1516 à 1789, sont classées par généralités. Le compte de la décime du diocèse d'Embrun, par exemple, sera scindé en deux parties : la plus grande appartiendra au Dauphiné, mais trois paroisses resteront en Provence, et ne figureront que dans les comptes de cette province. Et comme le roi ne

⁽¹⁾ « ... Auti[s][siodorensis] diocesis pu[bli]cus ad... verbum superius ... est quod ipsis litteris... magistri Bertrandi... missorum requisitus et r... ». Les sceaux n'ont pas été décrits par Demay.

⁽²⁾ Cf. J. Viard, *Revue des questions historiques*, t. XLIV, 1888, p. 206-215.

⁽³⁾ Cf. Patru, *Traité des décimes... (Plaidoyers et œuvres diverses*, nouv. édit., 1681).

peut percevoir la décime qu'en terre royale, les diocèses de Carpentras et de Cavaillon qui forment en majeure partie le Comtat Venaissin, ne seront représentés à eux deux sur les rôles que par cinq paroisses. Levées au minimum tous les cinq ans, et nécessitant chaque fois l'établissement d'un rôle ou « département », les décimes sont abondamment représentées dans les archives. Il n'est pas rare de rencontrer des diocèses pourvus d'une cinquantaine de « départements » échelonnés durant les trois derniers siècles de l'ancien régime. Au moyen âge, les textes sont naturellement plus clairsemés. L'incendie de la Chambre des comptes a fait disparaître les superbes séries dont on trouve trace dans l'inventaire de Robert Mignon, qui dénombre plus de cinq cents numéros pour la seule période comprise entre 1268 et 1329 ⁽¹⁾. Peut-être le dépouillement des pièces originales à la Bibliothèque nationale permettra-t-il de retrouver quelques fragments de cette collection.

M. Longnon a utilisé pour les diocèses de Senlis et de Cornouailles, le compte royal de 1516 de l'Agence du clergé. Pour la Provence, il sera possible, sinon nécessaire, de faire appel dans une plus large mesure aux comptes civils. La Chambre des comptes de Provence possède en effet deux registres, dont l'un, B 4 *viridis*, n'est que la mise au net de l'autre, qui renferment le compte d'une décime levée au XIV^e siècle sur presque tout le clergé de Provence, soit 3 provinces ecclésiastiques et 14 diocèses. Seuls les diocèses d'Apt, Marseille, Orange et Toulon font défaut. La minute du compte, conservée sous la cote B 192 *decimalis* aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, renferme tout le protocole observé par le receveur de la reine Jeanne, et jette quelque lumière sur les formalités de perception d'une taxe, qui, pour être levée, nécessitait l'accord des deux puissances, spirituelle et temporelle.

Chargé par le sénéchal de Provence de remplacer le trésorier qui avait procédé aux précédentes recettes, Hugues Bernard, archiviste d'Aix, part le 3 mars 1351 pour Avignon, en compagnie de Lombard de Fractes, procureur du roi et de la reine en cour de Rome. Il est porteur de lettres émanées de l'archevêque d'Aix, commissaire

⁽¹⁾ Publ. par M. Ch.-V. Langlois, *Recueil des Historiens de la France, Documents financiers*, t. 1. In-4°, Paris, 1899.

député par le pape pour la cueillette du reste de la décime, et a ordre de signifier aux intéressés ces dites lettres ou *processus*.

La première visite des deux envoyés est pour Raymond Isoard, sacriste de Notre-Dame-des-Doms, l'un des collecteurs de la décime dans la cité et diocèse d'Avignon. Lombard de Fractes au nom de la Cour, présente audit Raymond le processus de l'archevêque d'Aix, et le fait lire à haute voix par Bernard, par-devant témoins.

Raymond répond qu'il acquiesce en ce qui le touche, pourtant ce n'est pas lui qui recueille la décime, mais l'archidiaque de Saint-Michel, absent d'Avignon à ce moment. Lorsque celui-ci reviendra, le message lui sera fidèlement transmis, et tous deux feront le nécessaire.

Bernard et son compagnon vont ensuite trouver, dans les « livrées », différents prélats résidant en Avignon. C'est d'abord l'évêque d'Apt, dans la propre maison de l'archevêque d'Aix, puis l'évêque de Riez et celui de Sisteron, chacun dans sa demeure et toujours devant témoins. Tous font bon accueil à l'intimation; l'évêque de Sisteron demande seulement copie du procès et l'obtient.

Pour les autres diocèses, Hugues Bernard ne fournit pas de détails, se contentant de mentionner que personne n'a fait opposition. Peut-être a-t-il pu accomplir sa mission sans autre déplacement que celui d'Avignon. Le 5 mars, il y reçoit la visite de Giraud Chaboyre, chapelain et sous-collecteur de décimes de l'ancien archevêque d'Arles, Étienne Cambarou. Le sous-collecteur lui apporte le compte de la décime de l'année 1348, sur lequel la Cour-le-roi avait perçu la moitié du premier terme, le reste ayant été donné au pape contre les Turcs. Le second terme revient tout entier à la Cour. Et complaisamment Giraud Chaboyre met au courant le notaire de ce qu'il trouvait dans ses quaternes, sur la taxe de chaque église pour une seule année et pour les deux termes de Toussaint et de Pâques, ajoutant qu'un certain nombre de bénéficiers n'ayant pas réglé leur dû à la Cour pour l'année précédente, il faut l'exiger, sinon tout sera perdu.

Pour Gap, c'est encore le sous-collecteur, un chanoine nommé Rostang de Toulouse qui fournit à Bernard tous les renseignements. Il donne quelques détails sur la comptabilité compliquée par la diversité des monnaies, et ajoute qu'une partie de la somme recueillie a été volée dans la sacristie de l'église de Gap, où on l'avait

déposée à l'époque de la mort de l'évêque Dragonnet, par crainte des agents du pape venus pour s'emparer des biens de l'évêque par droit de dépouille.

D'autres sous-collecteurs ont fait mieux. Ils ont donné au notaire des rôles originaux de décimes, feuilles de papier pliées en deux, de format très allongé, où sont pointés de signes distinctifs les noms des bénéficiers qui n'ont payé qu'une partie de leur dû, ou qui en doivent encore la totalité. Bernard a intercalé ces rôles dans son registre, et n'en a transcrit que ce qui l'intéressait, les bénéfices compris dans le ressort de la sénéchaussée. C'est ainsi que le rôle original d'Avignon compte 76 articles, alors que la transcription n'en a conservé que 63. C'est dire tout l'intérêt qui s'attache à ces originaux.

Ainsi, pour lever la décime royale, on se servait de la décime pontificale, en supprimant les mentions inutiles et notamment les bénéfices tenus par des cardinaux, toujours exempts. Mais la réciproque se rencontre également, puisque le compte acheté en 1435 par le collecteur Berchier est constitué, pour le diocèse de Mâcon, tout au moins par un compte royal du xiv^e siècle, complété après 1362 pour les bénéfices situés en terre d'Empire.

Les levées de décimes étaient si fréquentes, soit pour le roi soit pour le pape, qu'on se bornait à recopier les rôles précédents sans grandes modifications, au lieu de procéder chaque fois à une nouvelle enquête. En cas de contestations, ce sont les anciens comptes qui faisaient foi, témoin la sentence arbitrale rendue en 1461 par l'évêque de Marseille au sujet de la discussion survenue entre le trésorier du roi René et l'évêque de Glandèves pour la levée de la décime. Bien mieux, le compte de 1516, que les agents du clergé considéraient comme la base de toute répartition, et même comme la première de toutes les décimes, n'a pas fait table rase des comptes précédents. En 1522 les gens des comptes de Provence, pour répartir les taxes du diocèse de Gap de celles de Sisteron, que le sieur de Brandis avait levées toutes ensemble, se servent des « cothisations antiques et informations d'icelles » qu'ils peuvent trouver.

⁽¹⁾ Cf. Longnon, *Province de Lyon*,
p. xxxvii.

⁽²⁾ Archives des Bouches-du-Rhône,
B 15.

Ajoutons que le compte, aux yeux des agents, avait plus d'autorité que la répartition qui l'avait précédé, le premier correspondant à un fait accompli, alors que la seconde pouvait n'avoir pas été exactement appliquée.

IV

Si les comptes émanant des trésoreries pontificale et royale présentent dans leur catégorie respective des lacunes diverses, les documents épiscopaux offrent encore plus de variété et d'irrégularité. Les plus anciens qui aient été utilisés par M. Longnon sont des comptes de parée du XI^e siècle qu'il a publiés pour les diocèses de Sens, Orléans et Autun. Ces comptes, parvenus à l'état fragmentaire, ne concernent chaque fois qu'une subdivision diocésaine, un *ministerium* ou archidiaconé. Aucun compte de parée n'a été signalé jusqu'ici dans la région du sud-est.

Au XI^e siècle apparaît le synodatique ou cathédralique⁽¹⁾. Cette taxe dont on trouve trace dès le VI^e siècle, était perçue par l'évêque sur les curés et abbés tenus d'assister au synode. D'après le concile de Braga et au temps d'Honorius III cette taxe était uniforme et s'élevait à 2 sous. Innocent III, au contraire, reconnaît qu'elle n'est pas partout la même et les rôles conservés confirment son assertion. La contribution variait suivant les églises, et était le plus souvent inférieure à 2 sous. M. Longnon a publié une taxe synodale de 1290 pour Tours, une autre du XIV^e siècle pour le Mans, deux du XV^e pour Tréguier, une de 1467 pour Saint-Pol de Léon, une sixième du XVII^e siècle pour Vannes. Peut-être y aurait-il lieu de généraliser cette publication, et de donner pour chaque diocèse et toutes les fois que les textes le permettraient, une liste des bénéficiaires tenus de venir au synode et de payer la taxe.

Le père Thomassin écrivait en 1678 : « Le synodatique est un des plus anciens droits des évêques, et il a toujours été et est encore assez universellement observé ». Les faits semblent lui donner raison, dans le sud-est tout au moins. Sur vingt-huit diocèses compris dans

⁽¹⁾ Cf. Thomassin, *Ancienne et nouvelle discipline de l'Église*, t. III, liv. II, chap. xxxiv (édit. 1725, col. 838-848).

l'enquête précitée, quinze ont encore conservé des rôles de synodatique ou des listes de convocation au synode. Des premiers, quatre remontent au moins au XII^e siècle, deux autres au XIII^e, ce qui souligne l'intérêt de ces documents. Il est d'ailleurs peu probable que ces rôles aient beaucoup varié, et l'on pourra publier sans crainte des comptes du XVII^e siècle, par exemple, à défaut de plus anciens. Car lorsqu'on trouve sous les derniers Valois ou les Bourbons des taxes annuelles aussi minimales que 4 ou 6 deniers, on peut être assuré qu'il ne s'agit pas de taxes récentes, mais au contraire de contributions très anciennes, n'ayant plus, par suite de la dépréciation constante de l'argent qu'un caractère symbolique et non fiscal. Au surplus il est à remarquer, dans les livres synodaux qui nous ont été conservés, que seules les listes de convocation se trouvent répétées et font l'objet d'un pointage, tandis que la taxe, exigible au synode même, n'est transcrite qu'une seule fois ce qui confirme son invariabilité⁽¹⁾.

Des autres droits épiscopaux, la procuration est le seul qui ait un caractère général. On a vu que l'ingérence pontificale dans cette institution lui avait fait subir de profondes modifications. L'on pourrait croire en effet que ce droit, tirant son origine des visites épiscopales, devait porter principalement sur le clergé séculier. Or c'est le contraire qui s'est produit, et M. Longnon a justement remarqué, dans un compte de 1384 relatif au diocèse de Paris, qu'à l'opposé des comptes de décimes, les curés y étaient en très petit nombre, alors que les chapitres, abbés et prieurs s'y trouvaient largement représentés⁽²⁾.

En dehors des droits communs à tous les diocèses, on rencontre parfois des droits particuliers, tels que les très curieux comptes de la Débite à Rouen et à Bayeux, le compte du piment que les prieurs du sud-est de Paris apportaient chaque année à tour de rôle à l'évêché, le compte de quête du chantre de Nevers qui tous ont pris place dans la publication de l'Institut. Des comptes de cire sont conservés pour Aix, pour Arles, pour Marseille. Une taxe sur les clochers a été signalée par M. de Beaurepaire pour Rouen. Il en existe une pour

⁽¹⁾ Archives communales d'Arles.
Livre des synodes.

⁽²⁾ *Province de Sens*, p. XLVIII.

Valence aux archives de la Drôme. Un état des chapellenies à la collation de l'archevêque de Tours au xv^e siècle a été publié par M. Longnon. Des états similaires beaucoup plus détaillés, donnant par le menu les revenus et l'inventaire du mobilier cultuel se rencontrent pour les diocèses de Carpentras, Avignon et Vence.

V

Enfin, des documents d'ordre très divers ont été mis en œuvre par M. Longnon, tels que l'*Historia ecclesiastica* de Grégoire de Tours, les *Gesta episcopum Autissiodorensium*, le testament de saint Remy, les partitions des prébendes du chapitre de Reims, les *Dits des moutiers de Paris*. Pour la région du sud-est, il existe toute une série de dénombremens des villes fortes ou *castra* du comté de Provence au début du xiii^e siècle, rangés par diocèse ou *civitas*. Les auteurs de la *Gallia christiana novissima* n'ont pas hésité à introduire dans le cadre de leur publication ces dénombremens nettement laïcs, sans en méconnaître d'ailleurs le caractère⁽¹⁾. De son côté, M. Longnon a pris la peine de les transcrire d'après Bouche, ce qui semble indiquer qu'il comptait en tirer parti pour ses travaux. Il est certain que ces documents sont d'un haut intérêt. Mais ne serait-ce pas empiéter sur les publications futures de l'Institut, sur la *Gallia regia*, recueil de pouillés civils qui ne peut manquer d'être entrepris un jour.

En définitive, les textes qui ont pris place jusqu'ici dans la collection des *Pouillés des provinces de France* présentent une grande diversité. Pouillés proprement dits, comptes de décimes et de procurations, taxes synodales, droits épiscopaux, tous concourent à faire connaître non seulement l'ancienne topographie ecclésiastique de la France, mais encore des institutions importantes, beaucoup plus étudiées jusqu'ici dans leur principe que dans leur application. Si l'on peut se montrer plus sévère sur le choix des documents d'origine purement laïque, il semblerait désirable que le plus large accueil fût ménagé aux documents ecclésiastiques. Le mieux serait de publier

(1) *Gallia christiana novissima*, t. I, instr., col. 24, n. 1.

pour chaque diocèse un spécimen de chaque catégorie de textes, un pouillé, un compte de décime royale, un compte de décime pontificale, un compte de procurations, la taxe synodale ou une liste de convocation au synode, et tous les comptes particuliers au diocèse. L'indigence de documents n'entravera malheureusement que trop l'accomplissement strict de ce programme.

ETIENNE CLOUZOT.

LE MUSÉE CONDÉ EN 1915.

Du rapport présenté par M. Élie Berger, conservateur du Musée Condé, à l'assemblée trimestrielle de l'Institut du 14 janvier 1914, nous avons extrait les passages suivants :

Des circonstances exceptionnelles vous enlèvent aujourd'hui un plaisir auquel vous êtes depuis longtemps habitués. M. Mézières se trouve empêché, cette année, de vous adresser son rapport sur le Musée Condé, sur les visites que Chantilly a reçues, sur les publications pour lesquelles ont été utilisées nos Archives et notre Bibliothèque. Vous voilà privés, pour une fois, de cette causerie charmante dans laquelle notre cher et vénéré président vient ici évoquer le souvenir du noble prince dont vous êtes les héritiers. Vous savez combien il aime à vous parler des magnifiques collections confiées à nos soins, avec quelle bonne grâce, quelle chaleur il vous rend compte de tout ce qui se fait, à Chantilly, pour que les traditions établies par le duc d'Aumale se maintiennent dans sa maison. Ce que l'année présente vous refuse, l'année prochaine vous le rendra, nous en avons l'assurance, en constatant avec une affectueuse satisfaction l'amélio-

ration qui s'est produite depuis quelques mois dans la santé de votre éminent confrère....

Parmi les publications de cette année, nous devons vous signaler celles qui ont mis en œuvre les collections du Musée Condé.

C'est d'abord l'ouvrage de grand luxe consacré aux *Connétables et maréchaux de France*, par le comte Louis d'Harcourt, véritable galerie iconographique de tous les anciens chefs de l'armée française. Le Musée Condé, si riche en portraits peints, dessinés et gravés, ne pouvait manquer d'apporter à ce livre somptueux une importante contribution.

M. Jean Guiffrey a confié à M. Marty le soin de reproduire l'album des croquis rapportés du Maroc, en 1832, par Eugène Delacroix, et l'habileté de l'artiste a fait de ce travail un fac-similé absolument pareil à l'original. Un petit volume de mêmes dimensions contient le texte de M. Guiffrey; l'album de Chantilly, où les notes se joignent aux croquis, aux aquarelles, nous permet de suivre Delacroix à Séville, à Tanger, et contient la genèse d'œuvres d'art exécutées ensuite.

D'un de nos plus curieux manus-

crits, le traité d'anatomie de Guy de Vigevano, médecin de Philippe VI, publié par M. Wickersheimer, j'ai parlé dans le *Journal des Savants* (1914, p. 5) et je me permets de renvoyer à cet article.

Un jeune professeur, naguère couronné par l'Académie des Inscriptions, M. René Sturel, a trouvé une mine incomparable dans la bibliothèque formée par M. le duc d'Aumale. Dans son récent travail, un *Essai sur les traductions du théâtre grec en français avant 1550*, il établit qu'on doit attribuer à Jacques Amyot la traduction anonyme des *Troades* d'Euripide, contenue dans un de nos plus intéressants manuscrits; il a aussi trouvé dans nos archives des lettres autographes, précieuses pour la biographie de Guillaume Bochetel, autre traducteur d'ouvrages grecs au xvi^e siècle.

Le nom d'un autre professeur qui s'est consacré à l'étude du règne de François I^{er}, vous a été rappelé plus d'une fois dans nos rapports. Cette année, M. Bourrilly nous a donné un mémoire sur *Antonio Rincon et la politique orientale de François I^{er}*. Il a utilisé de nombreuses lettres adressées par cet agent diplomatique au connétable Anne de Montmorency, conservées à Chantilly. Les plus intéressantes sont écrites de Péra, en 1539 et 1540.

C'est dans la correspondance du Grand Condé qu'un Alsacien fixé en France, M. Alexandre Dorlan, juge de paix au Raincy, a trouvé de nombreux documents pour son *Histoire architecturale et anecdotique de Schlestadt*, ville forte dont la conservation préoccupa le Grand Condé en 1675. Le nom de cette ville reparait plus tard dans la correspondance d'un autre Condé, celui qui commanda le

corps des émigrés de 1792 à 1801. Ces papiers des derniers princes de Condé viennent d'être utilisés par le comte Bouley de la Meurthe dans son quatrième volume de la *Correspondance du duc d'Enghien*, et par notre confrère M. Welschinger, dans sa nouvelle édition du livre qu'il avait consacré, en 1888, à la vie du jeune et infortuné prince. Les nouvelles additions portent surtout sur une période spécialement dramatique, les derniers jours du duc d'Enghien, à Ettenheim et à Vincennes. Tout est dit maintenant sur cet émouvant sujet; un doute plane pourtant encore sur la nature du lien qui unissait le duc d'Enghien à la princesse Charlotte de Rohan; ce doute, inspiré par l'opposition du vieux prince de Condé et sa persistance à chercher pour son petit-fils une alliance royale, devrait disparaître, car les preuves abondent pour donner créance à un mariage secret. Il vient de paraître en Angleterre un livre intitulé *The love affairs of the Condé*; l'auteur, M. Noël Williams, s'arrête en 1740; s'il poursuit son œuvre, il admettra certainement la princesse Charlotte dans un dernier chapitre. Elle y a d'autant plus droit que le mariage ne paraît pas avoir jamais apporté le bonheur aux princesses de Condé.

D'Angleterre aussi nous arrive un gros volume, pourvu d'une abondante illustration, *Chantilly in History and Art*, par Mme Richter. C'est le premier ouvrage d'ensemble sur Chantilly écrit à l'étranger. Suivant le plan tracé par M. Macon dans un livre que vous connaissez tous et dont vous appréciez la haute valeur, Mme Richter a d'abord résumé l'histoire de Chantilly avant d'aborder l'étude de l'art français dans la résidence des

Montmorency et des Condé. Au cours du chapitre consacré à notre collection de portraits du xvi^e siècle, elle émet sur Perréal, sur Jean et François Clouet, des idées nouvelles qui méritent de retenir l'attention.

Le livre que M. Jean Stern a consacré aux *Courses de Chantilly sous la Monarchie de Juillet* nous intéresse à plus d'un titre, puisque nous sommes propriétaires du champ de courses et des routes d'entraînement. Sur l'établissement des courses à Chantilly par le duc d'Orléans en 1835, sur la formation de l'hippodrome et la construction des tribunes, M. Jean Stern a tiré de nos archives beaucoup de renseignements. Quant à la question technique, nul n'était mieux qualifié que lui pour la traiter. Son livre est l'évocation d'une société disparue, de ses plaisirs et de son élégance.

C'est dans un tout autre monde que nous introduit notre chapelain, M. le chanoine Müller, en écrivant l'*Historique de l'hospice Condé à Chantilly*. Nous y rencontrons tout d'abord saint Vincent de Paul et les humbles filles de la Charité envoyées par la pieuse Mme Legras. Fondé par la mère du Grand Condé, doté par ses successeurs, protégé par le duc d'Aumale et ses héritiers, cet établissement charitable subsiste dans les mêmes conditions qu'au temps de ses fondateurs.

Enfin notre conservateur adjoint, M. Macon, qui, outre ses travaux sur le château et le musée, a déjà consacré de nombreux et savants mémoires à la formation de notre domaine, à nos forêts, à la ville de Chantilly, vient de nous donner une dernière étude sur le Grand Parc de chasse, sur les villages de Vineuil et de Saint-Firmin. Comme dans toutes ses monographies, M. Macon remonte ici jusqu'aux épo-

ques les plus reculées, jusqu'aux documents du xii^e siècle, pour redescendre ensuite aux d'Orgemont, aux Montmorency, aux Condé, au duc d'Aumale. Combien il est intéressant de posséder enfin l'histoire de ces demeures discrètes qu'on aperçoit à travers les arbres du parc, de la maison Saint-Pierre, que vous voyez de loin, encadrée dans les platanes de l'allée des Philosophes, de cette autre, qu'habite depuis si longtemps Mme la duchesse de Chartres, de cette propriété cachée sous la verdure, qui doit son nom à notre charmante rivière, la Nonette. Les dernières pages de M. Macon nous apportent sur la chasse à courre à Chantilly des renseignements inédits et des plus curieux. Nous sommes heureux de voir cette importante notice s'ajouter à toutes celles qui l'ont précédée; la belle série dont elle forme la suite, dont la valeur est si appréciée par vous, se trouve ainsi notablement enrichie.

Le catalogue sommaire du cabinet des livres, tenu à jour par M. le duc d'Aumale, et l'inventaire des imprimés antérieurs au milieu du xvi^e siècle, publié, avec la collaboration de M. Macon, par M. Léopold Delisle, peuvent donner une idée des ressources qu'offre aux travailleurs la bibliothèque de Chantilly; mais il faut recourir aux livres eux-mêmes pour apprécier comme il convient de pareilles richesses, et votre bibliothécaire a le devoir de faire connaissance intime avec cette superbe collection. Sans oublier le dépouillement du fonds de Bretagne, commencé l'année dernière, j'ai tenu à me rendre digne de votre confiance en étudiant pour mon instruction personnelle un grand nombre des imprimés renfermés dans nos vitrines; mon attention, cette année, s'est portée de préférence sur

les innombrables plaquettes que le Prince connaissait toutes, ainsi que l'attestent ses notes manuscrites, et qu'il a fait relier avec un luxe digne de leur rareté. Il y a là des sources historiques d'une singulière abondance; les poésies, les chansons, les pamphlets, les mémoires politiques, les nouvelles venues de partout se trouvent ici réunies pour faire revivre la fin du xv^e siècle et surtout le xvi^e, avec leurs guerres et l'histoire des mœurs. Que de renseignements nous tenons à la disposition de ceux qui étudient François I^{er} et Charles-Quint, Henri II, le grand duc de Guise, l'époque des guerres de religion, la Ligue et Henri IV. J'espère publier prochainement des études de détail sur quelques-unes de ces plaquettes, afin d'engager les chercheurs à s'adresser de plus en plus aux trésors que votre bienveillance m'a permis de connaître.

Dans un autre ordre d'idées, le public auquel vous ouvrez les collections de M. le duc d'Aumale aura bientôt à faire de nouvelles trouvailles. M. Mézières, en vous rendant compte des travaux poursuivis à Chantilly par M. Lafenestre, vous a plus d'une fois entretenus de son catalogue des dessins et des révélations qu'il vous réserve. Les dessins de Chantilly sont surtout connus par la magnifique col-

lection de portraits du xvi^e siècle dont une partie se trouve exposée dans la galerie de Psyché et dans celle du Logis; tout le reste est conservé dans les cartons rouges et les boîtes du salon d'Orléans. C'est ce domaine nouveau que va vous ouvrir l'exploration à laquelle s'est livré M. Lafenestre; il promet de vous remettre cette année la première partie de son catalogue des dessins, relative aux écoles étrangères. Vous connaissez trop bien le talent de M. Lafenestre et sa haute compétence pour que j'aie à dire ici ce que cette œuvre sera pour l'histoire de l'art et pour ceux qui s'y consacrent. Vous serez heureux de la voir prendre sa place dans la magnifique série d'inventaires dont le duc d'Aumale a prescrit et préparé la publication.

M. Lafenestre poursuit en outre ses savantes recherches sur l'*histoire du portrait* d'après les documents divers réunis au Musée Condé, peintures, miniatures, sculptures, gravures; il se propose, vous le savez, d'en tirer une série de portraits historiques, pour la France surtout, depuis la Renaissance jusqu'au xix^e siècle. Nous appelons de tous nos vœux la réalisation de ce beau projet, si digne des incomparables trésors que notre grand et généreux bienfaiteur a rassemblés pour les donner à son pays.

LIVRES NOUVEAUX.

Theodore M. Davis' Excavations : Biban el Molük. The Tombs of Harmhabi and Touat Ankhamonou. — The discovery of the tombs by TH. M. DAVIS ; King Harmhabi and Touatankhamonou by Sir GASTON MASPERO ;

Catalogue of the objects discovered by GEORGE DARESSY. In-4°, x-135 p. et 92 planches en couleurs. — Londres, Constable, 1912.

Avec ce sixième volume s'achève — provisoirement, nous voulons l'espé-

rer — la magnifique série des publications des fouilles de la mission Davis à la Vallée des Rois. Il a été rendu compte ici même, année par année, des volumes où ont été reproduits et décrits toutes les sépultures royales et tous les trésors archéologiques découverts dans cette grande entreprise scientifique.

Le présent tome, un des plus considérables qui aient été encore édités, ajoute à cet inventaire méthodique deux chapitres d'histoire égyptienne, d'un intérêt considérable et signés du Directeur général du Service des Antiquités de l'Égypte.

La première de ces deux importantes contributions historiques fait immédiatement suite au court exposé de quelques pages où, suivant l'usage, M. Th. M. Davis a raconté les circonstances de la découverte du tombeau d'Harmhabi. C'est à la vie et aux monuments de ce souverain que M. Maspero a consacré les p. 5 à 57. Il y avait longtemps que le chef de l'égyptologie française n'avait traité avec cette ampleur une question d'histoire, et on comparera avec un vif intérêt ce qu'il dit aujourd'hui du Pharaon Harmhabi et ce qu'il écrivait à son sujet, lorsque parut en 1895 le tome second de son *Histoire des Peuples de l'Orient classique*. Les textes ou les monuments découverts ou publiés depuis lors ont été repris ici un à un et minutieusement discutés. L'origine d'Harmhabi, les circonstances de son accession au trône, son couronnement, ses guerres et ses conquêtes en Éthiopie ou en Syrie, ses constructions, ses réformes administratives forment les sections principales de ce long examen. Enfin, la longueur possible du règne fournit matière à une critique très serrée des six documents épigraphiques où figurent des quotations

d'années datées de l'avènement. C'est avec raison, ce semble, que la mention de l'an 59 est rejetée comme douteuse.

A M. Maspero est dû également le long chapitre consacré aux textes religieux et aux scènes qui couvrent les murs de la syringe royale ou les parois du grand sarcophage. La composition générale de la décoration s'écarte peu du schéma habituel. Les accueils et les bienvenues des divinités, transcrites en paroles écrites ou en figurations peintes, sont ce que nous avons déjà montré les sépultures royales précédentes. Mais M. Maspero a en quelque sorte renouvelé le sujet en y insérant en maint passage des remarques archéologiques du plus vif intérêt. Elles consistent principalement en observations, pour lesquelles il fallait toute sa longue expérience des choses égyptiennes, sur les procédés de mise au carreau, de dessin, de correction d'épures, de ciselure et d'enluminure des ateliers funéraires de la vieille Égypte. Notons aussi l'explication des mentions « trouvé vide » qui figurent fréquemment dans les textes, et une excellente dissertation sur le style des œuvres contemporaines d'Harmhabi comparé à celui des monuments du règne de Sitouï I^{er}. La beauté et la franchise du coloris de toutes les peintures de cet hypogée sont louées et appréciées comme il convenait. Je regrette un peu que les procédés de reproductions employés n'aient peut-être pas traduit les originaux avec toute la fidélité désirable. J'ai l'impression, fondée sur des souvenirs encore récents d'une visite à ce tombeau, en décembre 1912, que les valeurs réelles n'ont pas été rendues par de sincères équivalences dans les planches en couleur de la présente édition.

Il y a peu de chose à dire sur la version illustrée du « Livre des Portes » qui figure en ce tombeau, comme il est de règle pour toutes les syringes de la Vallée des Rois. Bornons-nous à signaler la page relative à l'emploi de ces écritures secrètes, qui jadis intéressèrent si fort tant d'égyptologues.

Le chapitre v, rédigé par M. Daressy, est consacré à l'inventaire des objets découverts dans le tombeau, ou plutôt aux quarante et un objets les plus marquants. Il faut déplorer une fois de plus le vandalisme des spoliateurs antiques, qui ne nous ont laissé que des débris d'un mobilier funéraire dont l'importance devait correspondre de tout point à la magnificence de la décoration murale. Les morceaux ou fragments de rosettes, de sceptres, de bâtons, de chevets, de meubles, de vases, les canapés, l'autel d'albâtre, etc., ont assurément leur valeur et leur intérêt. Mais l'historien des religions regardera comme la trouvaille la plus importante de toutes, cette série de statues, entières ou brisées, où figurent successivement, en images de bois, les effigies royales ou les idoles du panthéon funéraire, dieux ou génies. La comparaison avec les découvertes de Loret où les diverses scènes de la « sculpture feinte » tend à établir de mieux en mieux l'existence d'un répertoire canonique, où chaque image, autant que j'en puis juger par mes recherches, correspondait à un chapitre du rituel des funérailles, et y jouait un rôle magique déterminé, depuis l'« Ouverture de la Bouche » jusqu'à l'adoption par Mihit Oïrit. C'est pourquoi je m'écarterais sur quelques points de l'interprétation suggérée par Daressy; par exemple pour la figure de l'hippopotame, où il pense voir un substitut magique des-

tiné aux chasses royales dans l'autre monde. J'y verrais plutôt une matérialisation du « massacre de l'hippopotame » qui fait partie du rituel du sacre théopolitain. Les têtes de lions sont vraisemblablement, à ce que je crois au moins, destinées à correspondre aux formules relatives à « l'Akir ». Pour achever cette analyse beaucoup trop brève, je conseillerai aux lecteurs de se référer enfin aux descriptions des auteurs arabes d'« Abrégés des Merveilles » et autres, où il est question des figures ou idoles trouvées à l'intérieur des grandes Pyramides. Si l'on raccorde le tout aux découvertes de Dahshour (XIII^e dynastie) on a la quasi certitude archéologique que ce répertoire de grandes statues de bois était liturgiquement réglé à jamais dès la période memphite, comme l'étaient les textes dits « des Pyramides »; et la chose me semble avoir un grand intérêt pour l'histoire des croyances funéraires de l'Égypte.

La seconde tombe découverte est celle qui est attribuée à Toutankhamon. Un nouveau chapitre d'histoire, rédigé par M. Maspero, groupe avec autant d'habileté que d'autorité les quelques faits que l'on connaît pour le règne de ce souverain. La restauration du temple et du culte d'Amon, l'usurpation d'une partie de l'œuvre par Harmhabi, l'analyse de la stèle historique découverte par Legrain à Karnak; enfin une belle analyse des figurations de la célèbre tombe d'Houïya, et une discussion sur la sincérité possible des scènes relatives aux tributs asiatiques; telles sont les principales articulations de la discussion historique contenue en ce chapitre. En somme petit est le nombre des faits positifs actuellement connus. Et la véritable tombe de Toutankhamon est ailleurs. Très pro-

blement, à une époque de troubles, fallut-il mettre à l'abri momie et mobilier funéraire, en des cachettes de fortune. C'est en l'une d'elles que M. Davis a trouvé les débris qui portent le nom de ce Pharaon et qui ont fait donner son nom à cette pseudo-syringe royale.

M. Daressy en a donné l'inventaire au chapitre suivant (p. 126-135). Outre les débris ordinaires et les vases (dont quelques-uns d'un merveilleux coloris), on doit signaler comme tout à fait hors de pair une belle statuette funéraire (cf. pl. 91 et 92). La série la plus notable pour l'histoire des arts décoratifs consiste en 14 fragments de feuilles d'or battu avec scènes au repoussé. Les sujets ordinaires sont du type « victorieux » : prisonniers asiatiques ou africains, charge du char de guerre du Pharaon, le Roi immolant les vaincus, le défilé des captifs, le Griffon, etc. L'examen fait par Daressy le conduit à assurer que ces feuilles d'or étaient appliquées sur les divers meubles du mobilier funéraire.

Le luxe et la largeur de l'illustration dépassent ce qui avait été fait pour les volumes précédents. Je ne puis que citer parmi les planches les plus remarquables : n^{os} XXXIII-XXXIX (le Roi en présence des divinités funéraires), LXXVI (Tête de vase canopique), LXXX à LXXXVII (« Osiris végétant »). Les vingt-trois premières planches sont l'album le plus beau et le plus complet qui ait jamais paru sur les grandioses désolations de la Vallée des Rois, qu'elles parcourent en tous sens et reproduisent sous tous ses aspects (voir notamment la pl. XV). C'est, en quelque sorte, un inventaire final de la mission Davis et de son champ d'exploration. Renouvelons notre regret de voir se terminer un

aussi bel ensemble de travaux, et disons encore notre espoir de les voir reprendre quelque jour. Il y a encore tant à faire aux abords de l'Assassif... et à y découvrir.

George FOUCART.

Musée du Louvre. Département des antiquités orientales. Les Monuments palestiniens et judaïques, par R. DUSSAUD. 1 pl. et 82 grav., VIII-132 p. — Paris, E. Leroux, 1912.

Les monuments palestiniens conservés au Louvre sont relativement peu nombreux si on les compare aux riches collections réunies dans certains musées étrangers. Il ne saurait en être autrement puisque, depuis longtemps une société anglaise, et, plus récemment, une société allemande se sont constituées pour l'exploration de la Palestine et y entreprennent périodiquement des fouilles fructueuses, tandis que rien d'analogue n'existe en France. Quelques dons et quelques acquisitions nouvelles ont porté à 226 le nombre des objets entrés au musée. Un classement plus méthodique, dû au zèle de M. Dussaud, rendait nécessaire un nouveau catalogue. Celui que l'auteur vient de publier satisfera à toutes les exigences des savants et des simples amateurs. L'illustration est abondante et variée. La perle de la collection, la fameuse stèle de Méša, est admirablement figurée dans une planche à grande échelle qui permettra de l'étudier aussi soigneusement qu'il est possible de le faire sur une reproduction.

J.-B. CHABOT.

O. HIRSCHFELD. *Kleine Schriften*. Un vol. in-8°. — Berlin, Weidmann, 1913.

Tandis que les amis, les collègues,

les élèves de M. Hirschfeld célébraient l'anniversaire de ses soixante-dix ans en lui offrant une plaquette, lui-même réunissait en un volume, pour la circonstance, les articles qu'il a publiés dans les différents périodiques au cours de sa longue et féconde carrière. Le plus ancien remonte à 1870, le plus récent est de 1912 : en tout 74 dissertations ou notes remplissant 982 pages. Voilà un beau monument que l'auteur s'est élevé à lui-même.

Les articles du recueil sont groupés par catégories : nous trouvons d'abord ceux que M. Hirschfeld a écrits sur la Gaule alors qu'il préparait l'édition du tome XII et du tome XIII du *Corpus inscriptionum latinarum* ; puis ceux qu'il a consacrés à l'époque républicaine de Rome ; ceux qu'il a composés sur les empereurs et sur l'histoire de la période impériale ; ceux où il traite de la critique des sources de l'histoire romaine et des historiens ; enfin quelques articles purement épigraphiques. Une quinzaine de dissertations sont inédites ; le plus grand nombre a trait à la période de la République ; parini celles qui touchent à l'âge suivant, je signalerai avant tout un excellent tableau de l'histoire de l'Empire durant les trois premiers siècles de notre ère. Par contre on ne rencontre pas dans le livre quelques articles qu'on serait heureux d'y voir figurer, d'autant plus que, sous leur forme première, ils sont devenus introuvables ; je pense surtout à l'étude qui a paru dans les *Annali* sur les sacerdoces municipaux de l'Afrique et à celle que M. Hirschfeld a jadis consacrée à l'administration de l'annone.

R. CAGNAT.

E. DE RUGGIERO. *Il Foro Romano*.
1 vol. in-8°. — Roma-Arpino, 1913.

M. E. de Ruggiero, qui fut pendant

de longues années professeur à l'Université de Rome et directeur du beau Musée des Thermes, vient de publier un volume considérable et richement illustré sur le Forum romain. Cet ouvrage ne fait pas double emploi avec le livre devenu classique de M. l'abbé Thédénat ni avec celui de M. Hülsen. Il est conçu sur un plan différent. Il n'a pas la prétention de servir de guide aux visiteurs. Les diverses parties du sujet y sont exposées non point dans l'ordre topographique, mais dans un ordre systématique qui permet au lecteur d'apercevoir de suite le caractère social, religieux et politique du Forum.

Les quatre premiers chapitres du livre de M. E. de Ruggiero sont consacrés à l'histoire générale du Forum romain depuis les origines de Rome jusqu'à l'époque du moyen âge, depuis les temps lointains où l'emplacement du Forum n'était qu'une vallée marécageuse jusqu'aux siècles de décadence pendant lesquels, transformée en Campo Vaccino, trouée de carrières et de fours à chaux, l'antique place centrale de Rome se trouva peu à peu ensevelie sous des monceaux de terre et de décombres.

Le Forum romain groupait beaucoup de sanctuaires et d'édifices religieux ; il était le vrai théâtre de la vie politique et judiciaire ; il était aussi le centre le plus animé de la vie sociale ; enfin, au cours des âges, il s'orna de nombreux monuments. M. de Ruggiero étudie successivement : les temples, les chapelles, les autels ; les lieux sacrés, tels que le tombeau dit de Romulus, le *Lapis Niger*, l'*Arca* et l'autel de Vulcain, le portique des *Dei Consentis*, la fontaine de Juturne et le lac Curtius ; il décrit la *Regia* et la Maison des Vestales ; il résume l'his-

toire du *Comitium*, de la Curie, des Rostres; il s'arrête devant les basiliques *Aemilia*, *Julia*, de Maxence et Constantin; il promène le lecteur sous les arcs de triomphe qui décoraient les diverses parties du Forum, devant les statues et les colonnes qui s'y dressaient; enfin il termine sa description par une étude de la *Via Sacra* et des différents *vici* qui aboutissaient au Forum ou qui mettaient la place en communication avec les quartiers voisins, *Vicus Tuscus*, *Vicus Jugarius*, *Clivus argentarius*, *Argiletum*, etc.

Dans chacun de ces chapitres, M. de Ruggiero a su mêler fort judicieusement l'histoire à l'archéologie proprement dite. Il a passé en revue, à propos de ces multiples et divers monuments, les épisodes les plus importants de la vie publique à Rome; il a rappelé les faits, les motifs, les circonstances qui ont accompagné ou provoqué la construction de tel ou tel édifice, l'érection de telle ou telle statue. Et d'autre part il a insisté sur la résurrection, si l'on peut ainsi parler, du Forum; il a montré comment peu à peu la place, sa disposition, ses différentes parties avaient été retrouvées et révélées au monde savant par des fouilles et des recherches méthodiques; il a condensé en un volume d'aspect attrayant et de lecture agréable une foule de renseignements épars dans beaucoup de revues et de publications,

Le livre de M. de Ruggiero est illustré de plus de cinquante reproductions; un plan général du Forum permet au lecteur de s'orienter facilement à travers les récits et les descriptions du texte.

J. TOUTAIN.

WOLFGANG KOWALSKI. *Die deutschen Königinnen und Kaiserinnen von*

Konrad III bis zum Ende des Interregnums. In-8°, vi-146 p. — Weimar, H. Böhlau, 1913.

Après avoir groupé en une sorte de *corpus* tous les renseignements précis que nous possédons sur chacune des dix-sept princesses qui, du milieu du XII^e siècle au milieu du XIII^e, épousèrent des princes de la maison de Hohenstaufen ou des prétendants à l'Empire, M. Kowalski a groupé ces renseignements en séries méthodiques concernant la manière dont les mariages se concluaient, le couronnement des souveraines, leur vie publique et privée. Évidemment l'auteur opère sur un nombre de cas trop restreint pour que les tableaux dressés par lui, où figurent par exemple les indications relatives à l'âge respectif des deux époux, aient une valeur statistique bien grande. De même, si ce sont toujours des considérations d'ordre politique qui ont, durant cette période, déterminé le choix des fiancées des souverains germaniques, ces considérations ont naturellement varié avec chaque prince. Il ne semble même pas que l'on puisse dégager des divers cas passés en revue par l'auteur des règles fixes en ce qui touche les diverses cérémonies du mariage ou du couronnement. Le travail de M. Kowalski n'en constitue pas moins un utile répertoire de faits bien analysés. On lira aussi avec intérêt ses remarques sur la diplomatie des impératrices et des reines de Germanie, sur leurs sceaux, sur les formules aussi par lesquelles s'exprimait leur intervention dans les diplômes royaux. Toutes ces princesses ont été des reines « itinérantes », accompagnant en général leur époux dans ses séjours successifs en de multiples résidences. Seules Constance I^{re}, fille du roi normand

Roger II, femme d'Henri VI, et Constance II, fille d'Alfonse d'Aragon, femme de Frédéric II, ont dû à leur situation particulière de souveraines de la Sicile de mener, souvent isolées, une existence relativement calme à Palerme ou à Messine.

R. P.

LUCIEN PERRICHET. *La grande chancellerie de France des origines à 1328*. In-8°, xx-575 p. — Paris, Larose et Tenin, 1912.

Il existe plusieurs livres français traitant de la chancellerie royale ou des chanceliers, mais ils présentent moins une histoire de l'institution qu'une suite de biographies des chanceliers, des notaires et des secrétaires du roi, même celui de Tessereau qui s'intitule *Histoire chronologique de la chancellerie de France*. Si la chancellerie est la moins étudiée et la moins connue des administrations royales, la raison en est qu'il ne reste de ses archives que des épaves, quelques registres et papiers des deux derniers siècles de la Monarchie. De telle sorte que l'administration instituée pour dresser des écrits destinés à perpétuer la mémoire des actes royaux, à laquelle nous devons le plus grand nombre de documents historiques, est celle qui a laissé le moins de documents sur elle-même, et sur quoi nous n'avons que des renseignements rares, incomplets, dispersés.

La chancellerie des rois mérovingiens, celles des carolingiens et des premiers capétiens ont donné lieu, tant en France qu'en Autriche et en Allemagne, à des monographies assez connues pour que nous n'ayons pas à en rappeler les titres, mais la chancellerie royale au temps de saint Louis et de ses successeurs jusqu'à la

mort de Charles IV (1328), n'a été l'objet que d'un mémoire de M. Charles-Victor Langlois, présenté à l'Académie des Inscriptions en 1895 et malheureusement resté manuscrit. Notons que M. Perrichet n'en a pas pris connaissance.

M. Perrichet a donc, tout d'abord, ce mérite d'avoir donné une histoire suivie de la chancellerie des origines à 1328, et cet autre, d'avoir recherché, rassemblé et coordonné les témoignages sur l'organisation et l'activité de la chancellerie pendant un siècle, de 1226 à 1328, c'est-à-dire pendant ce laps de temps jusqu'ici négligé par les historiens.

Le plan du livre n'est pas tel qu'on l'eût attendu ni souhaité. On ne comprend pas pourquoi la partie consacrée à la chancellerie mérovingienne est qualifiée introduction, et le titre de première partie réservé à l'étude de la période, un peu longue, s'étendant de 752 à 1180. Le choix des termes initial et final de cette période a été déterminé par l'apparition et l'éclipse du titre de chancelier.

En outre, on regrettera que M. Perrichet ait mêlé à l'histoire de la chancellerie des études de diplomatique. Ne se bornant pas à retracer l'organisation de la chancellerie, il a voulu étudier, au moins dans la forme, les écrits rédigés par cette administration. S'il est vrai que la critique des actes publics et privés exige la connaissance de la procédure suivie pour leur expédition, et que tout traité de diplomatique doit comporter des chapitres où l'on suive le travail des bureaux, la réciproque n'est pas nécessaire : on peut faire l'histoire de la chancellerie et en expliquer le fonctionnement sans étudier le formulaire. Sans doute l'examen du formulaire n'est pas hors

de propos; mais la matière est si vaste, si pleine de difficultés qu'il est impossible de s'en rendre maître en quelques années; et il semble que, le temps ait manqué à M. Perrichet, car son information sur ce point est incomplète.

Pour les époques mérovingienne et carolingienne et même pour les Capétiens avant saint Louis, le livre de M. Perrichet n'est fait que d'emprunts à des livres antérieurs, encore qu'on doive reconnaître qu'il s'est reporté aux textes dont il a trouvé l'indication et le commentaire dans ces livres. Nous ne voulons pas nier que sur des points de détail il n'ait poussé les recherches plus loin que ses devanciers, par exemple sur les chanceliers de Charles le Chauve, ni qu'il ait eu des vues nouvelles, ni qu'il ait fait œuvre utile; nous voulons seulement dire que cette partie de son ouvrage n'est pas originale. Et il faut bien ajouter que pour l'époque carolingienne quelques mémoires lui ont échappé, tels que celui de M. Tangl sur les notes tironiennes publié dans l'*Archiv für Urkundenforschung* en 1908, et d'où il eût pu tirer de nouveaux arguments en faveur de cette union de la chancellerie et de la chapelle qu'il s'est efforcé de mettre en lumière mieux qu'on ne l'avait fait avant lui, ou encore le mémoire de M. Bresslau sur les *ambasciatores*.

La seconde partie du livre de M. Perrichet, sur la chancellerie de saint Louis et de ses successeurs est au contraire toute nouvelle. Les défauts qu'on peut remarquer dans son œuvre sont largement compensés par l'originalité des recherches et la nouveauté des résultats concernant le XIII^e siècle et le premier quart du siècle suivant. Pour ce temps-là, en effet, les ouvrages

imprimés ne pouvaient que mettre l'auteur sur la piste des documents; ils ne lui fournissaient pas les textes qu'il fallait tirer des archives. Il a recueilli dans les registres du Trésor des Chartes, dans les comptes manuscrits dont les fragments sont répartis entre divers volumes de la Bibliothèque nationale, dans les ordonnances, dont un grand nombre sont inédites, des mentions, dont chacune isolée ne signifie rien, mais qui rapprochées permettent de se faire une idée de l'organisation de la chancellerie. Il a dressé la liste des gardes des sceaux et des chanceliers, sinon d'une manière définitive, au moins avec plus de critique et moins de lacunes qu'on ne l'avait fait jusqu'ici.

Nous savions, en gros, qu'il y avait eu dès le XIII^e siècle, des notaires-secrétaires appelés *clercs* « suivans le roi », chargés particulièrement de rédiger les lettres commandées par le roi, et d'autres notaires commis à la rédaction des lettres des divers services royaux et, en premier lieu, de la Chambre des comptes, puis du Parlement; mais à des notions vagues et à des dates flottantes M. Perrichet a substitué des notions et des dates plus précises. Sans doute on regrette que le tableau qu'il a tracé n'ait pas de contours plus nets: son enquête a été assez étendue pour nous faire craindre qu'on ne trouve jamais les éléments d'une reconstitution des rouages de la chancellerie, ni la solution d'une série de problèmes que les documents posent depuis longtemps devant les historiens.

L'un de ces problèmes a été longuement examiné par M. Perrichet, savoir la signification de l'une des formules de signature du notaire qu'on trouve au bas de certaines lettres

royaux à partir de 1315 : « Per dominum regem ad relationem N », suivie de la signature du notaire.

Tout d'abord il importerait de fixer le sens de la formule plus simple « Per talem », suivie de la signature du notaire. Le premier exemple d'une pareille mention remonte à l'année 1269; il se trouve au bas d'un mandement de Louis IX à Guy, évêque de Clermont, signalé par Léopold Delisle; sur la queue de parchemin à laquelle était pendu le sceau, on lit « Per fratrem G[uillelmum] de Carnoto. » Les diplomates sont d'accord pour voir dans cette formule l'indication du personnage, ou plus tard du service, qui a donné au notaire l'ordre de dresser les lettres. Les lettres étaient-elles commandées par le roi, elles portaient : « Per dominum Regem » ou plus simplement « Per regem ». On sous-entend devant *per* le participe *Ordinata*. Ainsi, sur des lettres royaux du 10 juillet 1323, on lit « Ordinata sic in Camera per laycos ». Il n'est pas douteux, en outre, comme l'a bien montré M. Octave Morel, que le notaire a inscrit cette mention pour se couvrir à l'égard du chancelier et pour indiquer à celui-ci de qui émanait l'ordre de rédaction, ce qui permettait au chancelier de contrôler la régularité de l'expédition.

Si réellement le mot sous-entendu dans la formule est *ordinata*, on peut s'étonner du choix de la préposition *per* au lieu d'*a*. Sans doute au XIV^e siècle *per* est employé partout où l'on mettait *par* en français. Ainsi, sur des lettres d'entre 1317 et 1320, citées par M. Perrichet, nous lisons « lecta per vos Regi », « Visa et audita per dominos... », « Correcta per vos ». Et, vers le même temps, en 1323, nous relevons dans un mandement : « cap-

tum per prepositum », « Gerardi... per ipsum Henricum interfecti », tous exemples du XIV^e siècle; et l'on peut se demander si cet emploi abusif de *per* remonte au XIII^e siècle. Cette préposition *per* implique une idée de passage. Et quand on remarque des expressions telles que « [litteræ] transeant per Cameram compotorum », en 1318, et, la même année « quia originalis littera passata fuisset per dominum regem », on incline à croire que la préposition *per* a été amenée par le verbe *transire*, au moins à l'origine. D'autre part, il faut reconnaître qu'une ordonnance du 17 novembre 1317 sur l'hôtel du roi paraît supposer pour la formule « per talem » le sens de « commandées ».

On y lit « Creue mestre Jehan de Bellesmont [qui] aura livroison pour mengier en sa chambre, une provende d'avaine pour son clerc qui mengera a court, du commandement le Roy a la relacion Monseigneur Guillebaut vendredi XVI jour de novembre », ce qui, si nous comprenons bien, signifie qu'un accroissement de la pension du notaire Jean de Bellesmont avait été accordé par lettres royaux signées : « per regem ad relationem domini Guillebaut ». Ainsi « per regem », ou en français « par le roi », serait l'équivalent de « par le commandement du roi ».

Et encore dans l'ordonnance du 16 novembre 1318 nous lisons : « Lettres de don à heritage ne se doivent commander fors que par nous, en nostre conseil », ce qui répond bien à la mention « per regem in consilio ».

D'ailleurs, que les lettres aient passé par le roi, c'est-à-dire que la minute lui ait été soumise, ou qu'elles aient été commandées par lui, le résultat est le même, une intervention directe

du roi dans l'expédition de ces lettres.

L'explication des mots « ad relationem », dans la formule « per dominum regem ad relationem domini *N* », est plus difficile. Avant M. Octave Morel, on traduisait « par le roi, après rapport présenté par tels ou tels ». Le notaire déclarait donc que les lettres lui avaient été commandées par le roi après rapport présenté au roi, par telle ou telle personne. M. Morel donna une autre explication. Le rapport aurait été présenté non au roi mais au notaire. Le notaire déclare que les lettres ont été commandées par le roi, comme le lui a rapporté, à lui notaire, telle ou telle personne. Cette personne à la relation de qui le notaire a agi aurait servi d'intermédiaire entre le roi et le notaire. Ce dernier déclare au chancelier qu'il a reçu l'ordre de tel ou tel officier qui a prétendu agir au nom du roi.

M. Perrichet combat cette opinion de M. Morel qui, cependant, paraissait établie sur de solides fondements; ses arguments n'emportent pas la conviction. Il remarque qu'au lieu de la formule ordinaire on trouve plusieurs fois une périphrase équivalente, par exemple : « Rex ita concessit sicut (ou prout) retulerunt subdecanus Pictavensis et magister G. Arrenardi. — Jac. » Ce qu'il traduit : « Le roi a concédé ainsi qu'en rapportèrent le sous-doyen de Poitiers et maître G. Arrenaud. — Jacques. » « Il y a ici, dit-il, entre les mots *ita* et *sicut* « ainsi que » un lien qui n'est pas niable, et la place occupée par le premier indique qu'il se rapporte à l'acte du roi qui concède et non à celui du notaire qui rédige. D'ailleurs, au cas contraire le notaire aurait certainement ajouté, en une périphrase qui n'a rien de formel, « sicut retulerunt *mihî* » (à moi no-

taire). » Que l'adverbe *ita* se rapporte à la concession du roi, personne ne songera à le contester. Au contraire, le lien entre *ita* et *sicut* est contestable. Pour ma part il me semble qu'il est plus conforme à la syntaxe de traduire : « Le roi a concédé ainsi, comme l'ont rapporté le sous-doyen de Poitiers et maître G. Arrenaud. — Jacques. » C'est-à-dire le roi a fait la concession telle qu'elle est énoncée dans les présentes lettres, comme [me] l'ont rapporté tel et tel. » Faut-il ou non sous-entendre à *moh*? C'est le point délicat. Mais le rapport eût-il été adressé au roi, et la phrase signifîât-elle que le roi a fait cette concession conformément à un rapport de deux maîtres des requêtes, il ne s'ensuivrait pas que le sens d'*ad relationem* fût le même; car si le notaire n'a pas employé la formule ordinaire, ne serait-ce pas qu'il s'agissait d'un cas particulier, extraordinaire. M. Perrichet cite encore des lettres de mars 1315, portant confirmation, après enquête, d'une vente faite par le trésorier de Cahors et qu'avait attaquée le procureur royal; on lit au bas : « Per dominum regem ad relationem domini R. Tiboutot qui dictam informationem vidit. — Perellis. » Il n'était d'aucun intérêt pour le notaire, dit M. Perrichet, que le rapporteur eût vu l'enquête; sans doute, mais cela intéressait le chancelier. M. Perrichet oublie que le notaire s'adresse au chancelier chargé de contrôler la régularité de l'expédition des lettres; il faut qu'il sache si Tiboutot a vu l'enquête sur la conclusion de quoi les lettres royaux sont fondées. On fera les mêmes observations sur d'autres lettres de septembre 1327 où l'on mentionne que les rapporteurs ont vu de précédentes lettres royaux. Si l'on en informe le chancelier, c'est

pour lui permettre de juger si les rapporteurs en commandant les lettres ont, ou non, excédé leurs droits. On pourrait présenter des observations analogues sur d'autres lettres qu'algèbre M. Perrichet en faveur de sa thèse. Et, à notre avis, M. Morel a donné aux mots *ad relationem* leur vrai sens, à condition toutefois de faire cette restriction que l'ordre du roi était, dans ce cas, purement fictif. Le roi donnait à divers services ou officiers un pouvoir général pour l'expédition de certaines lettres que normalement il lui appartenait de commander. Et c'est là ce qu'indique, selon nous, l'ordonnance du 16 novembre 1318, dont l'article 27, à la suite d'une énumération de lettres qui doivent être commandées par le roi, porte que certaines lettres de grâce « *se pourront commander par nous à la relation de ceuls de nostre estreit conseil* ». Et encore : « Nostre confesseur *puet faire relation* des dons des bénéfices que nous donrons, et nostre aumosnier des aumosnes que nous ferons, tant seulement. »

Quoiqu'il en soit, M. Perrichet a apporté au débat de nouveaux et précieux éléments d'informations sur quoi il a fait de judicieuses observations dont on devra tenir compte.

Le livre de M. Perrichet est, au total, un livre utile qui, outre un tableau d'ensemble, offre une série de notions nouvelles avec l'examen de quelques questions difficiles qu'il a posées pour la première fois ou reprises, mais qu'il a presque toujours approchées de la solution, quand il ne les a pas tranchées.

MAURICE PROU.

HENRI STEIN. *Les jardins de France des origines à la fin du XVIII^e siècle.*

104 planches, 393 reproductions d'après des estampes anciennes et des documents originaux inédits. — Paris, Longuet, in-fol.

Depuis quelques années l'art du jardinage est fort à la mode; nombre d'ouvrages récemment parus le prouvent. Celui que vient de publier M. Stein comptera parmi les mieux informés et les plus instructifs. L'auteur ne remonte guère au delà du xv^e siècle; et deux planches avec une dizaine de reproductions de miniatures empruntées aux manuscrits des collections françaises ou étrangères représentent les types les plus curieux des parterres qui entouraient jadis les demeures féodales. La plupart de ces miniatures, cela mérite d'être noté, représenteraient le jardin idéal, le jardin du Paradis. Les vues se rapportant au xvi^e siècle sont toutes empruntées à l'ouvrage de Ducerceau, *Les plus excellents bâtiments de France*. Les parterres comportent uniformément alors des compartiments rectangulaires, à dessins variés, assez compliqués, au milieu desquels paraît souvent un labyrinthe. Presque toujours, le jardin affecte une forme carrée, à moins que, il ne s'étale en éventail sur les flancs d'une éminence couronnée par le donjon, comme à Montargis, par exemple.

Parmi les types les plus notables des jardins de la Renaissance, il faut signaler ceux de Gaillon, de Blois, de Vallery, de Charleval, enfin celui des Tuileries, créé par Catherine de Médicis et dont Le Nostre n'est pas l'auteur, comme une inscription récemment mise en place l'assure. Pour le xvii^e siècle, l'auteur n'a eu que l'embaras du choix. Le nombre des écrivains qui ont écrit sur ce sujet pendant le règne de Louis XIII et la

minorité de Louis XIV est considérable. Beaucoup d'entre eux ont laissé des ouvrages savants, méthodiquement composés et enrichis de planches d'un dessin très habile. Le premier de ces jardiniers auteurs, Jacques Boyceau, sieur de la Barauderie, après deux siècles et plus d'oubli, vient de trouver un regain de célébrité; la ville de Versailles n'a-t-elle pas récemment baptisé de son nom une rue nouvellement ouverte? Et c'était justice, car Boyceau, dont le *Traité du jardinage selon les raisons de la nature et de l'art* ne parut qu'après sa mort, après avoir joui d'une grande faveur auprès des rois Henri IV et Louis XIII, a laissé le premier modèle des livres sur les jardins qui vont se multiplier pendant une trentaine d'années sous les titres de *Jardin de Plaisir*, par André Mollet (1651, in-4°); *Théâtre des plants et jardinages*, par Claude Mollet (1652, in-4°); *Plans et dessins nouveaux de jardinage*, par Michel Leboutoux fils (s. d., in-4°); le *Jardinier français*, par Nicolas de Bonnefons (1651, in-12). Un détail significatif qui ne nous paraît pas encore avoir été signalé, c'est le nombre des éditions parues en un petit nombre d'années de ces ouvrages techniques assez spéciaux. Certains ont été imprimés deux fois en un an et quelques-uns ont compté jusqu'à huit réimpressions et davantage en un très court espace de temps. Il est évident que les travaux de Versailles, de Saint-Germain, de Fontainebleau, de Blois provoquèrent l'émulation des grands seigneurs, ainsi qu'en témoignent les jardins de Vaux, de Chantilly, de Dampierre et de vingt autres résidences princières ou seigneuriales. Après cette période des grands dessinateurs de jardins, dont André Le Nostre offre le type par excellence,

ce sont les architectes et leurs traités d'architecture qu'il faut interroger sur les variations de la mode dans la disposition et la décoration des parterres. Les ouvrages de d'Aviler, de Mariette, de Blondel, de Jombert, de Neufforge contiennent des renseignements précieux sur ce sujet. Ils ont fourni quantité d'exemples au recueil de M. Stein.

D'ailleurs, la bibliographie placée en tête du volume signale les principales sources d'information à consulter sur la matière. L'Introduction résume sommairement l'histoire de ces grands jardiniers auxquels nous devons les traités précieux énumérés ci-dessus et insiste particulièrement sur la simplicité, la logique et la symétrie qui constituait le caractère essentiel du jardin français, dont Versailles réalise le type le plus parfait.

Les exemples réunis ici sont empruntés à soixante-dix domaines différents; c'est assez dire qu'il n'est pas d'habitation de campagne de quelque célébrité qui n'ait été mise à contribution. Après les vues d'ensemble fournies par les châteaux célèbres comme Versailles, Trianon, Chantilly, Saint-Cloud, Saint-Germain, Meudon, Choisy, etc., sont reproduits nombre de parterres de broderie à compartiments, dont le château de Versailles présente les plus remarquables spécimens. Beaucoup de ces dessins sont empruntés à des jardins parisiens. Vient ensuite la reproduction de ces berceaux ou cabinets de treillage dont la mode fut si répandue au xvii^e siècle. Les boulingrins, les fontaines, les labyrinthes, les statues, les vases, tous les accessoires en un mot du jardin français sont réunis ici en de nombreux exemplaires, donnant la

plus haute idée de la richesse d'imagination des dessinateurs de jardins et des architectes d'autrefois.

J. G.

A. G. LITTLE. *Part of the Opus tertium of Roger Bacon, including a fragment of the Opus tertium, now printed for the first time*, British Society of franciscan Studies vol. IV. 1 vol. in-8°, Aberdeen, University Press, 1912.

La *British Society of franciscan Studies* a déjà publié : I *Liber Exemplorum ad usum prædicantium seculo XII, compositus a quodam Fratre Minore Angelico de Provincia Hiberniæ, secundum codicem Dunelmensem* editus par A. G. Little, 1908; II *Fratris Johannis Pecham, quondam Archiepiscopi Cantuariensis, Tractatus Tres de Pauperpate, cum Bibliographia*, ediderunt C. L. Kingsford, A. G. Little, F. Tocco, 1910; III *Fratris Rogeri Bacon, Compendium Studii Theologiæ*, edidit H. Rashdall, una cum appendice de *Operibus Rogeri Bacon*, edita per A. G. Little, 1911; *Extra Series* vol. I *Franciscan Essays*, by Paul Sabatier and others (Father Cuthbert, O. S. F. C., Father Paschal Robinson, O. S. F. Edmund G. Gardner, A. G. Little, Miss Evelyn Underhill, Miss E. Gurney Salter), 1912.

D'autres volumes sont en préparation, *Collectanea Franciscana*, *Collectanea Hiberno-Minorita*, *Register of the Grey Friars of London*. Les publications ne sont fournies qu'aux souscripteurs.

Le présent volume de A. G. Little débute par une introduction où figurent d'abord la partie de l'*Opus tertium* éditée par Brewer (65 chapitres), et ensuite la publication de Duhem (*Un fragment inédit de l'Opus Tertium de Roger Bacon, Qua-*

racchi 1909), contenant le sommaire de l'*Opus majus*, partie V (avec une longue digression sur les mouvements des corps célestes), partie VI (avec une discussion sur le halo et l'arc-en-ciel), partie VII, suivie d'un bref résumé de l'*Opus minus*, de trois chapitres sur l'alchimie, du commencement d'un traité de *rerum naturalium generatione*. Little a découvert ce qui manquait entre la fin du fragment édité par Brewer et le commencement du fragment édité par Duhem. Le texte donné par lui est fondé sur le manuscrit de Winchester College 39, comparé avec le Tanner 116 qui est à la Bodléienne, avec le ms. Parisien 10264 qui a servi à Duhem, avec le fragment de Cambridge ff. 12; les titres ont été pris au manuscrit de Paris ou tirés du contexte.

Voici les divisions du fragment publié : *De utilitate mathematicæ ad Rem Publicam dirigendam* (de radicibus judiciorum astrologie, de locis mundi, de bonis promovendis et malis impediendis); *de Perspectiva* (de decem necessariis que ad visum requiruntur, quæ sint visibilia, quæ in viginti duo distincta sunt, De particularibus modis videndi, De bonitate videndi, De triplicibus universalibus modis videndi, De cognitione rei vise per syllogismum, De tribus partibus perspective, De visu facto per lineam fractam, De comparatione scientie ad sapientiam); *de scientia Experimentorum* (de scientia quinte essentie); *de morali alias civili scientia* (De secunda parte scientie moralis, De tertia parte moralis philosophie, De quarta parte, De quinta parte philosophie moralis); *De Opere Minori, De Enigmatibus Alkimie* (de expositione enigmatum alkimie, de clavibus alkimie).

Il y a lieu de remercier M. A. G. Little

de cette publication qui nous met en possession de nouveaux documents baconiens. Des mémoires, des thèses sur Bacon s'achèvent ou se commencent. Et il faut espérer, comme nous l'avons expliqué aux lecteurs du

Journal des Savants, qu'on arrivera ainsi à une connaissance de plus en plus précise d'un des penseurs les plus remarquables de la période médiévale.

François PICAVET.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

Ignacio Calvo y Sanchez, *Salón de numismática del Museo arqueológico nacional*. Primera parte. Monedas de la edad antigua. In-12, 232 p. Madrid, Impr. del Asilo de Huérfanos del Sagrado Corazón de Jesús, 1914.

J. Geffcken, *Kaiser Julianus* (Das Erbe der Alter. 8. Heft). In-8°, 1x-174 p. Leipzig, Dieterich, 1914.

Alb. Kuhn, *Roma : ancient, subterranean and modern Rome*, in word and picture; with a preface by... Cardinal Gibbons. Part 1. et 2. In-folio, New-York, Benziger, 1913.

D. Mackenzie, *Excavations at Ainsheims (Beth-Shemesh)*. Plans and drawings by F. G. Newton. Photographs of pottery, etc. (Palestine Exploration Fund. Annual 1912-1913). In-4°, 104 p., pl.

P. Masqueray, *Bibliographie pratique de la littérature grecque, des origines à la fin de la période romaine*. In-12, v-341 p. Paris, C. Klincksieck, 1914.

Th. Mommsen, *Gesammelte Schriften*. VIII. Bd. Epigraphische u. numismat. Schriften. 1. Bd. In-8°, x-626 p. Berlin, Weidmann, 1913.

P. Monceaux, *Saint Cyprien, évêque de Carthage, 210-258*. (Les Saints). In-8°, 207 p. Paris, Gabalda, 1914.

Monumenti antichi. Pubblicati per

cura della R. Accademia dei Lincei. Volume XXI, puntata 2ª. (P. Orsi, La necropoli sicula di Pantalica e la necropoli sicula di M. Dessueri. — E. Galli. Il sopolcreto visentino delle Bucacce). In-4°, 204 p., pl. Milano, Hoepli, 1914.

Pantheon. Adressbuch der Kunst u. Antiquitäten-Sammler u. Händler, Bibliotheken, Archive, Museen, Kunst Altertums- und Geschichtvereine, Bücherliebhaber, Numismatiker. Ein Handbuch f. das Sammelwesen der ganzen Welt. Bearbeitet... von J. Zenger. In-8°, viii-496 p. Esslingen, Neff, 1914.

W. Riezler, *Weissgrundische attische Lekythen*. Nach Ad. Fürtwänglers Auswahl bearb. Mit Beiträgen v. Rud. Hackl. Hrsg. m. Unterstützung der Thereianosstiftg. d. k. bayerisch. Akad. d. Wiss. In-fol. xi-143 p., 96 pl. Texte et Atlas, 2 vol. München, Brückmann, 1914.

T. Eric Peet and W. L. S. Loat, *The Cemeteries of Abydos*. Part 3. 1912-13 (Egypt Exploration Fund). In-4°. London, H. Milford, 1914.

P. Rowald, *Repertorium lateinischer Wörterverzeichnisse u. Speziallexika* (Supplementum auctorum latinorum. Bibliotheca... Teubneriana). In-12, 22 p. Leipzig, Teubner, 1914.

C. Wessely, *Studien zur Paläogra-*

phie u. Papyrskunde. XIII. In-4° 11-43 p., pl. Leipzig, Hæssel, 1913.

O. Wulff, *Die altchristliche Kunst von ihren Anfängen bis zur Mitte des 1. Jahrtausends*. (Handbuch d. Kunstwissenschaft. Hrsg. v. F. Burger... I. Lfg.) In-8°, 32 p., pl. Berlin-Neubabelsberg, Akadem. Verlagsgesellschaft Athenaion, 1913.

MOYEN AGE.

H. Arnold, *Stained glass of the Middle Ages in England and France; painted by Lawrence B. Saint*. In-8°, 14-269 p., illustr. New-York, Macmillan, 1913.

E. Audoin, *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe-Auguste*. In-8°, 241 p. Paris, Champion, 1913.

A Ballesteros, *Sevilla en el siglo xiii*. In-8°, 340 p., pl. Madrid, Tipogr. de Juan Pérez Torres, 1913.

Chartularium Studii Bononiensis, documenti per la Storia dell'università di Bologna, dalle origini fino al sec. xv. Vol. II. In-4°, 390 p. Bologna, Cappelli, 1914.

Corpus nummorum italicorum. Primo tentativo di un catalogo generale delle monete medioevali e moderne coniate in Italia o da Italiani all'estero, a cura di S. M. il Re d'Italia. Vol. IV : Lombardia (Zecche minori). In-folio, viii-588 p., pl. Milano, Hoepli, 1914.

K. Fleck, Bruchstücke v. K. Flecks,

Floire u. Blanche-flur. Nach den Handschriften F. u. P. unter Heranziehung v. B. H. hrsg. v. Carl. H. Rischen (Germanische Bibliothek. III. Abt. 4. Bd.) In-8°, viii-130 p. Heidelberg, Carl Winter, 1913.

L. Olschki, *Der ideale Mittelpunkt Frankreichs im Mittelalter in Wirklichkeit u. Dichtung*. In-8°, 73 p. Heidelberg, Carl Winter, 1913.

ORIENTALISME.

M. von Bissing, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*. Hrsg. u. m. erläutert. Texten versehen. 13. Lfg. pl. In-folio. München, Bruckmann, 1913.

Ch'in Ch'ang Ch'un. A mission to Heaven. A great Chinese epic and allegory. Translated by T. Richard. In-8°, xxxix-362 p. Shanghai, Christian literature Socy's depôt, 1914.

Publications of the Princeton University. Archæological expedition to Syria in 1904-1905 and 1909. Division IV. Semitic inscriptions by Enno Littman. Sect. A. Nabataean inscriptions. In-4°. Leyde, Brill, 1914.

Sri Ananda Acharya. The Samhita. A dialogue between Rishi Astavakra and Raja Janaka. Being an introduction to the philosophy of the Vedanta. Translated from the original sanskrita, with an introduction. In-8°, xx-60. London, Griffiths, 1914.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

6 février. M. Edmond Pottier lit une note de M. Gaston Darier, relative à une statuette découverte par Gauckler et lui-même dans les fouilles

du sanctuaire syrien du Janicule. Pris naguère pour une image de la déesse Atergatis, ce monument représente en réalité une divinité masculine.

— M. Paul Monceaux signale de la

part de M. A. Merlin, la découverte de mosaïques tombales à inscriptions et sujets figurés, au nord de Kourfa (l'ancienne Curubis), dans la presqu'île du Cap Bon.

13 février. M. Cagnat lit un passage d'une lettre que lui a adressée M. L. A. Constans, membre de l'École française de Rome, relative à la découverte d'un caveau faite sur le Palatin par M. Boni. D'après ce savant italien ce caveau serait le *Mundus civitatis Palatinæ*.

— M. Préchac fait une communication sur l'ouvrage auquel Sénèque travaillait, lorsqu'il s'ouvrit les veines en avril 65. Cet ouvrage paraît être le septième livre du *Traité des Bienfaits*.

— M. J. Loth donne lecture d'un mémoire sur les noms propres d'hommes et de lieux dans la plus ancienne *Vie de Saint-Samson*, qui aurait été rédigée dans la première moitié du VII^e siècle. Ces noms témoignent de l'exactitude de l'hagiographe, auteur de ce travail.

20 février. M. Dubalen, conservateur du musée de Mont-de-Marsan, communique une inscription tracée, semble-t-il, en caractères celtibériques sur une lamelle en argent, qu'il a découverte dans un tumulus à Aubaignan.

— M. le comte Durrieu expose la première partie d'une communication sur l'ensemble des manuscrits renfermant le texte des écrits littéraires du roi René. A ce propos, il entretient aussi l'Académie d'un manuscrit relatant un tournoi donné par le roi René en 1446. Faisant partie du cabinet

du chancelier Séguier, au milieu du XVII^e siècle, ce manuscrit est maintenant conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg. Une photographie d'une de ses pages, que M. Durrieu peut communiquer à l'Académie grâce à la complaisance du comte Alexandre de Laborde, montre à quel point l'auteur des illustrations du manuscrit s'est attaché à reproduire par l'image tous les détails fournis par le texte du récit sur les cérémonies de la fête.

— M. Cagnat commente une inscription latine découverte à Bulla-Regia, en Tunisie, par le D^r Carton.

— M. Paul Monceaux signale de la part de M. Carcopino, professeur à l'université d'Alger, de nouvelles découvertes de mosaïques faites récemment par M. Segot, instituteur, dans la basilique de Beni-Rached, près d'Orléansville.

— M. Pierre Paris fait part de la découverte de documents en os de l'époque néolithique trouvés à Merida (Espagne).

27 février. M. le comte Durrieu continue sa communication sur les manuscrits contenant les œuvres littéraires du roi René. Il signale un exemplaire d'un des romans composés par le prince : le *Cœur d'amour épris*, conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne. Ce manuscrit est enrichi de belles miniatures exécutées certainement par un artiste ayant fréquenté la cour du roi.

— M. Homolle communique le résultat des recherches faites sur le temple d'Apollon, à Delphes, par M. Courby.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

145

JOURNAL DES SAVANTS.

AVRIL 1914

LE PARTHÉNON.

MAXIME COLLIGNON. *Le Parthénon, l'histoire, l'architecture
et la sculpture.* Un vol. in-4°, Paris, Hachette, 1914.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE (1).

I

Dans la seconde partie de son livre, M. Collignon étudie et cherche à définir tout ce qui subsiste, soit en place, soit dans les musées de l'Europe, de l'architecture et de la sculpture du Parthénon.

D'abord l'architecture. A ce propos, d'accord avec M. Lechat, il pose très bien la question.

En Grèce, tout temple est un être vivant, qui présente immanquablement les caractères de l'espèce à laquelle il appartient, mais qui a ses traits à lui, sa physionomie propre, et ne se laisse confondre avec nul autre, fût-il de la même époque et construit dans les mêmes dimensions (2).

Il s'attache à montrer que si cela est vrai d'édifices tels que les temples d'Égine et d'Olympie, à plus forte raison peut-on appliquer cette définition au Parthénon; toute son étude a pour objet d'en déterminer, d'en faire ressortir l'originalité. Voici en quels termes il l'annonce :

Préparé par des progrès continus et méthodiques, le monument d'Ictinos, dans sa sévère et robuste élégance, apparaît comme une vraie fleur d'aticisme

(1) Voir le premier article dans le cahier de mars, p. 97.

(2) Lechat, *Le Temple grec*, p. 83.

qui s'épanouit à une heure privilégiée. Sous quelque aspect qu'on le considère, il donne vraiment l'impression de l'achevé, de la perfection dans le fini. Nous ne parlons pas seulement de la noblesse des lignes, de l'harmonie et de la justesse des proportions, mais du choix des matériaux et du soin scrupuleux avec lequel ils ont été mis en œuvre. Ce qui remplace ici la pierre calcaire, le *poros* des vieux temples archaïques, c'est le plus pur marbre de l'Attique, le pentélique au grain fin et serré. Tous les membres d'architecture, jusqu'à la moindre assise, sont travaillés avec un soin minutieux, comme si le plus obscur des ouvriers avait haussé sa conscience professionnelle au niveau de celle des maîtres et nourri l'ambition de concourir pour sa part à la perfection de l'œuvre. C'est pourquoi le Parthénon s'impose à l'admiration comme un monument unique où tout est d'accord, la beauté de la forme, la qualité de la matière et l'art accompli de l'exécution⁽¹⁾.

A propos du soubassement, l'auteur rencontre la question de ces courbes qu'ont reconnues Pennethorne et Hoffer, et que l'architecte anglais Penrose a mesurées en 1846. Les assises du soubassement présentent une courbe convexe qui est de 65 millimètres sur les façades est et ouest, de 123 millimètres sur les longs côtés. Cette courbure est destinée à corriger l'erreur visuelle qu'entraînerait, selon la remarque de Vitruve, l'horizontalité absolue des assises dans le soubassement. « Si, au moyen du niveau, elle est réglée en surface plane, pour l'œil il semble qu'il y ait affaissement ⁽²⁾. » C'est pour corriger cette erreur d'optique que l'architecte du Parthénon a donné aux degrés de marbre de la *crépis* une légère convexité, déterminée par l'assise de réglage qui les supporte. Les colonnes, d'égale hauteur, transmettent aux lignes horizontales de l'entablement la courbure du soubassement. Il en résulte que les colonnes sont comme insérées entre deux arcs de cercle parallèles et convexes.

Ce n'est pas seulement en ce qui concerne les lignes horizontales que les erreurs de vision ont été corrigées. Des colonnes absolument verticales sembleraient s'écarter vers le dehors. Pour rétablir l'aplomb, l'architecte les a penchées vers le centre, de sorte que l'axe de la colonne d'angle est incliné d'environ 7 centimètres. Les lignes verticales de l'entablement suivent cette inflexion, et ainsi l'édifice, construit à fruit, affecte la forme d'une pyramide tronquée. Il y a

⁽¹⁾ Collignon, p. 86.

Cf. 2, p. 69, et Choisy, *Histoire de*

⁽²⁾ Vitruve, trad. Choisy, III, IV, 21, *l'architecture*, I, p. 405-408.

plus. Les colonnes d'angles baignées d'air et de lumière, paraîtraient trop grêles à côté des colonnes courantes, si elles avaient le même diamètre que ces dernières. Leur diamètre a donc été renforcé et l'entrecolonnement réduit. Ainsi l'architecte du Parthénon a appliqué, à la fois dans le plan horizontal et dans le plan vertical, le principe de la compensation de l'erreur visuelle.

Pour les colonnes, M. Collignon insiste avec raison sur les précautions prises pour que les tambours dont elles sont formées présentassent une adhérence parfaite; c'est ce que montre la figure 28. Sur l'épistyle, la frise et le fronton, on trouvera là tous les détails de construction indispensables. L'auteur a pu profiter de constatations récentes, faites par M. Praschniker au Musée britannique et au Musée de l'Acropole, pour restituer les deux acrotères du milieu. Hauts d'environ 2 m. 80, ils se composaient d'un élégant assemblage de tiges cannelées, souples et fortes, de feuilles dentelées, de rinceaux en volute et de demi-palmettes (fig. 34)⁽¹⁾. Il traite ensuite de la couverture, qui consistait en tuiles de marbre de Paros, et des procédés de construction et d'assemblage. Tous les blocs d'une même assise sont reliés par des agrafes de fer, qui affectent la forme d'un double T, et chaque assise est rattachée à l'assise supérieure par des tenons verticaux. Ainsi toutes les parties de l'édifice sont solidaires; toutes les assises forment un chaînage continu, sans que l'œil perçoive autre chose que des joints d'une extrême finesse.

M. Collignon étudie le naos et indique la place de la frise des Panathénées, une vraie frise ionique, que l'architecte, pour atténuer les disparates, a pris soin d'encadrer entre des éléments doriques, un bandeau à la partie supérieure, en dessous, un listel, sous lequel apparaissent les *regulæ* et les *gouttes* caractéristiques de la frise dorique. Il explique la présence de cette frise ionienne dans un temple dorique comme une réminiscence et un rappel de celle qui décorait l'ancien Hécatompédon; mais on peut objecter à cette explication que rien n'est moins démontré que l'existence de cette frise dans le vieux temple. C'est partir d'une conjecture pour affirmer une survivance.

⁽¹⁾ Praschniker, *Die Akroterion des Parthénon* (*Wiener Jahreshfte*, XII, 1910, p. 5-40).

La question de la polychromie est ensuite abordée avec une réserve et une discrétion qui écarte tout d'abord des restaurations comme celle de Loviot, une véritable débauche de couleur. Sur les colonnes, sur les chapiteaux, sur l'épistyle, aucune trace de coloration. Elle ne commençait qu'au-dessus de l'épistyle. D'après les traces retrouvées, l'auteur essaye d'imaginer le Parthénon vu du dehors.

Sur la colonnade, sur l'architrave, triomphe la pure blancheur du marbre; seules, les parties hautes apparaissent revêtues d'une sobre polychromie où se marient deux couleurs tranchées, le bleu et le rouge, et elles se détachent en vigueur sur l'éclat du ciel. Ces couleurs accusent les saillies de l'entablement et des frontons, qui seraient comme amorties sous l'intensité de la lumière, des ombres chaudes et profondes. Ainsi la polychromie rehausse d'une note harmonieuse et riche le couronnement de l'édifice, comme pour mieux faire valoir, aux yeux des spectateurs, la noblesse et la fermeté des lignes⁽¹⁾.

Les divisions du temple sont ensuite décrites. Rien n'a subsisté de la porte du pronaos. Par analogie avec celle de l'Asklépiéion d'Épidaure, M. Collignon suppose que ce devait être un bel ouvrage de marqueterie. La nef centrale du *sécos* ou le *néos hécatompédos* formait comme une sorte de chapelle au fond de laquelle le visiteur apercevait la statue chryséléphantine de l'Athéna Parthénos; on distingue sur le pavement, à un dallage de tuf rectangulaire, dont le ton sombre tranche sur celui des dalles de marbre, la place de la statue. La salle était remplie d'offrandes riches et variées qu'énumèrent les inventaires. Le *Parthénon* proprement dit en était séparé par un mur plein et n'avait d'accès que par la face ouest. C'était une pièce bien close entre ses murs de marbre et soigneusement défendue par sa porte massive. C'était proprement la chambre des trésors, affectée au dépôt des offrandes, du mobilier des fêtes, et des « richesses sacrées » d'Athéna et des autres dieux. Elle ouvrait sur l'*opisthodomé*, où les trésoriers d'Athéna avaient leurs bureaux. La question de l'éclairage du temple est la dernière qui prête à la controverse, et elle est aujourd'hui tranchée. La croyance à l'hypètre ne se fondait que sur une mauvaise leçon dans le texte de Vitruve⁽²⁾. On a proposé diverses combinaisons, dont la

⁽¹⁾ Collignon, *Le Parthénon*, p. 115.

⁽²⁾ « Hujus item exemplar Romæ

plus acceptable est celle de Chipiez; il suppose des jours au-dessus des nefs latérales dont les plafonds auraient recueilli et déversé au dehors les eaux de pluie⁽¹⁾. M. Collignon n'estime pas avoir besoin de recourir à cette hypothèse; il croit que c'était seulement par les larges et hautes baies des portes que s'éclairait la cella.

Les battants ne montant pas jusqu'au linteau, une sorte d'imposte fermée par une grille laissait pénétrer la lumière, alors même que les portes étaient closes. Faible éclairage, objecteront les partisans de l'hypètre. Éclairage très suffisant, si l'on tient compte de l'intensité de la lumière en Grèce. Au lieu de nous représenter l'Athéna Parthénos mal défendue contre la poussière et l'aveuglant soleil d'été par un velum tendu sous une ouverture à ciel ouvert, imaginons la plutôt caressée par une lumière amortie qui éteignait l'éclat des ors et mettait sur l'ivoire des reflets adoucis. A voir ainsi le chef-d'œuvre de Phidias dans une sorte de pénombre claire, analogue à celle qui enveloppe les mosaïques de la galerie nord de l'église Saint-Marc à Venise, le visiteur ne devait-il pas ressentir une émotion singulièrement plus pénétrante que si la statue lui était apparue sous une clarté crue tombant de l'hypètre⁽²⁾.

II

L'œuvre du sculpteur complétait celle de l'architecte. Le Parthénon est, de tous les temples grecs, celui où l'architecte a ménagé à la sculpture la plus grande place. Phidias y avait livré à ses collaborateurs non seulement la totalité de l'espace que comporte l'ordonnance dorique, mais encore un champ très vaste ajouté par surcroît, celui de la frise empruntée à l'ordre ionique. Dans ce vaste ensemble de figures, il a établi une étroite relation entre les sujets traités par le sculpteur et la destination du monument. De près ou de loin, tout évoque le souvenir de la déesse qui l'habite.

Nulle part peut-être, l'art grec n'a plus complètement réalisé, par l'unité de la conception, par l'accord harmonieux entre l'architecture et la sculpture, la pensée qui fait du temple la véritable demeure de la divinité⁽³⁾.

non est, sed Athenis octastylus et templo Olympio » (III, 1). Il faut lire : « Octastylus in templo Olympio ».

⁽¹⁾ Chipiez, *Revue archéologique* 1888, p. 41-80-208. On a constaté, contre le système de Fergusson, qu'il

n'existe au Parthénon aucune canalisation souterraine; les eaux auraient séjourné dans le naos comme dans une cuvette (G. Fergusson, *The Parthenon*, 1883, pl. III-IV).

⁽²⁾ Collignon, *Le Parthénon*, p. 129.

⁽³⁾ Collignon, *Le Parthénon*, p. 130.

Quatre-vingt-douze métopes sculptées, au nombre de trente-deux sur les faces latérales, de quatorze sur chaque façade, alternaient avec les triglyphes sur la frise de l'entablement. Elles sont traitées comme des hauts-reliefs, la saillie des figures atteignant jusqu'à 25 centimètres. Ces tableaux de dimensions uniformes offrant un champ très morcelé, le problème à résoudre était de découper pour ainsi dire, dans une suite d'épisodes, des scènes à deux personnages, d'éviter cependant la monotonie et de soutenir l'attention par la variété des attitudes et des mouvements. Sur la façade orientale, c'était une *Gigantomachie*; on s'explique aisément que Phidias ait pris ce sujet pour décorer sa façade, le combat des dieux contre les géants ayant valu à Athéna l'*aristeion*, le prix de la vaillance. Dans les métopes de la face ouest, encore en place, mais tristement mutilées, on croit reconnaître une *Amazonomachie*; la légende attique attribuait à Thésée, le héros cher à Athéna, l'honneur d'avoir repoussé l'assaut livré à l'Acropole par les guerrières asiatiques. Sur les faces nord et sud, ce sont des épisodes de la *Centauiromachie*, mêlés à des scènes qui font songer à l'*Iliou persis*, qui évoquait, par voie d'allusion le souvenir d'une autre victoire remportée sur des Asiatiques, celle de Marathon. C'est avec les métopes du côté sud, les mieux conservées grâce à Lord Elgin, qui les a enlevées à temps, que M. Collignon définit le style de ces reliefs. Les métopes ont été certainement exécutées avant les frontons, car on a dû les mettre en place quand s'achevaient les parties hautes du temple. On a cru reconnaître dans certaines d'entre elles la main d'artistes plus âgés, élèves d'Hégias et de Critios.

« Quand on entre dans le temple appelé Parthénon, tout ce qui est dans ce qu'on nomme les frontons a trait à la naissance d'Athéna. » Telle est la brève mention consacrée par Pausanias au fronton oriental. Les figures du centre ont disparu, lorsque des maçons byzantins ouvrirent au milieu du tympan une large brèche pour éclairer l'abside du temple transformé en église. Elles manquent dans le dessin exécuté par ordre de Nointel. Il reste une douzaine de statues sur les vingt environ qui composaient la décoration de ce fronton; mais, parmi les morceaux épargnés, s'en trouvent quelques-uns que l'on cite comme des chefs-d'œuvre de la sculpture, le groupe dit des Parques, sans doute Dioné et Aphrodite, et la

figure qui est connue sous le nom de Thésée, la seule qui ait une tête conservée : c'est sans doute Dionysos. Peu importe le nom à lui donner : « comment traduire en des termes qui ne soient pas usés et insuffisants ce qui fait la calme et puissante beauté de ce corps viril, l'aisance souveraine de l'attitude, la grandeur du style, le modelé large, simplifié, dédaigneux du détail inutile, qui donne vraiment l'impression de la vie ? *E vera carne !* s'écriait Canova, recevant devant les marbres du Parthénon, la révélation du style de Phidias »⁽¹⁾. On croit pouvoir, jusqu'à un certain point, restituer les figures manquantes du centre d'après le *putéal* de Madrid.

Le sujet du fronton occidental est indiqué d'un mot par Pausanias : « Ce qui est dans le fronton postérieur, c'est la dispute de Poseidon et d'Athéna pour la possession du sol ». De ce fronton, il ne subsiste que quelques statues mutilées et des fragments. Il était cependant presque intact en 1674, au moment du voyage de Nointel à Athènes. La cause de la destruction de toute la partie centrale, ce fut la malencontreuse opération si maladroitement conduite en 1688 pour enlever la statue de Poseidon et les chevaux du char d'Athéna. On restitue, par conjecture, le groupe central d'après l'hydrie de Kertch ; nous n'y pouvons voir qu'une imitation très libre de ce célèbre ouvrage. Dans le personnage couché connu sous le nom d'Ilissos, nous avons un pendant, presque aussi beau, au Dionysos de l'autre fronton.

Au terme de cette analyse, il est une question qui se pose d'elle-même, comme elle se posera aussi pour la frise de la cella. Est-ce bien le ciseau de Phidias qui a donné la vie à ces marbres ? Y a-t-il mis la main ? A-t-il tout au moins fourni des croquis aux exécutants, ou a-t-il dressé les maquettes des statues⁽²⁾ ? On a pu le contester, relever entre les deux frontons des différences d'exécution, alléguer que le maître athénien, absorbé par le travail de la grande statue d'or et d'ivoire, avait dû confier à des collaborateurs la plus grande partie de sa tâche, et supposer même que les statues du fronton occidental n'avaient été terminées et mises en place qu'après son exil. J'avoue n'être pas assez fin connaisseur pour voir en quoi le Thésée se distingue de l'Ilissos (je prends les dénominations

⁽¹⁾ Collignon, *Le Parthénon*, p. 147.

⁽²⁾ Collignon, *Le Parthénon*, p. 172.

usuelles). Tous deux me paraissent inspirés du même goût, et je ne vois pas en quoi le groupe dit des Parques diffère de celui de Cécrops et Paudrose; mais que telle ou telle main ait tenu le ciseau, il importe peu, si cette main était dirigée par l'intelligence créatrice qui avait conçu pour le Parthénon ce magnifique décor. Et telle est en effet la conclusion qui s'impose, quand on se rappelle le mot de Plutarque : « Phidias dirigeait tout ». C'est bien l'art du maître que nous saluons devant ces marbres, les seuls à vrai dire qui nous permettent de l'approcher d'aussi près.

On en peut dire autant de la frise de la cella. On ne peut penser que Phidias ait lui-même modelé cet ensemble de figures, qu'il ait même exécuté des dessins mis au point pour environ trois cent soixante personnages humains, sans parler des animaux; mais il a trouvé une solution simple et claire du problème à résoudre. Il a pour ainsi dire dédoublé et divisé le cortège en deux files séparés par la largeur du sécos. Peut-être s'est-il borné, pour chaque division du cortège, pour les cavaliers par exemple ou pour les *théores* et pour les *ergastines*, à ébaucher une maquette où un dessin qui devait donner à ses élèves, la pose et le mouvement. Ils étaient initiés à son style; ils ne pouvaient traduire sa pensée par d'autres formes que celles dont il leur avait suggéré l'habitude et le modèle.

Il est un point sur lequel je me sépare de M. Collignon. Quoi qu'il en dise, la frise de la cella ne se voit de nulle part commodément, j'en ai fait souvent l'expérience sur les morceaux demeurés en place. Du péristyle, on est trop près; on lève la tête, et on voit toutes les figures de bas en haut, déformées par ce point de vue. Si l'on se place à bonne distance, en dehors du portique, la frise ne vous apparaît que par morceaux; elle est coupée par les colonnes. Quand il a voulu incorporer au temple la représentation de la fête des Panathénées, le sculpteur n'a pas trouvé d'autre place que celle-là; il s'en est emparé, sans peut-être s'en dissimuler les inconvénients. Dans ce travail du temple où tout est si bien calculé, n'y a-t-il pas là un excès de richesse? Nous ne renoncerions pas volontiers à cette page merveilleuse; et pourtant nous ne la devons qu'à un défaut de l'ordonnance. On dirait que Périclès et l'architecte, disposant de Phidias et de son génie, ont voulu l'employer, coûte que coûte, à

une œuvre qui serait, dans une certaine mesure, une œuvre sacrifiée.

La statue d'Athéna Parthénoç se laisse jusqu'à un certain point entrevoir, au moins dans ses grandes lignes; mais nous ne pouvons pas nous faire une juste idée de l'effet que produisait ce mélange d'or et d'ivoire. On trouvera ici réunis tous les monuments qui peuvent servir à la restituer. Pourquoi, pendant qu'il y était, l'auteur n'a-t-il pas reproduit aussi la gemme d'Aspasios?

L'ouvrage se termine par quelques considérations, que nous aimerions à citer tout entières, par des impressions qui rappellent à tous ceux qui ont vu le soleil dorer le Parthénon de ses derniers rayons les heures passées sur la sainte colline. Il n'est d'ailleurs ni description, ni images, qui vaillent, pour faire comprendre la beauté de la plaine d'Athènes, une heure passée, vers le printemps, avant la chute du jour, sur le bastion du temple de la Victoire sans ailes, d'où l'on embrasse tout le paysage, avec la mer et les montagnes. Dans le creux du Céphise, en avant des hautes roches du Parnès et du majestueux fronton que dessine le Pentélique, la plaine est d'une merveilleuse douceur de ton, avec ses orges et ses blés à peine jaunissants, avec la tache plus sombre de ses bois d'oliviers. Si l'on regarde vers le Sud, vers l'île d'Égine et les côtes de l'Argolide, toute l'étendue liquide est d'un bleu tendre. Si l'on se tourne vers l'Ouest, dans la direction de l'astre qui baisse, la bande de mer que l'on aperçoit derrière Salaminie ressemble à une nappe de métal fondu. Par delà, dans de transparentes vapeurs, on distingue l'Acrocorinthe et les sommets neigeux de l'Arcadie. On ne peut se décider à quitter l'Acropole. On y reste jusqu'à ce que le soleil ait donné son dernier baiser aux colonnes du Parthénon, qu'il colore d'un bel or chaud, presque cuivré. Du gris de l'Hymette, ces derniers rayons font un rose pâle. Quand, bien à regret, sur l'invitation des gardiens, on quitte cet observatoire, on se jure de revenir encore donner cette fête à ses yeux, avant qu'ils se ferment.

III

C'est une chose charmante que l'érudition telle que la pratique M. Collignon, dans ce beau volume, d'un format commode, bien imprimé, enrichi de fidèles images, et surtout écrit dans une

langue claire et brillante, qui en rend la lecture facile à ceux mêmes qui ne sont pas du métier. On a d'ailleurs l'esprit en repos. On sait que l'auteur a lu tout ce qu'il importe de lire sur les questions qui ont fait entre savants l'objet d'un débat; on le sait par de courtes notes, où il se borne à indiquer des références; il ne s'arrête pas à discuter ces opinions; il ne se perd pas dans ces controverses. Il a pris son parti; il se borne à exposer le dernier état de la science, et il le fait en homme qui ne s'est décidé qu'en connaissance de cause, par de bonnes ou tout au moins par de spécieuses raisons. C'est de l'érudition à la française, solide dans son fond, légère dans sa marche. Elle est animée et comme échauffée par l'amour du sujet, par un enthousiasme réfléchi pour l'admirable monument qu'il décrit, pour cette sculpture dans laquelle, malgré sa mutilation, il entrevoit et devine la plus simple et la plus belle interprétation qui ait été donnée de la forme vivante.

G. PERROT.

LES FOUILLES DE PÉRIGUEUX ET LES ENCEINTES
ROMAINES DES VILLES DE LA GAULE.

CHARLES DURAND. *Fouilles de Vésone (Comptes rendus de 1906 à 1911)*, 6 fascicules in-8°, Périgueux, 1906-1912.

Quelques grandes cités de la Gaule, telles que Nîmes, Fréjus et Autun, avaient seules reçu, dès le temps d'Auguste, une ceinture destinée à les protéger contre une révolte possible des populations gauloises, encore frémissantes sous la main latine qui venait de les étreindre durement. Puis, la Paix romaine contribua au développement des centres urbains, et, dans le III^e siècle de notre ère, alors que la décadence avait déjà miné le pouvoir impérial, la Gaule s'offrait, comme une belle proie, aux hordes rapaces que la Germanie nourrissait mal, en trop grand nombre.

Le rempart (*limes*) et les villes romaines du Rhin, dont quelques-unes étaient fortifiées dès les premiers temps de l'Empire, ne suffirent pas à refouler le flot destructeur. Sous Gallien, la terre gauloise

ne cessa d'être dévastée, et, malgré les succès de Postume et d'Aurélien, à la mort de ceux-ci, soixante-dix villes furent encore pillées par les Barbares.

Puis la Fortune romaine reprit le dessus avec le grand empereur Probus; les populations décimées virent briller une lueur d'espoir et, instruites par une douloureuse expérience, se hâtèrent d'élever des remparts capables de les protéger contre une surprise et de favoriser une résistance organisée méthodiquement.

J'ai réuni, il y a quelques années, les renseignements fournis par les textes et les monuments sur une centaine d'enceintes de villes gallo-romaines⁽¹⁾. Parmi les plus importantes, il fallait déjà citer celle de Périgueux, pour les restes qui s'y dressaient encore majestueusement. Depuis lors, sur l'initiative de M. le sous-secrétaire d'Etat Bérard et sur le rapport favorable de M. Rapine, architecte en chef des Monuments historiques de la Dordogne, l'Administration des Beaux-Arts a fait entreprendre l'exploration du sol romain de Périgueux, d'accord avec le Conseil municipal de cette ville.

Ces fouilles, commencées en 1906, ont été fort intéressantes, même pour la « Tour de Vésone », dont je n'ai pas à parler ici.

On connaissait à peu près le tracé de l'enceinte romaine de Périgueux d'après le relevé qu'en avait publié Wlgrin de Taillefer, dans ses *Antiquités de Vésone* (1821-1826). Mais bien que Taillefer puisse être considéré comme un auteur sérieux, on était mal renseigné sur l'exactitude de plans qu'il avait peut-être relevés dans de mauvaises conditions. Aussi bien, au temps où écrivait cet archéologue, on se préoccupait relativement peu du mode de construction des murailles romaines de la Gaule, tandis que maintenant la question est à l'ordre du jour.

On conçoit qu'il était utile de vérifier les observations faites anciennement : les rapports de cinq campagnes de fouilles, publiés par M. Charles Durand, de 1906 à 1912, fournissent les éléments de ce contrôle utile.

Bien que redoutant de présenter un résumé sec et obscur de fouilles

⁽¹⁾ Adrien Blanchet, *Les Encintes romaines de la Gaule, étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, Paris, in-8°, 1907.

longues et minutieuses, je sens la nécessité d'analyser les résultats de l'exploration qui vient d'être habilement conduite à Périgueux.

L'ouverture d'une avenue conduisant à l'Asile de Beaufort, au delà de la voie ferrée, a permis d'entreprendre le dégagement d'une partie de la courtine, située entre la « Porte Normande » et l'angle saillant où commence le soubassement des constructions dites du « Château-Barrière », qui surplombent la même voie ferrée. Dans cette courtine, le mur, dédoublé évidemment au moyen âge, n'avait plus à la base qu'une épaisseur de 2 m. 50 environ. Mais ce qui restait de cette construction présentait encore un grand intérêt, puisqu'on y a retrouvé des fragments de frise et d'entablement, de fûts de colonnes, de chapiteaux, un autel à Cybèle, un cippe funéraire, des débris d'inscription et un torse d'une statue de marbre blanc.

Des observations personnelles m'avaient déjà conduit à écrire, en 1906, que l'angle aigu du Château-Barrière, formé par la construction du moyen âge, se raccordait mal à la muraille antique. M. Durand a bien voulu m'écrire récemment que les travaux avaient permis de reconnaître, dans cet angle, des arrachements indiquant probablement l'existence d'une tour romaine.

C'est aussi en 1906 qu'on a démoli, à peu près en face de la Tour de Vésone, entre la rue Romaine et celle des Boucheries, le bâtiment principal de l'ancien Asile des vieillards auquel la muraille romaine servait de base, sur une longueur approximative de 25 mètres. Ce segment avait été exploité aussi comme carrière de matériaux, à une époque ultérieure; il présentait les caractères de construction primitive, déjà remarqués dans la partie citée plus haut. Le Conseil municipal a décidé judicieusement que ces restes de la muraille antique seraient conservés, aménagés et rendus accessibles aux visiteurs.

Les fouilles de 1907 ont permis d'explorer, pour la première fois, la partie du rempart située sur les terrains de la Manutention militaire, et de constater que les indications relatives aux tours, publiées par Taillefer, pour le tracé de la rue Romaine à la rue Turenne, étaient exactes en ce qui concerne les restes qui ont été retrouvés. De plus, on a remarqué que, si quelques parties de l'enceinte reposent sur des substructions plus anciennes, au contraire sur d'autres

points nombreux, à l'ancien Asile, au dépôt des Lits militaires, au Château-Barrière et près de la Porte Normande, le mur est établi sur un blocage qui atteint quelquefois deux mètres de hauteur⁽¹⁾. Ces fondations soignées ont fait supposer au rédacteur des rapports sur les fouilles de Périgueux que la construction de l'enceinte romaine de cette ville n'avait pas été aussi précipitée que plusieurs auteurs l'avaient présumé⁽²⁾. Il convient d'abord d'observer que ce mode de construction était nécessaire pour fournir une base solide à une muraille extrêmement pesante, établie sur le flanc d'un coteau. Le cas n'est d'ailleurs pas unique; à Rennes et à Sens⁽³⁾, le mur antique reposait aussi sur un lit plus ou moins épais d'un blocage analogue à celui de Périgueux.

Quant aux premières assises au-dessus des fondations, à Périgueux, comme dans beaucoup d'autres enceintes de la même époque, elles étaient constituées par des parements en matériaux de grand appareil, atteignant sur un point jusqu'à 7 m. 50 de hauteur, tous percés de trous de louve et provenant sûrement d'édifices de la première ville romaine; les joints horizontaux ressautent souvent, par suite de l'emploi de blocs de dimensions inégales. L'épaisseur du parement extérieur, qui comprend des fûts de colonnes, varie de 0 m. 30 à un mètre; les lits sont en contact direct, sans mortier. Derrière les parements de la muraille, on avait entassé, sans ordre et aussi sans mortier, d'autres débris de monuments, dont les interstices étaient remplis avec du sable ou même de la terre. Ce procédé, d'ailleurs expéditif, devait donner une certaine élasticité à une muraille qui avait à redouter les choes réitérés du bélier.

Au-dessus du gros appareil s'élèvent des assises de petit appareil cubique, coupées à intervalles sensiblement égaux par des cordons de briques, disposées horizontalement ou en forme de damier⁽⁴⁾.

Les tours de Périgueux étaient pleines; à l'intérieur, les joints verticaux formaient généralement des rayons. Une tour présente un massif de 3 m. 48 de hauteur; une autre est encore massive jusqu'à

⁽¹⁾ Rue Bourdeilles, le blocage des fondations n'a qu'un mètre de hauteur.

⁽²⁾ Cf. A. Blanchet, *Les Encintes romaines de la Gaule*, p. 337.

⁽³⁾ *Ibid*, p. 241.

⁽⁴⁾ Cette recherche de l'ornementation par les matériaux employés a été constatée plusieurs fois, au Mans, à Cologne, etc. (Voir *Les Encintes*, p. 245).

4 m. 38 au-dessus du sol; toutes deux avaient été vidées, par arrachement, dans la partie supérieure, correspondant respectivement à une hauteur de 4 m. 30 et 3 m. 28⁽¹⁾.

Une question restée énigmatique pour Taillefer était celle des points de jonction de l'enceinte avec l'amphithéâtre. Des fouilles, pratiquées dans la rue des Gladiateurs, au sud-est de ce grand monument, ont permis de constater qu'en sortant du couvent de Sainte-Marthe (au nord de l'église de la Cité), la muraille tournait à angle droit et formait une courtine nouvelle de 31 m. 40 aboutissant à l'Amphithéâtre, selon une diagonale ayant une direction sud-est et nord-ouest. Aucun reste de tour n'a été reconnu; mais on a noté que le mur, large de 5 m. 50 à 8 m. 30, reposait sur un blocage formé d'assises de moellons posés « en hérisson »; il était constitué par des parements extérieur et intérieur et renfermait des débris de sculpture et des cippes funéraires, assemblés comme dans la partie méridionale de l'enceinte, dont il a été question plus haut. On y a trouvé en particulier les inscriptions de Julia Marina et de Claudius Placidus.

Les fouilles de 1910-1911 ont fait reconnaître, sur le même point, près d'une tour, un décrochement dans la courtine des Arènes, correspondant à un autre, découvert en 1909, et laissant supposer l'existence d'une poterne à cet endroit. En prolongement du piédroit de cette poterne supposée, à côté du couvent de Sainte-Marthe, on a reconnu un mur rectiligne de 0 m. 50, fondé sur de gros blocs et parementé en petits moellons cubiques. M. Durand a pensé qu'il s'agissait des restes d'un ouvrage défensif, construit en avant de la poterne.

Bien que les matériaux du mur soient antiques, il ne s'ensuit peut-être pas que la construction elle-même soit romaine⁽²⁾; cette poterne a dû être pratiquée au moyen âge, comme la Porte-Basse de l'enceinte de Bordeaux⁽³⁾.

⁽¹⁾ En général les tours des enceintes étaient pleines jusqu'au premier étage; mais on en connaît qui étaient entièrement pleines (*Les Enceintes*, p. 262 et 263).

⁽²⁾ Rappelons la forteresse de la

Rolphe, construite dans les Arènes, en 1158, par Boson III, comte de Périgord, et détruite par les bourgeois du Puy-Saint-Front, à la fin du XIV^e siècle.

⁽³⁾ Voir A. Blanchet, *Les Enceintes*,

Dans la dernière campagne de fouilles dont le résultat n'est pas encore publié, on a reconnu le mur méridional, entre la rue du Gymnase et l'ancien asile; puis la partie prolongeant l'enceinte depuis la Porte Normande, à l'ouest, jusqu'à l'amphithéâtre⁽¹⁾.

Grâce à ces recherches, soigneusement conduites, nous savons maintenant que l'enceinte romaine de Périgueux présentait un périmètre de 781 m. 60, qu'elle était renforcée de 24 tours au moins et qu'elle s'appuyait sur les flans oriental et occidental de l'amphithéâtre. La muraille de ce monument, restée en dehors de l'enceinte, fut-elle renforcée pour constituer un réduit analogue à un donjon du moyen âge? Des découvertes anciennes, rapportées par Taillefer, le prouvent; mais on se prend à souhaiter que l'enquête, si bien conduite jusqu'ici, soit étendue à la partie de l'Amphithéâtre qui formait le complément de l'enceinte proprement dite.

En comparaison de ce qui a été accompli, il reste peu à faire pour rendre à la ville de Périgueux les documents vénérables et presque impérissables, qui constituent l'histoire de son berceau.

D'autres villes françaises ont eu la bonne fortune de retrouver aussi, en ces derniers temps, des souvenirs de leur antique passé.

La mine si riche, qui a produit, presque seule, le splendide Musée archéologique de Sens, n'est pas encore épuisée. Deux sections de l'enceinte romaine, démolies récemment, boulevard du Mail et boulevard du Tapis-Vert, ont fourni à ce musée trente débris dont quelques-uns, fort intéressants, empruntés pour la plupart à l'amphithéâtre, sont des fragments de colonnes, de corniche, d'entablement et de chapiteaux. Les constatations, faites récemment au sujet de la construction du mur, confirment ce qui était connu⁽²⁾.

La Société archéologique de Sens a publié un travail de Gustave Julliot, relatif à l'enceinte de cette ville. Il est évident que, si l'auteur eût vécu plus longtemps, il aurait remanié cette étude, en

p. 272. Les travaux défensifs, extérieurs aux portes, n'ont existé en général que dans les rares enceintes du 1^{er} siècle (*Ibid.*, p. 269).

M. Durand n'a pas discuté les fouilles, réelles ou supposées, de la Porte de Mars, à l'est de la Cité. Fit-on

réellement ces fouilles avant 1858?

⁽¹⁾ Je dois ces renseignements à M. Charles Durand, qui a donné tant de soins à ces fouilles importantes.

⁽²⁾ E. Chartraire, *Le Mur romain de Sens*, dans le *Bull. de la Soc. archéol. de Sens*, t. XXI, 1911, p. 92 à 104, 4 pl.

tirant parti de la bibliographie de la question. Tel qu'il a pu être publié, avec beaucoup de soin d'ailleurs, l'*Essai* sera utile à consulter pour les nombreuses mentions de l'enceinte que Julliot avait recueillies dans les documents anciens; on examinera aussi avec intérêt les plans de 1623 et de 1805, ainsi que l'élévation du mur romain en 1844 et cinq vues anciennes de diverses parties de la muraille⁽¹⁾.

A Nantes, en 1910, sur la place du Bouffay, on a retrouvé un fragment de la muraille qui fermait la ville romaine à l'angle du sud-ouest. Un autre débris a été reconnu rue de l'Ecluse. De nouvelles fouilles, pratiquées dans la rue du Port-Maillard et la rue Dubois, ont fait découvrir deux portes, dont la seconde, située à l'angle sud-est de la cathédrale, en face de la rue Malherbe, est considérée comme la célèbre « Porte Charrière » qui mettait Nantes en communication avec le quartier Richebourg. Les fouilles ont ramené au jour de nombreux débris romains; mais aucun ne présentait une grande importance⁽²⁾.

En démolissant l'ancien Évêché, au nord de la cathédrale, on a encore retrouvé l'enceinte romaine. Sur une longueur de 25 mètres, mesurant jusqu'à 4 m. 28 d'épaisseur, cette construction apparaissait dans toute la fraîcheur du ciment rouge⁽³⁾, avec des joints passés au fer, sur une hauteur de 2 mètres.

Ce segment de l'enceinte reposait simplement sur quatre rangs de pierres brutes, placées sur champ et formant une fondation épaisse seulement de 0 m. 50. Le parement extérieur montrait seul des chaînes de trois rangs de briques⁽⁴⁾. Il y a évidemment une différence appréciable entre cette construction, assez normale, et le chaos

⁽¹⁾ *Société archéologique de Sens, mémoires in-4°, fasc. IV. Essai sur l'Enceinte de la ville de Sens, par Gustave Julliot, précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de Gustave Julliot, par Maurice Prou. Sens, 1913, in-4°, xvii et 23 p., 8 pl.*

⁽²⁾ Chan. G. Durville, *Les Fouilles de l'Évêché de Nantes*, dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1912, p. 222 à 231 (pour l'enceinte), plan et pl. XXXIV;

du même, dans le *Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*, 1913 (supplément), p. 61 à 86 et 313, pl. V et VIII.

⁽³⁾ Plusieurs villes de France portèrent longtemps l'épithète de *rouge*, à cause de la couleur de leurs vieilles murailles (*Les Enceintes*, p. 253).

⁽⁴⁾ A l'intérieur, sur un point, un cordon de briques, visible sur une longueur de 5 mètres, indique probablement une réparation ultérieure.

de blocs et de stèles, qui, entassés sans retouches ni mortier, constituaient le massif de la Porte Saint-Pierre.

Dans la cour de Mai du Palais de Justice de Paris, des travaux exécutés pour pratiquer le passage souterrain qui conduit au Tribunal de Commerce et à la Station de la Cité, ont fait rencontrer, en février 1910, un mur épais de 2 mètres, formé de gros blocs et de stèles funéraires⁽¹⁾, analogue par conséquent aux restes déjà découverts au Marché aux Fleurs, en 1905. On a dit que le mur, récemment découvert, était orienté du nord au sud. Il semble que les fouilles n'aient pas été assez considérables pour qu'on puisse avoir une certitude à cet égard⁽²⁾. En tout cas, si l'on s'en tient au texte de Julien, l'enceinte de Lutèce ne saurait avoir suivi la direction du nord au sud, en avant de la façade du Palais de Justice actuel.

A Toulouse, au cours de travaux exécutés sur la place du Capitole, on a mis au jour deux murailles parallèles allant du nord au sud, sur une longueur de 25 mètres et séparées par un couloir de 2 m. 50⁽³⁾. Au nord, la construction apparaît comme un demi-cercle, reste probable d'une des tours flanquant une grande porte. Les murs parallèles⁽⁴⁾ ont 1 m. 20 de largeur et reposent sur un blocage de

(1) L. Richard, *Découverte de murs gallo-romains devant le Palais de Justice*, *L'Ami des Monuments*, t. XXIII, 2^e pie, n^o 131, 1910, p. 101 à 104; Ch. Normand, *Commission du Vieux-Paris*, 25 mai 1910, p. 51, et 4 janvier 1911, p. 7 et 8. Cf. A. Héron de Villefosse, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1910, p. 130.

(2) Des murs d'âges différents ont sûrement été rencontrés à peu près sur le même point. Le mur, dont on voit un pan, conservé en place, avec une direction nord-sud, à l'entrée du passage souterrain, a un mètre à peine d'épaisseur et ne me paraît pas romain. Cette construction devait se rattacher aux murailles du moyen âge, retrouvées plus loin en bordure du boulevard du Palais.

(3) J. Chalande, *Le rempart romain de Toulouse à la place du Capitole*, dans le *Bull. de la Soc. archéol. du Midi de la France*, n. s. n^o 40, 1909-1911 (Toulouse, 1912), p. 57 à 62, plan. Cf. F. Pasquier, dans le *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1910, p. 217 et 218.

(4) On a considéré ces murs parallèles comme un ouvrage avancé en dehors du mur d'enceinte. Ce système défensif ne répond pas à ce que nous connaissons des enceintes romaines. La question des murs doubles, qui n'est pas nouvelle (voir *Les Enceintes*, p. 254 à 257), reste complexe. L'intervalle entre les deux murs était-il destiné à être comblé avec des terres ou des matériaux? Était-il réservé pour un couloir intérieur?

pierres irrégulières provenant de monuments anciens. Les parements extérieurs, visibles sur les deux façades, présentent huit assises de petit appareil, séparées par des chaînes de briques et surmontées de trois autres assises. Ce petit appareil est constitué par des moellons réguliers de calcaire du pays de Foix, tandis que le corps de la construction est formé de cailloux roulés de la Garonne, noyés dans un ciment très dur.

Enfin, à Beauvais, en 1912, des fouilles pratiquées sur la place Vérité, en face du portail septentrional de la Cathédrale, ont fait découvrir un pan du mur d'enceinte, constitué par un blocage de pierres et cailloux roulés, traversé par deux rangs de tuiles; cette construction, épaisse de 2 m. 60, repose sur de gros blocs de calcaire, juxtaposés, sans mortier⁽¹⁾.

Sur un autre point voisin, les travaux ont amené la découverte de la base d'une tour ronde, qui était percée d'une ouverture où il faut probablement reconnaître la bouche d'un égout, qui se déversait dans le canal dérivé du Thérain⁽²⁾.

Ainsi, de tous côtés, les vieux murs de la Gaule romaine secouent la poussière des siècles et les masures qui se sont incrustées comme des mousses envahissantes. La ville du xx^e siècle suit sa destinée; elle grandit et se transforme sans cesse, pas toujours logiquement, souvent sans beauté. Chaque coup de pioche nous fait connaître un débris d'une antique cité ou même un fait de son histoire, et il semble tout d'abord que l'archéologue n'ait qu'à se réjouir des manifestations de la vie moderne, qui contribuent ainsi à évoquer le passé vénérable. Mais si les musées s'enrichissent et si les sociétés locales recueillent les éléments de publications utiles, nos joies ne sauraient cependant être sans mélange. Si le vieux mur livre ses secrets, le plus souvent il en meurt; car alors une rue nouvelle et des constructions sans grâce vont naître de sa poussière. Nos villes modernes gardent jalousement leurs titres sur parchemin; pourquoi dédaignent-elles si souvent leurs archives de pierre?

Périgueux vient de donner un exemple plein de sagesse en con-

⁽¹⁾ V. Leblond, *L'enceinte romaine de Beauvais; fouilles de la place Vérité*, *Bull. archéol. du Comité*, 1913, p. 51 à 53, fig.

⁽²⁾ A. Blanchet, *Bull. archéol. du Comité*, 1912, p. CLXIII; cf. V. Leblond, *loc. cit.*, p. 53 à 58, fig.

servant sur place les restes de son antique rempart, qui présentaient un réel intérêt. Souhaitons que cet exemple soit le point de départ d'une ère nouvelle pour l'archéologie!

ADRIEN BLANCHET.

LA LANGUE ÉTRUSQUE.

J. MARTHA. *La Langue étrusque*. 1 vol. in-4°, XIV-495 pages, Paris, E. Leroux, 1913.

PREMIER ARTICLE.

Le livre de M. Martha sur la langue étrusque représente la somme d'une longue série de recherches relatives soit à l'archéologie, soit à la langue étrusque, recherches dont certaines ont paru en volumes, et d'autres sous formes de mémoires et d'articles, par exemple dans les *Mélanges Perrot*, ou dans la *Revue de Linguistique*. Il est porté tout entier par une forte conviction. Il soulève, à propos de problèmes particuliers, des questions de portée générale, qu'on s'efforcera d'élucider ici au moyen surtout d'exemples pris dans *La langue étrusque*.

Celle-ci forme d'ailleurs un livre simple et clair. Étant donnés d'une part les documents en langue étrusque, et d'autre part une langue que M. Martha appelle l'ougro-finnois, il est montré comment les mots et les affixes étrusques ressemblent à des mots et affixes ougro-finnois, à un point tel qu'ils doivent être tenus pour équivalents (p. 1 à 120); ceci posé, on doit évidemment pouvoir lire tout texte étrusque, à condition de savoir retrouver à propos de chaque mot son « double » ougro-finnois : c'est ce que montre M. Martha dans la seconde partie de son livre (p. 121 à 348). La fin de l'ouvrage ne fait que résumer le tout, sous forme d'un dictionnaire étymologique, c'est-à-dire d'un groupement commode des mots étrusques et de leurs correspondants ougro-finnois. *La Langue étrusque* est, en somme, un exposé dogmatique, sans plus : on n'y trouve ni discussion linguistique, ni débat historique ou archéologique; M. Martha, convaincu de la justesse de sa conception, ne cite guère ses prédé-

cesseurs et s'abstient de toute polémique; on ne s'étonnera pas qu'on l'ait suivi, et qu'il soit avant tout question ici de l'étrusque tel que l'a présenté et conçu M. Martha.

Les divers dialectes indo-européens ont été apportés, à des dates variées, on ne sait d'où, aux points qu'ils occupent pour la plupart encore aujourd'hui, par de petits groupes nationaux, énergiques et audacieux, qui se sont trouvés d'abord noyés, pour ainsi dire, au milieu de peuples étrangers. Parmi ceux-ci il en est qui ont exercé une profonde influence sur leurs voisins de langue indo-européenne; tels les Etrusques, dont le rôle à l'égard des Romains paraît avoir été plus considérable que, par exemple, celui des Lydiens, Cariens et Lyciens par rapport aux Ioniens. M. W. Schulze a pu légitimement conclure son travail monumental sur les noms propres latins par ces mots : « Ce n'est pas par hasard que les Grecs ont maintenu au nom du Tibre la forme qu'il ne pouvait avoir prise que dans la bouche des Étrusques : $\Theta\beta\rho\tau\iota\varsigma = Thebris$, *thèpre*. En fait, le Tibre a bien été, une fois, à Rome, un *tuscus amnis*, comme l'appelle le poète. Les familles étrusques se sont avancées au delà du Tibre bien loin dans la direction du sud, et ont fondé des villes nombreuses ⁽¹⁾. »

Mais nous ne savons que bien peu de chose de ce peuple qui, visiblement, a exercé une influence profonde sur la civilisation latine c'est-à-dire, en somme, sur la nôtre. Nous connaissons de lui ce que nous connaissons (jusqu'ici du moins) des Hétéens, des Lyciens, des Lydiens, des Crétois Minoens; quelques faits historiques, des légendes, des noms, parfois quelques mots incertains avec leur sens, des textes soit illisibles, soit incompréhensibles.

Dans de telles conditions, il semble que la linguistique ne peut que se taire; sans grammaire, point de linguistique historique, sans textes suivis intelligibles, point de description. Pourtant on n'a pas hésité à faire intervenir la grammaire comparée là où aucune autre méthode historique ne paraissait plus applicable, comme si elle était la ressource ultime des historiens, des archéologues aux abois, le dernier instrument des reconstructions les plus hasardeuses. Possède-t-on seulement de l'un de ces peuples mystérieux quelques

⁽¹⁾ *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, *Abhandlungen* de l'Académie de Göttingen, nouvelle série, t. V, n° 5.

mots, quelques noms propres, on les compare, on les explique, et l'on en tire des conclusions de grande portée, non pas seulement sur la langue, mais sur la civilisation, l'histoire et l'ethnographie.

Il y a là une méconnaissance singulière des ressources de la linguistique et de sa méthode. Car elle est incapable, en soi, de rien enseigner sur l'archéologie, l'histoire ou l'ethnographie; le langage est indépendant des choses et des peuples comme de leur civilisation et de leur race. Il en est indépendant, comme le mot l'est de l'objet qu'il désigne. Ce qui, en français, se dit « acheter », s'appelle en italien et espagnol « comperare, comprar »; en allemand, on se sert de « kaufen », en anglais de « to buy ». Les exemples de ce genre sont en nombre illimité, et le lien que sans cesse à nouveau on cherche à établir entre l'objet et son nom, n'est qu'illusion. Notre mémoire visuelle ou auditive nous abuse, ainsi que l'a montré, de façon saisissante, M. Grammont quand il a fait voir⁽¹⁾ que si un chiffre, 25 par exemple, signifiait « table », il n'y aurait rien de perdu pour l'expression; « le n° 25 suggérerait l'idée d'une surface plane supportée par trois ou quatre pieds ».

C'est en vertu d'une illusion semblable que les Français s'imaginent volontiers qu'il est nécessaire qu'une langue qui sert de véhicule à la civilisation « européenne » contemporaine doit posséder, par exemple, un *futur*, un *imparfait*, un *article défini*; cependant aucune langue slave, à l'exception du bulgare, ne possède un pareil article; le système des temps, tel qu'il se présente dans les langues romanes, n'a d'équivalent ni dans les dialectes germaniques ni dans les dialectes slaves.

C'est donc par abus que l'on demande à la linguistique ce qu'elle ne peut fournir : des renseignements sur les choses. Mais ce n'est pas commettre un abus moindre que d'attendre que la linguistique fournisse la traduction de textes en langues inconnues. La cause en est la même : il n'y a aucune raison pour qu'un mot signifie une chose plutôt qu'une autre. Et de fait, la linguistique n'a jamais servi à aucun déchiffrement; il serait même correct de dire que les déchiffrements ont réussi et doivent réussir en dépit d'elle. C'est en lisant le vieil égyptien comme s'il était du copte, qu'on l'a déchiffré;

⁽¹⁾ *Le Vers français*, p. 3-4.

on a pénétré l'aveistique et le vieux perse en les « sanskritisant »; et ce que l'on a d'abord lu dans les documents babyloniens et assyriens, c'est de l'arabe ou de l'hébreu. Le travail des linguistes a consisté, en réalité, la lecture des textes achevée, à établir la nature précise de la langue de chacun, et à réagir par là-même contre les tendances des premiers « lecteurs »; l'école de Berlin, sous la direction de M. Erman, s'est ainsi efforcée de dégager l'égyptien du copte et du grec; les iranisans isolent chaque jour davantage le vieux perse de l'aveistique, et l'un et l'autre du sanskrit; le babylonien et l'assyrien se dégagent des hébraïsmes et des arabismes. Le travail linguistique ne s'exerce utilement que sur des textes que l'on comprend; il ne sert et ne peut servir de rien tant que l'on se trouve en présence de documents inintelligibles. Les inscriptions de l'Orkhon déchiffrées grâce au génie de M. Thomsen, ont été lues parce qu'elles sont écrites en une langue connue, le turc. Les inscriptions et textes étrusques, que l'on n'a même pas la peine de déchiffrer, sont restés mystérieux, malgré le génie de M. Thomsen, parce qu'ils sont rédigés en une langue inconnue.

C'est ici que, grâce à un malentendu singulier, on introduit ordinairement la « comparaison ». Ainsi fait M. Martha qui définit de la façon suivante la « méthode comparative » (p. III) : « la méthode comparative..... consiste à chercher parmi les langues connues un type auquel l'étrusque puisse être rapporté au point de vue du vocabulaire et de la grammaire ». N'était l'expression de « méthode comparative », rien dans cette définition ne rappellerait à un titre quelconque la grammaire comparée ou linguistique historique. L'expression elle-même y est prise d'ailleurs en un sens vague et banal, fort éloigné de la signification technique précise qu'elle a, de façon universellement reconnue, en linguistique. C'est ce que M. Martha illustre à nouveau, par exemple dans le passage suivant, où il reproche à la « méthode combinatoire » de verser dans la comparative; « quand elle (la méthode combinatoire) essaie de déterminer le sens de certains mots d'après le seul libellé des inscriptions, elle admet que la rédaction des inscriptions étrusques est conçue de la même manière que celle des inscriptions ou grecques ou romaines..... Elle compare donc implicitement l'étrusque à autre

chose. Elle fait de même quand elle s'ingénie à reconnaître des formes de déclinaison et de conjugaison. Elle se réfère ainsi à une langue....., qui..... appartient..... à un type défini. Elle compare encore l'étrusque à autre chose. » Rien de plus clair : *comparer* signifie ici *rapprocher ce qui se ressemble*; la méthode combinatoire verse dans la comparative quand elle rapproche les inscriptions étrusques des grecques et des latines à cause de leur ressemblance, l'étrusque lui-même d'une certaine langue x parce que toutes deux sont flexionnelles.

La méthode comparative dont use la linguistique opère de façon quasiment opposée : elle n'a que faire des plus belles ressemblances, elle se défie avant tout des coïncidences apparentes actuelles : car ce ne sont que des trompe-l'œil. La comparaison linguistique porte sur les *dissemblances actuelles* et *apparentes* d'éléments anciens *identiques*. Elle rapproche par exemple le persan *asp* « cheval » et le provençal *ega* « jument », qui représentent $*ek_1wo-$: $*ek_1wā-$; le français *père* et l'anglais *father*, formes divergentes d'un ancien $*pāter-$; le finnois *kota* du hongrois *ház*, qui sont l'un et l'autre pour $*khāta-$: $*khāda-$ « hutte, demeure »; le finnois *huhtoo* « il travaille, frappe à tour de bras », du hongrois *síjt* « il frappe », d'un ancien $*suytāy-$; ou enfin le finnois *uuden* (génitif singulier de *uusi* « neuf ») du hongrois *uj* « neuf », qui sont tous deux pour $*uōda-$ ⁽¹⁾. C'est par de telles « comparaisons » que la grammaire historique arrive à déterminer l'évolution des langues et dialectes, à reconstruire avec sûreté des formes de langue périmées.

Le « procédé des ressemblances », que M. Martha pratique en fait, comme on vient de le voir, bien qu'il dise se servir de la méthode

⁽¹⁾ Dans les restitutions et notations phonétiques, y est employé avec la valeur qu'il a en français dans *sayot*, à l'exclusion de j ; $ə$ désigne une voyelle postérieure (comme o , u) et $ə$ une voyelle antérieure (comme $ö$, $ü$) de timbre indéterminé; enfin $ī$ est i postérieur. — J'écris le hongrois et le finnois, langues littéraires, avec leur orthographe; je distingue seulement, à la manière hongroise d'ailleurs, l' $ē$

fermé de l' e ouvert comme il convient en linguistique. A ce propos, il est nécessaire de signaler que M. Martha, en adoptant, après coup d'ailleurs, la transcription phonétique de M. Szinyeï (cf. *Finnisch-ugrische Sprachwissenschaft*), a négligé la distinction entre $ē$ (e) et e ($ā$) : sauf oubli de sa part, il a mis $ā$ partout, pour les e brefs fermés et ouverts.

comparative, ne peut au contraire donner aucun résultat; à moins qu'il ne mène, ce qui arrive souvent, aux pires méprises. Il est clair que l'identité de *čest'* « honneur » en russe et en slovaque n'enseigne rien; on ne peut que constater le fait; il est impossible d'en rien tirer tant au point de vue historique qu'au point de vue descriptif, puisqu'on ne peut même pas déterminer si le mot est un emprunt ou non, soit dans une langue, soit dans les deux. Ce qui est instructif, c'est la dissemblance du serbe *čast*. En fait le procédé des ressemblances mériterait le nom de « procédé des ressemblances spécieuses ». On en donne des exemples classiques en linguistique indo-européenne : telle est la ressemblance entre le persan *bad* et l'anglais *bad*, dont le sens est d'ailleurs le même, mais dont le premier remonte à *wat* et le second à *badde*; telle est aussi celle entre l'allemand *Feuer* et le français *feu*, celui-ci représentant une forme romane *fofum*, celui-là un ancien **puwer-*; tel encore est le rapport illusoire qui paraît unir l'allemand *haben* (ancien **kap-ē-*) et le latin *habere* (ancien **ghabh-ē-*). M. Martha, qui applique régulièrement le procédé des ressemblances, ne pouvait manquer de faire des rapprochements de ce genre; en voici des exemples, de types variés :

1° — Ressemblances illusoires parce que les mots « comparés » ne sont pas finno-ougriens ⁽¹⁾ :

Etr. *eθ*, hongr. *idő*; ce dernier est en effet d'origine turque, et représente un vieux tchouvache **öd-äγ*.

Etr. *lei*, finn. *laiska*; ce mot, qui d'ailleurs ne se laisse pas couper en *laiska*, est un emprunt aux langues Baltiques : cf. lette *la'isks* « paresseux, mou ».

Etr. *raγ*, finn. *rako*; ici encore il s'agit en fait d'un mot Baltique, cf. lit. *spragà* « ouverture, déchirure, lacune ».

Etr. *san*, hongr. *szán-*; *szán-* est un vieux mot tchouvache : cf. osm. *san-*, tchouv. *sun-*.

Etr. *teh* et *tev*, finn. *tapa* « habitude, façon », *tapaus* « événement, accident »;

(1) Si j'emploie le terme « finno-ougrien » de préférence à « ougro-finnois », c'est afin de maintenir, ou d'établir, l'accord international indispensable en terminologie scientifique : or on dit en finnois *suomalais-ugrilainen*, en hongrois *finnugor*. Pour la même raison je préfère *mordve* à *mordvine*, *zyriène* à *zyrénien*; en russe, en

finnois, on a conservé le nom indigène *mordva*, sauf les modifications indispensables, et l'on sait que le suffixe *-in-*, maintenu en hongrois et en allemand est secondaire et d'origine germanique. Quant à *zyriène*, c'est la forme internationale : hongr. *zürjén*, finn. *syrjäni*, russe (nom. pl.) *zyrjane* (adj.) *zyrjan-skij*.

M. Martha renvoie pour ce mot à un article de M. Setälä⁽¹⁾; là on trouve en effet, indiqué au moyen d'une croix †, que finn. *tapa* n'est pas d'origine germanique. Mais on y voit aussi, indiqué de la même façon exactement, que *tapa* n'est pas un mot finno-ougrien; et M. Setälä renvoie en fin de compte à l'ouvrage remarquable sur les rapports entre les langues finnoise et baltique⁽²⁾ que l'on doit à M. V. Thomsen, ancien professeur à l'Université de Copenhague, associé de l'Institut. Or celui-ci démontre fort bien que *tapa* est un emprunt au baltique: cf. lette *daba*.

2° — Ressemblances illusoire parce que le sens des mots ne concorde pas ;

Etr. *cep*, « contenance », finn. *kappa*; or *kappa* est un mot technique, de sens précis, et désigne exactement un récipient, de bois ou d'écorce, pour liquides ou pour grains.

Etr. *γim* « mauvais, malheureux », hongr. *homoru*, finn. *kumo*, zyriène *kim-*; le mot finno-ougrien signifie exactement « recourber ».

Etr. *har* « aliments », finn. *vero*; en effet *vero* ne signifie pas « nourriture » en réalité, mais *ruokavero* a le sens de « fourniture de repas », le sens même de « fourniture » étant secondaire; il n'apparaît qu'en finnois comme corollaire de celui de « contribution, prestation, impôt », borné lui aussi au finnois. La signification originelle, et pas très ancienne, est celle de « place »; cf. mordve *vət-* dans *vətənc* « à la place de » (postposition), tchérém. *ver* « lieu » (Paasonen, *Suomi*, III, 13, p. 41-42).

Etr. *rep* « intervalle, pause », finn. *reppänä*; ce dernier est un terme technique qui se retrouve en este (*räpen*), en lapon (Norvège, *ræppen*; Kola, *riehpen*; Inari, *rèopen*), en zyriène (*reped*), en votiak (*džopi*) avec le même sens précis de « trou d'échappement de la fumée ».

Etr. *sr* « être étendu », finn. *süro*; le sens de ce mot est « position hérissée des barbes de céréales ». et il répond à mordve *šuvəra* « hérissé (en parlant des cheveux). Finn. *sii-* répond à mordve *šuva* « barbe d'épi ».

Etr. *sv* « faire le tour », finn. *sepi-*; en fait *sepiä* et consorts sont des dérivés secondaires de **śc-* **śi-* « cou, col », ainsi que le prouvent tchérém, *šūj*, mordve *šive*, zyr. *šily*, ostiak *säpət*, lapon (Norvège) *čæbet* « cou, », — finn. *sepele* « collier », — mordve *šivčks*, zyr. *šijös*, « collier d'attelage ».

Enfin un exemple à la fois des deux ordres d'erreur que l'on vient de voir est fourni par l'étrusque *sum* « quantité » que M. Martha compare à la fois à finn. *soma* et à hongr. *szám*. En effet, tandis que hongr. *szám* est un vieux mot tchouvache **sam-* (cf. ture de l'Orkhon *san*, tchouvache *sum*), le finnois *soma* représente un ancien **šomā*, avec *š-* et non *s-* à l'initiale, et signifie « tas, amas », et non pas « nombre » (cf. lapon *čobma*).

Avant de passer au troisième type de ressemblances illusoire et de rapprochements fautifs, celui où la forme même des mots se

⁽¹⁾ *Bibliographisches Verzeichnis der Finnisch-ugrische Forschungen*, p. 456.
 älteren germanischen Bestandteile, ⁽²⁾ *Beröringer mellem de finske og de baltiske Sprog*.
 tiré à part anticipé du tome XIII des

révèle autre en réalité qu'en apparence, quelques remarques sont nécessaires.

Tout d'abord, la recherche des ressemblances entraîne la suppression des détails précis, l'atténuation des particularités, l'élargissement des sens. Les exemples de ressemblances illusoire pour raisons sémantiques qui se trouvent ci-dessus, attestent tous des généralisations de sens illégitimes. Ce n'est pas qu'elles soient impossibles *a priori*; parfois, elles sont vraisemblables ou même attestées par ailleurs; mais il n'importe; elles sont abusives parce qu'elles ne sont pas en fait. Une diversité de sens doit être expliquée historiquement aussi bien qu'une diversité de forme. En grammaire comparée, c'est un petit nombre d'exemples sûrs que l'on cherche, de rapprochements autant que possible évidents entre mots particuliers, dont la quasi-identité est confirmée par les détails de la forme et du sens. De ces quelques cas assurés tout dépend : grâce à eux, les rapprochements plausibles, simplement vraisemblables, prennent de la valeur, et il devient possible de constituer des groupes d'exemples. Tout au contraire, pour qui procède par le moyen de « ressemblances », il faut le nombre : le nombre seul peut faire impression, permettre de sauver une explication ruinée par quelque découverte historique, comme, par exemple, la démonstration qu'un mot utilisé est étranger. Un exemple pris dans *La Langue étrusque* illustrera la chose : à la page XII de cet ouvrage on lit : « d'après un récent travail le finnois *tela* « rouleau » doit être considéré comme un terme emprunté, d'origine germanique. Donc le rapprochement avec *tlenaces* est inadmissible. Un autre rapprochement est possible, celui du thème étrusque **tle* avec le thème finno-ougrien auquel se rapporte le finnois *tal-la* « semelle »... cf. hongrois *tal-p* « pied, semelle ». C'est simple, là où « marcher » ne pouvait plus s'expliquer par des mots signifiant « fond, appui » (car telle est la valeur exacte de finn. *tela* et *teljo*), on en rend compte au moyen d'un radical qui ne signifie d'ailleurs ni « marcher » ni « pied », mais « ce qui est sous le pied, base ». Voici un exemple encore (*La Langue étrusque*, p. XIII) : l'étrusque *mer* ne peut être rapproché du finnois *mar*, *maar* qui est simplement le suédois *már* « certes », mais le hongrois possède un radical *mär-* qui est suffisamment ressemblant; pour le sens, tout s'arrange aussi, à condition d'y mettre la souplesse et

l'imprécision qui ont été demandées plus haut; hongr. *mer-* marque l'idée de « raideur, rigidité », mais l'un de ses dérivés *merő* prend à l'occasion un sens voisin de celui de « certes », d'après M. Martha, puisqu'il signifie, dans la langue populaire « tout à fait », à peu près comme « raide » tend à le faire en parisien dans certaines locutions. C'est donc une évolution sémantique récente (Budenz renvoie lui-même au *Magyar Tájsótár*, « Dictionnaire hongrois dialectal »), et les exemples moins modernes sont assez caractéristiques et curieux pour être mentionnés ici brièvement. Dès 1621 est attesté *merő mind* « raide tout » à côté de *merő nyakú* « au cou raide, tétanique » *merő lábú* « solidipès », et l'on dit *merő hazugság* « pur mensonge » et *merő holt* qu'il est impossible de ne pas rapprocher de franç. « raide mort ». Je n'ai pris, bien entendu, que des exemples connus de M. Martha et qui figurent dans l'un des ouvrages qu'il cite le plus souvent, le *Magyar-ugor összehasonlító Szótár*; dans d'autres livres que M. Martha utilise avec juste raison, le *Az ugor nyelvek összehasonlító alaktana*, c'est-à-dire « La Morphologie (et non pas Grammaire) comparée des langues ougriennes », par Budenz, et la *Finnisch-ugrische Sprachwissenschaft* de M. J. Szinnyei, il est démontré que la nuance de sens invoquée par M. Martha est propre au dérivé en *-βə de *mer-*, et à ses formes secondaires : *merő* représente un ancien **mereβə*, tout comme *merev-* dans *merevén*, *merevül*.

Mais cette liberté ne suffit pas encore; ce n'est pas seulement en matière sémantique que l'on introduit l'arbitraire sous le couvert des lois générales du langage. Comme on l'a dit déjà, les déviations de sens utilisées par ceux qui procèdent à l'instar de M. Martha sont possibles, et probablement même attestées, mais elles ne sont admissibles, en bonne méthode, que là où elles peuvent être expliquées de façon précise, et lorsqu'elles rentrent dans le cadre d'ensemble de la langue intéressée. Il en est de même de tous les faits généraux, phonétiques ou morphologiques; leur apparition est réglée par les exigences des systèmes des diverses langues. C'est de quoi la recherche des ressemblances ne saurait s'accommoder; il lui faut du champ, l'indépendance à l'égard du temps et de l'espace. Elle triomphe là où la linguistique historique est mal établie; elle est aveugle pour les restitutions sérieuses dans le temps; elle découpe

les mots de façon arbitraire, au nom de quelque principe « général ».

Des exemples montreront comment opère cette linguistique spéciale.

L'un des faits les mieux établis en matière de grammaire comparée des langues finno-ougriennes (qui forment elles-mêmes l'un des deux groupes connus du finno-ougrien-samoyède) est la division, ancienne relativement, de ces langues en deux groupes, l'ougrien et le non-ougrien; celui-ci, dont l'unité est beaucoup moins forte que celle de l'ougrien, s'est fractionné sans doute d'abord en permiaque et en finno-mordve, puis en mordve et en balto-finnois (ce groupe comprend par exemple le lapon, le finnois propre, l'este). Il y a donc des formes non-ougriennes et des formes ougriennes; il existe des innovations propres à l'un ou à l'autre groupe; rien ne permet d'attribuer au finno-ougrien des formations qui ne sont attestées que dans l'un de ces deux dialectes. M. Martha ne tient aucun compte de cette chronologie: il est sans intérêt de donner des exemples touchant l'étymologie, dont on a pu voir déjà la liberté; et le « précis grammatical » n'est pas moins instructif que le « dictionnaire étymologique ». On y trouve énumérés un certain nombre de suffixes finno-ougriens, sans égard d'ailleurs pour leur sens: ainsi les suffixes verbaux fréquentatifs **-y-*, **-l-*, voisinent avec les momentanés **-m-*, **-n-* sans que l'on puisse se douter qu'ils diffèrent; et le suffixe momentané **-p-*, qui est seulement ougrien, est mis sans plus sur le même pied qu'eux. Vient ensuite un morphème, qui est finno-ougrien, **-r-* (attesté par exemple par hongr. [et non finnois] *hunyorit-*), et dont la valeur est fréquentative (p. 64); après vient un suffixe très particulier en ce que la forme que lui attribue M. Martha diffère de celle que lui donne Budenz, l'autorité invoquée à la p. 66 même: Budenz restitue un morphème **-sk-*, attesté par *-sk-* en finnois, *-śk-* en votiak, *-ś-* en zyriène, *-s-* en ostiak, *-s-* et *-š-* en vogoule, *-s-* et *-š-* (= *-sz-* et *-s-*) en hongrois; M. Martha ayant *-s-* en étrusque, admet que le finno-ougrien a eu **-s-*, supprime les exemples finnois et votiaks, fait abstraction de la mouillure de la sifflante en zyriène, ne cite du vogoule que l'*-s-*, du hongrois au contraire que le *-š-* (*-s-*); en fait il y a eu en finno-ougrien deux morphèmes fréquentatifs que Budenz n'avait pas distingués, mais qu'il avait entrevus, tandis que M. Martha réussit à les méconnaître tous

deux : il y a eu un suffixe *-s- : *-z- représenté par -s- dans les trois dialectes ougriens (ostiak, vogoule, hongrois) et en finnois, et d'autre part un suffixe *-śk- : *-žk- représenté par -sk- en finnois, -śk- en votiak, -ś- en zyriène, -ž- en vogoule et hongrois; cela peut s'apprendre dans la *Finnisch-ugrische Sprachwissenschaft*, qui est invoquée souvent dans *La Langue étrusque*, à la page 123, où il est enseigné qu'il n'y a pas de morphème verbal composé *-sk-, comme le dit M. Martha (*La Langue étrusque*, p. 70).

Mais quelques exemples caractéristiques doivent suffire; il ne serait que trop aisé d'augmenter le nombre des citations. Pour en finir avec la question de chronologie, qu'il soit permis seulement de mettre au point, très brièvement, la question des suffixes casuels, dont l'un au moins joue un rôle prépondérant dans l'œuvre de M. Martha. En finno-ougrien, à l'heure présente, on connaît quatre morphèmes casuels : l'accusatif en a un (au moins dans certains cas), et les trois cas « locaux » (questions : *ubi?*, *unde?*, *quo?*) ont chacun le leur. La désinence de l'ablatif, répondant à la question *unde?*, est la plus importante de celles qui se retrouvent, à ce qu'il paraît, en étrusque; mais elle s'y retrouve, de façon bien inattendue, sous la forme qu'elle a prise secondairement dans les dialectes ougriens : on y rencontre -al, tout comme en hongrois -l, en vogoule -l, en ostiak -l, or ces -l sont pour un ancien *-δ. On aurait aussi trois exemples du latif (question : *quo?*), quatre du locatif (question : *ubi?*) avec une valeur d'ailleurs étrangement large; par un hasard singulier l'étrusque restitué par M. Martha ne présente pas d'accusatif. On notera, en passant, que si, à en croire *La Langue étrusque*, l'idiome des anciens Toscans était « agglutinant », il ne ressemble précisément pas de façon frappante au finno-ougrien ni au finno-ougrien-samoyède, qui est le degré le plus ancien qu'il nous soit donné d'atteindre dans cette famille de langues.

Aux désinences susdites, on trouve jointes celles : 1° non-ougriennes de l'abessif (étr. -eθ, finn. -lla : -llä, qui, malheureusement, était récemment encore *-llak : *-lläk), de l'adessif (étr. -l, finn. -lla : -llä; ce dernier morphème est nettement secondaire, et formé d'un suffixe nominal dénommatif finno-ougrien *-l- et de la désinence en *-n- du locatif; il était donc *-lna : *-lnä), du latif répondant à la question *quo?* (étr. -s et -si), — 2° balto-finnoise du comitatif (étr. -ne; mais

en finnois comme en lapon, c'est *-yn̄ que l'on a), — 3^o *uniquement hongroise* d'un cas marquant le but (étr. -ri, hongr. -ra, -rè issus de -reā, qui est attesté, et qui remonte à un mot indépendant à l'origine et employé comme postposition, *rayā). Des quatre suffixes qui restent, deux sont à peu près sans étymologie, deux s'expliquent de façon un peu surprenante : l'un est étr. -ve « avec » qui est rapproché de hongr. -vel ; -val, lequel n'est autre chose qu'un ancien mot indépendant à l'ablatif, *vāγl, *vāγō « par la force de, au moyen de » ; l'autre est étr. -tal, un second suffixe caritif, qui est comparé à ostiak -tal : -tal, hongr. -talan : -tālän, ce qui veut dire que si le finno-ougrien ne présente pas de caritif, pour autant que l'on peut voir, l'étrusque lui possède à la fois les deux formations caritives qui se sont développées par la suite, et de façon indépendante, dans le groupe non-ougrien (cf. ci-dessus, p. 173) et en ougrien.

Bien entendu, quiconque ramène ainsi au même plan toutes les formations de toute une famille de langues aboutit non seulement aux confusions morphologiques et historiques dont on a donné déjà tant d'exemples, mais arrive forcément à ne tenir aucun compte des phonèmes qui sont, en fait, les seuls à entrer en ligne, ceux qui sont attestés comme anciens, soit par les documents, soit par restitution. Ainsi on a vu que le rapprochement de étr. -al et de hongr. -l est simplement *inexistant*, puisque hongr. -l < ougrien *-ō. Il en est de même, parmi beaucoup d'autres, des rapprochements entre :

Etr. ai et hongr. i- dans ifju « jeune homme, jeune mâle » ; cet i est encore à date assez basse *iγe.

Etr. ais et finn. iso ; « grand » car l's de ce mot est un ancien *č'.

Etr. ant et finn. enteen (génitif de enne « prodrome ») ; en effet le groupe -nt- du finnois représente *-nč'.

Etr. em et hongr. ám-it- « stupéfier » ; le radical hongrois ám- est une modification récente de *ālm-.

Etr. laei et finno laaja « étendu, large » ; laaja est en effet identique à lavia, et la comparaison entre les deux atteste que, le mot était *laγya.

Etr. nus et hongr. nyij-, nyúl- « étendre » ; l'initiale ancienne était *n- et non *n-.

Etr. nus et hongr. nyuszt « martre » ; la forme de ce beau mot finno-ougrien était en effet *nuxs-.

Etr. sei-s et finn. siide « gelée blanche, flocon » ; le finno-ougrien présentait *č'i-.

Etr. ser et hongr. szar « ordure » ; l'initiale était *š-.

Etr. *seu*, et finn. *suoda* « accorder »; l'initiale était *s-.

Etr. *su* et finn. *syttyä* « prendre feu »; celui-ci répond en effet à un **šūktəδä-* plus ancien.

Etr. *tei* et hongr. *tó* « lac »; on a en hongrois même *tav-*, ancien **tāγ-*.

Etr. *ten* et finn. *tanea* « ferme »; le *t-* finnois semble bien attester ici un **ʔ-* initial.

Etr. *zi* et finn. *tykkyä* « sautiller » (plus ordinairement *tykkiä*); une pareille forme remonte en effet à **tūpkidä-*.

Mais il suffit; un autre procédé propre à qui opère avec des ressemblances, des analogies tout extérieures et actuelles appelle maintenant l'attention : il s'agit de la coupe des mots. Pour disposer d'un grand nombre de « ressemblances », il faut que les éléments à comparer soient découpés en tranches très petites : de cette façon on enlève à ces éléments tout caractère propre; à des réalités précises, résultant d'évolutions historiques déterminées, on substitue des formes vagues situées hors du temps et de l'espace. On procède par « racines », alors que celles-ci n'ont qu'une réalité grammaticale et que le but de tout linguiste est de ne se servir que de comparaisons entre des mots constitués; et l'on tend à réduire les dimensions de chaque « racine », de chaque élément grammatical : l'idéal ne serait-il pas, en quelque sorte, de les ramener à un état tel qu'ils trouveraient toujours ailleurs un « semblable »?

On a vu, par tous les exemples donnés jusqu'ici, que M. Martha opère avec des « racines », tandis que la linguistique finno-ougrienne, en Finlande comme en Hongrie, se conforme aux mêmes méthodes que les autres grammaires et fait ainsi des progrès rapides. Ce qui ne mène à aucun résultat c'est de couper, comme le fait M. Martha, finn. *iso* en *i* + *so*, vogoule *āhkw-* en *āhk* + *w-* (il s'agit de **ah-* « femme », plus le suffixe de diminutif *-kw-*), finn. *kansa*, en *kans* + *a* (cf. zyr. *gōz*), finno-ougrien **kāte* : **kāde* en **kāt* + *e* : **kāō* + *e*, mais au contraire **wete* : **wēde* en **we* + *te* : **we* + *de*. pour revenir à la coupe pratiquée dans le cas de **kāte* quand le mot pour « cinq » se présente à son tour.

R. GAUTHIOT.

(La fin à un prochain cahier.)

VARIÉTÉS.

LETTRES DE MOMMSEN A LÉON RENIER
SUR LA DÉDICACE DES RES GESTAE DIVI AUGUSTI
A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS.

M. Armand Rainaud, professeur à l'Université de Caen, acquit jadis, à la vente de la bibliothèque de Léon Renier, un exemplaire, unique en son genre, de l'édition de 1865 des *Res gestae divi Augusti*, par Théodore Mommsen. Entre la page du titre et la table des matières, *Conspectus*, on lit sur un rectangle de papier rapporté, que Léon Renier a collé au milieu d'une page blanche, la dédicace suivante, imprimée en lettres capitales :

ACADEMIAE
INSCRIPTIONVM ARTIVMQVE LIBERALIVM
QVAE EST PARISIIS

TITVLVM INTER LATINOS PRIMARIVM⁽¹⁾
PER TRIA SAECVLA IMPERFECTE NOTVM
NVNC DEMVM INDVSTRIA ET FELICITATE DOCTORVM GALLORVM
PRISTINAE FERRE INTEGRITATI REDDITVM

ACCEPTVM REFERT
EDITOR GERMANVS.

Comment se fait-il que ces lignes n'aient pas été maintenues dans tous les exemplaires du livre? C'est ce que nous apprennent deux lettres de Mommsen qui sont adressées à Léon Renier et que celui-ci a fait relier sur onglet à la suite de la dédicace. M. Rainaud a bien voulu nous autoriser à les publier⁽²⁾, en même temps que cette belle inscription inédite de l'auteur du *Corpus*; nous lui en adressons nos vifs remerciements.

La première lettre est datée du 20 novembre 1864; Mommsen y parle à Renier de ses travaux en cours, lui demande un certain nombre de rensei-

⁽¹⁾ Au début d'un article de Mommsen paru dans l'*Historische Zeitschrift* de 1887 et reproduit dans ses *Gesammelte Schriften*, IV, p. 247, on lit que le monument d'Ancyre est « la reine

de toutes les inscriptions latines ».

⁽²⁾ En les reproduisant nous avons respecté l'orthographe et les répétitions des originaux.

gnements, lui fait part enfin de son désir de dédier l'édition des *Res gestae divi Augusti* à l'Académie des Inscriptions et le prie de lui dire ce qu'il en pense. La réponse de Léon Renier est conservée à la Bibliothèque Royale de Berlin, dans les papiers de Mommsen; sur notre demande, M. Ulrich von Wilamowitz-Moellendorff a pris la peine de la rechercher et de nous en procurer une copie; nous lui sommes très reconnaissant de son obligeante intervention, qui nous a permis de compléter notre dossier. Cette réponse est postérieure de trois mois à la première lettre de Mommsen; pour l'obtenir il avait fallu que celui-ci revînt à la charge et la fît réclamer par Mme Cornu. Évidemment Léon Renier avait été embarrassé par la demande de Mommsen; il estimait que les *Res gestae* devaient être dédiées non pas à l'Académie des Inscriptions, mais à l'empereur Napoléon III; c'est ce qu'il finit par dire nettement, le 28 février 1865. Trois semaines plus tard, le 22 mars, Mommsen lui réplique; il refuse de dédier son livre à un souverain; les *Res gestae* paraîtront sans la dédicace projetée, qu'il envoie à son correspondant comme souvenir.

Grâce au soin qu'a pris Léon Renier d'assurer la conservation du précieux document que Mommsen lui avait adressé et des lettres qui l'expliquent, le souvenir de cet épisode est parvenu jusqu'à nous. C'est un beau cas de ce que Mommsen lui-même, dans la seconde de ses lettres, appelle, d'un joli mot, la « diplomatie épigraphique ». Seulement cette fois par suite des scrupules protocolaires de Léon Renier, la négociation diplomatique n'avait pu réussir.

PREMIÈRE LETTRE DE MOMMSEN A LÉON RENIER

Mon cher confrère et ami,

Je vous adresse par exception ces placards, parce que mes notes, quoique peu nombreuses, cette fois sont de quelque importance. Vous me feriez plaisir, si vous voudrez bien en surveiller l'impression⁽¹⁾.

Je vous adresse en même temps une inscription grecque, que j'ai trouvée parmi les préfets d'Égypte de Borghesi, communiquée à lui par Labus⁽²⁾ et à

⁽¹⁾ Ces placards étaient ceux du tome IV des *Œuvres de Borghesi* (*Épigraphie*, II), qui parut en 1865. Dans le volume imprimé les notes signées de Mommsen, sans être en effet très nombreuses, sont souvent importantes, surtout celles qui se rapportent à deux des premiers mémoires, sur les cen-

seurs romains et sur l'inscription de Burbuleius.

⁽²⁾ Giovanni Labus (1775-1853), archéologue italien, correspondant de l'Institut de France, connu surtout par sa publication du *Museo Bresciano* (1838-1845).

Labus par « Reppel » ou plutôt Rùppel⁽¹⁾ de Francfort. Elle est inédite, mais Letronne l'a connue (inscr. de l'Égypte, 2464) la connaissait. Je vous engage de la faire chercher parmi ses papiers; le texte est corrompu et l'inscription assez curieuse⁽²⁾.

Les listes de gouverneurs avancent, quoique pas si vite que j'en voudrais. Je suis un peu étonné que M. Desjardins ne répond pas à mes demandes à cet égard; surtout je voudrais bien avoir un échantillon imprimé, pour voir quels changements on devrait introduire dans la rédaction.

Vous savez que je suis occupé pour le volume des inscriptions qui s'imprime actuellement d'une nouvelle édition du testament d'Auguste. J'ai pris le parti de la publier à part, M. Perrot ayant maintenant communiqué au public la copie entière⁽³⁾; car le volume ne paraîtra pas si tôt⁽⁴⁾ et je pense aussi qu'un monument comme celui-ci se traitera mieux à part. Comme c'est à la France que nous devons la complétion de ce document unique, je voudrais bien dédier mon travail à l'Institut⁽⁵⁾; ce sera aussi un témoignage de ma reconnaissance personnelle tant au savant corps lui-même quant à beaucoup de ses membres et la manière la plus convenable de déclarer que je sais apprécier ce que votre gouvernement fait pour nous. Mais je voudrais savoir avant tout si vous approuvez cela; en cas que non, je ne le ferai pas et c'est encore *res integra*, dont je n'ai parlé à personne. Si vous le trouvez bon, vous voudrez bien me dire s'il est d'usage de demander la permission au préalable à l'Institut ou si on fait comme pour les dédicaces ordinaires, qu'on suppose le consentement. Si vous voyez M. Perrot, vous pourrez lui en parler; je crois qu'il sera bien aise de pouvoir ainsi se servir de mes recherches pour son texte.

Rien de nouveau de Galatz? M. Henzen m'a envoyé votre article, dont j'ai tiré grand profit⁽⁶⁾. Sur tout le reste j'ai dû me rendre à vos raisons, aussi là

⁽¹⁾ Eduard-Wilhelm-Peter-Simon Rùppel (1794-1884), voyageur et naturaliste allemand, qui fit de longs séjours en Égypte et en Éthiopie aux environs de 1820.

⁽²⁾ Léon Renier paraît avoir suivi le conseil de Mommsen; il a publié cette inscription dans le tome VIII des *Œuvres de Borghesi* (lettre de Borghesi à Labus, le 2 juillet 1850), imprimé en 1872; cf. R. Cagnat et P. Jouguet, dans les *Inscript. graecae ad res romanas pertinentes*, I, n° 1062 : il y est question d'un préfet d'Égypte appelé non pas L. M. Antoninus Sabinus, comme le dit Letronne sur la foi de ses correspondants, mais bien L. Mantennius Sabinus, en charge d'avril 193 ap. J.-C. à avril

194 (L. Cantarelli, *La serie dei Prefetti di Egitto*, I, extrait des *Memorie dei Lincei*, CIV, 1906, p. 62, n° 66).

⁽³⁾ Dès le retour de la mission Perrot à Paris en 1862, les fac-similés de l'inscription d'Ancyre, en grandeur naturelle, avaient été exposés au Musée Napoléon III. La même année M. Perrot donna la reproduction photographique du double texte latin et grec dans la première livraison de son *Expédition de Galatie*, pl. 25-29.

⁽⁴⁾ Le tome III du *C. I. L.*, où figure l'inscription d'Ancyre, n'a paru qu'en 1873.

⁽⁵⁾ Mommsen avait écrit d'abord : « à l'Académie ».

⁽⁶⁾ L. Renier, *Inscriptions de Troesmis dans la Mésie inférieure* (*Comptes*

où à la première vue de ces nouveaux documents j'en doutais; seulement quant à la pierre de Veturius⁽¹⁾ vous ne pouviez pas savoir que mes recherches sur la Dacie m'ont prouvé que la leg. V Maced. est restée dans la Mésie jusqu'à l'époque de Septime Sévère et que la Dacie jusqu'à lui n'a eu qu'une légion seule.

Enfin voulez-vous bien remettre la lettre de M. Walter⁽²⁾ ci-jointe à Mme Cornu, qui saura la faire parvenir à qui de droit⁽³⁾.

Pardonnez-moi toute cette foule de commissions et de demandes; si jamais je pouvais vous servir ici, vous disposerez de moi.

Tout à vous,

MOMMSEN.

Nous attendons impatiemment votre travail sur le diplôme militaire⁽⁴⁾.

A cette lettre L. Renier répondit, le 28 février 1865, que l'Institut serait

rendus de l'Acad. des Inscr., 1864, p. 252-258, séance du 23 août), d'après des documents que M. Engelhardt, commissaire français de la navigation du Danube, en résidence à Galatz, avait transmis au ministère des Affaires étrangères et celui-ci au ministère de l'Instruction publique.

⁽¹⁾ *C. I. L.*, III, n° 6195.

⁽²⁾ Ferdinand Walter (1794-1879), professeur à l'Université de Bonn, correspondant de l'Institut de France, auteur de plusieurs ouvrages de droit romain et de droit ecclésiastique traduits en français.

⁽³⁾ Un passage d'une conversation de Mme Cornu en 1861, recueillie par Nassau-W. Senior (*Revue de Paris*, 1^{er} juillet 1897, p. 196) éclaire le sens de ces mots. Mme Cornu dit, en parlant de Napoléon III : « Je lui sers d'intermédiaire auprès de plusieurs savants allemands. Je lui procure des renseignements pour son livre. » L'expression « qui de droit » désigne l'empereur. F. Walter était en rapport avec celui-ci. Dans ses mémoires, *Aus meinem Leben*, Bonn, 1865, p. 117, il a reproduit une lettre que Napoléon III lui avait adressée en

1854 pour le remercier de l'envoi de ses ouvrages. Le rôle qu'a joué à cette époque Mme Cornu, née Hortense Lacroix, fille d'une dame de compagnie de la reine Hortense et filleule de celle-ci, élevée au château d'Arenenberg avec Louis-Napoléon, a été souvent signalé (voir en dernier lieu S. Reinach, dans la *Revue archéologique*, 1905, I, p. 58-61). Elle s'intéressait aux travaux de l'Académie des Inscriptions, dont elle suivait les séances. Elle était liée à la fois avec Léon Renier (cf. E. Desjardins, notice sur L. Renier, en tête des *Mélanges* dédiés à sa mémoire, Paris, 1887, p. XIV-XV) et avec Mommsen (cf. *L'Amateur d'autographes*, 1905, p. 107-109 : lettre de Mommsen à Mme Cornu, le 12 avril 1864).

⁽⁴⁾ Allusion à un diplôme militaire édité pour la première fois par Mommsen en 1872, dans le *C. I. L.*, III, 2^e partie, p. 863, n° XX (cf. *Supplém.*, p. 1970, n° XXX), d'après une copie que lui avait transmise Léon Renier. Ce document, trouvé à Philipopoli, appartenait à Napoléon III, qui en fit don au musée de Saint-Germain.

certainement très flatté de la dédicace que Mommsen voulait lui faire de son travail; qu'il n'y aurait pour cela aucune formalité préliminaire à remplir; aucune autorisation à demander : « n'êtes-vous pas un de nos confrères⁽¹⁾, et par conséquent parfaitement autorisé d'avance? »

Mais, ajoutait-il, si l'Institut devait être flatté d'un tel honneur, l'Empereur, qui avait tant fait pour les études anciennes, aurait peut-être lieu d'être blessé de voir adresser à d'autres des remerciements qui n'étaient dus qu'à lui; n'avait-il pas fait exécuter à ses frais presque tous les voyages scientifiques dont les résultats ont été si fructueux⁽²⁾? C'était donc à l'Empereur qu'il eût été juste de dédier le livre.

Dans le cas où Mommsen estimerait que des raisons étrangères à la science ne le permettraient pas, Renier conseillait à Mommsen de ne dédier l'ouvrage à personne.

Renier l'informait en outre qu'il avait lu dans le *Bollettino* son article sur les nouvelles inscriptions de Troesmis⁽³⁾ et avouait n'être pas encore bien convaincu de l'exactitude de celle qui mentionne le légat T. Flavius Novius Rufus⁽⁴⁾.

Il lui demandait également s'il connaissait une autre inscription, copiée par Prisse d'Avennes à Ekfas, dans la Haute Égypte, et publiée par M. Barry dans les *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, IV^e série, t. I, p. 353⁽⁵⁾.

Revenant enfin sur le projet de dédicace, qui avait motivé la lettre, il assurait Mommsen qu'il n'avait fait qu'exprimer son sentiment personnel, qu'il n'avait parlé à personne de la question et qu'il n'avait subi l'influence de qui que ce soit.

A cette lettre, Mommsen répondit ce qui suit :

DEUXIÈME LETTRE DE MOMMSEN A LÉON RENIER

Mon cher confrère et ami,

Je vous suis très reconnaissant pour votre bonne et sincère lettre, quoiqu'elle m'afflige. J'avais cru avoir trouvé une manière convenable pour

⁽¹⁾ Mommsen avait été nommé correspondant de l'Académie des Inscriptions le 28 décembre 1860.

⁽²⁾ Les dépenses de la mission de MM. Perrot et Guillaume en Galatie, étaient supportées par la cassette impériale.

⁽³⁾ Th. Mommsen, *Iscrizioni di Troesmis*, dans le *Bollett. dell' Instituto di corrisp. archeol.*, 1864, p. 260-263

(copies communiquées par M. Blücher, vice-consul de Prusse à Galatz).

⁽⁴⁾ *C. I. L.*, III, n° 6170. L. Renier avait lu sur la copie d'Engelhardt L. Novius, nom d'un légat de la Mésie inférieure déjà connu par des monnaies de *Nicopolis ad Istrum*. Mommsen, s'autorisant de la copie que lui avait envoyée Blücher, lisait T. Flavius Novius.

⁽⁵⁾ *C. I. L.*, III, n° 6024.

exprimer ce que je sentais, et je vois que je me suis trompé. Je sais fort bien que l'Institut n'entre pour rien dans cette découverte... et que l'adresse directe devrait être bien différente. Mais que voulez-vous? Ce n'est pas la politique seule qui y met obstacle; il y a encore un autre, qui appartient au *forum conscientiae*. J'ai écrit plus de dédicaces qu'il n'en fallait; mais jamais dans toute ma vie je n'ai dédié quoi que ce soit à un souverain ni à un ministre et j'ai tenu la loi que je me suis imposée de ne sortir pas à cet égard du rayon exclusivement littéraire. Vous direz que ma Muse est farouche et vous avez peut-être raison; mais il y en a tant qui sont trop bonnes! J'avais cru qu'un étranger, qui sent le service immense rendu par cette belle expédition à la science et qui sent aussi que ce service est dû beaucoup plus au chef d'État qui a donné l'élan qu'à ceux qui ont exécuté ses ordres, pouvait déposer ses remerciements là où la France littéraire est représentée... et ainsi la faire arriver à qui de droit. Mais vous m'avez fait comprendre que cette intention ne serait pas comprise, et j'y renonce. Je vous joins la dédicace échouée, que vous pourrez garder comme mémoire; dans l'édition, qui va paraître, elle sera remplacée par un modeste *conscriptus*.

Moi aussi, je n'ai rien de nouveau de Galatz. Les doutes que vous m'indiquez regardant la base de Novius Rufus se sont présentés aussi à moi, comme vous le croirez bien; je connais *par troppo* ce genre de copistes qui se mettent devant la pierre pour copier la copie fournie par le savant du village. Mais en collationnant toutes les copies qui m'ont été adressées avec les vôtres elles m'ont fait l'impression de n'appartenir pas à cette classe: elles étaient dessinées toutes et avaient l'air d'être originales. Du reste vous verrez bien par ce que j'en ai dit que je ne regarde pas la question comme vidée; j'ai même fait des démarches pour en obtenir une empreinte, mais j'ai peu d'espoir de l'obtenir. Tâchez ce que vous pouvez faire: avec toutes vos plaintes vous nous battez partout dans la diplomatie épigraphique⁽¹⁾.

⁽¹⁾ On trouvera dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.* de 1865 et 1866 la suite de cette affaire et la solution des difficultés relatives à l'inscription de Novius Rufus. Dès le 19 mai 1865, deux mois à peine après cette seconde lettre de Mommsen, l'Académie recevait du ministère des Affaires étrangères, par l'intermédiaire de celui de l'Instruction publique, un nouvel envoi d'Engelhardt, contenant vingt-quatre inscriptions: la diplomatie épigraphique des Français avait eu en effet plus de succès que celle des Allemands. L. Renier consacra à ces textes un second rapport, très développé (*Comptes rendus*, 1865, p. 263-306);

il y prouvait que Blücher n'avait pu voir l'inscription de Novius Rufus, conservée dans la maison d'Engelhardt et emballée dans de la paille et de la toile, et qu'il avait eu seulement sous les yeux la copie même du commissaire français; il maintenait sa lecture du nom L. Novius. Mommsen après avoir lu ce travail, lui écrivit une longue lettre, que Renier communiqua à l'Académie le 9 février 1866, en la faisant suivre de quelques observations (*Comptes rendus*, 1866, p. 27-34; reproduite dans la *Revue archéologique*, 1866, I, p. 186-189). Il résulte de la copie et de la photographie d'Engelhardt que le légat s'appelait bien T. Flavius No-

Je ne connais pas la belle inscription d'Ekfas, où du reste il faudra corriger cos. iv. Grâce à vous elle trouvera place dans mon supplément⁽¹⁾.

Je viens de parcourir les derniers volumes de l'*Annuaire de Constantine*; quelle riche moisson! est-ce que vous n'y mettez pas bientôt la main? Vous nous avez fait espérer un supplément à votre beau recueil⁽²⁾. J'ai essayé de restituer les deux inscriptions fort curieuses, 1864, p. 86⁽³⁾, à peu près comme ça....

ici quatorze lignes de compléments⁽⁴⁾

Mais il faudra attendre une bonne copie.

Adieu, mon cher ami, croyez que j'ai quelque droit à me dire

Votre tout dévoué

Berlin, 22 mars 1865.

MOMMSEN.

L'incident clos, ce qu'il faut surtout en retenir, après bientôt un demi-siècle écoulé, c'est l'intention très ferme qu'a eue Mommsen — et il n'a pas dépendu de lui qu'il la réalisât — de rendre un public hommage à la science française et de reconnaître ce qu'il devait, selon ses propres termes, à l'*industria et felicitas doctorum Gallorum*.

MAURICE BESNIER.

LIVRES NOUVEAUX.

DANTE VAGLIERI, *Ostia : cenni storici e guida*. Un vol. in-12. — Rome, Lœscher et C^{ie}, 1914.

Ce guide d'Ostie est, hélas! pour le plus grand dommage de la science, le testament de Dante Vaglieri. Il semble qu'avant de mourir ce savant ait voulu laisser ainsi un souvenir à ses collègues en archéologie et un témoignage de sa féconde activité.

vius Rufus; la correction proposée par L. Renier ne reposait que sur le témoignage discutable de monnaies sans doute mal publiées. Peu après E. Desjardins, en mission à Galatz, prenait un estampage de cette pierre et en donnait la reproduction dans les *Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, 1868, p. 75.

Ce livre est mieux qu'un guide : c'est un résumé documenté de l'histoire et de la topographie du grand port de Rome, documenté par des renvois aux sources, par des références aux articles importants écrits par les érudits modernes, par des plans, par des illustrations photographiques. La rédaction même du texte est ce qu'elle devait être, venant d'un érudit qui vivait dans l'intimité des

⁽¹⁾ Au *C. I. L.*, III, n° 6024, ligne 4, on écrit en effet cos *i* v.

⁽²⁾ On sait que Léon Renier n'a pas donné suite à ce projet.

⁽³⁾ *C. I. L.*, VIII, nos 8246 et 8247.

⁽⁴⁾ Les compléments proposés par Mommsen ont été adoptés par les éditeurs du *Corpus*.

ruines d'Ostie depuis longtemps et y consacrait tous ses loisirs. Les trente-sept premières pages contiennent un excellent tableau de la vie romaine et même médiévale de la Cité. Le reste est occupé par une analyse des différentes ruines déblayées depuis l'entrée orientale de la ville jusqu'à Torre Bovacciana. Un catalogue très sommaire de l'Antiquario établi dans la Rocca d'Ostie termine le volume. Je note que l'auteur donne encore à la construction voisine des thermes déblayés par M. Lanciani le nom de « palestre » que certains lui refusent. Quoi que fassent les successeurs de Vaglieri à la tête des fouilles, celui-ci devra rester leur modèle pour la sûreté de sa méthode et la prudence de ses conclusions.

R. CAGNAT.

PETER THOMSEN. *Kompendium der palästinischen Altertumskunde*. Un vol. in-8° de VIII et 109 pages. — Tübingen, Mohr, 1913.

Les manuels d'archéologie biblique publiés en Allemagne n'utilisent que très accessoirement le matériel archéologique mis au jour dans les fouilles palestiniennes. Comme le remarque M. Thomsen, le P. H. Vincent a été le premier, dans son ouvrage *Canaan d'après l'exploration récente*, à dresser un tableau de la civilisation palestinienne d'après les monuments. M. P. Thomsen, connu comme éditeur d'une bonne bibliographie périodique *Die Palästina-Literatur*, a rédigé le bref manuel que nous annonçons en mettant au premier plan les renseignements tirés des découvertes récentes. L'ouvrage, accompagné d'une illustration bien choisie, constitue un excellent instrument de travail, permettant une orientation rapide. La partie qui

concerne l'épigraphie appelle quelques menues observations. D'abord, elle est par trop réduite. Ensuite, l'inscription d'en-Nemara n'est pas bilingue; la dédicace de Chypre (CIS, I, 5) n'est pas plus ancienne que la stèle de Mésa qui doit être rangée parmi les textes israélites plutôt que parmi les phéniciens. Une image de la stèle n'eut pas été inutile, ne fût-ce que pour rendre plus démonstrative la comparaison avec l'exemplaire reproduit des *Moabitica*. Il est surprenant qu'un bibliographe aussi consommé que M. Thomsen ne cite pas, dans la note qui se réfère à la stèle de Mésa, le premier éditeur du texte, M. Clermont-Ganneau, ni M. Lidzbarski, qui a réagi contre les restitutions fantaisistes de Smend et Socin qu'avec une singulière légèreté on a longtemps opposées aux lectures de M. Clermont-Ganneau. De plus, la phrase : « son authenticité a été mise en doute à plusieurs reprises », peut prêter à l'équivoque quand on observe qu'elle est appuyée de la mention des opuscules et articles de MM. Löwy et G. Jahn, sans que soient citées les réfutations motivées et décisives qui leur ont été opposées. Il n'y a certainement là qu'un *lapsus calami* qu'il sera facile de rectifier dans la deuxième édition, que nous souhaitons prochaine.

René DUSSAUD.

Festgabe für Martin von Schanz zur 70. Geburtstagsfeier, Un vol. in-8°, vi-373 p. — Wurzburg, Curt Kalitzsch, 1912.

Ce volume, dédié au professeur Martin von Schanz de Wurzburg par ses anciens élèves à l'occasion du 70^e anniversaire de sa naissance, comprend douze articles de proportions très diverses distribués en deux

parties. Ceux de la première, au nombre de dix, n'ont entre eux d'autre lien que de se rapporter à l'antiquité grecque ou latine. Ce sont les suivants : Beda Grundl, *L'Orceste d'Euripide*, traduction versifiée (sans notes) de la tragédie grecque; — Alois Patin, *L'Exode dans Œdipe Roi*; cet exode présente un certain nombre d'incohérences; l'auteur, sur un ton de polémique parfois fort vif, expose que la fin du drame aurait été primitivement différente de celle que nous connaissons; le poète l'aurait remaniée plus tard pour l'adapter aux données de son *Œdipe à Colone*, sans parvenir à dissimuler complètement les raccords; — A. Dyroff, *Un Fragment de tragique?* c'est ainsi qu'il y aurait lieu de considérer une citation de l'Éthique à Nicomaque (I, 4, Arist., 1096 a, 16); — du même auteur, *Sur le Parménide de Platon*, substantielle dissertation où sont étudiées l'authenticité, l'époque de la composition et les différentes idées du dialogue; — Jos. Heeg, *Sur un ouvrage orphique médico-astrologique*, discussion de l'époque et de la nature de l'ouvrage orphique auquel seraient empruntés deux fragments cités par Aétius d'Amida (Abel 180 et 181); — Carl Weyman, *Tacite et les flambeaux de Néron*, examen critique du célèbre texte de Tacite (Ann. XV, 44) relatif aux chrétiens brûlés en guise de flambeaux; — Ludw. Hahn, *Sur l'emploi de la langue latine à Constantinople*; — F. Ruess, *Les Signes auxiliaires dans les notes tironiennes*; — Fr. J. Hildenbrand, *Sur l'extension du culte de Mithra dans le territoire de l'actuel Palatinat bavarois*; — A. Dyroff, *Souvenirs de notre Séminaire Catulle de Wurzburg*, traduction en vers de trois épigrammes du lyrique latin (85, 8 et 31).

La deuxième partie de l'ouvrage est purement grammaticale. Elle comprend deux mémoires considérables. L'un, de C. Grunewald, étudie la *parenthèse-proposition* chez les dix orateurs attiques. L'auteur y examine d'abord la syntaxe de la parenthèse (ses différentes formes, les particules qui l'introduisent, son étendue et sa structure), puis la parenthèse considérée comme procédé oratoire (la parenthèse source de beauté pour la langue, son emploi logique, son importance à la fois psychologique et oratoire); la conclusion résume l'histoire de la parenthèse. Ce travail, très consciencieux, qui utilise des études antérieures, a plus de portée qu'il ne paraît de prime abord. — On en peut dire autant du second mémoire, de A. Maidhof, sur la *définition de la Κοινή particulièrement d'après l'atticiste Moiris*. Avec une bibliographie développée, on trouvera là sur le mot κοινή et ses différents sens chez les anciens, sur l'histoire et la grammaire de la langue que ce mot désigne, une foule de renseignements qui préciseront ou modifieront bien des idées.

Ces douze articles ne présentent assurément pas tous le même intérêt, et parfois l'on souhaiterait une composition plus serrée ou même un ton moins agressif; mais dans l'ensemble le volume mérite de fixer l'attention, et il n'est pas indigne du très éminent savant auquel il est dédié.

C. SOURDILLE.

F. COGNASSO. *Partiti politici e lotte dinastiche in Bizanzio alla morte di Manuele Comneno*. Un volume in-4°. — Torino, Vincenzo Bona, 1912.

Cette étude forme en réalité une histoire, nouvelle sur plusieurs points, du personnage extraordinaire que fut

Andronic Comnène; elle a été composée presque en même temps que l'excellent livre de M. Chalandon sur Manuel (voir *Journal des Savants*, septembre 1912). Sur les aventures romanesques d'Andronic, antérieures à son avènement, l'auteur n'apporte rien qui ne figure déjà dans l'ouvrage de M. Chalandon ou dans le récit attachant de M. Diehl, *Études byzantines*, II, 1908. La partie vraiment originale du livre est l'étude de la politique d'Andronic après son avènement à l'Empire : M. Cognasso montre que les jugements sommaires que l'on a portés sur cette politique se ressentent trop de la répugnance que l'on éprouve à bon droit pour le caractère de ce personnage. Ce cannibale qui avait imaginé un jour de faire rôti un de ses ennemis et de le faire servir à sa femme, a montré une fois sur le trône qu'il avait acquis les qualités d'un homme de gouvernement.

La puissance des Comnènes reposait sur une union intime avec les grands propriétaires fonciers et sur l'alliance avec les Occidentaux : Andronic représentait une politique diamétralement opposée et ce fut l'origine de sa popularité et la cause de son succès. Contre les Latins qui remplissent tous les postes de l'armée et ont acquis à Constantinople le monopole du commerce, Andronic s'appuie sur la bourgeoisie byzantine lésée dans ses intérêts et sur le clergé hostile à l'union religieuse avec Rome. Non seulement il décime avec une cruauté féroce les rangs de l'aristocratie administrative et terrienne, mais il se montre un réformateur; dans l'espace de deux ans il arrive à remanier complètement le caractère de la vieille administration byzantine.

Il supprime la vénalité des charges; il donne un traitement fixe aux gouverneurs; il établit la régularité dans la levée de l'impôt; en plein moyen âge il supprime le droit d'épave, destiné à survivre si longtemps en Occident. Aux détails trop sommaires donnés sur cette réforme par le chroniqueur Nicéas M. Cognasso a pu joindre des renseignements fort curieux qui se trouvent dans les discours et les lettres de Michel Acominatos (édit. Lambros, I, 142-157) et qui lui ont permis de tracer un tableau de l'histoire administrative de Byzance au XII^e siècle.

La cause de la chute d'Andronic résulte justement, d'après son nouvel historien, de l'impossibilité où il fut de rester fidèle à cette politique. Les résistances de l'aristocratie l'exaspérèrent et il en arriva à organiser un système de terreur qui menaça également la vie de tous ses sujets. D'autre part l'hostilité menaçante des états européens, de l'empire germanique et du royaume de Sicile, l'obligea à reprendre la politique latine de Manuel et M. Cognasso prouve, à l'aide des documents vénitiens, que pour soutenir l'assaut des Normands de Sicile, Andronic conclut un traité avec Venise avant 1185. Il songea même, semble-t-il, à se rapprocher de la Cour de Rome et lui, qui avait permis en 1182 le massacre des Latins, dota de ses deniers une église latine construite à Constantinople. Cette politique nouvelle explique suffisamment l'hostilité qui succéda subitement à la popularité dont il avait joui à Constantinople : il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la révolution qui le renversa si facilement. On voit quelle est la nouveauté de ces conclusions qui permettent d'avoir une idée plus nette

d'une des périodes les plus importantes de l'histoire byzantine.

LOUIS BRÉHIER.

LÉON MIROT, *Les d'Orgemont*. Un vol. in-8°. — Paris, H. Champion, 1913.

En consacrant une étude approfondie à la famille d'Orgemont, au rapide accroissement de sa fortune et à la crise qu'elle a traversée lors de la guerre entre les Armagnacs et les Bourguignons, M. Mirot a rendu un service dont on doit lui savoir gré. Le rôle politique joué par le célèbre chancelier de Charles V et par ses fils a été considérable, et tout ce qui les concerne a pour notre histoire une indéniable importance.

Les premiers renseignements fournis par M. Mirot sur la famille d'Orgemont nous ramènent au début du XIV^e siècle, à Jean d'Orgemont, bourgeois de Lagny, qui sans doute fut le père du chancelier Pierre d'Orgemont, auquel il laissa des immeubles sis à Paris, rue Saint-Antoine, et qui pour la dernière fois apparaît dans les actes le 12 janvier 1331. C'est évidemment à la même famille qu'appartient Pierre d'Orgemont, nommé dans les testaments de Louis X et de Philippe le Long.

Quant au chancelier, il est né à Lagny vers 1315. Sa fidélité au Dauphin Charles, lors de la crise politique qui suivit la défaite de Poitiers, lui valut la haine des meneurs parisiens; dépouillé de ses charges, il fut plus que jamais en faveur auprès de son maître quand ce prince eut réduit à l'obéissance les complices d'Étienne Marcel, et dès lors, à la fin de la régence comme pendant tout le règne de Charles V, le crédit dont il jouissait ne fit qu'augmenter auprès du roi

et du nouveau duc de Bourgogne Philippe le Hardi. Après avoir, sous Charles VI, abandonné la charge de chancelier de France, qu'il avait exercée pendant le règne précédent, il resta chancelier du Dauphiné et se maintint jusqu'à sa mort dans les meilleurs termes avec le duc de Bourgogne. C'est dans cette dernière période de sa vie qu'il entreprit de reconstruire le château de Chantilly, acquis par lui en 1386.

Nous ne pouvons que rappeler en quelques lignes le chapitre consacré par M. Mirot aux fils du chancelier : Pierre d'Orgemont, évêque de Paris, conseiller au Parlement et président de la Chambre des Comptes, si bien en cour qu'il fut chargé de négocier le mariage de Louis, duc de Touraine, le futur duc d'Orléans, avec Valentine Visconti; Amaury, qui hérita de son père, entre autres biens, la seigneurie de Chantilly, et qui fut chancelier du duc d'Orléans; Nicolas, dit le Boiteux d'Orgemont, dont nous allons voir la fin tragique; enfin Guillaume d'Orgemont, seigneur de Méry, pannetier de Philippe le Hardi et en même temps familier de Louis d'Orléans, plus tard compromis dans le parti de Jean sans Peur. Les services que ces quatre hommes ont successivement rendus aux deux maisons rivales ont fait leur puissance, causé leurs malheurs et finalement amené la ruine de l'un d'entre eux.

La fortune des d'Orgemont, une des plus importantes du XIV^e siècle français, fut surtout l'œuvre du chancelier et de ses deux fils aînés, Pierre et Amaury. Pour en expliquer la formation, M. Mirot a rassemblé et mis à l'étude une quantité de documents.

Le premier et le plus intéressant de tous est conservé aux Archives du Musée Condé; c'est l'inventaire des lettres, titres et papiers concernant les biens d'Amaury et Pierre d'Orgemont (le fils d'Amaury), à cause de leurs seigneuries de Chantilly, Montmélian, Moussy et autres. A la Bibliothèque Nationale l'auteur a trouvé le censier de la seigneurie de Méry-sur-Oise, dressé par l'évêque de Paris. Il a rassemblé avec le plus grand soin, aux Archives Nationales et ailleurs, les textes relatifs aux hôtels possédés à Paris par la famille d'Orgemont. Dans les appendices joints à son volume on trouvera, outre une généalogie, un plan des immeubles dont les d'Orgemont furent propriétaires, rue Saint-Antoine, et une très intéressante série de pièces, concernant pour la plupart le procès du Boiteux d'Orgemont.

C'est par l'exposé de cette affaire dramatique que se termine le volume. Le troisième fils du chancelier, Nicolas d'Orgemont, appartenait au clergé; une infirmité dont nous ignorons l'origine, et à laquelle il devait d'être appelé communément le Boiteux d'Orgemont, l'avait sans doute déterminé à choisir la vie ecclésiastique, mais il ne se fit jamais ordonner prêtre, et il fut de tout temps plus connu par son habileté, son esprit d'intrigue, son ambition et son mauvais caractère, que par les vertus et les goûts propres aux gens d'église. On est même d'accord pour lui attribuer des relations galantes avec la Belle Heaulmière, cette célèbre aventurière que Villon a connue lorsqu'elle en était réduite, sur ses vieux jours, à regretter un joyeux passé. Conseiller clerc au Parlement, nommé successivement à l'Échiquier de Normandie et à la Chambre des Comptes, pourvu de

nombreux bénéfices ecclésiastiques, chanoine de Notre-Dame de Paris, il joua pendant de longues années dans cette église un rôle trop bruyant. Ce n'est pas ici le lieu de raconter ses violents démêlés avec ses collègues du chapitre; mais il ne lui suffisait pas d'être richement pourvu et d'amasser de magnifiques revenus; comme tous les siens, il avait le culte de la politique, et c'est ce qui le perdit.

M. Mirot a exposé, dans des pages vivantes, l'état des esprits à Paris pendant la période troublée qui s'étendit entre 1413 et 1416. Il a montré les efforts tentés alors par le fils aîné de Charles VI, le Dauphin Louis, pour réunir autour de sa personne un parti modéré, moins violent que les Armagnacs et pourtant opposé à Jean sans Peur.

La mort du Dauphin, arrivée le 18 décembre 1415, fournit au duc de Bourgogne l'occasion de se rendre nécessaire, et de tenter un coup de main contre les Armagnacs, en s'appuyant, parmi la population de Paris, sur les éléments les moins exaltés. Nicolas d'Orgemont, gagné par des émissaires bourguignons, se laissa compromettre dans un complot qui devait faire tomber entre les mains de leur maître Paris et le gouvernement du royaume. Au dernier moment tout fut découvert; le malheureux Nicolas d'Orgemont, convaincu de lèse-majesté, fut condamné par le conseil du roi à la perte de toutes les charges qu'il tenait de la couronne et au paiement d'une énorme amende. En outre il devait être mené aux Halles, pour assister à l'exécution de ses deux principaux complices, Robert de Belloy et Renaud Maillot; après quoi il serait ramené au Châtelet et livré au chapi-

tre de Notre-Dame, qui devait instruire son procès. En vertu de cette sentence, « cet homme que sa naissance, sa fortune, ses honneurs avaient placé si haut, qui avait vécu dans l'intimité des princes et de leur entourage, » fut extrait de sa prison le 24 avril 1416, à onze heures du matin, revêtu d'une chemise, un capuchon sur la tête et son chapeau posé pardessus, et conduit ainsi dans un tombeau jusqu'aux Halles, au milieu de la foule sans pitié, derrière la charrette sur laquelle étaient attachés les deux autres condamnés, qui furent décapités en sa présence. Six jours après, le chapitre de Notre-Dame, le jugeant à son tour, le priva de tous ses offices ecclésiastiques, décrétant en outre qu'il serait montré au peuple et publiquement prêché, pour être ensuite enfermé, à la décision du roi, dans une

prison ecclésiastique, au pain et à l'eau. La santé de ce malheureux, tombé de si haut dans la plus misérable des situations, ne résista pas longtemps à tant d'émotions et de souffrances. C'est à Meung-sur-Loire, dans les prisons de l'évêque d'Orléans, qu'il mourut en septembre 1416. Il faut lire, à la fin du livre de M. Mirot, le récit consacré à la répression du complot bourguignon.

L'histoire a ses retours, et la triste fin du Boiteux d'Orgemont devait être bien oubliée, quand au déclin du xv^e siècle sa petite-nièce apporta dans la maison de Montmorency ce domaine de Chantilly, acquis autrefois par le chancelier de Charles V, et auquel étaient réservées, sous de nouveaux maîtres, de brillantes destinées.

Élie BERGER.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ

E. Bourguet, *Les Ruines de Delphes*. In-8°, 359 p., ill. Paris, Fontemoing, 1914.

F. W. Burgess, *Chats on old coins*. In-8°, 394 p., ill., Unwill, 1914.

E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. T. 5. Belgique. 1^{re} partie (Collection de doc. inéd. sur l'histoire de France...). In-4°, vi-502 p., ill., Paris, Leroux, 1913.

O. Fritsch, *Terra sigillata Gefässe, gefunden im Grossherzogt. Baden*. Mit Unterstützung des grossh. Ministeriums des Kultus u. Unterrichts. In-8°, iv-76 p., ill., Karlsruhe, G. Braun, 1913.

K. Cronau, *Poseidonios u. die jüdisch-*

christliche Genesis Ecegese. In-8°, viii-313 p. Leipzig, Teubner, 1914.

J. Gerhard, *Beiträge zur Kenntnis der prähistorischen französischen Synkope des Pänultimavokals* (Beihefte zur Ztsch. f. roman. Philologie. 55. Hft.). In-8°, xii-96 p. Halle, Niemeyer, 1913.

V. Kiaulehn, *De scænico dialogorum apparatu capita tria* (Dissertationes philologicae Halenses. Vol. XXIII. Pars II). In-8, p. 147-244. Halle, Niemeyer, 1914.

F. Lübker, *Reallexikon des klassischen Altertums*, 8. Vollständig. umgearb. Aufl. In-8°, xii-1152 p., pl. Leipzig, Teubner, 1914.

E. Obst, *Der Feldzug des Xerxes* (Beiheft zur *Klio*. 12. Hft.). In-8°,

viii-224 p. Leipzig, Dieterich, 1914.

Papiri Ercolanensi. Herculaniensium voluminum quae supersunt. Collectio tertia. Tomo I (Raccolta pubblicata a cura della reale accademia di archeologia, lettere e belle arti di Napoli). In-4°, iv-71 p., pl. Milano, Hoepli, 1914.

Frz. Stolle, *Der römische Legionar u. sein Gepäck* (Mulus marianus). Eine Abhandlg. üb. den Mundvorrat, die Gepäcklast u. den Tornister des röm. Legionars u. im Anh. Erklärg. der Apokalypse. In-8°, 67 p., pl. Strasbourg, Trübner, 1914.

Th. Zielinski, *Der constructive Rhythmus in Ciceros Reden.* Der orator. Rhythmik. 2 Tl. (Aus *Philologus*). In-8°, 295 p., pl. Leipzig, Dieterich, 1914.

MOYEN AGE

H. Adams, *Mont St-Michel and Chartres.* In-4°, ill. London, Constable and Co.

F. Baethgen, *Die Regenschaft Papst Innozenz' III im Königr. Sizilien* (Heidelberger Abhandlungen... 44. Hft.). In-8, viii-164 p. Heidelberg, C. Winter, 1914.

M. Brésard, *Les Foires de Lyon aux XV^e et XVI^e siècles.* In-8°, viii-386 p. Paris, A. Picard, 1914.

O. Funke, *Die gelehrten lateinischen Lehn- u. Fremdwörter in der altenglischen Literatur von der Mitte der X. Jahrh. bis um das J. 1066.* Nebst e. einleit. Abhandlg. über die « Quæstiones grammaticales » des Abbo Floriacensis. In-8°, xviii-210 p. Halle, Niemeyer, 1914.

R. Kömstedt, *Die Entwicklung der Gewölbbaues in den mittelalterlichen Kirchen Westphalens* (Studien zur deutsche Kunstgeschichte. 172. Hft.).

In-8°, xii-157 p., ill., pl. Strasbourg, Heitz, 1914.

F. Lewis, *A glossary of mediæval Welsh law*; based upon the Black Book of Chirk. (Univ. of Manchester pubs. Celtic ser). In-8°, 21-304 p. New-York, Longmans, 1913.

E. Lutsch, *Die altfranzösische Prosa-Version der Alexiuslegende.* Kritisch hrsg. m. Einleitg. In-8°, 93 p. Berlin, Trenkel, 1913.

G. Richert, *Die Anfänge der romanischen Philologie u. die deutsche Romantik* (Beiträge zur Geschichte der romanischen Sprachen u. Literaturen. In-8°, xi-100 p. Halle, Niemeyer, 1914.

ORIENTALISME

L. D. Barnett, *A catalogue of the Burmese books in the British Museum.* In-4°, 354 p. London, Milford, 1914.

H. Beckh, *Verzeichnis der tibetischen Handschriften der königl. Bibliothek zu Berlin.* 1 Abtlg.: Kanjur (Bkahn-gyur) (Die Handschriften-Verzeichnisse der königl. Bibliothek zu Berlin. 24. Bd.). In-4°, x-192, p. Berlin, Behrend, 1914.

Bhasa, *Vāsavadattā*, drame en six actes, traduit... du sanscrit et du prâcrit par A. Bastan. Avec une préface de Sylvain Lévi (Le théâtre indien avant Kâlidâsa. Bibliothèque orientale elzévirienne). In-12, vi-116 p., Paris, Leroux, 1914.

J. Dowson, *A classical dictionary of Hindu mythology and religion, geography, history and literature.* Popular ed. In-8°. London, K. Paul, 1914.

Divans of Abid Ibn Al-Abras of Asad, and Amir Ibn At-Tufail, of Amir Ibn Sassaah. Edited for the first time from the ms. in the British Museum and supplied with a trans.

and notes by sir Charles Lyall. In-8°, London, Luzac, 1914.

F. Delitzsch, *Kleine sumerische Sprachlere f. Nichtassyriologen*. Grammatik, Vokabular, Textproben. In-8°, 142 p., pl. Leipzig, Hinrichs, 1914.

S. Feist, *Indogermanen und Germanen*. Ein Beitrag zur europäischen Urgeschichtsforschg. In-8°, v-76 p. Halle, Niemeyer, 1914.

A. H. Gardiner and A.-E.-P. Weigall, *A topographical catalogue of the private tombs of Thebes*. In-4°, 45 p., pl. London, Quaritch, 1914.

H. R. Hall, *Catalogue of egyptian scarabs, etc., in the British Museum*. Vol. I. Royal scarabs. In-8°, xxxii-x-310 p. London, British Museum, 1914.

W. A. Hawley, *Orientalrugs antique and modern*. In-4°, London, Lane, 1914.

S. T. H. Hurwitz, *Root determinatives in semitic speech*. A contribution to semitic philology. In-8°, London, H. Milford, 1914.

Im Bang and Yi Rynk, *Korean folktales*; imps, ghosts and fairies; tr. from the Korean by J.-S. Gale. In-12, 12-234 p. New-York, Dutton, 1914.

L. W. King, *Catalogue of the cuneiform tablets in the Kouyunkik collection of the British Museum*. Supplement. In-8°, xxxviii-x-285 p., pl. London, British Museum, 1914.

G. G. Lewis, *The practical book of oriental rugs*. New. ed. rev. and enlarg. In-8°, London, Lippincott, 1914.

G. Maspero, *Manual of egyptian archæology*. Translated and enlarged by Agnes S. Johns. 6th. english. ed. In-8°, 410 p. London, Grevel, 1914.

R. B. Whitehead, *Catalogue of coins in the Punjab Museum, Lahore*. Vol. I. Indogreek coins. Vol. II. Coins of the Mughal emperors. In-8°, H. Milford (Clarendon press), 1914.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

6 mars. M. Edmond Pottier communique, de la part de M. Cumont, une inscription latine découverte à Côme : ce texte est la dédicace d'un temple du Soleil faite par un fonctionnaire romain à l'époque de Dioclétien.

— M. Héron de Villefosse présente, au nom de MM. Philippe Fabia et Germain de Montauzan, une note et des photographies relatives aux fouilles qu'ils ont faites récemment à Fourvières.

— M. le comte Durrieu termine sa

communication sur les manuscrits des œuvres du roi René, en parlant du *Traité du tournois*. Sur un exemplaire de ce traité acheté par le roi Louis XV en 1766, il a découvert qu'une signature de possesseur, autrefois grattée, donnait le nom de la belle-sœur du roi René, femme du comte du Maine, à qui le roi René avait dédié l'ouvrage. Cet exemplaire est orné de grands dessins rehaussés d'aquarelles qui ont tout à fait le caractère d'une œuvre originale, et que M. Durrieu a reconnues être du même auteur que les miniatures contenues dans le manuscrit du

Cœur d'amour épris, de la bibliothèque impériale de Vienne.

— M. Marcel Dieulafoy offre à l'Académie, de la part de M. l'abbé Berat, archiprêtre de Sainte-Cécile d'Albi, un recueil où il a fait reproduire les peintures murales qui décorent l'intérieur de l'édifice.

— M. Havet commente un passage des *Bucoliques* de Virgile.

— M. Ernest Hébrard rend compte de la mission qu'il a accomplie en Asie Mineure, à Konya, où il a étudié les monuments seldjoucides.

13 mars. M. Cagnat analyse une note de M. A.-L. Constans, membre de l'École française de Rome, relative aux fouilles qui sont faites, sous les auspices du gouvernement italien, à Licenza sur l'emplacement présumé de la villa d'Horace. Nous publierons dans un prochain cahier un exposé détaillé de cette question.

— M. Slousch expose le résultat de ses recherches archéologiques au Maroc.

— M. Dieulafoy lit un mémoire sur la tour à quatre étages que Sargon avait fait édifier au sud de Ninive, et qui fut déblayée par Place. Cette tour se composait de quatre prismes enveloppés par une rampe hélicoïdale.

20 mars. M. Loth donne lecture d'un mémoire sur le dieu irlandais Lug, qui est identique au dieu gaulois Lugus et qui a donné son nom à quatorze villes nommées Lugudunum ou Lugdunum et dispersées dans les pays celtiques. Lugdunum signifie : citadelle de Lugus. Le dieu Lug dans l'an-

cienne Irlande était un dieu solaire, mais aussi le dieu des arts et du commerce. Si le culte du dieu Lugus paraît avoir disparu en Gaule dès la conquête romaine, c'est qu'il a été confondu avec Mercure.

— M. Charles Samaran fait une communication sur une peinture sur bois conservée au musée de Versailles, dont l'un des personnages avait été identifié par beaucoup d'historiens avec Jeanne d'Arc. L'inscription mutilée, sur laquelle les paléographes croyaient lire « Jehenne d'Arc », est en réalité simplement une invocation à la pitié et à la miséricorde de la Vierge Marie rédigée en provençal.

27 mars. M. Camille Jullian donne le résultat de l'étude détaillée qu'il a faite des textes de Strabon et de César relatifs au territoire occupé par les Mediomatrices, et dont la véracité a été mise en doute par certains érudits. M. Jullian conclut qu'il faut s'en tenir à l'opinion courante et que le territoire des Mediomatrices s'étendait bien jusqu'au Rhin.

— M. Collignon communique un rapport de M. Courby sur la mission qu'il a accomplie à Delphes de juin à octobre 1913.

— MM. de Créqui-Montfort et Rivet exposent les résultats de leurs recherches sur les Urus, peuple de chasseurs et de pêcheurs, qui émigra à une époque lointaine des plaines de l'Amazone sur le haut plateau bolivien, d'où elle se répandit jusque sur les côtes du Pacifique.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE

MM. ALFRED CAPUS, PIERRE DE LA GORCE et HENRI BERGSON ont été élus le 12 février membres de l'Académie en remplacement de MM. Henri Poincaré, Thureau-Dangin et Émile Ollivier, décédés.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

L'Académie a présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique la liste suivante de candidats à la chaire de langue berbère récemment créée à l'École des langues orientales vivantes : en première ligne, M. Destaing ; en seconde ligne, M. Biarnay.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

M. VAUDREMER, membre de la section d'architecture depuis 1879, est décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. CHARLES WADDINGTON, membre de la section de morale depuis 1888, est décédé le 19 mars à Fontaine-Daniel (Mayenne).

M. PAUL DESCHANEL a été élu le 14 mars membre libre, en remplacement de M. Babeau, décédé.

M. XÉNOPOL a été élu le 14 mars, associé étranger.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BOHÈME.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PRAGUE

L'Académie au cours de 1912 a fait paraître les publications suivantes :

1° *Bibliographie de l'histoire de Bohême* de M. Cenek Zibert (tome III, 1670-1679).

2° *L'histoire de la monnaie royale de Kutna Hora* (en allemand Kutenberg). Cette ville, célèbre par ses mines, renommée par ses monuments, posséda longtemps (de 1300 à 1726) une monnaie remarquable par la qualité artistique de ses productions. L'ouvrage est illustré.

3° *Correspondance de Vacslav Budovec z Budova* (tome II).

4° *Histoire du mouvement religieux dans la Bohême orientale au XVIII^e siècle*. Cette région vit se développer à

cette époque un certain nombre de sectes dont l'une s'appelait tout simplement déiste et à propos de laquelle le libéral et tolérant Joseph II rendit une ordonnance ainsi conçue : « Si un homme ou une femme vient se faire inscrire comme déiste à la chancellerie du cercle, il faut lui administrer immédiatement vingt-quatre coups de bâton, non parce qu'il est déiste, mais parce qu'il prétend être quelque chose qu'il ne comprend pas ».

5° *La Secte dite Confession bohême*, par F. Hreja. Cette secte était dérivée de l'utraquisme hussite, mais fortement influencée par les doctrines de Luther. Elle avait pour point de départ les *Compactata* de l'année 1433 et fut confirmée en 1575 par les États du Royaume et en 1609 par une lettre de majesté de Rodolphe L. L.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL DES SAVANTS.

MAI 1914

LES SŒURS DE PIERRE LE GRAND.

A. L. IKONNIKOV. *Les tsarines et les tsarevnas de la maison des Romanov.* In-8, Kiev, 1913 (en russe).

Le deuxième centenaire de l'avènement de la dynastie des Romanov échu au cours de l'année 1913 a donné lieu à un certain nombre de publications historiques. M^{me} Ikonnikov initiée par son mari⁽¹⁾ aux études historiques a entrepris de retracer dans une série d'esquisses écrites avec autant d'agrément que d'érudition la destinée des princesses qui ont appartenu à cette dynastie depuis ses origines jusqu'à Pierre le Grand, c'est-à-dire depuis l'époque où les princesses vivaient sous le régime sévère du Domostroï⁽²⁾ jusqu'à celle où, grâce au coup de hache donné par Pierre le Grand pour ouvrir une fenêtre sur l'Europe — le mot est de Pouchkine — elles s'initiaient aux mœurs de l'Occident et fournirent à la Russie des princesses, d'abord à demi puis tout à fait européennes, comme Anna Ivanovna (1730-1740) et Elisabeth (1741-1762). Celle qui devait être tout ensemble la plus russe et la plus française des impératrices, Catherine II était, comme on sait, d'origine allemande et ne devint russe que par un mariage, qui d'ailleurs réussit assez mal, avec le malencontreux Pierre III.

I

Rappelons d'abord quelle était la condition des premières tsarines russes au lendemain de l'avènement du premier Romanov (1613).

(1) Voir sur M. Ikonnikov, *Journal des Savants*, 1910, p. 284.

(2) Ménagier russe du XVI^e siècle.

Elles étaient choisies parmi plusieurs centaines de jeunes beautés amenées par leurs familles de toutes les provinces de l'état moscovite. Celle qui avait fixé le choix du futur souverain recevait de lui un mouchoir et un anneau, puis, introduite dans le palais, elle était confiée aux soins de boïarines et de chambrières ou plutôt *chambelanes* (*postelnitsy*), si l'on nous permet ce néologisme. Elle était proclamée *tsarevna*; l'Église la mentionnait dans ses prières, et son père même ne pouvait plus l'appeler que la grande dame tsarine. Ses parents recevaient des titres et des fonctions qui excitaient l'envie des autres boïars et assuraient à la future souveraine des inimitiés impitoyables. Parfois les calomnies des envieux réussissaient à la faire répudier avant le mariage ou quelques jours après. Ainsi la première fiancée du tsar Alexis Mikhaïlovitch, le père de Pierre le Grand, à la suite d'une légère syncope fut déclarée atteinte d'épilepsie et envoyée avec sa famille en Sibérie.

Le grand vice rédhibitoire après le mariage, c'était la stérilité. Les tsars se mariaient *liberorum procreandorum causa*, suivant la formule du droit romain, et par *liberorum* il faut entendre *filiorum*. Malheur à celle qui ne remplissait pas cette condition. Avec larmes et sanglots, elle fatiguait le ciel de ses prières, entreprenait des pèlerinages seule ou en compagnie de son époux, distribuait des largesses aux pauvres et aux monastères, consultait des sorciers et des magiciens. Si toutes les démarches étaient vaines, son mari divorçait et la faisait, même malgré elle, enfermer dans un couvent.

C'était au fond une triste vie que celle de ces esclaves couronnées. En dehors de leur mari et des femmes attachées à leur service elles ne pouvaient communiquer avec personne et elles ne savaient rien du monde. Même le médecin de la tsarine ne pouvait la voir; quand il entrait on voilait les fenêtres et il lui tâtait le pouls à travers une mousseline. Les voitures qui l'emmenaient aux églises et aux pèlerinages étaient tendues aux fenêtres de tissus impénétrables à l'œil des profanes. D'incorruptibles gardiens entouraient la voiture et quand elle pénétrait dans une église ou dans un monastère la tsarine était enveloppée d'une cloison mouvante d'étoffe rouge.

* Lorsque quelque cérémonie laïque avait lieu au palais, par exemple la réception d'un ambassadeur, la tsarine — invisible et présente — était parfois admise à y assister derrière un épais grillage. En dehors

de ces circonstances assez rares les fêtes religieuses étaient sa seule distraction; elle offrait alors un festin où n'étaient d'ailleurs admises que des femmes. Outre la visite du tsar son époux, elle ne recevait que celle du patriarche et de quelques hauts dignitaires, le jour de Pâques.

Des exceptions à cette règle austère étaient faites par exemple lors des fêtes de nom où la tsarine assise à côté de son époux recevait des députations qui venaient apporter des vœux et des présents.

En dehors de l'assistance aux offices, la grande occupation, dans cette vie retirée était la confection des ouvrages de femme. On travaillait pour la tsarine elle-même, pour le tsar, pour les vêtements sacerdotaux. Venaient ensuite la pratique de la charité, les soins donnés à l'éducation des enfants, la surveillance des femmes de service; et parfois la tsarine était la marraine d'étrangères, tatares, kalmoukes, allemandes, juives converties à l'orthodoxie qui recevaient des présents proportionnés à leur importance. La soirée était consacrée à des divertissements qui nous sembleraient aujourd'hui fort enfantins. Ainsi dans le vestibule du palais une balançoire avait été établie pour la tsarine Eudoxie, la première femme de Pierre le Grand.

En hiver on installait dans la cour du palais des glissades et des montagnes russes. Des chanteurs populaires, choisis parmi les aveugles qui n'étaient pas dangereux, débitaient des épopées: des conteuses venaient raconter des rêves fantastiques. Les jeux de cartes avaient même pénétré dans le *terem*.

Ces mœurs orientales ne devaient pas être du goût de Sophie Paléologue, nièce du dernier empereur de Byzance qui devint en 1474 l'épouse d'Ivan III (1462-1505). Elle reçut l'ambassadeur vénitien Contarini et celui de l'Empereur Julius Delator. C'est de l'époque de son règne que la Russie commença, non sans peine, à s'entrouvrir aux étrangers. On vit un orgue au palais et le grand prince fit venir un maître organiste. Les livres profanes s'introduisaient en Russie. Mais la personnalité de Sophie Paléologue constitue une exception unique dans la série des princesses moscovites avant la dynastie des Romanov.

II

Le père de Pierre le Grand, le tsar Alexis Mikhaïlovitch Romanov, vécut quarante-six ans, sur lesquels il en régna vingt-deux — de 1645 à 1676. Il n'eut pas moins de dix-sept enfants, dont sept fils et dix filles. Deux seulement ont légué réellement leur nom à l'histoire, Pierre le Grand et Sophie.

Cette princesse n'était pas l'aînée des dix sœurs. Mais le rôle considérable qu'elle a joué dans la vie de son frère nous oblige à nous occuper d'elle en premier.

A l'âge de neuf ans elle eut la bonne fortune d'entrer en relations avec le précepteur de ses deux frères, Siméon de Polotsk. La ville de Polotsk tour à tour disputée par les Polonais et les Russes appartenait en ce temps-là à la Lithuanie. Les jésuites polonais y avaient introduit leurs procédés pédagogiques et fait pénétrer dans une certaine mesure l'esprit scolastique et la tradition classique. Siméon était d'ailleurs un zélé défenseur de l'église orthodoxe. Alexis Mikhaïlovitch eut le bon esprit de comprendre quels services il pourrait rendre à l'éducation de ses sujets, de l'attirer à sa Cour et de le nommer précepteur de deux de ses fils. Outre la théologie, celui-ci enseigna aux jeunes princes des matières toutes nouvelles pour les Moscovites, le latin, le polonais, la rhétorique et la poésie. Il n'était pas seulement le prédicateur de la Cour; il en était aussi le poète et le dramaturge. Il écrivait des traités religieux décorés de titres fleuris : *Le sceptre de la direction* pour combattre les *raskolniks* qui s'opposaient aux innovations religieuses du patriarche Nikon, *La couronne de la foi*, le premier ouvrage de dogmatique populaire édité dans la Moscovie attardée. Il recueillait ses sermons dans des volumes intitulés *Le dîner spirituel*, *Le souper spirituel*. Il publiait des poésies en mauvais vers syllabiques contraires au génie de la langue russe, mais qui révélaient aux Russes l'existence de la poésie littéraire, laquelle n'avait d'ailleurs rien de commun avec la grande poésie de leurs épopées populaires. A l'instar des jésuites il composait des drames sacrés, *L'enfant prodigue*, *Nabuchodonosor*, *Le veau d'or* et *Les trois enfants dans la fournaise*. Sophie lisait avec empressement toutes ses publications et le

poète reconnaissant lui dédiait un recueil de poèmes religieux, *La Couronne de la foi*. En 1670 il établissait une typographie dans les combles du palais et y faisait imprimer un abécédaire à l'usage du jeune tsarevitch qui devait être Pierre le Grand.

L'action d'un homme aussi éclairé sur l'intelligence virile de Sophie fut considérable. A côté de ses deux frères, d'esprit assez borné et de santé délicate, c'était elle qui était l'homme. Elle ne se renferme pas dans le *terem*; elle vit avec eux et les soigne pendant leurs maladies. Elle n'ignore pas que sept siècles auparavant Olga mère de Vladimir a gouverné la Russie kiévienne pendant la minorité de son fils et qu'elle est devenue la sainte patronne de sa nation. Un disciple de Siméon de Polotsk lui cite l'exemple d'Elisabeth d'Angleterre et de Sémiramis. De hautes ambitions hantent son cœur. Qui pourrait l'empêcher de les réaliser?

En 1676, Alexis Mikhaïlovitch mourut. Il avait été marié deux fois. De sa première femme née Miloslavsky, il avait eu huit filles dont Sophie qui était alors âgée de dix-neuf ans et deux fils dont le plus âgé s'appelait Fédor. Des enfants de sa seconde femme une Narychkine, il avait conservé deux filles et Pierre qui avait alors quatre ans.

A sa mort la lutte devait nécessairement s'engager entre les représentants des deux familles. L'avantage fut d'abord aux Miloslavsky. Ils firent monter sur le trône — et la chose semblait parfaitement équitable, le jeune Fédor âgé de quinze ans. On vit se grouper autour de lui les amis et les partisans de Sophie. Parmi eux figurait son ami de cœur Vasili Vasilievitch Galitzyne. C'était un homme éclairé, grand partisan des idées nouvelles, qui avait joué un rôle considérable au prikaze ou bureau des ambassadeurs, autrement dit au ministère des Affaires étrangères. Il inclinait vers les idées de réforme et de progrès; il rêvait d'introduire les étrangers et avec eux les sciences qu'ils apporteraient; il songeait même à la suppression du servage. Il s'entendit du premier coup avec Sophie et entre eux s'établit une sympathie cordiale qui prit bientôt un autre caractère.

Au bout de six ans de règne Fédor mourut. On désigna pour lui succéder le jeune Pierre âgé de dix ans, au détriment du jeune Ivan fils de la première femme d'Alexis Mikhaïlovitch. La tutelle passait à la mère du jeune souverain, à Nathalie Narychkine. Mais Sophie

n'était pas femme à se laisser arracher le pouvoir sans lutter. Elle trouve l'occasion d'exhaler ses rêves d'ambition dès la cérémonie des funérailles : « Vous voyez, s'écriait-elle en sanglotant, vous voyez comme notre frère Fédor est parti prématurément de ce monde. Il a été empoisonné par des ennemis malfaisants. Ayez pitié de nous autres orphelins, nous n'avons plus ni père, ni mère, ni frère. Notre frère aîné Ivan n'a pas été appelé au trône. Si nous sommes coupables devant vous ou devant les boïars laissez-nous nous en aller en vie dans les pays étrangers, chez les rois chrétiens. »

Ces paroles produisirent une certaine émotion chez les auditeurs notamment parmi les *strieltsy*⁽¹⁾, ces janissaires russes du xvii^e siècle. Ils avaient lieu de se plaindre de certains de leurs chefs et, comme tous les mécontents, ils ne demandaient qu'à faire une révolution. Sophie réussit à capter leur confiance, à écarter du pouvoir sa rivale Nathalie Narychkine. Elle distribua aux *strieltsy* la solde arriérée qui leur était due, leur promit une gratification de dix roubles par tête et leur donna un chef de sa main.

On avait, comme nous l'avons vu tout à l'heure, écarté du trône le fils du premier lit, le jeune Ivan. A l'instigation de Sophie les *strieltsy* réclamèrent qu'Ivan fût appelé à gouverner de concert avec son frère. Il y avait des précédents dans l'histoire de Byzance. Arcadius et Honorius, Basile et Constantin avaient régné concurremment. Au début du v^e siècle la princesse byzantine Pulchérie, fille de l'empereur Arcadius, avait surveillé l'éducation de son jeune frère Théodose qui en l'an 414 l'avait associée à l'empire. Sophie rêvait une destinée analogue. Ivan avait la tête faible et Sophie comptait bien régner sous son nom.

La Russie à cette époque n'était pas seulement troublée par les *strieltsy*. Elle avait ses *raskolniks* (schismatiques), gens fort têtus, d'ailleurs fort ignorants, qui n'avaient point accepté la correction des textes sacrés par le patriarche Nikon et qui se plaisaient à ergoter sur des matières où ils n'entendaient rien. Ils profitèrent de la régence de Sophie pour réclamer une discussion solennelle en sa présence et en présence du patriarche. Sophie accepta ; mais quand

(1) Pluriel russe du mot *strielets*, une forme impropre, celle de *strelitz*, mousquetaire. Voltaire a mis à la mode

elle entendit les hérétiques insulter la mémoire de son père Alexis et de son frère Fedor la patience lui échappa. Elle sauta à bas de son trône : « Si les patriarches Arsen et Nikon, s'écria-t-elle, sont des hérétiques, notre père et notre frère en sont aussi. Ce qui résulte de ceci, c'est que les tsars actuels ne sont pas des tsars, les patriarches ne sont pas des patriarches, les archiprêtres ne sont pas des archiprêtres. Nous ne voulons pas entendre de pareils blasphèmes. Nous allons tous quitter l'Empire. » Ces paroles provoquèrent des larmes chez les partisans de Sophie et des réflexions peu obligeantes chez ses adversaires. « Il serait temps, madame, de vous retirer dans un couvent, nos tsars nous suffisent et sans vous le monde ne sera pas vide. » Sophie rompit brusquement la séance en congédiant tous les assistants.

Mais, comme elle n'avait qu'une confiance très limitée dans les strieltsy, elle fit exécuter leur chef Khovansky. Terrorisés les strieltsy demandèrent grâce ; la plupart d'entre eux furent envoyés aux frontières. Cinq régiments d'élite furent maintenus à Moscou et constituèrent à Sophie une sorte de garde prétorienne.

Assurée de leur appui elle s'efforça de rétablir l'ordre dans l'État. A la suite des derniers troubles un grand nombre de paysans avaient quitté le domaine de leurs maîtres. Elle rendit le 13 février 1683 un ukaze ordonnant de les arrêter et de les leur restituer. A cette occasion les propriétaires durent pour la première fois dresser la liste de leurs serfs, et déterminer les limites flottantes de leurs domaines.

Moscou s'embellit ; au cours de l'année 1685 Sophie et ses sœurs les tsarevnas se construisirent des palais à trois étages décorés de peintures ; on éleva dans cette ville de bois jusqu'à trois cents maisons de pierre. On commença la réforme du costume ; on raccourcit les vêtements trop longs.

La politesse « à la manière polonaise » fut introduite. Il n'était pas rare de rencontrer des personnes sachant le latin et le polonais. Sophie possédait à merveille cette dernière langue qui était alors en Russie le véhicule de la culture occidentale. Sous l'influence de Sophie la peine de mort pour les jurons et blasphèmes fut remplacée par la déportation. Jusqu'alors les femmes coupables d'avoir assassiné leur mari étaient enterrées vivantes : ce supplice disparut.

Sous le règne éphémère de Fedor avaient été jetés les fondements d'une Académie slavo-gréco-latine. Cette haute école fut inaugurée en 1685. Un rimeur contemporain rappela à ce propos que Sophie signifiait sagesse. Olga mère de Vladimir avait, disait-il, introduit la lumière de la foi en Russie, Sophie y faisait pénétrer celle de la science.

Sophie s'intéressait aussi à l'industrie. Elle faisait venir de l'étranger des maîtres pour ouvrir des fabriques de drap, de soie, de velours. Elle montrait une certaine tolérance envers les Latins; mais en revanche elle était impitoyable pour les *raskobniks* qu'elle faisait pourchasser de tous côtés et brûler au besoin. Beaucoup d'entre eux s'enfuyaient en Suède et en Pologne.

Sa politique étrangère était dirigée par Galitzyne qui portait le titre pompeux de garde du grand sceau tsarien et curateur des grandes affaires de l'État. L'un des actes les plus importants de sa régence ce fut le traité d'Androusovo conclu en 1686 avec la Pologne. Il stipulait la paix éternelle entre les deux États. Il assurait à la Russie la possession définitive de Kiev, berceau de son histoire et de sa religion. La Russie s'engageait à s'allier à la Pologne, à l'Autriche, à Venise contre les Turcs. En exécution de cette clause elle dut l'année suivante envoyer une armée de cent cinquante mille hommes contre les Turcs. Le commandement de cette armée était confié à Galitzyne qui ne justifia pas les espérances de son auguste amie. L'expédition échoua misérablement. Une autre, entreprise l'année suivante, ne fut guère plus glorieuse.

Néanmoins Sophie voulut à tout prix voir un vainqueur dans le héros de son imagination. Les lettres qu'elle lui adressait durant cette campagne — je n'ai pas le texte intégral sous les yeux — témoignent de sa passion : « Je ne puis croire, ô ma lumière ⁽¹⁾, que tu me reviendras; je ne le croirai que lorsque je me verrai dans tes embrassements, ô ma lumière.... Ma lumière, mon petit père, mon espérance, puisses-tu bien te porter durant beaucoup d'années! Ce sera un grand jour pour moi quand toi, mon âme, tu

⁽¹⁾ *Sviet moi*. Le mot *sviet* veut dire lumière et monde. M. Waliszewski, (*Pierre le Grand*, p. 32) traduit : « o mon monde ». Mais dans le langage de l'affection le sens est évidemment celui de lumière.

seras auprès de moi. Si cela m'était possible en un seul jour je te transporterais auprès de moi. » Lorsque le héros de son cœur rentra à Moscou, Sophie lui organisa une sorte de triomphe et distribua à ses compagnons d'armes des récompenses peu méritées.

III

Cependant Pierre grandissait. Au commencement de l'année 1689, à l'âge de dix-sept ans, il était déjà marié. Sophie avait ses gardes du corps, les *strieltsy*. Pierre le Grand avait aussi les siens, les *potiechnye*, c'est-à-dire les soldats de plaisance ou d'agrément avec lesquels il se divertissait à jouer au soldat. Ils étaient réunis au village de Preobrajenskoe non loin de Moscou. Preobrajenskoe devait évidemment son nom à une église de la transfiguration (Preobrajenie) et ce nom a été transmis à un célèbre régiment russe, aujourd'hui deux fois séculaire, le régiment Preobrajensky. L'âge était arrivé où Pierre entendait ne plus simplement jouer au soldat, mais commander *pour de vrai* à ses troupes et à son empire.

Sophie se défiait de ses ambitions et pour contenir les « soldats de plaisance » elle réunit autour d'elle, sept cents *strieltsy* sous prétexte de l'accompagner dans un pèlerinage.

Pierre fut informé de ses desseins et comme Preobrajenskoe lui semblait trop près de Moscou il s'enfuit au célèbre monastère de la Trinité. Cette maison religieuse était en même temps une forteresse qui naguère avait défié les Tatares et les Polonais. Galitzyne qui sentit la fortune tourner contre lui courut se justifier. Plus heureux que d'autres partisans de Sophie, qui furent condamnés à mort, Sylvestre Medvedev par exemple, il se vit exiler dans une bourgade lointaine, à Poustozersk. En arrivant à Vologda il reçut une lettre affectueuse de Sophie et une somme d'argent. Les deux amants ne devaient plus ni s'écrire, ni se revoir.

M^{me} Ikonnikov hésite à se prononcer sur le véritable caractère des relations de Sophie avec Galitzyne et nous laisserait croire qu'elles ont gardé un caractère purement platonique. Dans son *Pierre le Grand*, M. Waliszewski a été moins discret. Les lettres de Sophie trahissent une passion qui a dû se satisfaire. Mais Galitzyne était marié.

D'après l'agent français à Moscou, Lavie, Sophie avait su lui persuader « d'engager sa femme à se faire religieuse, moyennant quoi, selon la religion des Moscovites, le mari par l'excuse de la force de son tempérament, qui ne lui permet pas le célibat, obtient la permission de se remarier. Cette bonne dame y ayant donné les mains, la princesse ne douta plus de la réussite de ses desseins ⁽¹⁾ ».

Sophie comprit qu'en Pierre elle avait trouvé son maître, qu'il fallait désormais s'entendre avec lui si elle voulait conserver quelque prestige. Elle entreprit d'aller le rejoindre au monastère de la Trinité, mais Pierre refusa de la recevoir. Il adressa à son frère Ivan une lettre où il lui disait : « Le temps est venu pour nous de gouverner nous mêmes, nous sommes arrivés à notre majorité et nous ne permettrons pas à notre sœur de s'égalier en titres et en action avec nous qui sommes des hommes », et il dénonce sa sœur comme ayant voulu poser sur sa tête la couronne tsarienne pour consommer l'affront fait à ses frères.

Quelques jours après un messager se présentait devant Sophie de la part de ses frères et lui ordonnait de se retirer dans un monastère. Elle eut beau essayer de résister. Elle dut se soumettre. Elle choisit le monastère des Vierges ⁽²⁾ qui existe encore aujourd'hui. Elle y fut internée, sans avoir d'ailleurs prononcé de vœux.

Un poste de soldats placé sous le commandement d'un certain Romodanovsky était chargé de sa garde. Mais on lui permettait de recevoir la visite de ses sœurs, et tous les liens n'étaient pas rompus entre elle et le monde extérieur. Elle ne désespérait pas encore de pouvoir rejouer le rôle qu'on lui avait enlevé. Elle comptait sur la fidélité des strieltsy, jaloux de la préférence que Pierre témoignait aux soldats de plaisance. Le bruit courut que certains de ses partisans avaient miné le couvent pour parvenir jusqu'à elle, qu'ils avaient été surpris et exécutés. Pierre était parti pour l'étranger. Reviendrait-il jamais en Russie? Pendant son absence les strieltsy essayèrent de redevenir les maîtres de la situation. Mais Pierre

⁽¹⁾ Waliszewski, *Pierre le Grand*, p. 33.

⁽²⁾ Ce monastère doit son nom à une circonstance douloureuse de l'histoire

de Russie. C'est là qu'on réunissait les vierges russes envoyées en tribut à la Horde (Voir mon volume *Moscou*, librairie Laurens, p. 84).

rentre à l'improviste. Cette fois il est bien résolu d'en finir avec sa sœur et avec ses partisans. Il fait arrêter, torturer, exécuter des strieltsy, mettant lui-même, comme on sait, la main à la hache. Il en fait pendre cent quatre-vingt-quinze dans l'intérieur même du monastère, dont trois sous les fenêtres de la cellule de Sophie et leurs cadavres resteront pendant cinq mois sous ses yeux.

Jusque là Sophie a été traitée en prisonnière de haut rang. Elle recevait chaque jour du palais une large provision de vivres qui lui permettait de défrayer largement ses courtisans : dix sterlets, deux brochets, deux barils de caviar, et des boissons fermentées, hydromel, bière, anis, eau-de-vie. Elle communiquait non seulement avec ses sœurs, mais avec des gens du peuple, plus ou moins apparentés aux strieltsy.

Désormais elle devra renoncer à tous ces avantages. Pierre la fait tondre et l'oblige à prononcer ses vœux. Elle devient une simple religieuse sous le nom de Suzanne qui, suivant la coutume de l'Église orientale, commence par la même lettre que son nom laïque ; la garde qui surveillait le couvent est augmentée ; ses propres sœurs ne pourront la voir que les jours de grandes fêtes ou en cas de maladie. Les hommes ne seront plus admis dans le monastère.

Sophie dut se résigner à cette vie recluse ; elle occupa ses loisirs à écrire et à enluminer des manuscrits. Elle mourut le 3 juillet 1704 sans avoir revu le monde. Elle fut ensevelie dans l'église cathédrale du monastère. Son épitaphe rappelle qu'elle fut la haute et puissante dame tsarevna, qu'elle vécut quarante-six ans, neuf mois, seize jours ; qu'elle fut religieuse durant cinq ans, huit mois et douze jours. Sa réclusion s'était prolongée quinze années.

Nous avons de Sophie un portrait contemporain fort curieux. Il fut exécuté par un artiste appelé Tarasevitch sur l'ordre d'un favori qui paraît avoir supplanté Galitzyne, Schaklovity. Des exemplaires de cette gravure furent tirés sur papier, sur velours, sur taffetas, sur soie et distribués par le favori. Un exemplaire fut envoyé à Amsterdam et le graveur hollandais Botelingk en fit une centaine de copies qui furent distribuées aux partisans de Sophie. Ce portrait, exécuté dans le mauvais goût de l'école de Kiev, représente la tsarevna à mi-corps, la tête surmontée d'une couronne fermée, portant dans la main droite le sceptre, dans la main gauche le globe.

C'est une grosse personne aux traits assez vulgaires. Au-dessous de la figure enfermée dans un cadre ovale des Renommées soufflent dans des trompettes. Autour du cadre court une inscription — illisible dans la reproduction réduite que j'ai sous les yeux — qui lui donne les mêmes titres qu'au tsar. Au-dessous sont gravés des vers rimés — comme on les faisait à Kiev, — qui la comparent à Sémiramis, à Elisabeth d'Angleterre, à Pulchérie. Dans la gravure hollandaise ces vers sont traduits en latin et en allemand. Au bout du cadre ovale sont disposés sept médaillons allégoriques représentant les vertus de la tsarevna : la raison, la piété, la libéralité, la générosité, la chasteté, la justice, l'espérance en Dieu.

Un autre portrait de Sophie figure dans les galeries du Musée de Versailles. Malheureusement au moment où j'écris ces lignes il a été envoyé à Saint-Pétersbourg où il figure dans une exposition et je n'ai pu le voir.

IV

Sophie eut cinq sœurs qui parvinrent à l'âge adulte, Marthe, Eudoxie, Catherine, Marie et Théodosie. Elles n'ont guère laissé de trace dans l'histoire.

Marthe fut associée de très près à la vie de l'aventureuse tsarevna. Elle était née en 1652. Elle n'eût point comme Sophie la bonne fortune de rencontrer pour l'instruire un Siméon de Polotsk. Après avoir appris à lire et à écrire elle mena la vie mélancolique du *terem* ; quand Sophie se fut emparée du pouvoir, elle s'appliqua à améliorer la condition de ses sœurs et à les faire jouir d'un peu plus de liberté. Marthe lui fut particulièrement dévouée. Quand Sophie fut enfermée au couvent des Vierges, ce fut Marthe qui l'aida à conserver des relations avec le dehors, notamment avec les *strieltsy* ; lorsque Sophie fut définitivement *tondue* (c'est le terme russe) et cloîtrée, Marthe partagea sa disgrâce, mais Pierre ne voulut pas la laisser dans le voisinage de sa sœur et l'exila au monastère de l'Assomption où elle prit le nom de sœur Marguerite ; mais comme elle était beaucoup moins dangereuse que sa sœur, elle ne fut point gardée militairement. Elle conserva d'ailleurs le train de vie qui convenait à une princesse. Mais les vivres qu'on lui envoyait, ainsi

qu'il résulte de sa correspondance, lui arrivaient souvent dans un tel état qu'ils ne pouvaient être consommés; gelés en hiver, pourris en été et l'auguste religieuse risquait parfois de mourir de faim. Elle occupait ses loisirs à des broderies dont quelques-unes ont été conservées, se livrait à des travaux plus pénibles, aidait les maçons ou les jardiniers. Elle n'était pas complètement isolée du monde et des visites assez fréquentes l'informaient des innovations de Pierre le Grand.

Elle s'éteignit peu de temps après Sophie, le 19 juin 1707, et voulut être ensevelie sans pompe avec les simples religieuses. La communauté existe toujours; elle a gardé le souvenir de sœur Marguerite et tous les ans elle célèbre un service funèbre le jour anniversaire de sa mort.

Les tsarevnas Marie, Théodosie, Eudoxie, Catherine n'ont joué qu'un rôle fort effacé. Nous savons que Marie avait été comme son frère prendre les eaux de Carlsbad et cette circonstance nous en dit long sur l'émancipation de la femme russe au début du xviii^e siècle. Elle faillit être compromise dans le procès de son neveu Alexis, fut enfermée quelque temps dans la forteresse de Schlüsselbourg, puis internée à Pétersbourg sous la surveillance de la police. Elle survécut à ses sœurs et mourut en 1723 à l'âge de soixante-dix ans.

Toutes ces princesses étaient issues du premier mariage du tsar Alexis Mikhaïlovitch avec une Miloslavsky. Une seule était la fille de Nathalie Narychkine et par conséquent la propre sœur de Pierre le Grand. Elle s'appelait Nathalie; elle était née le 22 août 1673; après la première révolte des strieltsy elle s'était retirée avec sa mère et son frère Pierre au village de Preobrajenskoe. Elle partagea l'éducation de Pierre, fut associée à ses jeux, à ses exercices virils, à ses premiers essais de navigation sur le lac de Pereïaslav et devint la confidente de ses pensées. Après la mort de sa mère elle veilla sur son frère avec une tendresse toute maternelle. Lors de l'expédition d'Azov elle lui écrivait pour le mettre en garde contre les boulets et les balles et il lui répondait : « Suivant ton conseil je ne m'approche ni des boulets ni des balles, mais ils s'approchent de moi — jusqu'ici avec des égards. »

En 1705 elle l'accompagna dans une de ses campagnes contre

les Polonais. Elle usa de son influence sur lui pour adoucir la condition de ses autres sœurs, notamment de la religieuse Marguerite.

Elle assiste aux fêtes et aux réceptions. Quand Pierre revient de son voyage en Occident, elle est la première à revêtir l'habit allemand auquel répugnait sa femme la tsarine Eudoxie. Quand il se fut débarrassé de cette épouse en l'envoyant dans un monastère, c'est à sa sœur favorite qu'il confia l'éducation de son fils âgé de huit ans et plus tard celle des filles issues de son second mariage, Anna et Elisabeth. Elle fut avec lui marraine du fils d'Alexis.

Cette princesse si éclairée pour son temps aimait passionnément le théâtre. Dès l'âge de dix-sept ans elle faisait jouer la comédie dans ses appartements. Dans plusieurs des palais qu'elle fréquenta on vit, sinon des théâtres proprement dits, du moins des salles réservées à la comédie (*komidina khoromina*). Sur la Place Rouge de Moscou Pierre le Grand en fit même construire une où l'on joua *Le Mariage forcé* de Molière. Nathalie possédait une bibliothèque théâtrale dont le catalogue est arrivé jusqu'à nous. Je ne l'ai malheureusement pas sous les yeux. La plupart des pièces ont, paraît-il, un caractère religieux. Mais il en est de laïques, le plus souvent adaptées du polonais.

Comme plus tard Catherine II, Nathalie écrivait elle-même pour le théâtre. Dans une pièce intitulée *Stephanotokos* elle aurait porté à la scène un épisode de la révolte des strieltsy. D'autres pièces avaient pour sujet *Le Martyre de Sainte Catherine*, *Le Martyre de Sainte Eudoxie*, *Chrysanthe et Daria*, *L'Empereur Othon*.

On connaît le sujet d'Eudoxie. C'est l'histoire d'une courtisane qui renonce à la vie du monde pour faire pénitence dans un monastère. Son ancien amant Philostrate se déguise en moine, pénètre auprès d'elle et l'invite à reprendre son ancienne vie. Elle souffle sur le visage du tentateur qui tombe mort. Le Christ apparaît, le ressuscite et lui ordonne de vivre désormais en bon chrétien. Plus tard Eudoxie ressuscite le fils de l'empereur Adrien qui se convertit au christianisme et renonce à l'empire. Le nouveau souverain Diogène fait citer Eudoxie devant le tribunal. Le Christ apparaît à la future martyre pour la reconforter. L'empereur exige d'elle qu'elle sacrifie aux faux dieux : elle s'y refuse et est mise à mort.

Pierre le Grand se plaisait à fréquenter les représentations orga-

nisées par sa sœur qui a vraiment été le premier initiateur du théâtre en Russie.

Elle eût sans doute été profondément affligée de la fin tragique de son neveu Alexis qu'elle eût peut-être réussi à prévenir. Elle fut enlevée par une mort prématurée le 22 avril 1712 à quarante-trois ans. La Russie et Pierre le Grand firent en sa personne une perte irréparable.

Après ces princesses une nouvelle génération apparaît, une génération élevée au contact de l'Europe, apte à continuer ou à compléter l'œuvre civilisatrice de Pierre le Grand. De toutes ces princesses moscovites aucune n'a été mariée, aucune n'a exporté en Europe les idées et l'influence de son pays. Il n'en est plus de même au XIX^e siècle; une Russe a régné en Wurtemberg, une autre en Hollande, une autre en Grèce; une quatrième est entrée dans la famille royale d'Angleterre. Imaginez un peu quel sera le prestige de la Russie le jour où ces princesses auront occupé les trônes orthodoxes des différents États balkaniques.

LOUIS LEGER.

LA LANGUE ÉTRUSQUE.

J. MARTHA. *La Langue étrusque*. 1 vol. in-4°, XIV-495 pages, Paris, Ernest Leroux, 1913.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE ⁽¹⁾.

Il va de soi qu'en procédant de la façon qui a été exposée dans le premier article, on arrive à disposer d'un nombre considérable d'étymologies possibles. Et M. Martha n'a eu pour lire l'étrusque que l'embaras du choix. Il n'a pu rencontrer d'autres pierres d'achoppement que les faits historiques, les témoignages précis de la tradition; et cela par définition, en quelque sorte. Très normalement, ce sont les mots dont le sens est connu qui lui ont donné le plus de peine, puisqu'il part de textes incompris, c'est-à-dire de l'inconnu,

⁽¹⁾ Voir le premier article dans le cahier d'avril, p. 163.

et non du connu, de la réalité historique. Il n'a pas pu rendre compte de étr. *cle-* « fils » : finn. *kila* « testicule » est peut-être germanique, en tout cas de sens très éloigné et pas du tout finno-ougrien, mais seulement balto-finnois ; il n'a pas pu expliquer *puia* « femme » : une « bien-aimée » est autre chose et le mot qu'il a rapproché ne se trouve qu'en hongrois uniquement, et a le sens de « exciter contre quelqu'un ». Pour les noms de nombre, les difficultés n'ont pas été moindres : avec la meilleure volonté du monde ⁽¹⁾, quatre d'entre eux restent sans explication ; *hub*, mot nettement *vélaire*, ne peut être identifié sans autre forme de procès au mot finno-ougrien *palatal* qu'est **wə́tə-* : **wə́də-*, et *ci* ne saurait prétendre à être l'équivalent de **kakte-* : **kaγte-*. Les combinaisons que M. Martha propose (p. 98) ne portent pas, parce que les éléments qu'il met en ligne ne sont pas comparables : c'est un **-xt-* : *-γt-* qui a disparu devant le suffixe ostiak *-met* des ordinaux dans *kimet* « deuxième », c'est un **-t-* qui s'est au contraire maintenu dans *vetmet* « cinquième » et *tabetmet* « septième », et c'est une **-l-* qui se dissimule dans *n'etmet* « quatrième ». Je n'ai cité, bien entendu, que des formes prises dans les parlers méridionaux, afin de ne pas m'écarter des citations de M. Martha.

De même, les traductions qu'il donne des textes étrusques éveilleront forcément des doutes et des objections. La teneur d'inscriptions lapidaires, funéraires et autres, dans un pays qui apparaît comme pénétré par la civilisation hellénique, et qui relève de la culture méditerranéenne, ne paraît pas pouvoir être tellement imprévue ni libre. Aux interprétations très originales, très indépendantes de M. Martha, plus d'un opposera la pratique des lapicides, la monotonie constante, historiquement attestée, des textes des inscriptions ; il aura raison en tant qu'historien, en tant qu'observateur attaché aux faits réels ; mais, à vrai dire, ses objections ne seront d'aucun poids pour celui qui, comme M. Martha, se place en dehors de l'histoire de la façon très nette que l'on a vue. Il l'a bien dit lui-même à la p. 40 de son livre : « Si l'on n'arrive qu'à des traductions incohérentes....., l'hypothèse sera *ipso facto* condamnée. En sera-

⁽¹⁾ Cf. *La langue étrusque*, p. 98.

t-il de même si l'on voit les textes..... se prêter sans effort à des traductions claires et raisonnables.....? » La méthode, ou mieux le procédé qu'il a suivi peut en effet donner des traductions suivies, et elle peut satisfaire ceux qui ne demandent que cela. Mais, pour les historiens, pour ceux qui ont observé que les grandes inscriptions ne portent pas de textes destinés à être lus ou consultés (sauf, peut-être, les édits du roi Açoka), mais bien à être perpétués. « immortalisés », l'in vraisemblance des traductions de M. Martha est patente : une inscription solennelle, c'est-à-dire normalement illisible, placée hors de portée de la vue, cachée, ou tout au moins incommode ou impossible à lire par suite de ses dimensions, n'est guère apte à porter des instructions à l'usage d'ouvriers fumistes, comme celles que M. Martha retrouve sur la stèle de Capoue. D'autre part, on sera surpris, si l'on part de considérations analogues, de trouver sur les bandelettes d'Agram des instructions pour bateliers, et, à côté, un rituel si aisément intelligible. Ce qui affaiblit la position de l'auteur de *La Langue étrusque* à l'égard de critiques semblables, c'est qu'il n'a pas maintenu son point de vue d'indépendance vis-à-vis de la réalité et de l'histoire avec rigueur; à la p. 234, par exemple, il fait lui-même appel à un argument de fait, et il dit de son interprétation : « L'inscription ci-dessus est parfaitement à sa place sur un vase à boire. L'idée qu'elle exprime est un de ces aphorismes qui sont de tous les temps: »

Mais le péril le plus grave pour la thèse de M. Martha vient de sa « méthode » même : à force d'effacer toute réalité, on arrive bien à accumuler les rapprochements, mais on les rend de moins en moins significatifs; on ouvre la voie à d'autres rapprochements, et la démonstration perd ce que gagne l'étymologie. Le livre de M. Martha comporte des traductions suivies et tout un dictionnaire étymologique mais c'est au prix de sa force convaincante.

Tout le livre est basé en somme sur l'existence du suffixe *-al*, dont il a été question déjà, et qui, au point de vue linguistique, n'a *précisément pas d'équivalent en finno-ougrien*; ce sont sa présence et son rôle qui établissent, pour M. Martha comme pour Deecke, le caractère finno-ougrien de l'étrusque. Mais des suffixes en *-l*, suffisamment ressemblants à l'étrusque, on peut, si seulement on le désire,

en retrouver dans la plupart des langues : d'abord, pour sauver la thèse même de M. Martha, on pourrait rapprocher au lieu de hongr. *-l*, le morphème d'appartenance finno-ougr. **-lə*, **-l₂*; ensuite, par ressemblance toujours, on pourrait rappeler l'**-l-* des affixes turcs *-liḡ* : *-lḡ* (nominal) et *-lik* : *-liḡ* (adjectival); ou bien le **-le-* : **-lo-* indo-européen qui sert soit de simple élargissement, soit de morphème de participe (ainsi en slave, arménien et tokharien). Enfin, c'est en bonne partie sur le rapprochement de ce même suffixe étrusque *al* avec les formes lezghiennes en *-l* (et congénères) que M. V. Thomsen a fondé son hypothèse du caractère caucasique de l'étrusque. Cette hypothèse a été présentée en 1899 dans le *Bulletin* de l'Académie Royale de Danemark sous le titre de *Remarques sur la parenté de la langue étrusque*, et l'on ne peut que regretter que M. Martha, qui certes a connu les 26 pages si suggestives du célèbre associé de l'Institut, n'en ait pas fait mention, ni ne les ait discutées. En effet, les indications très discrètes d'ailleurs, de M. Thomsen, contrastent nettement avec le volume *La Langue étrusque* : le plus grand soin y est donné à la détermination des particularités, les détails précis, réels et caractéristiques y sont observés et groupés avec la plus grande attention; tout vague s'y trouve ainsi évité, et les rapprochements proposés, qui, peut-être, sont erronés et qui ne sont pas encore probants, sont par là même *impressionnants*.

Les autres « ressemblances » relevées par M. Martha sont aussi vagues : des suffixes en *-s* ou *-si*, en *-ce* (c'est-à-dire *-k-*), en *-t-*, en *-n-* se trouvent abondamment représentés dans presque toutes les langues connues, en indo-européen, par exemple. La distinction, arbitraire et indémontrable, des thèmes nominaux consonantiques, et des thèmes verbaux vocaliques s'appuie uniquement sur l'hypothèse que étr. *lupu* signifie « est mort », ce qui est possible, qu'il est une forme verbale, ce qui est indémontrable, et que, par suite, tout mot terminé comme lui par une voyelle doit être un verbe, ce qui est invraisemblable, au moins sous cette forme. Quant à l'affirmation que le verbe finno-ougrien était une sorte de nom, c'est nettement une erreur, et elle n'a d'ailleurs aucune valeur démonstrative.

M. Martha ajoute qu'en étrusque comme en finno-ougrien il y a un verbe servant à exprimer la négation; malheureusement le mot

étrusque cité ne présente en fait aucune trace de flexion verbale ; il apparaît seulement suivi d'un élargissement, d'après l'auteur lui-même, et c'est là un phénomène très général dans le cas des négations. Quant au rapprochement de *mi* avec le pronom de première personne du singulier (qui est contraire à ce qui est généralement admis), il est si vague, que l'on pourrait aisément substituer au finno-ougrien n'importe quelle langue.

Ce n'est pas impunément que l'on méconnaît les principes et la méthode d'une science. La grammaire comparée n'est pas un instrument de déchiffrement ; son domaine propre est le contrôle et la mise en œuvre des résultats obtenus par les déchiffreurs. D'autre part, la linguistique est une discipline méthodique, une science technique qui veut être apprise, et pratiquée avec rigueur et doigté. Si l'on avait appliqué à la lecture des textes étrusques une méthode linguistique correcte, on n'aurait abouti à aucun résultat ; mais en recourant au « procédé des ressemblances », comme M. Martha l'a fait à la suite d'érudits tels que Winckler et Grunzel, on met en fait la linguistique hors de cause, on se condamne d'avance à se perdre dans l'imprécision et dans l'arbitraire. L'étrusque serait-il vraiment finno-ougrien que M. Martha n'aurait contribué en rien à l'établir : il aurait pu rapprocher de l'étrusque une autre langue quelconque, avec exactement les mêmes exemples.

R. GAUTHIOT.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES RÉCENTES EN TUNISIE.

Protectorat français. Gouvernement tunisien. Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts, fascicules I à VI. In-4°, Paris, Ernest Leroux, 1908-1913.

L'ensemble de ces fascicules, qui contiennent le dossier des principales découvertes de ces dernières années, met sous nos yeux tout l'essentiel de l'œuvre accomplie par la Direction des Antiquités de Tunisie depuis le jour où M. Alfred Merlin fut appelé à prendre

à la tête du Service la succession de Paul Gauckler. On y relèvera cependant une lacune : les fouilles sous-marines de Mahdia ont été laissées de côté : par le nombre et l'intérêt des objets retrouvés, non moins que par les difficultés inouïes des recherches, elles l'emportent sur toutes celles que relatent les *Notes et documents* ⁽¹⁾ ; en raison justement de leur importance, l'étude complète qu'elles méritent aura sa place ailleurs. Les trouvailles de Mahdia sont, du reste, tout à fait à part et exceptionnelles : ces bronzes et ces marbres, retirés de la coque d'un navire naufragé, venaient de Grèce ; seuls les hasards de la tempête les ont poussés vers les côtes tunisiennes ; s'ils nous apprennent beaucoup sur l'art et l'industrie des plus belles époques de la civilisation hellénique, ils ne nous donnent aucune information sur l'Afrique elle-même. Ce qui fait au contraire le prix des découvertes enregistrées dans les *Notes et documents*, c'est leur caractère strictement local : elles jalonnent, en quelque sorte, toute l'histoire de la Tunisie antique et pour chacune de ses périodes elles ajoutent à nos connaissances.

1

La nécropole d'Ard El-Kheraïb à Carthage ⁽²⁾ est située sur le plateau de Bordj-Djedid, entre les nécropoles de Douïmès et de Dermech d'une part et celle des Rabs, sur la colline de Sainte-Monique, d'autre part. Pendant près de deux années, du début de l'automne 1906 au milieu de l'été 1908, 108 tombes ont été explorées. Elles sont très rapprochées les unes des autres et orientées du nord-est au sud-ouest, sauf quelques-unes perpendiculaires à cette direction ; un puits rectangulaire creusé dans le sol et profond en moyenne de dix à quinze mètres y donnait accès. M. Drappier, attaché au Service des Antiquités, a dressé l'inventaire de leur mobilier ; dans une introduction de quelques pages, M. Merlin dégage de cette description détaillée des considérations d'une portée plus générale.

⁽¹⁾ Il en a été rendu compte par M. Merlin dans le *Journal des Savants*, 1909, p. 374-376, et 1911, p. 468-470.

⁽²⁾ A. Merlin et L. Drappier, *La nécropole punique d'Ard El-Kheraïb à Carthage* (*Notes et documents*, III, 1909), 84 p., 61 figures dans le texte et 7 planches hors texte.

Par sa date comme par sa position topographique, le cimetière d'Ard El-Kheraïb marque la transition entre ceux de Douïmès (vii^e-vi^e siècles) et Dermech (vi^e-iv^e) et celui de Sainte-Monique (iii^e-ii^e); il appartient à une époque intermédiaire pendant laquelle aux influences orientales, principalement égyptiennes, s'ajoutent les influences grecques, venues de Sicile. Trois faits le prouvent. Le rite primitif de l'inhumation, seul usité à Dermech, prédomine encore, mais déjà paraît dans un assez grand nombre de sépultures, 48 sur 108, le rite nouveau de la crémation, qui sera de règle à Sainte-Monique. D'autre part, dans presque toutes les chambres funéraires on a recueilli des monnaies puniques en bronze, une fois même, ce qu'on n'avait encore jamais constaté à Carthage, une monnaie d'or; nous avons là un indice très sûr de datation; les pièces de bronze, extrêmement abondantes à Sainte-Monique, ne se rencontrent auparavant que dans les sépultures les plus récentes de Dermech. Enfin tout le mobilier des tombes nous confirme dans cette impression de modernité relative. Il comprend trois groupes d'objets : ceux qu'on retrouve aussi bien à Douïmès et Dermech qu'à Sainte-Monique (par exemple, les jarres de fabrication locale); ceux qui n'existent, par ailleurs, que dans les deux premiers de ces cimetières, où ils sont du reste en plus grand nombre qu'à Ard El-Kheraïb (comme les lampes puniques bicornes du type dit de la seconde époque et les étuis-talismans en or avec figures égyptiennes); ceux qui sont inconnus à Douïmès et Dermech et très fréquents au contraire à Sainte-Monique (vases en terre cuite de formes particulières, anneaux renflés aux extrémités arrondies, en bronze recouvert d'or, rasoirs-hachettes rehaussés de sujets gravés, anses d'œnochoés en bronze ornées de motifs décoratifs, etc.). Le troisième groupe est de beaucoup le plus intéressant et c'est évidemment avec Sainte-Monique qu'Ard El-Kheraïb présente les rapports les plus étroits. Il faut observer que ni les vases rituels, qu'on plaçait obligatoirement dans les sépultures archaïques, ni les ampoules égyptiennes (sauf une seule, très belle, portant une inscription du vi^e siècle au nom d'Amasis), les amphoriques étrusques en buccero nero, les aryballes et alabastres protocorinthiens, très répandus aux âges précédents, n'apparaissent plus. Cependant les objets caractéristiques de la nécropole des Rabs figurent ici à moins d'exemplaires, proportion-

nellement, que dans cette dernière. Ard El-Kheraïb n'a fourni qu'un seul masque en faïence vernissée; le type des lampes puniques de la troisième époque y commence seulement à poindre. En revanche, des lampes grecques de différents modèles existent dans près d'un tiers des tombes; les coupes plates, œnochoés, skyphos de la Sicile ou de l'Italie du Sud, à couverture vernissée noire et brillante, se multiplient et les scarabées portent, au lieu d'hiéroglyphes, des images de style grec.

De toutes ces données M. Merlin croit pouvoir conclure que la nécropole d'Ard El-Kheraïb a été en usage « entre la fin du v^e siècle et la fin du iv^e ». M. de Ridder propose de la rajeunir encore d'une centaine d'années : les fouilles n'ont ramené à la lumière aucun fragment de vase grec à figures rouges; les seules pièces de céramique décorées d'un sujet sont une amphore peut-être alexandrine et des vases campaniens à rebords blancs et à palmettes incisées du iv^e ou du iii^e siècle; les œnochoés de bronze importées appartiennent toutes, sauf une seule, au style tardif⁽¹⁾. En tout cas, le champ funéraire exploré avec tant de soin par la Direction des Antiquités prend place dans la série chronologique des cimetières de Carthage entre Dermech et Sainte-Monique et il nous permet de nous faire une idée de ce qu'était la civilisation punique au moment où la civilisation supérieure de la Grèce est venue la pénétrer et la transformer.

II

Combien cependant étaient vivaces, sous le vernis superficiel de l'hellénisme et plus tard de la romanisation, le vieux fonds indigène et l'apport oriental primitif, c'est ce que nous montre l'étude du sanctuaire de Siagu, près de Bir Bou Rekba, fouillé par le capitaine Cassaigne, et des statues qu'on y a recueillies⁽²⁾.

Le monument ne date que du début de l'ère chrétienne; nous possédons son inscription dédicatoire, en caractères puniques et

⁽¹⁾A. de Ridder, *Revue critique*, 1910, et de Tanit, près de Siagu (*Notes et documents*, IV, 1910), 58 p., 7 fig. dans I, p. 61.

⁽²⁾A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal* le texte et 9 planches hors texte.

néo-puniques. Mais il ne ressemble en rien aux édifices religieux des pays et époques classiques et rappelle au contraire ceux de l'Orient, si souvent imités par les populations de l'Afrique du Nord. Il est situé, non pas comme le serait un temple de type gréco-romain, au milieu de la ville antique, mais à un kilomètre de là, sur un monticule élevé dominant les environs, en vue d'un magnifique panorama qui s'étend depuis le golfe de Hammamet jusqu'aux cimes du Zaghouan : les dieux auxquels il était consacré aimaient les hauts lieux et les vastes horizons ; le choix de cet emplacement s'explique par les mêmes raisons que celui de tant d'autres temples de Baal, tels que ceux de Dougga et du Djebel Bou-Kournein. Le plan est très complexe : il n'y a pas là un seul temple, de proportions régulières, mais une série de petites chapelles et de cours à ciel ouvert qui paraissent s'être ajoutées les unes aux autres sans dessein préconçu, une véritable « petite cité sainte », qu'un mur continu, percé seulement de deux portes, entourait tout entière et dérobaux regards des profanes. La partie la plus ancienne comprend trois édifices rectangulaires, situés chacun au milieu d'un enclos ; c'est dans le principal d'entre eux qu'on a découvert la dédicace punique « au Seigneur Baal et à Tanit-Penè-Baal » ; trois autres édifices analogues et la citerne nécessaire aux ablutions sont de construction plus récente. Tout cet ensemble était de modeste apparence, en matériaux communs et sans aucune recherche architecturale : c'est l'œuvre de petites gens, demeurés fidèles à la religion de leurs ancêtres.

Le mobilier du sanctuaire s'accordait avec son humble origine. Il comprenait des vases dans lesquels on renfermait les restes des repas sacrés, des *unguentaria* qui contenaient ou étaient censés contenir les parfums offerts aux dieux, des stèles de pierre avec des symboles divins, quelques inscriptions latines au nom de Saturne et de Caelestis, les équivalents romains de Baal et de Tanit, enfin des statues, toutes en terre cuite, matière moins coûteuse que le marbre ou la pierre et dont l'emploi était tout indiqué dans une région où l'argile abonde, non loin de la ville actuelle de Nabeul aux poteries renommées. Il y a au total quatorze statues, les unes à peu près intactes, les autres plus ou moins abîmées, plusieurs de grandeur naturelle. Les œuvres antiques de cette taille en terre cuite sont

rares ; plus rares encore celles qui se sont conservées en bon état ⁽¹⁾. Mais ce qui fait surtout l'originalité des statues de Siagu, c'est la nature des divinités qu'elles représentent. Une seule, de petites dimensions, est l'image d'une divinité masculine ; ce « dieu barbu vêtu d'une longue tunique, coiffé d'une haute couronne de plumes, levant la main droite ouverte, tendant la gauche fermée et assis sur un trône qui est accosté de deux sphinx » paraît au revers de monnaies de Clodius Albinus, né à Hadrumète ; par elles on sait son nom : *Saeculum Frugiferum* ; avec son costume, sa coiffure et ses sphinx d'origine orientale, ce n'est sans doute qu'un Baal imparfaitement romanisé, personnifiant *Χρόνος*, le Temps, et protégeant les récoltes. Les divinités féminines sont de plusieurs types : une déesse assise, la tête voilée, portant un haut calathos, — c'est Tanit-Caelestis, la parèdre de Baal ; une Athéna de physionomie toute grecque, avec l'égide, — Athéna était parfois identifiée à Tanit et associée à Baal ; cinq répliques d'une déesse debout, à tête de lion, portant sur le front le disque solaire et sur les épaules une triple pèlerine, le bas du corps enveloppé par deux grandes ailes de vautour qui se croisent, — un denier de Q. Caccilius Metellus Pius Scipio, frappé en Afrique après Pharsale, nous apprend qu'on adorait sous ces traits empruntés à la déesse égyptienne Sokhit, un génie féminin de la terre d'Afrique, *Genius Terrae Africae* ⁽²⁾ ; une déesse debout sur un lion, en qui l'on reconnaît l'Atargatis syrienne ; une déesse-mère assise, allaitant un enfant ; trois statues féminines mutilées, sans tête et sans emblème caractéristique, portant des vêtements grecs. Baal et Tanit avaient accueilli dans leur demeure un certain nombre d'autres divinités, qui leur étaient assimilées, associées ou subordonnées. La « petite cité sainte » de Siagu abritait un panthéon cosmopolite : remarquable exemple de ce syncrétisme qui passe à bon droit pour l'un des traits les plus saillants de

⁽¹⁾ Cf. W. Deonna, *Les statues de terre cuite en Grèce*, Paris, 1906 ; *Les statues de terre cuite dans l'antiquité (Sicile, Grande-Grèce, Etrurie et Rome)*, Paris, 1908. Pour l'Algérie et la Tunisie, voir la liste dressée par M. Merlin, p. 53.

⁽²⁾ C'est ainsi du moins qu'on inter-

prête les lettres *GTA* en exergue (E. Babelon, *Monnaies consulaires*, I, p. 280, n° 51, cf. II, p. 135, n° 21). Cependant M. Gsell, dans son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I, p. 111, note 4, trouve cette explication hasardée.

l'esprit religieux des Africains dans l'antiquité. On est frappé de la survivance et de la prépondérance des cultes orientaux; encore au début de l'époque impériale, les dévotions, les types, les symboles et les attributs les plus étranges des âges disparus persistent dans ce coin du monde romain. Bien que l'une des statues de Siagu porte une inscription latine gravée à la pointe, elles sont toutes, comme le dit M. Merlin, « des répliques d'idoles dont la création ou l'adoption en Afrique datent de beaucoup plus tôt ». Elles continuent la tradition de la Carthage des v^e et iv^e siècles avant l'ère chrétienne.

III

Le temple dont le capitaine Benet a déblayé les ruines à Bulla Regia ⁽¹⁾, bâti sous le règne de Tibère, restauré au II^e siècle après Jésus-Christ et de nouveau sous Dioclétien, est postérieur à celui de Siagu. Il témoigne, lui aussi, de la prodigieuse vitalité de la religion punique et il nous a rendu également des sculptures intéressantes.

C'est encore, malgré sa date tardive, un sanctuaire d'aspect tout oriental. Au fond d'une grande cour dallée à ciel ouvert, donnant sur le Forum de la cité, entourée de trois côtés par un portique, se dresse, entre une petite pièce carrée à gauche et un étroit couloir à droite, une *cella* de 8 mètres sur 10, pavée en *opus sectile*, avec, au-dessus d'un stylobate en marbre de Chemtou, des murs en blocage revêtus de marbre blanc et décorés jadis d'ornements en stuc. Les matériaux sont de qualité plus rare qu'à Siagu et la construction plus soignée. Dans les différentes parties du monument on a découvert de nombreuses statues, qui nous permettent de l'imaginer tel qu'il était autrefois, « avec une précision de détails que nous ne sommes guère habitués à rencontrer dans les cités africaines, en général si dévastées et saccagées ». De ces statues beaucoup sont bien conservées. Quelques-unes reproduisent des modèles courants à l'époque romaine, images municipales d'hommes ou de femmes qui ne présentent aucune particularité inédite et que ne recommande aucunement la valeur médiocre de l'exécution. Plusieurs au contraire

⁽¹⁾ A. Merlin, *Le temple d'Apollon à Bulla Regia* (Notes et documents, 1, 1908), 28 p., 4 fig. dans le texte et 7 planches hors texte.

méritent d'attirer l'attention. Au fond de la *cella* se dressaient trois figures d'Apollon, d'Esculape et de Cérès; celle d'Apollon, plus grande que les deux autres, n'a pas moins de 3 mètres de hauteur; le dieu debout, le torse nu, le bras droit recourbé au-dessus de la tête, s'appuie de la main gauche sur une cithare qu'ornent des reliefs très finement travaillés, Marsyas suspendu à l'arbre et le remouleur aiguisant le coutelas qui va lui servir à accomplir la vengeance d'Apollon. Du portique proviennent un Saturne haut de 2 mètres, la tête voilée, avec une couronne murale, une corne d'abondance dans la main droite, protecteur de Bulla Regia, et une Minerve de belle allure, imitée d'une œuvre grecque, à laquelle le sculpteur africain a ajouté, pour en faire une autre divinité poliade, des ailes comme à la Victoire et une corne d'abondance comme à la Fortune. Dans la cour on a dégagé des ruines une petite Minerve acéphale et sans bras, de 1 m. 30, dont la facture délicate décèle un original en bronze. Enfin l'une des statues municipales elles-mêmes est un beau portrait de femme âgée, au visage expressif et réaliste. Une vingtaine d'inscriptions ont été recueillies au cours des fouilles. On sait par elles que le temple était dédié à *Apollo Patrius* et aux dieux Augustes; l'épithète *patrius* indique sans doute qu'Apollon était ici l'équivalent d'un dieu local, patron séculaire de la cité, d'un de ces Baals qu'on assimilait ailleurs à Saturne; la présence à ses côtés d'une Cérès-Tanit et d'un Esculape-Eschmoun complétait la triade phénicienne. Les textes épigraphiques ne nous renseignent pas seulement sur les destinées du sanctuaire, les divinités qu'on y adorait, les réparations et les largesses dont il a été l'objet; ils nous apportent encore des indications précises sur l'histoire de Bulla Regia, sa prospérité au 1^{er} siècle de notre ère, grâce à sa position sur la route de Carthage à Hippo Regius et aux grands travaux des règnes de Tibère et de Vespasien, et plus encore au 2^e siècle, du temps d'Hadrien, qui l'éleva du rang d'*oppidum liberum* à celui de colonie. L'histoire générale elle-même leur doit quelque chose: ils ont révélé le nom d'un proconsul d'Afrique jusqu'alors inconnu, Antonius Marcellinus, qui exerça ses fonctions un peu avant 340, montré que le proconsulat de Clodius Hermogenianus se place en 361 ou 362 et permis d'identifier le proconsul Ceionius Julianus Kamenius, en charge entre 326 et 332, avec le préfet de la ville de Rome en 333-334.

IV

Les inscriptions d'Uchi Majus et des environs, que le capitaine Gondouin a relevées et que MM. Merlin et Poinssot ont publiées et commentées, sont au nombre de 182, pour la plupart entièrement nouvelles⁽¹⁾.

L'intérêt que présentent plusieurs d'entre elles dépasse les limites étroites de cette petite cité. Parmi les débris utilisés pour la construction de l'enceinte byzantine, figure un fragment de frise architravée portant une dédicace en beaux caractères qui rappelle les libéralités d'un certain Sex. Pullaienus Florus; à trois kilomètres au Nord-Est le même nom de famille reparaît au-dessus d'une porte monumentale donnant accès dans un domaine rural, *praedia Pullaienorum*; MM. Merlin et Poinssot relèvent à travers toute l'épigraphie africaine les mentions de cette *gens*, originaire probablement du Picénum, s'il faut en juger d'après la finale *-enus*, et tracent le tableau généalogique de ceux de ses membres que citent à la fois les inscriptions d'Uchi Majus et de Theveste. A propos d'un fragment de deux lignes, *Flam. perp. C.C.I.K.*, ils proposent d'interpréter ainsi les sigles mystérieuses : *C (oloniae) C* (un surnom commençant par *C*) *I (uliae) K (arthaginis)*. Cette hypothèse⁽²⁾ a été confirmée depuis par une inscription grecque du grand théâtre d'Ephèse, qui donne précisément à Carthage les deux épithètes *Concordia* et *Iulia*⁽³⁾. Le mot *Ostracri*, génitif singulier du nom *Ostracius*, écrit tout seul sur l'un des côtés d'une sorte de console de pierre, est considéré avec raison comme un *signum* ou sobriquet et rapproché des autres cas africains de l'emploi de cette forme sur des mausolées, des bases honorifiques ou des bornes terminales. Une épitaphe chrétienne rappelle la mémoire de la vierge *Eulalia*, ainsi nommée, selon toute vraisemblance, pour honorer la martyre de Merida; c'est l'un des

⁽¹⁾ A. Merlin et L. Poinssot, *Les inscriptions d'Uchi Majus d'après les recherches du capitaine Gondouin (Notes et documents, II, 1908), 125 p., avec une carte hors texte et plusieurs dessins dans le texte.*

⁽²⁾ Proposée déjà par M. Poinssot

deux ans plus tôt, *Les inscriptions de Dougga (Nouvelles Archives des Missions, XIII, 1906, p. 283).*

⁽³⁾ *Forschungen in Ephesos, II, 1912, p. 170, n° 53. Cf. R. Cagnat, Colonia Concordia Carthago (Revue épigraphique, 1913, p. 4-10).*

rare exemples connus du culte rendu par les Africains aux saints ibériques et des relations entre les deux Églises d'Afrique et d'Espagne.

Les inscriptions d'Uchi Majus servent cependant avant tout à fixer la physionomie de la ville où elles ont été gravées. Elles font savoir quelles divinités adoraient les *Uchitani* sous l'Empire; les unes sont toutes romaines, Mercure, Ops, Salus, Concordia, Victoria; d'autres ont encore un caractère nettement oriental ou africain: Saturne, c'est-à-dire Baal; Esculape, c'est-à-dire Eschmoun; et même Carthage, personnifiée et adorée ici comme l'était ailleurs la déesse Rome: on a rencontré en effet à Uchi Majus, pour la première fois, une dédicace à *Karthago Augusta*. L'examen des surnoms que porte la cité dans les textes rédigés à la louange des empereurs, des fonctionnaires romains ou des magistrats municipaux permet de suivre son histoire; elle s'appelle: *Mariana*, parce qu'elle a été occupée, lors des guerres civiles, par des vétérans de Marius, formant un *conventus civium Romanorum* à côté du *pagus* indigène; *Augusta*, parce qu'elle a reçu d'Auguste certains privilèges, qui permirent à Pline de la ranger parmi les *oppida civium Romanorum*, sans qu'elle ait formé cependant un municipe, au sens strict du mot, car le *pagus* a subsisté jusqu'au 11^e siècle; *Alexandriana*, parce que Sévère Alexandre lui conféra la dignité de colonie. Son essor à l'époque romaine s'explique à la fois par les avantages stratégiques de sa situation, sur une hauteur de la vallée qui liait le pays de Thugga à celui de Bulla Regia et de Simitthu, et par la fertilité des environs, riches surtout en oliviers, ainsi que l'attestent les vestiges nombreux d'exploitations agricoles et de pressoirs antiques. Les premières pages du fascicule contiennent un exposé des explorations et fouilles antérieures à celles du capitaine Gondouin, une bibliographie très complète, une description des ruines. Celles-ci, d'ailleurs, sont peu importantes: citernes et aqueducs, restes d'un temple, enceinte de basse époque, peut-être construite au 11^e siècle, en tout cas restaurée par les Byzantins, petit amphithéâtre, arc de triomphe; des photographies reproduisent les pieds droits de cet arc, seuls debout de nos jours, et des dessins de M. Sadoux reconstituent le plan et l'élévation du monument tout entier. Une très utile monographie archéologique s'ajoute ainsi à la publication des documents épigraphiques.

V

Althiburos, maintenant Medçina, dans la Tunisie centrale, à 35 kilomètres environ au sud du Kef, d'abord simple *civitas* indigène, municipale sous le règne d'Hadrien, colonie romaine de droit italique au III^e siècle, devait sa fortune au commerce des blés, comme Uchi Majus la sienne au commerce de l'huile. Elle est célèbre par la « mosaïque des bateaux » qu'on y découvrit en 1896 et qui est conservée au musée Alaoui. Les fouilles de la Direction des Antiquités en 1908 et 1912 ont permis de déblayer quelques-uns des édifices de cette ville, en particulier le Forum et plusieurs maisons luxueusement ornées. Le fascicule des *Notes et documents* qui rend compte de ces travaux, avec un plan général de l'état des ruines à la fin de 1912⁽¹⁾, complète heureusement la notice de Paul Gauckler dans les *Monuments Piot* en 1905⁽²⁾. Grâce à ces deux mémoires, le dossier archéologique d'Althiburos est établi et tenu au courant.

Le Forum mesure 30 m. 80 de longueur sur 23 m. 35 de largeur. Entièrement pavé de dalles bien taillées et assemblées, qui subsistent presque toutes, il est entouré par un péristyle surélevé d'une marche; plusieurs plates-formes en grand appareil, de destination inconnue, font saillie sur le pourtour; quelques bases de statues ont été retrouvées encore en place; l'une d'elles porte la mention, très rare en Afrique, du *signum Marsyae*, privilège des colonies romaines de droit italique. Le côté Sud-Est du péristyle est limité par un mur continu en blocage. Au Nord-Est existe un mur semblable qui devait primitivement s'interrompre pour permettre d'accéder à un temple tétrastyle, plusieurs fois remanié et très abîmé, où l'on a recueilli des inscriptions employées comme matériaux de construction à une basse époque et un document bilingue, néo-punique et latin; une note de M. Vassel, en appendice, étudie mot par mot le texte néo-punique, sans doute une dédicace religieuse, dont le sens exact reste obscur; le texte latin est mutilé, mais on y lit distincte-

⁽¹⁾ A. Merlin, *Forum et maisons d'Althiburos* (*Notes et documents*, VI, 1913), 60 p., 14 fig. dans le texte et 6 planches hors texte.

⁽²⁾ P. Gauckler, *Un catalogue figuré de la batellerie gréco-romaine, la mosaïque d'Althiburos* (*Monuments Piot*, XII, 1905, p. 113-154).

ment les noms de Jupiter et d'Esculape. Au delà du temple, à l'Est, s'étend une grande maison qui renfermait des mosaïques géométriques et des bases de colonnes rehaussées de bas-reliefs. Du côté Nord-Ouest une série d'édicules en partie démolis, petits sanctuaires ou *scholae* de corporations, donnaient de plain-pied sur le portique. Enfin au Sud-Ouest un mur, percé de deux ouvertures, séparait le Forum d'une rue en contre-bas au delà de laquelle se dresse le Capitole; des escaliers reliaient le péristyle à la rue. Deux portes triomphales actuellement écroulées, l'une très simple, l'autre beaucoup plus riche, élevée en l'honneur d'Hadrien, encadraient le Capitole. De ce monument lui-même, qui est décrit dans le grand ouvrage de MM. Cagnat et Gauckler sur les *Temples païens* de la Tunisie, il n'y avait que peu de choses nouvelles à dire; cependant les fouilles récentes ont montré que, contrairement à ce que l'on croyait, un escalier occupait toute la largeur de la façade devant le portique et fixé le détail de la disposition des entre-colonnements. Dans le quartier au Sud-Est du Forum, qui a fait l'objet d'une exploration méthodique, on a dégagé, entre autres, une fontaine publique et une construction singulière dont les murs sont presque tous percés de niches à une certaine hauteur; ces niches devaient servir, comme dans les thermes, à déposer les habits ou les provisions pendant le travail et nous avons là sous les yeux soit un lavoir, soit un atelier de teinturier ou de foulon, ou peut-être encore un local où l'on fabriquait de l'huile.

De même que la maison dite « des bateaux », les deux habitations privées que M. Merlin a déblayées, l'une au Nord du Capitole, l'autre dans un faubourg à flanc de coteau, sont intéressantes surtout par les mosaïques de leurs pavements. La première est la « maison de la pêche »; on voit sur le sol de la principale de ses salles, entre deux grandes têtes d'Océan, un pêcheur à la ligne assis sur un rocher et devant lui divers poissons et crustacés dans l'eau. La seconde est la « maison des Muses »; très vaste, elle contenait de nombreuses mosaïques, la plupart géométriques et de bon style; le pavé de l'une des pièces était divisé en douze carrés, ornés chacun d'un buste; presque toutes ces images sont détériorées ou même détruites, mais dans celles qui n'ont pas péri, on reconnaît les types et les attributs ordinaires des Muses. Ces belles maisons, bâties sur

le modèle des demeures grecques, datent, comme le Capitole, le temple au Nord-Est du Forum et le théâtre, du milieu ou de la fin du II^e siècle après Jésus-Christ; cette époque est celle de l'apogée d'Althiburos, dont les débuts très humbles et les destinées après le III^e siècle nous sont complètement inconnus.

VI

L'antique Sufetula, aujourd'hui Sbeitla, est située, comme Althiburos, dans le centre de la Tunisie. Son Capitole et ses arcs de triomphe sont rangés à juste titre parmi les monuments les plus remarquables de la région. Malheureusement, jusqu'à ces dernières années la difficulté des communications avait empêché d'y pousser très loin les recherches et même de prendre des mesures efficaces pour assurer la conservation des ruines. Depuis 1906 la construction d'un chemin de fer a facilité l'accès de ce canton écarté et permis d'effectuer les travaux de déblaiement et de consolidation qui s'imposaient. M. Merlin expose les résultats des campagnes auxquelles il a présidé et ajoute à son rapport, avec la bibliographie des fouilles et études antérieures, un plan de l'état de Sufetula à la fin de 1911⁽¹⁾. Le nom même de la ville, diminutif de celui de Sufes, et la disposition de ses *insulae* rectangulaires, séparées, comme dans la Carthage de l'époque impériale, par des voies parallèles ou perpendiculaires les unes aux autres, donnent lieu de croire qu'elle fut créée d'un seul coup et assez tard; on ne constate pas son existence avant le temps de Vespasien; elle devint dans la suite municipale et plus tard colonie. Nous sommes en présence, cette fois, d'une cité toute romaine.

On retrouve ici encore un Forum, d'une forme carrée que Vitruve proscrit. Il mesure en tout 60 mètres sur 70 et la place centrale, entièrement dallée, 34 m. 75 sur 37 m. 20. Les trois temples capitolins occupent tout le côté Nord-Ouest; le dégagement de leurs abords a permis de constater l'existence d'escaliers de 17 marches qui conduisaient aux temples latéraux, tandis que le

⁽¹⁾ A. Merlin, *Forum et églises de Sufetula* (Notes et documents, V, 1912), 48 p., 11 fig. dans le texte et 5 planches hors texte.

soubassement du temple central formait plate-forme et qu'on y accédait au moyen de paliers jetés au-dessus des couloirs séparant les trois sanctuaires. Les autres côtés étaient bordés par un portique, surélevé d'une marche, sur lequel donnaient de petits édifices profonds presque tous de 4 à 5 mètres, sanctuaires; *scholae* de corporations ou boutiques; l'un de ces édifices, dans l'angle Sud-Ouest, large de 8 m. 80, long de 15 m. 40 et terminé par une abside, servait peut-être aux réunions de la curie municipale; sur la façade Sud-Est s'élève un arc de triomphe en l'honneur d'Antonin (l'autre arc de triomphe, dédié sous la tétrarchie, est à quelque distance de la ville au Sud-Est). Un certain nombre de bases de statues portant des inscriptions ont été découvertes au Forum; d'autres, de même provenance, avaient été réemployées ailleurs, notamment dans l'amphitéâtre; beaucoup de dédicaces concernent Marc-Aurèle et les membres de sa famille, ainsi que les Sévères; c'est à la fin du II^e siècle et au début du III^e que Sufetula, comme tant d'autres villes africaines, atteignit son maximum d'éclat.

Elle resta cependant assez florissante jusqu'à la fin de l'Empire, en attendant qu'au VII^e siècle le patrice Grégoire y établit sa capitale. Nous en avons pour preuve les églises que M. Merlin a déblayées et qu'il désigne chacune sous le nom du principal personnage dont on y a recueilli l'épithaphe. L'église du prêtre Servus est située au Sud-Est du Forum, à quelque distance en avant de l'arc d'Antonin; large de 28 mètres sur 33 de longueur, elle a cinq nefs et est flanquée d'un baptistère. Celle de l'évêque Bellator se dresse à une centaine de mètres au Nord-Est des trois temples capitolins; longue de 35 mètres sur 15 m. 60 de largeur, elle a trois nefs et est accostée de deux sacristies; elle porte la trace de remaniements ultérieurs qui avaient diminué sa superficie; l'évêque Bellator, dont on a retrouvé le sarcophage, était jusqu'ici inconnu. La chapelle de l'évêque Jucundus est à l'ouest de l'église de Bellator et orientée perpendiculairement à l'axe de celle-ci; elle ne mesure que 14 mètres de largeur sur 12 m. 50 de longueur; l'inscription funéraire de Jucundus, qui est cité dans les listes épiscopales de 411 et de 419, nous a appris le nom d'un autre évêque de Sufetula à la même époque, Amancius. Trois basiliques encore ont été signalées sur divers points de la ville, en dehors de celles que la Direction des

Antiquités a fouillées. Ces églises datent du v^e siècle et présentent les caractères architecturaux qui sont communs à toutes les basiliques chrétiennes de l'Afrique du Nord : c'est dire qu'elles ressemblent beaucoup plus aux monuments analogues de l'Orient qu'à ceux de Rome.

L'examen des fascicules déjà publiés des *Notes et documents*, dans l'ordre chronologique des monuments qu'ils décrivent, nous ramène à notre point de départ. Dans les églises de Sufetula comme dans la nécropole d'Ard El-Kheraïb à Carthage, en passant par les sanctuaires de Siagu et de Bulla Regia, où s'affirme le tenace attachement des indigènes à la religion phénicienne, et par les villes tardivement romanisées d'Uchi Majus, fidèle au culte de Baal-Saturne et d'Eschmoun-Esculape, et d'Althiburos, qui dédiait encore vers les premiers temps de l'Empire une inscription bilingue aux dieux puniques mal déguisés sous les noms de Jupiter et d'Esculape, partout et toujours nous rencontrons l'influence de l'Orient, de ses croyances et de son art. Jusqu'à la fin de l'antiquité, les habitants de l'Afrique du Nord n'ont cessé de subir l'action de ces pays lointains d'où leur étaient venus, aux origines de l'histoire, les premiers germes de leur civilisation. A l'époque des basiliques chrétiennes aussi bien qu'à l'époque des cimetières carthaginois, ce sont les peuples orientaux qui ont été les initiateurs et les éducateurs des Africains. Rome, en imposant sa domination, sa langue, ses institutions, n'a pu transformer le fond des habitudes invétérées ni briser le fil des traditions séculaires.

MAURICE BESNIER.

VARIÉTÉS.

LA VILLA D'HORACE EN SABINE.

Le gouvernement italien fait exécuter, depuis le mois de mai 1911, dans la vallée de la Licenza, en Sabine, des fouilles qui méritent d'être signalées. Elles posent à nouveau, malheureusement sans en donner une solution définitive, la question de la villa d'Horace.

Elles ont été entreprises à l'endroit même qui avait été désigné, il y a deux siècles et demi, par Capmartin de Chaupy et De Sanctis, et qui, depuis, était appelé dans le pays *Villa d'Orazio*. Le champ de fouilles est situé sur la rive droite de la Licenza (*Digentia*), en face du bourg du même nom, à 7 kilomètres et demi de Vicovaro (*Varia*) et à 8 kilomètres et demi de Mandela. Il se présente sous l'aspect d'une aire plane inclinée en pente douce du Nord au Sud, limitée à l'Ouest par les flancs du Campanile, un des contreforts du Monte Gennaro, à l'Est par une petite colline élevée d'environ 50 mètres au-dessus du niveau de la rivière. On y a trouvé les restes de constructions appartenant au moins à quatre époques différentes.

C'est d'abord la villa proprement dite, s'étendant de l'Ouest à l'Est sur un front de 42 mètres, du Sud au Nord sur une profondeur de 30, précédée au Sud d'un cryptoportique rectangulaire de 80 mètres de long, entourant un jardin. Puis, à l'Ouest de la villa, deux groupes de constructions où l'on reconnaît avec certitude des bains : ceux du Nord bâtis en contrebas, entre le mur de la villa et la montagne, et paraissant postérieurs de peu à la villa même; ceux du Sud, plus récents, à un niveau légèrement supérieur au niveau du sol du jardin. Enfin, on rencontre les traces de vastes constructions postérieures, qui, commençant à la hauteur du mur nord de la villa, recouvrant les thermes du Nord et empruntant même quelques chambres à la partie occidentale de la villa, s'étendaient jusqu'aux thermes du Sud, dont elles utilisaient une partie.

La villa. — On n'a guère trouvé des murs de la villa que leurs traces au ras du sol. Elles permettent néanmoins de se rendre compte de la nature de la construction et du plan général de l'édifice. Les matériaux employés étaient de deux sortes : d'une part un calcaire blanc très dur, d'autre part un tuf siliceux d'aspect noirâtre. Les murs présentaient l'aspect réticulé, avec appareil rectangulaire aux angles. La peine que se sont imposés les constructeurs pour débiter en prismes soigneusement taillés une pierre dure, témoigne qu'à l'époque où ils travaillaient, l'usage de l'appareil réticulé s'imposait avec force. Ceci nous reporte aux premières années de l'Empire. Quelques restes de mur mieux conservés, du côté est, paraissent indiquer que l'architecte avait fait alterner régulièrement le calcaire et le tuf, de façon à produire une superposition de zones horizontales blanches et noires d'un assez plaisant effet.

La villa était bâtie sur une aire plane obtenue par terrassement : à l'Est, le sol de la colline affleure presque, tandis qu'à l'Ouest il faut creuser beaucoup pour trouver la terre vierge. Ce terrassement s'élève de 1 m. 50 au-

dessus du jardin et du cryptoportique qui précèdent l'habitation. Trois escaliers, un au centre et un à chaque aile du cryptoportique, donnent accès dans un couloir de 3 m. 50 de large qui s'étend sur toute la façade de la villa : le sol présente encore des restes d'*opus signinum* qui devait supporter une mosaïque aujourd'hui disparue. En face de l'escalier central s'ouvre une cour rectangulaire de 8 mètres sur 10, avec bassin carré au centre. Cette cour communique au Nord avec un second couloir de 1 m. 80 de large, parallèle au grand couloir de front. Plus au Nord encore, c'est une grande cour, profonde de 14 mètres et large de 23, fermée au fond par un mur qui termine la villa.

A droite et à gauche des deux cours, il y avait deux ensembles de pièces entre lesquels on ne remarque point de symétrie. Ce sont des locaux d'habitation pour la plupart pavés de mosaïques assez simples.

Dans la partie gauche de la villa, il est impossible de discerner le plan primitif à travers les remaniements successifs qu'il a subis. Il semble, d'après la disposition des lieux et la nature des mosaïques, que la partie orientale de la villa était réservée aux maîtres et la partie occidentale destinée aux gens de service.

Le cryptoportique. — Il était constitué par deux murs parallèles, distants l'un de l'autre de 3 m. 20, construits en *opus reticulatum* : les pierres sont d'une seule sorte (calcaire blanc), et paraissent légèrement plus petites que celles de la villa.

Une bonne partie de ce cryptoportique est encore à fouiller, en particulier le côté sud, où devait se trouver l'entrée de la villa, et le milieu du côté est, dont la mise au jour nous réserve peut-être l'explication de certaines particularités jusqu'ici embarrassantes. Les deux portions de cette aile actuellement dégagées ne sont point dans le prolongement l'une de l'autre : celle du Sud est en retrait de 60 centimètres environ vers l'Ouest par rapport à celle du Nord. D'autre part, si l'on suit le cryptoportique du Sud au Nord, on constate qu'au bout d'une trentaine de mètres il était traversé perpendiculairement par un mur dont on ne voit que les fondements, se prolongeant à l'extérieur vers la colline et à l'intérieur vers le jardin. A cet endroit le mur intérieur du cryptoportique est interrompu : il reprend de l'autre côté du mur, mais déplacé de 60 centimètres vers l'Est, en sorte qu'il se trouve cette fois dans le prolongement du mur qui aboutit à l'escalier. Cette cassure brusque interdit de penser à une déviation accidentelle due à la pression des terres de la colline. Enfin, au Sud du mur transversal, le mur extérieur du cryptoportique est doublé, du côté interne, par un autre mur

qui ne s'élevait pas au-dessus du niveau du sol, et s'enfonçait sous la terre de plus d'un mètre. Il est tout entier en appareil réticulé, et on remarque au Sud l'alternance de lignes blanches et noires qui caractérise la construction de la villa. Il est probable que ce sont là les restes d'un édifice antérieur au cryptoportique et contemporain de la villa. Quand on construisit le cryptoportique, il fut démoli, et on éleva le niveau du sol; on conserva seulement, voulant l'utiliser pour renforcer le mur du cryptoportique, la partie basse du mur extérieur. Mais ce mur n'était pas exactement dans le prolongement du mur de la villa : et ainsi s'expliquerait la cassure que nous avons constatée. Le mur transversal représente sans doute les restes d'une construction qui servait de passage entre l'une et l'autre partie du cryptoportique.

Quelques vestiges permettent de se rendre compte de l'ornementation du cryptoportique. Il était pavé de dalles carrées de petite dimension, alternativement de marbre et de *palombino*. A l'intérieur, les parois étaient revêtues d'un enduit rouge avec filets blancs et verts. Du côté du jardin, des plaques de marbre, sculptées à l'endroit des pilastres, recouvraient le mur. Vers le milieu du jardin qu'entoure le cryptoportique, on remarque un grand bassin profond de 1 m. 80, long de 24 m. 50 et large de 13. Il est construit en blocage; quatre grandes masses carrées renforcent les murs nord et sud. A l'Ouest, se détache un canal qui permettait l'évacuation de l'eau dans le grand égoût collecteur de la villa.

Les bains nord. — Ils offrent les aménagements habituels : on y distingue encore nettement une piscine froide, un *caldarium* et un *præfurnium*.

On a trouvé dans le *caldarium* un grand nombre de fragments de stuc, portant des peintures qui rappellent le troisième style pompéien : on y reconnaît, sur des fonds rouge clair, rouge sombre ou bleu clair, des personnages masculins et féminins, des sphinx, des oiseaux, des plantes, dans un encadrement de portiques et de guirlandes.

Les bains sud. — Ils datent des Antonins, vraisemblablement d'Hadrien ⁽¹⁾ Quelques briques portent une estampille qui, sans fournir de date précise, permet néanmoins d'affirmer qu'elles ne sont pas postérieures au I^{er} siècle de l'Empire : l'estampille est rectangulaire; on y lit, sur une seule ligne : M· NAEV (cf. *C. I. L.*, xv, 343-346). Les murs, épais, sont en blocage

⁽¹⁾ Parmi plusieurs briques portant la mention : C· COMIN PROC || FEC FELIX CARIC (cf. Descemet. *Inscriptions doliaires latines*, n° 148), il s'en trouve une qui porte en outre :

TITIAN ET SQUIL COS, ce qui nous donne la date de 127 (consulat de T. Atilius Titianus et M. Squilla Gallianus).

avec revêtement de brique. On y distingue actuellement un *caldarium* composé de trois salles à hypocaustes, avec des restes de pavement en mosaïque.

Les constructions en tuf. — Des murs de tuf (*tuffo bianco*) d'une construction postérieure aux précédentes, se remarquent sur tout le côté ouest du champ de fouilles. Une entrée de ce bâtiment est encore visible à 12 mètres environ au Nord des premiers thermes et à la hauteur de leur mur ouest : un seuil de porte donne accès à un couloir qui tourne à angle droit au bout de 4 mètres, en sorte qu'on ne pouvait voir du dehors l'intérieur de la maison ; ce couloir pénètre ensuite dans l'enceinte de la villa, et tourne à droite dans le corridor sud-nord. Il était pavé de mosaïque noire près de l'entrée, puis blanche. Les murs étaient revêtus dans le bas de plaques d'ardoise séparées par des baguettes de marbre. La partie de la villa déjà utilisée par les thermes du Nord a été comprise dans les nouveaux bâtiments et remaniée.

Les constructions successives dont nous venons de décrire les restes attestent que ce coin de terre sabine fut pendant plusieurs siècles apprécié pour l'agrément de son site, sa bonne exposition au soleil, et l'abondance des eaux dans le voisinage. Rien n'y a été trouvé qui permette d'affirmer avec certitude que là fut le *Sabinum* d'Horace : une inscription recueillie dans les thermes du Nord et conservée actuellement au magasin de Licenza, ne nous donne que des noms d'esclaves ; la gravure dénote du reste une époque assez basse ; dans les bains sud, un tuyau de plomb porte : P. OSTILI FIRMINI, et l'on connaît par Pline (*Ep.* II, III et IV) un Hostilius Firminus, légat du proconsul d'Afrique Marius Priscus, qui fut accusé devant le Sénat en 100 ap. J.-C. Mais rien, non plus, ne s'oppose à ce que le premier propriétaire de la demeure ait été l'ami de Mécène.

En tout cas, la découverte d'une villa du temps d'Auguste à l'endroit depuis longtemps désigné comme celui de la villa du poète, fortifie singulièrement la thèse soutenue par l'abbé de Chaupy et ses successeurs. De nouvelles études de topographie pourront accroître encore la valeur de cette thèse. M. Pasqui, qui a conduit les fouilles de Licenza avec autant de science que d'habileté, et qui a bien voulu avec une extrême obligeance nous faciliter la visite et l'étude du champ de fouilles, prépare une étude sur la vallée de Licenza, et en particulier sur les voies romaines de cette région.

L.-A. CONSTANS.

LIVRES NOUVEAUX.

WALTER WRZSZINSKI, *Der Londoner Medizinische Papyrus und der Papyrus Hearst*, in Transkription, Übersetzung und Kommentar. (*Die Medizin der alten Ägypter*. Band II.) Un vol. in-4°, xx-238 p. — Leipzig, Hinrichs, 1912.

La série des volumes consacrés à la médecine égyptienne et à la publication méthodique de ses papyrus peut être regardée à bon droit comme une des plus importantes contributions scientifiques parues en ces dernières années. Au célèbre « Grand Papyrus médical de Berlin », précédemment publié dans ce répertoire s'ajoutent aujourd'hui deux nouveaux textes : l'un est le Papyrus Hearst, l'autre le papyrus 1059 du British Museum, acquis par ce musée il y a plus de cinquante ans. Le premier avait déjà fait l'objet d'une publication spéciale, mais conçue sur un autre modèle, et le luxe de l'édition la rendait d'un prix peu accessible. Le second était encore pratiquement inédit depuis 1860, date de son entrée dans la collection britannique, sauf quelques lignes rédigées autrefois par Golénischeff, et un parallèle, étudié par Schäfer, entre deux de ses formules et un fragment de la version du Papyrus Ebers. Un si long oubli se justifie probablement par le mauvais état de conservation de ce palimpseste de plus de 2 mètres de long, réemployé vers le temps de Ramsès III pour la compilation médicale dont M. Wrzszinski nous offre aujourd'hui le texte mis au net.

Le parti qu'il a su tirer de l'édition

critique de ce long document justifie amplement la peine qu'il a prise.

Les deux papyrus n'ont pas été tout à fait publiés de la même façon. Seul, celui de Londres a été pourvu d'un glossaire et d'un fac-similé du texte hiéroglyphique (XIX pl. en héliotypie). C'est sans doute pour ne pas faire double emploi avec l'édition spéciale du Papyrus Hearst. Un glossaire commun pour les deux recueils médicaux eût été cependant bien utile pour les comparaisons. A ces deux différences près, le savant travail de M. Wrzszinski a suivi un plan symétrique pour le Papyrus Hearst et pour celui de Londres. D'abord une exposition préliminaire; puis une transcription autographiée en caractères hiéroglyphiques, et enfin une analyse avec commentaire des sections successives du formulaire. Les deux chapitres d'introduction donnent les références essentielles : contenu général du papyrus, intitulés des 260 rubriques égyptiennes et indications de la pharmacopée pour la version Hearst; pour celui de Londres, la bibliographie antérieure, le contenu général, les indications paléographiques, les divisions rationnelles principales (22 sections), un sommaire de la nature et du contenu, enfin les titres des 63 rubriques.

L'analyse et les caractères généraux de la thérapeutique du texte de Hearst ont été déjà signalés comme il convenait par la critique, lorsque parut l'édition Rejssner. Je dirai donc quelques mots seulement du papyrus de Londres. Comme dans les documents

précédemment étudiés, depuis Kahoun jusqu'au texte d'Ebers, la place qu'y occupent l'ophtalmologie et la gynécologie atteste une fois de plus la fréquence des affections des yeux et des maladies des femmes dans la vieille Égypte; et tout ce qu'en avait si bien dit M. Maspero à plusieurs reprises en reçoit ici une nouvelle confirmation. Le texte de Londres semble ensuite se préoccuper plus spécialement des traumatismes avec effusions sanguines. On signalera aussi comme particulièrement curieux les groupes de formules en dialecte sémitisant (n° 27-30) ou avec emploi de termes étrangers (n° 31), et deux formules dont l'une fait usage d'une langue « crétoise » (?), (n° 32) et l'autre d'un dialecte inconnu (n° 33). Il y aura matière à recherches plus approfondies par la suite, à propos de tout ce groupe d'aspect étrange.

Comme pour les textes médicaux déjà transcrits, le grand obstacle reste dans l'identification des termes techniques. Maladies ou substances de la pharmacopée, le nombre des mots reste encore malheureusement considérable pour lesquels le vocabulaire, pourtant si étudié, de M. Wreszinski n'ose proposer aucune traduction certaine ni même probable. C'est là où les hommes de l'art, par l'étude des symptômes décrits et par la connaissance des parties du vocabulaire dont le sens est d'ores et déjà assuré pourraient nous aider beaucoup pour tout ce délicat travail d'identification.

Les égyptologues retrouveront dans ce nouveau recueil de médecine la plupart des traits caractéristiques de ce genre de compositions en Égypte : groupement artificiel de formules successives et quelquefois inconciliables, d'après les affections, avec preuve

évidente de compilation d'une multitude de recueils antérieurs; invocation de caractère tantôt magique et tantôt religieux; indications de répétitions de formules; spécifications de l'auguste antiquité de telle ou telle recette, ou attributions de l'invention d'un remède à tel Pharaon légendaire, ou enfin mention de l'origine exotique de tel traitement aux effets merveilleux (cf. n°s 14, 44 ou 51). Mais pourquoi M. Wreszinski qui croit, avec raison ce me semble, à l'authenticité d'une attribution à Aménothès III, est-il plus sceptique en ce qui regarde la mention du bon roi Chéops?

Le papyrus de Londres a cependant un caractère général qui le fait différer sensiblement des recueils de Kahoun, d'Ebers, de Berlin ou de Hearst. L'emploi de la magie y prédomine beaucoup plus nettement sur la thérapeutique technique; et la pharmacopée y est réduite au minimum. En revanche, on y voit à tout instant l'obligation, pour rendre efficaces formules ou remèdes, de prononcer l'incantation déclamée par l'opérateur sur telle amulette ou sur tel talisman de composition déterminée. Certaines indications impératives, véritable « complexe » de substances et de récitatifs, accompagnés de « supports » magiques, rappellent étrangement les opérations des féticheurs des Warega, ou des Bangala de l'Afrique Équatoriale.

Le moment n'est pas encore venu de passer aux conclusions générales qui se dégagent de l'examen de ces textes. Il convient d'attendre l'apparition du tome III de la série des papyrus médicaux. Je me bornerai pour l'instant à signaler l'importance particulière du Papyrus de Londres au point de vue de l'histoire des Religions. Comme M. Wreszinski l'a au

reste fort justement fait remarquer à plusieurs reprises, le formulaire est en somme beaucoup plus magico-religieux que proprement technique. Et par là il s'apparente très nettement au répertoire actuel de maint « homme-médecine » des peuples non-civilisés. D'autre part, il se rattache non moins nettement à certaines formules caractéristiques du texte d'Ebers ou de celui de Berlin — où apparaissent, à mainte reprise, la formule incantatrice ou la déclamation propitiatoire. — Il y a en somme, dominant tout le sujet, des caractères fondamentaux communs aux trois recueils. En soulignant, comme elle le fait, la partie magique de l'appareil, la version de Londres contribue mieux qu'une autre à montrer comment les origines de la vieille médecine égyptienne se rattachent « au trésor de sagesse » des sociétés primitives, et comment la médecine a fait nécessairement partie de la science des premières « magies-religions ». Une fois de plus est ainsi démontré le rôle et la place uniques dans l'histoire de la civilisation de cette extraordinaire Égypte, dont les commencements plongent jusque dans la nuit de la préhistoire, et dont l'évolution nous mène jusqu'aux sciences élaborées, dégagées de la magie, dont le monde classique méditerranéen recueillera l'héritage pour nous le transmettre à son tour.

J'ai dit tout à l'heure que l'on nous annonçait comme devant paraître à bref délai, dans la même collection, le fameux Papyrus Ebers. Il faut exprimer le désir que les éditeurs ne s'arrêtent pas en si bon chemin et veuillent bien y joindre un autre volume encore, consacré aux textes du genre des papyrus vétérinaires ou médicaux de Kahoun, et d'une ma-

nière générale à tous les textes se référant à l'art de guérir dans l'ancienne Égypte.

Ils auront ainsi mis à la portée du monde savant une bibliothèque commode et pratique, qui permettra d'aborder enfin l'étude synthétique d'un des plus curieux chapitres de la civilisation égyptienne. On sait l'intérêt que ces recherches ont suscité en Allemagne et en Autriche. Un jour est peut-être assez proche, où l'on enseignera, dans les Universités de là-bas, l'histoire de la médecine dans les vieux empires de l'Orient classique. Et sans doute y joindra-t-on l'étude des médecines des autres civilisations, celles de l'Extrême-Orient ou de l'Amérique précolombienne, voire celle des peuples non civilisés.

George FOUCART.

Gli Idilli di Teocrito, tradotti in versi italiani da ANGELO TACCONE, con introduzione e note. Un vol. in-8°, xx-298 p. — Turin, Fratelli Bocca, 1914.

Il faut signaler aux amis de l'antiquité grecque cette traduction de Théocrite en vers italiens, due à M. Angelo Taccone, professeur à l'Université de Turin. C'est le 9^e volume d'une collection intitulée *Il pensiero greco*, destinée à répandre dans le public cultivé la connaissance des meilleures productions du génie hellénique. L'éminent helléniste, M. Fraccaroli, qui en a, si je ne me trompe, assumé la direction, en a aussi déterminé la forme par ses traductions des lyriques grecs. Il s'agit, pour les savants qui prêtent leur concours à cette entreprise, de servir d'intermédiaires entre les auteurs grecs et une classe nombreuse de lecteurs qui, sans pouvoir aborder le texte original de leurs œuvres, désirent cependant en goûter le charme autant

que possible. Tout appareil d'érudition est donc écarté systématiquement. Point de texte grec; une simple traduction, précédée d'une courte bibliographie; de brèves notices en tête de chaque morceau, une annotation réduite à l'essentiel; tel est le type adopté. Mais quiconque s'est jamais essayé à ce genre de travail sait par expérience ce qu'il exige de préparation. M. Taccone, qui a fait ses preuves comme helléniste, n'a rien négligé pour que ses lecteurs pussent profiter de tous les progrès réalisés par la critique moderne dans l'intelligence de Théocrite. Le texte qu'il a traduit est celui qu'a établi M. von Wilamowitz dans ses *Bucolici graeci* (Oxford, 1906), sauf quelques légères retouches. Les notices, mises en tête de chacune des trente idylles dont se compose le volume, sont autant de courtes et substantielles études, à la fois historiques et critiques, où l'on s'efforce de dire au lecteur, très simplement et sans le rebuter ce qu'il doit savoir pour comprendre les intentions du poète. Les notes le renseignent sur certaines particularités ou allusions qu'il lui est indispensable de connaître. En somme tout est calculé de façon à ne pas le distraire de la traduction; et celle-ci bien entendu, vise à donner une image aussi exacte que possible du texte. Il y aurait témérité, de la part d'un Français, à vouloir apprécier la qualité de la langue et de la versification italienne. Mais il n'est pas nécessaire d'être Italien pour sentir combien la méthode d'interprétation de M. Taccone est fine et précise, combien elle s'attache à faire sentir la valeur des tours et la saveur propre des expressions. Il est regrettable seulement que l'ouvrage n'ait pas été complété par une introduction sur

Théocrite et l'Alexandrinisme, qui en aurait sensiblement accru la valeur. Tel qu'il est, il sera, je crois, bien accueilli des compatriotes de l'auteur, et je n'hésite pas à dire que beaucoup de Français qui lisent l'italien, mais non le grec, y pourront trouver plaisir et profit.

Maurice CROISSET.

Entaphia. In Memoria di Emilio Pozzi la scuola torinese di storia antica. Un vol. in-8°, 1x-251 p. — Turin, Fratelli Bocca, 1913.

Emilio Pozzi était né à Coni le 27 octobre 1889, il mourut à Rome le 22 novembre 1912; les études anciennes perdirent par cette fin prématurée l'un de leurs espoirs. Ce jeune homme avait à vingt-trois ans déjà composé les quatre mémoires suivants: « L'accenno a Ceprano nella Divina Commedia (Inf., XXVIII, v. 16-17), nota di esegesi dantesca », publié dans le *Giornale storico della Letteratura italiana*, LVII (1911); « Il trattato d'alleanza tra l'Acarmania e l'Etolia », publié dans *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino* XLVII (1911-1912); « Le battaglie di Cos e di Andro e la politica marittima di Antigono Gonata », qui parut dans les *Memorie* de la même Académie de Turin, sér. II, vol. LXIII (1913); « Sopra il termine estremo delle storia di Posidonio di Apamea », qui fut inséré dans le *Rivista di filologia*, XLI (1913).

Pour honorer la mémoire d'Emilio Pozzi, quelques-uns de ses maîtres et condisciples ont publié un recueil de mémoires relatifs aux études qui avaient fait tout l'attrait de sa trop courte existence.

Voici le sommaire de ce recueil : Gaetano de Sanctis, *I nomophylakes d'Atene.* — Luigi Pareti, *Due ricerche*

di cronologia greca, I, *Per la cronologia siciliana del principio del V° sec. av. C.*; II, *Le imprese di Tigrone in Asia nel 400/399 e nel 391 av. C.* — Aldo Ferrabino, Θεσσαλιῶν πολιτεία, étude augmentée d'un appendice géographique: *l'Acacia-Ftiotide, Farsalo e la sua regione*, et d'un appendice chronologique: *Cereso e Jampoli; La spedizione di Leotichida in Tessaglia; La taglia di Daoco.* — Augusto Rostagni, *Isocrate e Filippo.* — Lorenzo Coccolo, *Il decreto apostolico di Gerusalemme.* — Giovanni Angelo Alfero, *Gli ultimi anni di Nevio.* — Bacchisto Motzo, *Esame storico-critico del III° libro dei Maccabei.*

H. D.

ARTHUR ROSENBERG. *Der Staat der alten Italiker, Untersuchungen über die ursprüngliche Verfassung der Latiner, Osker und Etrusker.* Un vol. in-8°, 142 p. — Berlin, Weidmann, 1913.

« On ne possède pas encore, dit M. Rosenberg dans sa préface, d'étude d'ensemble sur les magistratures italiques avant qu'elles n'aient subi l'influence romaine.... Il semble cependant qu'on ne puisse se faire une idée claire de l'édilité, de la censure, de la dictature à Rome, sans considérer ces institutions dans le reste de l'Italie; quant au consulat romain, ses particularités ne s'éclaircissent que si on le compare à la magistrature osque des *meddices*.... L'ancienne Rome, en effet, n'est autre chose qu'une ville italique et presque toutes ses institutions se retrouvent en d'autres régions de la péninsule. »

Telle est l'idée générale qui forme le lien entre les quatorze articles divers et distincts, de valeur du reste inégale, dont se compose le livre de M. Rosenberg.

Le premier est consacré à *l'édilité de Tusculum*. Le sens étymologique de *ædilis*, dérivé évident de *ædes* s'accorde mal, on l'avait déjà remarqué, avec le caractère purement civil que cette magistrature a revêtu à Rome et dans quelques cités volsques telles que Arpinum, Formies, Fundi. Tusculum, au contraire, offre l'exemple frappant d'une ville dans laquelle un temple, celui de Castor et de Pollux, joue un rôle très important et qui est gouvernée par des édiles. Deux de ces édiles administrent la communauté, le troisième est demeuré un fonctionnaire religieux chargé exclusivement des intérêts du temple. Ce dernier aurait conservé seul les attributions originales de l'édilité. De même à Rome, conclut M. Rosenberg, les édiles ont dû tout d'abord être les administrateurs d'un sanctuaire plébéien, pour devenir plus tard, lors de l'organisation politique de la plèbe, des magistrats. — Une inscription bien connue, que ne mentionne pas M. Rosenberg, celle du temple et du *vicus* de Furfo (*C. I. L.*, I, n. 603 = IX, 3513) indiquait déjà ce caractère originellement religieux de l'édilité et montrait en même temps cet édile revêtu, sous le contrôle du peuple, d'une certaine autorité au moins répressive.

L'étude sur le *meddix osque* apporte une contribution nouvelle à cette magistrature bien connue. L'originalité de M. Rosenberg est d'établir, contre M. Beloch, que le titre de *meddix tuticus* ne désigne pas le chef d'une ligue, mais simplement le magistrat d'une cité et de montrer d'autre part que l'un des deux *meddices* devait être subordonné à l'autre. Nous n'avons donc pas ici de collégialité comme dans le consulat romain.

La *censure osque* apparaît à M. Rosenberg comme une magistrature originale et non comme une imitation de la censure romaine. La preuve en est fournie par la forme même du titre osque : *Kensz-tur*, qui présente un autre suffixe que le terme latin *cens-or*.

En Sabine, dans les préfetures, qui ont gardé leurs anciens magistrats tandis que les villes s'organisaient à la romaine, M. Rosenberg trouve d'intéressants collègues d'*octoviri* dont les membres, groupés deux à deux, ont chacun leur compétence spéciale : *octoviri* proprement dits, *octoviri aedilicia potestate*, *octoviri aerarii* (*quaestores*); la quatrième paire de magistrats, pour lesquels on ne rencontre pas de désignation particulière, auraient joué le rôle de *magistri juvenutis*. L'article consacré au *Magister equitum* revient sur ces chefs de la jeunesse que l'on retrouverait chez les Osques et même en Étrurie et dont procéderait directement le chef de la cavalerie, auxiliaire du dictateur romain.

Les inscriptions ombriennes fournissent à M. Rosenberg le titre de *marones* que portaient les deux magistrats chargés dans cette région de l'administration des cités. Ce titre, les Ombriens l'auraient emprunté aux Étrusques. On remarquera cependant que l'association de deux collègues pour l'exercice d'une seule et même fonction semble absolument étrangère aux habitudes étrusques.

Chez les Étrusques, en effet, M. Rosenberg croit trouver le principe de la dictature, c'est-à-dire du pouvoir suprême confié à un seul magistrat. Le même peuple aurait également institué un *cursus honorum* strictement réglé. Tout cet article sur les

magistrats des Étrusques repose sur l'interprétation d'inscriptions funéraires, dans lesquelles les étruscologues croient reconnaître l'indication de titres administratifs. Oserons-nous avouer que leurs traductions ne nous inspirent qu'une médiocre confiance. Des titres administratifs, en effet, ne devraient-ils pas se présenter partout et toujours avec la même forme? Pourquoi donc le terme *zilaθ* qui désignerait le dictateur est-il écrit tantôt *zilaθ* et tantôt *zilaγ*? On admettra difficilement, avec M. Rosenberg, que la première orthographe soit réservée au magistrat suprême de la Confédération étrusque tandis que la seconde indiquerait simplement le chef d'une des villes de la Confédération. Un autre de ces prétendus titres, celui précisément qu'auraient emprunté les Ombriens, se présente sous les formes *marunwγ*, *marunwγsa*, *warniu*; un troisième est alternativement *purθne* et *epθni*. On suivra avec intérêt l'adroite exégèse de M. Rosenberg. Mais il semble encore prématuré d'en accepter les résultats comme définitifs.

L'article sur la *Dictature et la Préture dans le Latium* nous ramène en terrain plus sûr. L'idée que la Ligue latine devrait beaucoup à l'imitation de la Confédération étrusque est intéressante et nouvelle. Très juste est la comparaison marquant les profondes différences qui séparent la dictature romaine, magistrature d'exception, d'une durée irrégulière et généralement très étroitement limitée, aussi bien de la dictature latine que de la magistrature suprême des Étrusques.

L'étude sur la *Magistrature italique et l'État romain* peut être considérée comme un chapitre de conclusion et d'idées générales. On y voit comment

Rome a toujours profondément modifié par son génie propre les institutions qu'elle tirait du fonds italique commun, non moins que celles qu'elle empruntait à ses voisins. Peut-être trouverait-on cependant que M. Rosenberg exagère l'admiration que lui inspire la division du pouvoir suprême entre deux consuls. Ce serait là, selon lui, un paradoxe génial réalisé par la République. Mais il est fort douteux que le consulat soit une institution proprement romaine, puisque la phonétique même du titre *consules* (*cum sedere*, ceux qui siègent ensemble) accuse, par la présence d'un *l* à la place du *d*, une origine sabine.

Deux articles sur la *transformation des magistratures italiques sous l'influence romaine*, forment une sorte de contrepartie à l'étude des institutions originales de la période indépendante. Le livre se termine par quelques considérations nouvelles sur les assemblées du peuple et sur la composition du Sénat. Là encore M. Rosen-

berg tire d'utiles renseignements de la comparaison des documents italiens avec la tradition romaine. Un passage des tables Eugubines, déjà commenté d'ailleurs par M. Schulze dans son livre sur les noms propres latins, lui permet de préciser les relations entre les tribus et les curies. L'analyse de deux anecdotes relatives aux sénats de Capoue et de Volsinies (Orvieto) semble indiquer qu'à Capoue le principe du recrutement du Sénat était sans doute l'élection, tandis qu'en pays étrusque les Sénateurs étaient plutôt choisis par le chef de la ville, non pas exclusivement parmi la noblesse, mais parmi tous les citoyens libres.

Les 140 pages du livre de M. Rosenberg contiennent, on le voit, une ample matière. Malgré l'incertitude assez fréquente des conclusions, ce recueil d'essais montre bien tout ce que peut gagner l'histoire romaine à l'étude comparée des institutions italiques. A. GRENIER.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

E. R. Barker, *Rome of pilgrims and martyrs*. A study in the martyrologies, itineraries, syllogae and other contemporary documents. In-8°, 13-379 p. (bibl.), pl. New-York, Dutton, 1913.

A. Furtwängler and H. L. Ulrichs, *Greek and roman sculpture*. In-8°, 254 p., illustr. London, Dent, 1914.

Inscriptiones graecae consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae borussicae editae. Vol. XI, fasc. 4. *Inscriptiones Deli*. Consilio et auctoritate Academiae inscriptionum et humaniorum litterarum francogallicae

ed. Fasc. 4. *Inscriptiones Deli liberae*. Decreta, fœdera, catalogi, dedicationes, varia ed. Petrus Roussel. In-fol., vii-139 p., pl. Berolini, G. Reimer, 1914.

Inscriptiones graecae. Collegit Otto Kern. In-8°, xxiii p., 50 pl. London, Parker, 1914.

C. Jullian, *Histoire de la Gaule*. T. IV. Le gouvernement de Rome. In-8°, 629 p. Paris, Hachette 1914.

Mélanges Holleaux, Recueil des mémoires concernant l'antiquité grecque, offert à Maurice Holleaux en souvenir de ses années de direction à l'École française d'Athènes (1904-

1912). In-8°, 321 p., illustr., pl. Paris, A. Picard, 1913.

J. R. Mélida. *Arquitectura Dolménica Ibera*, dolmenes de la provincia de Badajoz. In-8°, 34 p. Madrid, Tipogr. de la Rev. des Archivos Bibls y Museos, 1914.

Nomisma, Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzkunde. Hrsg. v. Hans v. Fritze u. Hugo Gaebler. XI. In-4°, 56 p., pl. Berlin, Mayer u. Müller, 1914.

G. Poggi, *Genova preromana, romana e mediævale*. In-8°, xxiv-306 p., ill. Genova, G. Ricci, 1914.

Carol. Thiel, *De glossario codicis Monac. 13488* (Commentationes philologae Ienenses. Vol. XI, fasc. 1). In-8°, iv-80 p. Lipsiae, Teubner, 1914.

Wilh. Weber, *Die ägyptisch-griechischen Terrakotten* (Mitteilungen aus der ägyptischen Sammlung der Königl. Museen zu Berlin. zwei Bände 2 Bde In-fol. x-274 p., ill., 42 pl. Text. und Taf. 2 Bde. Berlin, Curtius, 1914.

MOYEN AGE.

G. von Below, *Der deutsche Staat der Mittelalters*. Ein Grundriss der deutschen Verfassungsgeschichte. 1. Bd. Die allgemeinen Fragen. In-8°, xx-387 p. Leipzig, Quelle u. Meyer, 1914.

Le roman de Tristan, poème du XII^e siècle de Bérout, édité par E. Muret (Les classiques français du moyen âge). In-12, xiv-163 p. Paris, Champion, 1913.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (ordre de Saint-Benoît). Publié et annoté par l'abbé R. Charles et le vicomte Menjot d'Elbenne... Premier Cartulaire, 587-1188 (sous les auspices de la Société historique et archéologique du Maine).

In-4°, LXXVI-156 p. à 2 col., pl. Le Mans, A. de Saint-Denis, 1913.

E. Caspar, *Pippin und die römische Kirche*. Kritische Untersuchungen zum fränkisch päpstl. Bunde im 8. Jahrh. In-8°, viii-208 p. Berlin, Springer, 1914.

École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1914. In-8°, 99 p. Paris, A. Picard, 1914.

N. P. Kisselew, *Die Inkunabeln aus der Sammlung Norow* (Katalog der Inkunabeln der Moskauer öffentlichen u. Rumianzowschen Museums. 2. Lfg.) In-8°, xvi-56 p. Francfort, J. Baer, 1913.

G. Leidinger, *Das Perikopenbuch Kaiser Heinrichs II* (cod. lat. 4452) (Miniaturen aus Handschriften der Kgl. Hof. u. Staatsbibliothek in München. 5. Hft.). In-fol. 52 p., 67 pl. München, Riehn u. Tietze, 1914.

F. de Mély, *Les Primitifs et leurs signatures*. T. 1. Les miniaturistes. In-4°, xvi-424 p., illustr., pl. Paris, Geuthner, 1913.

Les poésies de Peire Vidal, éditées par Joseph Anglade (Les classiques français du moyen âge). In-16, xi-189 p. Paris, Champion, 1913.

ORIENTALISME.

A. J. Butler, *Babylon of Egypt*, A study in the history of old Cairo. In-8°, 64 p. (Clarendon Press), London, Milford, 1914.

Frdr. Delitzsch, *Sumerisches Glossar*. In-8°, xxvii-296 p. Leipzig, Hinrichs, 1914.

L. W. King, *Catalogue of the Cuneiform tablets in the Konyunik Collection of the British Museum*. Supplement. In-8°, 324 p. London, H. Milford, 1914.

Adolphe Reinach, *Catalogue des antiquités égyptiennes recueillies dans les fouilles de Koptos en 1910 et 1911*, exposées au Musée Guimet de Lyon. In-18, 136 p., illustr. Chalon-sur-Saône, Impr. E. Bertrand, 1913.

E. B. Soane, *Grammar of the Kurmanji or Kurdish language* (Vol. VI.

Luzac's oriental grammars series). In-8°, xiii-289 p. London, Luzac, 1914.

James Tod, *Annales and antiquities of Rajast'han, or the central and western Rajpoot States of India*. Popular edition. In-8°, 2 vol. London, Routledge, 1914. M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

3 avril. M. Homo donne lecture d'une étude intitulée : les « Maisons du rapport et la crise des loyers dans la Rome impériale ». A l'exception des personnes riches, qui avaient leurs maisons particulières (*domus*), l'ensemble de la population habitait des maisons de rapport connues sous le nom général d'*insulæ*. Ces maisons étaient très hautes, mal bâties et fort peu confortables. L'absence de moyens commodes de transport contraignait la population à s'entasser dans le centre de la ville. Aussi le prix des loyers était-il fort élevé, et Rome connut-elle, sous l'empire, une crise intense, qui malgré différents palliatifs ne fit que s'aggraver jusqu'à la fin du quatrième siècle.

— M. Héron de Villefosse signale une inscription latine découverte à Thibiuca, dans la vallée de la Medjerda. Elle concerne un personnage nommé Sextus Cæcilius Æmilianus, qui avait été questeur de la province d'Afrique.

8 avril. Le P. Scheil communique une note de M. Pierre Montet exposant le résultat des fouilles faites dans la nécropole d'Abou Roach (Égypte), qui paraît contemporaine de la première dynastie.

— M. H. Omont donne lecture d'une étude de M. Louis Bréhier sur les miniatures qui accompagnent le recueil des homélies sur la Vierge du moine Jacques, recueil datant de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle. Ces miniatures contribuent à éclairer la question du théâtre religieux à Byzance, que M. L. Bréhier a exposée naguère ici même (1913, p. 357 et 395).

— M. Paul Monceaux lit une note de M. Carcopino sur une mosaïque tombale avec épitaphe découverte à Tipasa (Algérie) par l'abbé Dubosq.

18 avril. M. de Mély lit une note sur le tableau dit le retable du Parlement, qui depuis 1904 est conservé au Louvre.

— M. Jean Six, professeur à l'Université d'Amsterdam, fait une communication sur une statue du sculpteur grec Calamis mentionnée dans l'*Histoire naturelle* de Pline, et qui devait être intitulée, croit-il, non pas Alc-méné, mais ἀλγομένη, la souffrante.

24 avril. M. H. Cordier communique une note de M. le D^r Segalen datée de Hang-tchou-fou (province de Chen-si, Chine), et donnant des renseignements sur la mission dont il a été chargé par l'Académie.

— M. Héron de Villefosse communique un fragment d'inscription

grecque, récemment découvert à Narbonne et envoyé par M. Rouzaud. Ce fragment faisait partie d'un socle en marbre destiné à supporter un buste d'Antonin élevé à l'empereur par deux médecins de Narbonne appartenant à la famille Pompéia; ces médecins étaient des affranchis dont l'un se nommait Fortunatus.

— Le P. Scheil fait une communication préliminaire sur la dernière campagne de fouilles de Suse. M. de Mecquenem a découvert une nécropole du VII^e ou du VIII^e siècle avant notre ère, dont les tombes contenaient des objets variés. Les chantiers de la ville royale et des palais achéménides ont également donné des résultats intéressants.

— M. H. Cordier lit deux notes de M. Bonnel de Mézières, en mission dans l'Afrique occidentale française. La première concerne l'emplacement de Tirekka, ville ancienne située près du Niger; la deuxième note traite de Tendirma, qui fut à partir du XV^e siècle la résidence des Kourmina, Fari, ou Kanfari, dignitaires de l'empire de Gao. Cette ville avait été autrefois le siège d'une puissante colonie israélite.

— M. Préchac fait une communication sur les allusions de Sénèque à la Maison d'Or de Néron. L'empereur-poète avait conçu l'idée de cette habitation, où il était représenté en Apollon, en rêvant au palais du Soleil évoqué par Ovide.

— M. Collignon lit une note sur une plaque de terre cuite provenant de Crète et acquise par le Musée du Louvre. Le relief montre une figure féminine debout, coiffée du polos, dans l'attitude des statues dites xoanissantes. Cette figure offre de grandes analogies avec celle qui est sculptée en relief sur la base d'une statue assise

découverte à Prinia par la mission italienne et représentant « la maîtresse des animaux », figure qui a été interprétée comme l'effigie d'une divinité, Dictynna ou Britomartis. C'est sans doute une de ces divinités qu'il faut reconnaître dans la plaquette du Louvre.

— M. P. Monceaux lit une note de M. l'abbé Bayard sur une correction à faire au texte de saint Irénée qui concerne l'Église romaine.

1^{er} mai. M. Collignon communique un rapport de MM. Macridi bey et Ch. Picard sur la campagne de fouilles dirigée en 1913 à Colophon en Ionie sur l'emplacement du temple d'Apollon de Claros, qui était construit dans la plaine à proximité de la mer. On a dégagé en partie les propylées sur lesquelles sont gravées les proscynèmes des villes qui avaient envoyé des délégations au dieu.

— M. H. Cordier communique une note de M. Bonnel de Mézières, qui a découvert, en Afrique occidentale, en un lieu nommé Koumbi les vestiges d'une ville construite en pierre, et où l'on distingue encore des maisons, un palais, des rues, des places publiques, une avenue et des puits. Il se pourrait que ces ruines fussent celles de la ville de Ghana ou Ghanata.

— M. Chavannes signale une importante découverte archéologique faite par M. le D^r Segalen dans la province chinoise de Chen Si : un cheval de pierre placé devant la tombe d'un général mort en 117 av. notre ère, qui est antérieur de deux siècles et demi aux plus anciens monuments jusqu'ici connus de la sculpture chinoise.

— M. Collignon donne lecture d'un rapport de M. Courby, qui a trouvé en 1913, à Delphes, dans le temple

d'Apollon un omphalos en pierre calcaire portant le nom de la déesse Gaia gravé en caractères archaïques. Il croit y reconnaître le véritable omphalos de Delphes, la pierre sacrée, placée dans l'*adyton*, dans le sanc-

tuaire et invisible pour le public, auquel on ne laissait voir qu'une copie en marbre exposée à l'extérieur et que M. Homolle a découverte jadis sur l'esplanade orientale du temple.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

Le *prix Duchalais* (1 000 fr.) est décerné au *Corpus nummorum italicorum*, ouvrage publié sous la direction de S. M. le roi Victor-Emmanuel III.

Le *prix Edmond Drouin* (1 200 fr.) est décerné à M. R. A. Whitehead, pour son *Catalogue of coins of Pendjab (Lahore museum)*.

Le *prix Stanislas Julien* (1 500 fr.) est ainsi partagé : Un prix de 1 000 fr. à l'ouvrage de W. de Wisser, *The Dragon in China and Japan*; une récompense de 500 francs à l'ouvrage du P. Hoang, continué par les P. Tobar et H. Gauthier : *Catalogue des tremblements de terre en Chine d'après les sources chinoises (1767 avant J.-C.-1895 après J.-C.)*.

Le *prix Bordin* (3 000 fr.) est ainsi partagé : 1 000 francs à M. Eugène

de Faye, *Gnotiques et gnosticisme*; 1 000 francs à M. Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*; 500 francs à M. Lesquier, pour ses deux ouvrages, *Les institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides*, *Papyrus de Magdola*; 500 francs à M. Billiard, *La vigne dans l'antiquité*.

Le *prix ordinaire* (2 000 fr.), dont le sujet était « l'Espagne à l'époque romaine », est donné aux *Promenades archéologiques en Espagne* de M. Pierre Paris, ouvrage qui, sous une forme un peu spéciale, se rattache au sujet proposé.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. PH. VAN TIEGHEM est décédé à Paris le 28 avril. Il avait été élu membre de la section de botanique en 1877, en remplacement de Brongniart, et secrétaire perpétuel en 1908 en remplacement de Henri Becquerel.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

241

JOURNAL DES SAVANTS.

JUN 1914

L'OPÉRA ITALIEN EN FRANCE AVANT LULLI.

HENRY PRUNIÈRES. *L'Opéra italien en France avant Lulli*;
1 vol. in-8. — Paris, Edouard Champion, 1913

Dans le royaume de l'esprit, où, comme dans l'autre, il y a plusieurs demeures, la musique s'est fait, en ces vingt-cinq ou trente dernières années, une place de plus en plus étendue. Le jour approche où les Français pourront dire que rien de musical ne leur est étranger. La musique est en train de reprendre chez nous le rang que lui donna l'antiquité, puis le moyen-âge, non seulement parmi les plaisirs, mais parmi les études ou les connaissances humaines. La Sorbonne l'écoute, l'honore et la consacre, au point que certains de nos docteurs ès lettres, et non des moindres, sont récemment devenus tels en musique, ou par la musique.

C'est le cas de M. Henry Collet, historien du *Mysticisme musical espagnol au XVI^e siècle*. Il en est de même de M. Henry Prunières, qui vient de traiter en deux volumes, inégaux par les dimensions et l'importance, deux sujets voisins et pour ainsi dire contigus : *L'Opéra italien en France avant Lulli* et *Le Ballet de cour en France avant Benserade et Lulli*. Le premier de ces ouvrages, le plus considérable, nous occupera seul ici.

En dépit de l'apostrophe célèbre de Musset, le plus musicien de nos trois grands poètes lyriques, ce n'est pas l'harmonie « qui nous vint d'Italie ». Mais c'est l'opéra, et le livre de M. Prunières en raconte la venue. D'abord il en étudie la préparation et l'approche. La première invasion italienne remonte à l'époque de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}. Chose curieuse, elle fut surtout

instrumentale. Au xv^e siècle, la suprématie en ce genre appartenait aux Italiens. Les Français au contraire étaient réputés pour l'excellence de leurs chants. Les « chapelles » de la péninsule se recrutaient en grande partie parmi nos compatriotes. Mais le luth italien était roi. Certain luthiste de Mantoue, un nommé Rippe, grand favori de François I^{er}, est resté l'un des premiers types du musicien de cour. Il y a là comme une interversion des caractères et des rôles attribués communément au génie respectif des deux races. L'histoire ne craint pas ces paradoxes. De même, plus tard, l'Italien Lulli viendra créer chez nous, selon nous et pour nous, un genre de récitatif qu'on peut bien appeler, autant que l'opéra-comique, « éminemment français ».

Le goût de la musique instrumentale, en particulier du *solo*, favorise naturellement l'éclosion de la monodie. Alors la polyphonie, ou le concert des voix, tend à se cristalliser en un chant unique, et pendant le xvi^e siècle, autour de ce cristal, le mélodrame — c'est-à-dire le drame en musique — italien va se constituer. A Lyon, en 1548, le cardinal de Ferrare offre au roi, à la reine et à la favorite, alors Diane de Poitiers, le régal d'une comédie mêlée de musique, *La Calandra*. Un peu plus tard, dans le dernier tiers du siècle, l'influence italienne inspire les essais de l'Académie poético-musicale de Baïf. Elle n'est pas moins sensible dans le *Ballet comique de la reine*, création à la fois originale et composite de ce valet de chambre piémontais de Catherine de Médicis, qui changea pour le nom français de Beaujoyeux, son véritable nom, Baltazarini. Henri IV aimait également la musique et la comédie. Du temps qu'il n'était encore, que roi de Navarre, à Nérac, il avait entretenu une troupe italienne. Sous son règne, la tendance à l'italianisme, le goût de la musique vocale va s'accroître. Les créateurs de l'opéra florentin, ou du moins deux d'entre eux, sont appelés à la cour de France. L'un était Caccini, que ses deux filles, comme lui musiciennes, accompagnaient. L'autre, Rinuccini, avait fait représenter son *Euridice* à Florence lors du mariage de Marie de Médicis. Il fut, dit-on, le premier à croire possible cette chose jusqu'alors inouïe : une pièce de théâtre tout entière chantée.

Après les Caccini, (père et filles), les Andreini (le mari et la femme), furent deux fois nos hôtes, et nos hôtes écoutés : en 1613, puis de 1620 à 1622. Les ouvrages d'Andreini, représentés ou non, mais

connus en France, y préparèrent l'avènement du drame lyrique ultramontain. Insensible d'abord et même rebelle, notre pays se laisse bientôt gagner au charme, au sortilège italien. Le chant français peu à peu s'anime, se colore et s'échauffe. Quelques-uns de nos musiciens d'alors, et non des moindres, sentent la nécessité d' « *ajuster la méthode italienne avec la française* ». On dirait que la France attend, appelle la musique d'Italie, ouvrant à cette voix passionnée ses oreilles et son cœur. La sirène peut venir, elle sera la bienvenue. Mais pour assurer sa faveur, son triomphe, il lui faut un représentant, un ambassadeur, un ministre. Elle va le trouver en la personne d'un de ses compatriotes, qui se fera le nôtre. Il l'aime, il la servira, et se servira d'elle. Il la prendra pour auxiliaire de ses desseins, de tous ses desseins, de sa politique aussi bien que de ses plaisirs et de ses amours, de ses royales amours. Homme d'État et dilettante, artiste et diplomate raffiné, prince de l'Église et du théâtre, l'introducteur, ou, comme on dit en sa langue, l'*impresario* de l' « opéra italien en France avant Lulli » sera Son Éminence le cardinal Mazarin.

Romain par son éducation, par les goûts et les habitudes de sa jeunesse, Mazarin importera dans son pays d'adoption la forme romaine de l'opéra. Celle-ci différerait sensiblement de la forme donnée à leurs premiers essais par les créateurs florentins du mélodrame. « Sensiblement » est bien le mot. « Sensuellement » le serait mieux encore. Délaissant l'idéal florentin de beauté noble et de pure raison, poètes et musiciens de Rome cherchèrent surtout à flatter la sensualité d'un public voluptueux. Les premiers exemplaires du genre, une *Catena d'Adone*, et même, en dépit de la piété du sujet, un *Sant'Alessio*, ne se proposent d'autre but et ne reconnaissent d'autre loi que le plaisir. Maîtres de Rome sous le règne d'un pape de leur famille, Innocent VIII, les Barberini se firent les promoteurs et les patrons magnifiques de ce spectacle de princes. Un théâtre fut construit par eux pour en étaler toutes les splendeurs, celles dont s'enchantent l'oreille et, plus encore peut-être, celles qui ravissent les yeux. Dans l'opéra qu'on peut bien appeler l'opéra des Barberini, la mise en scène, les décors et les machines, la figuration, en un mot l'appareil visible, avait autant de part et de beauté, sinon davantage, que l'élément sonore. Autrefois témoin de cette repré-

sentation fastueuse, épris doublement, par nature et par éducation, de ce type ou de cette catégorie de l'idéal, Mazarin devenu Français, que dis-je ? le maître des Français, n'aura pas d'autre ambition que de leur révéler cette forme d'art, de les y convertir et de les y soumettre.

Ambition esthétique, mais politique aussi. De l'opéra, de son opéra, car il le fera sien de toute manière, le Cardinal usera comme d'un principe ou d'un système de gouvernement. Il y croira trouver, pendant quelque temps, un moyen de distraire, oui, de distraire, c'est-à-dire de détourner et de dominer, sinon le peuple, qui n'est point admis à ces fêtes de cour, au moins les grands. Ainsi la musique sera, pour le ministre, autant qu'une affaire de goût, une affaire d'Etat. Bonne affaire d'abord, même à cet égard, jusqu'à la Fronde, qui vient en interrompre le cours. Mais elle reprend ensuite et le Cardinal dilettante meurt avant de voir une autre forme de l'opéra triompher de celle qu'il avait si chèrement aimée.

L'opéra de Mazarin — l'historien y insiste et c'est là proprement le thème, ou la thèse artistique de son ouvrage — est l'opéra qu'on appelle à grand spectacle, où le spectacle, par sa grandeur même et sa magnificence, l'emporte sur la musique et risque de la faire oublier. Tel fut le cas de la *Finta Pazza* et de l'*Egisto*, les deux premières œuvres représentées sous les auspices et l'on pourrait dire sous la direction théâtrale du Cardinal-ministre. Un peu plus tard, en 1647, le succès prodigieux et demeuré légendaire de l'*Orfeo*, s'il eut des proportions autrement considérables, ne fut pas, au fond et pour la majorité des spectateurs, d'une qualité fort différente. La pièce était un long miracle — elle dura six heures — de mécanique et de machinerie. Le grand public se montra surtout sensible à la richesse des décors, à la rapidité des changements, au luxe et à l'ingéniosité de la mise en scène. Cet art « nouveau, somptueux, enchanteur, transportait les esprits dans un monde féérique, créait autour de l'action une atmosphère surnaturelle, procurait aux spectateurs de délicieuses illusions ». L'ouvrier merveilleux, ou plutôt le maître tout-puissant de ces enchantements, appelé d'Italie avec la troupe des virtuoses musiciens, et qui les faisait tous oublier, avait nom Torelli. Un machiniste était le héros, le véritable vainqueur de

ces batailles livrées au goût, naturellement plus sobre et plus pur, de notre pays, par le magnifique intendant de ses plaisirs.

De cet appareil, ou de cet appareil extérieur, l'historien n'est pas dupe; musicien, il en dégage la musique. Dans la partition de Luigi Rossi, qu'il analyse avec détail, en chacun des éléments dont elle se compose, M. Prunières nous fait admirer « un chef-d'œuvre et l'une des créations les plus puissantes et les plus originales de l'art mélodramatique au xvii^e siècle ». De cet art tout italien, mais italien avec richesse plutôt encore qu'avec pureté, italien aussi par la sensibilité, par la passion, tandis que le mélodrame de Florence l'avait été, venait de l'être davantage par l'intelligence et la raison, M. Prunières nous signale tous les caractères : non seulement les dehors et les accessoires quelquefois parasites, mais le dedans même, l'essence musicale et, pour ainsi parler, purement sonore. L'historien-critique admire dans la partition de Luigi Rossi le sentiment dramatique, tantôt l'émotion poignante et tantôt une voluptueuse mélancolie. En certains passages il vante encore la forme à la fois mélodique et pathétique du récitatif, un chant qui « se plaît aux intervalles diminués, aux accidents chromatiques. La diction est intelligemment nuancée, entrecoupée d'exclamations douloureuses et de brusques arrêts. Enfin Luigi (Rossi) excelle à placer au milieu du récit des phrases mélodiques très accusées, sortes de demi-airs qui se détachent sur la grisaille du fond. »

Les représentations de *l'Orfeo* marquent le plus haut degré de cette passion, de cette véritable fièvre italienne dont la France, ou plutôt le Paris musical fut littéralement dévoré sous le gouvernement de Mazarin. La Fronde, qui, dans une certaine mesure, en fut la conséquence, y apporta, nous l'avons dit, quelque relâche. Mais, les Frondeurs à peine soumis, les accès reprirent de plus belle, comme si le Cardinal eût voulu fêter sa victoire politique par un retour, glorieux aussi, de son art bien-aimé. Rome avait fait les frais de la première campagne d'opéra italien; il appartenait à Venise d'assurer le succès de la suivante. Pourtant on ne s'adressa pas tout d'abord aux Vénitiens. C'était encore un Romain, ce Carlo Caproli, de la maison du cardinal Ludovisio, que Mazarin fit prier de vouloir bien écrire, sur un poème de l'abbé Buti, le librettiste d'*Orfeo*, la musique des *Nozze di Peleo e di Teti*. L'ouvrage, dont le Cardinal avait, dit-on,

« formé lui-même le dessein », était moins un opéra proprement dit, comme *Orfeo*, qu'un mélange de comédie en musique avec ballet, une sorte de *fiesta in musica*. Le jeune Louis XIV y joua son rôle dans un groupe d'Indiens dansants, où figurait également certain baladin merveilleusement agile, entré depuis un an au service du Roi, Jean-Baptiste Lulli (1653).

Six ans plus tard, c'est l'époque où Mazarin négocie la paix des Pyrénées et le mariage royal. A Saint-Jean-de-Luz, pendant le cours des négociations, la musique, autant que les affaires de l'État, préoccupe le Cardinal et fait l'objet de sa correspondance. Traiter avec l'Espagne est chose grave ; il n'est pas indifférent non plus d'engager des virtuoses italiens, d'assurer leur venue à Paris pour les représentations d'un opéra qui promet d'éclipser l'*Orfeo* lui-même. Le plus fameux des maîtres vénitiens, Cavalli, doit en écrire la musique. Les amours d'Hercule en seront le sujet. Un machiniste, ou, si l'on veut, un ingénieur italien, Vigarani, supérieur encore à Torelli, qu'il va faire oublier, construira, pour le nouveau chef-d'œuvre, aux Tuileries, un théâtre nouveau. Mais, à l'heure dite, ni le théâtre, ni l'opéra ne sont prêts. Qu'à cela ne tienne. En attendant l'*Ercole amante*, c'est le *Serse*, du même Cavalli, dont le cardinal-impresario donne à Leurs Majestés et à toute la cour le divertissement splendide (22 novembre 1660).

Mais il ne survit que peu de temps à son apothéose. Au mois de mars 1661, Mazarin quitte ce qu'on peut vraiment, en parlant de lui, nommer la scène du monde, et l'un des premiers effets de sa mort est la disgrâce et la décadence, chez nous, de l'opéra italien. Disgrâce véritablement populaire, la cour seule, et non le peuple, ayant fait, sous le gouvernement du ministre, le succès de cette musique ultramontaine que Mazarin seul était capable de soutenir et d'imposer. Entendons-nous cependant. L'opéra qui va succéder à cet opéra et remplir de sa gloire le siècle, ou, plus exactement, le demi-siècle de Louis XIV, est l'œuvre aussi d'un Italien, Lulli, mais une œuvre à moitié française, et qui diffère, autant qu'elle en procède, du type ou du genre qu'elle remplace. Elle en conserve certains principes. Les éléments qu'elle en contredit ou qu'elle en rejette sont nombreux aussi. Entre les prédécesseurs de Baptiste et Baptiste lui-même, entre l'opéra, plus italien, beaucoup plus italien, de Mazarin et

L'opéra, décidément nationalisé, de Louis XIV, le partage est difficile et délicat. M. Prunières y procède par anticipation, puisque son étude s'arrête à Lulli, qu'elle ne fait qu'annoncer. Il y procède pourtant, mais non pas toujours avec une clarté parfaite. La tâche, encore une fois, est malaisée. Elle comporte une espèce de flottement continu, avec, çà et là, des retours, des retouches, des reprises nécessaires, mais qui ne laissent pas de nous décevoir et de nous désorienter un peu. C'est qu'aujourd'hui les historiens et les critiques d'art ont perdu la belle assurance d'un Taine. Les fameux éléments : le climat, l'époque, le milieu, se distinguent et surtout s'opposent moins dans la réalité qu'ils ne se touchent et ne se mêlent. Toute étude comparée doit faire une part, et très grande, à leurs entreprises réciproques, à leurs mutuels empiétements.

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, c'est, à partir de la mort de Mazarin, la défaveur croissante, chez nous, de l'opéra purement italien. La carrière de Lulli, sa carrière officielle, commence alors. A peine pourvu du titre de surintendant et compositeur de la chambre, le Florentin se pose en champion de la musique française. L'*Ercole amante*, préparé par le défunt cardinal avec des soins jaloux, tombé victime de la cabale, en dépit de la beauté des machines et d'une musique que M. Prunières qualifie de « saisissante ». Pour le public, et pour le peuple plus encore, les virtuoses ultramontains deviennent chaque jour davantage un objet de dérision et de colère. Les quolibets et les injures pleuvent, grèlent sur eux. Cavalli se voit contraint de quitter la France et laisse le champ libre à Lulli. Les beaux jours de l'opéra d'Italie sont passés pour longtemps. Maintenant un Italien va créer, pour longtemps aussi, l'opéra français.

De quels éléments il va le composer, sur quelle base — ou même sur quelle basse — il fondera l'accord italo-français, tel est le sujet que traite M. Prunières dans le dernier chapitre de son ouvrage. Sujet encore une fois ambigu, et divisé par la nature même des choses. L'opéra de Lulli, c'est un mélange, un amalgame. M. Prunières a quelque peine à nous en donner la formule exacte, avec les proportions et les doses. Ni le Florentin, ni son œuvre, ne sont, il s'en faut, tout d'une pièce. Tel ou tel point sans doute est acquis. On sait que la malveillance de Lulli, sa jalousie contre ses compatriotes,

qui lui barraient le chemin, le rejeta violemment du côté de la musique française. Mais, sur d'autres points, à chaque page de cette histoire très complexe, une restriction, quand ce n'est pas une contradiction, nous arrête. En 1673, dans *Cadmus et Hermione*, Lulli, nous dit M. Prunières, a décidément créé le type de l'opéra français. Bon, mais s'il ne l'a modelé que sur l'opéra des Barberini ! Alors, où nous attendions une réaction, nous trouvons une conséquence. Et c'est trop souvent ainsi. Rien n'est difficile à préciser comme la mesure dans laquelle un Lulli tantôt s'inspire de l'italianisme et tantôt s'en écarte. De l'opéra que Mazarin importa chez nous, si Lulli conserve l'ordonnance ou la structure extérieure, l'esprit musical en est par lui renouvelé. J'entends bien. Mais voici que l'opéra de Lulli nous est donné comme purement français au point de vue mélodique, sans que d'ailleurs on puisse contester que la technique de Lulli relève plus de l'Italie que de la France. Enfin, pourquoi fut-ce un Florentin et non pas l'un de nos compatriotes qui créa l'opéra français ? C'est que le drame musical n'était possible qu'avec le récitatif. Et contre le récitatif, l'esprit français d'alors était invinciblement prévenu. C'est donc à l'idéal purement italien qu'obéissait Lulli en créant son récitatif. Il le comprit, et dès lors il eut soin de « l'habiller à la française ».... Vous voyez l'éternel dualisme et comme le perpétuel aller et retour du sujet et de l'analyse. De là, pour l'auteur, une difficulté qu'il a sentie plutôt qu'il ne l'a résolue et, pour nous, une incertitude qui ne va pas, à la longue, sans quelque fatigue. Mais par ailleurs ce livre a de quoi nous délasser et nous divertir. Cette grande histoire d'une époque de la musique italienne en France en est également la petite histoire, et la seconde n'est pas la moins plaisante. Rien d'original, d'extraordinaire parfois et surtout de vivant, comme le tableau du monde musical créé chez nous par Mazarin et que, jusqu'à sa mort, Mazarin anime et dirige. Dilettante et politique, il réunit, il confond en lui perpétuellement l'un et l'autre personnage. Il fait de l'opéra, de l'opéra de cour, et de l'opéra italien, un État dans l'État. Pour le fonder et le soutenir, il n'est rien qu'il épargne, ni l'argent, ni la peine ; il n'est pas de ressort, diplomatique ou autre, qu'il n'invente. On pourrait extraire du livre de M. Prunières tout un livre sur Mazarin impresario, sur les démarches — souvent singulières — où

l'engagent le recrutement et le gouvernement de sa troupe, de ses troupes — car il en eut plus d'une — d'artistes et de virtuoses en tout genre. En tout genre, et de toute condition, et de tout sexe. Avec la Baroni, par exemple, ses relations furent de plus d'une sorte. A Rome, naguère, la cantatrice n'avait pas été cruelle au prélat. Il la fit venir à Paris, près d'Anne d'Autriche, et près d'Anne d'Autriche elle le servit encore. L'engagement d'une *prima donna*, d'un soprano ou d'un *basso*, ne demandait pas à la diplomatie de Mazarin moins de prudence et d'habileté qu'un traité politique. Il y fallait quelquefois des semaines, des mois de correspondance, officielle ou secrète, des échanges de vues ou de bons procédés avec les grands-ducs ou les princes italiens, quand ce n'était pas avec le Saint-Père lui-même. La cession d'un virtuose se négociait comme celle d'une province. Paris, ou du moins la Cour fut alors en proie à la même passion, à la même folie d'opéra dont la Rome des Barberini venait à peine de guérir. L'approche et les apprêts de l'*Orfeo* préoccupaient, absorbaient à tel point le Cardinal-ministre et la Reine-régente, que le nonce du Pape ne pouvait réussir à présenter ses lettres de créance. La cour de France encore une fois avait pris quelque ressemblance avec un théâtre italien, dont le Cardinal était le directeur, où les équipes de tout genre, poètes, musiciens, virtuoses, machinistes, se succédaient sans relâche. Il arrivait même aux premiers sujets de se voir confier, ailleurs que sur la scène, des rôles qui pouvaient sembler étrangers à leur emploi. Si l'histoire, et l'histoire d'un genre musical, sert de fond sérieux, solide, à cet ouvrage, cent histoires, de toute espèce, en composent le détail et l'agrément. Autour de Mazarin, appelés et stylés par lui, nous voyons jouer où se jouer les personnages les plus divers. Tel cet Atto Melani, castrat célèbre alors parmi ses pairs, créateur de l'*Orfeo*, puis envoyé par Mazarin en mission secrète auprès d'une princesse allemande, puis servant d'interprète entre Mazarin toujours et Don Luis de Haro, pendant les conférences préparatoires de la paix des Pyrénées. Il y a mieux. Ce castrat avait un frère, également castrat et chanteur, en outre moine, et, comme virtuose, orgueil de son couvent. Celui-là aussi, Mazarin voulut se l'attacher. Il y mit le temps, mais il finit par y réussir, et quand fut représenté le *Serse* de Cavalli, on put voir et entendre — sans doute avec permission ou dispense de ses supé-

rieurs — le Padre Filippo Melani figurer la reine Amastra, fille du roi de Suse, amoureuse de Xersès et déguisée en homme. Ne serait-ce pas le cas de s'écrier avec Bossuet : « Quel état, et quel état ! » Ou, plutôt : que d'états différents, si ce n'est contraires !

Ces quelques traits, ou portraits, cités au hasard, montrent assez quelle part ou quel rôle, quel relief et quelle couleur aussi, l'auteur a donnés en son ouvrage à ce qu'on appelle, à contresens, « le milieu », quand on parle des accessoires ou des alentours. En vérité, pour être d'un docteur, que dis-je ? pour avoir fait un docteur, ce livre n'a rien de doctoral. Il ne sent pas son pédant et son *magister*. Une thèse de ce genre, de ce style, est encore autre chose qu'une thèse, et quelque chose de mieux : un livre, et non seulement d'un érudit et d'un historien, mais d'un écrivain et d'un conteur. A la solidité du fond, à l'élégance de la forme, il joint le mérite ou le don par excellence : la vie. Il nous instruit de mille choses, les unes sérieuses, les autres légères, que nous étions beaucoup à ne pas savoir, et la honte de les ignorer n'est surpassée, en lisant M. Prunières, que par le plaisir de les apprendre.

CAMILLE BELLAIGUE.

L'IRRÉLIGION DE TACITE.

ROBERT VON PÖHLMANN, *Die Weltanschauung des Tacitus*.
Zweite vermehrte und verbesserte Auflage; in-8°; München, 1913.

I

Quel beau livre il y aurait à faire sur les idées de Tacite, je veux dire sa métaphysique, sa psychologie, sa morale, sa politique ! Sans doute, la matière n'est pas neuve absolument ; de toutes ces questions on a souvent parlé. Mais aucune, jusqu'à ces derniers temps, n'avait été examinée à fond. Depuis peu, sur l'une des plus intéressantes, celle de sa conception du monde, nous possédons enfin un ouvrage ample et solide, où M. von Pöhlmann, avec une pleine

connaissance du sujet, déploie les ressources d'une vaste érudition⁽⁴⁾. Non seulement les idées de Tacite y sont exposées, mais cette exposition donne lieu à un grand nombre de rapprochements très instructifs entre lui et d'autres historiens ou penseurs de l'antiquité. Thucydide, Polybe, César, Salluste, Tite Live, Cicéron, Sénèque, Pline l'Ancien, saint Augustin. Ce qu'ils tendent surtout à faire ressortir, c'est l'infériorité de Tacite par rapport à Thucydide, le maître du rationalisme dans l'historiographie, sa ressemblance en bien des points frappante avec Polybe, sa supériorité vis-à-vis de saint Augustin, en qui se consomme la déchéance de l'esprit critique et l'abdication de la raison.

Les idées de Tacite sur le gouvernement de l'univers ont-elles la cohésion et l'unité d'un système? Certains savants, Haase et Nipperdey, par exemple, dans les belles préfaces de leurs éditions, se sont évertués à prouver l'affirmative; mais il leur a fallu forcer le sens de beaucoup d'assertions et en négliger arbitrairement beaucoup d'autres. Il me semble que M. von Pöhlmann, quelques réserves que l'on puisse faire sur l'ordonnance et maint détail de son argumentation, a prouvé de façon péremptoire la négative. Tacite, tour à tour et parfois simultanément, admet ou s'exprime comme s'il admettait que c'est la Providence des dieux ou le Hasard aveugle ou l'inéluctable Fatalité qui nous gouverne. Entre ces trois opinions discordantes il ne parvient pas à faire un choix définitif ni même durable. Le problème le passionne et le hante; la solution, il la cherche et ne la trouve pas. Variations, contradictions, inconséquence, incohérence, voilà ce que l'on constate, si on lit toute son œuvre sans idée préconçue. Sa conception du monde, loin d'être un système, est un chaos.

Essayons après M. von Pöhlmann de le démontrer, ou plutôt esquissons-en la démonstration. Mais, ce qu'il a eu le tort de ne point faire, tenons compte de la chronologie. Les brèches que l'injure du temps a ouvertes dans l'œuvre de Tacite l'ont divisée en trois parties : d'abord les livres conservés des *Histoires* avec l'*Agricola* et

⁽⁴⁾ Cette étude parut d'abord dans *Sitzungsberichte der philos.-philol. und der histor. Klasse der K. B. Akademie der Wissenschaften zu München*,

1910 Abhandlung, I. La seconde édition diffère de la première surtout par le plus grand développement donné à des hors-d'œuvre.

la *Germanie*, puis les six premiers livres, enfin les six derniers livres des *Annales*. Considérons-les successivement et subdivisons-les au besoin. Nous verrons ainsi que non seulement la lutte est perpétuelle, mais qu'elle a des péripéties ; que la situation respective des trois adversaires qui se disputent l'esprit de Tacite n'est pas toujours la même ; et que, tout bien pesé, si l'une des conceptions irréligieuses n'a pas l'avantage sur l'autre, ensemble elles prévalent contre la conception religieuse.

II

1. Dans ce qui vient d'être défini la première partie de son œuvre, Tacite constate ou suppose plusieurs fois l'action de la Providence, pas une fois il ne la nie ou ne la met en doute. Providence, d'ailleurs, redoutable et capricieuse, hostile souvent, propice rarement, et passant alors de la colère à la bienveillance on ne sait pourquoi. Les Germains n'ont pas, ou du moins n'exploitent pas, de mines d'or et d'argent ; Tacite se demande si c'est là une marque de la faveur ou de la haine des dieux, *propitiine an irati di negaverint*⁽¹⁾. Parmi les explications possibles de leurs sanglantes discordes intestines, il admet une certaine sympathie des dieux — *favore quodam erga nos deorum* — pour les Romains, qui en ont le profit et même le spectacle⁽²⁾. Au début des *Histoires*, il nous présente l'image terrible d'une Providence vengeresse, de divinités qui ne veillent pas au bonheur des hommes, mais prennent soin de leur châtement, *non esse curae diis securitatem nostram, esse ultionem*⁽³⁾. Le jour du complot d'Othon, Galba fatiguait en vain de ses prières *alieni iam imperii deos*⁽⁴⁾. La longue série des guerres civiles a eu pour cause le courroux des dieux, avec les passions criminelles qui en furent la conséquence : *Eadem illos deum ira, eadem hominum rabies... in discordiam egere*⁽⁵⁾. Le Capitole fut incendié à une époque où les dieux, si les mœurs des Romains l'avaient permis, leur auraient été propices, *propitiis, si per mores nostros liceret, deis*⁽⁶⁾. A la bataille de Trèves,

(1) *Germ.* 5.

(2) 33.

(3) I, 3.

(4) I, 29.

(5) II, 38.

(6) IV, 72.

ce ne fut pas sans l'aide des dieux, *nec sine ope divina*, qu'ils vainquirent leurs ennemis déjà vainqueurs⁽¹⁾. En Égypte se produisirent des miracles, *quis caelestis favor et quaedam in Vespasianum inclinatio numinum ostenderetur*⁽²⁾.

La croyance à l'intervention des dieux dans les affaires des hommes entraîne logiquement l'opinion qu'ils communiquent avec nous, qu'à de certains signes leur volonté peut se prévoir et se prédire. Tacite paraît bien avoir cette opinion dans les *Histoires*. Sans doute, il se tient et nous met en garde contre les illusions de la crédulité vulgaire qui, sous le coup de la crainte ou de quelque prévention, voit partout des prodiges, *inclinatis ad credendum animis loco ominum etiam fortuita*⁽³⁾. Elle a vu un prodige et un présage dans l'inondation du Tibre barrant la route à Othon, lorsqu'il partait en guerre contre Vitellius; or ce n'était que l'effet de causes fortuites ou naturelles⁽⁴⁾; de même la baisse extraordinaire des eaux du Rhin pendant la révolte de Civilis⁽⁵⁾. Le jour où Fabius Valens se mit en marche vers l'Italie, un aigle sembla longtemps guider la colonne vitellienne par son vol; heureux augure, présage de victoire, pensèrent les soldats⁽⁶⁾. Sans doute, il ne prend pas à sa charge tous les prodiges qu'il enregistre. Les habitants de Regium Lepidum parlent d'un oiseau merveilleux qui se posa près de leur ville pendant la bataille de Bedriacum et le suicide d'Othon; c'est par acquit de conscience que Tacite rapporte cette tradition fort répandue⁽⁷⁾. Il nous prévient que tous les prodiges qu'il rapporte n'offrent pas des garanties d'authenticité égales⁽⁸⁾. Il sait qu'une crédulité rétrospective retrouve les signes précurseurs des grands événements⁽⁹⁾. Mais son scepticisme ne va pas, et tant s'en faut, jusqu'à nier le surnaturel. Prodiges et présages, affirme-t-il, ont été nombreux dans la période qu'embrasse le récit des *Histoires*⁽¹⁰⁾. L'haruspice Umbricius a vu dans les viscères de la victime le danger qui menaçait Galba⁽¹¹⁾. Le prêtre de Vénus Paphienne y a vu l'avenir

(1) IV, 78.

(2) IV, 81.

(3) II, 1; cf. I, 86 et II, 91.

(4) I, 86.

(5) IV, 76.

(6) I, 62.

(7) II, 50.

(8) I, 86.

(9) I, 10.

(10) I, 3.

(11) I, 27.

glorieux de Titus⁽¹⁾. Celui du dieu Carmel y a vu les signes les plus favorables pour Vespasien⁽²⁾. D'autres présages avaient dès longtemps annoncé sa haute fortune : dans ses terres, la chute soudaine et la repousse immédiate d'un cyprès⁽³⁾; en Judée, de fantastiques visions dans le ciel, des bruits mystérieux dans le temple de Jérusalem⁽⁴⁾. Après son élévation à l'empire, les dieux lui donnèrent des marques éclatantes de leur bienveillance : en Égypte il opéra deux guérisons merveilleuses, qui paraissent bien incontestables, puisqu'elles sont racontées par des témoins oculaires dont la véracité n'est pas suspecte; et il eut une apparition miraculeuse dans le temple de Sérapis⁽⁶⁾.

Tacite semble croire que la Providence divine gouverne le monde; c'est du moins ce qui résulte des citations précédentes. Mais ailleurs il attribue le même rôle à la Fortune, à la Chance. A Trèves, avons-nous vu, les Romains vainquirent avec l'aide des dieux; sur le Danube, quelques mois auparavant, ils avaient été sauvés d'un désastre par l'intervention de la Fortune, *adfuit, ut saepe alias, Fortuna populi Romani*⁽⁷⁾. Les Flaviens auraient couru les plus grands périls au passage de l'Apennin, sans la Fortune qui les servit souvent au cours de la guerre contre Vitellius⁽⁸⁾. Dans la guerre contre Civilis, la Fortune réparait les fautes de Petilius Cerialis⁽⁹⁾. Un sénatus-consulte dépouilla les créatures de Vitellius et honora l'une de ses victimes, exemples mémorables, dit Tacite, des caprices de la Fortune, *magna documenta instabilis Fortunae summa et ima miscentis*⁽¹⁰⁾. Ailleurs, par contre, c'est la Fatalité, c'est le Destin, qui nous régit. Par les premiers exploits de Vespasien en Bretagne, le Destin appelle déjà l'attention sur ce futur empereur : *monstratus fatis Vespasianus*⁽¹¹⁾. Le renvoi des cohortes bataves en Germanie fut le principe d'une guerre, *parantibus fatis*⁽¹²⁾. Marius Celsus était en quelque sorte prédestiné à la fidélité constante et malheureuse⁽¹³⁾.

(1) II, 3.

(2) II, 78.

(3) II, 78.

(4) V, 13.

(5) IV, 81.

(6) IV, 82.

(7) III, 46.

(8) III, 59 et 82.

(9) V, 21.

(10) IV, 47.

(11) *Agric.* 13.(12) *Hist.*, II. 69.

(13) I, 71.

Non seulement les trois conceptions coexistent dans l'esprit de Tacite durant la période qui nous occupe; mais parfois il explique le même événement tantôt selon l'une, tantôt selon l'autre. C'est à la Fortune, avons-nous vu, que les Flaviens durent une bonne partie de leur victoire; mais ils avaient aussi pour eux le Destin: ils se préparent à la lutte *meliore fato fideque* ⁽¹⁾ que les Vitelliens, et dans la bataille finale les Vitelliens leur sont doublement inférieurs, *numero fatoque dispares* ⁽²⁾. C'est la Providence, avons-nous vu, qui désigne Vespasien pour l'empire; mais nous avons vu aussi que c'est le Destin; et voici enfin que c'est la Fortune: *Struebat iam Fortuna... initia causasque imperio* ⁽³⁾... Bien plus: non seulement les conceptions rivales interviennent à propos du même fait; mais il arrive qu'à propos du même fait elles se mêlent dans le même passage. Le chapitre de la *Germanie* où l'extermination des Bructères par les peuplades voisines est expliquée d'abord *seu superbiae odio seu praedae dulcedine seu favore quodam erga nos deorum*, s'achève sur cette assertion, que *urgentibus imperii fatis nihil iam praestare Fortuna maius potest quam hostium discordiam* ⁽⁴⁾.

Ainsi Tacite semble croire tour à tour ou en même temps que le monde obéit à la volonté des dieux, aux caprices du Hasard, aux lois de la Fatalité. Mais il ne s'agit pas ici de la fatalité astrologique, du *fatum e vagis stellis* ⁽⁵⁾. Dans les *Histoires*, Tacite ne croit pas encore à l'astrologie et maltraite fort les astrologues. Il appelle cette croyance une superstition ⁽⁶⁾; l'engeance tout entière des tireurs d'horoscopes, *genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax*; ceux qui vécurent dans l'intimité de l'impératrice Poppée, *pessimum principalis matrimonii instrumentum* ⁽⁷⁾. Si Ptolémée, l'un d'eux, promet l'empire à Othon, ce n'est pas qu'il lise quoi que ce soit dans le ciel; et si Othon le tient pour un habile prophète, accueille ses prédictions comme un avertissement du Destin, c'est que l'âme humaine a pour le mystérieux une particulière crédulité, *cupidine ingenii humani libentius obscura credendi* ⁽⁸⁾.

2. Les six premiers livres des *Annales* nous révèlent un progrès

(1) III, 1.

(2) III, 84.

(3) II, 1.

(4) *Germ.*, 33.

(5) *Ann.*, VI, 22.

(6) *Hist.*, II, 78.

(7) I, 22.

(8) I, 22.

sensible de Tacite vers l'irréligion. Il ne nie pas encore formellement la Providence ; mais il ne mentionne qu'une fois son action, l'effet de son courroux, *deum ira in rem Romanam*, et au sujet d'événements dans lesquels il commence par voir celle de la Fortune, *cum repente turbare Fortuna coepit*⁽²⁾. Un peu plus loin, c'est le Hasard, selon lui, qui préserve l'Italie d'une guerre servile, et il n'y a que l'apparence d'une heureuse intervention providentielle⁽²⁾. Cette première partie des *Annales* se distingue et des *Histoires* et de la seconde en ce que Tacite n'y rapporte point de prodiges. Il y rapporte cependant quelques présages, le songe de Caecina⁽³⁾, celui de Germanicus⁽⁴⁾, l'augure des huit aigles avant la bataille d'Idistavise⁽⁵⁾ ; tous présages qui se vérifient. Il les prend à son compte en tant que faits, et il ne doute évidemment pas de leur origine surnaturelle. Pour la prophétie du prêtre d'Apollon Clarien à Germanicus, il se montre plus réservé : *Et ferebatur Germanico... cecinisse*. Mais il le croit, d'une façon générale, inspiré par la divinité, ce prêtre qui, ne connaissant que le nombre et le nom des consultants, étranger le plus souvent aux lettres et à la poésie, après avoir bu l'eau de la fontaine secrète, répond en vers à la question que chacun lui fait par la pensée⁽⁶⁾. Au contraire, il refuse de voir dans les calamités qui marquent la première année de l'absence de Tibère la preuve que ce prince avait formé sous de funestes auspices son projet de départ⁽⁷⁾. Il est donc ici moins crédule que dans les *Histoires*, il n'est pas tout à fait incrédule.

Nous venons de citer un passage où il amalgame l'action de la Providence avec celle de la Fortune, un autre où il affirme la réalité de la seconde et ne concède que l'apparence de la première. A la Fortune aussi, et à la Fortune seule, il attribue un rôle surhumain dans la solution de la crise pannonique⁽⁸⁾, comme dans le succès d'une double expédition organisée par Germanicus⁽⁹⁾. Bien plus, ayant eu l'occasion de constater que Claude, celui dont la Fortune avait le dessein secret de faire un empereur, était sous Tibère le dernier homme que

(1) *Ann.* IV, 1.

(2) IV, 27.

(3) I, 65.

(4) II, 14.

(5) II, 17.

(6) II, 54.

(7) IV, 64.

(8) I, 28.

(9) II, 25.

l'on crût et qui se crût appelé à l'empire, la toute-puissance du Hasard s'impose à son esprit et il déclare que, plus il repasse de faits anciens et modernes, plus les mortels lui paraissent être, en toutes leurs affaires, les jouets d'une force capricieuse : *Mihi, quanto plura recentium seu veterum revolvo, tanto magis ludibria rerum mortalium cunctis in negotiis obversantur*⁽¹⁾.

Mais la place qu'il accorde au Hasard dans son pragmatisme n'est pas si large qu'il en exclue la Fatalité. Varus, malgré les avertissements de Ségeste, a péri, condamné par le Destin dont Arminius fut l'instrument⁽²⁾. De la disgrâce relative où tombèrent à la fin de leur vie Mécène, puis Salluste, il propose deux explications, dont l'une est que le Destin accorde rarement aux ministres la perpétuité de leur crédit sur les princes⁽³⁾. Il en donne deux aussi d'une initiative prise par le sénateur Junius Rusticus, dont l'une est qu'elle partit de quelque impulsion fatale⁽⁴⁾. Nous venons de voir Tacite prêt à reconnaître l'omnipotence de la Fortune : le voici maintenant qui se demande s'il doit reconnaître celle de la Fatalité, de la fatalité astrologique, ou si le libre arbitre la restreint dans une certaine mesure : *Unde dubitare cogor, fato et sorte nascendi, ut cetera, ita principum inclinatio in hos, offensio in illos, an sit aliquid in nostris consiliis*⁽⁵⁾....

Hasard ou Fatalité, de son propre aveu, à la fin de la période qui nous occupe, il n'hésite plus qu'entre les termes de cette alternative : *Sed mihi haec ac talia audienti in incerto iudicium est, fatone res mortalium et necessitate immutabili an forte volvantur*⁽⁶⁾. Ce qui signifie assez clairement, quoiqu'il ne donne pas son adhésion formelle, qu'il partage l'opinion des philosophes qui nient la Providence divine et par là expliquent l'infortune trop fréquente de la vertu, la trop fréquente prospérité du vice. Et c'est visiblement vers la solution fataliste qu'il incline. Mais il y a deux fatalités, celle des philosophes et celle des astrologues, les uns faisant dépendre notre immuable destinée des lois de la nature, *apud principia et nexus naturalium causarum*, les autres du cours des planètes, *e vagis stellis*,

(1) III, 18.

(2) I, 55.

(3) III, 30.

(4) V, 4.

(5) IV, 20; cf. III, 55 :... nisi forte

rebus cunctis inest quidam velut orbis, ut, quemadmodum temporum vices, ita morum vertantur.

(6) *Ann.*, VI, 22.

ceux-ci ne concédant pas le moindre rôle à la liberté humaine, ceux-là admettant que chacun de nous, avant de naître, peut choisir sa vie. La plupart des hommes, ajoute Tacite, ont l'inébranlable conviction que notre sort se fixe au moment même de notre naissance, qu'il est déterminé par notre thème génital. Ils croient au fatalisme astrologique et le contexte démontre que, pour le moment, Tacite y croit comme eux.

Car toute cette digression célèbre sur le gouvernement du monde est amenée par une autre digression, véritable hommage rendu à l'astrologie. Le temps n'est plus où Tacite la dédaignait comme une superstition et traitait les astrologues en bloc de charlatans. Au début des *Annales*, sa conversion n'était pas encore accomplie ou, du moins, sensible. Il paraissait mettre les astrologues presque au même rang que les magiciens et les interprètes de songes⁽¹⁾. Distinguaient-ils déjà les bons tireurs d'horoscopes et les mauvais? Ne faisait-il plus porter à l'astrologie la peine des erreurs ou des mensonges de certains astrologues? En tout cas, voici le premier passage où il la reconnaît expressément pour une science et constate la réalisation d'une prophétie astrologique. Lorsque Tibère quitta Rome, en 26, les astrologues lurent dans le ciel qu'il n'y rentrerait jamais. Et leurs calculs étaient justes, mais non point la conséquence qu'il en tirèrent indûment, la proximité de la mort de Tibère. Il ne rentra plus à Rome, mais il survécut onze ans. Pour avoir voulu franchir les limites de la science, ces astrolôgues tombèrent dans l'erreur⁽²⁾. Tacite a d'ores et déjà sa conviction faite; des preuves ultérieures ne pourront que la corroborer; il les énumère dans la digression dont je parlais tout à l'heure : Tibère prédisant à Galba son règne bref et tardif; Thrasyllle prédisant l'empire à Tibère et devinant avec une saisissante justesse le danger capital sous la menace duquel il se trouve lui-même⁽³⁾; et, après la seconde digression, le fils de Thrasyllle prédisant l'accession de Néron au principat⁽⁴⁾. Bien entendu, tous les astrologues ne sont pas de cette force. Avant de découvrir en Thrasyllle un vrai devin, digne d'être son professeur et son oracle, Tibère avait fait jeter à la mer plus d'un devin suspect de

(1) II, 27.

(2) IV, 58.

(3) VI, 21.

(4) VI, 22.

charlatanisme ⁽¹⁾. Suivant l'opinion commune, si certaines prédictions astrologiques ne se réalisent point, c'est qu'il y a parmi les astrologues des imposteurs, qui, prédisant ce qu'ils ignorent, jettent du discrédit sur la science par les démentis que les événements leur infligent. Il n'en est pas moins vrai que l'astrologie a fait ses preuves, dans le passé et dans le présent ⁽²⁾. Au nombre de ces preuves sont les prophéties véridiques de Tibère et de Thrasyllé, que Tacite vient de rapporter, celle du fils de Thrasyllé, qu'il va rapporter, n'en mettant pas l'assertion au compte d'autrui, mais la prenant au sien propre.

3. Jamais il ne fut plus près de l'irréligion absolue qu'à l'époque où il écrivait le sixième livre des *Annales*. Les six derniers livres marquent, jusqu'à l'antépénultième chapitre, un recul à ce point de vue, un retour à la mentalité de l'époque des *Histoires*. D'abord, ni en faveur du Hasard ni en faveur de la Fatalité, il ne fait plus aucune profession de foi. Il se borne, comme dans les *Histoires*, à imputer catégoriquement ou par hypothèse, tels événements à la Fortune, tels autres au Destin. C'est peut-être un délire fatal qui égare Silius, quand il propose, Claude vivant, le mariage à l'impératrice Messaline; c'est peut-être aussi un calcul audacieux ⁽³⁾. C'est peut-être la Fatalité qui détourne Néron de sa femme, la vertueuse Octavie; c'est peut-être aussi l'attrait du plaisir illicite ⁽⁴⁾. Furius Scribonianus meurt, victime du Hasard ou du poison ⁽⁵⁾. La Fortune joue un mauvais tour à Néron en se servant de sa crédulité et des promesses d'un extravagant ⁽⁶⁾. Les dons de la Fortune étaient les seules vertus de Poppée ⁽⁷⁾. Le Hasard fait mourir Lucius Vetus, sa belle-mère et sa fille dans l'ordre même de l'âge ⁽⁸⁾. Tacite ne renouvelle pas non plus son acte de foi à l'astrologie; mais il n'a pas cessé d'y croire, puisque, tenant sa promesse, il rapporte de nouveau, avec une légère variante, et rapporte comme un fait hors de doute, la prédiction astrologique relative à Néron ⁽⁹⁾.

Par contre, en cinq passages, le plus ancien du 12^e livre et le plus

⁽¹⁾ VI, 22.

⁽²⁾ *Ibid.*

⁽³⁾ XI, 26.

⁽⁴⁾ XIII, 12.

⁽⁵⁾ XII, 52.

⁽⁶⁾ XVI, 1.

⁽⁷⁾ XVI, 6.

⁽⁸⁾ XVI, 11.

⁽⁹⁾ XIV, 9.

récent du 16^e; il semble admettre comme certaine l'intervention des dieux. Sous Claude, leur bonté signalée préserve Rome d'une famine, grâce à la clémence de l'hiver, *magna deum benignitate et modestia hiemis... subventum est*⁽¹⁾. Ils punissent par une maladie Néron d'avoir profané en s'y baignant la source de l'*aqua Marcia* : *secutaque anceps valetudo iram deum adfirmavit*⁽²⁾. Bien des forfaits ont souillé l'année 65; *etiam di tempestatibus et morbis insignivere*⁽³⁾. La longue série des crimes de Néron est une manifestation de leur colère contre les Romains, *ira illa numinum in res Romanas fuit*⁽⁴⁾. Ce sont eux qui veulent que la nuit soit claire et la mer calme pendant le naufrage d'Agrippine : *Noctem sideribus illustrem et placido mari quietam quasi convincendum ad scelus di praebuere*⁽⁵⁾. Dans un sixième passage, l'influence divine est donnée seulement comme l'une des deux explications possibles — *seu numine exterre* — de la frayeur qui saisit un jour Néron au temple de Vesta⁽⁶⁾.

Relativement aux présages, le scepticisme de Tacite ne va pas ici plus loin que dans les *Histoires*. Il opère un double triage. D'abord, il discerne les prodiges et présages qu'il tient pour réels et ceux qu'il juge faux ou douteux. Il mentionne comme un prodige réel l'apparition qui promet, et ne promet pas en vain, le proconsulat d'Afrique à Curtius Rufus⁽⁷⁾. Une année, sous le principat de Claude, bien des prodiges arrivèrent; Tacite l'affirme pour son compte; il ajoute, mais sans se prononcer, que d'autres faits furent interprétés comme des prodiges⁽⁸⁾. L'analogie est frappante entre ce passage et le suivant. Bien des prodiges annoncèrent la fin prochaine de Claude; à d'autres faits on attribua la valeur de présages⁽⁹⁾. Des présages et prodiges sinistres accompagnèrent l'entrée de Paetus en Arménie; il négligea ces signes défavorables et Tacite met sa négligence au nombre des fautes qui causèrent son désastre⁽¹⁰⁾. Il rapporte encore, sans aucune marque de scepticisme, les prodiges dont la rumeur publique fit les avant-coureurs du complot de Pison, entre autres la naissance d'un veau monstrueux et l'interpré-

(1) XII, 43.

(2) XIV, 22.

(3) XVI, 13.

(4) XVI, 16.

(5) XIV, 5.

(6) XV, 36.

(7) XI, 21.

(8) XII, 43.

(9) XII, 64.

(10) XV, 7 et 8.

tation, si bien confirmée par les événements, que les haruspices en donnèrent⁽¹⁾. Mais c'est avec une prudente réserve qu'il enregistre la signification attribuée par l'opinion du vulgaire à des pluies violentes pendant les funérailles de Britannicus⁽²⁾ et à la crise de l'arbre Ruminal⁽³⁾. Il constate qu'elle prit faussement l'apparition d'une comète pour un présage annonçant la fin imminente du règne de Néron et vit faussement dans un certain coup de foudre la désignation céleste de son successeur⁽⁴⁾. Dans deux autres passages, Tacite établit implicitement une seconde distinction, celle du prodige, dont il semble bien admettre la réalité dans les deux cas, et de sa valeur en tant que présage, qu'il n'affirme point pour le premier, qu'il nie pour le deuxième. Un phénomène miraculeux — *miraculum velut numine oblatum* — précéda la destruction d'Artaxata : toute la ville fut couverte soudain d'un noir nuage sillonné d'éclairs, tandis que le soleil brillait au dehors de la ville, *ut quasi infensantibus diis exitio tradi crederetur*⁽⁵⁾. Après l'assassinat d'Agrippine, il y eut des prodiges nombreux, mais sans effets, *prodigia... crebra et irrita*. Ils ne signifiaient nullement que la colère des dieux allait s'abattre sur le prince parricide; les dieux n'y avaient mis aucune intention; *Quae adeo sine cura deum eveniebant, ut multos post annos Nero imperium et scelera continuaverit*⁽⁶⁾.

Ce n'est pas la Providence en général que Tacite vient de nier, c'est l'intervention providentielle dans un cas donné. Hésitation à la reconnaître ou refus de la reconnaître là où d'autres ont cru l'apercevoir, nous avons déjà trouvé même chose dans les parties antérieures de son œuvre. Mais ce que nous n'y avons pas encore trouvé, nous le rencontrons au seizième livre des *Annales*, quelques lignes avant la fin, une négation catégorique et générale de la Providence. Les dieux sont indifférents aux bonnes et aux mauvaises actions, *aequitate deum erga bona malaque documenta*⁽⁷⁾. Nous pouvons entendre ou que la divinité ne se mêle en rien des affaires humaines, ou que ni le mérite ni le démérite des hommes n'influe en rien sur sa conduite à leur égard, son rôle étant seulement d'exécuter les

(1) XV, 47.

(2) XIII, 17.

(3) XIII, 58.

(4) *Ibid.*

(5) XIII, 1.

(6) XIV, 12.

(7) XVI, 33.

ordres immuables du Destin ; il n'importe. Car, pas plus que leur abstention, ce ministère passif ne saurait être appelé Providence. Et c'est, à notre connaissance du moins, le dernier mot de Tacite. Lorsque le courant religieux semblait l'avoir ressaisi, d'un saut brusque il se rejette dans l'irréligion.

III

Ranke se faisait illusion, quand il voyait dans Tacite un représentant fidèle des vieilles croyances romaines⁽¹⁾. Elle manquait de convictions religieuses fermes et profondes, l'âme de l'historien qui met le Destin et le Hasard en concurrence avec les dieux, qui en arrive même à nier la Providence des dieux. Il y avait pourtant, semble-t-il, des vestiges de religion, germes vivaces de l'antique foi, que nourrissait une certaine religiosité personnelle, mais que rongerait l'influence du scepticisme moderne ; flamme vacillante, intermittente, que des souffles véhéments combattirent, sans peut-être réussir à l'éteindre. De ces vestiges, faut-il ajouter, il y en avait sans doute moins dans son âme qu'il n'en reste dans son œuvre, et nous avons, non pas le droit d'affirmer que Tacite fut absolument irréligieux, mais des raisons sérieuses de le supposer moins religieux encore qu'il ne le paraît. Admirateur et conservateur du passé, comme aristocrate de sentiments, sinon d'origine, pour cette religion des aïeux, qui était toujours la religion de l'Etat, sa qualité d'homme public, membre du sénat et d'un grand collègue sacerdotal, l'engageait aussi à montrer quelque respect ; à lui faire une place dans son œuvre, dans l'histoire moderne du peuple romain, ainsi qu'elle en avait une dans la vie actuelle de ce peuple et dans sa propre vie officielle ; à parler des dieux, des prodiges, des présages, sans avoir la foi, ainsi qu'il accomplissait, quand le demandaient ses fonctions, les rites du culte national. Son éducation philosophique, superficielle d'ailleurs, ne le préservait sûrement, ni dans sa conduite ni dans ses écrits, de telles inconséquences, à qui l'on sait que la philosophie la plus considérée alors, le stoïcisme, était fort

⁽¹⁾ *Weltgeschichte*, III, 280 et suiv.

indulgente, ayant trouvé le moyen, pour mettre à l'aise ses adeptes, d'accorder ses dogmes avec les religions et les superstitions. Outre l'effet des convenances politiques, nous devons envisager celui de la convention littéraire. Tacite avait reçu son éducation oratoire dans les écoles de rhétorique où s'était opérée la fusion de la prose et de la poésie. Le *poeticus decor*⁽¹⁾ était alors exigé de l'éloquence. L'habitude qu'il avait prise longuement de le pratiquer comme orateur, l'a-t-il perdue subitement comme historien? N'a-t-il pas cédé à la tentation de transporter dans l'histoire le merveilleux de l'épopée et de la tragédie? En maint passage où il nous montre les dieux, n'avons-nous point affaire à des machines poétiques? Justement, l'image de la Providence vengeresse qui achève si bien⁽²⁾ le tableau poussé au noir de l'époque flavienne est une réminiscence de Lucain⁽³⁾. Si les dieux ne sont parfois chez Tacite que des allégories, expressions concrètes des forces abstraites qui régissent le monde, il n'y a plus rien pour nous de déconcertant dans ce chapitre des *Annales*⁽⁴⁾ où le même événement est attribué d'abord à l'action de la Fortune, puis à celle des dieux; ni dans le chapitre de la *Germanie*⁽⁵⁾ où interviennent à la fois les dieux, la Fortune et le Destin. A moins que, là et ailleurs, il ne faille voir simplement les façons de penser et de parler du vulgaire, qui, de tout temps, a confondu toutes ces notions dans son esprit et dans son langage⁽⁶⁾.

L'irréligion de Tacite, nettoyée de ces scories — traces ou apparences de religion —, ne serait néanmoins ni un métal pur ni un véritable alliage, mais un amalgame d'éléments hétérogènes ou qui, plutôt, semblent tels parce qu'il n'a point su les combiner ou les associer, la croyance au Destin, la croyance au Hasard. Encore ces deux éléments sont-ils eux-mêmes de médiocre qualité. Tantôt il affirme, absolument ou presque, l'omnipotence du Hasard⁽⁷⁾, tantôt

(1) *Dial. des Or.*, 20.

(2) *Hist.*, I, 3, texte cité plus haut.

(3) IV, 807 et suiv. : Felix Roma quidem civesque habitura beatos, Si libertatis superis tam cura placeret, Quam vindicta placet.

(4) IV, 1.

(5) 33.

(6) Ainsi le Germanicus de Tacite

confond le destin et les dieux (*Ann.* II, 71 : Si fato concederem, iustus mihi dolor etiam adversus deos esset, quod me... praemature exitu raperent). De même Cassius confond la fortune et les dieux (XIII, 41 : ... si pro benignitate fortunae dis grates agerentur).

(7) *Ann.*, III, 18.

il ne lui accorde qu'un très grand rôle⁽¹⁾ et réserve le surplus à l'initiative humaine. Par exemple, est-ce au hasard ou au crime de Néron qu'il faut imputer l'incendie de Rome?⁽²⁾ De même pour la Fatalité. A tel moment elle est immuable⁽³⁾, à tel autre elle se laisse ou pourrait se laisser contrarier par notre liberté. Tibère, en tout état de cause, aurait pu désigner son successeur; il abandonna cette désignation au Destin⁽⁴⁾. La mort d'Archelaüs fut imputable au Destin ou spontanée⁽⁵⁾; le Destin ou le crime de Livie précipita celle de Gaius Caesar⁽⁶⁾. Le pontife Pison mourut à son heure, *fato obiit*, il remplit toute sa destinée, chose rare pour un homme de son rang⁽⁷⁾. La destinée de chaque homme est un maximum que sa propre volonté ou celle d'autrui peut réduire. C'est, on le voit, l'expédient vulgaire, imaginé par l'orgueil de la personnalité humaine dans sa répugnance contre l'asservissement total à la nécessité, et qui ne vaut ni plus ni moins que les systèmes élaborés par les philosophes ou les théologiens pour concilier ces deux inconciliables, la prédestination et le libre arbitre. Que Tacite l'ait accepté, qu'il ne se soit pas tenu strictement à l'idée du Destin non plus qu'à celle du Hasard omnipotent, c'est tout naturel. Sa double conception irrégieuse du monde serait autrement en désaccord avec sa conception de l'histoire, dont il prétend faire un enseignement et une sanction⁽⁸⁾. Que signifierait-elle, si les hommes n'étaient pour lui que les jouets du Hasard ou les esclaves de la Fatalité; que signifieraient son application à retrouver les mobiles psychologiques de leurs actes et ses jugements sur leur moralité? De l'une à l'autre conception, comme aussi de l'irréligion à la religion, et de la pure doctrine philosophique à l'opinion vulgaire, il passe et repasse au gré des réflexions que provoquent en lui les événements racontés, au gré surtout des impressions qu'ils font sur lui et qu'il veut communiquer à ses lecteurs. L'irréligion de Tacite est celle d'un poète, non d'un philosophe, d'un poète égaré dans les ténèbres avec le commun des mortels, mais ne se résignant pas à la nuit et courant çà et là vers les mirages qu'il prend pour la lumière. Dans cette pour-

(1) *Hist.* I, 4.(2) *Ann.*, XV, 38.(3) *Ann.*, VI, 22.

(4) VI, 46.

(5) II, 42.

(6) I, 3.

(7) VI, 10.

(8) III, 65 et IV, 33.

suite inquiète de la vérité, la tristesse naturelle ou acquise de son âme et la tristesse générale de son sujet l'entraînent plutôt vers les solutions désolantes, Providence courroucée, Hasard capricieux, Fatalité tyrannique. L'irréligion de Tacite porte la marque de son pessimisme, comme ce qui lui reste de religion.

PHILIPPE FABIA.

L'AFRIQUE DU NORD AVANT L'HISTOIRE
ET AU DÉBUT DE L'HISTOIRE

ST. GSELL. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. Tome I, *Les conditions du développement historique, les temps primitifs, la colonisation phénicienne et l'empire de Carthage*. Un volume in-8°, 544 p. — Paris, Hachette et C^{ie}, 1913.

PREMIER ARTICLE.

Après avoir, plus de vingt ans, étudié l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord, M. Gsell commence à la présenter d'ensemble. Déjà, en quelques livres, en de multiples articles, il avait non seulement produit ses découvertes personnelles sur les textes, les inscriptions, les monuments africains de l'antiquité, mais il avait tenu bulletin critique des œuvres contemporaines des siennes, contrôlé, rectifié, expliqué les travaux antérieurs. Tout récemment encore, il achevait en son *Atlas archéologique de l'Algérie* un grand répertoire de la science dont il entreprend aujourd'hui la synthèse.

Encore ce premier tome n'est-il presque, à vrai dire, qu'une longue introduction à l'œuvre. Avant d'écrire l'histoire du pays et de ses habitants, il fallait faire connaître l'Afrique et l'Africain avant l'histoire. Aussi est-ce à peine si, dans le dernier tiers du volume, l'auteur peut aborder l'étude de la première colonisation étrangère qui nous soit attestée dans la Berbérie, celle des Phéniciens et des Carthaginois. Nous présenter le pays, ses premiers habitants, ses premiers colons : tel est le but du livre.

I

L'Afrique du Nord est sans autre unité que son isolement. Ses terrains, ses reliefs, ses régions sont disparates. La pluie, chichement mesurée aux sols fertiles, se déverse avec prodigalité sur les plus maigres. Le cours d'eau, insociable, écarte l'homme, la route, le trafic, et la vallée sépare souvent, ainsi qu'un fossé, les tribus hostiles. Ce pays n'est pas, comme la Gaule, un corps harmonieux où la vie circule par de puissantes artères; c'est un être difforme dont les veines pauvres refusent fonction.

Aussi faible, la Berbérie a toujours vécu en tutelle. Si le Sahara la sépare de l'Afrique, si elle présente à l'Europe, au delà d'une mer souvent violente et d'une côte sans ports hospitaliers, le visage fermé de ses montagnes littorales, elle s'ouvre pourtant par les plaines du Nord tunisien et marocain, par le détroit de Taza et la vallée de la Medjerda. C'est de là qu'on pouvait autrefois espérer la commander entière, et si les Romains y parvinrent les premiers, c'est qu'ils tenaient, au delà de l'Italie et de la Narbonnaise, la Sicile et l'Espagne. Jadis comme aujourd'hui, l'Europe de la Méditerranée d'Occident enserrait la Berbérie de son étreinte.

Depuis l'antiquité, l'Afrique du Nord n'a guère, non plus, changé de climat. Tous les anciens, d'Hérodote jusqu'à Corippe, dénoncent la sécheresse du pays. Sans doute le cheval garamante pouvait encore servir aux caravanes du désert; mais déjà la Libye saharienne était brûlante, stérile, inhabitée. Sur ses confins, les oueds algériens et marocains coulaient, dit-on, à l'air libre, peuplés de crocodiles, mais ils traversaient une région torride, ensevelie sous les sables. La Berbérie même était encore la terre de l'éléphant, mais c'était aussi celle des hommes et des champs altérés, brûlée par le sirocco, cet *Africus* enflammé qui desséchait les corps et les plantes. Les pluies avaient les mêmes caprices qu'aujourd'hui. Tantôt, elles tombaient en trombes orageuses, lapidaient le sol de grêlons; tantôt, elles manquaient l'automne à l'attente des champs, et quand la Caelestis punique, quand le Dieu de saint Augustin ne voulaient pas pleuvoir, on n'ensemait pas. Au printemps, lorsque des blés verts va sortir l'épi, l'eau du ciel souvent ne venait pas les féconder une dernière fois.

C'était alors la disette, et les magistrats romains, par leurs décrets et leurs libéralités, devaient chasser la faim des cités d'Afrique. Déjà la Gétulie nue avait plus soif que le Maurusie océanique et les plaines d'Hippone, mais la question de l'eau était partout vitale. La pluie était l'objet de tous les vœux, on lui préparait des réceptacles, on se la disputait tombée, on la dosait à ses bénéficiaires. Ainsi la Berbérie souffrait déjà de la sécheresse du climat et si la maladie s'est accentuée, c'est avec une telle lenteur qu'on peut à peine s'en apercevoir à quelques signes dans la courte période historique des deux derniers millénaires.

Aussi le pays nourrissait-il les mêmes espèces animales qu'aujourd'hui. Si l'Afrique ancienne était peuplée des *feræ africanæ*, ces bêtes qu'on destinait aux jeux du cirque, il n'y a pas longtemps qu'elle était encore un paradis des tueurs de lions, et l'on y traque les dernières panthères. Les antilopidés n'en ont pas disparu, mais ils se sont réfugiés à l'extrémité des steppes et au désert. L'autruche, qui vécut en Berbérie avec les premiers hommes, n'existe plus qu'au Sahara, mais les colons du Tell renoncent à peine à l'élever en leurs parcs. Le scorpion, un des emblèmes monétaires de l'Afrique romaine, était autrefois, comme hier encore, l'un des fléaux du pays, et les sauterelles, portées par l'*Austër* saharien, détruisaient les récoltes, et infectaient l'air jusqu'à provoquer la peste. Sans doute certains animaux ont disparu de la Berbérie tandis que le chameau s'y acclimatait. Les crocodiles ont délaissé le lit aride des oueds sahariens, mais ils ont fui l'homme plus que la sécheresse. Il y a cinq ans, l'un d'eux, de l'espèce du Nil, vivait en ermite en plein Tassili des Ardjezs. Les troupes d'éléphants n'errent plus à travers les steppes, depuis le Maroc jusqu'à la Cyrénaïque; mais on les décimait déjà au temps de Strabon; ils n'existaient plus quelques siècles après lui. C'est l'homme, non le climat, qui, dès l'antiquité, pourchassa et détruisit le crocodile et l'éléphant d'Afrique. Le pays congolais ne se dessèche pas parce que l'ivoire y devient plus rare. Le Nil n'a pas quitté l'Égypte en même temps que les crocodiles.

Comme la même faune, la même végétation naturelle qu'autrefois pourrait prospérer en Berbérie. Les anciens, qui n'ont guère connu d'elle que l'Atlas tellien et marocain, ont pu s'imaginer la Libye boisée. En Grecs, en Italiens habitués à la vision du maquis méditerranéen,

ils ont pu vanter les grands arbres de la Maurusie, les boisements de thuyas de l'Ouarsenis, les forêts de Numidie peuplées de fauves, les hautes futaies de la Khroumirie de Tabarca où s'ébattaient les singes. Mais la forêt ne couvrait jadis que les massifs élevés, mieux arrosés, où elle survit encore. Partout ailleurs, dans le Tell, c'était le *saltus*, le fouillis des arbustes et des broussailles. Hors du Tell, c'était la Gétulie nue, la terre qui se refuse à porter l'arbre, l'*ager arbori infecundus* que dénonce Salluste.

Même, dès l'époque romaine, la Berbérie se découvrait; l'Ouarsenis était dépouillé de ses précieux thuyas. A la demande instante des colons, on asséchait, on défrichait les terres vierges des plaines. Les populations qui se réfugiaient dans les montagnes, taillaient dans les bois des clairières pour les cultures, brûlaient la futaie pour écarter les fauves et développer les terrains de pâture. Au début du troisième siècle, Tertullien pouvait déjà dire : « Les champs cultivés ont dompté la forêt; les troupeaux ont mis en fuite les bêtes féroces ». Pâturage et labourage ont changé la Berbérie plus que le climat, et de cette transformation du monde animal et végétal le Romain fut un actif ouvrier.

Le sol se prêtait à cette domestication. Sans doute, la sécheresse favorise assez peu la culture des céréales; pourtant, si elles reçoivent au moins dans l'année 35 centimètres d'eau bien distribuée au début et à la fin de l'hiver, les terres souvent phosphateuses et friables comme cendre de la Byzacène et de la Numidie, faciles à défricher, à labourer, donnent de superbes récoltes de blé et d'orge. Mais ce sont surtout les arbres fruitiers et les arbustes, plus capables de faire pénétrer profondément leurs racines, qui poussent le mieux sous ce climat chaud, dans les terrains les plus médiocres. L'oléastre prospérait depuis le pays du Lixus et l'*Ὀλέαστρον ἄκρον* au Maroc jusqu'au lieu dit *ad Oleastrum* entre Sfax et Gabès et dans l'île de Djerba. Il suffisait à l'homme de greffer le sauvageon pour lui faire produire une olive plus riche en huile que la baie d'Italie. La vigne folle couvrait le promontoire d'*Ampelusia* (cap Spartel) et les premières pentes de l'Atlas maurusien. Les Lixites se nourrissaient de ses grappes. Ainsi, sans coûter de gros efforts de culture, la terre des *saltus*, le maquis tellien, pouvait se parer de la verdure des arbres et arbustes fruitiers depuis les vergers du pays de Tlemcen, l'antique

Pomaria, jusqu'aux olivettes de TebourSouk. La steppe même apportait à l'Africain son tribut. Si elle se refusait à l'élevage du gros bétail, du moins elle assurait d'herbe jusqu'à l'été le mouton et la chèvre, les moins exigeantes des bêtes qui pâturent. L'homme enfin pouvait s'accommoder du climat. Sans doute les plaines basses du littoral étaient d'habitat difficile; l'air d'Hippone, malsain, finit par tuer saint Augustin; sans doute, à l'intérieur même, il y avait de mauvais pays, et l'on pouvait, à Aumale, se féliciter comme d'un rare bonheur d'avoir vécu quarante ans sans fièvres. Du moins, en l'ensemble, les montagnes du Tell, les steppes des hauts plateaux entretenaient « une race d'hommes au corps sain, agile, résistant à la fatigue » qui pouvaient mourir de mort violente ou de vieillesse, mais rarement de maladie. Les inscriptions latines d'Afrique nous font connaître beaucoup de centenaires. A Sétif, Pescennia Saturnina vécut 125 ans. Le climat qui ruinait souvent les récoltes conservait du moins en santé l'Africain et si, à force de travail et de patience, l'indigène devenait un jour capable d'emmagasiner l'eau du ciel pour les ans de sécheresse et le grain pour les ans de disette, la Berbérie lui offrait assez de ressources pour récompenser sa peine, non pas régulièrement, mais largement.

F. G. DE PACHTERE.

(*La fin à un prochain cahier.*)

VARIÉTÉS.

LETTRES DE WILLIAM HENRY WADDINGTON SUR SON VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE EN SYRIE EN 1861 ET 1862.

A la suite de notre précédent article ⁽¹⁾ sur la correspondance archéologique du savant baron Jean de Witte conservée à la Bibliothèque de l'Institut, M. le baron Jehan de Witte a eu l'obligeance de faire don à la même Bibliothèque d'un nouveau dossier de lettres adressées par divers érudits à son père, et qui étaient restées dans sa famille. Ayant particulièrement distingué dans cette seconde série plusieurs lettres du célèbre archéologue

⁽¹⁾ Cahiers d'août, de septembre et d'octobre 1913, p. 362, 413, 454.

William Henry Waddington relatives à son voyage en Syrie, nous avons cru bon d'en donner ici quelques extraits⁽¹⁾.

I

Pendant les premières années de ma carrière scientifique le baron de Witte m'avait toujours aidé de ses conseils et m'avait permis de puiser aux trésors de sa vaste érudition et de sa grande expérience archéologique. Il tient une grande place dans mon éducation d'archéologue et je lui en ai toujours conservé un reconnaissant souvenir.

Voilà en quels termes Waddington caractérisait ses premières relations avec le baron de Witte, quand il eut en 1889 le chagrin de perdre son ami. Elles remontaient à quarante ans environ. La plus ancienne des lettres est en effet datée du 1^{er} mai 1852. Waddington revenant d'Écosse, arrive à Londres et fait part du résultat de ses recherches au Musée Hunter.

J'arrive de Glasgow après avoir passé près de trois semaines au milieu des richesses du Musée Hunter. Cette magnifique collection malheureusement à peu près inaccessible est aussi riche dans toutes les parties de la numismatique ancienne, que dans la portion publiée. Médailles des rois, romaines, moyen âge, rien n'y manque. J'ai trouvé quantité de choses pour vous. J'ai pris des empreintes en gutta-percha de toutes les pièces qui m'ont paru intéressantes. Suffit de vous dire pour le moment que la collection contient en fait d'aureus seulement 4 Postume, 5 Victorin, 2 Tetricus. J'ai plusieurs médailles nouvelles de la guerre sociale, des pièces phéniciennes, lyciennes, cypriotes, inédites. Enfin la richesse de ce musée est immense.

D'autres lettres témoignent des bons offices que se rendaient réciproquement les deux archéologues. Il y est question tantôt d'emprunts d'ouvrages, tantôt de vérifications de citations, tantôt d'articles que Waddington publie dans la *Revue numismatique*.

Il écrit par exemple, le 9 octobre 1866, de Bourneville près la Ferté-Milon :

Voici les épreuves corrigées de mon article. Les trois mots syriaques ont été composés de travers; vous feriez bien de les faire vérifier par Renan lorsqu'on les aura corrigés sur l'épreuve...

Ici je suis en veine de travail et plongé dans Le Bas, dont je veux me débarrasser cette année.

⁽¹⁾ Les lettres de William Henry Waddington sont classées dans les manuscrits de la Bibliothèque de l'Institut sous les cotes Mss NS 240, pièces 1201-1206, et Mss Ns 249, pièces 45-52.

En ce dernier point, Waddington se flattait d'un vain espoir. M. Georges Perrot a raconté dans sa *Notice* ⁽¹⁾ les mésaventures survenues au *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure* de Philippe Le Bas, dont Waddington avait entrepris de terminer la publication, mais qui était « né sous une fâcheuse étoile » et dont « c'était le destin de n'être jamais achevé ».

II

Mais il y a dans cette correspondance quatre lettres qui priment sur toutes les autres. Waddington les a écrites de Syrie en 1861 et 1862. Il y relate les voyages et les explorations archéologiques qu'il accomplit seul d'abord, puis, en compagnie de M. le marquis de Vogüé.

La première est datée de Beyrouth, 8 avril 1861.

Je vous envoie une note sur les stèles du Nahr-el-Kelb, avec deux photographies d'où il résulte avec certitude que plusieurs de ces monuments sont égyptiens. Veuillez, si vous le jugez à propos, la communiquer à l'Institut et la faire insérer s'il y a lieu, dans tel recueil qu'il vous plaira; mais bien entendu, seulement si vous jugez que cela en vaut la peine...

Je suis retenu ici encore quelques jours par la difficulté du voyage de Palmyre; les tribus arabes sont en mouvement, et il faut quelque temps au consul de France à Damas ⁽²⁾ pour organiser mon expédition; j'espère aussi que le général de Beaufort ⁽³⁾ permettra à quelques officiers de m'accompagner, dont l'un photographiera les ruines et un autre en fera le levé topographique. De la sorte nous aurons une monographie assez complète de Palmyre.

Conformément au désir exprimé par Waddington, le baron de Witte lut devant l'Académie des Inscriptions à la séance du 3 mai 1861 sa *Note relative aux tablettes ou stèles assyriennes et égyptiennes du Nahr-el-Kelb*.

⁽¹⁾ *Notice sur la vie et les travaux de William Henry Waddington*, par M. Georges Perrot, lue à la Séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 26 novembre 1909. *Recueil des publications diverses de l'Institut de France*, 1909, n° 27. Voir aussi *William Henry Waddington*, par M. Salomon Reinach dans *Biographisches Jahrbuch für Altertumskunde*, annexe du *Jahresbericht*

über die Fortschritte der Classischen Altertumswissenschaft von Conrad Bur-sian, 1897, p. 1-8.

⁽²⁾ Outrey, consul de France à Damas.

⁽³⁾ Le général de Beaufort d'Hautpoul, commandant en chef du corps expéditionnaire envoyé en août 1860 en Syrie pour protéger les chrétiens contre les musulmans.

Dans la seconde lettre écrite à Damas le 27 avril 1861, Waddington raconte son voyage dans la région volcanique du-Ledja, dans le Hauran et dans le désert à l'est et au sud du Hauran.

Le voyage a duré soixante-dix jours, et le dernier mois a été très fatigant à cause de l'extrême chaleur; nous avons eu entre autre trois jours de sirocco dans le désert, au commencement de juillet, qui ont été une véritable souffrance. Mais si j'ai eu de grandes fatigues, et même quelques aventures, le résultat scientifique a dépassé toutes mes espérances. Dans ce district assez restreint, mais que j'ai exploré village par village, j'ai copié 650 inscriptions, dont au moins 500 inédites; dans le nombre il s'en trouve une foule qui sont d'un grand intérêt pour la géographie et l'histoire de la province; les plus anciennes sont du roi Agrippa, et elles descendent presque jusqu'à la conquête musulmane. J'ai trouvé les noms anciens d'une vingtaine de villes ou villages inconnus jusqu'à présent, et les noms de plusieurs anciennes tribus arabes qui habitaient ces pays. Ces inscriptions fournissent une confirmation éclatante des traditions arabes, relatives à une émigration de l'Yémen dans la Syrie au second siècle de l'ère chrétienne, à la suite de l'événement appelé « la rupture de la digue », et elles ajouteront une page nouvelle à l'histoire des Arabes avant l'islamisme. Je ne puis entrer ici dans les détails nécessaires, mais voici quelques-unes de mes plus belles trouvailles.

1° 4 inscriptions grecques du roi Agrippa; 2° une inscription grecque datée d'un des rois Ghassanides, qui donne un point de repère pour la chronologie de ces princes, jusqu'ici fort incertaine; 3° des inscriptions établissant la présence des tribus arabes des Sabéens et des Azdes dans le Hauran; 4° deux inscriptions en caractères hébraïques du temps des Maccabées; 5° une inscription en caractères nabatéens ou sinitaïques et je sais où il y en a une foule d'autres que je copierai plus tard; 6° une dizaine d'inscriptions, écrites dans un caractère sémitique nouveau et inconnu, mais qui paraît avoir quelque ressemblance avec l'hymiaritique. (Vous en verrez un spécimen, le seul connu jusqu'à ce jour, publié dans Wetzstein, *Hauran und die Trachonen*, Berlin, 1860. Mes recherches font suite à celles de Wetzstein et les compléteront.) J'ai réussi à faire venir à Damas quelques pierres avec ces inscriptions, que je destine au Louvre; 7° enfin une inscription bilingue grecque et arabe, datée et antérieure de soixante ans environ à l'Hégire. C'est je crois la première inscription arabe connue, antérieure à l'islamisme; les caractères sont semblables à ceux des plus anciennes monnaies des Khalifes.

Si vous connaissez M. Caussin de Perceval, vous feriez bien de lui communiquer ces découvertes, qui devront l'intéresser. Je compte retourner dans ces pays pour continuer mon exploration, dans deux mois d'ici, et je serais bien aise si M. Caussin de Perceval ou d'autres savants avaient à me signaler des sujets particuliers de recherche, qu'ils m'envoient des notes. Je vous prierais aussi de m'envoyer une copie de l'alphabet hymiaritique, avec la valeur des lettres.

Jé vais partir sous peu de jours, dès que la chaleur sera un peu diminuée, pour explorer un district peu connu, entre Hamah et Alep où on me signale des ruines curieuses...

Voudriez-vous aussi me relever dans le livre de Sauley ⁽¹⁾, et me l'envoyer, l'alphabet hébraïque des monnaies asmonéennes.

III

C'est encore de Damas qu'est datée la troisième lettre. Elle a été écrite par Waddington le 2 décembre 1861, au retour de son second voyage, pendant lequel il explora la région montagneuse située à l'est de l'Oronte et de l'Afrin, séjourna à Alep, et fit une étude des inscriptions de Palmyre qui l'emportait de beaucoup sur celles de ses devanciers.

J'ai reçu, il y a déjà quelque temps, votre lettre du 4 octobre avec les alphabets que je vous avais demandés; je vous prie d'en remercier François Lenormant de ma part. Les inscriptions que j'ai trouvées dans le midi du Hauran ne répondent exactement à aucun de ces alphabets; mais elles ont une grande affinité avec l'alphabet nabatéen, et me paraissent être écrites dans cette langue, mais avec des caractères plus anciens que ceux que l'on trouve sur les médailles. Du reste n'ayant ici ni livres, ni assistance d'aucune sorte, je ne puis que faire des conjectures; à Paris nous verrons. J'ai maintenant à vous parler de mon second voyage qui a été presque aussi fructueux que le premier. Il se divise en deux parties, l'exploration du district montagneux qui s'étend depuis Kalaat-el-Mudik (Apamea ad Orontem) jusqu'au nord-est d'Alep et ensuite ma course à Palmyre.

Il y a trois chaînes de montagnes qui s'étendent presque parallèlement au cours de l'Oronte et de l'Afrin, le Djebel Riha, Djebel Ala, et Djebel Séman; ces trois chaînes sont remplies de villes et de villages ruinés, tous de l'époque byzantine, v^e et vi^e siècles, d'une construction admirable, et à peu près inconnus, bien que d'un très grand intérêt. Il y a peu d'inscriptions, assez cependant pour bien fixer la date des monuments. Il y a là à faire tout un cours d'architecture syro-byzantine, ecclésiastique et civile; des églises, des maisons, des tombeaux; mais pour en tirer tout le parti possible, il faudrait à la fois la photographie, et un architecte dessinateur qui relèverait les plans et étudierait les détails d'ornementation et les procédés de construction; ce serait une monographie des plus intéressantes et des plus neuves, portant sur un très grand nombre de monuments. Les points principaux sont El-Bara et Kalaat-Séman où il y a un ensemble très imposant de constructions diverses et des ruines fort étendues. Tous ces endroits sont inconnus dans l'histoire et

⁽¹⁾ Waddington fait vraisemblablement allusion aux *Recherches sur la numismatique judaïque*, par F. de Sauley, in-4°, Paris, 1854.

je n'ai trouvé aucune inscription qui fournisse un nom antique. Les ruines sont toutes à peu près de la même époque, et répondent à un mouvement d'émigration religieuse ou politique, qui a cherché dans ces montagnes la solitude ou la sécurité. Dans les historiens byzantins je trouverai peut-être quelques indications à ce sujet. J'ai dessiné (très mal) un assez grand nombre de monuments, assez pour se faire une bonne idée de ces intéressantes ruines.

A Alep, où j'ai passé quelques jours, il n'y a rien à voir pour l'archéologue. Mais j'y ai acheté beaucoup de médailles arabes, grecques et des Croisés, quelques bonnes pièces gravées à légendes sémitiques, 3 phéniciennes et une peut-être nabatéenne; de plus, une foule d'objets divers, plombs, etc.; mais je n'ai pas encore rencontré une médaille vraiment belle et importante, et sous le rapport de la numismatique grecque, mon voyage n'a pour ainsi dire rien produit jusqu'à présent. On ne trouve dans ce pays généralement que des Séleucides et des bronzes coloniaux très peu variés et déjà connus.

Ma course à Palmyre a été très intéressante; j'y suis allé de Hamat en traversant une partie du désert très peu fréquentée. A Palmyre la difficulté était de rester suffisamment longtemps pour tout copier; ordinairement les voyageurs restent deux jours, au plus trois; je suis resté huit jours pleins et j'ai été occupé continuellement du matin au soir à explorer, à copier. Là aussi le résultat a dépassé mon attente; outre les quarante et quelques inscriptions copiées par Wood⁽¹⁾, que j'ai toutes collationnées, corrigées et complétées, j'en ai copié environ 150 nouvelles, la grande majorité en langue palmyrénienne; beaucoup d'entre elles sont bilingues, et nous aurons ainsi un corps complet de paléographie et de grammaire palmyrénienne; ce sera là le plus intéressant, car le contenu des inscriptions est peu varié; il n'y a que des inscriptions funéraires, honorifiques et votives, pas une ligne de loi ou de décret relatif aux affaires publiques. J'ai épuisé l'épigraphie de Palmyre pour le moment; tout ce qui est visible au-dessus du sol, et beaucoup de monuments à moitié enfouis ont été copiés; mais il en reste encore qu'on ne peut atteindre qu'avec des moyens mécaniques plus puissants que ceux dont je pouvais disposer. En fait de médailles Palmyre ne m'a fourni absolument rien, mais j'y ai trouvé un certain nombre de terres cuites à inscriptions sémitiques.

De Palmyre je suis revenu par une autre route à Homs; en chemin j'ai retrouvé plusieurs bornes qui indiquaient l'ancienne voie, l'une portant le nom de Zénobie; et au beau milieu du désert trois grands autels avec dédicace à Jupiter en grec et en palmyrénien. A Homs il n'y a que des fragments; cependant j'y ai retrouvé au moyen d'une inscription l'emplacement du temple du Soleil, dont Elagabale était le grand-prêtre.

Voilà les principaux résultats de ce voyage où la fatigue a été encore récom-

⁽¹⁾ Robert Wood, qui séjourna à *de Palmyre autrement dite Tedmor* au désert. Palmyre du 14 au 27 mars 1751 et publia en 1753 à Londres *Les Ruines*

pensée par les buts atteints. Sous peu de jours, je vais partir pour le Safa, district à l'est de Damas, qui n'a encore été visité que par deux Européens⁽¹⁾; il y a là une foule d'inscriptions pareilles à celles du Sinaï, qu'il s'agit de copier. A mon retour de Safa j'espère trouver Vogüé et continuer mes recherches avec lui.

IV

Conformément aux intentions qu'il exprimait dans cette lettre, Waddington fit au printemps de 1862 l'exploration du Safa et un nouveau séjour au Hauran en compagnie de M. le marquis de Vogüé. Il raconta ce troisième voyage à M. de Witte dans une lettre datée de Jérusalem, 31 juillet 1862.

Partis de Damas vers le 20 mars, nous y étions de retour le 10 mai. Notre excursion se divise en deux parties, la première consacrée au Safa, que je n'avais pas pu visiter l'année dernière; la seconde à certains endroits du Hauran, où j'avais découvert différents monuments, qu'il importait beaucoup de dessiner et de mesurer, chose que je n'avais pas pu faire, et que Vogüé devait accomplir. Le Safa est un district extrêmement curieux sous le rapport géologique⁽²⁾; c'est une grande formation volcanique; partout des masses de lave noire et de tous les côtés des cratères éteints; l'aspect en est des plus curieux et des plus saisissants. Au milieu de ce pays maudit, s'étend une large et très fertile vallée, appelée le Rohébé; c'est là que campent les Arabes au printemps, jusqu'au moment où le manque d'eau les oblige à se retirer dans le Djebel Hauran. Nous avons poussé jusqu'à un endroit appelé Séis, plus loin qu'aucun Européen n'a encore pénétré, sur la lisière du district volcanique et de la grande steppe qui s'étend vers l'Euphrate. Nous y avons trouvé les restes d'un petit poste romain, avec un fortin et un bain. Le long du Rohébé il y a aussi deux ou trois emplacements de villages anciens et un fort de l'époque byzantine ou sassanide, mais rien d'important. Ce qui est très important, ce sont les nombreuses inscriptions qu'on trouve à l'extrémité occidentale du Rohébé et dans tout le désert avoisinant. Ces inscriptions déjà signalées par Wetzstein, qui en a donné quelques-unes, sont gravées sur les rochers et les blocs épars, par groupes assez nombreux, généralement près des vallées où il y a des pâturages au printemps, mais aussi quelquefois en plein désert. Elles sont conçues en caractères himyariques, bien que présentant quelques différences avec les

(1) Ces deux Européens étaient un Anglais, Cyril Graham, et le consul de Prusse à Damas, Wetzstein.

(2) La présente description du Safa est une sorte d'esquisse de celle que

contient un mémoire intitulé : *Les deux Trachonites : El-Ledja, El-Safa*, dont Waddington donna lecture à l'Académie des Inscriptions le 24 mars 1865. *Comptes rendus*, 1865, p. 82-89.

inscriptions analogues du Yémen publiées par Fresnel⁽¹⁾. Nous en avons copié plus de cinq cents, et nous en rapportons neuf en nature.

De retour du Safa nous nous sommes mis à parcourir les principales ruines du Hauran; c'était le même terrain que j'avais déjà parcouru l'année dernière, de sorte que je n'ai presque rien ajouté en fait d'inscriptions à mes découvertes de l'an passé, mais les plans que nous avons faits, et surtout les dessins de Vogüé ont une grande importance, et complètent admirablement mes précédentes recherches. Nous avons de quoi faire toute l'histoire architectonique de ce pays, et en fait de monuments chrétiens, nous avons relevé des basiliques et des églises d'un grand intérêt; plusieurs sont datées, entre autres une église octogone à coupole et intacte de l'année 520 de l'ère chrétienne.

Près de Kanawat, nous avons passé quelques jours à déblayer un temple d'une grande importance archéologique, à l'endroit appelé Sia. Ces ruines que j'ai découvertes par hasard, sont de l'époque de la domination hérodiennne dans ces pays; nous y avons trouvé des inscriptions grecques en honneur d'Hérode, d'Agrippa II, d'un personnage qui avait élevé le temple, et ce qui est très important, des inscriptions nabatéennes monumentales, dont quelques-unes sont les traductions de grecques. Ceci donne un grand intérêt aux inscriptions nabatéennes que j'ai découvertes l'année dernière; elles en précisent l'époque, et en faciliteront la traduction. L'architecture et l'ornementation de ce temple sont très curieuses et originales; nous en avons des dessins complets. Nous sommes rentrés à Damas en traversant le Ledja.

Depuis trois semaines nous sommes installés ici, occupés à étudier minutieusement les antiquités judaïques et chrétiennes; les difficultés sont très grandes, mais j'espère cependant que nous arriverons à quelques résultats certains, quant à la date si controversée des principaux monuments; nous avons des facilités que d'autres n'ont pas eues; nous pouvons entrer partout, et étudier à loisir toute l'enceinte du Haram; voilà déjà douze séances que nous y faisons. Vogüé et Duthoit⁽²⁾ ont déjà achevé une belle série de dessins, qui nous permettront de donner une vraie monographie du Haram et de Jérusalem. Quant à moi je fais des plans, et je m'occupe surtout des inscriptions et antiquités arabes. Nous allons bientôt à Béthléem et à Hébron, et nous pensons être de retour à Beyrouth vers le 1^{er} septembre.

A la séance du 20 février 1863, M. de Vogüé communiqua à l'Académie des Inscriptions les résultats des voyages qu'il venait d'accomplir avec son ami⁽³⁾. Waddington lui-même a fait plus d'une allusion à son séjour en Syrie, dans ses *Mélanges de numismatique et de philologie* par exemple et dans

⁽¹⁾ *Recherches sur les inscriptions himyariques de San'a, Kariba, Mareb*, par F. Fresnel, 1 broch. in-8°, Paris, 1845 (Extrait du *Journal asiatique*).

⁽²⁾ M. Duthoit, architecte.

⁽³⁾ Voyage scientifique de MM. Waddington et le comte de Vogüé en Syrie, *Comptes rendus*, 1863, p. 24-28.

ses *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*. Il disait notamment dans ce dernier ouvrage (p. iv) :

Il est très rare qu'un Européen puisse parcourir l'intérieur de la Syrie dans des conditions aussi avantageuses que je l'ai fait ; il est encore plus rare que cette bonne fortune soit échue à un épigraphiste de profession ayant une longue habitude des monuments et déjà préparé par d'autres voyages. J'ai passé en tout cinq mois dans le Haourân et le Safa et dix jours à Palmyre.

Mais Waddington n'écrivit jamais un récit suivi et complet de ses voyages, récit qui aurait été si fécond en données nouvelles et qu'eussent accueilli avec reconnaissance non seulement les archéologues et les épigraphistes, mais aussi les géographes. C'est pourquoi nous avons estimé que les détails qu'il envoya à M. de Witte au courant de la plume, et que renferme cette « pincée de lettres », ne paraîtraient pas dénués d'intérêt.

HENRI DEHÉRAIN.

LIVRES NOUVEAUX.

HELEN COX BOWERMAN, *Roman sacrificial altars. An archaeological study of monuments in Rome*. — Un vol. in 8°, Lancastre, Press of the New Era printing Company, 1913.

Ce volume est une dissertation inaugurale. Comme le titre l'indique, l'auteur s'est borné à l'étude des monuments de Rome, ceux des Musées et ceux qui existent au Forum, comme l'autel de Juturne ou au Palatin, comme celui de Calvinus. Il divise les autels en deux grandes catégories, ceux qui présentent des profils courbes — ce sont les autels archaïques — et ceux dont les profils donnent des arêtes vives. Voici les conclusions du travail : Les autels de la première catégorie sont de tradition étrusque et présentent des ressemblances avec les autels employés par les peuples de l'Orient, particulièrement les Babyloniens et les Egéens. Les autels de la seconde

classe forment une série trop largement répandue et le type en est trop peu individualisé pour se prêter à des conclusions relativement à leur origine. La décoration des autels est déterminée surtout par leur fonction comme accessoires du sacrifice et est conforme aux habitudes artistiques de l'époque où ils ont été travaillés. Le livre bien documenté contient des exemples intéressants des principaux types d'autels et de bonnes reproductions en simili-gravure.

R. C.

TU. MOMMSEN, *Gesammelte Schriften*, t. VIII (*Epigraphische und numismatische Schriften*, I). — In-8°, Berlin, Weidmann, 1913.

Le présent volume, le premier des œuvres épigraphiques et numismatiques de Mommsen, contient les deux grandes séries d'articles épigraphiques

qu'il a publiées sous le nom de *Epigraphische Analekten* et de *Observationes epigraphicae*. M. Dessau, qui a réuni toutes ces dissertations et qui en a surveillé l'impression avec la piété dont M. Hirschfeld et lui entourent la mémoire du maître, n'a exclu que celles qui avaient déjà été réimprimées dans d'autres volumes des *Gesammelte Schriften* ou insérées dans le *Corpus*. Le volume se termine par le Commentaire des *Acta ludorum saecularium*, publié, lui aussi dans l'*Ephemeris epigraphica*. Il est inutile d'ajouter que ce volume est d'une grande importance et du plus haut intérêt pour les études épigraphiques : rien ou presque rien n'a vieilli dans ces notices dont plusieurs remontent à plus de 50 ans.

R. C.

MAXWELLMANN. *A. Cornelius Celsus, eine Quellenuntersuchung*. — Un vol. in-8°, VI-138 p. Berlin, Weidmann, 1913.

Dans ce très intéressant essai, M. Wellmann s'est proposé de trouver la source du traité médical de Celse.

Il commence par établir que cette source est unique, c'est-à-dire que Celse n'a pas lui-même composé son traité en compilant des auteurs grecs. Les principaux arguments pour le démontrer sont : 1° que Celse est un encyclopédiste, et non un technicien ; 2° que Pline, dans son *Index auctorum* pour les livres XX-XXIX et XXXI, le range parmi les *auctores* et non parmi les *medici*. — Je crains que M. Wellmann ne s'exagère la portée de ces deux arguments. Celse est « encyclopédiste comme Varron », dit-il ; mais Varron, justement, n'a pas été un simple traducteur. Et quant au témoignage de Pline, il prouve que

Celse n'est pas un médecin de profession, mais non pas que son ouvrage est une traduction pure et simple. L'hypothèse est donc plausible, mais non certaine.

Quoi qu'il en soit, pour déterminer l'original que Celse a suivi. M. Wellmann s'applique à comparer le contenu de son ouvrage avec la doctrine des quatre principaux médecins qui sont cités par Celse, savoir Hippocrate, Mègès, Héraclide de Tarente, Asclépiade et son école. Les rapprochements sont très nombreux, très précis, et généralement très convaincants. Il est difficile de les résumer. Je signale en particulier la discussion sur le point de savoir si Celse a lui-même Hippocrate (M. Wellmann ne le pense pas, et je crois qu'il a raison) ; la comparaison entre Celse et Oribase comme interprète de la doctrine de Mègès sur les fistules (Celse y apparaît comme plus exact et plus fidèle) ; la confrontation entre Celse et les pharmacologues de l'époque flavienne et antonine, qui montre que tous dérivent d'Héraclide ; etc. C'est surtout sur Asclépiade qu'insiste M. Wellmann : il fait voir le rapport entre sa doctrine et celle de Celse, tant pour la thérapeutique générale (purgatifs, massages, diète), que pour la cure spéciale des diverses maladies.

De tout cela, M. Wellmann conclut que l'original de Celse a été un médecin du temps de Tibère, appartenant à l'école empirique-sceptique, à tendances pharmacologiques, auteur d'un manuel plutôt que d'un traité scientifique. Tout ceci est très acceptable. — M. Wellmann va plus loin, et cherche à identifier cet original : il propose le nom de Cassius. — Rien ne s'y oppose ; mais rien, semble-t-il

ne le prouve d'une manière indiscutable, et d'ailleurs M. Wellmann n'est pas très affirmatif.

En somme, on peut lui accorder qu'il est possible que Celse ait traduit un auteur grec unique, et que cet auteur ait été Cassius; on peut même lui accorder que c'est probable; il me paraît téméraire, à l'heure actuelle, d'aller plus loin. Son travail n'en reste pas moins très consciencieux et très utile.

René PICARD.

Mélanges Holleaux. Recueil de mémoires concernant l'antiquité grecque offert à Maurice Holleaux en souvenir de ses années de direction à l'École française d'Athènes (1904-1912). — Un vol. in-8°, Paris, A. Picard, 1913.

On ne peut qu'applaudir aux sentiments qui ont inspiré les membres de l'école d'Athènes, désireux d'apporter à leur directeur le témoignage public de leur estime et de leur affection pour l'homme, de leur admiration pour le savant. Le recueil a d'ailleurs ainsi une véritable unité: il est l'image fidèle de l'activité de l'école pendant les huit ans qu'a duré la direction de M. Holleaux.

Délos occupe naturellement la place d'honneur. M. Courby identifie le célèbre autel des cornes avec un monument à abside, dont les ruines se trouvent en avant des temples. MM. Avezou et Picard étudient la palestre et le mur de Triarius; ils publient une nouvelle dédicace des matelots employés aux travaux de fortification. M. Piassart décrit un grand édifice du quartier du stade dont les deux pièces ont servi de lieu de réunion; les dédicaces θεῶν ὑψίστω, la mention de la προσευχή permettent d'y reconnaître une synagogue juive,

et, à cette occasion, M. Piassart rassemble tous nos renseignements sur la colonie juive de Délos. M. Gerhardt Poulsen reconstitue la couverture du sanctuaire des Taureaux. M. Vallois extrait des inventaires de l'époque athénienne les passages relatifs aux tableaux, portraits (πίνακες εἰκονικοί) et sujets votifs (πίνακες ἀναθηματικοί), que renfermaient les édifices sacrés. M. Schulhof cherche à introduire dans la liste dressée par M. Homolle les noms des archontes connus par de nouvelles inscriptions. M. P. Roussel publie un règlement rituel qui se rapporte au culte d'Hadad et Atargatis et qui édicte des prohibitions alimentaires et des prohibitions sexuelles; il y joint quatre textes analogues, dont l'un exige des fidèles non seulement une propreté extérieure, mais la pureté de l'âme.

Deux mémoires sont consacrés aux antiquités publiques ou religieuses. M. Hatzfeld critique le récit où Plutarque nous montre les Achéens rachetant tous les esclaves italiens de Grèce et les ramenant à Flamininus; les généraux romains reçoivent sans doute du sénat mission de racheter les prisonniers vendus par Hannibal, mais les actes d'affranchissement de Delphes montrent qu'il restait encore des Italiens esclaves en Grèce après 196. M. Picard publie une petite plaque de bronze archaïque, provenant de Colophon, qui figure la déesse dompteuse de fauves associée à deux taureaux; le type, qui rappelle une lutte entre la divinité et les animaux, a subi l'influence des Hittites, qui l'ont transmis de la Mésopotamie à la Grèce.

Parmi les sciences auxiliaires de l'histoire, l'épigraphie est la mieux partagée avec deux excellents articles.

M. Lefebvre édite une inscription grecque d'Héracléopolis; par décret de Cléopâtre et Ptolémée César (13 avril 41), les gens d'Alexandrie, occupés à la culture dans les campagnes, sont dispensés de toute contribution autre que les redevances d'État régulières; le décret est accompagné de la lettre d'envoi au stratège du nome, qui le fera transcrire en grec et en démotique. M. Grégoire donne une restitution fort ingénieuse et séduisante d'un fragment très mutilé et médiocrement transcrit (*Corp. insc. gr.* I, 2883 d); il y reconnaît des allusions à la consultation d'Apollon Didyméen par Dioclétien et Galère en 302/3, à la réponse du dieu qui attribue aux chrétiens le silence de l'oracle, aux persécutions ordonnées par les empereurs à la suite de cette démarche. La papyrologie est représentée par la publication un peu hâtive que fait M. G. Nicole d'un texte latin, catalogue d'œuvres d'art conservées à Rome à l'époque impériale. Enfin M. Cavaignac pose une question de méthode; par une comparaison avec la France contemporaine, il montre comment on peut utiliser les données statistiques des textes anciens.

L'archéologie a dans le recueil une très large part. M. Leroux étudie des églises de Syrie, dont le plan est celui des basiliques, mais où l'entrée est placée sur l'un des grands côtés; aucun document liturgique ne fait allusion à ce type: c'est une adaptation du plan habituel aux traditions de l'architecture orientale, qui développe les édifices en largeur plutôt qu'en profondeur. M. Blum rapproche le relief de l'Acropole qui figure une déesse montant sur son char d'une hydrie à figures noires, trouvée à Géla. M. Vollgraff, partant de l'usage grec de

n'accomplir certains actes religieux que pieds nus, pense que la célèbre victoire de la balustrade du temple d'Athéna Nikè est en train non pas de rattacher, mais d'enlever sa sandale pour prendre part au sacrifice; de même, dans le fronton d'Olympie, la servante, placée aux pieds de Stéropè, se prépare à dénouer les chaussures de sa maîtresse, qui va offrir un sacrifice. M. Berchmans dresse la liste des œuvres de Scopas qui nous sont parvenues en dehors des fragments de Tégée; il lui attribue sans contester la Ménade de Dresde et la statue de Mausole; il retrouve l'influence du maître dans le Méléagre de la Villa Médicis, dans l'Héraclès de Genzano, dans une tête féminine de l'Asclépieion d'Athènes, dans les plaques 1013-1015 de la frise du Mausolée; il écarte en revanche plusieurs œuvres, en particulier la colonne sculptée d'Éphèse et la victoire de Samothrace. M. Ad. Reinach, après avoir réuni tous les textes épigraphiques et littéraires relatifs à Nikératos d'Athènes, étudie l'œuvre de ce sculpteur, dont l'activité s'est exercée à Pergame sous Philétairos et Eumène I^{er}. M. Frederik Poulsen publie une tête de prêtre d'Isis, trouvée à Athènes et acquise pour la Glyptothèque Ny Carlsberg; il en rapproche entre autres une tête du musée des Thermes. M. Sven Risom étudie le siège du prêtre de Dionysos au théâtre d'Athènes et en donne une restauration dont il emprunte les éléments à des sièges analogues trouvés à Délos, à Athènes, à Tégée. Enfin à la céramique se rattachent trois mémoires: M. Paris publie une nouvelle collection rhodienne de timbres amphoriques, M. Mayence quelques fragments de loutrophores attiques à sujets funé-

raires, conservés au musée de l'université de Louvain; M. Dugas étudie les vases d'Erétrie, qui s'inspirent de modèles empruntés d'abord aux îles, puis à l'Attique.

Auguste JARDÉ.

HANS ACHILLES. *Die Beziehungen der Stadt Braunschweig zum Reich im ausgehenden Mittelalter und zu Beginn der Neuzeit*. In-8°, 65 p. (*Leipziger historische Abhandlungen*, Heft XXXV.) — Leipzig, Quelle et Meyer, 1913.

Suivant l'opinion accréditée par H. Dürre (1875) et par G. Hassebrauk (1906), on considérait jusqu'ici que la ville de Brunswick s'était efforcée au cours du xv^e siècle de devenir ville d'empire. M. Hans Achilles élève contre cette théorie de sérieuses objections. Au début du xv^e siècle, Brunswick était avant tout ville libre, *oxy stad*. Sous les règnes de Robert de Bavière (1400-1410) et de Sigismond (1410-1438), elle s'évertua à faire confirmer ses privilèges, tandis que les empereurs de leur côté tentaient d'intéresser la ville aux affaires de l'empire, mais ces tentatives ne trouvèrent qu'un faible écho au conseil de ville. Sous Frédéric III les relations entre la ville et l'empereur s'atténuèrent jusqu'à cesser tout à fait. Sur la Matricule de l'Empire, Brunswick est inscrit en 1467 pour 20 chevaux et 60 fantassins; en 1471 pour 16 chevaux et 32 fantassins. En 1480 ces chiffres remontent respectivement à 24 et 48, mais c'est la dernière fois que la ville est portée sur le rôle. Quant à sa participation à la Diète, elle se traduit par la négative pendant presque tout le xv^e siècle. Ce n'est qu'au xvi^e siècle, avec le règne de Maximilien I^{er} que les relations reprennent de manière positive entre la ville et

l'empereur. M. H. Achilles a étudié sommairement ces relations aux xvi^e et xvii^e siècles, s'attachant principalement aux variations des impôts.

E. C.

WALTER GERLACH. *Die Entstehungszeit der Stadtbefestigungen in Deutschland; ein Beitrag zur mittelalterlichen Verfassungsgeschichte (Leipziger historische Abhandlungen, Heft XXXIV)*. — In-8°, 81 p. Leipzig, Quelle et Meyer, 1913.

Les diverses expressions employées au moyen âge pour désigner les agglomérations urbaines ou rurales, *urbs*, *civitas*, *castrum*, *castellum*, *villa*, *oppidum*, sont assez malaisées à définir. Suivant les époques leurs significations respectives ont varié. En Allemagne, nombre d'érudits se sont efforcés de déterminer les différentes acceptions de chacun de ces termes. Rietschel en particulier s'est attaché à l'étude du mot *civitas* qui du viii^e au xiii^e siècle aurait pris un sens de plus en plus large. M. Walter Gerlach critique les théories de Rietschel. Pour lui, *civitas* s'applique, aussi bien pendant l'époque carolingienne que sous les dynasties saxonne et franconienne, à des agglomérations dans l'intérieur desquelles se trouve une fortification. Quant au mot *villa* que jusqu'ici on s'accordait à traduire par village non fortifié, pour les mêmes périodes il pourrait avoir parfois la même signification que *civitas*. Cherchant à préciser la date d'apparition des fortifications en Allemagne, M. Walter Gerlach étudie les causes générales telles que le péril normand et le péril hongrois, et passe en revue un certain nombre de villes qu'il classe en trois catégories : villes romaines, villes épiscopales, villes châteaux

« Burgstädte ». Quelques croquis schématiques sont annexés à cette seconde partie de son travail, qui pourra toujours être consultée utilement.

E. C.

F. M. POWICKE. *The Loss of Normandy (1189-1204). Studies in the history of Angevin Empire.* — Un vol. in 8°, xx-604 pages. Manchester, at the University Press, 1913.

L'auteur, qui est un débutant, s'est proposé d'étudier dans cet ouvrage l'État féodal normand durant la crise qui aboutit à son union avec la France, et de tracer ainsi « un tableau du pays le plus avancé de l'Europe » pendant les premières années du XIII^e siècle. Voici le plan. Après quelques considérations sur l'Empire angevin et les éléments communs dans l'administration des diverses parties de cet Empire, l'auteur décrit (ch. III) le système administratif particulier à la Normandie au XII^e siècle. Suit la narration des guerres de Philippe-Auguste contre Richard Cœur de Lion et le roi Jean jusqu'à la défaite définitive de Jean (ch. IV-VI). Les deux chapitres suivants sont consacrés aux « Défenses de la Normandie », c'est-à-dire aux châteaux normands du XII^e siècle, et à l'organisation militaire et financière du duché, principalement en temps de guerre. Il est traité enfin de la politique de Philippe-Auguste en Normandie après l'annexion (ch. IX) et des principales conséquences sociales et politiques des luttes dont il a été question précédemment, tant en Angleterre et en France qu'en Normandie même (ch. X). Il y a des excursus (à la fin des chapitres) ou des Appendices (à la fin de l'ouvrage), dont les principaux sont sur la Trêve de Dieu

et la Guerre privée en Normandie, la tenue en parage, les bailliages de Normandie, la division de l'Evrechin d'après le traité de mai 1200, Guérin de Glapion, les déserteurs normands de 1203, les comptes de construction du Château-Gaillard, le roi Jean et Arthur de Bretagne, la division du baronnage normand entre la France et l'Angleterre après la conquête française.

Il n'y a rien de très neuf dans tout cela, à l'exception du dernier Appendice, qui se présente comme une esquisse; mais le livre a été composé avec intelligence et avec soin : c'est un bon livre.

CH.-V. LANGLOIS.

Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, du 13 au 16 mai 1913. 37^e Session. Compte rendu. Un volume in-8° avec 33 gravures hors texte. Paris, Plon, 1913.

La fondation d'un Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements venant s'ajouter aux Comités antérieurs d'histoire et d'archéologie remonte à l'année 1877; elle est due à l'initiative du marquis de Chennevières, alors directeur des Beaux-Arts. Depuis trente-sept ans, les érudits, archivistes, historiens s'occupant de l'histoire de l'art en province n'ont cessé d'envoyer leur tribut de documents, de notes, de monographies, voire même de mémoires d'une certaine étendue, aux réunions périodiques tenues à l'École des Beaux-Arts. Les communications, d'abord assez restreintes, ne tardèrent pas à prendre un grand développement. Certaines sessions, celle de 1894 par exemple, produisirent un volume de plus de quinze cents pages avec cinquante mémoires d'auteurs différents. On ne

saurait donc porter à moins d'un millier, le nombre des travaux relatifs aux arts en France publiés dans ces compte rendus périodiques. Les recherches fussent devenues à peu près impossibles dans cette collection touffue, en dépit des tables annuelles, si on n'avait pris le parti de condenser dans des tables embrassant un certain nombre d'années les renvois aux matières et aux auteurs figurant dans ces volumes. Jusqu'ici deux tables alphabétiques ont paru : la première a été rédigée par M. Henry Jouin qui remplit pendant de longues années les fonctions absorbantes de secrétaire rédacteur du Comité, et à qui sont dus pour une large part son développement et son succès; cette première table, comprenant les vingt premières années (1877-1896), parut en 1899. Une seconde, celle-ci décennale (1897-1906) due à M. Léon Charvet porte la date de 1909. Tous les noms d'artistes cités dans les mémoires s'y trouvent mentionnés et permettent ainsi de tirer un parti utile de cette vaste publication documentaire.

Si le Comité des Beaux-Arts, après de modestes commencements, avait atteint au bout d'une vingtaine d'années un développement singulier, il arriva cependant un moment où le zèle des correspondants se ralentit un peu; c'était inévitable. C'est ce qui se produit toujours en pareil cas.

Au lieu des cinquante communications d'antan, les délégués provinciaux n'apportent plus depuis quelques années, qu'une vingtaine de Mémoires, et le nombre est tombé à dix-huit en 1912 et 1913. Ce qui importe surtout, c'est de constater que, si des vides nombreux se sont produits parmi les collaborateurs de la première heure,

si ces vides se combleraient assez difficilement, par contre certains travailleurs n'ont cessé depuis bien longtemps de fournir un fidèle concours aux réunions de l'École des Beaux-Arts et poursuivent sans défaillance la tâche qu'ils ont assumée. On peut citer comme un des exemples les plus notables de cette persévérante activité l'essai de répertoire des artistes lorrains, dont l'auteur M. Albert Jacquot, présente à chaque session depuis une quinzaine d'années, un chapitre détaché relatif, soit aux peintres, soit aux sculpteurs, aux architectes, aux luthiers, aux musiciens, aux comédiens et auteurs dramatiques, aux orfèvres et joailliers, aux brodeurs et tapissiers, etc. Le mémoire de 1912 était consacré aux imprimeurs et relieurs. L'année dernière, M. Jacquot a présenté des notes fort curieuses sur l'art du jardinage dans sa province et sur les dessinateurs de jardins, maîtres jardiniers et intendants des parcs et fontaines des ducs de Lorraine. L'ensemble des communications de M. Jacquot forme ainsi une très importante contribution à l'histoire des arts dans l'ancienne Lorraine. Parmi les fidèles habitués des réunions de l'École des Beaux-Arts figure M. le chanoine Urseau qui présentait à la dernière session une note fort intéressante, accompagnée de planches, sur les peintures murales de l'église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé. M. Bossebœuf, lui aussi, manque rarement aux réunions du Congrès des Sociétés des Beaux-Arts. Il étudiait l'an dernier un portrait de Jacques Hurault seigneur de Cheverny, figurant sur un vitrail de la chapelle du château de Cheverny, et lisait une note sur les tombeaux des seigneurs de Reignac, dans l'Indre-et-Loire. A

M. le baron Guilibert est due une étude sur une Pietà d'art primitif provençal provenant d'Orange en Vaucluse, accompagnée, comme il convient, d'une reproduction permettant de voir de prime abord que le mot primitif ne doit pas être pris à la lettre. Les noms de M. Louis de Grandmaison qui a pris dans le Comité des Beaux-Arts la place que son père y a occupée jadis avec tant d'autorité, de M. Emile Biais, de M. Plancouard et de M. l'abbé Brune, de M. Char-

vet enfin qui figurent depuis longtemps dans les comptes rendus des sessions et qui paraissent encore dans les volumes de ces deux dernières années, prouvent que les savants les plus qualifiés de province sont profondément attachés à une institution qui rend des services notables aux recherches historiques, car elle a certainement provoqué des travaux qui n'auraient pas été poursuivis si elle n'avait pas existé.

J. G.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ

H. Ballou, *The manuscript tradition of the Historia Augusta*. In-8°, 89 p., pl. Leipzig, Teubner, 1914.

Bonnard (Louis), *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*. In-8°, 3-267 p., ill. Paris, A. Picard, 1913.

W. W. Fowler, *Roman ideas of deity in the last century before the christian era*. Lectures delivered in Oxford for the common university fund. In-8°, 1914.

B. P. Grenfell and A. S. Hunt, *The Oxyrhynchus papyri*. Part X (Egyptian exploration fund). In-8°, 311 p., 1914.

W. Heintze, *Der Klemensroman u. seine griechischen Quellen* (Texte u. Untersuchungen z. Geschichte der altchristlichen Literatur... X. Bd., 2. Hft.). In-8°, vi-144 p. Leipzig, Hinrichs, 1914.

Marbles and bronzes. Fifty plates from selected subjects in the department of greek and roman antiquities. Ed. by A. H. Smith (British Museum). In-4°, London, H. Milford, 1914.

Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie. *Musée Lavignerie de Saint-Louis de Carthage*. Collection des Pères Blancs formée par le R. P. Delattre. Supplément I, par M. A. Boulanger (Description de l'Afrique du Nord...). In-4°, viii-84 p. Paris, Leroux, 1913.

G. Perrot et C. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité...* T. X. La Grèce archaïque. La céramique d'Athènes. In-4°, 822 p. Paris, Hachette, 1914.

A. de Ridder, *Les bronzes antiques*. T. I. Les figurines. In-8°, 139 p., pl. Paris, Leroux, 1913.

H. B. Walters, *Catalogue of the greek and roman lamps in the British Museum*. In-4°, 280 p., ill. London, H. Milford, 1914.

MOYEN AGE

Colonel Borrelli de Serres, *La date du décès d'Elisabeth, comtesse de Flandre. Le commencement de l'année dans les Pays-Bas au moyen âge*. In-8°, 119 p. Paris, A. Picard, 1914.

Calendar of the patent roll preserved in the public record office,

Edward III. Vol. XV. A. D. 1370-1374. In-8°, 767 p. London, Wyman, 1914.

A. Goldschmidt, *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der karolingischen u. sächsischen Kaiser 8-11. Jahrh.*, bearb. unter Mitwirkg. v. P. G. Hübner u. O. Homburger. (Denkmäler der deutschen Kunst... 1. Bd.). In-fol., VII-108 p., pl. Berlin, B. Cassirer, 1914.

Great roll of the Pipe for the 31st year of the reign of king Henry the Second. A. D. 1184-1185... (Under the direction of the Pipe roll society). In-8°, 41-299 p., St.-Catherine Press, 1914.

I. Kracauer, *Geschichte der Frankfurter Juden in Mittelalter.* Mit 1 Uebersicht plan der ältesten Judengasse. In-8°, 51 p. Frankfurt a. M., J. Kauffmann, 1914.

G. Mengozzi, *La città italiana nell'alto medio evo. Il periodo langobardo-franco.* In-8°, 310 p. Roma, Loescher, 1914.

Monumenta palaeographica. Denkmäler der Schreibkunst des Mittelalters. 1 Abtlg. : Schrifttafeln in latein. u. deutscher Sprache... II. Serie. 15 Lfg. In-fol., 43 p., pl. München, Bruckmann, 1914.

R. A. Poddie, *Conspectus incunabulorum.* An index catalogue of 15th century books, with references to Hain's repertorium, Copinger's supplement, Proctor's index, Pellechet's catalogue, Campbell's annales and other bibliographies. Part 2 (C-G). In-8°, p. 145-310. London, Grafton, 1914.

G. Poggi, *Arte medioevale negli Abruzzi. Architettura e Scultura.* Fotografie di G. L. Preiss. In-fol., 110 pl. Milano, Preiss, 1914.

G. Schlumberger, *Le siège, la prise et le sac de Constantinople par les*

Turcs en 1453. In-8°, III-379 p. Paris, Plon, 1914.

C. Streit, *Atlas hierarchicus. Descriptio geographica et statistica S. Romanae Ecclesiae, tum Occidentis, tum Orientis, juxta statum praesentem.* Accedunt etiam nonnullae notae historicae necnon ethnographicae. (In deutscher, italien., französ., engl. u. span. Sprache.) In-fol., Paderborn, Bonifacius-Druckerei, 1913.

ORIENTALISME

J. Ebersolt et A. Thiers, *Les églises de Constantinople.* (Monuments de l'art byzantin, t. III). In-4°, VII-296 p., avec un album de 58 planches. Paris, Leroux, 1914.

J. G. Frazer, *Adonis, Attis, Osiris.* Studies in the history of oriental religion. 3rd ed. revised and enlarged. (The Golden Bough). In-8°, 2 vol., 336 et 332 p. London, Macmillan, 1914.

Thdr. Hopfner, *Der Tierkult der alten Ägypter nach den griechisch-römischen Berichten u. den wichtigeren Denkmälern* (Denkschriften d. k. Akad. der Wiss. in Wien. Philos. — Hist. Klasse. 57. Bd., II. Abt.). In-4°, 201 p. Wien, Hölder, 1914.

Inschriften des neuen Reiches: Stelen, Reliefs, Särge u. Kleinfunde. Bearb. v. Günth. Røeder. (Aegyptische Inschriften, aus den königl. Museen zu Berlin... II. Bd., 6. Heft). In-4°, p. 185-280. Leipzig, Hinrichs, 1914.

A. V. W. Jackson and A. Yohannan, *A catalogue of the collection of Persian mss. including some turkish and arabic presented to the metropolitan Museum of Art, New York, by A. S. Cochrane.* In-8°, 204 p. London, H. Milford, 1914.

G. Legrain, *Louqsor sans les Pha-*

raons, légendes et chansons populaires de la Haute-Egypte... In-8°, 224 p. Paris, Bruxelles, Vromant, 1914.

Principles of Tantra. Part 1. The Tantra Tattva of Shryukta Shiva Chandra Vidyārnava' Bhattāchārya Mahodaya. Ed. with an introd. and commentary, by Arthur Avalon. In-8°,

XXVI-LXXXI-400 p. London, Luzac, 1914.

A. von Stael-Holstein, *Kien-Ch' Uï-Fan-Tsam (Gandestotragatha) Ts'ih-fuh-tsan-pai-k'ie-too (Saptajinastava)*

II. Fuh-Shwoh-wan-shu-shi-li, being Bibliotheca Buddhica, XV. In-8°, XXIX-189 p. London, Luzac, 1914. M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

8 mai. M. C. Jullian annonce que M. Robert Triger, président de la Société archéologique du Mans, a découvert un rhinocéros en bronze, animal rarement figuré en archéologie gallo-romaine.

— M. Collignon communique un rapport de MM. Ch. Picard et Avezou sur les fouilles exécutées à Thasos en 1913. On a reconnu les dimensions de la salle hypostyle, découvre un autel de Cybèle orné de frises en relief, et identifié un édifice jadis mis au jour par Miller et qui est le Prytanée. Ce bâtiment est carré, analogue au Prytanée d'Olympie et décoré de terres cuites architectoniques. Les fouilles ont livré de nombreuses inscriptions, notamment des dédicaces et des prescriptions rituelles concernant le culte de Peitho et de l'Héraclès Thasien.

— M. Paul Girard lit une étude sur l'échec des *Nuées* aux grandes Dionysies de l'année 423, où Aristophane n'obtint que le troisième rang. Les causes réelles de cet échec nous sont inconnues, mais on peut l'expliquer par la fantaisie et la bonne humeur de la comédie de Cratinos (Κρατίνος) qui fut classée la première et aussi par le

mécontentement des cavaliers athéniens qui avaient soutenu Aristophane l'année précédente, quand il les avait défendus contre Cléon, mais qui furent blessés par certaines critiques des *Nuées*.

15 mai. Le P. Scheil fait une communication tendant à prouver que le Gobryas, guide et compagnon du grand Cyrus dans sa campagne de Babylonie et nommé par Xénophon dans la *Cyropédie* est le même personnage que le Gubarru des textes cunéiformes. Il retrace la carrière de Gubarru d'après deux textes babyloniens, l'un inédit, l'autre déjà connu. Il y a concordance entre les textes grecs et les données nouvelles : Xénophon a donc puisé à des sources bien informées.

— M. de Mély montre la photographie de l'inscription de la coiffure de la Madeleine du retable attribué à Roger van der Weyden et acquis en 1913 par le musée du Louvre. — M. le comte Paul Durrieu déclare faire les plus absolues réserves sur les conclusions de la précédente communication.

— M. Héron de Villefosse lit une note du D^r Carton sur une fouille faite dans un monument de Bulla Regia.

— M. Déchelette donne lecture d'une note sur des objets grecs pro-

tohistoriques découverts au nord des Alpes.

— M. le comte Paul Durrieu fait la communication suivante : Les PP. H. Vincent et F. M. Abel dans leur ouvrage sur *Bethléem, le sanctuaire de la Nativité*, ont mentionné en reproduisant quelques exemples des graffites ou peintures laissés dans l'église de la Nativité, comme traces de leur passage, par des pèlerins venus de l'Europe occidentale. Dans une de ces marques de passage les savants auteurs ont proposé de voir, non d'ailleurs sans hésitation, un nègre porte-bouclier. M. Durrieu y reconnaît un heaume surmonté comme cimier d'un buste de « Maure » ou Sarrasin. Cet emblème, jugé particulièrement honorable à la fin du moyen âge, était généralement revendiqué par les familles dont certains membres s'étaient signalés dans des combats contre les musulmans. Pareil cimier a notamment été porté en France par l'illustre famille de Vienne, à laquelle appartenait l'amiral de France, Jean de Vienne, tué à la bataille de Nicopolis en 1396.

22 mai. M. Georges Bénédicté présente à l'Académie un couteau en silex découvert en Égypte. Le manche en ivoire est décoré d'un côté d'une scène de guerre où des Libyens figurent parmi les combattants, de l'autre d'une scène du désert où l'on voit des animaux sauvages et un personnage maîtrisant deux lions. Ces scènes offrent un caractère certainement asiatique.

— M. Jules Maurice fait une communication sur le rôle des capitales impériales sous Constantin le Grand. Au lieu de laisser les empereurs sans résidences fixes, Constantin décida d'attribuer des capitales à ses fils. Il donna Arles, capitale des pays d'Occident, à son second fils Constantin II, réserva Nicomédie avec l'Asie à son dernier né Constant I^{er}, qui ensuite reçut Rome et l'Italie. Les cours qui résidaient dans ces capitales eurent une grande influence sur le développement de l'art chrétien.

29 mai. M. Raymond Weill rend compte des fouilles qui ont été exécutées à Jérusalem, pendant l'hiver de 1913-1914, sur l'emplacement de la ville primitive, la vieille acropole chananéenne qu'avaient prise d'assaut les soldats de David et qu'on devait appeler ensuite la « ville de David ». Le conquérant israélite y avait établi sa résidence, et il devait y être enseveli, ainsi que tous ses successeurs pendant plusieurs siècles. M. Weill suppose avoir retrouvé les vestiges de la nécropole royale. Il a étudié les murs d'enceinte de la ville archaïque, ingénieux système de fortification dont les occupants préisraélites avaient muni la place, ainsi que le système hydraulique de la source de Silo et des aqueducs souterrains qui conduisaient l'eau en un lieu situé à l'abri des attaques.

— M. Paul Monceaux lit une notice sur la vie et les travaux de M. Philippe Berger, son prédécesseur.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. HENRY ROUJON, qui avait succédé en 1911 à M. Barbox est décédé à Paris le 1^{er} juin.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

Le *prix Fould* est partagé de la façon suivante : prix de 2,000 francs à MM. Hébrard et Zeiller, *Spalato, le palais de Dioclétien*; prix de 1,500 francs à MM. Ebersolt et Thiers, *Les Eglises de Constantinople*; prix de 1,500 francs à M. G. Leroux : *Les Origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains, et Lagynos, recherches sur la céramique et l'art ornemental hellénistiques*; prix de 500 francs à M. Ph. des Forts, *Le château de Villebon*. Mention honorable à M. G. Durand, *Eglises romanes des Vosges*.

Le *prix La Fons Mélicocq* (1,800 fr.) est décerné à M. Victor Leblond, pour ses *Notes pour le nobiliaire du Beauvaisis*.

Le *prix de Chénier* (2,000 fr.) est décerné à M. A. Meillet, pour son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*.

Le *prix Prost* (1,200 fr.) est partagé de la façon suivante : 500 fr. à M. Jean Jullien, *A travers le vieux Metz, les maisons historiques*; 400 fr. à *L'Austrasie, revue du pays Messin et de Lorraine*; 300 fr. à M. René Perrin,

L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816.

— L'Académie a proposé M. Plassart, membre de l'École française d'Athènes, comme lauréat de la médaille de la Société centrale des architectes. M. Plassart a opéré des fouilles fructueuses à Orchomène d'Arcadie et à Délos.

— L'Académie a présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique pour la chaire d'Institutions de la France, vacante à l'École des chartes, en première ligne M. Dupont-Ferrie, en seconde ligne M. Levillain.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. HENRY ROUJON, dont l'Académie vient d'éprouver la perte, avait été élu membre libre en 1899 en remplacement du marquis de Chennevières et secrétaire perpétuel en 1903 en remplacement de Gustave Larroumet.

— M. GABRIEL FERRIER, membre de la section de peinture depuis 1906, est décédé à Paris le 6 juin.

— M. REDON a été élu le 30 mai membre de la section d'architecture en remplacement de M. Vaudremer.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES.

M. le baron SEILLIÈRE a été élu le 23 mai membre de la section de morale en remplacement de M. Waddington.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL DES SAVANTS.

JUILLET 1914

LA GAULE ET LA GERMANIE.

CAMILLE JULLIAN. *Histoire de la Gaule. IV. Le Gouvernement de Rome.* Un vol. in-8°. — Paris, Hachette et C^{ie}, 1914.

Nous avons suivi, d'étape en étape, sous la conduite de M. Jullian, les destinées de notre pays depuis ses plus lointaines origines jusqu'à la prise d'Alésia⁽¹⁾. Etudions maintenant ses vicissitudes à l'époque impériale. Notre guide est ici sur un terrain dont il défriche depuis trente ans les moindres replis et l'intérêt languit moins que jamais.

Son récit commence quand César entre en conflit avec le Sénat. Il se termine au moment où Probus répare les désastres de la grande invasion. Tandis que le tome III n'embrassait que trois quarts de siècle, mais correspondant à la conquête des Gaules, celui-ci, entre le passage du Rubicon et l'avènement de Dioclétien, s'étend sur une période de trois cent trente-trois ans. Trouver, pour un aussi long intervalle, des cadres simples, où le fourmillement du détail se rangeât sous des lignes d'ensemble, n'était pas chose facile. L'auteur a partagé son livre en trois séries de chapitres. Il présente d'abord l'histoire de la Gaule jusqu'à la crise de dislocation qui accompagne la mort de Néron. Puis, l'Empire restauré par Vespasien, il trace un tableau de l'organisation administrative et de la civilisation régionale. Reprenant ensuite l'exposé des luttes politiques et religieuses, il montre ce qu'ont fait, entre Rhin et Pyrénées, les Flaviens et les Antonins, les Sévères et les empereurs gallo-romains. Trois siècles,

⁽¹⁾ *Journal des Savants* d'avril et mai 1908, p. 202-207 et 257-271; d'octobre 1910, p. 448-460.

pleins d'émouvants contrastes, se déroulent ainsi sous nos yeux : le siècle de l'initiation à la vie romaine (49 avant Jésus-Christ à 69 après) ; le siècle de la paix romaine (70 à 180) ; le siècle des bouleversements romains (180 à 284).

Dans ce volume, comme dans ceux qui précèdent, un esprit de curiosité universelle, dont l'ardeur croît avec l'ampleur même du champ de bataille, permet à M. Jullian de ne laisser échapper aucun document, littéraire ou archéologique. Il procède d'abord, pour chaque texte, à une analyse exhaustive. Ce n'est qu'après avoir nettement dégagé, séparé, trié les parcelles utilisables qu'il entreprend la synthèse de ses matériaux. Alors seulement intervient cette imagination créatrice qui fait de lui le contemporain, disons mieux, le témoin des âges disparus. A ces qualités intuitives s'ajoute un don de généreuse sympathie éminemment propre à mieux faire juger les choses d'autrefois. Dans cette terrible mêlée qui va de Septime-Sévère à Probus, on pouvait être tenté d'étendre aux caractères l'anarchie des événements. Il y avait là plus d'un motif de satire à l'eau-forte dont se fût illustré le récit. Mais, bien loin de noircir les protagonistes de ce drame haletant et brutal, M. Jullian s'est efforcé d'établir la somme impartiale de leurs faiblesses et de leurs services. Nous lui devons, pour ces temps si troublés et si mal connus, de chaudes pages de psychologie historique, autrement vraies, autrement dignes d'être retenues que les traits appuyés d'un pamphlet. La flamme d'un Michelet fécondant la probité d'un Lenain de Tillemont, voilà le double mérite, bien français l'un et l'autre, que je trouve à cette histoire de la Gaule impériale.

I

A mesure qu'on s'éloigne de l'époque antique pour se rapprocher de la vie moderne, le nombre des problèmes à résoudre grossit et se complique. Dès le milieu du 1^{er} siècle, le débat chrétien s'enchevêtre dans les autres. Parmi tant de questions, entre lesquelles il nous faut bien choisir, il en est une qui mérite un examen spécial, parce qu'elle domine toute cette histoire et qu'elle se lie au salut même de l'Empire : je veux parler des rapports avec la Germanie.

Depuis l'invasion des Teutons et des Cimbres, Rome, en dépit des triomphes d'Aix et de Verceil, gardait les yeux fixés sur les mystérieuses et inquiétantes profondeurs d'Outre-Rhin, absolument comme depuis l'Allia elle n'avait cessé de se préoccuper des tumultes gaulois. Quand les victoires de César, la chute d'Alésia, la reddition de Vercingétorix eurent définitivement réglé le conflit plusieurs fois séculaire avec le nom Celte, ce fut le péril germanique qui passa au premier plan. Entre la Germanie et Rome, rien ne s'interposait plus. Les frontières se touchaient, se heurtaient, et maintenant que la Gaule, devenue romaine, couvrait l'Italie, il y avait à se demander comment le nouveau boulevard celtique serait à son tour protégé contre les multitudes que vomissaient incessamment la plaine frisonne ou les monts hercyniens.

Mais tandis que la Gaule représentait une individualité géographique parfaitement définie, un corps harmonieux et homogène qu'il était facile d'étreindre, le Nord germanique se dérobaient et fuyait comme une masse flottante aux insaisissables houles. Derrière le bastion montagneux qui se dresse parallèlement au Danube et perpendiculairement au Rhin, on ne trouvait plus que des régions sans lien organique, terres vagues et détrempées, marécages, tourbières, où erraient des Barbares en perpétuel mouvement. Les difficultés physiques n'étaient pas les seules. Sous leurs brumes peuplées de fantômes, avec leurs divinités redoutables et leurs prophétesses farouches, ces contrées, autant et plus que l'Armorique même, enfantaient l'épouvante religieuse.

Il était donc certain que les méthodes employées à l'égard de la Celtique convenaient mal à la Germanie et que, s'il avait suffi de sept campagnes pour annexer toute la Gaule, de la Garonne aux Ardennes et de la Suisse à l'Océan, la tâche serait autrement longue et autrement rude, quand il s'agirait de constituer, face à la Baltique, une ligne de défense stable doublant celle des Alpes.

Que les héritiers de César aient eu, comme lui, le sentiment de ce qu'il leur fallait accomplir, au delà du Rhin et du Danube, pour garantir la sécurité du monde gallo-romain, on n'en saurait douter, et nous allons mettre en lumière la succession de leurs efforts. Mais ils ont hésité sans cesse entre une double politique : l'une, nette, audacieuse, féconde, la politique de prévoyance et d'offen-

sive; l'autre, égoïste, timorée, sans lendemain, la politique de défense et de retranchement.

Contre les débordements germaniques, les Alpes, barrière de l'Italie, ont deux avant-corps de protection. L'un, à l'est, entre les Carpathes et les chaînes bordières de l'Adriatique, s'arrondit comme une vasque où convergent, de tous les points de l'horizon, les affluents du moyen Danube. C'est le bassin hongrois. L'autre, au nord, se hérissé, en manière de polygone, entre les Carpathes et les Vosges. C'est le massif hercynien. La capitale de l'Autriche, Vienne, occupe le carrefour de jonction qui fait communiquer le polygone et la vasque. Ce vestibule de Vienne joue, pour l'immense chemin de ronde extérieur aux Alpes, le même rôle que le col de Nauporte et Aquilée pour l'accès à la courbe intérieure. Telles sont les deux régions maîtresses où, durant trois siècles et demi, s'est agité le sort de l'Italie.

Quand débute la guerre des Gaules, nous trouvons, adossés aux Carpathes, les Daces, et, pointant vers la trouée de Belfort, les Suèves. D'un côté, face à la Porte de Bourgogne, l'empire d'Arrioviste; de l'autre, face aux sillons fluviaux descendant des Alpes orientales, l'empire de Burbista. Le proconsul qui prit le contact décisif avec la Germanie, César, eut clairement conscience du double devoir qui s'imposait à Rome. Pourquoi, l'ayant vu, se détourna-t-il de cette tâche grandiose? C'est ce que nous avons cherché à montrer jadis⁽¹⁾. Mais l'entreprise inachevée ne s'offrait pas avec moins de force aux méditations de ses successeurs. Dans les visées d'ensemble du conquérant, Auguste se tailla un programme restreint, et, sagement, avec une méthode sûre, un bon sens admirable, il l'exécuta.

Au point le plus faible et le plus menacé de la domination romaine, dans cette sorte d'isthme de la Carniole et de la Dalmatie qui rattachait à peine, comme un maigre pédoncule, l'Occident latin à l'Orient grec, des mesures de préservation étaient urgentes.

Depuis la colonie grecque de Dyrrachium jusqu'à la colonie romaine d'Aquilée, l'Empire se limitait à la côte, d'ailleurs mal surveillée et peu fréquentée. Au-delà, ce n'étaient que rudes peuplades, illyriennes et autres,

(1) *Journal des Savants*, 1910, p. 457.

ou débris des royaumes fondés par les Celtes de Ségovèse. Ces multitudes inconnues obstruaient les routes qui menaient de Gaule et d'Italie en Macédoine et en Grèce; elles rendaient inutile à l'État romain et au monde civilisé la grande voie du Danube, pourtant aussi nécessaire à l'un et à l'autre que la Méditerranée elle-même⁽¹⁾.

Cette vallée du Danube, Auguste la voulut. Ce fut la seule conquête qu'il admit d'abord :

Elle l'occupa vingt-cinq ans (de 35 à 9 avant Jésus-Christ); il y consacra ses meilleurs généraux, les princes mêmes de sa maison, Agrippa, Tibère et Drusus. L'Italie cessa d'être un pays frontière; la lisière des terres barbares fut reculée de cent lieues au delà des Alpes, et bordée par le large fossé du Danube. Daces et Suèves, maintenant séparés les uns des autres par les nouvelles provinces, rejetés ceux-là au sud et ceux-ci au nord, ne pourront pas s'entendre pour envelopper de menaces communes les terres latines de l'Ouest. De belles voies furent construites, longeant le fleuve ou ses affluents, partant du Rhin pour finir au Bosphore, joignant par un même trait Lyon, Bâle, Ratisbonne, Vienne, Belgrade et Byzance⁽²⁾.

Pour défendre cette vaste zone de raccord, il fallait une armée nouvelle :

Rome la créa en partie à l'aide des éléments que le pays lui offrit, indigènes d'Illyrie encore plus robustes et plus fidèles que les Gaulois. Cette armée et la région sur laquelle elle s'appuyait, étant voisines de l'Italie, éloignées des grandes villes d'Orient, ne pouvaient s'imprégner que d'habitudes latines. L'une et l'autre augmenteront dans le monde la part des choses romaines; elles obligeront l'Occident et l'Orient à se réunir et à s'entendre; elles deviendront les forces les plus utiles à l'unité et à la grandeur de l'Empire⁽³⁾.

Ce fut une très belle œuvre que cette constitution, territoriale et militaire, de l'Illyricum. On ne donnera pas moins d'éloges aux efforts accomplis pour défendre l'autre grand point tactique de la périphérie alpine : le seuil de Bourgogne.

Déjà, en 43, Munatius Plancus avait fondé la colonie de Raurica (plus tard Augusta Rauricorum, non loin de Bâle), et cet établissement, complété en arrière par celui de Lyon, fermait aux incursions germaniques le carrefour le plus vulnérable de la Transalpine, cette

⁽¹⁾ *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 99-100. — ⁽²⁾ *Ibid.*, t. IV, p. 100-101. — ⁽³⁾ *Ibid.*, p. 101.

voie d'entre Vosges et Jura par où s'étaient rués, en 105, les Cimbres et, en 58, Arioviste. :

Augst était le premier et le plus important secteur de cette longue et forte enceinte de murailles qui marquera bientôt, du côté des Germains, la frontière de la Gaule romaine⁽¹⁾.

Mais il ne suffisait pas d'avoir, aux deux extrémités du Jura, les boulevards d'Augst et de Lyon, barrant l'accès de la Narbonnaise. La défensive, telle qu'Agrippa la pratiqua sur le Rhin (38-15 avant Jésus-Christ), ne pouvait être qu'une politique d'attente. C'est bien ainsi qu'en jugea Drusus, le beau-fils d'Auguste :

Jeune, ardent, épris de gloire, d'une extraordinaire activité, il rappelait les grands ambitieux des temps républicains, qui avaient donné à Rome l'empire de la terre.... Dans cet entourage d'Auguste, plein de politiques calmes et vétilleux, prudents dans leurs desseins, modérés dans leurs désirs, au formalisme à la romaine et aux attitudes de vieillards, ses allures aimables, franches et décidées, son amour des entreprises éclatantes, apparurent comme des dons à la fois plus humains et plus héroïques.... Drusus résolut de reprendre les guerres occidentales de Jules César, là où le proconsul les avait arrêtées, et de constituer avec la Germanie un plus grand empire de Rome⁽²⁾.

Ainsi, au moment même où s'achève la conquête illyrienne, Auguste accepte qu'on prépare la conquête germanique. L'idée d'une nouvelle province à établir dans le massif hercynien, d'un Germanicum couvrant la Transalpine comme l'Illyricum protégeait les abords de l'Adriatique, se formule et se précise. Il y eut là, dans les années précédant l'ère chrétienne, tout un décennium rempli de projets larges, toute une époque de fermentation et d'espérance qui aurait pu et dû être, pour l'Empire, le début des annexions continentales du Nord, comme le programme conçu par le Sénat après Zama avait été, pour la République, le début de la mainmise sur la Méditerranée.

En l'an 12, l'année même où Drusus avait inauguré l'autel de Lyon et présidé, au confluent de la Saône et du Rhône, l'émouvante assemblée des soixante cités gauloises, l'expédition de Germanie commença. Outre ses légionnaires, l'imperator entraînait avec lui

⁽¹⁾ *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 114.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 106-107.

les contingents de la Celtique. Il voulait que cette guerre, guerre de profit et de salut, fût l'œuvre commune des Gaulois et des Italiens. Une double série de campagnes, les unes, dans la zone maritime, les autres, en pleine forêt hercynienne, le conduisit jusqu'à l'Elbe (12-9 avant Jésus-Christ). Mais un accident misérable anéantit soudain tous ces trésors d'énergie, de séduction et d'intelligence. Égal à César en talents militaires, supérieur à lui par la noblesse des conceptions, Drusus n'eût pas tardé à mériter ce surnom de Germanique qu'au lendemain de sa mort le Sénat lui décerna⁽¹⁾. Il n'avait manqué au héros que d'atteindre seulement la durée si brève de la vie d'Alexandre pour devenir l'Alexandre du Nord.

Tibère continua Drusus. Mais bon général, réfléchi, méthodique, il n'avait pas ces élans de cœur et de pensée qui entouraient son frère d'une auréole de génie. Ce n'en fut pas moins lui qui, l'an 5 de notre ère, dirigea la plus lointaine et la plus extraordinaire entreprise que, depuis Darius et son expédition de Scythie, on eût tentée contre les Barbares septentrionaux. Dans cette marche prodigieuse, le nouveau fils adoptif d'Auguste explora l'ancien habitat des Cimbres et put admirer les vastes enclos qui attestaient l'antique puissance de la terrible nation. Cette entrée dans les places de refuge du nom cimbrique, c'était, pour l'orgueil latin, l'équivalent de ce qu'avait été pour l'hellénisme la prise de Suse et de Persépolis : la revanche des catastrophes du passé, l'expiation offerte aux mânes des ancêtres, la vengeance qu'accordaient les dieux en punition des sanctuaires détruits.

Plutarque raconte que le corinthien Démarate, quoique très vieux, avait fait exprès le voyage de la Haute Asie pour contempler Alexandre sous le baldaquin d'or des Achéménides⁽²⁾. Velléius, résumant l'expédition de Tibère, décrit une scène dont la valeur symbolique n'est pas moindre. Un vieillard Semnon⁽³⁾, d'une taille et d'un rang magnifiques, traverse l'Elbe, aborde au camp romain et tient longuement les yeux fixés sur César. Rompant enfin le silence : « Aujourd'hui, dit-il, j'ai vu des dieux⁽⁴⁾. » C'est le souffle épique, ce sont les exaltations du cœur et de l'esprit qui rendent durables les

⁽¹⁾ Florus, IV, 12.

⁽²⁾ *Vie d'Alexandre*, 37 et 56.

⁽³⁾ Je crois, avec M. Jullian (*Hist. de*

la Gaule, t. IV, p. 116, n. 3), que l'épisode eut lieu en pays Semnon.

⁽⁴⁾ II, 107 : « Hodie, vidi deos ».

conquêtes matérielles, en les imprégnant de l'idéal faute duquel périssent ou végètent les créations politiques, comme séparé de l'âme meurt le corps. La campagne de l'an 5 débordait de ce rayonnement plus qu'humain.

On semble à la veille de la genèse décisive. En l'an 6, partant cette fois de Carnuntum, Tibère, au lieu de remonter l'Elbe en venant de la mer du Nord, gagne le fleuve par le sud, tandis qu'un de ses légats, traversant en diagonale le massif hercynien, marche à sa rencontre. Les deux armées ont pour objectif la Bohême. Elles ne sont plus qu'à quelques étapes l'une de l'autre, lorsque subitement, en Pannonie, une révolte éclate. Tibère la réprime. Mais l'ordre rétabli, Auguste, dominé par des calculs séniles, s'oppose à la reprise de la guerre germanique. Une troisième fois, comme à la mort de Drusus, comme au temps de César, c'en est fait de la grande idée septentrionale.

Chose curieuse, à l'heure même où Rome sacrifiait le programme germanique, ce nom de Germains, venu de la Gaule et de l'Italie, se répandait au delà du Rhin. Les tribus indigènes l'adoptaient comme un lien commun pour les hommes de leur langue et de leur sang⁽¹⁾. Une Germanie naissait donc; mais ce n'était plus sous l'hégémonie de Rome et au profit de la paix du monde. Elle puisait en elle-même ses éléments d'entente. Arminius s'en faisait le champion. Le massacre des légions de Varus scella le pacte de la nouvelle patrie (9). Trois ans après l'abandon de la ligne de l'Elbe, Auguste payait cruellement l'erreur de ses méfiances et de ses préventions.

Sans doute, dès le début du règne de Tibère (14-16), Germanicus vengea Rome. L'éternel problème se pose encore : allait-on se borner à punir, à fermer la frontière de la Gaule, ou bien les campagnes que le fils de Drusus conduisait en justicier aboutiraient-elles à l'œuvre d'avenir que les générations se léguaient de main en main? Vivante image de son père, dont il avait le charme et le génie, la puissance de conception et d'action, Germanicus demandait à réaliser enfin le rêve des Claude. Malheureusement, Tibère, vieillissant et jaloux, rappela son neveu, comme, dix ans plus tôt, Auguste, dans les défaillances du déclin, l'avait frustré lui-

⁽¹⁾ *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 120.

même de sa gloire et de son espérance. L'interdit germanique était définitivement prononcé.

Cette politique de recul, fruit du régime personnel, ne contenait pas seulement en germe la ruine de la domination romaine. Pour les peuples d'Outre-Rhin aussi, on peut la regretter :

Devenue latine, la Germanie aurait pris dès lors, comme la Gaule autour de Lyon, les habitudes d'unité et de cohésion qui ne lui viendront que dans un millénaire; elle se serait convertie plus tôt à cette culture gréco-romaine dont elle est de nos jours l'admirable gardienne; elle aurait pu, contre les Barbares des grandes plaines de l'Est, servir de boulevard au monde civilisé. Si la bordure de ce monde avait été de Vienne à Berlin, et non de Bâle à Cologne, le rôle souverain, dans l'histoire de l'Occident romain et chrétien, n'aurait jamais cessé d'appartenir à l'Allemagne⁽¹⁾.

II

Au lieu d'un Germanicum ample et compact, modelé sur une grande région naturelle, les Césars découpèrent, en pays gaulois, deux minces bandes de provinces frontières : la Germanie supérieure, avec Mayence pour capitale; la Germanie inférieure, avec Cologne pour chef-lieu. Dans cette longue marche, des tribus de toute origine, celtique ou germanique, s'enchevêtraient les unes dans les autres. C'était une de ces créations factices qui violent l'harmonie géographique et qui pèsent ensuite sur des siècles d'histoire. Les deux armées qu'on posta là, et où l'élément italien fit place de plus en plus au recrutement indigène, achevèrent de contribuer à la confusion. On les avait instituées pour être le rempart de la Gaule et elles en furent le cauchemar. La descente des Vitelliens, en 69, à travers le bassin du Rhône, renouvela les horreurs de l'invasion cimbrique. On revoyait la ruée du Nord, mais faite cette fois au nom de Rome, par des Romains qui germanisaient⁽²⁾.

De cette situation paradoxale, Gaulois et Germains tirèrent vite des conséquences logiques. L'incendie du Capitole (19 décembre 69), qui semblait présager la fin de l'Empire, déclencha les audaces Bar-

⁽¹⁾ *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 152. — *Hist.*, II, 20; Plutarque, *Othon*, 6.,

⁽²⁾ Cécina habillé en Barbare: Tacite, — *Hist. de la Gaule*, t. IV, p. 196.

bares. De Cologne, un chef trévire, Classicus, secondé par d'autres commandants de troupes auxiliaires, appela les Celtes à la liberté. Dans la Hollande et la Frise, Civilis, soulevant les cohortes bataves, recommençait l'entreprise d'Arminius. Une entente se fit entre le nouveau champion de l'indépendance germanique et les promoteurs de l'Empire des Gaules.

C'était une sorte de Lotharingie qui naissait du malheur du temps et du démembrément de l'autorité souveraine. Mais l'armée de Syrie et l'armée du Danube rétablirent l'unité détruite par l'armée du Rhin. Vespasien l'emporta sur ses compétiteurs. Puis, les Gaulois craignaient de trouver en Civilis un autre Arioviste. L'assemblée de Reims (70), en qui revivait l'âme de la première assemblée de Lyon, se déclara solennellement pour la fidélité à Rome. Classicus et Civilis écrasés à Trèves, l'Empire des Gaules et l'Empire de Germanie s'effondrèrent à la fois.

De goûts bourgeois et de mince origine, les Flaviens, avec une sagesse froide, s'enfermèrent dans un horizon circonscrit. Rien ne survivait en eux de l'héroïque ardeur de Drusus ou du génie dévorant de César. La grande idée germanique sommeille. Domitien se contente d'annexer l'angle du Jura souabe, entre la Bavière et l'Alsace :

La frontière fut marquée et défendue par une ligne ininterrompue de redoutes et de murailles, qui partait du Rhin en aval de Coblenz et qui finissait au Danube en amont de Ratisbonne.... Sur toute la ligne de front, une formidable demi-lune ferme l'entrée de la Gaule ⁽¹⁾.

III

Avec Trajan, la politique de consolidation locale fait de nouveau place aux grandes vues de prévoyance. Les deux énormes poussées de peuples que César, vainqueur des Gaules, avait rêvé de refouler définitivement, celle des Germains et celle des Parthes, déterminent, avec une impérieuse netteté, les actes du prince. La guerre parthique demeura inachevée. Mais la conquête des régions de la Theiss, où Trajan continuait Auguste, égala en importance et en utilité la fondation de l'Illyricum :

⁽¹⁾ *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 463.

L'empire des Daces, qui avait failli compromettre celui de Rome, disparut pour toujours; et les provinces romaines du Centre, franchissant le Danube, vinrent s'adosser à la solide barrière des monts Carpathes⁽¹⁾.

Trajan voulut-il couvrir la Porte de Bourgogne, comme il avait embastillé la vasque hongroise? Songea-t-il à reprendre, dans le massif hercynien, les projets des grands généraux de la maison Claudienne? Je croirais volontiers, avec M. Jullian, que, sans les complications orientales, il eût enfin bâti l'édifice de la Germanie romaine « et tracé une nouvelle frontière d'Empire, partant des Carpathes déjà atteints, pour descendre, le long de l'Elbe ou de la Vistule, jusqu'aux rivages de l'ambre, termes de l'Océan du Nord⁽²⁾ ». Sa mort, comme celle de Drusus, interrompit la marche en avant :

Ce fut, cette fois, la fin définitive des grandes entreprises. Sur le Rhin ou sur le Danube, les Romains ne feront plus que des guerres de protection. A chaque génération, ils avoueront plus nettement leur lassitude des conquêtes⁽³⁾.

Seul, à la fin de ses luttes contre les Marcomans et les Quades, dans ces camps de Carnuntum ou de Vienne d'où il surveillait en même temps la Dacie et la Bohême, Marc-Aurèle, transportant sur le terrain politique et militaire ses méditations de philosophe, entendit la voix pressante de l'histoire. Il vit lui aussi que la possession des lignes hercyniennes n'était pas moins indispensable à l'Empire que celle du cirque des Carpathes :

Il projeta de transformer en provinces les terres barbares du Nord, et ce grand sage, au contact des réalités et au maniement des hommes, se laissa séduire par les desseins de Drusus et les rêves de Jules César⁽⁴⁾.

Ce n'est donc pas seulement dans le domaine des croyances religieuses, c'est aussi dans le rythme d'expansion des Méditerranéens, que la mort de Marc-Aurèle marque la fin du monde antique.

IV

Au III^e siècle, les chances que garde Rome de constituer ou de maintenir, en avant du Danube et du Rhin, une double marche

⁽¹⁾ *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 468.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 469-470.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 469.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 477.

germanique, diminuent de plus en plus. L'Empire se débat contre de telles crises que toute pensée rayonnante s'efface devant les soucis du salut quotidien. Cinq ou six causes de ruine concourent à ce rétrécissement d'horizon.

C'est d'abord le relâchement de l'autorité monarchique, qui, en changeant de main sans cesse, par suite des révolutions de palais et des guerres civiles, tend à devenir une puissance de fait, sans le prestige sacré de la tradition et du droit. C'est ensuite, dans ce déclin de l'absolutisme militaire, la renaissance, à Rome et en province, de l'oligarchie sénatoriale et de l'aristocratie foncière, celle-là, s'abandonnant aux illusions d'un pacifisme dangereux, celle-ci, à chaque invasion ou à chaque jacquerie nouvelles, cristallisant davantage les forces de démembrement. C'est, d'autre part, l'affaiblissement graduel et régulier de l'élément latin, qui, terriblement appauvri au cœur de l'Empire, disparaît presque de la périphérie, si bien que Rome, avec ses armées qui ne sont plus romaines que de nom, se voit, comme jadis Carthage, à la merci d'une soldatesque étrangère. C'est, quatrième menace, le progrès de la prédication chrétienne, qui, en attendant qu'elle restaure le monde, contribue singulièrement à l'anarchie générale. C'est enfin, à l'extérieur, la recrudescence et la simultanéité du double assaut final livré par le Nord et l'Orient à la vieillesse de l'Empire.

En 227, les Perses, se substituant aux Parthes, reprennent, sur l'Euphrate et le Tigre, les idées de domination universelle qui remontaient aux Achéménides. Juste au même moment, la Germanie se transforme et, dans ce monde qu'agitent des ambitions conscientes, « un désir plus fort d'aventure ou de conquête entraîne les hommes vers les terres du Sud ⁽¹⁾ ». Les colonnes d'invasion se groupent en deux masses :

Rome vit, sur l'autre côté des Carpathes et du Danube, se dessiner des voisins jusque-là inconnus : Goths, Gépides, Hérules, Vandales, Burgondes et Lombards. Toutes ces nations étaient venues du Nord : on eût dit que la Germanie septentrionale s'était retournée pour se rabattre et s'appuyer sur le flanc de l'Empire ⁽²⁾.

Même veillée des armes dans les bassins de l'Ems et du Rhin :

⁽¹⁾ *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 540.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 541.

Les débris de ces peuples qui avaient si longtemps vécu sous les menaces ou l'influence de Rome, Chamaves, Sicambres, Usipètes, Tenctères, Bructères et Chattes, se sont rapprochés pour se confondre en un nom nouveau, celui de *Francs*. Plus au sud encore, au delà du Taunus, se montre le nom d'*Alamans*, qui groupe les restes des tribus du Mein, anciens Suèves et autres⁽¹⁾.

Il ne s'agit plus cette fois d'attaques au hasard ou à la débandade. Comme jadis les neveux d'Ambigat, les coalisés concertent leur effort : « Chacun d'eux s'est réservé sa part de la frontière et sa route d'invasion⁽²⁾. » Puis, ce serait méconnaître les hommes d'alors que de voir simplement en eux « des éternels quémandeurs de soldes et de terres⁽³⁾ ». Ils ont eu des aspirations plus hautes :

Pourquoi cette idée d'un empire national, à nom franc, goth ou german, ne serait-elle point venue à l'esprit de ces chefs, ainsi qu'elle s'était emparée autrefois des âmes d'Arioviste et de Vercingétorix, de Barbista, d'Arminius et de Marbod?... Refuser à des Francs une ambition germanique, c'est vouloir ramener tout l'idéal des Anciens aux formules de l'Empire romain et de la cité grecque⁽⁴⁾.

En 253, à la faveur de la guerre civile qui dégarnit les frontières, les deux ligues s'ébranlent. Remontant le Danube, les Goths enlèvent à Rome la Dacie de Trajan. Franchissant le Rhin, les Alamans pénètrent en Suisse, en Bourgogne, en Auvergne, même en Italie, pendant que les Francs s'aventurent, au-delà des Pyrénées, jusqu'en Catalogne :

De plus loin encore, les montagnards de l'Écosse, les nomades des déserts d'Afrique, les Perses du grand royaume Oriental, accourent pour prendre part à l'énorme curée⁽⁵⁾.

La dislocation de 253, comme celle de 69, réveille les tendances séparatistes. Tout en maintenant sur ses monnaies les devises d'union avec Rome, la Gaule se rassemble sous des chefs qui lui sont propres. Ce n'est plus une Lotharingie qui s'ébauche, comme au temps de Civilis et de Classicus; c'est un corps de nation véritable, englobant les limites naturelles du pays. Bien que ses légions le proclament

⁽¹⁾ *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 542-543.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 544.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 545.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 546.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 566.

Auguste, Postume se souvient avant tout qu'il a d'abord été le « duc de la frontière du Rhin ⁽¹⁾ ». Aussi, par la force des choses, est-ce le programme des patriotes de l'assemblée de Reims, en 70, qu'il réalise après deux siècles de vicissitudes.

Ce second Empire des Gaules, moins éphémère que le premier, dure quinze ans (258-273). Inauguré par Postume, il se termine avec Tétricus. Tétricus était gouverneur d'Aquitaine. On a supposé à Postume une origine atrébate ⁽²⁾. Si l'hypothèse est vraie, Arras et Bordeaux ont fourni à ce curieux essai de monarchie nationale ses deux physionomies caractéristiques. Mais la ville éternelle, un quart de siècle après la célébration de son millénaire, ne pouvait se résigner à l'abdication. La victoire d'Aurélien à Châlons fit rentrer la Gaule dans l'unité romaine.

Brève et anxieuse accalmie. La grande invasion de 276, conduite par les Alamans et les Francs, contribue, plus encore que celle de 253, à changer de fond en comble la face du monde :

Ni dans le passé de la Gaule ni dans celui de la France, nous ne trouverions un malheur pareil. La migration des Cimbres, la conquête de César, l'invasion d'Attila, les pirateries des Normands, les guerres des Anglais, rien n'approche de la catastrophe de cette année.... Tout ce qui était cité sans murailles fut occupé ou traversé par l'ennemi. L'incendie dévora les édifices publics, les temples furent dépouillés de leurs trésors, les tombeaux profanés, les riches villas livrées au pillage. Des merveilles que l'opulence et la paix avaient accumulées sur le sol de la Gaule, thermes, forums, basiliques, sanctuaires et théâtres, il ne resta que des pans de ruines enfumées.... Aujourd'hui, dans nos musées de France, le souvenir de cette catastrophe est inscrit sur les restes des monuments romains avec plus de force encore que celui de la splendeur impériale. Dans les salles où s'entassent les fragments lapidaires, presque tous sont des débris mutilés, et beaucoup sont abîmés par la flamme : les Barbares de l'an 276 ont passé par là ⁽³⁾.

Pourtant, avec Probus, comme avec Aurélien, l'Empire se relève encore. Cette génération, née aux environs du millénaire (248), témoigne un courage admirable. Elle proclame sa foi au génie du peuple romain. Dans la lignée de ceux qui défendirent la Gaule contre les hordes du Nord, le pannonien Probus, par sa vaillance, sa bonté, son esprit de justice, son activité inlassable et bienfaisante ⁽⁴⁾,

⁽¹⁾ *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 572.

⁽³⁾ *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 599-

⁽²⁾ A. Blanchet, *Revue des Études* 601.
anciennes, t. XV, 1913, p. 431-432.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 606.

va de pair avec Drusus et Trajan. Mais les circonstances ne sont plus les mêmes. On retardera, sans pouvoir l'empêcher, le triomphe de la Germanie. Auguste, en arrêtant Tibère au seuil de la Bohême, Tibère, en rappelant Germanicus du massif hercynien, avaient de loin préparé Charlemagne.

GEORGES RADET.

L'AFRIQUE DU NORD AVANT L'HISTOIRE
ET AU DÉBUT DE L'HISTOIRE.

ST. GSELL. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. Tome I, *Les conditions du développement historique, les temps primitifs, la colonisation phénicienne et l'empire de Carthage*. Un volume in-8°, 544 p. — Paris, Hachette et C^{ie}, 1913.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE ¹.

II

Les premiers habitants de la Berbérie ont vécu en plein air, au milieu d'une faune quaternaire chaude, utilisant les mêmes « coups de poing » chelléens, les mêmes haches en forme d'amande acheuléennes, les mêmes lames et racloirs moustériens que leurs voisins d'Europe. Mais tandis que le froid qui gagnait notre continent obligeait ses habitants à exercer leur intelligence dans une âpre lutte pour la vie, il n'agissait pas assez pour développer au même point les facultés inventives de l'Africain.

Aussi le paléolithique récent de Berbérie révèle-t-il des industries bien primitives au regard de celles des troglodytes d'Europe. A l'est, les escargotières gétuliennes, campements ou abris sous roche, ont subsisté longtemps sans autres outils essentiels que des lames, des pointes, des grattoirs et des burins qui ne ressemblent que de bien loin aux instruments aurignaciens. A l'ouest, dans cette même période où l'homme ignorait les haches polies et la poterie, une autre industrie semble aujourd'hui se révéler dont l'outillage minuscule, lames

¹ Voir le premier article dans le cahier de juin, p. 265.

droites ou en croissant, grattoirs circulaires, rappelle celui des stations contemporaines de l'Espagne méridionale, et cet ibéromaurusien aurait, dit-on, quelque parenté avec le magdalénien. Parenté bien lointaine. Tandis que la caverne où travaillait l'homme de la Madelaine fut pour lui une véritable demeure, ce ne fut jamais pour l'Africain qu'un refuge au voisinage d'un campement. Tandis que l'un embellissait sa grotte d'œuvres d'art, comme un temple, l'autre n'avait encore que des goûts de parure, il s'ornait de colliers et se barbouillait la peau d'ocre. Déjà l'Afrique du Nord était à l'Europe terre de Barbarie.

Elle le resta pendant la période néolithique. C'est à peine si dans les grottes, mieux étudiées en Oranie qu'ailleurs, l'industrie ibéromaurusienne se perfectionne tandis qu'apparaissent les premières poteries grossières, les premières haches polies en ophite, les unes plates comme celles d'Europe, les autres, en forme de boudin, spéciales à l'Afrique. Mais plus tard, dans les stations en plein air du néolithique berbère, on tombe en véritable décadence. De gros outils mal taillés pourraient être attribués au moustérien s'ils n'étaient associés aux haches polies. C'étaient des sauvages que ces indigènes qui vivaient au pied des rochers du Sud oranais où ils sont représentés, le chef couronné de plumes, le corps paré de bracelets et de colliers, occupés à la chasse.

Cependant la tradition industrielle du néolithique des grottes se conservait dans les stations du néolithique saharien dont les produits se retrouvent d'un bout à l'autre des confins de la Berbérie, et s'expédiaient jusqu'aux steppes de l'Algérie centrale. Même à voir les petites haches aplaties, les lames soigneusement retouchées et surtout les pointes de flèches délicates qu'on fabriquait en ces ateliers, on est frappé de leur ressemblance avec l'outillage des Égyptiens du temps des premières dynasties. Il semble que, par l'intermédiaire des tribus d'une Éthiopie moins desséchée que le Sahara d'aujourd'hui, la civilisation égyptienne ait prêté aux artisans de la Berbérie des modèles que ceux-ci imitèrent si longtemps qu'au temps d'Hérodote, les Libyens se servaient encore de pointes de flèche en pierre.

Ainsi l'industrie préhistorique de l'Afrique du Nord n'est pas seulement barbare, comparée à ses contemporaines de l'Europe.

méridionale et de l'Égypte, elle traverse elle-même des périodes de décadence. Elle ne renaît qu'au contact de civilisations plus actives. A la fin du paléolithique récent, l'Espagne du Sud est sa maîtresse en technique ; au néolithique, l'Égypte, à son tour, impose ses types aux ateliers des confins sahariens. Bien plus, soit incapacité d'inventer, soit même paresse de se tenir au courant des progrès d'autrui, les Africains conservent à travers les siècles les outils et les armes qu'ils ont une fois adoptés. Leurs progrès furent si lents qu'au temps où l'Europe, méditerranéenne apprenait le travail du cuivre, du bronze, puis du fer, la Libye en restait à l'usage des instruments de pierre. Elle ne connut sans doute les métaux que par les premiers marchands phéniciens qui vinrent l'aborder. Au deuxième millénaire avant J.-C., à l'âge d'or des civilisations orientales, la Berbérie vécut sans contact direct avec celles-ci. Peut-être en vit-elle par l'Égypte le lointain mirage sur le Sahara ; mais la mer ne lui apporta rien de leurs produits. Les côtes de l'Afrique mineure furent en Méditerranée les dernières auxquelles vinrent toucher les marins et les commerçants de l'Orient et quand ils y débarquèrent, ils trouvèrent encore les indigènes armés de pierre.

Pourtant ces barbares avaient déjà dépassé ce stade de civilisation rudimentaire où l'homme, errant à l'aventure, s'arrête quand la nuit le surprend, se nourrit de la chair des bêtes fauves et, comme le bétail, de l'herbe des champs. Si le travail de la vigne, de l'olivier, du figuier exigeait des soins très minutieux que seuls les Phéniciens purent apprendre aux indigènes, si, loin du Tell, l'arboriculture ne se développa qu'à l'époque romaine, l'Africain sut de bonne heure faire croître les céréales, car on a trouvé la meule à broyer le grain dans des grottes néolithiques de l'Atlas saharien et du littoral d'Oranie. Mais les Africains figurés sur les gravures rupestres de Tyout pratiquaient surtout l'élevage. Leurs dessins représentent des bœufs tenus en laisse, couverts d'un bât, des moutons dociles compagnons de l'homme, des béliers coiffés d'un disque, ornés d'un collier. Dès le ^{xiii}^e siècle avant J.-C., les Lebou et les Mashouasha de Libye, voisins des Égyptiens possédaient des ânes. Le cheval, qui était encore inconnu au temps des stations néolithiques anciennes, apparaît au néolithique berbère, sur les gravures rupestres, ceinturé, porteur d'une housse, attaché à un tronc d'arbre. Au moins dès le milieu

du deuxième millénaire avant J.-C., les indigènes possédaient des animaux domestiques.

Mais ils n'ont pas su dès l'origine les apprivoiser eux-mêmes. Le mouton au chanfrein busqué, aux longues pattes, des gravures rupestres est représenté sur les images égyptiennes du moyen Empire. L'âne africain a les plus beaux représentants de sa race sur les bords du Nil. La chèvre naine du pays semble venue d'Asie par l'intermédiaire de l'Afrique du Nord-Est. Le cheval le plus ancien de la Berbérie n'est pas l'arabe qui ne figure pas sur les mosaïques romaines, mais le barbe, proche parent du dongola, dont la race, d'origine asiatique, serait la seule connue des Égyptiens du nouvel Empire. Il semble que les anciens Libyens n'aient pas été des maîtres éleveurs, mais qu'il reçurent tardivement de l'Orient égyptien des leçons qu'ils répétèrent.

L'Égypte fut aussi leur éducatrice en religion. Par la Tripolitaine où, au VI^e siècle de l'ère chrétienne, les Laguata priaient encore le dieu Gurzil, né d'Ammon et d'une vache, les cultes zoolatriques pénétrèrent en Berbérie. Au temps d'Hérodote, les indigènes adoraient déjà le soleil, mais, au dire de Macrobe, ce culte de l'astre s'adressait au dieu Ammon représenté avec des cornes de bélier. Or, c'est le même dieu égyptien qu'invoquaient déjà les artistes qui dessinèrent les gravures rupestres du Sud oranais. Il est représenté sous la forme d'un bélier coiffé d'un disque que maintient une jugulaire et que flanquent deux serpents. Au deuxième millénaire avant J.-C., alors que les dynasties thébaines répandaient le culte d'Ammon-Ra, celui-ci, sans frayer les voies de la mer que devait ouvrir l'Hercule phénicien, s'avancait par les chemins terrestres d'Afrique non seulement jusqu'aux oasis du Sahara oriental, jusqu'aux plateaux de Cyrénaïque et de Tripolitaine, mais même, par delà toute la Berbérie, jusqu'aux tribus méridionales du Maroc dont l'une adorait encore son bélier au XI^e siècle après J.-C.. En suivant les confins du désert, Ammon, dépassant les colonnes d'Hercule, arrivait jusqu'à l'Atlantique.

Si l'on reconnaît justement le dieu de Thèbes dans l'animal des gravures rupestres, on peut expliquer et dater avec quelque sécurité les premières manifestations de l'art indigène. Elles sont antérieures aux dessins libyco-berbères où le dromadaire est déjà figuré. Elles représentent, à côté de certains animaux qui vivent encore dans la

Berbérie, quelques autres qui en ont disparu. La présence de l'éléphant sur les gravures rupestres anciennes suffirait à prouver que celles-ci ne peuvent être plus récentes que le début de notre ère. Mais comme on y trouve aussi le cheval qui ne fut introduit d'Égypte en Berbérie qu'après le xvi^e siècle avant J.-C., comme surtout on y voit le bélier au disque, contemporain du moyen âge thébain, ces gravures ne peuvent, en l'ensemble, être plus anciennes que la seconde moitié du deuxième millénaire avant le Christ. C'est alors que la civilisation du néolithique récent se serait développée dans l'Afrique du Nord, qu'auprès des sources où ils campaient, les indigènes gravèrent sur les grandes parois verticales des rochers gréseux qui les protégeaient, à l'aide d'outils de pierre, en traits larges et profonds, les simples silhouettes des êtres humains qu'ils voyaient, des animaux qu'ils chassaient ou adoraient. Ce ne peut être par caprice d'imitation, par goût d'exercer une activité de jeu qu'avec des instruments si rudimentaires ces primitifs ont exécuté ces pauvres, mais difficiles dessins. C'est le sentiment religieux qui leur fit représenter, avec le bélier sacré d'Ammon, des personnages en offrande, en danse sacrée, en prière; c'est la croyance aux phénomènes de la magie sympathique qui leur inspira de figurer des scènes de chasse, de pâture, car ils pensaient, en travaillant à ces images, s'assurer régulièrement la possession des bêtes de proie et du bétail. Chez ces Berbères comme chez l'homme de la Madeleine, l'art était un acte de superstition, de foi.

On ne peut se faire un portrait bien exact de ces premiers habitants de l'Afrique du Nord. Les gravures rupestres les indiquent de façon trop sommaire; les écrivains anciens se contentent de les classer en tribus, en peuples, sans songer à les dépeindre. Pourtant, s'il est vrai qu'aucune invasion d'éléments étrangers n'a jamais jeté assez d'hommes sur le pays pour oblitérer la physionomie de sa population primitive, c'est dans le Berbère actuel qu'on peut essayer de retrouver les traits des anciens indigènes.

Par malheur, non seulement l'anthropologie n'est pas encore assurée de ses méthodes, de ses mesures mêmes, mais elle n'en est qu'aux rudiments en l'étude de la race berbère. Cependant elle y distingue aujourd'hui, à côté d'individus blonds, d'yeux clairs, de peau blanche, des gens qui peuvent se ranger en des classes diffé-

rentes pour la taille, la forme du crâne et de la face, mais qui tous se présentent avec des cheveux bruns, des yeux noirs, une peau foncée par le soleil et ressemblent assez aux Européens des côtes et des îles de la Méditerranée occidentale pour qu'on puisse les estimer leurs proches parents. Mais l'origine, la voie d'immigration de ces deux grandes familles de la race berbère ne nous sont pas connues.

Peut-être cette population n'est-elle pas la première venue dans l'Afrique du Nord. Sur les confins du Sahara, en particulier dans le Djérid, habitent encore des individus de stature assez forte, de teint brun rougeâtre, de type négroïde. Ils doivent descendre de ces Ethiopiens que les écrivains de l'antiquité nous signalent comme les voisins au Sud des Gétules. Les premiers hommes de cette race ont pu vivre en pleine Berbérie. On a trouvé des crânes de négroïdes dans les grottes néolithiques d'Oranie. En plein pays du chêne-liège, c'est-à-dire dans le Tell tunisien ou constantinois, il existait, selon Diodore, une tribu des Asphodélodes semblable de couleur aux Ethiopiens. On rencontre encore ce type d'individus dans la Khroumirie. C'est comme un vestige des plus anciens habitants du Maghreb.

Malgré la concurrence de l'arabe, langue littéraire et religieuse, une partie des indigènes actuels gardent l'usage de dialectes berbères. Ceux-ci, pour variés qu'ils soient, se rattachent tous à une vieille langue libyque qui se parlait jusqu'aux confins de l'antique Éthiopie. Malheureusement de ce parler on ne sait presque rien. Des inscriptions libyques on ne comprend qu'un mot. Les textes anciens nous en indiquent quelques autres, défigurés; mais on n'en retrouve qu'un seul dans le vocabulaire des Marocains de Mazagan. Quelques noms anciens de personnes se terminent par les désinences *an*, *in*, *asen* qui se rencontrent dans l'onomastique moderne. Quatre ou cinq noms de lieux peuvent s'expliquer avec certitude par le berbère. Et c'est tout. Aussi serait-il imprudent de vouloir remonter au delà de la période du libyque. Y eut-il auparavant une langue commune parlée par les peuples de l'Afrique du Nord, de la France, de l'Italie, de l'Espagne? On ne saurait le conjecturer que de la ressemblance en tous ces pays de quelques noms de rivières; ce n'est pas assez pour conclure. Ignorant presque tout du libyque, on doit se résigner à ne connaître rien de sûr d'une langue qui l'a pu précéder.

Du moins, en cette étude des industries, de la vie, de la religion, du type physique, de la langue des premiers Africains, a-t-on saisi ici et là les indices, sinon de leur parenté, du moins de leurs relations avec les habitants d'autres contrées. Là-dessus, les anciens ne racontent que des fables. Encore ces récits sont-ils le produit d'une imagination peu inventive. Une tradition rapportée par Strabon attribue aux Maures l'Inde comme première patrie. Une autre, que suit Josèphe, veut qu'Hévila fils de Kousch, ait été l'ancêtre des Gétules. Procope considère les indigènes comme des Protophéniens, qui, chassés de Palestine par les Juifs, seraient venus s'installer sur les côtes de Libye d'où les Phéniciens de Didon les auraient refoulés dans l'intérieur du pays. La plus répandue de ces légendes est celle que rapporte Salluste d'après les livres d'Hiempsal, prince numide nourri des traditions carthaginoises. Il prétend à sa suite retrouver en Afrique les descendants des Médo-Arméniens et des Perses qui, venus en Espagne sous la conduite d'Hercule, auraient, après sa mort, passé en Afrique. Les premiers mêlés aux Libyens auraient formé la race des Maures près de la mer intérieure; les autres, associés aux Gétules, auraient constitué au voisinage de l'Océan d'abord, puis dans le Sud de la Berbérie, une population si mouvante qu'elle prit le nom de Nomades ou Numides. Plus sauvages et guerriers que les Libyens, les Numides auraient fini par conquérir la Berbérie presque entière jusqu'au littoral.

Tous ces récits sont sans valeur, fondés sur des étymologies fantaisistes, sur la lecture arbitraire d'inscriptions indéchiffrables. Du moins le dernier est-il de travail plus complexe. Les Africains en ont fourni la maigre trame, mais Phéniciens et Grecs ont brodé sur ce canevas. Des tribus indigènes pouvaient porter des noms assez semblables à ceux des Perses, des Mèdes et des Arméniens. Il n'en a pas fallu plus pour que ces orientaux fussent enrégimentés dans la mythique armée de l'Hercule qu'adoraient les colons de Gadès. Les Numides étaient nomades; les Grecs ont pensé qu'ils tiraient leur nom de leur genre de vie. Ils habitaient en des cabanes ou *mapalia* qui avaient la forme de bateaux renversés; c'est sans doute que leurs ancêtres, en touchant les côtes libyques n'y trouvèrent d'autre abri que les coques retournées de leurs grandes barques. Assurément, dans leurs détails, ces récits étaient puérils, mais ils

convenaient à des peuples enfants. Ceux qui les forgeaient n'étaient pas des artisans désintéressés. Phéniciens de Carthage et Grecs de Cyrénaïque ont essayé, en les répandant, de gagner le respect et les ressources des indigènes. Ces contes n'étaient pas de leur part simples jeux d'esprit, mais réclame pour leur diplomatie politique et commerciale. Il n'y a pas si longtemps que la propagande germanique découvrait des liens de parenté entre Allemands et Marocains.

De telles fables peuvent donc avoir quelque valeur pour l'étude des rapports des Grecs et des Carthaginois avec les indigènes, elles n'en ont aucune pour déterminer les relations qu'entretenaient les Africains avec les pays d'alentour avant la venue des Phéniciens et des Hellènes. Or ce n'est pas avec les peuples de la mer, Égéens et Syriens, que les Berbères eurent commerce; c'est avec les Égyptiens par la voie déjà difficile du Sahara.

III

Les Phéniciens firent entrer ces peuples dans l'histoire.

Dès la fin du deuxième millénaire, ils avaient pénétré dans la Méditerranée occidentale, et, sans s'inquiéter beaucoup de faire commerce avec les côtes d'Italie, de Gaule et de Libye, ils avaient couru droit à l'Ibérie dont ils convoitaient les mines. Même ils avaient dépassé les colonnes d'Hercule et, vers 1110, pour exploiter l'argent de Tartessos et peut être déjà pour recevoir l'étain cantabrique et breton, ils avaient fondé dans un îlot, à l'embouchure du Guadalquivir, un entrepôt, la colonie de Gadès. Pour garder en Méditerranée leur route vers l'Ouest, mais aussi pour faire commerce avec les Sicules, ils avaient occupé les promontoires et les îles qui commandent la Sicile. Postés à Malte, à Gozzo, à Pantellaria, en Sardaigne, ils surveillaient de près ou de loin, tout en trafiquant en ces parages, les chenaux d'accès à la mer d'Occident. Maîtres de ses flots, ils ne songèrent pas à s'installer fortement sur les terres voisines, à les marquer de l'empreinte de leur civilisation. Ils firent traite de marchandises, mais non point œuvre de conquête. Ils créèrent des escales, des comptoirs, quelques colonies même; ils ne fon-

dèrent pas de véritable empire commercial. Ce rôle était dévolu à Carthage.

Ce n'est pas en se confiant aux Syrtes inhospitalières, mais par la Sicile que les Tyriens touchèrent la Berbérie. Au ^x^e siècle avant J.-C., ils pouvaient avoir établi sur ses côtes des marchés dont ils exportaient l'ivoire et les plumes d'autruche, des échelles du couchant qu'ils fréquentaient au retour d'Espagne quand leurs bateaux lourds de l'argent tartessien profitaient du courant qui les poussait d'ouest en est le long du rivage libyque. Enfin ils s'y fixèrent en quelques colonies. Selon Timée, qui n'est pas si médiocre garant, et d'autres auteurs sans doute indépendants de lui, les plus anciennes de ces fondations seraient à peine plus récentes que Gadès. En 77 après J.-C., au temps de Plin^e l'Ancien, il y avait encore dans le temple d'Apollon à Utique des poutres de cèdre numide, vieilles comme la ville de 1178 ans. Utique serait donc née en 1101. Hadrumète, Leptis magna, les deux Hippone, la Lixus marocaine étaient sans doute aussi les ancêtres de Carthage. Toutes étaient des ports maritimes ou fluviaux, installés sur un îlot côtier, en une baie du littoral, au bord d'un lac intérieur, à l'embouchure d'une rivière. Tyr voulait par ses colons exploiter le pays sans s'y avancer.

C'est ainsi que Carthage se fonda, entre les deux Méditerranées, au bout d'une langue de terre, près de deux anses. Son nom de *Qart-hadasht*, la ville nouvelle, ne doit pas signifier qu'elle s'éleva sur le site d'une ancienne cité; il la désigne comme la cadette d'autres colonies phéniciennes de Libye ou plutôt comme la fille préférée de Tyr.

Il n'est qu'une seule légende de la fondation de Carthage par Didon qui nous soit rapportée tout au long; c'est le conte que fait Justin, l'abrégiateur de Trogue Pompée, et ce récit qu'on trouvait déjà dans Timée est répété, avec quelques variantes, par les écrivains de l'époque impériale. Il témoigne chez ceux qui les premiers en ont combiné les épisodes, non seulement d'une heureuse imagination, mais aussi d'une certaine connaissance des Phéniciens, des Carthaginois, faculté et science que possédaient les Siciliens. Grecs et proches voisins de Carthage. Pourtant il est de très faible teneur historique. A peine peut-on dire que Pygmalion, roi de Tyr, vécut vers la fin du ^{ix}^e siècle, et que l'existence d'une Didon émigrante

n'est pas « tout à fait inadmissible ». Du moins est-il presque certain que Carthage fut une colonie officielle de Tyr, fondée à la fin du ix^e siècle avant J.-C., vers 814-813.

Cette nouvelle Tyr devait prendre en Occident la succession de l'ancienne, défailante. Tandis que la cité mère devenait vassale ou sujette des Assyriens, des Chaldéens, des Perses et devait prêter ses vaisseaux aux entreprises du Grand Roi contre l'Ionie, Carthage prenait la tête des colonies de l'Ouest. Comme Utique, elle gardait l'entrée de la Méditerranée occidentale; mais si, en qualité de cadette, elle aurait pu se ranger à son obéissance, elle l'emportait sur toute cité phénicienne d'alentour en dignité. Fondée par Didon, fille et sœur de rois, peuplée des descendants de la meilleure aristocratie tyrienne, cette puinée était de plus grande noblesse que ses aînées. Bien plus, pour illustrer son nom, elle trouva des ambitieux qui travaillèrent à la grandeur de l'empire en s'imposant comme maîtres à la cité. Du milieu du vi^e siècle à 480, Malchus, puis, pendant trois générations, les Magonides détinrent le pouvoir; mais ils s'en rendirent dignes en combattant en Sicile, en Sardaigne, en Afrique. On peut dire d'eux tous ce que Justin dit de Magon : *Mago imperator cujus industria et opes Carthaginensium et imperii fines et bellicosae gloriae laudēs creverunt.*

Cette domination que méritait Carthage était devenue nécessaire aux colonies phéniciennes de l'Occident. Non seulement elles avaient à se défendre partout contre les assauts des indigènes, mais elles devaient se grouper pour faire face au danger hellénique qui menaçait toute leur Méditerranée. Les colonies grecques qui s'étaient d'abord cantonnées sur les côtes de l'Italie du Sud et de la Sicile orientale firent en un siècle, depuis 640, des progrès redoutables. Les colons de Théra débarquaient en Cyrénaïque en face de la Libye phénicienne. En 600, Marseille se fondait, puis elle essaimait ses colonies sur la côte d'Espagne jusqu'à Malaga. Bien plus, suivant les traces du Samien Colacos, puis des Phocéens, les marins marseillais dépassaient les colonnes d'Hercule et trafiquaient à leur tour avec les indigènes de ce pays de Tartessos dont les Phéniciens entendaient se réserver par Gadès l'exploitation. Les Grecs enfin s'installaient dans les îles plus voisines de Carthage. En 560, des réfugiés phocéens se fixaient à Alalia de Corse, d'autres devaient menacer la

Sardaigne. Surtout, en Sicile même, les colonies grecques s'avancèrent vers l'Occident, et, aux environs de 580, Pentathlos de Cnide osa se poster à Lilybée, en face d'Utique et de Carthage, Apollon delphique guidait ainsi les Grecs sur les traces qu'avaient foulées l'Hercule tyrien. En Sicile, en Espagne, les deux races se heurtaient. Carthage prit la direction du combat contre l'hellénisme.

Elle n'eut ni toujours, ni partout succès égal. Peut-être, au *vi*^e siècle, s'établit-elle à son gré sur les côtes d'Espagne et dans les Baléares. Au *vi*^e, elle chassait les Phocéens de Corse, écartait les Grecs de la Sardaigne, les empêchait de s'installer en Tripolitaine près du Cinyps et à deux reprises de se fixer en Sicile face à Carthage. Mais si, au milieu du siècle, alliée aux Etrusques, elle commandait la mer, elle subit plusieurs fois vers l'Espagne l'assaut des Marseillais et, en 480, sous les murs d'Himère, elle fut écrasée par Gélon. D'ailleurs, victorieuse ou non, elle dut en tous lieux faire la part de ses alliés et de ses adversaires, s'interdire le Latium et l'Étrurie, confier la Corse aux Etrusques, abandonner la plus grande partie de la Sicile aux Grecs, permettre aux Cyrénéens de s'avancer jusqu'au fond des Syrtes, aux Marseillais, jusqu'à l'emplacement de l'actuelle Carthagène. Même partout, sauf en Tunisie, elle se résigna, sous la menace des révoltes d'indigènes, à n'occuper que les côtes.

Encore cet empire maritime restait-il vaste. Tandis que les Siciliens, les Marseillais et les Etrusques se partagèrent le Nord de la Méditerranée d'Occident, elle en tenait tout le Sud. D'Ibiza, des Baléares, de la Sardaigne, de la pointe occidentale de Sicile, du littoral libyque depuis les autels de Philène jusqu'aux colonnes d'Hercule, du rivage espagnol depuis ce détroit jusqu'au cap de Palos, elle surveillait les flots et défendait l'accès des terres dont elle profitait. Sa jalousie commerciale écartait de tous ces bords la civilisation grecque pour le plus grand dommage de ceux qu'elle en privait.

Surtout elle commandait l'accès de l'Océan. Déchue de ses ambitions méditerranéennes, elle voulut du moins connaître et exploiter seule les côtes de l'Atlantique. Au temps de sa plus grande puissance, entre le milieu du *vi*^e siècle et la fin du *iv*^e, peut-être dans la première moitié du *v*^e, elle expédia, au delà des colonnes d'Hercule, Himilcon le long des côtes d'Europe, Hannon le long du littoral

africain. L'un, après quatre mois d'une navigation que retardèrent les calmes, les algues, les brouillards, toucha les îles Oestrymnides, entrepôts bretons de l'étain de Cornouailles, l'autre fit un fantastique voyage dont les étapes ne peuvent plus être fixées sûrement, mais dont le terme à l'aller fut sans doute, au delà du volcan de Cameroun, le Gabon. Il aurait touché l'équateur. Les profits que tira Carthage de l'exploration d'Himilcon durent être assez grands. Ils assurèrent pour un temps aux marchands puniques le monopole du commerce maritime de l'étain breton. Pour celle d'Hannon, elle fut plus aventureuse qu'utile dès qu'elle eut dépassé le cap Bojador. Du moins, sur les côtes du Maroc, les Carthaginois fixèrent-ils quelques colonies. La plus méridionale était celle de l'île de Cerné établie aussi loin des colonnes d'Hercule sur l'Océan que Carthage sur la Méditerranée. Les gens de Cerné connurent les Canaries comme les Gaditains connurent Madère.

*
* *

Tel est ce livre. Il était pour l'historien difficile à composer, car il emprunte beaucoup d'éléments à des sciences qui souvent lui sont étrangères. L'auteur doit à la géographie le tableau qu'il trace de l'Afrique du Nord, mais à son tour il fait œuvre de géographe, en étudiant le climat, la faune, la flore de la Berbérie dans l'antiquité. Il demande à la préhistoire ses classifications encore mal assurées, ses descriptions encore très incomplètes, mais il explique la vie, la religion, les œuvres de l'Africain primitif par ses relations avec les pays d'alentour, et surtout avec l'Égypte. Le berbérisant lui présente les langues parentes du berbère, les descendantes du libyque, mais, en retour, il reçoit l'offre d'un catalogue sans doute réduit, mais sûr, des mots, racines et désinences libyques qui se retrouvent dans les œuvres et les inscriptions de l'antiquité. Bref sans se piquer d'être spécialiste en toutes les sciences qu'il utilise, M. Gsell leur rend largement ce qu'il leur emprunta. Il les enrichit de sa parfaite connaissance de tous les textes anciens concernant la Berbérie.

En toute cette étude, il apporte ses méthodes habituelles de rigoureuse critique. Sans doute des traditions antiques il respecte tout ce qu'il n'est pas nécessaire de détruire; des documents de l'archéo-

logie préhistorique, il produit en témoignage tous ceux qui le méritent. Pourtant à suivre ce livre où tout est dit qui devait et pouvait se dire scientifiquement, on reste frappé, humilié des grandes lacunes de notre savoir. Qu'on ne puisse rien affirmer de plus sur les premières colonisations phénicienne et carthaginoise de l'Afrique du Nord, la faute n'en est pas toute à nous puisque les textes, trop souvent, nous font défaut. Mais que notre connaissance du préhistorique africain soit encore si réduite, nous en sommes responsables. Les premières fouilles ont été mal conduites; certaines le sont encore mal aujourd'hui. L'exploration du pays n'est ni méthodique, ni générale. Presque tout reste à entreprendre. Un des grands mérites de l'œuvre nouvelle, c'est non seulement d'avoir fixé ce que nous savons, mais aussi d'avoir reconnu nos ignorances, et même d'en avoir accentué l'aveu en soumettant à son doute méthodique toutes les découvertes qu'on a faites jusqu'ici.

F. G. DE PACHTERE.

LE PARLEMENT DE POITIERS ET L'ÉGLISE DE FRANCE.

La très curieuse découverte que vient de faire M. Maurice Jusselin, dans les archives de l'église de Chartres, du texte des instructions données en 1430 par le Parlement siégeant à Poitiers aux trois députés envoyés auprès du roi Charles VII et de son Conseil⁽¹⁾, appelle des remarques complémentaires auxquelles je suis heureux de pouvoir donner la publicité du *Journal des Savants*.

Il semble que M. Jusselin, suivant l'exemple de M. Noël Valois, de M. Didier Neuville, et de feu G. du Fresne de Beaucourt, considère comme un fait acquis, que le premier registre du Conseil du Parlement de Poitiers a disparu sans laisser de traces, et que, par suite, nous avons perdu une source de premier ordre sur l'histoire et le rôle de la Cour souveraine de Poitiers avant le mois de novembre 1431. Or ce « fait acquis », préjudiciable aux livres dont

⁽¹⁾ Voir *Remontrances du Parlement de l'École des chartes*, septembre-décembre 1913, p. 516-524.
France (1430 a. st.), dans *Bibliothèque*

j'ai cité les auteurs et à maints autres⁽¹⁾, n'est qu'un manque d'information. Oui, le registre en question est perdu en original, et le dépôt des Archives Nationales ne possède que le second registre, côté X^A 9194; mais la célèbre collection de Lenain, conservée dans la bibliothèque de la Chambre des députés, contient des extraits du registre perdu. Et je crois pouvoir affirmer, pour les avoir lus, que ces extraits, œuvre d'un magistrat aussi intelligent que curieux, n'ont laissé échapper aucune mention de nature à intéresser soit l'histoire générale de notre pays, soit l'organisation, la compétence et jusqu'à la chronique intime du Parlement de Poitiers. C'est grand dommage vraiment que personne n'ait songé à les consulter, parmi ceux qui ont écrit sur ces années 1418-1431, où la France a étonné le monde par l'apparition de la « surfemme » vers laquelle aujourd'hui nos historiens, nos penseurs et nos hommes d'État tournent à l'envi leurs regards, et que les cœurs simples se disposent à honorer d'un culte religieux⁽²⁾.

En 1863, parlant du registre perdu, A. Grün avait remarqué que Lenain l'avait eu sous les yeux⁽³⁾, mais la remarque de Grün semblait indiquer que Lenain s'était contenté d'en citer le titre. En réalité, Lenain a vu le registre à deux reprises. La première fois, il s'est contenté de le feuilleter et en a tiré peu de choses. Ce peu de chose

⁽¹⁾ Un des rares érudits contemporains à qui ce reproche ne s'applique pas est le regretté Paul Guérin, auteur du volumineux *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France*; voir *Arch. hist. du Poitou*, XXVI (1896), p. 337, note 1, p. 377, n. 1, etc. Il faut aussi rappeler que M. E. Cosneau, dans sa thèse sur le Connétable de Richemont (Paris, 1886), a utilisé des extraits moins copieux qui se trouvent dans le ms. Bibl. nat. fr. 21 302.

⁽²⁾ Ces extraits ne contiennent aucune mention directe de Jeanne d'Arc, mais ils nous apprennent que le Parlement intervint pour assurer la défense d'Orléans : « 2 nov. 1428. Délibéré et conclut d'escrire lettres closes

à Charles de Bourbon comte de Bourbon, au comte de Perdriac et au comte de Richemont, à chacun particulièrement, pour le secours de la ville d'Orléans dont la ville de Blois a récrit. » (Cf. E. Cosneau, *Le Connétable de Richemont*, p. 163, note 1). A noter aussi l'intervention du Parlement dans les démêlés de frère Richard, l'ancien confesseur de la Pucelle, avec le tribunal de l'Inquisition (23-24 mars 1431), démêlés dont personne n'a encore parlé.

⁽³⁾ *Actes du Parlement de Paris*, par E. Boutaric, t. 1, p. CCLXXIV. Le registre était encore en 1733 dans les archives du Parlement de Paris; il avait disparu avant 1791 (*Ibid.*, p. CCXIV).

se lit dans le vol. 180 (alias 225) de sa collection, avec cette remarque préliminaire : « Vol. 12. Il est esgaré, et il y a longtemps que j'en avois tiré ce qui est escrit cy dessous⁽¹⁾. » Une note marginale autographe ajoute : « Depuis, je l'ay revu et l'extrait est au précédent volume. » Effectivement, le vol. 179 (alias 224)⁽²⁾ est occupé presque tout entier (fol. 1-231) par « l'extrait » en question, dont l'étendue peut être évaluée à celle d'un imprimé in-octavo d'environ 225 pages.

Dans ces conditions, il est facile de préciser la date des instructions que M. Jusselin a eü la bonne fortune de découvrir, et dont il place conjecturalement la rédaction, soit à la fin de 1430, soit au commencement de 1431 : c'est le 14 novembre 1430 que le Conseil du Parlement décida de les rédiger, et il est à croire que le départ des députés pour aller trouver le roi, qui séjourna continuellement à Chinon du 22 novembre 1430 au 20 février 1431⁽³⁾, ne doit pas être postérieur de beaucoup à cette date du 14 novembre 1430.

Depuis la fin de mars 1430, le Parlement se préoccupait « des choses dont la Cour a [à] advertir le Roy ». Sans revenir sur le fond de l'affaire, je crois devoir mettre sous les yeux du lecteur le texte même des extraits pris par Lenain dans le premier registre du Conseil⁽⁴⁾ :

[1430, mars 31]. — Vendredy, dernier jour de mars 1429. Sur ce que mis a esté en deliberation des choses dont la Cour a [à] advertir le Roy et luy faire supplications ou requestes, ordonné est que de M^{rs} les presidens et quatre ou cinq des conseillers de la Cour y adviseront et mettront par articles pour après y adviser plus à plain par la Cour.

(Chambre des députés. ms. 697, fol. 200 v^o.)

[1430, mai 12]. — Vendredy, XII jour de may, l'an dessusdict [1430]. Sur ce que M^e Jean d'Estampes, tresorier de Saint-Hilaire⁽⁵⁾, a fait son

⁽¹⁾ Chambre des députés, ms. n^o 698 du Catalogue de MM. Coyecque et Debraye (Paris, 1907), fol. 1.

⁽²⁾ Ms. n^o 697 du catalogue cité.

⁽³⁾ Du Fresne de Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, II, 277.

⁽⁴⁾ Je respecte la graphie, sauf que je distingue *u* de *v*, que j'accentue la

préposition *à* et l'adverbe *après*, que je ponctue avec plus de rigueur, et que je régularise l'emploi de l'apostrophe, de la cédille, du tréma et des majuscules.

⁽⁵⁾ Sur ce personnage, mort évêque de Carcassonne en 1456, voir mes *États provinciaux de la France cen-*

rapport de l'ambassade par luy faite dernièrement devers le Pape, appointé a esté que les lettres et munimens qu'il voudra sur ce bailler seront bailliez à Guillaume Le Tur⁽¹⁾, president, à visiter. et puis sur le tout sera deliberé.

(Chambre des députés, ms. 697, fol. 201 v^o-202.)

[1430, novembre 14]. — Mardy, XIII jour de novembre 1430. Vaily⁽²⁾ et Jouvenel⁽³⁾, presidens; Canu⁽⁴⁾, Vaudetar⁽⁵⁾, Mauloué⁽⁶⁾, Vitry⁽⁷⁾, Vassal⁽⁸⁾, Le Tur le jeune⁽⁹⁾, Perusse⁽¹⁰⁾, Marchand⁽¹¹⁾, De Tulieres, chevalier⁽¹²⁾, Gentian⁽¹³⁾.

De certaines lettres royaux empétrées par le procureur general du Roy⁽¹⁴⁾, le 22 jour d'octobre dernier passé, sur les exactions des vacantes⁽¹⁵⁾, deliberé a esté qu'icelles lettres et ce qui en a esté fait demourra (*sic*) devers la Cour, et qu'au regard de l'exécution qui en a esté faite, ceux qui en auront affaire s'en pourront aider. Et au surplus, au regard du general, la besoigne sera jointe à ce qu'autrefois la Cour a mis en deliberation, ou parlement passé, touchant le fait de l'Eglise, et que lettre sera faite sur tout et instruction[s], qui seront baillés à M^e Jean Rabateau⁽¹⁶⁾ ou autres qui iront devers

trale, I, 322. Son ambassade auprès de Martin V, en 1430, n'est pas mentionnée par M. Noël Valois.

⁽¹⁾ Mort peu après 1441; voir mes *États prov.*, I, 360, et D. Lacombe, dans *Rev. du Bas-Poitou*, 1891, p. 48-66.

⁽²⁾ Jean de Vaily, mort en 1435.

⁽³⁾ Jean Jouvenel, mort moins de trois mois après (1^{er} avril 1431).

⁽⁴⁾ Mathieu Canu, originaire de Rouen (Denisse et Chatelain, *Chartul. Univ. Paris.*, III, 267, 458; IV, 97), mort le 14 avril 1433, d'après M. Neuville (*Rev. hist.*, VI, 290, note 7).

⁽⁵⁾ Charles de Vaudetar, mort le 16 août 1432 (*Rev. hist.*, VI, 291; cf. Arch. nat. X¹A 9200, fol. 69 v^o.)

⁽⁶⁾ Jean Mauloué (j'accentue l'e final, bien que certains auteurs modernes l'appellent *Mauloue*, car *Mauloué* me paraît plus vraisemblable que *Mauloue* comme nom de famille).

⁽⁷⁾ Thibaud de Vitry, mort le 23 mars 1464 (voir mes *États prov.*, I, 364, et P. Champion, *François Fillon*, I, 158 et suiv.).

⁽⁸⁾ Geofroi Vassal, mort archevêque de Lyon en 1446.

⁽⁹⁾ Fils du président, mort évêque de Châlons en 1453.

⁽¹⁰⁾ Jean de Pérusse, nommé évêque de Luçon en 1433 (*Rev. hist.*, VI, 288, note 5).

⁽¹¹⁾ Il y eut à Poitiers deux conseillers de ce nom, Aimeri et André (*Rev. hist.*, VI, 291).

⁽¹²⁾ Pierre de Tuillières, mort en 1457 (voir mes *États prov.*, I, 358).

⁽¹³⁾ Jean Gentien le jeune, dont l'oncle homonyme avait été président au parlement de Languedoc.

⁽¹⁴⁾ Pierre Cousinot, mort après 1450.

⁽¹⁵⁾ Le copiste de Lenain lit: *Bacantes*. Les lettres royaux auxquelles il fait allusion ne paraissent pas nous être parvenues.

⁽¹⁶⁾ Sur ce personnage, qui fit effectivement partie de la députation du Parlement et qui fut nommé président en 1436, voir D. Neuville dans *Rev. hist.*, VI, 284.

le Roy, pour en estre fait à son bon plaisir. Toutefois cependant on pourvoira aux cas particuliers au mieux que faire se pourra.

(Chambre des députés, ms. 697, fol. 218 v^o-219.)

On remarquera qu'il n'y a pas trace dans ces extraits (et l'on peut affirmer qu'il n'y avait pas trace dans le registre perdu du Conseil) de la délibération solennelle dont il est question dans les Instructions publiées par M. Jusselin :

Item que, les choses devant dictes venues à la cognoissance de la Court du Parlement, eurent advis et conseil sur ce et appelerent avecques eulx plusieurs prelatz, maistres en theologie et autres graduez notables, homes religieux et seculiers, et fut la matiere ouverte et debatue par plusieurs journées ⁽¹⁾.

Ce n'est pas une raison pour révoquer en doute l'existence de cette délibération, à laquelle prirent part maints personnages étrangers au Parlement. On comprend facilement que ces « journées », dont le Parlement semble avoir eu l'initiative, n'aient pas été considérées comme de simples séances du Conseil, et que le procès-verbal n'en ait pas été consigné dans le registre officiel de la Cour.

L'étude attentive des extraits de Lenain permettra sans doute d'apporter plus d'une rectification de détail et plus d'une addition au livre, d'ailleurs excellent, que M. Noël Valois a publié sous ce titre : *Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges sous Charles VII* ⁽²⁾.

Voici deux points qui ont attiré mon attention.

M. Valois pense que le gouvernement de Charles VII, encore dauphin, ne s'est préoccupé que vers la fin de l'année 1419 d'engager des négociations avec le pape Martin V : « Dès l'automne de 1419, dit-il ⁽³⁾, au lendemain du drame de Montereau, Charles se mit en devoir d'envoyer à Martin V une ambassade.... Son Conseil, à ce moment, se réunit à Bourges.... » Le premier document de son recueil est précisément le procès-verbal des résolutions prises dans cette réunion de Bourges, dont la date n'est pas indiquée : « Sequuntur Advisamenta facta in Consilio domini Regentis tento

⁽¹⁾ *Loc. cit.*, p. 523. — ⁽²⁾ Paris, Picard, 1906; coll. des *Archives de l'histoire religieuse de la France*, 4. — ⁽³⁾ *Op. cit.*, p. xi.

Bituris⁽¹⁾.... » L'éditeur l'attribue au mois de novembre 1419 en le publiant; mais dans le corps même de son récit, il est plus hésitant, car il dit : « Si ma conjecture est fondée, le Conseil dont il est question se sera tenu, à Bourges, pendant un des séjours qu'y fit le Régent, en 1419, soit du 24 au 28 octobre, soit du 16 novembre au 10 décembre⁽²⁾. » D'autre part, les *Advisamenta* de Bourges sont précédés du texte du Concordat de 1418, qui débute par la phrase suivante : « Sequuntur certi Articuli sive Constitutiones papales super quibus Consilium tentum in civitatis Claromontensi anno M.CCCC.XIX. habuit advisare. » M. Valois pense que la date est fautive et que « le greffier fait allusion aux États de Clermont de 1421⁽³⁾ ». Cette manière de voir est en contradiction avec le rapport logique des deux documents. Il ne peut être question des États généraux de Clermont, qui se tinrent plus tard, en mai 1421⁽⁴⁾. Le « Consilium » de Clermont qui a délibéré sur les « constitutiones papales » doit nécessairement être antérieur au « Consilium » de Bourges où ont été définitivement arrêtés et rédigés les *Advisamenta* qui nous sont parvenus. Les extraits de Lenain nous font connaître la date précise de ce « Consilium » de Clermont, auquel le Parlement fut invité à envoyer des députés. Il se tint dans les premiers jours de juillet 1419, comme on peut s'en convaincre par le texte suivant :

[1419, juillet 3]. — Après que la Cour a veü certaines lettres à elle escrites de par Monsieur le Regent, à ce qu'elle ordonnast et envoïast deux des conseillers d'icelle Cour à l'assemblée et conseil des prelatz et gens d'Eglise ordonnée estre faicte en la ville de Clermont, ladicté Cour a ordonné et depute Messire Jean Jouvenel, chevalier, seigneur de Trainel, et M^e Jean Tudert⁽⁵⁾,

⁽¹⁾ *Op. cit.*, p. 1.

⁽²⁾ *Op. cit.*, p. XII, note 2.

⁽³⁾ *Op. cit.*, p. XIII, note 2.

⁽⁴⁾ Notons en passant que le Parlement de Poitiers fut invité par le Régent à envoyer des députés aux États de Clermont : « 16 avril 1421. Attendu les lettres closes de Monsieur le Regent par lesquelles il a mandé à la Cour qu'elle deputast et envoïast deux de Messieurs d'icelle Cour au Conseil qui de par iceluy Monsieur le Regent se doibt prochainement tenir

à Clermont en Auvergne, la Cour à ce depute M^e Jean de Vaily, président, et M^e Jean Mauloué, clerc, conseiller du Roy en icelle Cour. Et au retour d'iceluy voiage leur sera faite tele taxacion qu'il appartiendra.... » (Chambre des députés, ms. 697, fol. 77.)

⁽⁵⁾ Sur Jean Tudert, doyen de Paris, voir D. Neuville dans *Rev. hist.*, VI, 281; cf. mes *États prov.*, I, 356, et *Ann. du Midi*, XXV (1913), 436.

conseillers du Roy nostre sire, à aller à lad. assemblée et conseil pour les causes plus à plain contenues es dictes lettres, et sur leur voyage leur a faict delivrer et prester par Pierre Morelon, receveur des amendes d'icelle Cour, des deniers de sa recepte, c'est asçavoir oudit (*sic*) Messire Jean Jouvenel iiii^{xx} l. tournois et audit Tudert lx l. tournois.

(Chambre des députés, ms. 697, fol. 43.)

M. Valois ignore que le Parlement de Poitiers est intervenu, de sa propre initiative, pour engager Charles VII à n'entrer en relation qu'à bon escient avec le successeur de Martin V, Eugène IV, élu pape le 3 mars 1431. Voici un extrait du registre du Conseil qui donne d'intéressants détails à ce sujet, et qui nous montre le Parlement prenant en main de nouveau la cause de l'Église gallicane :

[1431, mai 13]. — Du XIII jour de may 1431, avec M^{rs} cy dessus nommez ont esté appelez les deux advocats du Roy⁽¹⁾.

Il a esté deliberé par la Cour que, par la bouche d'un des advocats du Roy, soit dict et remonstré au Roy qu'il semble à la Cour que le Roy ne se doibt dire ne reputer suffisamment informé de l'élection et assumption du pape, considéré qu'il n'en a pas eü messagers speciaux et solennels, comme on a accoustumé de faire à ses predecesseurs roys de France, et que le Roy devoit encore attendre qu'il en fust plus à plain informé; et cependant, pource que du temps de feu pape Martin dernier trespasé ont esté commis plusieurs abus par la Cour de Rome, à la grande charge de l'Église de France, pour y donner provision et moderation pour le temps avenir, le Roy doibt assembler du conseil en plus grand nombre qu'il pourra, *et quam citius*, pour y adviser les remedes, et, iceux advisez, en faisant l'obeissance à Nostre Saint Pere, les luy faire asçavoir.

(Chambre des députés, ms. 697, fol. 229 v^o-230.)

C'est sans doute à cette attitude résolue du Parlement qu'on doit de voir figurer le président Jean de Vailly et l'avocat général Jean Jouvenel au nombre des ambassadeurs que Charles VII envoya à la Cour pontificale à la fin de 1431⁽²⁾ : Jouvenel rapporta de Rome l'évêché de Beauvais, preuve que le nouveau pape n'était pas intransigeant, ou que le nouvel évêque était un habile diplomate⁽³⁾.

ANTOINE THOMAS.

⁽¹⁾ Jean Rabateau et Jean Jouvenel, fils du président.

⁽²⁾ Valois, *op. cit.*, p. LVII, note 2, et LVIII, note 4.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

LES PAPYRUS D'OXYRHYNCHUS⁽¹⁾

Ce dixième volume des *Oxyrhynchus Papyri* continue brillamment la collection à laquelle MM. Grenfell et Hunt ont attaché leur nom. Le premier de ces deux savants avait dû suspendre depuis cinq ans sa collaboration pour d'impérieuses raisons de santé. Il a pu la reprendre cette année. C'est un agréable devoir que de commencer ce compte rendu par des félicitations auxquelles tout le monde s'associera.

Le nouveau volume, comme les précédents, est divisé en quatre sections : I, Fragments théologiques ; II, Nouveaux textes classiques ; III, Textes classiques déjà connus ; IV, Documents des périodes romaine et byzantine.

Dans la première section, nous ne rencontrons, comme textes nouveaux, que quelques fragments qui semblent provenir d'un évangile non canonique. Il n'a pas paru possible aux éditeurs de l'identifier avec aucun de ceux qui sont actuellement connus. Les autres textes sont des passages du Lévitique, des psaumes, des évangiles selon saint Mathieu et saint Jean, de la première épître de saint Jacques, de l'Apocalypse, dont l'intérêt consiste uniquement dans quelques variantes.

Comme toujours, la partie la plus attrayante est la seconde section, celle des nouveaux textes classiques. Voici en premier lieu, sous les n^{os} 1231 et 1232, toute une série de fragments de Sapho⁽²⁾. Et tout d'abord, sept strophes, de quatre vers chacune, assez bien conservées pour qu'on en puisse combler les quelques lacunes sans trop de témérité. La première est la fin d'une ode qui se rapportait sans doute aux amours de Charaxos, frère de la poétesse, si du moins la restitution du nom de Doricha, proposée par Wilamowitz, est exacte, ce qui ne paraît guère prêter au doute⁽³⁾. Il suffit

⁽¹⁾ *The Oxyrhynchus Papyri*, part X, edited with translations and notes by BERNARD P. GRENFELL and ARTHUR S. HUNT, Londres, 1914.

⁽²⁾ Ces fragments, ainsi que ceux d'Alcée dont il va être question, viennent d'être étudiés par Wilamowitz-Moellendorff, *Neue Jahrbücher*,

t. XXIII, p. 225 et suiv. Je suis heureux de signaler cette savante dissertation, où l'on trouvera, non seulement d'ingénieuses restitutions et des appréciations littéraires très fines, mais aussi des remarques instructives sur la langue et la versification.

⁽³⁾ Cf. Strabon, XVII, 33.

de mentionner ce très court morceau. Les six autres strophes forment une ode indépendante, presque complète. Je me hasarde à la traduire :

Les évolutions des cavaliers pour les uns, celles de l'infanterie ou des vaisseaux pour d'autres, point de spectacle plus beau, si loin que s'étende la terre noire; mais, pour moi, le plus bel objet, c'est ce qu'on aime d'amour. Quiconque s'y connaît m'en croira sans peine. Une femme qui put juger entre beaucoup de beaux jeunes gens. Hélène, préféra celui qui détruisit toute la grandeur de Troie; pour lui, elle oublia sa fille, ses chers parents; car il lui fit perdre l'esprit, dès qu'elle l'aima⁽¹⁾ (*lacune de deux vers*)... Et moi, aujourd'hui, voici que me revient le souvenir d'Anactoria, qui est loin d'ici. Ah! certes, j'aimerais mieux voir sa gracieuse démarche, l'éclat rayonnant de son visage, que les chars des Lydiens et le choc des cavaliers en armes. Mais ne savons-nous pas qu'il n'est point donné aux mortels... (*la fin manque*).

Ce sont de jolis vers, comme on le voit. Il y a une grâce malicieuse dans l'allusion à Hélène et à ses prétendants, et le trait final de cette strophe est d'une sensibilité profonde dans sa naïveté : « Il lui fit perdre l'esprit, dès qu'elle l'aima ! » Ils nous apprennent, en outre, combien à Lesbos, on parlait alors des Lydiens, de leurs chars, de leur cavalerie redoutable. Peut-être était-ce le temps où le roi Alyattès marchait avec sa puissante armée contre le Mède Cyaxare (585 avant Jésus-Christ). Nous aurions là, en ce cas, un curieux témoignage de l'émotion que cette entreprise excitait dans la grande île éolienne.

Une autre ode, adressée à la déesse Héra, est trop mutilée pour qu'on en puisse proposer une restitution certaine. Renvoyons les lecteurs curieux à celle que vient de tenter Wilamowitz. Dans la poussière de fragments qui portent les numéros 2 à 56, il n'y a guère à mentionner que quelques groupes de vers (fr. 14, fr. 15), soit parce qu'on y rencontre des noms propres intéressants, comme celui de Gongyla, soit en raison de quelques phrases poétiques qui ont leur prix. Plus importants sont les débris d'un autre rouleau. Nous y lisons une vingtaine de vers, provenant d'une composition qui avait pour sujet le mariage d'Hector et d'Andromaque. Ce sont des pentamètres saphiques (~~~~~), dans lesquels est décrite l'arrivée du vaisseau qui ramenait les jeunes époux de Thèbes Hypoplakienne. Non seulement la description est charmante, mais elle a le mérite de nous fournir un spécimen d'un genre fort peu connu, celui de la narration lyrique, s'inspirant de l'épopée. Wilamowitz, dans l'article cité

⁽¹⁾ Je supplée [κῆνος ἔραϊ]σεν, au lieu de [Κύπρις ἔραϊ]σεν, restitution des éditeurs et de Wilamowitz. L'intervention de la déesse me paraît affaiblir l'idée.

plus haut, a émis quelques doutes sur l'authenticité de ce morceau, en se fondant sur de légères particularités de langue, qui ne se retrouvent pas dans les autres poésies de Sapho¹. C'est là, je crois, un scrupule excessif. Ces différences me paraissent s'expliquer naturellement par le caractère épique du genre, qui autorisait une imitation des formes de l'épopée. On retrouve quelque chose d'analogue dans les récits de messagers, si abondants dans la tragédie grecque.

Alcée, le rival de Sapho, a eu aussi sa part déjà dans les précédentes trouvailles. Ce nouveau volume ajoute à ses *Reliquiae* une contribution qui est loin d'être insignifiante, bien qu'il ne nous apporte en somme que des débris. Notons un morceau d'une sorte d'épître lyrique adressée à Mélanippe et recommandant de ne pas oublier que la vie est brève; une ode très endommagée, où sont mises en parallèle Thétis, mère d'Achille, et Hélène, destructrice de Troie; quelques vers saphiques provenant d'une prière aux Dioscures; d'autres, où l'on relève, çà et là, parmi des débris de phrases, les noms de Babylone et d'Ascalon, qui font songer aux aventures d'un frère du poète, Antiménidas, déjà connu. Le plus important, ce sont les fragments contenus sous le n° 1234. Bien qu'ils soient en trop mauvais état pour se prêter à une interprétation suivie, il n'est pas douteux qu'ils n'aient fait partie des poèmes qu'on a pu désigner comme des *Chants de guerre civile* (Στασιωτικά), et ils sont accompagnés, dans le papyrus, de scholies, non moins mutilées, mais qui pourtant aident à en soupçonner le sens. Nous y voyons que des Lydiens, c'est-à-dire sans doute le roi Alyattès et ses conseillers, avaient essayé de traiter avec les exilés de Mitylène; nous y discernons aussi une allusion au mariage qui avait fait la fortune de Pittacos. A vrai dire, tout cela est plutôt de nature à exciter notre curiosité qu'à la satisfaire.

Viennent ensuite les fragments d'un rouleau qui contenait les arguments des comédies de Ménandre, rangées probablement par ordre alphabétique, avec une appréciation de chacune d'elles et des indications chronologiques. On conçoit le prix qu'auraient pour l'histoire littéraire quelques colonnes bien conservées d'un tel recueil. Malheureusement, il n'en reste guère que deux. Nous y lisons la fin de l'argument de la *Prétresse* et le commencement de celui des *Imbriens*. Le second de ces deux sommaires se réduit à quelques indications préliminaires. Le premier permet de reconstituer partiellement l'intrigue d'une pièce perdue; c'est une acquisition qui a son prix.

⁽¹⁾ Art. cité. Diphtongue abrégée devant une voyelle : συνεταιροι ἀγοις... Datifs en -οις au lieu de -οισι.

Il n'est pas sans intérêt non plus d'apprendre que, dans le classement général des pièces de Ménandre par ordre de dates, la comédie des *Imbriens* était rangée entre la 70^e et la 80^e (le chiffre des unités a disparu), et qu'elle a été composée soit en 302-301, sous l'archontat de Nikoklès, soit plutôt, en adoptant la correction vraisemblable de Wilamowitz, en 296-295, sous celui de Nikias.

Au théâtre du même poète se rapporte le n^o 1236. Il nous offre un feuillet des *Ἐπιτρέποντες*, grâce auquel une partie mutilée de cette pièce deviendra moins obscure. Le recto en effet contient le monologue déjà connu de l'esclave Onésimos, au 4^e acte de la pièce, tandis qu'au verso nous lisons un morceau nouveau, dans lequel se trouvent quelques vers qui avaient été attribués par erreur à la *Περικλειζομένη*. Il devient évident par là, non seulement que ces vers doivent revenir aux *Ἐπιτρέποντες*, mais qu'ils y faisaient suite au célèbre monologue de Charisios, s'accusant lui-même; car ce second monologue succédait, comme on le sait, à celui d'Onésimos ci-dessus mentionné et devait remplir, à peu de chose près, l'intervalle vide du nouveau feuillet. Le morceau ainsi remis en place est malheureusement assez mutilé. Il semble bien toutefois qu'il contienne la fin du monologue de Charisios, plus un bref entretien entre lui et Onésimos, où était révélée l'origine de l'enfant et qui terminait le 4^e acte. — Quelques autres fragments de comédies, vraiment trop endommagés, n'ont que peu d'importance.

Mentionnons encore, comme digne d'attention, le n^o 1241. C'est un débris en quatre colonnes environ, d'un catalogue d'hommes illustres, historiques ou légendaires, particulièrement d'inventeurs. De tels documents, examinés de près, fournissent parfois des renseignements utiles. Vers le milieu, figure une liste mutilée des bibliothécaires alexandrins. On y trouve des noms encore inconnus; le fait le plus intéressant est la place assignée à Apollonius de Rhodes entre Zénodote et Eratosthène. La mention d'un second Apollonius, qualifié de *ὁ εἰδογράφος*, explique l'erreur des biographes anciens, qui ont rajeuni le premier bibliothécaire de ce nom par suite d'une confusion avec le second.

Un passage assez étendu d'un récit, où est rapporté un arbitrage de l'empereur Trajan entre quelques représentants de la communauté juive d'Alexandrie et certains adversaires de cette communauté, forme le n^o 1242. Ce récit, venant après d'autres du même genre déjà publiés précédemment, ajoute quelques traits nouveaux à une littérature tendancieuse qui fut sans doute fort goûtée dans certains milieux alexandrins aux II^e et III^e siècles de notre ère. Le rôle attribué à l'impératrice Plotine est particulièrement

curieux. Selon le narrateur, elle aurait témoigné aux Juifs la plus active sympathie.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter sur la troisième section, composée de passages de textes classiques subsistants. Comme d'habitude, on y relève quelques leçons qui ne sont pas sans intérêt; mais, à tout prendre, rien de vraiment important. Faisons toutefois deux exceptions. D'abord, pour une fable de Babrius; la date du papyrus, qui ne peut être postérieur au 11^e siècle de notre ère, exclut définitivement les conjectures qui tendaient à rajeunir le poète; il est désormais certain qu'il a vécu au plus tard vers le début du 11^e siècle. De même, un assez long fragment du roman d'Achille Tatius (*Clitophon et Leucippe*) nous est rendu par un exemplaire qui a été écrit au début du 14^e siècle; la composition de l'ouvrage est donc nécessairement reportée à une date antérieure. En raison de la rareté relative des papyrus latins, on peut signaler encore deux morceaux assez étendus de Cicéron (*Seconde Verrine et Pro Cælio*), qui n'offrent d'ailleurs rien de nouveau.

La quatrième section, celle des documents d'époque romaine et byzantine, est à elle seule, comme toujours, presque aussi étendue que les trois autres. Il est impossible, naturellement, d'en donner l'analyse. Il suffira de répéter que ces documents, s'ils n'apportent plus guère de renseignements inconnus, ne sont cependant pas négligeables, en raison de la quantité de témoignages précis qu'ils contiennent sur les détails de l'administration et de la vie égyptiennes au temps de l'Empire.

MAURICE CROISSET.

Le *Journal des Savants* vient d'éprouver une perte cruelle : un de ses collaborateurs les plus anciens et les plus assidus, un de ses amis les plus fidèles, M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel de notre Académie, est décédé subitement le 30 juin dernier. Aujourd'hui nous ne pouvons que dire en deux mots toute l'étendue de notre deuil; dans un prochain Cahier, nous rappellerons ce que le *Journal* doit de reconnaissance au maître éminent qui, pendant près de quarante ans, lui a prêté le concours de son érudition et de son talent.

LA DIRECTION.

LIVRES NOUVEAUX.

ULRICH KAHRSTEDT, <i>Geschichte der Karthager von 218-146</i> (<i>Geschichte der Karthager von Otto Meltzer, 3 Band</i>).	Un vol. in-8°, xi et 690 pages avec 2 cartes. — Berlin, Weidmann, 1913. Un demi-siècle après la publication
---	--

de *l'Histoire des Carthaginois* de W. Bötticher (Berlin, 1827), Otto Meltzer donnait (Berlin, 1879) le premier volume de l'œuvre à laquelle il devait se consacrer. Le tome deuxième parut en 1896, mais le tome troisième et dernier fut laissé par l'auteur à l'état d'ébauche. M. Kahrstedt, chargé par la librairie Weidmann d'achever *l'Histoire des Carthaginois*, a dû reprendre le travail à pied d'œuvre. Il ne s'est pas contenté de faire son métier d'historien; il a cru indispensable de connaître le matériel archéologique mis au jour tant dans l'Afrique du nord qu'en Espagne. L'étude ainsi poursuivie sur les lieux, et pour laquelle les plus grandes facilités lui ont naturellement été offertes par les archéologues français et espagnols, nous vaut un chapitre très neuf sur l'empire carthaginois en l'an 218. Deux cartes, l'une de la Carthage punique, l'autre des possessions africaines de la grande cité, facilitent l'intelligence de ce chapitre tout en rectifiant les cartes données par Meltzer. L'ancienne ville, délimitée vers le nord par les nécropoles puniques, y prend des dimensions plus raisonnables. Quant aux fameux ports, M. Kahrstedt se contente de ceux qu'on peut dessiner autour des deux flaques d'eau au sud de la ville. Il réfute l'argument de ports trop petits en remarquant qu'on obtient ainsi une surface d'eau de 16 à 18 hectares, alors que l'ancien port de Palerme n'en offrait que 9 et que Naples, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, s'est contentée d'un port de 11 hectares.

Les problèmes archéologiques sont un jeu comparés aux difficultés que présente la reconstitution de l'histoire intérieure de Carthage et de sa civilisation. M. Kahrstedt ne se classe pas

parmi ceux qu'il appelle ironiquement des punophiles; c'est son droit, mais le lecteur devra en tenir compte et réagir contre un pessimisme mal dissimulé. Le savant historien note très justement qu'en dépit de tous les peuples qui s'y rencontraient, la Carthage punique restait une ville essentiellement orientale, que les Carthaginois conservaient le vêtement et les mœurs des Orientaux — on pourrait ajouter les cultes orientaux. Dans la pénurie de documents où nous sommes, on a là un fil conducteur qui doit guider les historiens et leur éviter de s'abandonner à des sentiments punophiles ou punophobes. M. Kahrstedt tient, par exemple, les Carthaginois pour un peuple sans littérature. Il est vrai que, jusqu'en 200 avant notre ère, les auteurs classiques n'ont conservé que les noms de deux auteurs de périple et d'un agronome puniques. Mais on oublie que les Carthaginois avaient à leur disposition tout le fonds phénicien qu'on ne peut, si mal connu qu'il soit, comparer à la production grecque, mais qui, cependant, constituait un bagage appréciable. Carthage, tout en restant profondément orientale, s'ouvrit aussi de bonne heure à la culture grecque. La transformation des rites funéraires, l'introduction de l'incinération, que M. Kahrstedt signale lui-même (contre les partisans des sacrifices humains), en est un témoignage très net. Si les Phéniciens d'Afrique n'ont pas fourni un Bérose ou un Manéthon, pas même un Philon de Byblos, comme on le leur reproche, c'est que Rome ne leur en a pas laissé le temps.

Il faut se garder également de croire qu'on peut présenter un exposé complet de l'industrie et du commerce carthaginois d'après le produit assez

maigre des fouilles. Toutefois, le catalogue soigneusement dressé par M. Kahrstedt est fort intéressant et sera très apprécié des archéologues.

Le scepticisme de l'historien se fait jour, en particulier, à propos de la religion. Il estime que « nous n'avons pas une véritable compréhension du culte et de la vie religieuse des Carthaginois » (p. 67). Cependant le matériel épigraphique et archéologique s'accroît chaque année. Il eut été instructif de le voir mettre en œuvre par M. Kahrstedt qui élève une vigoureuse protestation (p. 605, n. 3) contre la méthode consistant à retrouver l'influence punique dans les cultes locaux. C'est une vraie manie, selon lui, de voir dans tout Saturne un Baal sémitique, dans chaque Cérès une Tanit, dans chaque couple de déesses une filiale du culte sicilien, dans chaque dieu à tête de lion une divinité phénicienne. Que quelques archéologues, peu au courant en ces matières, aient abusé des identifications, c'est très probable. Il n'y a pas là de quoi se mettre si fort en colère. En ce qui concerne les Cérès, M. Kahrstedt n'ignore pas que la question divise MM. Toutain et Audollent. Quant à Saturne, comment peut-il méconnaître que ce vocable recouvre presque partout Baal-Hammon? Les textes puniques et néopuniques fournissent des témoignages décisifs que viennent étendre la persistance des symboles et attributs divins, même du rituel. En identifiant Saturne à Baal-Hammon, on ne conteste nullement l'existence des cultes locaux berbères, car on a tout lieu de penser que Baal-Hammon, comme Tanit, sont des divinités africaines que les Phéniciens ont rapidement sémitisées grâce à l'organisation supérieure de leur culte. En

n'acceptant pas ce syncrétisme, qui peut remonter au v^e siècle avant notre ère, le savant continuateur de Meltzer s'est privé du moyen le plus sûr pour reconstituer les formes religieuses dans l'Afrique punique et pour mettre en évidence la profonde action morale de Carthage sur les peuples qui l'entouraient.

Ces observations, que nous tenions à présenter à l'auteur, ne nous laissent plus la place suffisante pour insister, comme ils le méritent, sur les autres chapitres du volume. M. Kahrstedt a notamment poursuivi une remarquable étude critique des sources de la seconde guerre punique. L'œuvre se termine sur deux chapitres qui retracent l'un l'époque de Massinissa et l'autre la dernière guerre contre Rome.

René DUSSAUD.

O. KERN. *Inscriptiones græcæ (Tabulæ in usum scholarum editæ sub cura Johannis Lietzmann)*. Album in-4°. — Bonn, Marcus et Weber, 1913.

L'album que M. Kern destine aux élèves — je dirais plus volontiers aux étudiants — comprend 50 planches, où est reproduit en phototypie un choix de 123 inscriptions. L'introduction donne, pour chacune d'elles, une brève description du monument et les références indispensables et se termine par la liste des principaux ouvrages à consulter et des grands recueils épigraphiques.

Les textes sont classés par ordre chronologique, depuis l'inscription « pélasgique » de Lemnos jusqu'à une inscription chrétienne de Mégare. Tous les types sont représentés : inscriptions sur plomb, sur bronze, sur terre cuite, traités et didascalies, décrets à en-tête sculpté et stèles funéraires, dédicaces et signatures d'artistes, lettre privée et graffiti sur

vases, tablettes d'héliaste et tesson pour l'ostracisme. L'auteur a préféré soit les inscriptions qui présentent un intérêt spécial pour l'histoire de l'écriture, soit les textes ou monuments célèbres, comme la base d'Anténor, l'hermès d'Alcamène, la loi de Gortyne ou le règlement des astynomes de Pergame. Il y a même un monument inédit, un vase béotien du musée de Berlin, qui fournit un numéro nouveau aux *Lieblingsinschriften* de Klein.

M. Kern s'excuse dans sa préface d'avoir omis des textes intéressants, soit qu'il n'ait pu s'en procurer des photographies, soit que les épreuves n'aient pu donner une bonne reproduction. Oserai-je, après ce loyal avertissement, lui reprocher des lacunes? J'aurais voulu qu'à côté d'Athènes, qui, à juste titre, a dans le recueil la plus large part, figurent tous les grands champs de fouilles, Pergame et Théra ont fourni de nombreux textes, mais il n'en est aucun ni d'Olympie, ni d'Éphèse, ni d'Épidaure; je regrette en particulier que Délos soit représenté seulement par deux dédicaces archaïques et le texte où sont nommés les éphores spartiates et que Delphes soit absolument oublié, parce que là le grand nombre d'inscriptions datées, actes d'affranchissement ou comptes des hiéropes, permet de suivre les transformations de l'écriture. Je dois signaler la même lacune dans la bibliographie: pourquoi ne pas citer, aussi bien que les recueils des inscriptions de Priène ou de Magnésie, les fascicules déjà parus des inscriptions de Delphes, édités par MM. Bourguet et Colin.

Il n'y a qu'à louer l'exécution typographique. A l'exception de quatre inscriptions, pour lesquelles on a utilisé des estampages, toutes les pho-

tographies ont été prises sur les originaux. Les reproductions sont nettes et rendent bien l'aspect de la pierre. Bien que les mesures exactes soient données dans l'introduction, il eût été bon de joindre une échelle graphique à chaque photographie, comme on l'a fait pour quelques-unes.

En somme M. Kern a fait œuvre utile; il mérite non seulement des éloges, mais la reconnaissance des maîtres et des étudiants qui devront placer son album à côté des recueils classiques de Dittenberger et de Ch. Michel. A. JARDÉ.

JOSUÉ DE DECKER, *Juvenalis declamans*. (Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, 41^e fascicule.) Un vol. in-8°. — Gand, 1913.

Quand cette étude, écrite en français, n'aurait d'autre mérite que de combler une lacune, il faudrait savoir gré à l'auteur de l'avoir entreprise. Mais elle a aussi le mérite d'être conduite avec ordre, avec clarté et de déterminer les procédés oratoires de Juvénal sans le faire descendre au rang des déclamateurs vulgaires: M. de Decker, en jugeant ce poète hyperbolique, ne l'a point imité: il a su garder une mesure de bon goût. Ce sont surtout les *Controversiae* et *Suasoriae* de Sénèque le père, qui, rapprochées des Satires, lui ont fourni le moyen de retrouver et de classer les lieux communs (*loci*), les traits (*sententiae*), les artifices de composition et de style dont Juvénal avait contracté l'habitude dans les exercices de l'école. Mais le plus souvent ces recettes de tout repos n'ont été pour lui que des points d'appui espacés sur sa route; de l'un à l'autre sa fantaisie naturelle reprenait librement son élan

et c'est dans ces moments là surtout qu'il provoque l'admiration. M. de Decker le sait bien; peut-être aurait-il pu le marquer plus fortement. Voici par exemple « l'Éloge du temps passé » (p. 34); il revient dans une dizaine de satires; ne serait-il pas opportun de montrer comment Juvénal le varie, comment, sans se répéter jamais, il l'adapte chaque fois à sa démonstration avec une richesse d'images qu'il ne doit à aucun traité de rhétorique? « Le lecteur, dit M. de Decker (p. 35. note 1), connaît assez ces passages pour que je puisse me dispenser de les reproduire ici. » Quoi donc? Seraient-ils moins utiles que ceux qui remplissent les pages 32, 33, 37, 193, 197, etc...? Il y en a deux, les plus longs (XI, 77-120 et XIV, 160-190), qui présentent à ce point de vue un intérêt particulier; manifestement le poète lâche la bride à son imagination quand il trace des tableaux comme ceux de XI, 100, 109, 119, XIV, 164-172. D'autres fois les livres d'histoire ou d'érudition ont pu lui rendre service. M. de Decker a catalogué des *exempla*, ou exemples historiques, mêlés aux Satires; notons en passant que sa liste confond sous la même rubrique Brutus l'Ancien (IV, 103) et Brutus l'ami de Cicéron (XIV, 43). « On aurait tort, ajoute-t-il, de songer ici à une source livresque quelconque. » On aurait tort en effet, quand il s'agit de tous ces personnages célèbres dont les noms retentissants remplissent le recueil de Sénèque le père aussi bien que les Satires; pourtant on a peine à croire qu'un détail comme celui de XI, 96-98 ne vienne pas d'un mythographe ou d'un archéologue. En d'autres termes quand on a déterminé la part de l'école dans l'œuvre du satirique, comme M. de Decker l'a fait

avec un soin scrupuleux, il reste Juvénal lui-même, et on ne peut le laisser dans l'ombre, car c'est encore bien *Juvenalis declamans*; seulement alors il a à sa disposition d'autres ressources, qu'il serait bon de signaler autrement que « de-ci de-là » (p. 199). Enfin M. de Decker mentionne, en terminant (p. 201), l'hypothèse suivant laquelle il y aurait eu dans l'antiquité une édition posthume des Satires, revue et remaniée. C'est une question très grave qu'on s'étonne de voir rejetée à la fin; elle aurait dû trouver place dans l'Introduction; car certaines parties du développement dépendent de la solution qu'on lui donne. L'ouvrage est dédié à M. Paul Thomas; il fait honneur au maître et à l'élève.
Georges LAFAYE.

STATI *Achilleis*, interpretatus est M. R. J. Brinkgreve. Un vol. in-8°. — Rotterdam, 1913.

Cette édition est un travail inaugural issu de l'enseignement de M. Damsté. Comme le dit assez le titre, M. Brinkgreve ne s'est pas proposé de publier une édition critique; bien qu'il donne au-dessous du texte les principales leçons des bons manuscrits et les conjectures dignes d'attention, il faudra toujours recourir à l'excellente édition de M. Klotz (1902) pour une étude approfondie. M. Brinkgreve s'est attaché surtout à expliquer et à préciser le sens par des rapprochements avec la Thébaïde; ils lui ont permis de grossir notablement le nombre des *exempla*, c'est-à-dire des emprunts que le poète a faits à d'autres ouvrages, et d'élucider, dans le commentaire, les difficultés de la langue et du style. Quelques conjectures nouvelles, indiquées dans l'appareil critique, sont dues à

M. Damsté. Une seule, tout à fait plausible, est de l'éditeur lui-même (*iniectat*, I, 326); c'était le cas, ou jamais, d'invoquer un exemple de la Thébaïde (IX, 133); tel autre (X, 61), déjà cité par les anciens éditeurs, est toujours bon à mettre en regard de l'Achilléide (I, 588). On regrettera que les numéros des vers ne soient pas rappelés dans le commentaire par un caractère plus sensible à l'œil; sans être sévère, on pourrait aussi souhaiter que le latin du commentateur se rapprochât un peu plus de l'usage classique.

Georges LAFAYE.

Mélanges d'histoire offerts à M. Charles Bémont par ses amis et ses élèves à l'occasion de la vingt-cinquième année de son enseignement à l'École pratique des Hautes Études. Un vol. in-8°, vi-667 p. — Paris, F. Alcan, 1913.

Ce recueil, par lequel les amis et les disciples de M. Charles Bémont ont voulu lui témoigner leurs sentiments d'affection et de reconnaissance comprend quarante-huit mémoires. Un certain nombre d'étrangers se sont joints à leurs confrères français : cinq mémoires sont écrits en anglais, un autre l'est en allemand. Si la majorité de ces études traitent de questions médiévales, treize cependant ont pour objet d'éclaircir des points de l'histoire des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Beaucoup d'auteurs ont choisi des sujets relatifs à l'histoire de l'Angleterre et à celle des rapports de la France et de l'Angleterre : procédé délicat pour montrer à leur maître le profit qu'ils ont tiré de son enseignement.

Voici la liste complète des mémoires composant le recueil : Ferdinand Lot, *Hengist, Horsa, Vortigern :*

la conquête de la Grande-Bretagne par les Saxons; F. Liebermann, *Ueber die Gesetze Ines von Wesssex*; Ph. Lauer, *Le poème de Baudri de Bourgueil adressé à Adèle fille de Guillaume le Conquérant et la date de la tapisserie de Bayeux*; Ch. Petit-Dutaillis, *Les origines franco-normandes de la « forêt » anglaise*; Charles-H. Haskins, *The manor of Portswood under Henry I*; Jean Marx, *Les sources d'un passage du roman de Rou*; H. Pirenne, *A propos de la Hanse parisienne des marchands de l'eau*; René Poupardin, *Notes annalistiques de l'abbaye de Tewkesbury*; Victor Mortet, *Hague de Fouilloi, Pierre le Chantre, Alexandre Neckam et les critiques dirigées au XII^e siècle contre le luxe des constructions*; M. Bouteron, *Willelmus Archiepiscopus*; Ch. Kohler, *Invention moderne*; Louis Halphen, *Les entrevues des rois Louis VII et Henri II durant l'exil de Thomas Becket en France*; Jean Barennes, *Une bulle suspecte concernant le pape de Burwell (1184)*; H.-François Delaborde, *Du toucher des écrouelles par les rois d'Angleterre*; Chr. Pfister, *Le bullaire de l'église de Toul (1050-1198)*; Antoine Thomas, *Une charte méconnue d'Adémar, comte d'Angoulême*; Elie Berger, *Association charitable fondée en Angleterre au milieu du XIII^e siècle*; J.-A. Brutails, *Les expédients financiers de Gaillard de Lignan*; Eugène Déprez, *Le Trésor des chartes de Guyenne sous Edouard II*; E.-Ch. Babut, *Une pièce fautive dans un registre royal du XIII^e siècle*; H. Dumont, *Notice sur une chronique artésienne du début du XIV^e siècle*; Henry Martin, *David Aubert historien, son récit de la bataille de Poitiers*; Rod. Reuss, *La première invasion des « Anglais » en Alsace, épisode de l'histoire du*

xiv^e siècle; Robert Latouche, *Saint-Antonin de Ronergue et la domination anglaise au xiv^e siècle (1358-1369)*; Gabriel Loirette, *Arnaud Amanieu, sire d'Albret et l'appel des seigneurs gascons en 1368*; Robert André-Michel, « Anglais », bretons et routiers à Carpentras sous Jean le Bon et Charles V; Ernest Lyon, *Le prétendu coutunier du Poitou de l'époque anglo-française dû de Pierre Jean Mignot (1372)*; J. A. Twemlow, *The liturgical credentials of a forgotten english saint*; Léon Mirot, *Les préliminaires de la prise d'armes de 1411 et les lettres missives écrites aux Gantois*; Clovis Brunel, *Prétendu transport en Angleterre des archives du bailliage d'Amiens au xv^e siècle*; F. Gébél, *Un récit de l'entrée de Dunois à Bordeaux en 1451*; A. Morel-Fatio, *Marguerite d'York et Perkin Warbeck*; Paul Marichal, *Ecosais en Barrois (1482)*; Pierre Gautier, *De l'état des monastères cisterciens anglais à la fin du xv^e siècle*; R. B.-Merriman, *Control by national assemblies of the repeal of legislation in the later middle ages*; H. P. Biggar, *An english expedition to America in 1527*; Paul Frédéricq, *La fin de William Tindale brûlé à Vilvorde en 1536*; Jean Régny, *La sorcellerie*

en Vivarais et la répression inquisitoriale ou séculaire du xv^e au xvii^e siècle; G. Constant, *La nonciature de Perpaglia auprès d'Elisabeth (1560)*; Arnaud d'Estournelles de Constant, *Les malcontents sous Henri III, un appel de François d'Alençon à la reine Elisabeth (25 octobre 1575)*; Roland G. Usher, *The supposed origin of the doctrine of the divine right of bishops*; Inna Lubimenko, *Trois lettres inédites d'Elisabeth d'Angleterre à la cour de Russie*; N. Jorga, *Les premières relations entre l'Angleterre et les pays roumains du Danube (1427 à 1611)*; Vlastimil Kybal, *Henri IV et Jacques I^{er} pendant l'affaire de Clèves et de Juliers en 1609 et 1610*; Maurice Bernard, *Un manuscrit inédit du comte de Tillières à la Bibliothèque de l'Université*; Paul Vaucher, *Une convention franco-anglaise pour régler le commerce et la navigation dans les Indes occidentales (1737-1740)*; Léon Jacob, *Un journal inédit du siège de Louisbourg (Ile du Cap Breton) en 1758*; Roger Soltau, *Le chevalier d'Eon et les relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre au lendemain du traité de Paris (1763)*.

H. D.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ

C. Bicknell, *Guide to prehistoric rock engravings in the Italian maritime Alps*. In-8°, 136 p., ill. Bordighera, Bessone, 1914.

Collections sigillographiques de MM. Gustave Schlumberger et Adrien Blanchet (690 sceaux et bagues). In-4°, ix-229 p., pl. Paris, Picard, 1914.

Elenco delle pubblicazioni periodiche esistenti nelle biblioteche di Roma (Scienze morali, storiche, filologiche). In-8°, xvi-406 p. Roma, Bretschneider, 1914.

J. Juster, *Les Juifs dans l'empire romain. Leur condition juridique, économique et sociale*. In-8°, 2 vol., xviii-510, viii-338 p. Paris, Geuthner, 1914.

MOYEN AGE

Album de paléographie et de diplomatique. Fac-similés phototypiques de documents relatifs à l'histoire du Midi de la France et en particulier de la ville de Toulouse, publiés par Fr. Galabert. Reproduits par Cl. Lassalle. 2^e fascicule. In-folio, 48 p., pl. Paris, Champion, 1914.

A. C. Jemolo, *Stato e Chiesa negli Scrittori italiani del 600 e del 700.* In-8^o, 328 p. Torino, E. Avale, 1914.

R. Morçay, *Saint Antonin, archevêque de Florence (1389-1459).* In-8^o, xxxii-504 p. Paris, Gabalda, 1914.

Reproductions from illuminated manuscripts. Fifty plates from mss. in the royal Medicean Laurentian library. With preface and illust. notes by Dr Guido Biagi. In-8^o, Firenze, T. de Marinis, 1914.

ORIENTALISME

The Angullara Nikaya, of the Sutta, Pitaka, Eka, Duka, and Jika Nipaka, translated from the Pali text by E. R. J. Gooneratne. In-8^o xxiv-351 p. London, Luzac, 1914.

Buddhòpalita Mulamadhyamakawiti Tibetan translation. Ed. by M. Wallester, I (Bibliotheca Buddhica, XVI). London, Luzac, 1914.

Corpus inscriptionum semiticarum, ab Academia inscriptionum et litterarum humaniorum conditum atque digestum. Pars IV. Inscriptiones Hymyariticas et Sabaeas continens. T. II, fasc. 2, et Atlas. In-folio, p. 93-192. Parisiis, C. Klincksieck, 1914.

T. A. Joyce, *Mexican archaeology.* An introduction to the archaeology of the Mexican and Mayan civilizations of Pre-Spanish America. In-8^o, 384 p. London, Warner, 1914.

K. Kostaneanj, *Bibliotheca Armeno-Georgica, II*: Vimakan Tarégir Bow jak jolovatoy ardanagrowjeanj Lazoj. London, Luzac, 1914.

Menologium anonymum. Fasc. II. Sumptibus Caesareae Academiae Scientiarum e Codice Hierosolymitano S. Sepulcri 17. Ed. by Basilius Latyser. In-8^o, xiv-428 p. London, Luzac, 1914.

Mulamadhyamakarikas (Madhyamikasutras) de Nagarjuna, pp. Louis de la Vallée-Poussin (Bibliotheca Buddhica, VII). London, Luzac, 1914.

W. M. F. Petrie, *Amulets*, Illustrated by the Egyptian collection in University College, London. In-4^o, 68 p., pl. London, Constable, 1914.

Suvarnapribhasa. Ed. by W. Radloff and E. Malow. With russian introduction. I, II (Bibliotheca Buddhica, XVII). London, Luzac, 1914.

Tuzuk-i-Jahangiri, or Memoirs of Jahangir. From the thirteenth to the beginning of the nineteenth year of his reign. Trans. by A. Rogers. Ed. by H. Beveridge. 2nd vol. (Oriental translation fund. New series.) In-8^o, 215 p. London, Royal Asiatic Society, 1914.

Visakarma. Part 7. Examples of Indian architecture, sculpture, painting, handicraft. Chosen by « Ananda » K. Coomaraswamy. In-8^o, 12 pl. London, Luzac, 1914. M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS

5 juin. M. Collignon communique des photographies d'une statue d'Aphrodite, trouvée récemment en Cyrénaïque par une équipe de soldats italiens.

— M. Théodore Reinach lit une note sur certaines monnaies antiques rares, qui intéressent l'histoire et dont il s'est appliqué à déterminer la date d'émission.

19 juin. M. Dieulafoy expose les résultats des fouilles exécutées par M. Koldewey dans le temple de Bél Marduk à Babylone. Les mesures calculées sur place tombent d'accord avec celles qui avaient été calculées *a priori* d'après la tablette du scribe babylonien traduite et commentée par le R. P. Scheil et M. Dieulafoy dans leur mémoire, *Esagil ou le temple de Bél Marduk à Babylone*, qui a été publié dans le tome XXXIX des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

— M. Cagnat communique un rapport de MM. Ph. Fabia et Germain de Montauzan sur les fouilles faites à Fourvières en 1913-1914; elles ont

amené la découverte de six nouveaux fragments de la grande mosaïque déblayée précédemment.

— M. Chavannes expose quelques-uns des résultats obtenus par la mission Segalen, Gilbert de Voisins et Lartigues, au cours de son expédition dans la Chine occidentale. A l'ouest de Singan fou, devant la sépulture d'un empereur mort en 683 après J.-C., des fouilles ont mis au jour le corps d'un très beau cheval ailé, dont la tête seule émergeait. Dans la province du Ssentch'ouan, la mission a découvert un menhir, qui confirme l'existence de monuments mégalithiques en Chine; elle a exploré l'intérieur d'une tombe de l'époque des Han, dont les parois sont décorées de bas-reliefs, et photographié plusieurs piliers, qui complètent notre connaissance de l'art architectural et ornemental au 11^e siècle de notre ère. Enfin elle a étudié des falaises rocheuses trouées de niches, contenant des statues bouddhiques du VIII^e et du IX^e siècle.

— M. Mesguich lit une note sur les ruines d'un palais byzantin situé sur les bords de la mer de Marmara, et qu'on suppose avoir été habité par Justinien avant son avènement.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

Le prix Volney (1 500 fr.) est décerné à M. Robert Gauthiot pour son

ouvrage : *La finale des mots en indo-européen*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

M. BARCLAY VINCENT HEAD, correspondant de l'Académie depuis 1905, est décédé.

Prix Gobert. Le premier prix (9 000 fr.) est décerné à M. Romier, *Les origines politiques des guerres de religion*, le deuxième prix (1 000 fr.) à M. Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*.

Le *prix ordinaire*, pour lequel l'Académie avait proposé la question suivante : *Étude sur les impôts royaux en France sous les règnes de Philippe le Bel et de ses fils*, a été décerné à M. Maurice Jusselin.

Le *prix de La Grange* (1 000 fr.) est décerné à feu Gaston Raynaud et à M. Henri Lemaitre pour leur édition du *Roman de Renard le Contrefait*.

Le *prix Delalande-Guérineau* est partagé de la façon suivante : 500 francs à M. Jules Baillet, *Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte*; 500 francs à M. Sottas, *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte*; 500 francs à M. Cl. Huart, *Histoire des Arabes*.

Le *prix Saintour* est partagé de la façon suivante : 1 200 francs à P. Delehaye, *Les origines du culte des martyrs*; 1 200 francs à M. Amédée Pagès, *Anzias March et ses prédécesseurs*; 800 francs à MM. Halphen

et Poupardin, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*; 400 francs à M. G. Daumet, *Mémoire sur les relations de la France et de la Castille de 1255 à 1320*; 400 francs à M. Eugène Saulnier, *Le rôle politique du cardinal de Bourbon (Charles X) 1528-1590*.

Concours des antiquités de la France : 1^{re} médaille, M. Louis Stouff, *Cathédrale de Bourgogne*; 2^e médaille, M. Jean Marx, *L'inquisition en Dauphiné*; 3^e médaille, M. Louis Regnier, *L'église Notre-Dame d'Ecouis*; 4^e médaille, MM. Charles Marteaux et Marc Leroux, *Boutac (les fins d'Annecy), vicus gallo-romain de la cité de Vienne*. — 1^{re} mention, M. Edmond Audouin, *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe-Auguste*; 2^e mention, M. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*; 3^e mention, M. le chanoine Durville, *Les fouilles de l'évêché de Nantes*; 4^e mention, M. François Gébeline, *Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne*; 5^e mention, M. Louis Bonnard, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque romaine*; 6^e mention, M. l'abbé Toufflet, *Le millénaire de la Normandie*.

ACADÉMIE DES SCIENCES

M. ALFRED LACROIX, membre de la section de minéralogie, a été élu le 8 juin secrétaire perpétuel en remplacement de M. Van Tieghem, décédé.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BAVIÈRE

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES
DE MUNICH.
CLASSE DE PHILOSOPHIE,
DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 2 mars 1912. Baumann, *Les chartes de Benediktbeuren jusqu'en 1270.* La plus ancienne charte complète est de 808. Il y a aussi des recueils de traditions.

Séance du 4 mai. K. Meiser, *Le Charidème de Dion de Pruse.* Le dialogue oppose le pessimisme, de source orphique et pythagoricienne, et l'optimisme, d'origine socratique et xéno-phontique. Ces dernières conceptions sont mêlées de cynisme. La fin de ce mémoire, que Meiser termina trois jours avant sa mort, contient des observations critiques sur ce dialogue et d'autres œuvres de Dion, sur Platon et sur Denys d'Halicarnasse. — Grauert, *Le lieu de la sépulture de Walther von der Vogelweide et de Reinmar von Zweter.* Ce mémoire entrera dans un ouvrage sur Henri le poète et la curie romaine. — Heisenberg, *Constructions de Jérusalem au IV^e siècle sur un sarcophage du Latran.* Ce sont les monuments qui forment le fonds de deux faces du n^o 174. On croyait y voir des représentations quelconques ou des monuments romains. Ce sont, en fait, les bâtisses de Constantin. On peut élucider par les récits de pèlerinage certains points douteux.

Séance du 8 juin. Wolters, *Sur EGINE.* La reconstitution des frontons d'Egine par M. M. von Groote est inacceptable et inconciliable avec ce qui nous reste.

Séance du 2 novembre. J. Heeg, *Le*

commencement de la prophétie attribuée à Étienne d'Alexandrie. Au début de cette prophétie, écrite en 775 ou 776, un chrétien tente de défendre l'astrologie. Ce plaidoyer provient du même écrit que les extraits publiés par M. Cumont en 1900 dans le tome II du Catalogue des mss. astrologiques grecs et placés sous le nom du philosophe Étienne. Le personnage est un Étienne d'Alexandrie, connu par ses études astrologiques et ses commentaires de Platon et d'Aristote. M. Heeg corrige certains passages et publie de nouveaux fragments.

Séance du 7 décembre. Rockinger, *La base manuscrite de l'édition du « Schwabenspiegel ».* Un ms. des environs de 1280, antérieur à 1294 certainement, est le premier à suivre. — L. Curtius, *Études sur l'histoire de l'ancien art oriental, I, Gilgamesh et Heabani.* Études fondées sur les cylindres récemment décrits par M. Allotte de la Fuye et par M. Delaporte.

AUTRICHE

ACADÉMIE DES SCIENCES DE VIENNE.

Séance du 10 janvier 1912. Constantin Jireček, *l'État et la société dans la Serbie du moyen âge, Études sur l'histoire de la civilisation du XIII^e au XV^e siècle, I.* Ce travail, qui paraîtra dans les *Denkschriften* de l'Académie, a surtout pour objet l'histoire du commerce, des mines et du droit. Il est fondé sur les sources imprimées et sur les documents des archives de Raguse, Cattaro, Zara et Venise.

PAUL LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL DES SAVANTS.

AOÛT 1914

HISTOIRE D'ATHÈNES.

EUGÈNE CAVAIGNAC. *Histoire de l'antiquité, II. Athènes (480-330).*
Un vol. in-8, 512 pages. — Paris, Fontemoing et C^{ie}, 1913.

Il faut tout d'abord rendre hommage à l'effort considérable accompli par M. E. Cavaignac. Il entreprend de donner à nos étudiants, dit-il dans l'Avant-propos, — ajoutons : à nos maîtres de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur — un manuel qui leur manque et qui ne manque ni en Allemagne, ni en Angleterre. Ne lui cherchons donc pas chicane sur l'ordre qu'il a suivi, sur le rang de faveur qu'il a donné à Athènes, dont le nom sert de titre à son second volume; ne nous demandons même pas si les raisons qu'il allègue de son choix sont toutes également valables; admettons simplement qu'il a traité d'abord de la période de l'histoire de l'antiquité qu'il connaissait le mieux, et voyons comment il s'en est tiré.

I

Si je voulais caractériser d'un mot l'œuvre de M. E. Cavaignac, je dirais qu'elle est éminemment vivante. Et je n'entends pas seulement par ce mot, qui est un éloge, la rapidité de l'allure, la vivacité des descriptions, la lumière où se meuvent les cités et les personnages, hommes politiques, écrivains, artistes; j'entends surtout la constante préoccupation des réalités, la ferme volonté de bien comprendre ce qu'on sait de positif sur l'étendue d'une cité,

d'un empire, d'une confédération, sur la population, sur les ressources, sur les rapports probables de ces différents éléments entre eux.

Le premier chapitre, intitulé *Le Monde ancien vers 480*, est un des plus caractéristiques et un des plus remarquables. L'auteur y étudie en effet la monarchie perse et l'empire athénien, et sa méthode y apparaît très nette. Les seuls documents dont il dispose sont : pour la monarchie perse, la liste des tributs qui nous est connue par Hérodote ; pour l'empire athénien, les textes épigraphiques contemporains de la première confédération maritime athénienne. Il usera, pour le Péloponnèse, des chiffres des contingents militaires empruntés aux historiens du v^e siècle.

M. E. Cavaignac se meut donc dans les chiffres et dans les calculs, et il le fait avec une grande aisance, s'étant préparé à cette tâche par de nombreux articles et par un livre excellent qui lui a servi de thèse de doctorat : *Études sur l'histoire financière d'Athènes au V^e siècle. Le trésor d'Athènes de 480 à 404* (Paris, 1908). Il ne pouvait retracer l'histoire du trésor athénien sans toucher sans cesse aux questions de la population, des revenus, de la monnaie : il les reprend dans son *Histoire de l'antiquité* avec plus d'autorité encore. Esprit positif et pratique il a à la fois le goût des recherches de détail et des tableaux d'ensemble. J'ajouterai — ce qui n'est pas indifférent en pareille matière — qu'il n'est pas étranger aux questions administratives : il administre depuis longtemps une petite commune de France, il établit un budget municipal, il manie le rôle de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie.

Sur quoi sont donc assis les tributs dont nous citons plus haut les listes ? Sur la terre, répond M. E. Cavaignac, qui dans deux articles importants de la *Revue critique* (1^{er} mars 1913) et des *Mélanges Holleaux* (1913, p. 49) s'est efforcé de justifier et de préciser sa méthode. Oui, sans doute, pour la monarchie perse, pour les riches contrées de l'Asie Mineure, mais en va-t-il partout de même pour l'empire athénien ? Un exemple, que cite loyalement M. E. Cavaignac lui-même, nous fera toucher du doigt les dangers d'un principe trop absolu. L'île de Paros payait, dans la première confédération maritime athénienne, un tribut de 96 000 drachmes euboïques. Or la moyenne du tribut athénien représentait une charge de

100 drachmes euboïques par kilomètre carré, de 1 drachme euboïque et demie par habitant. Donc l'ensemble du tribut de Paros devrait correspondre à une superficie de 900 kilomètres carrés et à une population de 60 000 habitants! En réalité l'île de Paros mesure 165 kilomètres carrés et elle n'a jamais pu compter 60 000 habitants. Le tribut de Paros n'était donc pas assis seulement sur la terre, mais il avait pour base principale la richesse industrielle de l'île, les bénéfices que donnaient l'exploitation des carrières de marbre, les droits de douane, etc.

Les difficultés sont grandes et nombreuses. Comment déterminer le rapport entre le tribut et la richesse foncière et la population, même en ne tenant compte que de la population libre et sédentaire? Comment l'auteur est-il arrivé, pour l'empire athénien, aux moyennes que je lui empruntais plus haut : 1 drachme euboïque et demie par habitant? Quelles ont été ses bases d'appréciation? Je ne veux pas rouvrir ici la discussion que notre collaborateur M. Glotz a très vivement menée dans la *Revue critique* du 28 décembre 1912. M. E. Cavaignac lui a répondu dans les deux articles que j'ai cités plus haut. Sans se dissimuler aucune des difficultés de sa tâche, il a raison de ne pas vouloir l'abandonner. Je renvoie mes lecteurs à l'article des *Mélanges Holleaux*, où il insiste avec force sur la nécessité et l'utilité de la détermination des « conditions moyennes ». « Il faut d'abord, dit-il, ramener les chiffres, par un procédé quelconque, à une commune mesure, pour qu'un renseignement particulier acquière de l'intérêt et incite à la réflexion. Il faut d'abord savoir ce que représenterait un chiffre exact dans les conditions moyennes de la région considérée, pour que ce chiffre puisse être bien compris, s'il vient à être révélé directement par un document nouveau, ou déterminé indirectement par un érudit qui ait étudié à fond telle ou telle contrée particulière. » Il n'y a que deux mots à changer dans ces conclusions pour que nous y puissions tous souscrire : changeons seulement « par un procédé quelconque » en « par voie de comparaison ».

Pour ma part, je souhaite vivement que nos historiens de l'antiquité s'engagent dans la voie suivie par M. E. Cavaignac : il se rattache lui-même au regretté Paul Guiraud, auquel il a dédié sa thèse, à Ed. Meyer et à J. Beloch, mais il fait œuvre personnelle et creuse profondément son sillon.

II

On ne peut consacrer à l'histoire d'Athènes un volume de plus de 500 pages sans étudier la Démocratie athénienne. M. E. Cavaignac lui accorde un court chapitre (l. I, ch. ix, p. 189-208) qui n'est pas négligeable.

Le tableau qu'il a tracé de la démocratie athénienne est très sévère et, reconnaissons-le sans détour, injuste. On lui a reproché certaines outrances d'expression, on l'a blâmé surtout d'avoir compromis l'intelligence du passé par un perpétuel rapprochement avec le présent, comme s'il devait jaillir quelque lumière d'une vaine comparaison entre deux milieux aussi différents! Je ne m'arrêterai pas à ces griefs trop faciles, je voudrais remonter plus haut, jusqu'à la source de cette sévérité qui n'est pas particulière à l'auteur.

La « démocratie radicale » que décrit M. E. Cavaignac est le régime du iv^e siècle, le régime contemporain de Démosthène ou, pour mieux dire, d'Aristote. Je prétends en effet que le jugement d'Aristote domine et explique celui de M. E. Cavaignac, sans le justifier toutefois. On connaît la page célèbre de la *Politique* (1292, A, 4 et suiv.) où le grand philosophe, décrivant à traits rapides les différentes formes de la démocratie, se complait à énumérer les caractères distinctifs de la démocratie extrême. A bien des olympiades de distance, je me souviens encore d'une admirable leçon de celui que M. E. Cavaignac appelle le doyen de l'érudition française et à qui il a dédié son livre, M. Paul Foucart. Ouvrant un cours sur les institutions athéniennes au temps de Démosthène, le maître commençait par expliquer la page fameuse d'Aristote. Athènes n'y est pas nommée, mais comment douter qu'Aristote ne l'ait en vue? « Il faut se rendre à l'évidence, dit M. E. Cavaignac (p. 196-197) et ne pas se targuer d'en remonter à Aristote qui s'y connaissait en matière d'ἐσχατή δημοκρατία. »

On me permettra pourtant de ne pas accepter sans discussion le jugement du philosophe. Est-il vrai, par exemple, que dans l'Athènes du iv^e siècle tout fût régi par des décrets, que les décrets y fussent souverains et non plus la loi qui seule exprime le principe, l'absolu (τὸ καθ' ὅλου)? Mais M. E. Cavaignac lui-même rappelle (p. 193,

note 1) la γραφή παρανόμων, dont les Athéniens abusaient. Mais des inscriptions récentes nous apprennent à mieux connaître l'organisation des assemblées de nomothètes au iv^e siècle, et je renvoie le lecteur à un article de M. Paul Foucart, où il trouvera sur la législation athénienne des renseignements aussi précis que nouveaux⁽¹⁾.

Autant il se laisse entraîner par Aristote qui lui fournit si belle caution, autant M. E. Cavaignac se refuse à entendre ceux qui lui présentent des arguments, solides pourtant, contre sa thèse pessimiste : « On s'est donné beaucoup de peine, écrit-il p. 195, pour prouver que la plupart des charges publiques, encore au iv^e siècle, avaient été exercées par des gens bien nés, riches, etc. » Mais la peine qu'a prise M. J. Sundwall dans ses *Epigraphische Beiträge zur sozial-politischen Geschichte Athens im Zeitalter des Demosthenes* (Leipzig, 1906) n'est pas perdue. Ce n'est pas en vain qu'il a passé en revue, à la lumière des textes épigraphiques, le Conseil, les Stratèges, les Arbitres, les fonctionnaires de la Marine, des Finances, des Cultes, les Dèmes, les Ambassadeurs et Orateurs, les prêtres d'Asklépios, pour arriver à la conclusion que ces assemblées, collègues et hommes d'État se recrutaient dans un petit nombre de familles qui devaient la considération dont elles jouissaient à leur ancienneté, à leur fortune, à leurs états de service. L'étude des dèmes m'avait, il y a de longues années, conduit au même résultat et M. J. Sundwall le confirme. Comment concilier ces faits dont M. E. Cavaignac reconnaît l'exactitude par endroits (p. 202, par exemple), avec ce prétendu régime de « Terreur adoucie » qui aurait duré de 403 à 322 ?

Nous sommes trop enclins, quand nous étudions l'histoire d'Athènes, à faire une coupure trop profonde entre le v^e et le iv^e siècle. S'il est vrai, pour en revenir au texte d'Aristote, qu'il se produit une évolution au iv^e siècle et qu'elle est caractérisée par le passage de la démocratie à la démagogie, reconnaissons qu'il y eut des démagogues dès le v^e siècle et que l'évolution fut plus lente qu'on ne l'admet d'ordinaire. Ni les institutions, ni les hommes n'étaient

⁽¹⁾ *Journal des Savants*, 1902, p. 183 et suiv. L'article de M. Foucart a échappé à M. Anton Elter qui vient de publier un très intéressant mémoire intitulé : *Ein Athenisches Gesetz über*

die Eleusinische Aparche, Bonn, 1914. Toute la première partie du mémoire est consacrée à la législation athénienne (p. 8-23).

usés au temps de la seconde confédération maritime athénienne. Ce n'est que bien plus tard, à l'occasion du décret rendu par Athènes contre Philippe V de Macédoine, en 200 avant Jésus-Christ, que Tite-Live aura raison de dire : « Les décrets et les discours étaient la seule force des Athéniens ⁽¹⁾. »

Les réserves que je fais sur ce chapitre ix n'affaiblissent pas les éloges que j'ai donnés plus haut au livre de M. E. Cavaignac et qu'il mérite. C'est une œuvre forte, qui fait honneur à l'érudition française et qui rendra de grands services. Je souhaite qu'une seconde édition permette à l'auteur d'apporter à certaines pages les justes retouches.

BERNARD HAUSSOULLIER.

FERNAND COLOMB ET SA BIBLIOTHÈQUE.

JEAN BABELON. *La Bibliothèque française de Fernand Colomb*. (Ouvrage publié sous les auspices de la Société française de bibliographie). Un vol. in-8° de XLIII-340 p. Paris, Édouard Champion, 1913.

Aux ouvrages de Henry Harrisse ⁽²⁾ et de d'Avezac sur Fernand Colomb, restés fondamentaux, des travaux complémentaires sont récemment venus s'ajouter. D'une part M. Henry Vignaud a fréquemment rencontré le second fils de l'amiral sur sa route, au cours des

⁽¹⁾ Tite-Live, XXXI, 44, 9 : Athenienses quidem litteris verbisque, quibus solis valent, bellum adversus Philippum gerebant.

⁽²⁾ Les principaux sont : *Fernand Colomb, sa vie, ses œuvres, essai critique par l'auteur de la Bibliotheca Americana vetustissima*, un vol. in-4, Paris, 1872; *Excerpta Colombiniana. Bibliographie de quatre cents pièces gothiques françaises, italiennes et la-*

tines du commencement du XVI^e siècle, non décrites jusqu'ici, précédée d'une histoire de la Bibliothèque Colombine et de son fondateur, un vol. in-8°, Paris, 1887. — Cf. *Henry Harrisse*, par Henri Cordier, une broch. in-8, s. l. n. d., et *Henry Harrisse, étude biographique et morale*, par Henry Vignaud, une broch. in-8, Paris, 1912. Ces deux brochures donnent une bibliographie complète des œuvres de Harrisse.

pénétrantes études sur Christophe Colomb, dont M. Henri Cordier a rendu compte ici dans le cahier d'août 1911 (p. 337-346). D'autre part et tout récemment M. Jean Babelon, nommé membre de l'École des Hautes Études hispaniques, « résolu de s'acheminer vers la Bibliothèque Colombine de Séville ». Il a dressé, en le faisant précéder d'une longue introduction, un inventaire des ouvrages français conservés dans ce célèbre dépôt avec une méthode si sûre qu'on a pu comparer ce travail de bibliographie savante à celui qui reste le modèle du genre : *Le Catalogue des livres composant la Bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, par M. Émile Picot. En même temps qu'à son auteur, l'ouvrage fait honneur au nouvel Institut français de Madrid, d'où il est issu. Il apparaît comme l'une des premières assises d'une « Bibliothèque de l'École des Hautes Études hispaniques », qui s'édifiera sans doute à côté de la « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ».

Familier de Charles-Quint, auteur d'un ouvrage d'importance majeure pour l'histoire de la découverte de l'Amérique, voyageur infatigable et surtout bibliophile, Fernand Colomb est une figure non négligeable de la première moitié du xvi^e siècle et qui mérite de rappeler de temps à autre l'attention sur soi.

I

Il naquit à Cordoue le 15 août 1488. Sa mère était Beatriz Enriquez de Arana, que Colomb n'épousa jamais, mais qui resta toujours l'objet de ses soins attentifs. « Pour l'amour de moi, aie soin de Beatriz Enriquez, écrivait-il à Diego, son fils aîné, en 1502, au moment où il prenait la mer pour son quatrième voyage. Sois lui dévoué comme à ta propre mère, qu'elle reçoive de toi 10 000 maravedis chaque année, indépendamment des 10 000 que je lui ai assurés sur les boucheries de Cordoue. » Autre et suprême recommandation en sa faveur dans le codicille ajouté le 25 mai 1505 par Colomb au testament qu'il remit le 19 mai 1506, veille de sa mort, à un notaire royal de Valladolid : « que Diego, disait-il, mette Beatriz à même de vivre honnêtement comme une personne envers qui j'ai tant d'obligation. Ce que j'en fais, c'est pour décharger ma con-

science, car cela pèse lourdement sur mon âme. » Pourquoi Colomb n'épousa-t-il pas Beatriz? Ses biographes ont imaginé des hypothèses variées pour concilier son abstention et ses attentions. Mais ce point reste, somme toute, fort obscur.

L'irrégularité de ces rapports a affligé ceux des admirateurs de Colomb qu'on pourrait appeler les colombistes ultra, qui plaçant leur héros en dehors de l'humanité, n'admettent aucune tache dans sa vie. Ils ont essayé d'en nier le caractère illicite et de prouver que Colomb avait été légitimement marié avec Beatriz. Mais quand on a lu la discussion aussi serrée que loyale, instituée par M. Henry Vignaud sur la question il paraît impossible de ne pas souscrire à ses conclusions ⁽¹⁾.

Fernand fut d'ailleurs toujours traité par son père comme un fils légitime et l'objet de sa constante et vive affection. Placé pendant sa petite enfance dans une école de Cordoue, page de la reine Isabelle à neuf ans et demi, il était à bord de la caravelle de son père, la *Capitane*, quand Colomb partit de Cadix le 9 mai 1502 pour son quatrième voyage aux terres nouvelles.

Cette campagne qui ne se termina que le 7 novembre 1504 fut très pénible. Colomb et ses équipages arrivèrent exténués à la Jamaïque à la fin de juin 1503, et sans doute auraient péri sans les secours qu'ils reçurent des caciques des Aravaks, les populations indigènes de l'île, dont les vestiges ont été relevés au cours d'une enquête récemment instituée par les soins du gouvernement britannique sur les monuments historiques dans les colonies de l'Amérique centrale ⁽²⁾.

Moins de deux ans après son retour, Christophe Colomb succombait à Valladolid, comme l'on sait, le 20 mai 1506. Fernand n'avait pas encore dix-huit ans, mais il était déjà connu des grands et toute sa vie il conserva leur confiance.

En 1514 le roi Ferdinand lui donne quatre cents esclaves indiens, qui pour la plupart travaillèrent à son profit dans les mines. En 1520 il figure dans la suite nombreuse que Charles-Quint emmène d'Espagne aux Pays-Bas et reçoit une pension annuelle de 200 000 maravédís sur la trésorerie des Indes, « en récompense de ses services comme attaché à la maison impériale », pension qui fut plus tard

⁽¹⁾ *Histoire critique de la grande entreprise de Christophe Colomb*, 2 vol. in-8, Paris, 1914, t. I, p. 601-646.

⁽²⁾ *Bulletin de la section de géographie du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1913, p. xvii.

portée à 400 000 maravédis. Charles-Quint ne le considérait pas comme un simple courtisan. Il faisait état et usage de ses connaissances géographiques et cosmographiques. Le 15 février 1524, Fernand est nommé membre d'une commission d'arbitrage qui se réunit à Badajoz et fut chargée de définir les droits de l'Espagne et du Portugal sur les îles Moluques. Deux ans plus tard en 1526, l'Empereur « le met à la tête d'une commission de géographes et de pilotes, qui devait corriger les cartes marines, construire une sphère où fussent indiqués les pays récemment découverts et élaborer une sorte de code maritime des Indes ». Il avait à ce propos formé une précieuse collection d'itinéraires, de cartes marines et de relations de voyage qui passèrent avec ses livres dans la bibliothèque Colombine et dont, d'après un document publié par M. Jean Babelon, Philippe II s'empara en 1559.

En 1527 Fernand Colomb eut mission de présider dans sa maison, à Séville un jury d'examen de pilotes dont étaient membres les cosmographes Diego Ribero et Alonso de Chavès. Et deux ans plus tard lors du projet de cession des Moluques au Portugal, il fut consulté par Charles-Quint, qui après avoir pris son avis se décida à cette vente, dont l'acte fut signé le 22 avril 1529 à Saragosse. A la fin de sa vie, il s'occupa de fonder à Séville une école de mathématiques et de navigation, qui avec l'approbation de l'Empereur devait porter le nom de Collège impérial. Le 20 novembre 1537, Charles-Quint lui avait octroyé une nouvelle pension de 225 000 maravédis spécialement destinée à l'entretien de sa bibliothèque, déjà réputée.

Ainsi sans avoir jamais été investi de charges officielles permanentes, Fernand Colomb vécut toute sa vie dans la faveur de Charles-Quint, qui se manifesta sous forme de missions de confiance et de bienfaits tangibles.

II

Pour répondre aux consultations techniques de géographie coloniale demandées par Charles-Quint, Fernand Colomb composa quatre mémoires sur les Moluques en 1524 et un cinquième en 1529. Le métier d'auteur lui plaisait du reste. A vingt-trois ans, en 1511,

il avait envoyé au cardinal Ximenez un mémoire de géographie et de politique sur le moyen de faire le tour du monde d'Orient en Occident et sur l'avenir colonial de l'Espagne. Mais ces travaux et quelques autres le cèdent au livre qui avec la fondation de la bibliothèque Colombine, constitue le principal titre de Fernand Colomb à l'attention de la postérité : la biographie de son père.

Le texte original espagnol de cet ouvrage est perdu et l'édition princeps est une traduction italienne d'Alfonso Ulloa qui parut à Venise en 1571 et dont nous rappelons le titre : *Historie del S. D. Fernando Colombo; Nelle quali s'ha particolare, e vera relatione della vita, e de'fatti dell'Amiraglio D. Christoforo Colombo, suo padre : E dello scoprimento, ch'egli fece dell'Indie Occidentali, dette Mondo Nuovo, hora possedute dal Sereniss. Re Catolico : Nuovamente di lingua Spagnuola tradotte nell'Italiana dal S. Alfonso Ulloa. Con privilegio. In Venetia. MDLXXI. Appresso Francesco de'Franceschi Sanese.*

Pendant trois cents ans la véracité de cet ouvrage ne fut pas discutée. Il en avait été donné une traduction française, d'ailleurs défectueuse en 1681, une traduction anglaise fidèle en 1723, et Washington Irving le qualifiait de « pierre angulaire de l'histoire du continent américain ».

Or en 1872, dans son essai critique sur le fils du navigateur, Henry Harrisse s'avisa de poser la question suivante : « Fernand Colomb est-il l'auteur de cette biographie de Christophe Colomb qui depuis trois cents ans circule sous son nom ? » Armé d'une dialectique aiguë et d'une information étendue, il accumulait les arguments en faveur de la négative et concluait ainsi : une copie d'une biographie connue, mais perdue, de Christophe Colomb par le poète Ferdinand Porez de Oliva, figurant dans les catalogues de la Bibliothèque Colombine sous le titre suivant : *Tractatus de vita et gestis D. Christophori Colon primi Indiarum Admirantis et maris oceanis dominatoris* aurait été apportée en Italie, attribuée à Fernand Colomb pour en rehausser la valeur et serait devenue « le nucleus des *Historie* » entre les mains d'Alfonso Ulloa, qui y aurait ajouté des chapitres apocryphes. Cette doctrine hérétique, contraire à l'un des dogmes de la religion Colombine, souleva une vive controverse à laquelle prirent part les plus notoires américanistes. La réfutation

la plus autorisée vint de d'Avezac qui lut devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans les séances des 8, 13 et 22 août 1873 un mémoire où il discutait point par point les allégations de Harrisse⁽¹⁾. Elles ne sont plus défendues, et le dernier savant qui se soit occupé de la question, M. Henry Vignaud, écrivait en 1911 :

A l'époque où cette question fut ouverte, la crédibilité de la tradition colombienne n'était pas encore sérieusement mise en suspicion et on n'avait pas reconnu que les assertions rapportées par l'auteur des *Historie* venaient de Colomb même. La critique a remis les choses à leur place et on ne peut plus aujourd'hui contester l'authenticité de ce livre, dont le texte original paraît, cependant, avoir subi quelques modifications et des interpolations, notamment dans les premiers chapitres... L'œuvre du fils de Colomb reste donc, malgré tout, la première et la plus importante de nos sources d'informations sur la vie du découvreur de l'Amérique... Il n'y a pas de doute que cet ouvrage a été entièrement composé d'après les papiers mêmes de Colomb et avec des documents authentiques qui se rapportaient à lui; les nombreux extraits de ces pièces qu'on y trouve et les fréquentes mentions qui y sont faites des opinions ou des propos de Colomb, ne laissent à cet égard aucune incertitude⁽²⁾.

III

Peu d'hommes furent moins sédentaires que Fernand Colomb, et c'est seulement à la fin de sa vie qu'il habita Séville d'une manière continue.

D'après deux vers de l'építaphe qu'il composa lui-même pour sa tombe, il aurait fait trois voyages aux Indes occidentales :

*Aspice quid prodest totum sudasse per orbem
Atque orbem patris ter peragrasse novum.*

Le premier de ces voyages est celui de 1502-1504 qu'il fit avec son père. En 1509 il alla encore à Saint-Domingue avec son frère

⁽¹⁾ *Le livre de Ferdinand Colomb, revue critique des allégations proposées contre son authenticité, lue en communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans ses séances des*

8, 13 et 22 août 1873, une broch. in-8, Paris, E. Martinet, 1873.

⁽²⁾ *Histoire critique de la grande entreprise de Christophe Colomb*, I, p. 25-26.

l'amiral Diego Colomb, et sa belle-sœur Maria de Tolède. Le roi Ferdinand lui avait donné la mission spéciale de fonder à Saint-Domingue des églises et des monastères. Son séjour y fut de courte durée, puisque en janvier 1510 il était revenu à Valladolid. Quant au troisième voyage transatlantique, auquel l'épithète fait allusion, ses biographes n'ont pas réussi jusqu'à présent à en fixer l'époque.

Il parcourut beaucoup l'Espagne. Il alla trois fois à Rome et peut-être même cinq fois. Il voyagea dans l'Italie du nord, en Suisse, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, dans le sud et dans l'est de la France. Ses biographes possèdent des renseignements précis sur ses déplacements, grâce à l'habitude suivante :

Au dernier feuillet de chaque livre, dit M. Jean Babelon, il prenait soin d'inscrire le lieu, la date de l'acquisition, le prix de chaque volume en monnaie du pays, donnant, par surcroît, l'équivalence de la somme déboursée en ducats d'or. Parfois même il consigne au passage quelque détail pittoresque.

La Chronique de Gênes porte, par exemple, la note suivante : « Ce livre fut acheté un sou à Lyon le 21 novembre 1535; il faisait grand froid et grand brouillard. Le ducat vaut 570 deniers qui font 47 sous et demi, à 12 deniers le sou. » Rappel analogue à la dernière page du très rare ouvrage de Jean de Vauzelles : *Théâtre de française désolation sur le trépas de Louise de Savoie* : « Ce livre fut acheté 4 deniers à Montpellier le 6 juillet 1535 et le ducat vaut 564 deniers. » Ses voyages mirent Fernand Colomb en rapport avec des lettrés. D'Érasme il reçut en cadeau à Louvain, le 7 octobre 1520, un exemplaire du traité intitulé *Antibarbarorum liber*. Il décida deux savants flamands, Nicolas Cleynaerts, professeur de grec et d'hébreu et Jean Vasæus à venir s'établir en Espagne; le second devint même son bibliothécaire.

De ses rapports d'affaires avec certains libraires étaient même nées des relations d'amitié. M. Jean Babelon a relevé, par exemple, sur *La déploration de la cité de Genève*, par Jean Gacy, la mention suivante : « Le dit Prince, qui imprima ce livre, m'en fit cadeau à Lyon, en France, le 9 octobre 1535. » « Prince » était le surnom de l'imprimeur Pierre de Sainte-Lucie, qui exerça à Lyon de 1530 à 1555.

Fernand Colomb avait ainsi progressivement formé une bibliothèque d'ouvrages en latin, en italien, en castillan, en catalan, en français, qui au moment de sa mort survenue le 12 juillet 1539 était riche de quinze à vingt mille volumes imprimés et manuscrits.

IV

En 1526 Fernand Colomb s'établit à Séville dans une maison située sur le bord du Guadalquivir, et en dehors de l'enceinte de la ville. L'inscription suivante dont il orna ou projeta d'orner la façade rappelait cet événement : *Don Fernando Colon hijo de D. Xpval Colon primero almirante que descubrio las Yndias fundo esta casa año de mill e quinientos e veynte e seys*. Devant la maison s'étendait un grand parc où croissaient des arbres des Antilles et qui fut l'un des premiers jardins botaniques d'Europe où l'on vit des essences du nouveau monde. C'est en cette demeure que fut logée la bibliothèque à laquelle l'usage donna d'abord le nom de Fernandine.

Elle fut l'objet des soins constants de son propriétaire. Non content de l'enrichir, Fernand travailla personnellement à son aménagement. Il fut de sa propre bibliothèque un excellent bibliothécaire. Outre les numéros d'ordre dont on se sert dans tous les dépôts pour classer les livres et les retrouver sur les rayons, il avait inventé pour rappeler les particularités de chaque ouvrage (format, prologue, épître dédicatoire, index), tout un système de signes compliqués, trop compliqués, tels que rectangles, carrés, cercles, triangles, surchargés de traits, simples ou doubles, de croix, de points intérieurs, etc. Soixante-dix-neuf signes conventionnels de ce genre ont été relevés par HARRISSE, qui en a donné des fac-simile ⁽¹⁾.

Il dressa lui-même des catalogues, dont malheureusement aucun ne fut achevé. Ceux qui subsistent sont au nombre de sept et de deux ordres : 1° *Registra*, c'est-à-dire inventaires donnant des descriptions bibliographiques minutieuses et des renseignements sur la provenance et le coût de chaque ouvrage, 2° *Abecedaria*, c'est-à-dire catalogues alphabétiques.

⁽¹⁾ *Excerpta Colombiniana*, p. 283.

Fernand Colomb avait légué sa bibliothèque à son neveu don Luis Colomb, fils de don Diego et de Maria de Tolède, à condition de consacrer à son entretien 100 000 maravédís par an, et en second lieu si le legs n'était pas accepté, au chapitre de la cathédrale de Séville. Don Luis n'ayant pas fait acte d'héritier, la bibliothèque fut après de multiples tergiversations transportée en 1552 à la cathédrale dans le local même où sont actuellement encore conservés les débris qui en subsistent.

Depuis quatre siècles, la Colombine, nom qui remplaça celui de Fernandine, a eu quelques bibliothécaires dévoués, dont M. Jean Babelon a rappelé à juste titre les noms : Juan de Loaisa, mort en 1709, Alejandro Galvez et Rafael Tabarez au XVIII^e siècle, José Maria Fernandez au XIX^e. Mais pendant de longues périodes la bibliothèque fut abandonnée : les ouvrages tombèrent en poussière où furent volés. Il en disparut beaucoup au XVII^e siècle et sur son inventaire de 1684 Juan de Loaisa ne mentionne déjà plus que quatre à cinq mille volumes. Bien plus récemment, en 1884 et 1885, il se commit encore à la Colombine des larcins, que Henry HARRISSE dénonça avec indignation dans un vigoureux article paru dans la *Revue critique* du 18 mai 1885⁽⁴⁾.

Fernand Colomb avait prévu la difficulté de conserver intégralement sa collection, puisqu'il écrivait dans son testament cette phrase mélancolique : « Il est impossible de garder les livres, les attacherait-on avec cent chaînes. »

C'est donc des ouvrages français qui ont échappé aux injures du temps et aux rapines que M. Jean Babelon a dressé l'inventaire. Il a distingué dans son introduction les diverses catégories d'ouvrages composant le fonds.

Fernand Colomb ne dédaignait pas de faire l'acquisition de publications toutes populaires, d'impressions à bon marché, de ces *folletos*, opuscules de quelques pages voués pour la plupart à une brève destruction, et dont nous devons la conservation à sa diligente curiosité... On ne se trouve pas fréquemment en présence d'un érudit d'une curiosité aussi universelle que Fernand

⁽⁴⁾ Article tiré à part sous ce titre : in-8, Paris, 1885. — Voyez aussi *La Grandeur et décadence de la Colombine*, seconde édition, une broch. édition, une broch. in-8°, Paris, 1886.

Colomb et moins encore d'un humaniste de la Renaissance recueillant avec une sorte de dévotion les fleurs des champs de la littérature populaire contemporaine que tant d'autres considéraient alors comme de la mauvaise herbe.

Par suite de cette tendance de son fondateur, la Colombine possède des œuvres dramatiques, telles que le *Mystère ou miracle d'un jeune enfant que sa mère donna au diable quand il fut engendré* et le *Mystère de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne*, des pronostications ou prophéties, des Noëls populaires, tels que *La fleur des Noëls* ou *Noëls nouveaux*, des pièces de circonstance composées à l'occasion de l'événement du jour, cérémonie, bataille, exécution, telles que *L'ordre qui fut tenu aux obsèques et funérailles du roi Louis XII*; *L'entrée du roi de France en sa ville de Paris le 14 février 1515*; *La Missive du Roi notre Sire contenant le passage des monts*; *L'entrée de la Très Sacrée Majesté impériale en la ville d'Augsbourg le 15 juin 1530*; *La journée miraculeuse de la déconfiture des Turcs*. La Colombine possède encore des romans tels que *Le roman de la Belle Hélène de Constantinople*; *Ponthous et Sidoine*; *Gérard de Roussillon*; des récits de voyage et des guides (*Voyage et itinéraire d'outremer*, par Jean Thenaud, *Le chemin de Paris à Rome*, *Le chemin de Paris à S. Jacques en Galice*); des traités de morale (*L'armure de patience*; *La consolation des désolés*, par Gervais Aumen); des traités médicaux (*Le grand herbier en français*; *Bref conseil et régime de santé*, par Claude, dit Blancherose), et enfin un grand nombre de livres de piété.

De chacun des 276 ouvrages qui constituent le fonds français, M. Jean Babelon a donné non seulement une notice bibliographique très développée, mais encore des extraits. Il a même publié *in extenso* le *Mystère du jeune enfant* et deux pièces inconnues, intéressantes pour l'histoire des débuts du protestantisme en France : *La grande irrision des Luthériens de Meaux* et *Le chapeau des Luthériens*.

Il a ainsi apporté une contribution de valeur à l'histoire des lettres au xvi^e siècle, en même temps qu'à la biographie d'un personnage qui sut conserver tout son éclat au grand nom dont il avait hérité.

HENRI DEHÉRAIN.

LES RUINES DE DELPHES.

ÉMILE BOURGUET. *Les ruines de Delphes*. Un vol. in-8° de 355 p., avec 121 fig., 1 héliogravure et 1 plan. — Paris, Fontemoing et C^{ie}, 1914.

I

Le livre de M. Bourguet impose la joie de se rétracter à tous ceux qui croyaient, jusqu'à présent, avoir quelques motifs de penser que « l'incertitude augmente à mesure qu'on étudie de plus près les monuments delphiques ⁽¹⁾ ». Son mérite le plus éminent est, en effet, une convaincante clarté. Pour entreprendre et réussir un tableau d'ensemble du sanctuaire pythien, nul n'était mieux qualifié que le savant qui fut à Delphes un ouvrier de la première et de la dernière heure. Il possède une connaissance minutieuse et personnelle de chaque pierre dans cette immense fouille. Ses études, faites sur place, dépassent souvent la probabilité pour atteindre à la certitude. Elles l'ont conduit même à quelques découvertes, par exemple celle des *bases votives à deux colonnes*, dont il partage l'honneur avec ses collaborateurs, MM. Replat et Martinaud ⁽²⁾.

Les doutes qui subsistent encore sur certains détails apparaissent comme amoindris par l'examen scrupuleux de chaque débris, et le champ des hypothèses est limité par une critique sévère mais impartiale des diverses interprétations antérieurement proposées. M. Bourguet n'ignore, en effet, aucun des travaux qui ont précédé son résumé; il s'est efforcé de rendre à chacun pleine justice par un hommage ou par son silence. Il donne un éloge mérité au labeur désintéressé et parfois méconnu de tous ceux qui ont travaillé et travaillent encore au progrès et à l'achèvement de l'œuvre commune. Il condamne par prétériorité certains procédés discourtois et certains empiétements étrangers, dont le moins qu'on pourrait dire serait de les qualifier d'indélicatesses ou de vols ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Nous avons écrit cette phrase, en 1912, dans les *Monuments Antiques relevés et restaurés*, publiés par l'Institut de France (t. I, p. 12, col. 1).

⁽²⁾ Nous comptons consacrer à cette découverte une étude spéciale dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

⁽³⁾ On a le droit et même le devoir

Cette œuvre de science et de probité évite avec soin la pompe rébarbative de l'appareil scientifique. Les faits acquis y sont dégagés de toute controverse propice à des étalages d'érudition. Par cette simplicité volontaire, l'auteur a pensé qu'il ne s'aliénerait point l'estime justifiée des archéologues, mais qu'il s'attirerait peut-être plus aisément les sympathies du grand public, auquel il a la modestie de se proposer comme « guide » pour une « promenade » à travers les ruines de Delphes.

Son appel sera entendu. L'élite intelligente des touristes qui, chaque année plus nombreux, font pèlerinage aux sanctuaires illustres de la Grèce classique, voudra préparer ou recommencer son voyage sous une direction aussi autorisée. Ils tireront de son livre les motifs d'une curiosité mieux avertie, ou les bénéfices d'une plus complète jouissance de leurs souvenirs. S'ils ont la chance de le lire sur place, ils croiront assister à la plus agréable, à la plus fructueuse des conférences. Ils connaîtront, non plus « les ruines de Delphes », mais « la résurrection de Delphes ». Ce dernier titre est celui qu'on aimerait donner au livre de M. Bourguet.

II

Puisque M. Bourguet se présente au lecteur comme un guide pour le sanctuaire, il était naturel qu'il commençât par se préoccuper de son illustre devancier. C'est Pausanias que je veux dire; mais il est bien entendu que je ne prétends signifier par ce mot qu'une prédécession dans l'ordre du temps, sans instituer aucune comparaison. M. Bourguet signale quelque part, non sans ironie, que Pausanias eût été humilié de l'opinion de certains modernes, qui assimilent son œuvre aux manuels de Joanne ou de Baedeker. Lui-même ne serait sans doute pas flatté de se voir comparer à Pausanias. Les deux rapprochements seraient du reste également faux.

d'employer des termes aussi nettement accusateurs, quand on constate le renouvellement et la progression impudente de ces empiétements. En 1913 et 1914, des revues comme les *Göttin-gische Gelehrte Anzeigen* et *Klio* ont

donné, en dépit de l'existence à Paris d'une commission officielle pour la publication de Delphes, des séries d'inscriptions inédites dont les savants français ont été ainsi indûment et frauduleusement dépouillés.

L'écrivain grec avait sur les savants modernes deux inévitables supériorités : l'une, de trouver les monuments encore debout et intacts; l'autre, de pouvoir contrôler et compléter ses descriptions par des informations directes et des renseignements de première main. En compensation, nos archéologues ont sur le voyageur ancien un avantage important : les ruines, méthodiquement exhumées et scrupuleusement étudiées, leur font apparaître des transformations, des successions, des superpositions d'édifices dans la série desquelles un seul état a pu être à la fois visible et connaissable pour Pausanias.

La science moderne devine ou retrouve l'ensemble du sanctuaire delphique à travers les âges; Pausanias a dû se borner à décrire l'aspect qu'il présentait au second siècle après J.-C. Il ne pouvait donc lui consacrer l'étude complète et scrupuleuse que M. Bourguet a su entreprendre et achever. Mais, confiné dans le rôle plus modeste de visiteur et de critique d'art, il pouvait du moins s'astreindre à une documentation impeccable et à une exactitude sans défaillance : il eût atteint par là aux qualités principales des meilleurs d'entre nos *Guides* contemporains. Or une critique serrée de son texte, faite sur le champ même des fouilles, semble prouver que ses plus notoires défauts sont précisément d'avoir été incomplet et inexact.

Ces deux défauts n'ont pas le même degré de gravité. Que Pausanias, par négligence, par oubli ou par mépris, n'ait pas cité tous les monuments qu'il voyait, c'est un fait désormais incontestable. Pour ne parler que de Delphes, il n'a mentionné ni le Sphinx des Naxiens, ni la base des Béotiens, ni le trésor de Cyrène, ni le char des Rhodiens, ni l'exèdre d'Hérode Atticus, ni la chambre de Cratéros, ni l'offrande de Naupacte, ni plusieurs autres édifices nouvellement reconnus ou encore insuffisamment identifiés. Ces omissions sont en elles-mêmes vénielles; elles ne deviennent graves que par suite de l'attitude de ceux qui font du texte ancien leur évangile, et qui hésitent à reconnaître un monument sous prétexte que l'auteur ne le nomme point. Mais, que Pausanias ait cité, par contre, des monuments qu'il ne voyait pas, ce serait une faute autrement importante par sa signification et par ses conséquences, car elle compromettrait sans remède et la confiance que nous pouvons accorder à l'écrivain et les identifications que les modernes fonderaient sur l'autorité de son témoignage.

M. Bourguet a relevé chez lui une faute de cet ordre. Il en étudie de façon détaillée la genèse et les conséquences.

Il s'agit du trésor des Siphniens. Ce monument delphique est peut-être celui dont la réputation est la plus populaire; c'est en tout cas celui dont l'image est la plus familière à nos compatriotes. On sait en effet qu'il en a été exécuté, en plâtre, un essai partiel de reconstitution qui, après avoir eu l'heureuse fortune de figurer à l'Exposition de 1900, se trouve maintenant exposé au Musée du Louvre. Dans cette reconstruction, on a relevé, parfois avec une violence injuste, trois erreurs. La première a été volontaire; elle était, si l'on y réfléchit bien, nécessaire. Elle consiste à avoir inséré dans la restauration de la façade d'entrée, c'est-à-dire dans la face occidentale, un fronton et une frise qui appartiennent à la face orientale. Or, puisqu'on se bornait, pour donner une idée du monument, à en recomposer l'entrée, il était naturel d'y donner une place aux seules sculptures bien conservées qui pussent fournir une idée du style décoratif de l'ensemble. La seconde et la troisième erreur sont connexes et solidaires : on n'a pas donné aux murs leur épaisseur vraie, qui dépasse 0 m. 60, et on leur a donné seulement 0 m. 49, parce que c'est l'épaisseur des murs dans le trésor des Cnidiens, et qu'on penchait alors vers l'attribution erronée du monument aux Cnidiens. L'attribution véritable aux Siphniens, conforme du reste aux indications de Pausanias, avait pourtant été proposée et admise dès le moment de la découverte. Pourquoi donc, après réflexion, cette hésitation et ce changement d'avis? C'est, dit M. Bourguet, par la faute d'une phrase absurde de Pausanias.

L'auteur, quand il en arrive à parler du trésor des Cnidiens (sans indiquer du reste où il est situé), se demande si c'est à l'occasion d'une victoire, ou simplement pour faire ostentation de leur richesse, que les Cnidiens l'ont construit. Or, parmi les débris retrouvés des trésors de Siphnos et de Cnide, ceux qui, malgré d'éminentes qualités, donnent le plus l'impression de la profusion, de la surcharge, d'une élégance de parvenus, ce sont ceux du monument siphnien. La phrase de Pausanias a donc dérouté les esprits : malgré tant de motifs qui s'y opposaient, on s'est un instant décidé à appeler cni-dien le monument le plus orné, le plus fastueux. Ce changement d'attribution délicat et téméraire était un hommage à la véracité et

au bon goût de Pausanias. Or, en réalité, on était simplement victime d'une bévue de l'auteur, qui, classant mal ses notes et ses souvenirs au moment de la rédaction de son livre, avait transporté maladroitement aux Cnidiens le blâme d'une remarque faite sur place en face du trésor des Siphniens. Ce qui rend cette bévue impardonnable, c'est que Pausanias n'avait pas à parler du trésor des Cnidiens, car il n'avait vu ni l'inscription ni l'édifice.

L'inscription en effet a été partiellement retrouvée dans les fouilles. Les pierres sur lesquelles sont gravés les fragments conservés ont le même travail, la même épaisseur, les mêmes joints, les mêmes trous de crampons que les pierres du trésor de Cnide. Le texte est écrit avec les lettres de l'alphabet cnidien archaïque; il mentionne que le *trésor et les statues* ⁽¹⁾ sont une *dîme* offerte à Apollon *pythien* ⁽²⁾. Cela nous suffit, dit M. Bourguet, pour condamner Pausanias. S'il avait vraiment vu l'inscription, il ne se serait pas demandé s'il s'agissait ou non d'une victoire, car le mot *dîme* a un sens précis : « on ne l'employait que quand on tenait à spécifier la dixième partie du butin fait sur les ennemis ». Quels que soient les arguments irréfutables que l'épigraphie delphique peut fournir en faveur de cette interprétation stricte du mot *dîme*, on pensera peut-être qu'elle ne saurait par elle seule constituer un argument sans réplique, surtout quand cet argument est opposé à Pausanias. Cet auteur cite en effet, à Delphes même, une *dîme* qui n'était pas une part de butin. C'est celle qu'Apollon avait imposée aux Siphniens sur le revenu de leurs mines d'or : δεκάτη τῶν προσιόντων. L'expression est peut-être inexactement employée par Pausanias; mais peut-être aussi se justifierait-elle, soit par les sources historiques auxquelles il puisait, soit par la rédaction officielle de l'inscription dédicatoire du trésor de Siphnos. Nous ne

(1) Par *les statues*, on doit entendre, soit le groupe sculptural dont Pausanias donne les noms et décrit les attitudes, et que les Cnidiens avaient placé *le long* ou *à côté* (παρὰ) du trésor de Sicyone, soit les *caryatides* de leur trésor. On a en effet découvert à Delphes d'autres caryatides que celles du trésor de Siphnos : on le croit du

moins, à cause des dimensions différentes. M. Bourguet penche pour la seconde explication, par suite de la difficulté qu'il voit à trouver aux deux offrandes des emplacements assez rapprochés pour qu'une seule dédicace ait pu leur convenir.

(2) Je signale par des *italiques* les mots conservés.

pouvons assurer qu'il ne l'ait ni vue ni recopiée : comme elle n'a pas été retrouvée, nul ne saurait en affirmer le contenu ni en exclure *a priori* certains mots. Le raisonnement de M. Bourguet a donc besoin, pour avoir pleine force contre Pausanias, d'être appuyé par un argument complémentaire et décisif. Cet argument existe; on se demande pourquoi M. Bourguet a négligé d'en faire état.

Le fragment de l'inscription cnidienne qui porte le mot *δεκάταν* comprend une seconde ligne, où l'on ne distingue plus que les lettres NO, finales du texte, lequel est écrit, à la mode archaïque, *boustrophédon*. NO, qui doit se lire ON=ΩN, est la terminaison d'un génitif pluriel déterminant la provenance de la dîme : *δεκάταν* [ἀπὸ τῶν] ων. — Peu importe que le mot perdu ait été un terme général, [πολεμί] ων, ou bien le nom propre du peuple vaincu, ou bien même un mot plus inattendu et moins probable, tel que [προσιόντ]ων cité plus haut ⁽⁴⁾. Il suffit qu'il apparaisse évident que *δεκάταν* était suivi d'un déterminatif, c'est-à-dire que la cause de l'offrande était mentionnée. Puisque Pausanias déclare ignorer cette cause, c'est qu'il n'a pas vu l'inscription.

Or, il ne l'a pas vue parce qu'il ne pouvait pas la voir. Au second siècle de notre ère, le trésor de Cnide avait disparu. Cette affirmation ne comporte pas actuellement de preuve péremptoire; mais elle se fonde sur un groupement de probabilités que bien des savants moins scrupuleux que M. Bourguet n'hésiteraient pas à nommer des certitudes. Un fait apparaît incontestable : c'est que la destruction remonte assurément à l'antiquité. Les fouilles en ont exhumé des débris dans des endroits et à des niveaux différents. Mais la date de la démolition est plus malaisée à déterminer. Des fragments, qui sont certains mais non datés, se retrouvent sur la place, à l'entrée du *téménos*, encastés dans des murs de maisons de l'époque impériale : seulement ces maisons pourraient n'être contemporaines que du bas-empire, ou même des premiers temps byzantins. D'autres fragments, dont le remploi se trouve daté mais qui sont moins certains, appartiennent à la réfection de la face méridionale du

⁽⁴⁾ S'il était avéré que le mot à restituer est bien [προσιόντ]ων, ce serait la preuve irréfutable que Pausanias a mélangé dans sa rédaction les notes

relatives au trésor de Siphnos, qu'il a vu, avec celles relatives au trésor de Cnide, dont on lui avait parlé comme ayant antérieurement existé.

temple, effectuée sous Domitien. Ce sont les plaques de marbre moulurées ou gravées qui supportaient ou contenaient les inscriptions de cet empereur. On déchiffre, sur leurs faces non visibles, des restes de textes analogues, comme écriture et comme sujet, à ceux qui se lisent ailleurs sur d'autres pierres du trésor des Cnidiens. Moins épaisses que ces dernières, elles ont été manifestement retaillées et amincies afin d'être remployées. Tout semble donc indiquer qu'elles ont été choisies dans le riche amas de matériaux fourni par le trésor de Cnide démoli.

Nous sommes évidemment en présence d'une confusion malheureuse qui aboutit à un manque certain de véracité. J'ai indiqué quelles graves conclusions doivent en tirer tous ceux qui s'occupent de Pausanias. Le témoignage des fouilles est de ceux qu'on ne peut ni récuser ni diminuer : là même où il n'atteint pas la certitude, il en est si proche que le procès apparaît comme définitivement jugé — et perdu.

III

Parmi les divers points du sanctuaire delphique où l'on a pu constater l'inexactitude de Pausanias, aucun n'a été plus insuffisamment décrit par lui que les abords immédiats du rocher de la Sibylle. Dans l'étroit triangle de terrain qui s'étend autour de ce rocher jusqu'au mur polygonal au nord et jusqu'à la voie sacrée au sud, il oublie de citer trois monuments : le sphinx des Naxiens, la base des Béotiens, l'exèdre d'Hérode Atticus. Et pourtant, par son originalité aussi bien que par son antiquité, l'offrande étrange des habitants de Naxos méritait une mention. Le silence de Pausanias est si étonnant, qu'on se demande s'il n'a pas pour motif légitime la disparition du monument. Mais les fouilles n'ont fourni sur ce point aucune donnée précise dont on puisse faire état.

On admet généralement que Pausanias aurait fait le tour du trésor d'Athènes. Une fois arrivé derrière ce monument, il aurait continué en suivant le mur polygonal : sa route passait alors soit au pied même du mur, soit parallèlement, à quelque distance. De toute façon, il ne pouvait éviter de voir, puisqu'il devait en longer l'un des côtés, l'édifice élevé par son maître et ami le rhéteur athénien.

L'ayant vu, il semble que la politesse, l'affection ou la reconnaissance l'obligeait à lui accorder à tout le moins une brève mention. On objecterait en vain que l'exèdre n'était pas une œuvre d'art remarquable. Construit en briques recouvertes d'enduit, surmonté de bases en marbre et en calcaire qui portaient d'encombrantes statues, ce monument de famille serait jugé assez médiocre par notre goût moderne. Pausanias, qui se pique d'être un raffiné épris de la pureté classique, aurait-il en se taisant voulu faire entendre le peu de cas qu'il faisait de cette œuvre de décadence? La mention qu'il accorde à d'autres offrandes d'une valeur non moins contestable interdit de s'arrêter à cette supposition.

Hérode Atticus avait consacré, à Olympie et à Delphes, des groupes analogues de statues familiales et commémoratives. Le souci de faire par ce moyen passer à la postérité ses traits et ceux de ses proches convient à un homme sur le déclin et doit assez naturellement être attribué aux dernières années de sa vie. Or Hérode a vécu jusqu'en 180. Je croirais volontiers que Pausanias n'a pas vu en place ni même connu en projet aucun des deux exemplaires de cette double offrande : dans l'un et l'autre sanctuaire, les monuments ont dû être érigés à une date postérieure de plusieurs années à son passage. Cette hypothèse justifierait fort bien son silence dans les deux cas. Elle expliquerait pourquoi, par contre, il a soigneusement mentionné, à Olympie comme à Delphes, d'autres offrandes du même personnage : là, les nouvelles statues du Gymnase; ici, la réfection du Stade. Pour ce dernier travail, on pourrait penser qu'il était déjà projeté, mais non encore exécuté : d'où l'erreur de Pausanias, qui indique à tort le marbre pentélique comme étant la matière employée; mais c'était peut-être la matière primitivement choisie, comme elle l'avait été pour l'offrande olympique, et comme il était naturel de la part d'un Athénien.

Je livre ces réflexions, qui me sont personnelles, aux savants qui se sont spécialisés dans l'étude de Delphes. Je n'en veux retenir pour l'instant qu'une constatation : Hérode Atticus savait fort habilement choisir les emplacements capables de mettre en valeur les monuments qu'il élevait à sa propre gloire. La place dont il sollicite et obtient la concession coïncide avec la partie la plus ancienne, la plus sacrée du sanctuaire. A Olympie, c'est le voisinage même de

l'Héraion ; à Delphes, c'est le territoire, saint entre tous, du culte antique de Gâ et des Muses, antérieur à celui d'Apollon. — Son disciple Pausanias, moins bien inspiré et surtout moins bien documenté que lui, a maladroitement négligé ou méprisé ce coin prophétique, dont M. Bourguet a fort bien mis en lumière l'exceptionnelle importance. Il contient en effet, comme en raccourci, l'histoire religieuse de Delphes. Du trésor de Corinthe à l'exèdre d'Hérode, il s'entoure d'une couronne d'offrandes qui représentent et consacrent neuf siècles de piété ininterrompue dans sa localisation, mais différente dans son objet.

Le centre du sanctuaire originel est ce groupe de rochers, éboulés du Parnasse depuis des temps immémoriaux, auquel appartient la pierre de la Sibylle. Deux d'entre eux protègent et surplombent une petite source. C'est là que les plus anciennes légendes placent l'ancre habitée par le serpent Python, gardien d'un oracle dont la prophétesse recevait les inspirations au moyen d'une sorte d'ivresse religieuse produite par des exhalaisons sorties d'une fissure de la roche. Les fouilles n'ont pas retrouvé de fissures qui laissent échapper aujourd'hui encore de semblables vapeurs ; mais elles ont rendu au jour les restes, parfois indistincts, d'édifices primitifs assurément consacrés aux divinités de la terre et des eaux souterraines, à savoir les Muses et la déesse Gâ. Le nom de cette déesse est inscrit, en caractères fort anciens, sur l'*omphalos* conique qui marquait, en ce lieu même, le milieu du *téménos* primordial⁽⁴⁾. Cette pierre sacrée est la relique principale du culte originel. Elle a été déplacée et enlevée lors de l'invasion par Apollon du sanctuaire et de l'oracle qu'il dépôssédait. La vénération qui s'y attachait traditionnellement a été détournée au profit du temple, où cet omphalos a été transporté. Elle est attestée encore par les imitations ou les copies qui ont été faites de la pierre oraculaire consacrée à Gâ : nous en connaissons deux exemplaires, différents entre eux, qui proviennent l'un de la terrasse sud du trésor d'Athènes, l'autre du voisinage des bases de Gélon.

⁽⁴⁾ Voir sur cet *omphalos*, depuis longtemps découvert, mais reconnu, identifié et localisé seulement depuis l'apparition du livre de M. Bourguet,

la récente communication de M. Courby (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions*, séance du 1^{er} mai 1914).

Les fouilles ont permis de comprendre comment le lieu de culte primitif a été délimité, comment il a été orné, comment il a été restreint d'abord, puis confisqué par Apollon. Le domaine sacré montait, à l'origine, bien au delà du mur polygonal : un petit monument à abside, retrouvé au nord de ce mur, appartient à la période du culte exclusif des divinités chthoniennes. Il descendait aussi au delà de l'emplacement de la voie sacrée, car il comprenait, sur les deux côtés de cette voie, la plate-forme appelée *aire*, le seul espace de plain-pied qui ait pu, à toutes les époques, servir à la réunion des cortèges pieux. C'est en cet endroit que se jouait, tous les huit ans, le curieux mystère symbolique et commémoratif, drame sacré accompagné de musique, dont l'acteur principal tenait le rôle d'Apollon meurtrier de Python.

Sous son aspect le plus ancien, le sanctuaire ne renfermait vraisemblablement que le groupe de rochers placés en son milieu, à savoir le couloir de la source, l'autre du dragon sacré, la pierre prophétique. Plus tard s'élevèrent les humbles édifices de la Terre et des Muses, placés sur la pente septentrionale, au delà des rochers, tandis qu'en avant, vers le sud et l'est, se créait et se nivelait la place de l'aire. Pour rencontrer d'autres monuments, il faut descendre jusqu'au ^{vii}^e siècle : Cypsélos de Corinthe élève le premier en date des trésors delphiques au bord oriental de la plate-forme, là où douze pierres conservées indiquent aujourd'hui encore la limite et les dimensions du monument. Puis c'est, au début du ^{vi}^e siècle, la colonne ionique des Naxiens, dressée cette fois en plein centre du sanctuaire, sur l'un des rochers.

Cette dernière construction est pour nous symbolique de l'entrée d'Apollon, vainqueur de Python, dans le sanctuaire de l'oracle primitif. C'est le premier témoignage fourni par les monuments conservés ou retrouvés ; mais il y avait peut-être déjà eu antérieurement une autre preuve monumentale de l'envahissement du culte nouveau, s'il est vrai qu'un autre rocher voisin a dû porter la statue de Létô, mère du dieu. Quoi qu'il en soit, le sphinx est une offrande, non plus à Gâ ni aux Muses, mais à Apollon : les Naxiens honorent Apollon à Delphes comme ils l'avaient fait à Délos, où ils lui ont dressé vers le même temps une statue colossale. Ici, le choix du monstre à la fois prophétique et poétique semble indiquer une

double allusion : consacré au dieu de la poésie et de la musique, il honore aussi les déesses primitives, titulaires de l'oracle mystérieux. Les deux cultes, l'ancien et le nouveau, se trouvent encore, sinon peut-être en fait, au moins dans l'esprit des fidèles, sur le pied d'égalité.

La dépossession s'affirme plus définitive dans les dernières années du vi^e siècle, lorsque, à l'occasion d'une reconstruction du temple apollinien, fut établi le mur polygonal. D'un seul coup, on démolit huit édifices placés dans la partie nord de l'ancien sanctuaire, et parmi eux les modestes constructions dédiées aux Muses et à la Terre, dont le domaine se trouvait réduit de moitié. De ces constructions toutefois un reste de piété, ou tout au moins l'esprit conservateur, sauva la partie la plus proche des rochers, restée en dehors du mur et de la terrasse. Ce ne furent plus que des ruines, vestiges d'un passé disparu ; mais elles restaient encore vénérées : la preuve en est que sept siècles se passèrent sans qu'on osât y toucher ni pour les raser ni pour leur superposer aucun édifice. Hérode Atticus plaça son monument tout auprès d'elles ; mais il les respecta. Par fantaisie d'archaïsant plutôt que par dévotion sincère, il mit son orgueilleux désir de renommée sous la protection du plus ancien des souvenirs delphiques. Il rendait ainsi hommage à la continuité d'une tradition que l'étude minutieuse de la topographie et des édifices, telle qu'on peut la résumer d'après M. Bourguet, met en pleine valeur.

IV

Un autre point sur lequel le savant auteur a fait porter avec un égal succès l'effort et la critique de ses investigations persuasives, c'est la forme, la délimitation, les rapports des terrasses du temple actuel. Le fait qui domine tout son raisonnement et qui justifie les résultats auxquels il a pu aboutir à force de patience et de clairvoyance, c'est le sage parti pris auquel s'est résolue l'administration delphique, d'accepter et même d'utiliser tous les bouleversements produits par la catastrophe de l'an 373 avant J.-C. Le plan du sanctuaire que les fouilles ont révélé ne devient net et acceptable que grâce à cette explication, soutenue par des arguments précis et aboutissant à une complète et logique clarté.

La secousse sismique qui démolit le temple des Alcéonides encombra du même coup par des éboulis toute la plate-forme au centre de laquelle s'élevait l'édifice. Les plus gros rochers s'arrêtèrent naturellement, à cause de leur poids et de leur masse, sur des points peu éloignés du lieu initial où leur chute se ralentit en cessant d'être verticale. Ils demeurèrent dans la partie septentrionale de la plate-forme. On comprit qu'il ne fallait pas chercher à reconquérir cet espace trop particulièrement menacé, et on se résigna à abandonner la partie que le volume même des pierres qui l'encombraient signalait comme formant une zone indéfendable. On accepta donc la nécessité de diminuer la terrasse d'une certaine bande de terrain dont la largeur, difficile à évaluer dans l'état présent des ruines, peut avoir varié de 10 à 12 et même à 17 mètres. L'idée directrice des immenses travaux qui furent alors entrepris fut de s'en tenir aux indications fournies par la nature elle-même; de charger, en quelque sorte, les rocs éboulés de constituer, à l'endroit indiqué par la cessation de leur course, l'alignement d'une barrière nouvelle qui protégerait efficacement la future terrasse, reconstituée mais rétrécie.

Pour y réussir, on abattit verticalement la face antérieure du rocher le plus avancé parmi ceux dont leur taille interdisait de tenter l'enlèvement. En prolongement de la surface plane ainsi obtenue, et parallèlement au grand axe du temple, on construisit un mur de pierres quadrangulaires, derrière lequel se trouvaient dissimulés les autres rochers restés sur place, et aussi les débris des monuments écrasés par leur choc. Ce mur, qui est le *mur de soutènement* par excellence (*iskhégaon*), épaulait ainsi une terrasse de protection dont le niveau supérieur fut établi par des apports de terre, et aussi par l'enfouissement, en quelque sorte rituel, de tous les morceaux brisés de statues et d'offrandes que leur consécration au dieu interdisait d'aliéner, de détruire ou de remployer à d'autres usages. On se souvient que c'est dans ce remblai qu'ont été découverts quelques-uns des objets les plus précieux rendus par les fouilles, notamment l'Aurige et la colonne des Thyiades.

L'*iskhégaon* paraît n'avoir rempli suffisamment son rôle protecteur que grâce à des exhaussements successifs, dont le dernier, dû aux Romains, est rendu visible par la différence de taille et de nature des matériaux employés. Du reste, ce n'est pas à une nouvelle chute de rochers que le temple dut l'éroulement lamentable

que les fouilles ont constaté. Il a succombé aux suites d'un tremblement de terre dont la date reste ignorée. La secousse provoqua un glissement du sol dont la marche inégale amena une torsion des matériaux et une déviation du grand axe de l'édifice : d'où un éclatement des joints et une dislocation des éléments architecturaux qui aboutit au renversement de la colonnade et à l'éroulement des murs.

En établissant ainsi, entre le sanctuaire et la région dominante des éboulis rocheux, une terrasse destinée à recevoir et à arrêter la course des blocs destructeurs, les architectes delphiens obéissaient à une nécessité qui leur fut pénible, parce qu'elle rétrécissait l'espace déjà si parcimonieusement mesuré où s'accumulaient les offrandes. Le voisinage immédiat du temple était un emplacement privilégié que réclamait la foule des donateurs. On essaya donc de gagner sur le mur de soutènement tout ce qu'on pouvait lui ôter sans en compromettre la solidité ou l'efficacité protectrice. Vers le centre de la construction, on réserva dans l'épaisseur du mur une sorte de niche voûtée, fermée à l'arrière, ouverte en avant sur l'espèce de rue qui séparait l'iskhégæon de la colonnade septentrionale du temple. On a constaté que l'esprit pratique des Romains avait converti cette niche en un réservoir où se concentraient les eaux descendues de la *parodos* orientale du théâtre, grâce à une canalisation en briques courbes établie au travers de la terrasse située derrière le mur. Mais on est réduit à des conjectures sur l'usage auquel avait pu être primitivement destiné cet emplacement couvert, conquête de terrain précieuse en un lieu si étroit et si recherché. — A l'extrémité occidentale du mur, on arrêta la terrasse et l'épaulement protecteur presque au niveau de l'angle nord-ouest du temple. En cet endroit, la chute possible des rochers cessait de menacer l'édifice lui-même; elle était du reste peu à craindre, car immédiatement au-dessus, la disposition matérielle du *creux*, où devait plus tard être construit en pierre le théâtre actuel avec les bâtiments de la scène, formait un gouffre et une barrière capables d'engloutir ou d'arrêter les éboulements. On avait profité de cette circonstance pour laisser libre un espace où vint bientôt s'insérer, avec sa façade alignée dans le prolongement du mur, la spacieuse chambre qui contenait les groupes en bronze de la chasse d'Alexandre, offrande magnifique du macédonien Cratéros.

Malgré toutes ces précautions, la perte en largeur n'était pas moins considérable; dorénavant, les places situées devant les deux façades du temple ne se trouvaient plus reliées entre elles, au pied de l'iskhègaon, que par un étroit corridor. On essaya de trouver une compensation. Pour cela, on construisit en avant des substructions méridionales du temple un mur destiné à les cacher; puis on remplit l'espace intermédiaire d'un blocage ou de terres rapportées. On obtenait ainsi, suivant tout le long côté sud, une sorte de sentier, de chemin de ronde, moins large encore que le corridor limité par l'iskhègaon, mais suffisant pour assurer la possibilité d'une communication continue et de plain-pied autour des quatre faces du monument. Par ce moyen, on ménageait la possibilité d'établir ou de conserver, entre la base du mur supérieur (mur des comptes) et le couronnement du mur inférieur (mur polygonal), une vaste terrasse horizontale. C'est sur cette terrasse qu'il convient de replacer par l'imagination la foule des *ex-voto* que décrivent les anciens; et si, malgré ses dimensions, elle semble encore bien insuffisante pour tant de monuments divers, il faudra se souvenir que le parapet du mur polygonal constituait comme une sorte de longue base ininterrompue sur laquelle ont pu se juxtaposer de nombreuses offrandes, dans une position dominante que les donateurs appréciaient sans doute spécialement. C'est là qu'il faut restituer, par exemple, les vingt Apollons de bronze dédiés au dieu par les colons enidiens des îles Lipari.

L'établissement de cette terrasse était d'ailleurs moins une création qu'une adaptation. Dès le *vi*^e siècle, la construction du mur polygonal avait assurément abouti à un remblayage de la partie du sanctuaire primitif confisquée au profit d'Apollon. La preuve en est dans l'obligation où l'on fut alors de protéger contre cet exhaussement factice du sol la fontaine dérivée de la source Cassotis, communiquant avec la source de l'ancre de Python, et faisant comme cette dernière partie du téménos originel des divinités chthoniennes. On l'entoura d'un mur; on lui ménagea un escalier d'accès; on la surmonta même sans doute d'une construction dont les assises de marbre furent reprises plus tard pour porter les inscriptions des comptes dans le mur supérieur.

Cette fontaine pose et laisse en suspens un problème de haut intérêt, celui d'une communication secrète entre le temple d'Apollon

et l'autre de la pythonisse delphique. Si cette communication existait, elle ne serait pas seulement le témoignage matériel d'une relation directe entre l'oracle primitif et l'oracle apollinien ; elle serait aussi la preuve d'une supercherie sacerdotale permettant à la Pythie invisible de connaître par avance les conversations de ses consultants, et de se documenter en cachette avant de monter sur le trépied à coup sûr prophétique. Or, quand on est au bas de l'escalier qui descend à la fontaine, on aperçoit à droite l'ouverture d'un corridor souterrain. Ce corridor est assez large pour qu'un être humain puisse s'y glisser et le parcourir : au sud, il se dirige droit vers le mur polygonal ; au nord, après avoir contourné la fontaine, il va directement vers le temple. Il serait tentant de croire qu'il traverse le mur polygonal pour aboutir à l'autre de Python ; mais en réalité il aboutit à la face postérieure du mur et s'arrête là. Il serait tentant aussi de penser qu'à travers le mur des comptes, les substructions du temple, le dallage du sanctuaire, il monte et pénètre jusqu'à l'adyton. Au premier abord, il semble qu'il en soit ainsi : il passe sous le mur des comptes, puis sous les fondations de la colonnade. Mais, au delà, il se heurte à une seconde ligne de fondations, celles du mur de la *cella*. Au lieu de les traverser, il fait un coude à gauche, les longe, et par une pente ascendante, rejoint un autre corridor qui traverse lui aussi le mur des comptes et la première ligne des soubassements du temple, mais qui s'arrête lui aussi contre un mur qui ne semble pas avoir jamais été ouvert.

L'enquête minutieuse que je viens de résumer amène M. Bourguet à une conclusion rare dans son livre : c'est qu'il n'a pas réussi à savoir. Cette conclusion n'est pas seulement une preuve de la conscience archéologique de l'auteur ; elle a une portée plus générale. Elle met en relief ce fait qu'à Delphes particulièrement, il y a des cas dans lesquels la lumière des fouilles ne réussit pas à dissiper l'obscurité. Il importe alors que l'imagination, même la plus érudite, ne tente pas de mener à bien une tâche où le raisonnement, fondé sur les faits, est contraint d'avouer son impuissance. Après avoir appris à connaître, il faut apprendre à ignorer. M. Bourguet a donné à ses lecteurs l'un et l'autre enseignement : son livre possède une haute valeur, presque toujours pour avoir atteint la vérité, parfois aussi pour avoir su renoncer à l'atteindre.

GEORGES SEURE.

VARIÉTÉS.

*CORRESPONDANCE DE SILVESTRE DE SACY
ET DU CONSUL J.-B.-LOUIS-JACQUES ROUSSEAU.*

Pendant tout le cours de sa carrière, Silvestre de Sacy s'appliqua à diriger vers des recherches savantes les Français et notamment les agents consulaires établis en Orient. Il les encourageait à occuper leurs loisirs par l'étude de la langue, des usages et de l'histoire des populations au milieu desquelles ils vivaient et à embellir leur vie professionnelle par le plaisir de la recherche désintéressée. Personnellement sédentaire, il dirigea de Paris en Afrique du nord et en Asie occidentale, du Maroc à la Perse, une enquête variée et continue.

Les documents dont nous publions des extraits, et qui sont conservés dans les manuscrits de la Bibliothèque de l'Institut sous la cote Mss NS CCCLXXV, n^{os} 534-539 témoignent de cette application de Silvestre de Sacy à promouvoir les études dont il était le chef éminent. Ce sont quatre lettres qu'il reçut du consul Jean-Baptiste-Louis-Jacques Rousseau et les minutes de deux réponses.

J.-B.-Louis-Jacques Rousseau était né en 1780. Son père Xavier Rousseau occupa les postes de consul de France à Bassora et à Bagdad pendant les dernières années de l'ancien régime et pendant la Révolution. Après une carrière très remplie, il mourut à Alep le 12 mai 1808.

L'histoire de l'expansion française en Orient offre maints exemples de familles où les fonctions consulaires se transmettaient, pour ainsi dire de père en fils. Tel fut le cas de la famille Rousseau et Louis-Jacques parcourut également avec succès la carrière des consulats.

Il venait d'être nommé Commissaire des relations commerciales de S. M. l'Empereur et Roi à Bassora au moment où il entra en rapport avec Silvestre de Sacy par une lettre datée d'Alep 4 juin 1806, et où il exprime l'espoir de le voir « agréer l'offre de son amitié et de ses faibles services ».

« J'ai acquis, écrit-il, une petite collection de manuscrits turcs, arabes et persans assez curieux, que je me propose de vous adresser bientôt, voie de Marseille. C'est un hommage que je fais à la Bibliothèque Impériale et vous voudrez bien avoir la bonté de les y déposer aussitôt leur réception. »

Rousseau entretient ensuite Sacy de « ses petits délassements littéraires », tels que la traduction d'œuvres du poète persan Djami; il lui demande des renseignements bibliographiques et se met à sa disposition pour toute commission « concernant des manuscrits, des antiques ou tout autre objet curieux de ces contrées-ci ».

Toujours empressé à encourager les bonnes volontés qui s'offrent à lui, Silvestre de Sacy ne dédaigne pas les ouvertures de ce jeune homme et il lui répond le 27 août 1806. Après l'avoir fait bénéficier de toutes les ressources de son érudition et lui avoir donné les renseignements bibliographiques demandés, il continue en ces termes :

« L'intérêt que vous me témoignez, Monsieur, en m'offrant votre correspondance m'engage à vous donner ces détails pour vous montrer combien je mets de prix à votre amitié. Aussi, je profite des offres que vous me faites pour vous recommander quelques recherches dignes de votre attention. Il a été imprimé à Alep en 1706 plusieurs ouvrages en arabe soit liturgiques, soit autres livres de piété à l'usage des chrétiens. Aucun de ces livres n'existe ici, et si vous pouviez en procurer pour la Bibliothèque impériale, vous lui rendriez un vrai service. Je crois que M. de Seetzen ⁽¹⁾, médecin allemand, a réussi à en acquérir quelques-uns pour la Bibliothèque de Weimar.

« Vous êtes sans doute à même de recueillir des renseignements sur les Wahabites ⁽²⁾. Je tiens pour certain que cette secte descend des anciens Karmates ⁽³⁾ sur les opinions desquels j'ai trouvé des renseignements précieux dans divers écrivains arabes. Il ne serait peut-être pas impossible qu'il se trouvât encore aujourd'hui quelques livres de ces anciens sectaires à Bahrein ⁽⁴⁾, Lahsa ⁽⁵⁾, ou même entre les mains des Wahabites. Ce serait une acquisition très précieuse.

« Si vous établissiez votre résidence à Bassora, vous seriez à portée d'obtenir des renseignements sur l'état actuel des Mandaïtes ou chrétiens de Saint-Jean ⁽⁶⁾. Nous possédons quelques-uns de leurs livres; mais la langue dans laquelle ils sont écrits est un dialecte chaldaïque ou syriaque qui ne nous est pas bien connu. S'il existait parmi eux quelque vocabulaire de cette langue ou des traductions de leurs livres en arabe ou en persan, il faudrait tâcher de se les procurer ou d'en obtenir des copies. L'origine de leur doctrine qui est très

⁽¹⁾ Ulrich Seetzen, né en 1767, voyagea à partir de 1802 en Syrie et en Arabie, fut assassiné en 1811 entre Moka et Sana.

⁽²⁾ Secte arabe répandue dans le Nedjed (Arabie) et sur la rive occidentale du golfe Persique.

⁽³⁾ Secte musulmane qui domina au

x^e siècle une partie de l'Arabie et la région du Chatt el Arab.

⁽⁴⁾ Ile du golfe Persique.

⁽⁵⁾ Région située sur la rive occidentale du golfe Persique.

⁽⁶⁾ Sectaires qui reconnaissaient pour chef saint Jean-Baptiste.

obscur, qui paraît avoir quelque rapport avec le Manichéisme mériterait des recherches plus approfondies que celles que l'on a faites jusqu'à présent. Voilà, Monsieur, les idées qui me viennent pour le moment. Je ne manquerai point par la suite de vous faire part de celles que les circonstances me suggéreront. »

Et comme Rousseau avait exprimé le désir d'être élu correspondant de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, de Sacy ajoute en post-scriptum que l'envoi « d'un petit mémoire sur quelque objet intéressant comme les Wahabites par exemple pour être lu à la classe serait un excellent moyen de réunir tous les suffrages ».

Flatté du bienveillant accueil de Sacy, Rousseau l'en remercie dans une nouvelle lettre datée d'Alep le 26 février 1807, puis il répond en ces termes sur les points dont l'étude lui a été suggérée :

« D'après les renseignements qui m'ont été donnés par des gens instruits, il ne paraît pas, Monsieur, qu'il y ait eu jamais de livres arabes imprimés en cette ville [Alep]. Les ouvrages de piété qu'on vous a dit avoir été achetés par le médecin Seetzen et que j'ai vus moi-même ne sortaient que de la presse du Mont Liban ; et je présume que c'est la seule origine de l'individu qui y porta de Rome au commencement du dernier siècle les caractères arabes (il était natif d'Alep) qui aura pu induire quelques voyageurs à se persuader de l'existence de cette imprimerie d'Alep.

« Votre opinion, Monsieur, sur l'origine des Wahabis est parfaitement bien fondée, et je crois avec vous que ces sectaires descendent des anciens Karmathes, peuple belliqueux et fanatique dont parle l'histoire orientale et qui s'était rendu sous le règne des califes abassides le fléau du musulmanisme et la terreur de la monarchie arabe.

« Pendant mon séjour à Bagdad j'ai dû recueillir de nombreuses notions sur les Wahabis, lesquelles pourront servir de base au mémoire que vous m'invitez à vous envoyer pour être lu à l'Institut national. »

Rousseau annonce ensuite l'envoi d'une ode en persan sur la bataille d'Austerlitz et prie Silvestre de Sacy d'en offrir un exemplaire à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.

« J'avais vraiment besoin, Monsieur, de votre obligeance et de vos encouragements pour oser aspirer au titre de correspondant de cet illustre corps dont vous êtes membre, et puisque vous voulez bien vous intéresser à m'obtenir cet honneur, je vous prie d'avoir la bonté de lui en faire la demande au premier moment opportun, en lui témoignant en même temps le vif désir que j'ai de pouvoir lui être de quelque utilité réelle en ces pays. »

Silvestre de Sacy dans une nouvelle lettre du 14 janvier 1808 informe Rousseau qu'il l'a fait inscrire sur la liste des candidats au titre de correspondant de l'Institut et espère le faire élire dans le cours de l'année. Il relève une erreur contenue dans sa lettre, et il le presse d'entreprendre un dictionnaire persan-français :

« Il ne faut point, Monsieur, confondre, comme vous le pensez, les éditions des livres arabes faites à Alep avec celles du Liban. Il est certain qu'en 1706 on a imprimé à Alep deux ou trois volumes arabes dont l'un est un psautier.

« Je connais, Monsieur, et j'ai dans ma bibliothèque le *Gazophylacium linguæ Persicæ* du P. Ange de Saint-Joseph ⁽¹⁾. Il me semble que vous pourriez vous occuper d'augmenter et de corriger cet ouvrage et que ces matériaux amassés à la longue pourraient vous servir à donner à la France un bon dictionnaire persan-français et français-persan. Le dictionnaire de Meninski ⁽²⁾ est d'un usage peu commode, et d'ailleurs il n'y a point une partie qui commence par le latin dans la nouvelle édition.

« Nous manquons de dictionnaires manuels pour l'arabe, le persan et le turc et si nos liaisons avec la Perse deviennent plus importantes, ce besoin se fera encore plus vivement sentir. Vous êtes, Monsieur, dans l'âge où l'on ne doit point s'effrayer des grandes entreprises et vos connaissances acquises, vos talents naturels, votre position, tout vous appelle à rendre ce service à votre patrie et à la littérature orientale. »

Si Rousseau n'entreprit jamais ce dictionnaire persan-français, du moins composa-t-il promptement le mémoire sur les Wahabites.

Silvestre de Sacy en donna lecture à la classe d'histoire et de littérature ancienne dans les séances du 17 juin et du 5 août 1808 ⁽³⁾. Il fit plus encore. Le joignant à un autre mémoire de Rousseau sur le pachalik de Bagdad, à la traduction de diverses poésies persanes et à une notice sur les Yézidis par le P. Maurice Garzoni, il publia l'année suivante un recueil intitulé : *Description du pachalik de Bagdad suivie d'une notice historique sur les Wahabis et de quelques autres pièces relatives à l'histoire et à*

⁽¹⁾ *Gazophylacium linguæ Persarum, triplici linguarum clavi Italicæ, Latinæ, Gallicæ nec non specialibus præceptis ejusdem linguæ reseratum*, in-f^o Amsterdam, 1684.

⁽²⁾ *Lexicon arabico-persico-turcicum*, in-f^o Vienne, 1780.

⁽³⁾ « M. de Sacy commence la lecture d'un mémoire sur les Wahabites

par M. Rousseau, secrétaire de légation en Perse près le général Gardanne. » « M. Silvestre de Sacy achève la lecture de la notice de M. Rousseau fils sur les Wahabites. » *Institut national, classe d'histoire et de littérature ancienne*. Procès-verbaux (manuscrits) des séances. Années 1807-1810, p. 124 et 133.

la littérature de l'orient, par M***, in-8, Paris, Treuttel et Würtz, 1809.

Il plaça en tête un avertissement qui commençait en ces termes :

La description abrégée du pachalik de Bagdad et la notice historique sur les Wahabis que je donne au public sont l'ouvrage d'une personne qu'un long séjour dans les contrées qu'elle décrit, a mis à même de recueillir des notions sûres et exactes sur la géographie de ces mêmes contrées et sur les peuples qui les habitent. Le désir de se montrer digne des suffrages d'une société savante, à laquelle l'auteur appartient par le titre de correspondant, l'a engagé à m'adresser cet essai pour le communiquer à cette société et l'intérêt avec lequel a été entendue la notice sur les Wahabis m'a persuadé que le public ne me saurait point mauvais gré de l'en faire jouir comme j'y étais autorisé.

Comme on le voit par cette allusion, Rousseau avait conformément à ses vœux été élu correspondant de l'Institut, le 7 octobre 1808.

Louis-Jacques Rousseau mourut en 1831, consul général de France à Tripoli de Barbarie. De 1809 à 1831, il composa plusieurs ouvrages. Nous n'en dirons rien, n'ayant pas eu le dessein de donner ici une biographie de ce personnage⁽¹⁾, mais seulement de montrer par un exemple comment Silvestre de Sacy s'acquittait de ses fonctions de directeur d'études orientales au grand avantage de l'érudition française. H. D.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

UN PAPYRUS LATIN DE LA COLLECTION DE GENÈVE.

Dans le *Journal des Savants* (1906, p. 609), nous avons reproduit le texte d'un papyrus de Genève publié par M. Jules Nicole, qui contient un inventaire d'objets d'art conservés à Rome à l'époque impériale. M. Georges Nicole, dans les *Mélanges Holleaux*, vient de faire connaître un document du même genre, appartenant lui aussi à la collection des papyrus de Genève.

⁽¹⁾ On trouvera une esquisse de cette biographie dans l'introduction de l'ouvrage suivant : J.-B.-Louis-Jacques Rousseau, *Voyage de Bagdad à Alep* (1808), publié d'après le manuscrit inédit de l'auteur par Louis Poinssot, in-8, Paris, J. André, 1899.

Tout mutilé qu'il est, ce document est intéressant, ne serait-ce que parce qu'il forme comme un complément du premier. Voici le texte donné par M. G. Nicole, avec les restitutions qu'il propose :

	us	e	a
b c	stul	noger	
aio [q]yi est in gymnas[io]		ita d d	
or statuæ marm[ore]æ domini n[ostr]i			
narus dibi seueri		idis ite	
Al]exandree v lt	te	argent	
e inaurata dibi seueri alie ite			
a[mo]r pullus neptunus alexande[r]			
e	r bis II	liber pater cum parda[li]	
al]exander	alexandree	iobis athe	
as II cum	bus II	perseys ite[m]	
aes]culapius		filia apel	
apollones		s III item	
as II l			
pull	scyl[l]a	cum can[ibus]	
	sarape[u]m	robi	
	l		
us dom	e	rus sarap	
us turdi		scina cum	
	st [s]arap		
	di		
		CY[CLVS]	
		end	
	l rone	ree CYCLV	
		horologium	

L'écriture est une cursive élégante, sauf pour le mot CYCLVS, répété deux fois en onciales.

La mention de Divus Severus aux lignes 5 et 7, date le texte du III^e siècle.

R. CAGNAT.

LIVRES NOUVEAUX.

RAYMOND CAHEN, *Le rythme poétique dans les Métamorphoses d'Ovide*. Un vol. in-8. — Paris, Geuthner, 1910.

Quand on exerçait les élèves dans les classes à écrire des vers latins on leur enseignait l'art des coupes et on leur montrait par des exemples tirés des plus grands poètes comment on pouvait introduire de la variété dans le rythme de l'hexamètre dactylique suivant la place et l'étendue que l'on donnait aux rejets et aux repos. C'est en effet un art aussi délicat qu'indispensable. Ovide y a excellé; il l'a pratiqué, comme en se jouant, avec une virtuosité sans égale. M. Cahen cherche dans les *Métamorphoses* toutes les formes qu'y a prises le rythme poétique; il les ramène à un certain nombre de types, et ces types sont catalogués dans un répertoire qui indique les passages où chacun d'eux se rencontre; au total l'auteur a ainsi classé 13 500 renvois. Prenant la syllabe brève pour unité métrique, il additionne le nombre d'unités enfermées dans chaque membre, entre deux repos, et d'après ce principe il représente par une formule le rapport des membres entre eux; travail qui aboutit à 1 589 formules. Le répertoire sert de base à une théorie du rythme. On peut faire à M. Cahen une objection assez

grave; c'est que la coupe, que le lecteur croit devoir mettre dans un texte poétique, est souvent arbitraire; elle dépend beaucoup de son sentiment personnel, de l'interprétation qu'il donne à l'ensemble du morceau; il peut se demander s'il est bien d'accord avec les intentions du poète; et cela est si vrai qu'au théâtre la place et la durée des repos dans un même passage de Corneille peut varier avec l'acteur qui le déclame. Il y aura donc du déchet dans les formules de M. Cahen; mais ce qui en subsistera sera encore utile et, comme ses renvois fournissent toujours le moyen de les contrôler, on y apportera, avec le temps, toutes les corrections nécessaires ou simplement possibles. Quelques réserves qu'appelle cet ouvrage austère, il faut rendre hommage à la patience et à l'ingéniosité dont il témoigne. Les amis d'Ovide ne garderont pas rancune à M. Cahen de certains jugements un peu fragiles (p. 370); ils ne sauraient, par exemple, voir avec lui dans les *Métamorphoses* « des traits d'humour », qui donnent à tout un morceau « une teinte demi-plaisante ». Des traits de mauvais goût, soit; de fâcheuses habitudes contractées dans les écoles de rhétorique, à coup sûr; mais l'humour suppose chez un auteur l'intention de

travestir son sujet et de provoquer le rire; Ovide n'y a pas songé, même à demi.

Georges LAFAYE.

B.-D. FILOV, *Sofiiska ta Tserkva Sveta Sophia. L'Eglise de Sainte-Sophie à Sofia.* — Un vol. in-4, Sofia, imprimerie Royale, 1913.

Le présent volume est rédigé en langue bulgare par le Directeur du Musée de Sofia, grâce à une subvention de la municipalité de cette capitale. L'exécution matérielle est excellente et fait le plus grand honneur à l'Imprimerie Royale. L'ouvrage est accompagné de 140 photographies et de 21 plans ou chromolithographies. Pour permettre aux étrangers de se faire une idée de ses publications, la Société archéologique a le soin de les faire suivre d'un résumé en langue française.

L'église qui devait donner son nom à la capitale de la Bulgarie fut érigée sur l'emplacement d'une chapelle construite dès le IV^e siècle et dont il est resté un fragment de mosaïque. Détruite lors des incursions des Visigoths (376-382), elle fut remplacée par une autre église, dont l'existence est attestée par une deuxième mosaïque, et qui fut incendiée par les Huns en 447. C'est vers le VI^e siècle que fut commencé l'édifice actuel. Il abrita des sépultures; quelques-unes étaient ornées de fresques dont des fragments ont été retrouvés et sont reproduits ici. Après la conquête de Sofia par les Turcs (1386), l'église servit d'arsenal puis tomba en ruines. Vers la fin du XVI^e siècle elle fut restaurée et, transformée en mosquée, elle devint le principal sanctuaire musulman de la cité. En 1818 elle fut gravement endommagée par un tremblement de terre.

Cette catastrophe se renouvela en 1858 et le monument fut abandonné. Après la délivrance de la Bulgarie de la domination ottomane, on ne songea pas tout d'abord à le réparer et à le restituer au culte chrétien; on en fit un magasin. Depuis 1900 la nef latérale du côté droit sert d'église provisoire. Je l'ai visitée au cours de l'année 1912. On me disait alors que les autres parties devaient être restaurées et transformées en un Musée d'antiquités chrétiennes. Au cours des deux années 1910 et 1912, M. Filov a opéré des fouilles qui ont permis de reconnaître les diverses substructions. Elles ont fait constater l'existence d'une vaste nécropole dont subsistent encore des sarcophages en pierre et des tombeaux en maçonnerie. L'église, malgré les légendes qui en attribuent la construction à Justinien, n'appartient pas au type des églises byzantines; elle offre la forme de la Croix latine tandis que les églises byzantines ont celle de la Croix grecque. Elle appartient à un type précurseur de l'art roman et c'est là surtout ce qui fait son intérêt dans l'histoire de l'architecture ecclésiastique.

Louis LEGER.

PAUL MASQUERAY, *Bibliographie pratique de la littérature grecque, des origines à la fin de la période romaine.* — Un vol. in-8, Paris, C. Klincksieck, 1914.

Cet ouvrage, dit l'auteur dans sa préface, est destiné aux étudiants. En réalité il servira à tous les hellénistes. Le plan en est très clair. D'abord une introduction dans laquelle sont énumérés, avec de brèves indications sur leur utilité pour les travailleurs, les ouvrages généraux de littérature, de

grammaire, de dialectologie, de métrique, de lexicologie, d'histoire et les principaux périodiques français et étrangers, ceux de caractère très spécial comme la *Revue des Études grecques*, aussi bien que ceux dont le domaine est vaste, comme le *Journal des Savants*. Ensuite deux livres : I. La grande période créatrice de la littérature grecque, des origines jusqu'à Aristote, divisée en deux parties « poésie et prose ». II. La littérature grecque après Aristote, divisée aussi en deux parties : période alexandrine et période romaine. Chaque partie, à son tour est subdivisée en sections, dont chacune est consacrée à un genre littéraire : âge épique, poésie lyrique, théâtre par exemple.

Les auteurs qui composent chaque section sont passés en revue selon une méthode uniforme, en quelques lignes s'il s'agit d'un Xanthos de Lydie ou d'un Glaucos de Rhégium, en plusieurs pages, quand M. Masqueray en arrive à Sophocle ou à Hérodote. Dans les pages relatives à Sophocle, par exemple, nous trouvons des renseignements bibliographiques sur les points suivants : manuscrits par lesquels ses œuvres nous sont parvenues, scholies, éditions générales, lexiques, traductions, travaux à consulter, éditions spéciales de chacune des sept tragédies et travaux s'y rapportant.

Pour établir sa bibliographie, M. Masqueray a dépouillé de nombreux recueils périodiques français et étrangers, mais non content de donner les titres des articles qu'il a recueillis au cours de sa vaste enquête, il en apprécie l'intérêt et la valeur en quelques phrases, parfois même seulement en quelques mots brefs. Sur les répertoires de même ordre où l'on énumère sèchement les éditions et les

titres de travaux, cette bibliographie offre donc la supériorité d'être critique.

H. D.

LOUIS HALPHEN ET RENÉ POUPARDIN, *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*. Un vol. in-8, LXXXVIII-316 p. — Paris, A. Picard, 1913.

L'historiographie de la Touraine et de l'Anjou, au début de l'époque féodale, présente un caractère particulier; on y trouve toute une famille de textes narratifs, assez étroitement liés entre eux, consacrés aux faits et gestes des comtes d'Anjou. C'est à l'influence de cette dynastie féodale, à la renommée dont elle était entourée, qu'est dû cet important mouvement littéraire. Comme les premiers ducs de Normandie, les ancêtres angevins des Plantagenets ont eu toute une série de biographes, dont les œuvres forment un ensemble digne d'être étudié à part.

Ce caractère commun à un groupe de chroniques angevines a été reconnu par MM. Marchegay et Salmon, quand en 1856 ils ont entrepris de publier, pour la Société de l'histoire de France, les chroniques des comtes d'Anjou; mais la critique de ces textes était difficile, le classement n'en avait pas été bien établi, et c'est pour cette raison que quinze ans se sont écoulés entre l'édition qu'on en avait préparée et l'introduction que M. Emile Mabille leur a consacrée. Faute de mieux, il a fallu pendant longtemps se contenter de l'une et de l'autre.

Les *Chroniques des comtes d'Anjou* viennent d'être étudiées à nouveau par MM. Halphen et Poupardin; ils ont reconnu que le plus intéressant des textes réunis par les précédents

éditeurs, la *Chronica de gestis consulum Andegavorum*, n'a pas été publié, jusqu'ici, sous sa forme primitive, et qu'on en avait confondu la première rédaction avec les passages qui à diverses époques y ont été ajoutés. Il est dès maintenant établi que l'auteur de cette chronique est Thomas de Loches, et qu'elle est représentée à son état primitif par le manuscrit latin 6218 de la Bibliothèque nationale. Des morceaux importants ont été ajoutés à cette première rédaction par un second auteur, Breton d'Amboise, puis par un troisième, Jean de Marmoutier.

MM. Halphen et Poupardin ont publié, sous sa forme originale, la chronique de Thomas de Loches, en donnant à part les additions postérieures. Reprenant dans leur recueil la plupart des textes qui figurent dans l'ancienne édition, ils ont publié d'une manière définitive le *Liber de compositione castri Ambaziæ* et les gestes des seigneurs d'Amboise; d'après eux, ce dernier texte doit être attribué à un chanoine de Saint-Florentin qui a écrit vers 1155. A ces deux premiers groupes se joint l'histoire de Geoffroy Plantagenet, écrite, comme la troisième rédaction des gestes des comtes d'Anjou, par Jean de Marmoutier. Le recueil se termine par des textes moins étendus, le fragment de l'histoire d'Anjou dû au comte Foulques le Rechin, le traité d'Hugues de Clefs sur la sénéchaussée de France, et enfin une série d'anciennes généalogies qui apportent à l'histoire des comtes d'Anjou des données nouvelles et d'utiles confirmations.

L'introduction dans laquelle toutes ces chroniques sont classées et analysées est une étude très intéressante; il ne pouvait en être autrement, puis-

qu'elle a été écrite, en grande partie, par M. Halphen, dont l'histoire du comté d'Anjou au XI^e siècle fait autorité. On devait s'attendre aussi à ce que les textes publiés et annotés par M. Poupardin fussent irréprochables; l'édition qu'il en a donnée satisfera les juges les plus difficiles; l'index qui l'accompagne est un modèle. Nous devons nous féliciter de posséder enfin, sous leur forme véritable, des récits historiques très précieux, dont chacun a sa physionomie, quoique tous tendent à un même but, la glorification des anciens comtes d'Anjou.

Ces panégyristes d'une race vaillante et redoutable sont bien curieux à lire; d'autres ont pris soin de nous édifier sur les violences de Foulques Nerra, de Geoffroy Martel, de Foulques le Rechin; ils ne leur consacrent, eux, que des éloges; et l'on doit reconnaître que par leur courage et leur énergie, les fondateurs de la puissance angevine, malgré leur brutalité, ont mérité d'être loués. Le récit de Thomas de Loches prend une allure de chanson de geste lorsqu'il raconte la bataille de Pontlevoy et le pèlerinage de Foulques Nerra en Terre-Sainte. Quand il célèbre la victoire de Nouy, remportée par Geoffroy Martel sur Thibaud de Blois, les termes poétiques envahissent son récit: tandis que le comte d'Anjou jette à coups de lance ses ennemis à bas de leurs chevaux, ou les coupe en deux à coups d'épée, sur leurs selles, ses chevaliers chargent à bride abattue: « habenas laxant et calcaribus cornipedes urgent ». La bataille de Chef-Boutonne, que Geoffroy le Barbu et son frère Foulques le Rechin remportèrent en 1061 sur le comte de Poitiers Guy-Geoffroy, est attribuée, par une erreur étrange, à Geoffroy Martel, mais avec quel plai-

sir le chroniqueur angevin célèbre cette victoire des siens ! Les Poitevins battus sont attachés avec les liens qu'ils avaient apportés pour enchaîner leurs ennemis ; Geoffroy Martel et ses gens, rentrés dans leur camp, entassent les cadavres autour des tentes pour se défendre contre le vent du nord.

Breton d'Amboise, qui le premier a remanié la chronique de Thomas de Loches, n'est pas moins passionné. Les récits qu'il a intercalés dans l'œuvre de son prédécesseur sont tout aussi vivants et non moins élogieux pour les comtes d'Anjou. C'est par lui que nous connaissons l'insolente boutade du comte Foulques le Bon, plaisanté par un roi de France et ses courtisans parce qu'il chantait les offices : « Sachez, sire, qu'un roi illettré est un âne couronné. » On peut tout se permettre, dans la légende, quand on est comte d'Anjou ; il est vrai que ces comtes ont battu des rois. Foulques le Jeune, celui qui plus tard fut roi de Jérusalem, est attaqué sous les murs d'Alençon par Henri I^{er} d'Angleterre ; il accepte la bataille malgré l'infériorité de ses forces, il lutte en désespéré, attendant le renfort que lui amènent les sires de Sablé, de Seuilly, de Mayenne et de Laval. Ces braves gens arrivent à marches forcées ; à distance ils entendent le fracas du combat ; ils se hâtent tant qu'ils peuvent, tombent sur les ennemis et dégagent leur seigneur ; le roi d'Angleterre est mis en fuite. Il y a dans ce récit de bataille un mouvement très remarquable.

Les additions de Jean de Marmoutier sont, elles aussi, fort intéressantes,

mais c'est surtout son histoire de Geoffroy le Bel qui est originale. C'est là que se trouve la singulière aventure du comte d'Anjou, perdu dans une forêt, remis dans le bon chemin par un bûcheron, le prenant en croupe pour rentrer à son château, et lui demandant, chemin faisant, ce qu'on pense du comte et de ses officiers.

Le fragment de chronique dû à Foulques le Rechin, quoique d'un style plus sobre, est encore une apologie de la dynastie angevine ; c'est une autobiographie un peu sèche, mais pleine de faits précis, mêlés à des souvenirs personnels : ainsi le comte Foulques a soin de nous raconter que son oncle Geoffroy Martel, en 1060, l'a fait chevalier à Angers, le jour de la Pentecôte ; ailleurs il nous apprend que le pape Urbain II, venu dans cette même ville en 1196, lui a donné la Rose d'or. Le fait a été relevé par Moroni, dans son dictionnaire, et par M. Eugène Muntz⁽¹⁾ ; il méritait d'être rappelé ; mais quelle raison ce grand pape, qui venait de lancer la chevalerie de France à la conquête de Jérusalem, pouvait-il avoir de donner une telle marque d'estime au moins scrupuleux des grands seigneurs ? Tout compte fait, Foulques le Rechin est surtout connu pour avoir dépouillé son frère Geoffroy le Barbu, et pour s'être maintenu en trop bons termes avec Philippe I^{er}, le *rex libidinosus, luxuriosus*, des *Gesta consulum Andegavorum*, qui lui avait enlevé sa femme Bertrade de Montfort ; cet homme si peu estimable a du moins un mérite à nos yeux, il a écrit une chronique ; nous voilà bien loin de la légende qui

(1) Moroni, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, vol. LIX, art. *Rosa d'oro*, p. 116. — Eugène Muntz, *Les roses d'or pontificales (Revue de l'art chrétien, in-4, 1901, p. 4)*.

lous représente les seigneurs du XI^e siècle comme ne sachant pas écrire. Foulques le Rechin a servi, même par la plume, la cause de sa famille, et l'œuvre qu'il nous a laissée tient bien sa place dans l'excellent recueil qu'on vient de consacrer aux chroniques des comtes d'Anjou.

Élie BERGER.

JEHAN DE NOSTREDAME, *Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, nouvelle édition accompagnée d'extraits d'œuvres inédites du même auteur préparée par CAMILLE CHABANEAU, et publiée avec introduction et commentaire par JOSEPH ANGLADE. — Un vol. in-8, 176-406 p. Paris, H. Champion, 1913.

Un des premiers problèmes qui sollicitèrent l'attention du regretté professeur C. Chabaneau à son entrée dans l'enseignement en 1878 fut celui de la critique de l'œuvre de Jehan de Nostredame. Sans doute savait-on déjà dès cette époque grâce aux travaux de K. Bartsch et de M. P. Meyer le degré de confiance qu'il convenait d'accorder aux récits du plus ancien des historiens de la littérature provençale, néanmoins les précisions nombreuses de l'ouvrage de Jehan de Nostredame ne laissaient pas d'avoir quelque chose d'irritant, et il convenait d'en affranchir définitivement la critique en montrant de quelles sources elles s'inspiraient et par quel procédé elles étaient élaborées. Chabaneau commença par réimprimer avec grand soin l'édition de 1575. Ce travail était achevé dès 1888, mais son auteur s'attarda tellement aux recherches

nécessaires à l'introduction qu'il mourut avant d'avoir publié le livre que dès 1885 il avait pourtant cité comme ayant déjà paru⁽⁴⁾.

Dépositaire des notes de son maître, M. Anglade s'est acquitté avec la connaissance la plus avertie de l'histoire de la littérature méridionale du soin de rédiger l'introduction qui est la partie capitale de l'ouvrage. Après avoir étudié la biographie de Jehan de Nostredame (1507-1577) et le milieu aixois dans lequel il vécut, M. Anglade passe en revue les diverses œuvres du fameux faussaire : la vie de Saint-Ermentaire, des poésies mises impudemment sous le nom de troubadours, un essai de glossaire provençal qu'ont utilisé les continuateurs de Ducange et qui est fort insignifiant, une petite chronique locale en provençal et une autre en français. Le principal effort des auteurs a porté comme de juste sur la critique des « Vies des poètes provençaux » et les procédés d'imposture de Nostredame ont été heureusement mis en lumière : transformation des noms propres pour les rattacher à la Provence (*Jaufre Rudel de Blaye* devenant par exemple *Jaufre Rudel de Blieux*), rattachement des troubadours aux familles provençales, invention de genres littéraires inconnus au moyen âge, usage de louanges banales pour lesquelles l'imagination vite épuisée du procureur avait recours à une sorte de formulaire qu'on a retrouvé.

Parmi les sources citées par Nostredame figure en première ligne le « moine des isles d'or ». M. Anglade a reconnu ingénieusement dans cette expression l'anagramme de Reimond

(4) Devic et Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, t. X, p. 326 : Jehan de Nostredame, *Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux accompagnées d'œuvres inédites du même auteur*, par Camille Chabaneau, Paris, 1885, in-8°.

de Soliés, un des familiers de Jehan de Nostredame, les particularités mêmes de la vie et des études du prétendu moine de Lérins s'accordant avec ce que nous savons de Reimond de Soliés. Il paraît bien impossible que les confidents du faussaire n'aient pas connu cette supercherie et d'autres du même genre; ils ont dû se gausser de la postérité et leur malice n'a que trop abusé jusqu'à nos jours même nombre d'historiens de la littérature du midi de la France. Le chapitre consacré par M. Anglade à l'influence de Jehan de Nostredame est une contribution des plus piquantes à l'histoire de la critique littéraire. Des notes abondantes sur le texte des « Vies des poètes provençaux » terminent l'ouvrage, et il n'est guère de troubadour pour l'étude duquel il ne soit pas nécessaire d'y recourir.

Clovis BRUNEL.

BRANKO VODNIK ET V. JAGIĆ, *Povijest Hrvatske Književnosti (Histoire de la littérature croate)*. — Un vol. in-8, édition de la Matica croate et dalmate, Zagreb (Agram), 1913.

On appelle *Matica* chez les Slaves des sociétés mutualistes qui ont pour objet la publication de livres utiles. S'il est un livre utile chez une nation, c'est assurément une bonne histoire de sa littérature. Cet ouvrage M. Jagić l'avait entrepris, il y a bientôt un demi-siècle (en 1867), avant que les circonstances ne l'invitassent à quitter son pays. Mais il ne l'a mené que jusqu'à la fin du XIV^e siècle et il a laissé à d'autres le soin de le continuer. Il a tenu à témoigner sa sympathie à l'œuvre de son successeur en écrivant pour elle le chapitre initial sur la littérature glagolitique (voir *Journal des Savants*, octobre 1913,

p. 448), littérature essentiellement religieuse dont il poursuit l'histoire jusqu'au XIX^e siècle.

Le reste du volume est dû à M. Branko Vodnik. Le second chapitre raconte le développement de la littérature croate depuis la renaissance des humanités jusqu'à la Réforme. Cette période, je l'ai résumée ainsi que la suivante dans des articles publiés ici même, qui ont été réimprimés dans un récent volume (*Serbes, Croates et Bulgares*). Le troisième chapitre traite de la Réformation et de la contre-réformation et des poètes représentant la grande école ragusaine dont Ivan Gundulić fut le plus illustre. Le quatrième consacré au XVIII^e siècle n'offre pas d'aussi grands noms. Les passages les plus intéressants sont ceux qui ont pour objet les poètes, Marko Bruerović, André Kacić Miošić et le satirique Reljković. Les pages consacrées à Marko Bruerović ont pour le lecteur français un intérêt tout particulier. Sous ce nom à physionomie slave se déguise un Français pur sang Marc Bruère Desrivaux. Il était né à Lyon en 1774 et accompagna fort jeune encore son père envoyé auprès de la République ragusaine en qualité de chargé d'affaires et commissaire général des relations commerciales de la République française. Il acheva ses études au collège des Piaristes de Raguse et apprit à la fois les deux langues de la République, le serbo-croate et l'italien. Il passa la plus grande partie de sa vie dans les pays de langue serbo-croate. Lié avec tout ce qui représentait à Raguse la classe intellectuelle il en connaissait à merveille la tradition littéraire; dans une de ses satires il interpella assez rudement les italiens qui rougissaient de leur idiome

maternel. « C'est, dit M. Vodnik, le plus ragusain des écrivains de son temps. » Il serait intéressant de lui consacrer une étude spéciale. Le franciscain Kačić Miošić, l'habile imitateur des chants populaires en mériterait une égalemeut.

L'ouvrage de M. Vodnik se termine par une très copieuse bibliographie. Il est accompagné d'illustrations documentaires, fac-similé de manuscrits ou de livres, portraits, vues, qui en rehaussent encore l'intérêt.

Louis LEGER.

H. BEUCHAT, *Manuel d'archéologie américaine. (Amérique préhistorique. Civilisations disparues.)* — Un vol. in-8, Paris, Aug. Picard, 1912.

Le livre de M. Beuchat rendra de grands services à toute personne s'occupant spécialement d'américanisme. On y trouvera en effet une énorme quantité de matériaux groupés de façon systématique bien exposés, et sans détails inutiles, le tout accompagné de nombreuses indications bibliographiques. Pour toutes les questions controversées M. Beuchat a dû forcément prendre position. Certes on peut n'être pas toujours de son avis, mais on ne peut qu'admirer son talent et sa science de bibliographe averti.

Le plan qu'il a choisi est celui dont notre cher et regretté maître nous avait donné le modèle depuis un grand nombre d'années et que nous avons toujours suivi depuis lors. L'auteur l'a simplement amplifié et complété.

L'ouvrage débute par une excellente préface de M. Vignaud, puis viennent 20 pages de bibliographie correspondant aux divers chapitres du livre. L'auteur rappelle d'abord les multiples voyages depuis ceux des Scan-

dinaves au Groenland jusqu'à ceux de Cabot, de Pinzon au xvi^e siècle qui suivirent ceux de Colomb. Puis il donne l'exposé très complet de toutes les découvertes se rapportant à l'homme préhistorique ayant vécu en Amérique.

La période glaciaire, les ossements humains fossiles, l'industrie paléolithique sont soigneusement étudiés. Nos opinions sur ces divers points ainsi que celles de plusieurs savants européens sont très différentes de celles des ethnologues américains. Nous croyons fermement à l'homme fossile américain tandis que nos confrères des États-Unis nient qu'il ait jamais existé.

Ensuite vient l'étude des amas de coquilles, curieux témoignage d'une industrie primitive qu'on rencontre aux îles Aléoutiennes, sur les bords du Pacifique et de l'océan Atlantique. Un chapitre est consacré aux importantes et innombrables levées de terre de formes variées, construites par un peuple ancien qui occupait la vallée du Mississipi et de ses affluents. Leur industrie était intéressante et leur céramique nombreuse et compliquée.

Un autre groupe de populations fort anciennes de l'Amérique du Nord est constitué par les *Cliff-dwellers* ou habitants des anfractuosités des falaises qui vivaient dans le sud-ouest des États-Unis et par les Pueblos qui construisaient au sommet des montagnes de gros villages formés de cellules agglomérées ayant l'aspect d'une vraie ruche humaine. Il paraît probable aujourd'hui que ces deux modes d'habitats ont été ceux d'un même groupe humain. Leur histoire, l'étude de leurs habitations, de leur industrie, de leur céramique surtout constitue un important chapitre.

L'auteur expose ensuite l'histoire et l'archéologie du Mexique. Les empires toltèque, chichimèque et aztèque sont décrits d'après les conceptions les plus récentes. L'empire aztèque a été surtout étudié soigneusement par l'auteur, qui dans sept chapitres fort substantiels a successivement exposé l'organisation politique et sociale, la religion, le calendrier, l'écriture, la vie privée des anciens Mexicains. C'est là un excellent résumé très condensé d'un sujet très compliqué.

Ensuite vient l'étude des Mayas-Quichés, populations du sud du Mexique et du Yucatan qui ont laissé de belles ruines, un calendrier et une écriture hiéroglyphique compliqués.

Les populations des Antilles, Arawaks, Caraïbes, Taïnos forment un groupe important dont l'industrie spéciale présente quelques variations d'île à île.

Un autre grand groupe ethnique est formé par les peuples de l'isthme de Panama dont le parler constitue la famille linguistique chibcha occupant toute la région comprise entre le sud du Mexique et les côtes de l'Équateur. Ce grand groupe renferme des populations variées, ayant chacune une industrie particulière tels que les Guetares et les Chiriquis du Darien, ceux-ci célèbres par leur habileté à fabriquer des bijoux en or fort curieux.

Sur le plateau de Bogota vivait une population nombreuse divisée en plusieurs Etats tels que ceux des Caraques

et des Chibchas, ayant constitué un véritable empire avec organisation sociale complexe, dont on ne connaît que quelques détails donnés par les vieux chroniqueurs espagnols.

Enfin le dernier grand groupe ethnique ayant constitué des empires importants dans la région Andique est formé par les Aymaras, les Yuncas, les Quichuas et les Incas du Pérou, les Diaguites ou Calchaquis de l'Argentine et enfin les Atacamas, Araucans, etc., du Chili et de Bolivie.

A ce groupe est consacré presque un quart du volume. Les récits des chroniqueurs, les très nombreux objets recueillis dans les sépultures, plusieurs ruines importantes permettent de reconstituer les civilisations préincasiques et incasiques. M. Beuchat a décrit successivement chacun de ces groupes dont l'histoire, l'évolution dans l'espace et le temps, la civilisation et surtout le mobilier ethnographique sont complètement différents. A signaler tout particulièrement le chapitre consacré à l'exposé de la question des Diaguites ou Calchaquis de l'Argentine, d'après les mémorables explorations de Boman et les travaux d'Ambrosetti et de ses élèves.

Deux cent soixante-deux figures ornent ce très intéressant volume et donnent des spécimens des objets d'archéologie qu'a fournis en quantité considérable le Nouveau Monde.

D^r CAPITAN.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

E. S. Bouchier, *Spain under the Roman Empire*. In-12, 208 p. London, Blackwell, 1914.

MOYEN AGE

L. Berthoumeau, *Du vol et de sa répression en Bourgogne sous l'ancien droit et Chartes de l'abbaye de Saint-*

Etienne de Dijon de 1250 à 1270. In-8, xiv-155 p. Dijon, Impr. R. de Thorey, 1914.

Bibliotheca juridica medii aevi, edidit Augustus Gaudentius. *Scripta anecdota glossatorum.* Ed. II emendata curante Johanne Baptista Palmerio. Vol. I. Ugonis summula de pugna. Wernerii formularium tabellionum. Rogerii summa codicis. Quaestiones dominorum bononiensium. (Collectio parisiensis). In-fol. iv-266 p. Bologna, Beltrami di Cappelli, 1913.

Bibliotheca juridica medii aevi... Primi I additiones. Vol. I. Additiones. Wernerii summa institutionum cum glossis Martini, Bulgari, Alberici, aliorumve. Quaestiones dominorum bononiensium (Collectio Gratianopolitana). Abbreviatio codicis. In-fol., iii-287 p. Bologna, Beltrami di Cappelli, 1914.

A. B. Hopkins, *The influence of Wace on the Arthurian romance of Crestien de Troies.* In-8, 4-155 p. Menasha (Wisc.), G. Banta Pub., 1914.

J. Marx, *L'Inquisition en Dauphiné.* Etude sur le développement et la répression de l'hérésie et de la sorcellerie, du xiv^e siècle au début du règne de François I^{er} (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études.* Fasc. 206). In-8, xxiii-303 p. Paris, Champion, 1914.

ORIENTALISME.

J. Allan, *Catalogue of Indian Coins; Catalogue of the Coins of the Gupta Dynasties, and of Sasanka, king of Gauda* (British Museum). In-8, 324 p., pl. London, Milford, 1914.

Archaeological Survey of Ceylon. Epigraphia Zeylanica, being lithic and other inscriptions of Ceylon. Vol. 2, part 2. In-4. London, Milford, 1914.

H. A. Giles, *Adversaria Sinica.* In-8, p. 397-438. Shanghai, Kelly and Walsh, 1914.

Hieroglyphic Texts from Egyptian stelae... Part 5 (British Museum) In-fol., 16 p., pl. London, Milford, 1914.

Japan Society of New-York, *Chinese, Corean and Japanese potteries: descriptive catalogue of loan exhibition of selected examples, the Chinese and Corean authenticated by R. L. Hobson, and the Japanese by E. S. Morse; with a report on early Chinese potteries, comp. from original sources by Rose Sickler Williams* In-fol., 15-129 p. New-York, Japan Society, 1914.

Morris Jastrow, jr., *Babylonian-Assyrian birth-omens and their cultural significance.* In-8, 6-86 p. New-York, Stechert, 1914. M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMMUNICATIONS.

26 juin. M. François Thureau-Dangin lit une note sur un document inédit relatif à la dynastie de Larsa, qui régna en Chaldée pendant environ deux siècles et demi et fut renversée par Hammourabi en l'an 2094. Ce texte

éclaire l'histoire de la période qui a précédé l'établissement de l'hégémonie babylonienne.

— M. Prou fait une communication sur un prétendu diplôme de Charles le Chauve en faveur du monastère de Montier-en-Der, en Champagne. Ce document remanie une charte anté-

rieure et spécifie des biens plus considérables que ceux qui sont mentionnés dans le premier texte. Ce genre de falsification de diplômes et de chartes n'est pas rare dans l'histoire de certains monastères du moyen âge.

10 juillet. M. Salomon Reinach lit une note sur l'usage qu'avaient les anciens, comme nous, de lire en voiture. Dans les *Actes des Apôtres*, il est question de l'eunuque de la reine Candace, revenant de Jérusalem, en lisant Isaïe sur son char. Ainsi s'explique un vers resté incompris de l'épithaphe d'Abercius, évêque de Phrygie, où ce saint raconte que voyageant en voiture il avait « Paul » à côté de lui. Il entend par là les *Actes* ou les *Épîtres* de saint Paul.

— Le R. P. Scheil fait une communication sur les vocabulaires babylono-hittites découverts en 1907 en Cappadoce par Winckler et publiés par Friedrich Delitzsch. Ces documents rendront service dans le déchiffrement des textes hittites cunéiformes et par conséquent dans celui des textes hittites hiéroglyphiques.

— M. Héron de Villefosse communique de la part de M. Michel Clerc une note sur l'épithaphe en grec d'un affranchi trouvée à Marseille. L'auteur de l'affranchissement, Arruntius, peut être avec quelque vraisemblance identifié avec un médecin célèbre de ce nom cité par Pline l'Ancien qui, après avoir habité la Gaule, fut le médecin des premiers Césars et laissa une fortune considérable.

— M. le commandant Espérandieu annonce qu'on a découvert à Alésia une table de pierre, dont il donne la description.

— M. J. Toutain présente les photographies d'une statue découverte

également à Alésia, au cours des fouilles entreprises par la Société des Sciences de Semur. Cette statue est une réplique du satyre au repos, figure qui fut populaire pendant toute l'antiquité.

— M. Brutails lit une note sur certains caractères particuliers de divers monuments de la Gironde.

17 juillet. M. Henri Cordier communique un télégramme de la mission Ségalen et Gilbert des Voisins annonçant que les troubles régnant au Thibet l'empêchent de poursuivre l'exploration du Yang-Tse.

— M. Henri Cordier donne lecture d'extraits d'un rapport de M. Bonnel de Mézières à M. Clozel, lieutenant-gouverneur du Sénégal sur ses recherches dans l'ancienne ville de Ghana.

— M. Héron de Villefosse communique les résultats des fouilles du D^r Carton à Bulla Regia, et de celles du commandant Donau, à Remada dans le sud tunisien.

— M. P. Monceaux communique de la part de M. A. Merlin le texte d'une inscription chrétienne découverte sur l'emplacement de l'ancienne Sufetula. C'est l'épithaphe d'un prêtre qui est datée de la vingt-huitième année du règne du roi vandale Genséric.

— M. Loth rappelle la croyance très répandue chez les anciens peuples d'un centre ou nombril de la terre situé sur leur propre territoire. Un roman gallois du XII^e siècle a consacré la tradition chez les Bretons d'une croyance à un centre de leur île. En Irlande la colline d'Huisneck, dans le comté actuel de West-Meath s'appelait Mid, du vieux celtique *medion* milieu. Le centre de l'île aurait été symbolisé au XII^e siècle, d'après Giraldus Cambrensis, par une pierre

dressée, appelée le nombril de l'Irlande. Cette colline aurait été le siège d'une réunion annuelle comme certain point du pays des Carnutes en Gaule.

24 juillet. M. Naville fait une communication sur un édifice qu'il a découvert à Abydos derrière le temple de Sêti I^{er}. C'est un grand réservoir bâti en matériaux énormes et surmonté d'une plate-forme supportant probablement des statues. Sur les quatre côtés s'ouvrent des cellules dont la destination n'est pas connue. Cet édifice est le puits signalé par Strabon.

— M. Hippolyte Boussac lit une note sur le culte de la déesse Chatte à Pompéi, culte originaire d'Égypte et

introduit dans l'Italie méridionale vers le III^e siècle avant notre ère.

— M. Mispoulet lit une note sur un diplôme militaire trouvé près de Sirmium (Pannonie Inférieure) et conservé au musée d'Agram. Ce document date du règne de Vespasien, vraisemblablement des années 74 à 78. Le militaire récompensé, L. Flavius Sabinus, appartenait probablement à la deuxième des légions *adjutrices* dont le camp était établi alors près de Sirmium.

Election. M. GASTON MASPERO a été élu le 24 juillet 1914 secrétaire perpétuel de l'Académie en remplacement de M. Georges Perrot, décédé.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

SERBIE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BELGRADE.

L'Académie vient de publier — sans le mettre dans le commerce — un spécimen du grand dictionnaire serbe auquel elle travaille depuis de longues années. L'idée première de cette œuvre a été émise en 1888 à l'occasion d'une séance solennelle tenue en l'honneur du premier lexicographe serbe Vouk Karadjitch. L'Académie d'Agram a entrepris l'édition d'un grand dictionnaire serbo-croate imprimé en caractères latins qui est arrivé aujourd'hui à plus de la moitié et qui constitue un répertoire inestimable. Sans se laisser décourager par ce précédent, l'Académie de Belgrade a constitué en 1893 une commission lexicographique qui a entrepris une vaste enquête sur la langue nationale.

En 1911 elle n'avait pas recueilli moins de 1370438 fiches empruntées aux livres imprimés ou à l'idiome populaire.

Le moment est venu de mettre en ordre tout ce matériel. L'Académie avant de procéder à l'impression a tenu à soumettre quelques articles à l'appréciation des juges compétents. Évidemment ce nouveau lexique complétera à plus d'un point de vue celui de l'Académie d'Agram.

Ce dernier ne donne pour les vocabulaires serbo-croates qu'une interprétation latine. Le dictionnaire de Belgrade y ajoute le français et l'allemand. C'est fort bien; mais nous n'avons pas encore de lexique serbe-français et il serait important de faire compléter cette partie par un collaborateur compétent.

L. LEGER.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

JOURNAL DES SAVANTS.

SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE 1914.

LE PALAIS D'UKHAIDIR.

GERTRUDE LOWTHIAN BELL. *Palace and Mosque at Ukhaïdir. A study in early mohammadan architecture.* Un vol. in-4°, 180 p., 35 figures, 93 planches hors texte. Oxford, At the Clarendon press, 1914.

Miss Gertrude Lowthian Bell de qui j'ai eu l'occasion de louer les belles études sur les Mille et Une Églises de Cappadoce (*The Thousand and One Churches*)⁽¹⁾ vient de publier un nouvel ouvrage consacré comme le précédent à l'architecture orientale.

Le palais d'Ukhaidir (transcription anglaise), dont la description et l'étude font l'objet essentiel du dernier volume, domine l'emboîchure du Ouâdi el Oubaïedh, à quelque 190 kilomètres au sud-ouest de Kerbéla. La ville que sanctifie aux yeux des musulmans chiïtes le tombeau du martyr Houssein est à la limite des régions habitées. Au delà, vers le couchant, commence une plaine aride et déserte, mais les ruines de Koséïr, de Moudjdah, d'Athchân voisines d'Ukhaidhir attestent qu'elle était encore habitée aux premiers siècles de l'hégire.

Deux années environ avant la venue de Miss Bell, le palais avait été visité par un jeune arabisant, élève de l'École du Caire, M. Massignon qui en avait donné une monographie excellente et qui avait transcrit sous la forme « *el Okhaidher* » le nom arabe de l'édifice. Depuis cette époque, un savant allemand, M. Reuther, a lui aussi

⁽¹⁾ *Journal des Savants*, juin 1911, p. 241.

étudié sur place le palais dont il écrit le nom « *Ocheïdir* ». Pour éviter toute confusion, j'adopterai la transcription orthographique de Miss Bell bien que, lue à la française, elle traduise mal la vocalisation arabe.

A proprement parler, aucun des voyageurs qui viennent d'être cités n'est l'auteur de la découverte du palais. Dès 1625, l'édifice semble bien avoir été aperçu par Della Valle. En tout cas, Tavernier le signala quelques années plus tard (*Les six voyages*, t. I, liv. II, chap. III, p. 136, Paris 1681). Un Anglais, dont Niebuhr recueillit les impressions, et le major John Taylor (juin 1790) y furent également conduits au cours de leurs voyages. M. Massignon n'aurait donc pas révélé l'existence du palais d'Ukhaidir; du moins il est le premier qui l'ait étudié, en ait relevé un plan détaillé, en ait donné des photographies et qui ait proposé une date de fondation.

La différence entre la monographie de M. Massignon et le travail de Miss Bell réside dans l'étendue considérable de ce dernier, dans la richesse de son illustration, dans l'abondance des détails de construction — détails pris et choisis avec discernement —, dans la période où Miss Bell place l'érection du palais qu'elle fixe au milieu du second siècle de l'hégire, par conséquent, à une époque un peu plus récente que M. Massignon et, surtout, à l'importance archéologique qu'elle attribue à l'édifice. Pour Miss Bell, le palais d'Ukhaidir est au même titre que les châteaux de Mchatta, de Koséir Amvra, de Kharàneh, de Toubà compris dans le cercle de Jérusalem et de la mer Morte, un jalon précieux en tête de la route qui conduit aux constructions classiques de style musulman. Le point de vue n'est pas nouveau. Dès que j'eus connaissance des documents relatifs au palais d'Ukhaidir rapportés par M. Massignon, je le rapprochai des édifices précités et je les intercalai tous chronologiquement entre les monuments sassanides et ceux où s'affirme le génie de l'Islam. Mais si dans les conclusions où je persiste, je me sépare de Miss Bell sur des points de détails, c'est-à-dire si je recule légèrement le jalon et si je dévie vers l'Est le chemin d'accès, j'approuve sans réserve la direction qu'elle donne à la route aval et j'ajoute qu'elle a développé sa thèse avec beaucoup de bonheur, de science et de talent.

A quelques détails près, les documents graphiques fournis par les trois explorateurs sont comparables. Ce résultat devrait toujours

être atteint quand il s'agit d'un édifice relevé à la même époque; pourtant, entre les plans et les coupes, provenant de sources différentes, le coefficient d'erreur personnel s'accuse en général d'une manière exagérée. Dans les conditions présentes, je me réfère aux dimensions données par Miss Bell comme j'adopte ses repères, ses désignations et ses transcriptions.

Dans son premier chapitre, l'auteur a multiplié les renseignements relatifs à la construction et complété ceux que nous devons à M. Massignon.

Le palais d'Ukhaidir occupe la tête d'une enceinte fortifiée, à peu près carrée, large de 162 mètres et longue de 167 mètres. L'enceinte est percée de quatre portes répondant aux médianes. La médiane axiale, commune à l'enceinte et au palais est orientée Nord-Sud et la grande entrée répond au milieu du front Nord.

Le palais mesure lui-même 78 mètres de large et 113 m. 25 de long de sorte qu'il existe entre ses faces Est et Ouest et le parement intérieur des fronts correspondants, des espaces longitudinaux, vides larges de 38 mètres et, entre sa façade Sud et le parement intérieur du front Sud, un espace transversal, large de 49 mètres.

L'enceinte se compose d'une muraille en maçonnerie de 2 m. 50 d'épaisseur. A l'extérieur, le mur est flanqué de contreforts et de tours engagées pour un tiers dans les contreforts.

Les contreforts ont 1 mètre de saillie sur 4 m. 50 de face et les tours 3 m. 50 de rayon. La distance axiale de deux tours consécutives est de 13 mètres, mais elle est divisée en deux parties égales par un contrefort intermédiaire de 1 mètre de saillie et 1 m. 20 de face.

A l'intérieur, il règne des contreforts pareils aux contreforts intermédiaires de la face extérieure dont la distance axiale est de 5 m. 50.

Il n'y a pas d'accord entre les contreforts des deux parements, de sorte que du dehors un assiégeant n'aurait pu ni distinguer, ni relever les points faibles des courtines.

La partie de la muraille du front Nord où s'appuie le palais a reçu un surcroît d'épaisseur égal à la saillie des contreforts intérieurs. Elle est ainsi portée à 3 m. 50.

Tant au dehors qu'au dedans, les contreforts sont réunis par des arceaux dont les tympans portent les murs à meurtrières qui comprennent entre eux un chemin de ronde voûté et casematé. Au dessus,

s'étendait un chemin de ronde à ciel ouvert en grande partie ruiné. Il comportait des parapets crénelés qui ont disparu.

Le palais lui-même est fortifié. Ses murs épais de 1 m. 45 sont flanqués de tours d'un diamètre moindre que celles de l'enceinte et un peu plus espacées.

La symétrie que l'on observe à Firouz Abâd, à Touba, à Kharâneh, à Mchatta, à Rabbat Ammân et dans une certaine mesure à Sarvistan, à Kasr-è Chirin et à Chehâr Kapou est parfaite dans le plan d'Ukhaïdir par rapport à l'axe longitudinal. En outre, bien qu'il soit difficile d'identifier toutes les pièces du palais, la distribution se lit et se comprend sans peine et n'offre ni la complication des plans assyriens, babyloniens et perses, ni la division en damier et en cellules multiples des camps fortifiés romains découverts en Orient et cités à titre d'exemple (fig. 22 à 26) ou du palais abasside de Sâmarrâ décrit par Miss Bell sous le nom de Balkuwara (fig. 13).

D'une manière générale, les voûtes et les arceaux en briques sont tournés sans l'aide de cintres.

Les grands berceaux sont montés en tas de charge, c'est-à-dire par assises horizontales jusqu'au point de rupture et sont appareillés au-dessus (pl. 14, fig. 1 et 2; pl. 16, fig. 1).

Les coupoles et les demi-coupoles sont raccordées avec le plan carré ou rectangulaire des espaces à couvrir au moyen de trompes pour les grandes portées (pl. 25, fig. 1 et 2) et de goussets horizontaux pour les petites (pl. 13, fig. 1; pl. 26, fig. 1 et 2). La salle n° 32 du plan est couverte d'une voûte articulée formée de doubleaux réunis par des voutains (pl. 31, fig. 1).

Les voussures habituelles sont, pour les petites portées, le plein cintre et, pour les grandes, l'ogive très peu accusée dont la montée exède la moitié de l'ouverture. Mais la voussure ovoïdale et la voussure outrepassée sont également en usage (texte, p. 165, 166).

A l'intrados, les coupoles cannelées en forme de *pecten* sont fréquentes (pl. 13, fig. 2; pl. 28, fig. 2). Parfois, les berceaux présentent soit des arcs-doubleaux (salle 1, pl. 12, fig. 1) ou de simples stries dans la direction des génératrices (pl. 20, fig. 1 et 2, pl. 30, fig. 1).

Les colonnes isolées ou engagées dans les parements sont maçonnées et uniquement coiffées du chapiteau tailloir. Les colonnes sont

réunies par des arceaux dont les naissances reposent sur des chapiteaux tailloir (pl. 15, fig. 1 et 2; pl. 31, fig. 1, 2, 3; pl. 32, fig. 1). Quelques arceaux sont couronnés d'une archivolt polylobée (pl. 21, fig. 1). Enfin le système de contre-boutement, soit par la disposition des constructions, soit par des contreforts extérieurs, est général.

Les matériaux employés sont la brique dans les voûtes et les parties délicates ou soignées de la construction et le moellon de petit appareil.

Après avoir décrit le palais, l'auteur consacre les chapitres II, III et IV aux monuments qui peuvent expliquer l'origine de l'architecture musulmane ou qui constituent ses premières manifestations. A cet effet, elle passe en revue les principaux édifices, chaldéens, assyriens, perses achéménides, les maisons grecques et romaines, notamment celles de Pompéi et de Pergame ainsi que les camps romains précités, les palais de Niffer, de Babylone et de Hatra de l'époque des Parthes. Elle étudie et donne les plans des palais sassanides de Ctésiphon, de Tag-è Ivân (Kakhr d'après Miss Bell), de Sarvistan, de Kasr-è Chirin, de Chehâr Kapoù. Elle ajoute à leur description celle des monuments découverts dans la région de la mer Morte, tels que Mchatta, Kharâneh, Touba, Koséïr Amrah, Kasr ibn Ouardân, les bains d'Abdeh et de Rhaibeh et joint à ces documents les mesures, les plans et les photographies relatives à des édifices de la région d'Ukhaidir qu'elle est la première à fournir. Enfin, elle cite le palais de Sâmarrâ construit d'une manière certaine sous les Abbassides, quelques mosquées-temples et une mosquée de Syracuse.

Dans la région d'Ukhaidir, Atchân Khân (pl. 46, 48 à 52) est un petit fort carré situé au Sud-Sud-Est de Kerbéla et qui, joint à Kerbéla et à Ukhaidir, jalonne les sommets d'un triangle à peu près équilatéral. Kséïr (pl. 5, fig. 4 et pl. 45) est une simple galerie sur la route de Kerbéla au palais d'Ukhaidir et à 120 kilomètres environ de Kerbéla. A Moudjdah (pl. 46, 47), sur la route d'Ukhaidir au fort d'Atchân Khan s'élève une tour isolée en forme de minaret, mais d'un âge très postérieur à celui des constructions précédentes (pl. 46, 47).

Avec le chapitre III, s'achève la partie descriptive de l'ouvrage. Les chapitres IV, V, VI, VII, consacrés à « La genèse d'un ancien palais

musulman », à « La Façade », à « La mosquée » et à « La date d'Ukhaidir » sont réservés à la discussion.

De même que certaines écoles archéologiques croient à la génération quasi spontanée des architectures françaises, romane et gothique sans importation de germes venus de l'Orient, de même il a été professé que la Grèce, Rome, l'Asie hellénistique, l'Égypte copte et Byzance n'avaient rien ou presque rien emprunté à l'Asie et, en tout cas, que leurs arts auraient beaucoup plus donné à la Perse qu'ils n'en avaient reçu. La thèse est trop absolue. Suivant l'époque, suivant la manifestation que l'on considère, le plateau penche dans un sens ou dans un autre et l'Asie est créancière ou débitrice de l'Europe et de l'Afrique.

Dès l'époque des grands monarques assyriens, l'architecture hypostyle s'inspire des modèles adoptés par les riverains de la Méditerranée. Pour construire leurs *apadânas*, les Grands Rois sont en partie tributaires de l'Ionie et de l'Égypte. Mais à côté des souverains qui se plaisent à vaincre les difficultés et à réaliser leurs fantaisies, le peuple reste fidèle aux thèmes nationaux qui s'exécutent avec les uniques matériaux du pays, les matériaux de terre. D'une part, le marbre gris des Zagros et le bois apporté à grands frais depuis les rivages de la mer, destinés à la construction des colonnes, des entablements et des terrasses ; de l'autre, les arceaux et les voûtes tournés en briques crues ou en briques cuites.

Sous les Parthes philhellènes, l'architecte, le décorateur, le sculpteur rompent tout lien avec l'Égypte et se rapprochent de la Grèce et de Rome. Mais viennent les Sassanides et pour affirmer leurs sentiments nationaux et leur patriotisme, ils protégeront une réaction décisive contre les influences étrangères. L'architecte royal lui-même s'inspirera des modèles traditionnels et populaires, n'emploiera la colonne qu'à titre d'exception, la construira en petits matériaux ainsi que le chapiteau réduit au tailloir et substituera l'arceau de briques à l'entablement de pierre ou au poitrail de charpente. Durant cette période, la coupole sur trompes, le berceau nervé, le contre-boutement par la disposition du plan ou par les contreforts extérieurs, le tracé de la voûture ovoïde en raison de sa faible poussée et la construction des voûtes sans cintres reçurent des perfectionnements définitifs ou atteignirent même à la perfection.

Miss Bell reconnaît le caractère nettement défini de l'architecture sassanide. Aussi bien je n'y insisterais pas si, d'autre part, elle ne déniait une valeur documentaire aux constructions voûtées des Assyriens, des Babyloniens et des Perses à l'époque des Achéménides et si, par voie de suite, elle ne rajeunissait les édifices choisis comme terme de comparaison. Elle date par exemple le palais de Firouz Abâd — que personne autre que moi aujourd'hui n'a étudié sur place — de l'année 226, la deuxième de l'avènement d'Ardechir I^{er}, le fondateur de la dynastie sassanide, tout en le tenant pour le plus ancien monument oriental à coupole et en lui reconnaissant de profondes analogies de style avec les palais de Persépolis.

En vérité, le palais de Firouz Abâd est une manière de chef-d'œuvre, conçu par un architecte de génie, d'une hardiesse extraordinaire, mais à qui l'expérience et la technique que ses successeurs acquirent faisaient encore défaut. Mais si l'on considère que pas un monument, pas un document, pas une sculpture, pas un ornement ni de l'époque des Parthes, ni de l'époque des Sassanides ne présentent des reflets même atténués du style royal persépolitain, si, comme je l'ai établi d'après des documents irrécusables, l'on découvre dans la structure intime du palais de Firouz Abâd les rudiments des formes qui s'épanouissent dans des édifices orientaux, bien datés, antérieurs à l'avènement des Sassanides⁽¹⁾, la bonne logique conduit à placer le palais dans la période que son style lui assigne.

D'accord avec M. Herzfeld, Miss Bell objectera que Firouz Abâd fut fondé par Ardéchir I^{er} qui triompha du dernier monarque parthe en 224. Or, la plaine de Firouz Abâd est une des plus fertiles et des mieux irriguées du Fars, c'est-à-dire de la province qui fut non seulement le noyau de la Perse antique, mais le berceau des Achéménides. Dans ces conditions, il serait déjà bien étrange qu'une terre de promission, une sorte d'oasis, n'ait pas été habitée et peuplée avant le début du III^e siècle de notre ère. Il serait plus extraordinaire encore, si la victoire à la suite de laquelle Ardéchir monta sur le

⁽¹⁾ *Histoire de l'Art. Espagne et Portugal*, p. 1 à 5, 16 à 18. Paris, Hachette, 1913. Voir l'édition anglaise, *Art in Spain and Portugal*, p. 23, note 1.

trône se place en 224, que la ville de Firouz Abâd ait pu être fondée et le palais bâti dès 226.

Je ne prolongerai pas la discussion, d'autant moins que la question de date mise à part, Miss Bell reconnaît l'importance exceptionnelle du monument tant au point de vue de sa date relative que de son style et de sa structure intime. Pour s'élever un peu plus que moi sur l'échelle chronologique, elle ne le tient pas moins pour un modèle précieux de l'architecture voûtée perse et pour un type de comparaison auxquels on peut recourir sans crainte dans l'analyse technique des édifices ultérieurs.

Je ne conteste ni la date du palais de Sarvistan, ni celle du palais aujourd'hui ruiné de Kasr-è Chirin : Sarvistan serait du temps de Bahrâm V Gour (420-438) et Kasr-è Chirin de celui de Khosroës II Parwîz (fin du vi^e siècle). Je n'élèverai pas non plus d'objections en ce qui concerne le Tag-è Kersa de Ctésiphon élevé par Chapour I^{er} (242-272) et le Tag-è Ivan que le premier j'ai publié et signalé sur les rives de la Kertkha et que Miss Bell cite sous le nom de Karkh. Chapour II (309-379) le construisit en même temps qu'il essayait de ressusciter Suse.

Les palais de la mer Morte appartiennent à une région séparée de l'Euphrate par le désert syrien. La communauté de régime politique et les rapports incessants entre la Judée et la Mésopotamie les rendent néanmoins intéressants d'une manière intrinsèque et comme documents de comparaison.

Ici, les dates sont flottantes et les limites où les comprendre paraissent bien larges.

Le château de Kharâneh (p. 114, plan, fig. 29 et pl. 79 et 80), l'un des mieux conservés et des plus instructifs, porte un graffite donnant la date de novembre 710. Miss Bell en conclut que sa construction remonte au début du viii^e siècle; mais n'est-il pas imprudent d'assigner à sa fondation la date même de 710 alors qu'il s'agit d'une inscription sans aucun caractère particulier. Ne conviendrait-il pas, au contraire de la placer à une époque antérieure.

Sur les murs de Kosêr Amra, existent des fresques et des rudiments d'inscription qui se rapporteraient, pense-t-on, à Roderick, le dernier roi visigoth d'Espagne. Comme la bataille de Xérès où les Arabes rencontrèrent pour la première fois Roderick fut livrée en

711, Miss Bell en déduit que la construction du palais doit être placée entre les années 711 et 750. La remarque précédente s'applique au cas de Koséir Amra. Elle prend d'autant plus de force que les bains ruinés d'Abdeh et de Raibeh du même style que Koséir Amra et situés dans son voisinage immédiat paraissent appartenir au vi^e siècle et que, dans des conditions identiques, le palais de Kasr ibn Ouardân est daté de l'an 564 sur le linteau de la porte Sud.

D'après l'auteur, le célèbre palais de Mchatta, dont la grande porte extérieure a été donnée à Guillaume II et qui se voit aujourd'hui au Kaiser Friedrich Museum, aurait été commencé par Yazîd II mort en 724 (p. 117 et 81). Cette attribution est moins que certaine. Un grand nombre d'auteurs reculent la date de un et même de deux siècles.

Le château fortifié de Touba qui par son style diffère des précédents (p. 113 et pl. 28) me paraît aussi d'une période plus récente. Si je m'en rapporte à la décoration, il pourrait être attribué au viii^e ou au ix^e siècle.

Le dernier monument cité est l'immense Balkouvara, situé à Sâmarrâ, sur le bord du Tigre. Il s'agit d'un palais abandonné en 892 par les khalifes abbassides en même temps que la ville où il s'élevait.

Tels sont les documents et les termes de comparaison où s'appuie Miss Bell pour dégager la date d'Ukhaidir.

En réalité, les monuments précités composent un riche cortège savamment ordonné que commande le palais, objet de cette étude, mais l'argumentation de Miss Bell repose sur la présence présumée d'une mosquée privée — sorte de chapelle palatine — dans la partie antérieure de l'aile droite et l'identification de la mosquée elle-même se fonde sur l'existence à l'orientation du Sud et dans la direction approximative de la Mecque d'une fausse baie qu'elle croit être un mihrab.

La mosquée se composerait d'une cour ou *sahn* de 10 m. 30 sur 16 mètres bordée sur trois côtés par des arcades. Les arcades Est ou Ouest sont profondes de 3 mètres, celle du Sud beaucoup plus ornée que les deux autres est aussi plus longue et plus profonde. C'est au milieu de cette dernière qu'apparaît la niche signalée comme un mihrab. Sur la paroi Nord, s'ouvrent deux portes mettant la cour en

communication avec une longue galerie qui règne sur toute la façade.

Des objections sérieuses s'élèvent contre l'identification proposée.

Sous la réserve de faire les ablutions rituelles et de se placer dans la direction de la Mecque, le Musulman prie n'importe où il se trouve. Pour lui, la mosquée est un lieu d'où la prière s'élève en commun. Elle doit être accessible à tous les croyants quelle que soit leur situation sociale, aux voyageurs, aux nomades aussi bien qu'aux habitants d'une ville, d'un bourg, d'une demeure princière. Aussi bien, la mosquée ne constitue pas une pièce d'un appartement. Même quand elle est construite sous la protection d'une enceinte fortifiée, elle est isolée dans une cour et ne tient même pas au sérail où il serait imprudent de laisser pénétrer des inconnus, des étrangers. C'est ainsi que la mosquée de l'Alhambra, la mosquée de Balkouvara sont des édifices compris dans l'enceinte générale, mais absolument distincts des palais et que, à Constantinople, chaque vendredi, quand le sultan va faire sa prière, il sort de son palais et se rend à la mosquée, même s'il craint pour sa vie, comme le faisait Abdul Hamid.

En ce cas, que doit-on penser de la niche ou fausse-baie peu profonde qui occupe le milieu de la paroi sud de l'arcade méridionale? Cette fausse baie n'est pas spéciale au palais d'Ukhaidir et à sa mosquée présumée. De semblables existent dans les édifices privés et publics construits à toutes les époques en Babylonie et en Perse et on en signalerait d'identiques, dans le petit *apadanâ* de Darnis, à Persépolis, dans les salles à coupes du palais de Firouz Abâd, dans les palais d'Atchan, de Chehar Kapoù, de Mchatta, de Touba et d'Amra. Le plus souvent, c'est une niche, servant d'étagère que j'ai entendu désigner sous le nom de *takhtché* (petit trône), et que Miss Bell appelle *Taqchach* (petite voûte)⁽¹⁾; parfois, c'est une excavation très ornée, terminée en demi-coupole, qui indique la place occupée par le *takht* (estrade basse, trône) du roi ou d'un personnage puissant. J'ajouterai que fréquemment la salle d'audience signalée par la présence du *takht* ne diffère en rien de la pièce ouverte sur une

⁽¹⁾ *Taqchah*, p. 28, 35, 51, 52, 76. maisons persanes et à Babylone, maison du tell Merkes (note 1).
p. 28, 35 Ukhaidir; p. 51, 52, Chehâr Kapoù; p. 76, Persépolis, Firouz Abâd,

face où Miss Bell croit reconnaître une mosquée. A titre d'exemple moderne, je citerai le faux mihrab, tout revêtu de glaces biseautées et de bronze doré dans le pavillon royal des Tcheel Soutoun d'Ispahan, construit pour Soultan Hassein, vers la fin du xvii^e siècle. Il occupe le milieu de la paroi, au fond de l'une de ces pièces ouvertes sur un côté, spéciales à l'architecture de la Perse et que précède, en ce cas, un porche hypostyle. Ces pièces, sur lesquelles j'insiste parce qu'elles sont de plusieurs siècles antérieures aux oratoires musulmans sans clôture sur la cour ou *sahn* sont connues aujourd'hui sous le nom de *talar* et l'étaient au moyen âge sous celui de *Eivân* ou *Ivân* qui se confond avec l'appellation de *Liwân* (*Liwân-el Eivân*, voir p. 22, note 1), employé par Miss Bell pour les désigner.

Quant à la direction du mihrab présumé, bien qu'elle coïncide avec la *kibla*, elle ne fournit aucun argument précis étant donné que le grand axe du palais est lui-même orienté Nord-Sud, c'est-à-dire vers la Mecque et que les *talars* sont ouverts au Nord pour défendre leurs habitants contre les rayons du soleil à moins que la protection ne résulte de leurs grande profondeur.

Enfin, il est une dernière remarque qui mérite un examen sérieux. Le musulman doit accomplir des rites purificateurs avant de prier. Aussi bien joignant l'oratoire des mosquées, en général au milieu du *sahn*, trouve-t-il toujours pour ses ablutions un bassin ou une fontaine. Or je cherche en vain dans le plan très exact et très minutieux du palais une trace, un vestige qui les rappelle. Miss Bell a même signalé l'absence de bains dans l'édifice primitif.

Je ne nie pas d'une manière absolue que la salle où Miss Bell et M. Reuther voient une mosquée ne soit un oratoire privé, mais je serais beaucoup plus porté à l'identifier avec une salle d'audience du genre de l'*apadâna* achéménide, de la nef centrale des palais parthes et sassanides de l'*ivân* et du *talar* royaux des époques post-islamiques. Par sa situation en tête du sérail, par ses dimensions, par ses dispositions, elle répondrait et mieux que toute autre à cette destination. Pour si séduisante qu'elle s'offre, il n'y aurait donc pas lieu, selon moi, de se ranger à l'identification admise par Miss Bell. Celle que je lui substituerai laisse également en suspens la question de date. Jusqu'ici, elle reste donc entière. D'autre part, on ne peut espérer aucun secours décisif de l'ensemble des édifices précités.

Seul le Balkouvara donne une limite supérieure, infranchissable de l'avis motivé de l'auteur. L'on en est donc réduit à interroger directement le palais.

Miss Bell a pesé avec le plus grand soin la valeur des arguments qui pouvaient lui permettre d'asseoir un jugement motivé et montré une impartialité d'autant plus louable que la présence du mihrab lui semblait incontestable et décisive.

En faveur d'une date antérieure à l'hégire, elle relève l'absence de bains et l'impossibilité d'installer le harem hors de la vue des soldats et des serviteurs appelés par leur service sur les chemins de ronde ou les simples terrasses. Puis elle a cherché dans les historiens et les géographes arabes une mention du palais d'Ukhaidir et la seule qui lui ait semblé convenable l'identifierait avec le Kasr al Moukattil, un édifice préislamique que caractérisait l'absence de végétation dans son voisinage immédiat. La mention en parfait accord avec l'état actuel de la région est d'autant plus étrange que le nom tout moderne d'Ukhaidir signifie *endroit vert*. Les nomades usent de l'antiphrase.

Par la disposition du plan, par les détails intimes et les méthodes de construction, par les procédés de contre-boutement, par les arcatures sur colonnes, par les cannelures des coupoles et les archivoltes polylobées, par la forme plein cintre et la forme ovoïdale de quelques voûtures communes d'ailleurs aux palais voisins d'Atchan et de Koséir, par le tracé et le profil des ouvrages défensifs le palais est nettement sassanide. Seul l'arc brisé de la majeure partie des grands berceaux accuse une transition entre l'architecture perse voûtée préislamique et l'architecture musulmane.

L'arc brisé et surtout la voûture ovoïdale étaient connus des Assyriens, mais, à part quelques exceptions motivées, c'est le plein cintre facile à décrire et à décorer qui semble avoir régné dans les grands édifices de l'antiquité chaldéo-assyrienne. Aucune coupole, il est vrai, n'a été dégagée et il se pourrait que la voûture ovoïdale ait été parfois leur courbe génératrice. Quoi qu'il en soit, lorsque les monarques sassanides voulurent dans leurs palais des salles d'apparat voûtées qui ne le cédassent pas en majesté aux *apadânas* hypostyles de leurs prédécesseurs, les architectes s'ingénierent à diminuer les poussées au vide et adoptèrent la voûture ovoïde parce que, à portée égale, elle n'exerce pas sur les murs d'appui la même action des-

tructive que le plein cintre. En revanche, elles nécessitent l'emploi d'un cube de matériaux considérable et, partant, impliquent une grande dépense. Les courbes brisées jouissent du double avantage de pousser peu, la flèche fût-elle relativement faible, et de n'exiger pour entrer dans la construction que des épaisseurs réduites. Mais en raison du point de rebroussement, elles présentent au sommet des composantes obliques et transmettent incomplètement les pressions développées dans chaque branche.

Il vint un moment où en dehors de la Perse, des princes moins riches ou moins puissants que les Sassanides eurent l'ambition de les imiter sans posséder les mêmes ressources. Alors des raisons d'économie l'emportèrent sur des considérations architectoniques et, la perfection du tracé dût-elle en souffrir, la courbe brisée se substitua par degré à la voussure ovoïde. Telles sont, sans doute, les raisons qui imposèrent l'introduction de courbes brisées dans la construction des très grands palais, alors qu'à la même époque elles étaient exclues de celle des petits édifices.

Dans l'hypothèse où elle se place, Miss Bell observe avec beaucoup de raison que l'introduction du mihrab dans les mosquées remontant à l'année 711, le palais d'Ukhaidir serait du milieu du VIII^e siècle. Si comme j'incline à le croire, l'édifice ne comportait pas de chapelle palatine, on pourrait, en raison des guerres et de l'état d'insécurité qui accompagnèrent la conquête arabe, rejeter la fondation à un siècle en arrière et l'attribuer soit à un souverain de l'Hirah tributaire de la Perse, soit à l'un des gouverneurs perses que reçut la contrée à dater de 605, à l'époque où le Yémen, l'Hadramaut, le Mahra et l'Oman obéissaient à Khosroès II (591-628).

La discussion chronologique engagée à l'égard de la construction du palais paraîtra sans doute bien académique. Elle n'en est pas moins utile. L'écart entre les deux dates proposées étant relativement faible, quelle que soit celle que l'on adopte, le palais d'Ukhaidir apparaît comme un des édifices où l'on apprend le mieux à connaître les véritables sources de l'architecture musulmane. Je l'ai cité comme tel dans un travail que Miss Bell n'a certainement pas eu le temps de connaître, bien qu'il en ait été publié une édition anglaise⁽¹⁾.

⁽¹⁾ *Art in Spain and Portugal.*

Aussi bien je me félicite que dans ces circonstances elle ait ajouté au titre de son étude sur le palais et la mosquée d'Ukhaidir « *A study in early mohammadan architecture* ». Entre l'étude de la première architecture musulmane et l'étude de la dernière manifestation de l'architecture sassanide, il existe à peine une nuance quand on considère le résultat définitif.

Au cours de ce travail, j'ai dû me séparer parfois de l'auteur et proposer quelques dates de construction antérieures à celles qu'elle fixe. Mais la discussion m'a été rendue facile par la netteté de la langue, la clarté de la rédaction, la précision des renseignements techniques que fournit Miss Bell, par la méthode excellente qu'elle apporte dans la mise en œuvre des matériaux recueillis, par la richesse de la documentation et par le choix et l'usage parfait des sources où elle puise. J'apprécie d'autant plus ces qualités que, sans vouloir les désigner plus clairement, j'étudie depuis quelques mois des cahiers de croquis et de notes prises au cours des premières fouilles exécutées en Assyrie et que je me heurte, à chaque pas, à des obstacles qui rendent la marche hésitante et pénible.

En résumé Miss Bell vient d'ajouter à ses travaux précédents, une œuvre excellente qui complète heureusement la monographie consacrée au château d'el Okhaidher par M. Massignon et confirme dans ses points essentiels l'origine sassanide des premiers palais musulmans.

MARCEL DIEULAFOY.

L'HISTOIRE DES MŒURS
DANS « RENARD LE CONTREFAIT ».

Le roman de Renard le Contrefait, publié par GASTON REYNAUD et HENRI LÉMAITRE. Deux vol. gr. in-8°. Paris, Librairie H. Champion, 1914.

Il y avait au commencement du xiv^e siècle, à Troyes, un clerc, fils d'un « épicier » ou apothicaire de la ville, qui fut obligé de renoncer à la cléricature pour cause de relations incorrectes avec une femme; fort longtemps après, il paraissait encore sincèrement ému en parlant, à mots couverts, de cette aventure (v. 39915 et

suiv.). Il prit la suite du commerce de son père et l'exerça dix ans. « Espicerie est bon mestier » (v. 26535), a-t-il écrit depuis, en dévoilant les artifices. Il se retira de bonne heure, car il était à son aise. Il n'avait qu'une quarantaine d'années en 1319, et comme c'est alors qu'il commença à écrire « pour éviter l'oisiveté », on peut croire que, à cette époque, il avait déjà renoncé à la vie active.

Il entreprit, pour occuper ses loisirs, un grand roman en vers qu'il intitula *Renard le Contrefait* parce qu'il s'y « contrefesait » au personnage traditionnel de Renard, en disant sous le couvert de ce personnage ce qu'il n'aurait osé dire autrement (v. 1319). Il avait observé; il avait beaucoup lu. Il souhaitait de consigner par écrit ce qu'il pensait sur les hommes en général et sur les mœurs de son temps en particulier, et surtout d'étaler ses connaissances. Entre 1319 et 1322 il composa une première rédaction, en plus de trente mille vers, plats et malaisés. Peu satisfait, avec raison, de cet essai, il recommença en 1328 : sa seconde rédaction, qu'il n'acheva que vers 1342, plus longue d'un quart que la première, est, littérairement, un peu moins faible, mais toujours encombrée. L'ancien épicier, qui n'était pas un sot, n'eut jamais ni goût ni talent. Et son ouvrage n'eut pas de succès : il n'existe qu'un exemplaire manuscrit de chacune de ses rédactions.

Le regretté G. Raynaud s'était proposé de publier la seconde, en signalant, dans des notes, les passages correspondants ou apparentés de la première qui offrent des différences notables. Lorsqu'il mourut, en juillet 1911, le tome I^{er} était déjà imprimé et le texte était entièrement établi, annoté. M. H. Lemaître a surveillé l'impression du tome II (à partir de la 7^e feuille) et dressé le glossaire et la table qui complètent la présente publication. Ces travaux ont été conduits par les deux savants éditeurs avec une diligence irréprochable.

Le roman de *Renard le Contrefait* est intéressant à deux principaux points de vue. D'une part, l'auteur y a entassé des matériaux de toutes sortes, extraits de ses lectures, dont la provenance est à déterminer : il s'y trouve ainsi des éléments considérables pour l'histoire littéraire. D'autre part, l'auteur parle quelquefois de son cru, et ce qu'il dit, en faisant connaître le bagage d'idées et d'anecdotes d'un petit bourgeois de la première moitié du xiv^e siècle, est une

source excellente pour l'histoire de ce temps. C'est seulement à ce second point de vue — la valeur de *Renard le Contrefait* pour l'histoire des mœurs — que l'on se placera ici pour indiquer ce que la publication de MM. Raynaud et Lemaître apporte de neuf.

Le poème de l'Épiciier de Troyes est comme un appareil à projections où l'opérateur insère successivement, sans transitions, des clichés disparates. La plupart de ceux qui passent d'abord sous les yeux de qui s'intéresse surtout à l'histoire des idées et des mœurs ont quelque chose de sommaire, de flou et de déjà vu. Il suffira de les faire passer très vite.

Voici d'abord une cour plénière tenue par le Lion, roi des animaux (v. 415-788). Excellente chose pour un roi, observe l'auteur, de tenir des cours pareilles, car un roi doit être sociable avec ses barons; s'ils les suit, ils le suivront; s'il les fuit, ils le fuiront; et un roi qui n'est pas aimé ne pèse pas lourd. Il s'agit, dans cette cour, d'« ordonner une constitution » perpétuelle. Renard s'emploie (c'est un parlementaire habile) à faire voter par les riches hommes qui sont là une résolution que les pauvres seront désormais pressurés, foulés sans merci. Qu'il soit entendu, une fois pour toutes, que les pauvres ont toujours tort. Qu'on ne les ménage pas : à la guerre, en avant; dans les fêtes, en arrière. Les riches, au contraire, auront toujours raison, et seront dits « gentils et nobles ». — Tels sont les cahiers que l'assemblée plénière présente au roi, qui les scelle volontiers. Les riches en font prendre copie, mais non les pauvres, parce qu'ils ne s'y « accordent » pas.

Un autre cliché est la confession de Renard à un ermite (v. 24643 et suiv.). Le pénitent s'accuse d'avoir été successivement avocat, médecin, astrologue, procureur, courtier, usurier... et d'avoir vécu d'une manière honteuse aux dépens du public dans toutes ces professions, dont il indique les trucs. Dans sa première rédaction, l'auteur avait déjà, incidemment, médité des courtiers, ou démarcheurs, intermédiaires entre prêteurs et emprunteurs, amateurs et vendeurs : ces « mouches », qu'il connaissait bien, qui bourdonnent autour des prudhommes et les piquent jusqu'à ce que, pour s'en débarrasser, on se décide à contracter l'opération qu'ils vantent. Dans toutes ces professions, Renard a volé. Mais, parmi tant de vols,

il ne saurait regretter sincèrement ceux qu'il a commis au préjudice des nobles, des gens d'Église et des Ordres mendiants. Prélever quelques reprises individuelles sur les seigneurs qui exploitent le peuple, sur les prêtres qui gagnent leur vie « en chantant », sur les dignitaires d'Église qui ne sont jamais pendus pour des cas qui vaudraient la corde à tant d'autres, c'est bien fait. — Ces traits sont forts, mais on en trouve l'équivalent ailleurs, dans la littérature du moyen âge; et ce sont, au fond, des lieux communs.

C'est seulement à partir de la septième « branche » (il y en a huit en tout) que le poème tourne décidément en critique des mœurs, et prend à cet égard une allure plus originale.

Cette fois encore, le cadre adopté par l'auteur est celui d'une confession dérisoire de Renard.

Renard s'accuse en premier lieu des sept péchés capitaux; et ce n'est pas encore à ce propos, naturellement, qu'il trouve à dire des choses très originales. C'est encore, par exemple, un lieu commun médiéval que le développement sur l'Accide et les Accidiens (v. 35321 et suiv.) qu'il enfile à la suite de son couplet sur le péché d'Ire; mais il le traite, semble-t-il, avec prédilection. L'Accide, c'est, comme on sait, le *tædium vitæ*, « un des plus mauvais péchés dont l'homme puisse être atteint », qui torture le corps et l'âme. Les « branches », c'est-à-dire les symptômes ou les conséquences de ce mal sont, on l'avait bien reconnu dès le moyen âge, fort nombreuses : paresse pathologique, ralentissement, torpeur. Ce mal est de telle nature qu'il porte l'homme à se dispenser des devoirs communs de l'humanité. Pour le soulager, on recherche souvent les excitations : mauvais désirs, vilenies, débauches. Cependant la pusillanimité domine le tableau; à la fin, négligence, oubli, désespoir. Nul doute qu'il s'agisse ici de la maladie de dégénérescence, commune en tous les temps, que plusieurs générations ont cru particulière à leur siècle. — A propos de l'Avarice l'auteur ne se peut tenir de médire de bien des gens : surtout des juges, qui se font graisser la patte, et des usuriers. Mais il distingue plusieurs sortes d'« usure ». Il y a des usures dissimulées. Tel est le cas damnable de ceux qui ont des colombiers, même s'ils ne les ont pas établis eux-mêmes; car, en bonne justice, les possesseurs héréditaires de pareils fléaux devraient des dommages-intérêts aux gens du pays,

qu'ils grugent. Tel est encore le cas de ceux qui prêtent par personnes interposées, ou gratis en apparence et comme par bonté d'âme, mais sous condition de corvées. Pèchent aussi par avarice, en vérité, les joueurs qui vont au tripot pour réaliser des gains. Ménestrels, jongleurs, hérauts, escamoteurs, l'Épicier est très hostile à toutes ces professions corruptrices. Il en connaît l'influence. Dès qu'on entend les tambours ou le flageolet des ménestrels, les gens descendent quatre à quatre pour se mêler à la fête; mais le diable plane au-dessus de ces assemblées frivoles. Un seul ménestrel vaut mieux pour mener les gens en enfer que quatre-vingt-dix cordeliers pour montrer le chemin du paradis. Les marchands aussi sont des usuriers, comme l'auteur s'en est bien aperçu pendant les dix ans qu'il dirigea un commerce.

Mais Renard n'aurait-il pas quelques bonnes œuvres à son actif, pour contrebalancer ses fautes? Le confesseur le lui demande. — « Sire, dit-il ironiquement, j'en ai beaucoup. » Il a en effet causé ou inauguré bien des abus. C'est par cet artifice que le rimeur introduit sa petite philosophie de l'histoire et la nomenclature des abus du temps présent qui l'avaient le plus choqué.

Au commencement les gens vivaient des biens que la terre portait, en toute joie, bénignité et innocence; il n'y avait de bailli ni de prévôt nulle part. Cette bienheureuse anarchie dura jusqu'à ce qu'on eût l'idée d'élire le premier roi, qui fut « un grand vilain »⁽¹⁾; c'est alors que s'introduisit la notion de « gentillesse » (« qu'on appelle aujourd'hui noblesse »), si contraire à l'humilité et à la charité. On procéda ensuite au partage des terres; le plus fort eut la meilleure part. Il y eut des châteaux; les possesseurs s'en servirent pour entasser leurs rapines. Les premiers châteaux ont été dressés par des voleurs, qui ne savaient rien faire que voler et qui s'attirèrent ainsi, non du mépris, mais le respect de tous. Ils s'imaginèrent alors qu'ils étaient le froment et les pauvres la paille. Ils montèrent à cheval, ce qui ne s'était pas fait encore. De là la chevalerie. Les chevaliers de nos jours, qui lèvent des tailles, vivent ainsi, sans rien faire, de la substance d'autrui. Et quel scandale de les voir jouir,

⁽¹⁾ Cf. dans le *Roman de la Rose*, Meun sur les débardeurs de la Grève le morceau classique de Jean de et l'origine des rois.

« contre Dieu », des dîmes qui appartiennent, par définition, à l'Église!

Mais il y a pis que la taille et les dîmes inféodées; ce sont les formariages, cet empêchement déplorable à la procréation légitime, à la multiplication du peuple et à la liberté de l'amour : « ce pour quoy le monde est créé ». La loi de Dieu, c'est que l'homme choisisse en mariage la femme qui lui paraît la meilleure; Dieu n'a pas dit : « Prends la plus riche ». Or de nos jours, parce que l'homme est d'une seigneurie dont la femme de son choix n'est pas, il lui faut renoncer à l'épouser. Tous les ans, cent mariages sont ainsi traversés : c'est contre raison et conscience; mais gentilshommes, abbés, chanoines, tous buveurs de la sueur du peuple, sont d'accord pour maintenir cet usage qui leur profite.

Il y a aussi le droit de mainmorte, qui crée le vagabondage et la misère, et recrute l'armée des truands. Voici comment. Quand un brave homme a travaillé toute sa vie, jeûné, veillé, économisé pour éviter la mendicité dans sa vieillesse, pourquoi, après sa mort, ses héritiers n'ont-ils rien de ce qui aurait dû leur revenir de par le droit naturel, à cause de la mainmorte? Pourquoi celui-là bénéficie-t-il de mon travail qui, de mon vivant, ne m'eût pas donné un morceau de pain? De quel cœur un seigneur peut-il se porter héritier des malheureux dans ces conditions? C'est du vol : « Laisse au fils le sang de son père ». — L'origine historique de ces abus est d'ailleurs ancienne et connue. C'est Charlemagne qui institua le servage, à la veille de son expédition en Espagne. Un chevalier de Bourgogne, nommé Othon, inventa formariages et mainmortes.

Autres abus. Les Églises ont des justices qui leur donnent le droit d'arrêter, de pendre et de bannir; elles font exercer ces droits par leurs prévôts et par leurs maires, et s'en lavent les mains : ces mains qui devraient être pures. Mais c'est de l'hypocrisie. Au nom de qui ces prévôts et ces maires agissent-ils? Quelle est la source de leur autorité? Qui profite de leurs arrêts? Et c'est l'argent du Crucifix qui les paye. On dit, il est vrai, pour la justification des Églises : « Si mainmortes, formariages, etc., n'étaient pas des usages légitimes, ils n'auraient pas duré; s'ils durent, c'est que Dieu le permet ». Non pas. Dieu n'a cure de ce qui appartient à autrui; ceux à qui les Églises enlèvent du leur s'en considèrent comme moins tenus envers

lui : ils « oublient Dieu » ; bien mal acquis ne profite à personne.

Renard a fait établir toutes sortes de droits restrictifs de l'ancienne liberté. Les corvées ! laisser sa chose pour s'occuper de celle du maître, qui n'en sait aucun gré, est-ce que c'est raisonnable ? — Jadis les prévôtés et les mairies n'étaient pas vendues, affermées aux titulaires de ces offices, comme c'est le cas aujourd'hui. — Jadis l'Eglise n'était pas frappée de décimes par le pape et par le roi, et le roi ne jouissait pas des régales. — Jadis, surtout, il n'y avait point de droits sur les ventes. Ces droits, les gentilshommes et les abbayes ne s'en soucient guère ; ils pèsent de tout leur poids sur les pauvres. Chaque fois que l'on vend un immeuble, terre, pré, vigne ou maison, il faut payer au seigneur le sixième denier. Est-ce juste que le seigneur, c'est-à-dire quelqu'un qui n'est pas mon ami et qui ne me rendrait aucun service, ait le sixième ou le cinquième de mon bien, sans rien faire et sans m'en savoir gré ? Il y a aussi le terrage, ou redevance d'une gerbe sur dix, si sévèrement exigé que défense est faite d'enlever la récolte d'un champ avant que le terragier⁽¹⁾ du seigneur ait passé pour compter les gerbes.

Ici l'auteur s'arrête comme éccœuré devant cet ensemble de vexations imposées aux travailleurs ; et son indignation est telle qu'il se retourne contre eux. Comment ! vous supportez sans broncher une condition si révoltante. Mais alors, vous la méritez. — Je ne puis pas arriver, dit Renard, à en faire tant aux vilains qu'ils ne demeurent respectueux pour leurs tyrans. J'aurais beau leur faire crever le cœur et arracher les dents qu'ils continueraient à les appeler : « Monseigneur ! » Les nobles les font vivre dans la misère et ne s'occupent d'eux que pour les insulter, et cependant ils les honorent. « On doit bien haïr tels vilains. » Jusqu'où peut s'abaisser leur patience, l'histoire d'une dame noble de Champagne, la dame de Doches⁽²⁾, arrivée en 1300, le fait bien voir. Une femme de la seigneurie de Doches étant morte, on l'ensevelit dans quinze aunes de toile qu'elle avait filée, et elle fut mise en terre. Six jours après l'inhumation, la dame de Doches ordonna de rouvrir la fosse pour reprendre la toile, sous

⁽¹⁾ Au v. 38134 « terragier » signifie évidemment, non pas, comme le dit (d'après Godefroy) l'auteur du lexique, « tenancier d'une terre sou-

mise au droit de terrage », mais « percepteur de ce droit » (cf. Godefroy, au mot *Terrageor*).

⁽²⁾ Doches, canton de Piney, Aube.

prétexte que la morte n'avait à elle rien en propre. La toile fut lavée et servit à faire des couvertures de cheval. Cela crie vengeance, n'est-ce pas? pourtant on ne s'en émut guère.

Le dégoût qu'inspire à l'auteur la lâcheté des vilains est tel qu'il considère maintenant la condition de la noblesse d'un œil plus bienveillant. Ces gentilshommes, qui bénéficient de tant d'iniquités traditionnelles, sont-ils donc, eux-mêmes, si heureux? N'ont-ils pas à souffrir aussi? Assurément. Il y en a beaucoup qui sont, en vérité aussi mal à leur aise que leurs propres serfs. — D'abord, ils tiennent leurs terres en fief

38255. Et fief si est de tel nature :
Paisible preudom n'en a cure.

Ils en sont fiers, cependant; mais il n'y a pas de quoi. Au temps de Louis le Hutin, nos nobles de Champagne se sont plaints à la couronne de ce que le taux ordinaire des amendes fût, pour les nobles, de 60 livres et pour les bourgeois de 60 sous : « Au moins, qu'il soit entendu, dirent-ils, que si un noble tue un bourgeois qui lui a fait du tort, il en sera quitte pour 60 livres ». — « A la bonne heure, répondit le roi, si vous voulez bien que le bourgeois, qui aura tué un noble en pareil cas, soit quitte aussi pour 60 sous. » — Plaisanterie à part, nos nobles ont obtenu du roi Louis le droit de guerre privée; or c'est un triste avantage. Pour la moindre querelle le suzerain mande ses fiévés et leurs hommes, garnis d'armes et de chevaux. Les vassaux, sous peine de perdre leurs tenures, raccommo- dent leurs vieux hauberts et se procurent à crédit chevaux éclopés, vieux harnais, vieux bacinets enfumés. Des deux parts on s'en va-t-en guerre, mais sans se faire grand mal :

38338. Ne seÿay qui plus grant peur ara
Ou le cachant ou le sieuant....

On s'arrange toujours de manière à prendre bientôt paix ou trêves. Alors chacun s'empresse de revendre son équipage; ce qui a coûté dix livres, on s'en défait pour soixante sous; bourgeois et marchands en profitent. Et puis c'est à recommencer; et enfin c'est la ruine. — Si, pour se débarrasser d'obligations si lourdes, on se résout à vendre son fief, et s'il se trouve un amateur assez fou pour en vou-

loir, on ne s'en défait qu'à perte, une maille pour un denier : « Puisque c'est fief, plus n'en ara ». Encore faut-il payer le quint denier pour droits de mutation. Quant au petit vassal qui a vendu son fief, il est réduit à la misère. Il n'ose devenir marchand, car il ne saurait comment faire. Aucun bourgeois ne consentirait à le prendre à son service, parce qu'il est naturellement vantard, fier, exigeant. Ce n'est pas merveille si les gens paisibles évitent les gentilshommes : ils ont l'habitude d'acheter à crédit et de payer en menaces ou en diffamations. Ils sont détestés ; et c'est justice.

Le sort des nobles de haut rang, qui sont riches, n'est pas non plus enviable, du reste. Soit un noble bien renté ; il meurt, laissant un enfant en bas âge (cela n'est pas rare). En ce cas le suzerain s'empare du fief, en lève les revenus, dispose des meubles jusqu'à ce que l'héritier légitime ait quinze ans. Alors on lui rend son domaine, mais dans quel état : les maisons sans toit, les bois coupés à blanc, les étangs vidés. Il faut tout remettre en ordre ; et on n'y parvient qu'en empruntant et en allant servir au loin, pour faire des économies.

En pareil cas les bourgeois ne sont pas, Dieu merci, logés à si fâcheuse enseigne. Leurs enfants sont mis en tutelle par autorité de justice et des comptes leur sont rigoureusement rendus à leur majorité : c'est l'inverse de ce qui se passe dans le monde de la noblesse. Derechef si un bourgeois veut affermer ou aliéner ses biens, il le peut pour 19 ou même pour 27 ans, tandis qu'un gentilhomme ne peut disposer de son fief que pendant trois ans dans les mêmes conditions ; après ce terme, s'il ne le reprend pas, le suzerain se l'adjuge....

Il suit de toutes ces circonstances que, à regarder de près, c'est le franc bourgeois qui a la plus belle vie, la plus noble, la plus comode. Il est loisible aux bourgeois de s'habiller magnifiquement et d'entretenir des oiseaux de proie et des destriers. Toutes les professions leur sont ouvertes. Quand les écuyers vont à l'ost, les bourgeois restent à dormir sur leurs deux oreilles. Le bourgeois, c'est le vrai seigneur du monde moderne. En Champagne, pourtant, la bourgeoisie est trop accablée de tailles et de subventions. Mais à Bruges, à Gand, à Douai, à Saint-Omer, ce serait le paradis, si les habitants étaient d'humeur tranquille.

La huitième et dernière « branche » de *Renard le Contrefait* n'ajoute qu'un seul trait notable à ce tableau si vivant de la société du xiv^e siècle, vue à travers les lunettes d'un bon bourgeois pacifique, patriote (v. 21 628 et s.), peu favorable à la noblesse et théoriquement compatissant au sort des pauvres. Mais c'est un trait qui l'achève. — Les pauvres que l'Épicier de Troyes plaint, ce sont des vilains de la campagne, exploités par les seigneurs. Quant aux ouvriers de la ville et de la banlieue, à qui les bourgeois ont affaire, et qu'il connaît bien, il est plus sensible à leurs défauts qu'à leurs misères. — Il met en scène, dans sa huitième « branche », une tigresse qui meurt de faim parce qu'elle ne peut se repaître que de nourritures très rares, difficiles à trouver. Par exemple de femmes fidèles (il n'y en a pas). A défaut de femmes fidèles, la tigresse se contenterait d'« ouvriers de bras » qui fissent loyalement leur journée, d'ouvriers consciencieux. Mais il n'y en a pas non plus. Un couvreur, craint de tous ses compagnons, et leur porte-parole, le déclare en leur nom, tout net : « Voici comment nous vivons. Le matin, au moment de commencer la journée, on est plus pesant et plus lent que le soir. On commence par aller à la grève, muser, s'informer des nouvelles, demander ce que les compagnons gagnent; car fussé-je engagé pour un an, plutôt que de gagner moins qu'un autre, je lâcherais tout pour aller où l'on gagne davantage. Cependant le jour s'avance. Le patron vous reproche d'être en retard. On lui dit : « Patron, je suis engagé ailleurs; je vais vous envoyer « quelqu'un pour me remplacer; seulement je suis obligé de le « payer six deniers de plus que vous ne me donnez; j'y mets du « mien; vous m'en tiendrez compte ». Tous les matins, c'est un tour nouveau. Si je me décide à travailler, j'emmène avec moi mon jeune homme, qui ne sait rien du métier et que je fais embaucher pourtant comme apprenti à douze deniers par jour : autant de plus dans ma ceinture. Enfin, monté sur le toit, je pose une tuile pendant le temps qu'il faudrait pour en placer huit ou dix. Je dégoise une chanson sur le comble; je fais un somme entre deux pentes; et c'est l'heure de déjeuner. Après, c'est l'heure de diner; le soir tombe, et on s'en va. A la tâche, ce n'est pas pareil : j'abats autant d'ouvrage en un jour qu'en cinq au compte du patron. Mais les patrons ont beau grogner; il n'en est rien de plus. Si un patron est

trop subtil et regardant, on en est quitte pour ne pas s'embaucher chez lui. Mieux vaut travailler pour ces tout-puissants tanneurs, ces gouverneurs d'abbayes, ces riches hommes; on leur compte deux journées pour une, deux compagnons pour un seul.... Que voulez-vous? « L'un poisson si se vit de l'autre. » — De même le charpentier, qui n'aigüise jamais ses outils qu'au moment de s'en servir et pendant le temps qui lui est payé pour un tout autre travail; telle est l'« ordonnance » du syndicat (de « l'alliance ») et il en cuirait aux compagnons de ne pas s'y conformer. Vignerons, faucheurs, charretiers, bergers, tous sont aussi de mauvaise intention, se plaisent à ruiner leurs maîtres et la maison qui les nourrit.... Rutebeuf avait déjà dit :

Il vuelent estre bien païé
Et petit de besoingne faire.
Ainz leur torneroit a contraire
S'il passoient leur droit deus lingnes.
Neis ces païsans des vingnes
Vuelent avoir bon paiement
Por pou faire ⁽¹⁾....

La tigresse perd tout espoir; elle se rabattrait bien, à la rigueur, pour rompre son jeûne, sur des courtiers véridiques, des prêtres qui ne quémandent point, des sergents raisonnables, etc. Mais on n'en trouve nulle part.

Tels sont le cercle d'idées et les thèmes familiers de l'ancien épicié de Troyes. Ils ne sont pas, par eux-mêmes, sans intérêt. Comme l'auteur illustre souvent sa pensée de détails précis (par exemple dans la description qu'il fait des abus courants chez les drapiers, les orfèvres, les épiciers, les pelletiers, les taverniers ⁽²⁾, et par le savoureux langage technique qu'il prête aux gens de métier mis en scène ⁽³⁾), il est d'ailleurs plus agréable et plus profitable à lire que la plupart des moralistes du XIII^e et du XIV^e siècles qui ont disserté sur « l'État du monde ». La présente édition, qui rend son œuvre accessible, sera donc accueillie avec gratitude.

CH.-V. LANGLOIS.

⁽¹⁾ Éd. A. Kreissner, p. 189.

⁽³⁾ *Ib.*, p. 190.

⁽²⁾ T. II, p. 41-47.

CHARLES JAROMIR ERBEN.

K. J. ERBEN. *Vybráné Bájé Slovanské* (Contes slaves choisis édités par R. Rais). — *Národní Pohádky a Pověsti* (Contes et légendes tchèques édités par J. Rais), 3^e édition (sans date), Prague, librairie Topič.

J'ai à diverses reprises étudié ici-même la physionomie des précurseurs, des initiateurs de la renaissance tchèque⁽¹⁾ et fait ressortir l'intérêt de cette renaissance qui a exercé une action si considérable, non seulement sur la vie politique des peuples slaves, mais aussi sur le développement des sciences historiques et philologiques. Les personnages dont j'ai retracé l'histoire offrent tous un trait commun. Ils sont partis de très bas; ils ont débuté par la misère; ils ont fait eux-mêmes leur éducation et ce n'est qu'après de larges et pénibles efforts qu'ils sont arrivés à une situation, je ne dirai pas convenable, mais suffisante. Quelle différence par exemple entre la vie de Schafarik et celle du professeur qui a repris si brillamment son œuvre, M. Niederle!

I

Charles Jaromir Erben dont le nom figure en tête de cette étude a poursuivi une carrière presque aussi pénible que celle de Schafarik, — moins tragique à la vérité, moins grandiose, mais très digne d'intérêt. J'ai eu quelques relations avec lui — il y a bientôt un demi-siècle. J'ai pu apprécier la profondeur de sa science, l'aménité de son caractère et je suis heureux qu'une nouvelle édition de ses contes me donne l'occasion de mettre cette sympathique figure en lumière.

Il était né le 7 novembre 1811 non loin de Kralové Dvor, dans

⁽¹⁾ Voir *Vacslav Hanka* (1907, p. 70, 112), *Vacslav Tomek* (1908, p. 141), *Schafarik* (1910, p. 15, 155). Ces essais ont été recueillis dans le volume intitulé *La Renaissance tchèque* (Paris, Alcan).

le village de Miletin que la falsification de Hanka devait rendre célèbre dans tous les pays slaves ⁽¹⁾.

Son père après avoir exercé la profession de cordonnier était devenu jardinier et s'adonnait particulièrement au commerce des fruits. Le jeune Jaromir avait hérité de sa mère une santé fort délicate; il fit tard et assez péniblement ses études primaires. Ses parents avaient songé d'abord à en faire un instituteur, mais il avait un défaut de prononciation qui semblait le rendre impropre à l'enseignement. Un curé du voisinage lui apprit l'allemand et le fit entrer au collège de Kralové Hradec où il suivit l'enseignement classique. Les leçons se donnaient en allemand; mais les élèves étaient animés de l'esprit national. Erben était pauvre; il avait de bonne heure appris la musique et complétait ses modestes ressources en donnant des leçons de piano. Sur les bancs du collège il s'essayait déjà à la poésie tchèque.

Il rêvait d'aller se perfectionner à Prague, mais ses parents ne pouvaient lui payer le voyage. Des souscriptions amicales y pourvurent. Erben fut accueilli dans la capitale comme un jeune poète d'avenir. Mais la poésie n'était pas une carrière. Erben fut trop heureux de trouver à copier des textes historiques pour l'historiographe du royaume, Palacky. Grâce aux honoraires qu'il toucha pour ses copies et à quelques leçons de piano mal rétribuées il réussit péniblement à vivre, tout en prenant le goût des études historiques. Les relations qu'il eut l'occasion de nouer avec Palacky devaient lui être d'un grand secours dans sa vie accidentée. Pour faire œuvre de bon copiste il suivit à l'Université, alors allemande de Prague, des cours de paléographie et de science héraldique.

Au milieu de ces graves occupations et préoccupations il ne négligeait point la poésie. Celakovsky avait récemment publié ses *Chansons populaires slaves* (1822) et ses *Échos des chansons russes* (1829). Erben les lisait avidement et parfois il s'essayait à les imiter. Ce double labeur devait être d'autant plus pénible au jeune savant que sa santé était plus délicate.

En 1837 il acheva ses études de droit et entra dans l'administration

⁽¹⁾ Une des chansons du célèbre *Manuscrit de Kralove Dvor* renferme une apostrophe aux forêts de Miletin.

judiciaire. Il employa tous les loisirs que lui laissaient des fonctions assez ingrates, non plus à composer des vers, mais à recueillir les chansons populaires de son pays. Celakovsky avait commencé, comme nous l'avons vu, dès 1822; Kollar, en 1834, avait édité *Les Chansons des pays slovaques* et Susil, en 1835, celles de la Moravie. Le recueil de Celakovsky n'était qu'un essai fort incomplet. Pendant ses congés Erben parcourait les campagnes, faisait causer ou chanter les bergers, les paysannes et payait chacune de ses trouvailles d'une petite pièce de monnaie. Il en recueillait aussi dans des brochures populaires jusque-là négligées des savants, que de vieilles femmes vendaient dans les fêtes ou les pèlerinages. Il en apprit de la bouche d'une servante du voisinage qui avait une mémoire prodigieuse et qui chantait toujours. Comme il était très bon musicien, il trouvait le moyen de noter tout ensemble les paroles et la mélodie. Il avait autour de lui des parents ou des amis dévoués qui l'aidaient dans sa tâche de collectionneur. En 1840 il avait déjà réuni cinq cents textes et mélodies. A la fin de l'année 1841 il put faire paraître un recueil qui en contenait cent cinquante. Ce fut une véritable surprise pour ses compatriotes. Mais le succès de la publication ne suffisait point à nourrir le collectionneur qui vivait péniblement. En 1841 Palacky fit attribuer le poste de secrétaire bibliothécaire de la *Société Royale des Sciences* de Prague à son jeune protégé. Moyennant deux heures de présence par jour il lui assurait ainsi un traitement fixe de 120 florins (250 francs) par an. Néanmoins Erben se crut assez riche pour se marier (le 11 mai 1842). La vie était à très bon marché en Bohême. Cette fois encore Palacky vint à son secours. Erben avait donné sa démission des fonctions misérables qu'il occupait dans l'administration. Palacky, l'historiographe officiel du royaume, obtint d'un certain nombre de membres de la noblesse bohémienne une subvention destinée à dresser l'inventaire général des archives nationales. Tomek — ainsi que je l'ai raconté ici même — fut chargé des archives de Prague et Erben de celles de la province. C'était pour lui une excellente occasion de voyager dans le royaume et de recueillir en même temps que des textes, les matériaux du folklore indigène. La vie n'était pas toujours fort agréable quand il sortait des districts tchèques pour s'aventurer dans les régions purement allemandes. Il s'était égaré jusqu'à Fridland, sur la fron-

tière de Prusse pour dépouiller les archives des comtes Clam Gallas et de là, le 16 décembre 1843, il écrivait à un ami : « J'ai mené une vie maudite parmi ces Allemands, plus encore que beaucoup de Polonais en Sibérie. Ceux-là ont avec qui parler, moi je n'avais que des Allemands qui tendent de toutes leurs forces vers les Allemands d'au delà de la frontière et ne veulent même pas savoir qu'ils descendent du sang slave. Ils n'en croient même pas leurs noms qui décèlent leur origine slave ⁽¹⁾. »

Tout en copiant et en classant ses textes historiques Erben continuait la publication de ses chansons. Cette publication avait surpris et déconcerté plus d'un de ses compatriotes. On mettait en doute l'authenticité des paroles ou des mélodies. Erben annonçait que dans la table du troisième fascicule il donnerait pour chaque morceau le nom et l'adresse de la personne auprès de laquelle il avait été recueilli.

II

La condition des écrivains tchèques était alors fort pénible. La censure autrichienne s'obstinait à voir dans toutes les manifestations slaves l'action du Panslavisme russe. D'autre part le clergé catholique redoutait dans les progrès de la littérature tchèque une renaissance des hérésies hussites. Tomek même était dénoncé comme un catholique insuffisant et, toutes les fois que la censure de Prague était alarmée, elle envoyait à Vienne le texte suspect, ce qui retardait singulièrement certaines publications.

Erben ne se contentait pas de copier des manuscrits ; il dépouillait scrupuleusement les *Monumenta germanica* de Pertz pour y découvrir tous les textes relatifs à sa patrie.

Ses tournées à travers les archives provinciales étaient achevées au commencement de l'année 1847. Il n'avait pas relevé moins de trois mille documents tchèques, latins ou allemands dont les copies furent déposées au Musée national. Il fut nommé *assistant* de cet établissement avec un traitement de 20 florins par mois. Cette

⁽¹⁾ Les noms slaves sont en effet assez fréquents — quoique souvent défigurés — chez les Slaves germanisés,

somme se cumulait avec les 10 florins qu'il touchait à la Société Royale des Sciences. Total 30 florins de fixe! Il était alors âgé de trente-cinq ans! A ces honoraires réguliers s'ajoutaient les produits incertains de travaux littéraires qui n'étaient pas toujours très intéressants. Ainsi Erben fut appelé à collaborer à la traduction tchèque des codes autrichiens. Il s'agissait de créer une terminologie et sa connaissance des anciens textes juridiques lui fut d'un grand secours. Il ne travaillait pas seul et, pour se mettre d'accord avec ses collaborateurs, il dut, de son propre aveu, établir jusqu'à vingt mille fiches.

En 1847 la publication du troisième fascicule des *Chansons tchèques* lui valut de l'Empereur une médaille d'or. L'année suivante, à la veille des graves événements qui devaient agiter le royaume et bouleverser l'empire il fut nommé membre de la Société Royale des Sciences.

Erben signa le manifeste qui convoquait les Slaves autrichiens à un congrès dans la ville de Prague. Ce fut le seul acte politique de sa vie. Il entretenait depuis longtemps des relations avec le poète Croate Stanko Vraz et collaborait à une revue publiée à Agram sous sa direction. Il fut envoyé par ses compatriotes auprès de la diète croate pour négocier avec elle. Après l'échec du congrès slave il reprit silencieusement ses travaux. Il n'avait toujours que trente florins de traitement régulier sans aucune garantie de retraite. Il continua ses traductions de textes législatifs et fut appelé à Vienne pour fixer définitivement la terminologie juridique. En 1849 il sollicita en vain une place d'archiviste près la Cour suprême du royaume. Il ne put l'obtenir.

Cette fois encore ce fut Palacky qui vint à son secours. Il le fit nommer (novembre 1850) secrétaire archiviste du Musée; et, à la place de Tomek qui venait d'être nommé professeur à l'Université, il le prit comme adjoint pour la publication des monuments inédits avec un traitement honorable. C'était presque la fortune. Enfin, au cours de l'année 1850, Erben fut nommé archiviste de la ville de Prague avec un traitement annuel de 1 000 florins. Désormais sa vie était assurée. Mais au moment même où il aurait pu se livrer sans contrainte à ses travaux philologiques et historiques, un vent furieux de réaction et d'obscurantisme soufflait de Vienne. Les publications

les plus inoffensives, si elles rappelaient le passé historique et religieux de la nation tchèque, risquaient de se voir interdites ou poursuivies. On dut abandonner un projet d'Encyclopédie nationale dont on avait déjà commencé l'exécution. Néanmoins Erben réussit à publier en 1851 la *Chronique pragoise de Bartos* (texte du xvi^e siècle) et en 1852 le traité de Thomas de Stitny sur *La République chrétienne*. Stitny (né en 1325, mort en 1400) était un laïque qui écrivit sur les choses religieuses et qui est considéré comme un précurseur de Hus, dont Erben devait quinze ans plus tard publier les œuvres tchèques. Vers la même époque il donnait ses soins au deuxième volume du *Vybor* ou Recueil de littérature tchèque, sorte d'encyclopédie historique de l'ancienne littérature nationale. Peu de temps après il réédite les voyages en terre sainte de Harant de Polzice, un grand seigneur tchèque qui vécut au xvi^e siècle et qui entreprit au cours de l'année 1598 un pèlerinage en Palestine. Ce voyage, dont la première édition avait paru au xvii^e siècle, et dont il existe une traduction allemande intitulée *Der Christliche Ulysses*, méritait assurément cet honneur. Il recueillait les poésies de sa jeunesse en un petit volume intitulé *Le Bouquet (Kytice)*, volume sans prétention sur le succès duquel il ne comptait guère et qui révèle en lui « un poète mort jeune en qui l'homme survit ». Il y mettait en vers exquis, quelques-uns des motifs populaires qu'il avait recueillis. C'est de tous nos poètes le plus tchèque, disait de lui un critique. La postérité a ratifié ce jugement et *Le Bouquet* a récemment encore eu les honneurs d'une édition richement illustrée.

Erben était entré en rapport avec la plupart des savants russes qui venaient visiter Prague et dans lesquels le gouvernement autrichien affectait de voir de dangereux agents panslavistes. J'ai fait depuis longtemps justice de ces légendes. A la fin de l'année 1856 il fut nommé correspondant de l'Académie de Petersbourg. Ce fut le plus grand honneur de sa carrière scientifique. Il le justifia par ses travaux ultérieurs. En 1859 il résuma ses recherches d'archives dans un volume intitulé *Regesta diplomatica nec non epistolaria Bohemiæ et Moraviæ* (depuis les origines jusqu'à l'année 1253). Il édita un nouveau fascicule de chansons populaires et résuma le fruit de ses recherches sur le folklore indigène dans un très précieux

volume de *Chants* qui fut édité à Prague en 1863⁽¹⁾. Tout en copiant d'anciens manuscrits latins ou tchèques, il n'avait pas négligé l'étude des langues slaves. Il méditait une Mythologie slave et il en a donné des fragments soit dans des articles de *La Revue du Musée*, soit dans ceux qu'il a fournis à partir de 1863 à l'*Encyclopédie Tchèque* (*Slovník Naučný*) éditée en 12 volumes par l'éditeur Kober, qui réussit avec le concours de Rieger à réaliser l'entreprise conçue quinze années auparavant par un certain nombre de patriotes. Sous le titre modeste de Chrestomathie slave il fit paraître en 1865 un recueil de cent contes publiés chacun dans la langue originale. Ce recueil était accompagné d'un vocabulaire⁽²⁾. Plus tard, en 1869, il les traduisit en tchèque dans une série de livres populaires publiés dans la collection intitulée *Matice lidu* (La ruche populaire).

Je le vois encore dans le bureau qu'il occupait au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Prague. Il se trouva que nous étions tous deux occupés du même travail, une traduction de la vieille Chronique russe dite *Chronique de Nestor*. Je préparais une thèse de doctorat sur cette chronique et Erben en avait commencé la traduction.

Il m'offrit de m'envoyer les bonnes feuilles de la sienne au fur et à mesure du tirage et il tint parole. J'eus la primeur d'un travail qui m'a beaucoup servi et auquel j'ai d'ailleurs rendu hommage dans la préface de ma *Chronique de Nestor*, qui ne devait paraître qu'en 1884⁽³⁾.

La traduction tchèque vit le jour en 1867.

Erben y ajouta bientôt celle de deux textes russes célèbres à des titres divers dans l'histoire littéraire. Le morceau dit : *Le récit de la bataille d'Igor* et la *Zadonchtina*, poème en prose sur les luttes des Russes contre les Tatares. On sait que je suis très sceptique sur l'authenticité de la bataille d'Igor. Quoi qu'il en soit, l'interprétation

(1) J'ai emprunté à ce volume un certain nombre de morceaux que j'ai traduits dans un volume publié en 1866 sous le titre *Chants héroïques et Chansons populaires des Slaves de Bohême* (Paris, Librairie internationale). On me permettra d'y renvoyer. J'ai traduit dans ce volume quelques pages de la Préface d'Erben.

(2) C'est à ce recueil que j'ai emprunté un certain nombre de contes publiés en 1882 dans mon volume *Recueil de contes populaires slaves* (Librairie Leroux). M. Alexandre Chodzko en a traduit également.

(3) Publication de l'École des langues orientales.

et le commentaire de ces deux morceaux offraient de nombreuses difficultés et l'on se demande comment avec son état de santé et au milieu de ses occupations multiples Erben avait pu terminer ces travaux.

Un autre travail considérable fut la publication des écrits tchèques de Jean Hus édités de 1864 à 1868 à la librairie Tempsky à l'occasion du cinq centième anniversaire de la naissance du patriote réformateur. Nous avons vu que Schafarik une dizaine d'années auparavant avait — bien qu'il appartint à la religion réformée — reculé devant cette publication.

Les savants russes avec lesquels Erben était en rapport, Herbel, Sreznevsky, Lavrovsky (de Kharkov) savaient que, vu sa santé délicate, le savant tchèque n'accepterait jamais un poste dans leur patrie, mais ils avaient le désir ardent de recruter des professeurs tchèques pour les Universités et les gymnases russes et ils écrivaient sans cesse à Erben pour réclamer ses bons offices. L'invasion de la Bohême par l'armée prussienne au cours de l'été 1866 le retarda dans ses travaux. Au cours de l'année suivante il se rendit à Moscou pour le congrès ethnographique qui se tint sous les auspices de la Société des Sciences naturelles de cette ville. Il avait contribué à fournir des matériaux pour l'exposition organisée à cette occasion, exposition qui est devenue le point de départ d'une des collections les plus importantes de ce genre, du Musée Roumiantsov, collection d'ethnographie slave.

Erben, nous l'avons dit, ne se mêlait point de politique; ce n'est que dans des correspondances intimes que l'on peut deviner ou simplement constater le fond de sa pensée. Il souffrait cruellement des iniquités dont sa nation était l'objet. « La situation actuelle, écrivait-il à un ami (le 18 mars 1868), peut se qualifier par le mot d'Havliczek il y a vingt ans. Elle ressemble à une messe noire : « Nullum Credo. Nulla Gloria. Solum Offertorium. Nulla Benedictio. » Voltaire eût envié cette épigramme.

Malgré la délicatesse de sa santé la Société royale des Sciences voulut lui imposer un nouvel ouvrage, la composition d'un Recueil qui aurait été intitulé : *Scriptores rerum bohemicarum extranei*, et d'un autre côté la municipalité exigeait de lui un travail sur la dénomination des rues et la numérotation des maisons. Le bureau

qu'il occupait à l'hôtel de ville et où j'ai eu l'honneur de lui rendre visite en 1866 était obscur et humide. Toutes ces circonstances ne contribuaient pas à améliorer sa santé. Il ne se faisait pas d'illusions. Il écrivait à un ami : « Je ne compte pas sur une longue vie : j'ai l'air bien portant ; mais je connais depuis longtemps ma vieille maladie qui, d'année en année, se fait sentir de plus en plus ».

Ses pressentiments devaient se réaliser. Il n'atteignit pas la fin de l'année 1870. Il s'éteignit le 20 novembre. A ce moment j'étais enfermé dans Paris assiégé et je n'appris sa mort que dans le courant de l'année 1871. Des funérailles solennelles, les plus touchantes que Prague eût vues depuis celles de Schafarik, attestèrent la reconnaissance de la nation pour le savant modeste et laborieux qui lui avait révélé une partie des trésors de sa littérature populaire. La ville de Prague tint à récompenser libéralement dans la personne de sa veuve et de ses filles les services que son archiviste lui avait rendus. On aurait pu graver sur la tombe les mots célèbres qui semblent avoir été la devise de sa vie douloureuse : *Multa tulit*. Quels services n'aurait-il pas rendus s'il avait vécu dans des temps plus heureux, s'il avait pu voir son peuple pourvu d'une Université, d'un théâtre national, d'une Académie !

Quelque temps avant la mort d'Erben un savant russe, professeur à l'Université de Kharkov avait, dans la *Revue du Ministère de l'Instruction publique*, rendu pleine justice à sa traduction et à son commentaire des anciennes légendes russes. Dans une séance solennelle de l'Université de Kharkov tenue au mois de janvier 1871 le même professeur décernait un hommage solennel à la mémoire du savant tchèque qui était membre honoraire de l'Université. « Son édition de *Nestor*, disait-il, donne tous les moyens d'étudier nos plus anciennes annales. » A l'Académie sud slave d'Agram, le président, le chanoine Raczki, dans la séance du 28 décembre 1870 prononçait une éloquente oraison funèbre et terminait son discours par ces paroles empruntées à l'*Agricola* de Tacite : « admiratione et immortalibus laudibus et, si natura suppeditet, imitando colamus ». Les générations qui ont succédé à Erben ont connu des jours plus heureux. Elles n'ont pas eu comme lui, comme Schafarik, comme Tomek, à subir d'abord la rude école de la misère. Leur œuvre a pu aisément

surpasser celle de leurs prédécesseurs autodidactes ; mais, si leur érudition inspire plus de confiance, leur caractère n'inspirera pas autant d'admiration.

LOUIS LEGER.

LES FOUILLES DE VROULIA (RHODES).

K. F. KINCH. *Vroulia*. — Un vol. in-4°, 276 colonnes, 139 fig., 1 carte, 47 planches. Publication de la Fondation Carlsberg. Copenhague, 1914.

Le volume que publie aujourd'hui M. Kinch est le compte rendu des fouilles qu'il a faites à Vroulia, localité située à l'extrémité sud de Rhodes, en 1907 et en 1908, avec l'appui de la Fondation Carlsberg. Les ruines qu'il y a explorées paraissent représenter les restes d'un poste militaire fondé au VII^e siècle, au moment de la grande expansion coloniale, et l'intérêt de ses trouvailles est d'en faire connaître la civilisation avec plus de détails que nous n'en avons d'ordinaire pour les établissements de cette époque. D'une part, en effet, le plan de la forteresse avec ses ouvrages défensifs, ses sanctuaires, ses maisons, sa nécropole, a été en grande partie retrouvé et nous donne une idée d'ensemble de la petite cité ; d'autre part, celle des industries qui est toujours, en terre hellénique, la plus riche d'enseignements, la poterie, est représentée en abondance et permet de pénétrer un peu plus avant dans l'état de culture des occupants.

Avant d'examiner le contenu de ce livre je voudrais dire un mot de son exécution. On ne saurait trop louer la méthode qu'a suivie M. Kinch ; l'ordonnance générale de l'œuvre est claire et nette ; et, sur chaque objet ou monument, sur ses caractères, sur les conditions de sa découverte, tous les renseignements nécessaires aux recherches futures sont donnés avec une minutieuse précision. Mais, en même temps, l'auteur s'est gardé de tous les détails superflus et encombrants. De même, pour les rapprochements, il a su se borner à ceux qui étaient vraiment utiles ⁽¹⁾. L'illustration a droit aux mêmes éloges ;

⁽¹⁾ Il faut signaler les nombreux rapprochements avec les vases de la Russie méridionale ; ils sont d'autant plus précieux que ces découvertes sont très incomplètement publiées et difficilement accessibles.

abondante sans excès, elle comprend une dizaine de planches en couleur où sont rendues avec une exactitude parfaite les nuances des vases et un grand nombre de dessins qui viennent constamment en aide à la description. De plus, grâce aux renvois faits avec beaucoup de méthode, il est toujours facile et rapide de se reporter soit du texte aux planches, soit des planches au texte. Ces détails, si importants dans une publication de ce genre, témoignent du soin apporté par l'auteur à toutes les parties de son livre.

La colonie qu'a fouillée M. Kinch comprend comme parties les plus remarquables une petite chapelle, analogue à celle du palais de Knossos, une nécropole où sont simultanément employés le procédé de l'incinération pour les adultes et celui de l'inhumation dans des jarres pour les enfants âgés de moins de six ans environ, et une série de maisons appuyées au rempart qui, du côté de la terre, protégeait l'agglomération. Mais chacun de ces emplacements, intéressant par lui-même, l'est peut-être plus encore par les découvertes de poteries qui y ont été faites; aussi insisterai-je peu sur la ruine. Je présenterai seulement une remarque au sujet des fosses dans le roc qui sont signalées par M. Kinch (p. 118). L'auteur pense qu'il peut exister un rapport entre ces fosses et les constructions élevées par-dessus et qu'elles ont peut-être servi à des rites de fondation. La chose me semble fort douteuse et j'y verrais plutôt les restes d'établissements beaucoup plus anciens, remblayés tant bien que mal lorsque s'est bâti le nouveau village. Ce type d'excavation n'est d'ailleurs pas inconnu en Grèce; en 1909 des excavations analogues à celles de Vroulia ont été découvertes à Délos, sous les maisons au sud de l'agora⁽¹⁾; et en 1908 des fosses un peu plus petites, mais du même genre, ont été déblayées à Céphalonie par M. Cavvadias⁽²⁾. Ces divers groupes de trous pratiqués dans le rocher me paraissent rentrer dans la même catégorie et l'explication de silos à provisions préhistoriques pouvoir s'appliquer à tous.

Ce sont certainement les trouvailles céramiques qui font la nouveauté et l'importance de l'ouvrage. Les vases recueillis dans toutes les parties de la fouille et spécialement dans les maisons

⁽¹⁾ Cf. Holleaux, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions*, 1910, p. 310.

⁽²⁾ Cf. Cavvadias, *Ibid.*, 1909, p. 382.

sont nombreux et ils apportent des contributions notables à la connaissance de plusieurs séries. Les catégories qui attirent le plus l'attention sont la catégorie dite rhodienne ou milésienne et celle des coupes à fond sombre et à décor floral (lotus et palmettes) incisé et rehaussé de rouge⁽¹⁾. C'est de ce dernier groupe, dont les représentants trouvés en Grèce sont peu nombreux et proviennent presque exclusivement de Rhodes, que Böhlau avait cherché le point de départ; il y a quelques années, dans la région lesbo-éolienne⁽²⁾. Bien que la thèse de Böhlau n'ait jamais eu qu'une valeur d'hypothèse, elle paraît encore plus difficilement soutenable depuis les découvertes de M. Kinch. Non seulement le nombre des exemplaires de ce groupe originaires de Rhodes en est encore accru, mais on peut mieux apprécier l'évolution qui aboutit à la constitution de cette série; constater en particulier qu'elle a pour antécédents des vases paraissant appartenir au groupe dit rhodien-géométrique⁽³⁾, groupe que rien ne permet de rattacher à Lesbos ou à l'Éolide, mais qui paraît, au contraire, originaire de l'Ionie et de Rhodes. La frise ornée de triangles opposés par le sommet, qui est caractéristique de cette catégorie et que l'on retrouve sur les plus anciennes des coupes à fond sombre, ne laisse guère de doute à cet égard. Sans nier que des poteries de ce genre aient pu être fabriquées dans la partie nord du littoral asiatique, on doit donc considérer comme infiniment probable que le principal centre de production s'est trouvé dans la partie sud et peut-être dans l'île même de Rhodes.

Les découvertes de vases appartenant à la première classe, celle des vases rhodiens, ont été pour M. Kinch l'occasion de reprendre dans son ensemble l'étude de cette série; il lui a consacré le dernier chapitre de son livre et a exposé à ce sujet des idées très intéressantes

⁽¹⁾ M. Kinch dénomme *kaméen* le premier groupe et *vroulien* le second. Cette terminologie ne me paraît pas très heureuse. Les noms purement conventionnels ne sont de mise qu'en l'absence de toute donnée permettant de rattacher un groupe céramique à la région qui l'a produit, et il n'y a d'intérêt à modifier le nom consacré d'une série que pour lui en substituer un plus

conforme à la réalité. Or tel n'est pas ici le cas. Les désignations qui me semblent le mieux convenir, d'accord même avec les opinions de M. Kinch, sont pour le premier groupe celle de *rhodo-ionien*, pour le second celle de *rhodien*.

⁽²⁾ *Aus ion. und ital. Nekrop.*, p. 89.

⁽³⁾ Cf. mon article dans le *Bull. de corr. hell.*, 1912, p. 495.

et très personnelles qui méritent d'être examinées en détail. M. Kinch a essayé : 1° de classer chronologiquement les vases rhodiens ; 2° d'en expliquer la décoration. Sur la première question je suis tout à fait d'accord avec lui ; il me paraît avoir réussi à fonder sur des bases inattaquables une classification vraiment réelle. Laissant justement de côté les raisons de style, il s'est guidé sur les trois critères suivants : 1° la forme donnée aux ailes des monstres tels que sphinx, griffons : dans les vases les plus anciens l'aile est droite, puis elle se recourbe de plus en plus pour devenir finalement l'aile recoquillée ; — 2° le type de la guirlande de lotus : au début la fleur est formée d'un calice à l'intérieur duquel sont indiqués trois pétales, puis ces pétales se détachent des bords du calice et se transforment en losanges flottant à l'intérieur ; le bouton, lui aussi, évolue ; composé primitivement de trois parties, il n'en comprend plus ensuite que deux ; — 3° les motifs de remplissage donnent de même des renseignements certains ; le plus instructif est la demi-rondelle que l'on voit suspendue à la ligne qui limite en haut le champ des zones ; cette demi-rondelle, dont le contour est donné d'abord par une ligne continue, se dentèle peu à peu et, à la fin, les festons sont devenus de petites feuilles distinctes rayonnant tout autour d'elle. C'est en s'appuyant sur ces divers indices, dont la valeur n'est guère contestable, que M. Kinch arrive à distinguer un style sévère, un style libre et, enfin, un style de décadence, ces styles ne se succédant pas d'ailleurs dans un ordre chronologique rigoureux, mais chevauchant les uns sur les autres. Comme critérium secondaire on doit noter l'emploi du décor polychrome dont l'importance augmente progressivement ; les rubans bicolores formés d'un filet rouge entre deux filets blancs sont, en particulier, caractéristiques du dernier style, de même que les groupes de bâtonnets plantés sur les cadres inférieur ou supérieur des zones.

Si la question chronologique est ainsi élucidée d'une façon qui, je crois, s'imposera, la solution donnée au problème du décor prête davantage à discussion. Après avoir déterminé les principaux motifs d'ornementation : épagre⁽¹⁾, daim, oie sauvage, lotus, et très justement

⁽¹⁾ Tel est, paraît-il, le véritable nom du quadrupède que l'on appelle généralement bouquetin. Les deux espèces sont très soigneusement étudiées et distinguées dans l'appendice, page 265.

distingué deux conceptions différentes du décor, l'une créée pour les œnochoés, l'autre pour les coupes, M. Kinch en apporte l'interprétation suivante :

Voici donc ce que, selon notre opinion, l'ensemble du décor des œnochoés représente : autour d'un lac indiqué par les fleurs aquatiques qui le bordent, des animaux sauvages se sont rassemblés pour paître et pour s'abreuver. Ces animaux et les scènes variées de leur vie constituent la partie importante du décor ; le reste n'est qu'un schéma de convention qui se transmet d'un pays à l'autre et d'un vase à l'autre (p. 250).

Et au sujet des coupes il ajoute :

Les animaux sont venus sur les bords d'un étang ou d'une source pour brouter l'herbe qui y croît abondamment, pour s'abreuver et pour se baigner.... La partie médiane qu'occupent la rosace et les bandes environnantes représente cet étang ou cette source, et le paysage à plantes et à animaux est censé se dérouler aux bords du bassin ou de la source, tout autour (p. 254).

A l'appui de son explication M. Kinch cite des monuments égyptiens, mais ils me paraissent insuffisants à la justifier ; il me semble bien difficile d'admettre que les animaux figurés sur les œnochoés ou sur les coupes soient en train de s'abreuver ou de se baigner alors qu'aucune sorte d'eau n'est représentée sur ces vases ; dans une scène de ce genre l'eau, élément essentiel, ne pouvait être ainsi sous-entendue et suggérée seulement par des plantes aquatiques plus ou moins stylisées. Dans toute cette exégèse M. Kinch, entraîné par le plaisir de développer une théorie originale et séduisante, me paraît être allé chercher bien loin de Rhodes ce qu'il eût trouvé tout près. Avant de comparer les poteries rhodiennes à des monuments égyptiens, n'était-il pas nécessaire d'en rapprocher les poteries grecques contemporaines ou immédiatement antérieures ? D'une façon générale, pour rendre compte des styles grecs orientalisants, il ne faut pas oublier tout ce qu'ils conservent encore de géométrique ; la composition par zones, en particulier, est le procédé ordinaire du style géométrique et les suites d'animaux passant lui sont familières. On ne saurait donc isoler le système décoratif rhodien des systèmes décoratifs grecs qui l'ont précédé ; et, lorsqu'on essaie d'en expliquer la genèse en partant de l'art géométrique, on constate que, si les motifs ont été renouvelés, la disposition générale est restée la même ;

les lotus ont remplacé les méandres et autres motifs linéaires; mieux observés, les animaux ont perdu leurs formes rigides et pris une allure plus souple, mais la conception du décor n'a pas subi de transformation radicale, et, en somme, il n'y a pas plus lieu de voir des paysages sur les vases rhodiens que sur les vases du Dipylon ou de Théra⁽¹⁾.

M. Kinch me paraît, d'ailleurs, exagérer le caractère réaliste des peintures rhodiennes. Sans doute elles révèlent dans la connaissance de la nature un progrès énorme sur les peintures géométriques, et sans doute aussi les scènes qu'il a réunies et commentées (p. 237) témoignent d'une verve amusante et d'un goût du pittoresque que l'on ne saurait contester, mais ces quelques compositions ne suffisent pas à faire des céramistes rhodiens de véritables animaliers et ne doivent pas faire oublier que, sur bien des vases, rien ne vient rompre la monotonie des animaux se suivant presque identiques à la queue leu leu. Il me semble qu'on pourrait déjà reconnaître dans l'art rhodien les deux tendances que l'on retrouve plus tard, diversement associées, dans les différentes séries ioniennes : la tendance décorative et la tendance naturaliste. Par l'une s'explique tout ce que l'ornementation rhodienne a de schématique et de conventionnel, de destiné seulement à plaire aux yeux par un agencement harmonieux de couleurs et de formes, par l'autre tout ce que les représentations révèlent de fantaisie gaie, d'humour, d'observation exacte. La première tendance est, très probablement, un héritage des styles géométriques; quant à la seconde, j'en chercherais volontiers l'origine en Égypte, « l'antique terre des merveilles », comme l'a appelée un autre archéologue danois⁽²⁾, mais il me paraît injuste de sacrifier l'une à l'autre, et c'est peut-être ce qu'a fait M. Kinch au profit de la tendance naturaliste.

⁽¹⁾ De même, pour rendre compte des protomes d'animaux peintes sur les coupes rhodiennes, dont M. Kinch cherche l'explication en Égypte et en Crète (p. 254), il est essentiel de rappeler l'usage purement décoratif des protomes dans d'autres styles grecs orientalisants (cf. pour les protomes

de cheval, Poulsen-Dugas, *Bull. de corr. hell.*, 1911, p. 405; Poulsen, *Arch. Jahrb.*, 1911, p. 239; pour les protomes de femmes, Hopkinson, *Journ. of hell. stud.*, 1902, p. 52; Perrot, *Hist. de l'art*, 1x, p. 477).

⁽²⁾ F. Poulsen, dans *Der Orient und die frühgriech. Kunst*, p. 77.

En terminant l'auteur exprime l'opinion que les vases rhodiens sont originaires soit de Rhodes, soit de la côte ouest ou sud-ouest de l'Asie Mineure. C'est là une hypothèse fort vraisemblable et, étant donné le nombre de ces vases, il n'y a pas lieu d'en localiser la fabrication en un seul point; les recherches de M. Kinch relatives à la faune des représentations paraissent plutôt indiquer le continent, Lycie ou Ionie (p. 244), mais cela n'exclut pas la possibilité d'ateliers travaillant simultanément à Rhodes dans le même style. Je regrette un peu que l'auteur n'ait pas traité à fond cette question de provenance; sa connaissance du pays et des conditions économiques actuelles lui eussent certainement fourni bien des observations et des comparaisons instructives. Mais, à vrai dire, tel n'était pas son objet; il se proposait avant tout non pas de reprendre des questions depuis longtemps agitées, mais de publier et d'expliquer la fouille qu'il avait dirigée avec tant de scrupuleuse méthode. Je crois qu'il était difficile d'accomplir cette tâche d'une façon aussi complète, aussi sûre et, en même temps, aussi intéressante que l'a fait M. Kinch.

CHARLES DUGAS.

LES FOUILLES EN ASIE CENTRALE.

AUREL STEIN. *Ruins of Desert Cathay Personal Narrative of Explorations in Central Asia and Westernmost China.* 2 vol. in-8°, xxxviii et 546 p.; xxi et 517 p., ill. et cartes. London, Macmillan and Co, 1912.

EDOUARD CHAVANNES. *Les documents chinois découverts par Aurel Stein dans les sables du Turkestan oriental.* Gr. in-4°, p. xxiii-232, 37 pl. Oxford, Imprimerie de l'Université, 1913.

J'ai jadis indiqué les résultats importants de la première mission de M. Aurel Stein, aujourd'hui Sir Aurel Stein, dans sa première mission en Asie centrale pendant les années 1900-1901⁽¹⁾; j'ai même donné un aperçu sommaire du second voyage de l'explorateur⁽²⁾; il nous est maintenant possible grâce à la publication du

⁽¹⁾ *Journal des Savants*, 1910, p. 216-217. ⁽²⁾ *Ibid.*, p. 223-224.

journal d'étudier dans le détail cette mémorable mission conduite au cours des années 1906, 1907 et 1908 par ordre du Gouvernement de l'Inde.

Le champ des opérations de Stein s'étend des vallées de la frontière Indo-Afghane où, comme le fait remarquer notre auteur, l'art gréco-bouddhiste essaya tout d'abord d'employer les formes classiques pour représenter les figures et les scènes du culte religieux de l'Inde, à Toun-houang à la frontière de Chine, en passant par l'Hindou-Kouch, les Pamirs, source de l'Oxus, le Tarim et le Lob-Nor. De Toun-houang étaient rapportées vingt-quatre caisses de manuscrits et cinq de peintures, broderies, etc. Des explorations furent conduites dans les chaînes des Nan-Chan dont on releva 20 000 milles carrés dans les régions montagneuses et peu connues avoisinant le Tibet: une seconde campagne archéologique fut dirigée dans l'hiver de 1907-1908 dans le bassin du Tarim. Le désert de Takla-Makan fut traversé dans sa plus grande largeur. L'été et l'automne de 1908 furent consacrés à l'étude géographique des Kouen-loun au sud de Khotan et Kériya; enfin le bassin supérieur du Kara-Kach-Daria fut atteint. Un Atlas de 94 feuilles à l'échelle de 4 milles par pouce représentera le territoire étudié au cours de ces trois années de labeur incessant.

Nous allons rechercher les résultats obtenus au cours de cette longue et fatigante exploration.

Inspecteur général de l'éducation à la frontière nord-ouest de l'Inde, Stein avait été occupé jusqu'à l'été de 1904 à la mise en œuvre des matériaux de son premier voyage; c'est alors qu'il soumit à Lord Curzon, Gouverneur général de l'Inde, le plan d'une nouvelle exploration qui reçut l'année suivante l'approbation du Secrétaire d'État. Il fut convenu que le British Museum prendrait à sa charge les deux cinquièmes des frais de voyage. Stein obtint son congé le 1^{er} octobre 1905 et quitta Srinagar le 2 avril 1906. Accompagné de Rai Ram Singh, le topographe indigène du *Survey* de l'Inde, qui avait pris part à son premier voyage, et d'un caporal du génie, Naik Ram Singh, il partit du fort de Malakand dans le Tchitral le 28 avril 1906 et passa les cols de Lowaraï (3 mai), de Darkot (17 mai) et de Baroghil (19 mai) où l'Hindou-Kouch qui forme la ligne de partage des eaux de l'Indus et de l'Oxus s'abaisse à

12 400 pieds. Quoique Darkot ne fût pas sur sa route, Stein désirait visiter cette passe qui traverse la grande chaîne au sud de la partie la plus haute de la vallée du Yarkhun (partie supérieure de la rivière de Tchitral) 15 400 pieds, à cause de l'exploit mémorable relaté dans les Annales de la dynastie des T'ang du général chinois Kao Sien-tche qui, en 747, franchit cette route avec ses troupes pour envahir Yasin et Gilgit.

Stein traverse l'Oxus, passe le col de Wakhjir, le Taghdounbach Pamir et arrive à Tachkourgan dans le Sarikol; tandis que Rai Ram Singh va lever la partie orientale du Moustagh-ata, il gagne le Chiehiklik Maidan ou plateau, entre dans le défilé encaissé de Tangi-tar, c'est-à-dire « la gorge étroite », traverse la passe de Kachka-sou, quitte la route de Yarkand, remonte à Yangi-hissar et enfin à Kachgar (3 juin). Là, il retrouve des amis, Macartney, l'agent anglais, Kolokolov qui a remplacé Petrovsky comme Consul général; il prépare sa caravane de chameaux à la tête de laquelle il place Hassan Akhoun. C'est pendant le séjour de Stein à Kachgar que meurt le 22 juin le missionnaire Hendricks bien connu de tous les voyageurs de l'Asie centrale : Hollandais de naissance, il avait appartenu aux Missions belges qu'il avait abandonnées pour s'établir à Kachgar; il fut enterré le lendemain de sa mort dans le cimetière russe et Stein partit pour Yarkand après la cérémonie. De Kachgar, Stein se rend à Khotan d'où il fait un crochet vers le sud passant par les glaciers de Nissa, celui d'Otrughul et par la chaîne de Karanghu-Tagh et le Youroung-Kach-daria revient à son point de départ. De Khotan également, il fait le 15 septembre une course vers Rawak dont il a déjà fouillé les ruines en 1901; il visite les temples de Khadalik, enfin il prend la route du Lob-Nor. Par Domoko et Kiriya il arrive à Niya : il extraira de ses ruines un mobilier du III^e siècle ap. J.-C., des bois sculptés, des documents en kharoshthi, etc. Stein quitte Niya le 1^{er} novembre pour se rendre à Endere. « On devra, dit-il, toujours accorder une importance spéciale à l'époque historique à l'espace couvert de végétation de la fin du cours de la Rivière d'Endere comme étant la seule position possible pour une station à moitié route dans le désert, entre Niya et l'oasis de Tchertchen. » En 1901, Stein avait trouvé dans les ruines du fort circulaire d'Endere une inscription chinoise de 719

ap. J.-C. et des fragments de manuscrits en tibétain, brahmi et chinois, qui prouvaient que le fort avait été occupé pendant les premières décades du VIII^e siècle et abandonné peu après pendant l'occupation tibétaine; cependant, il faut remarquer que Hiouen Tsang dans son voyage de retour en Chine vers 645, passant par la route de Niya à Tchertchen, n'avait trouvé à la place correspondant à Endere que les ruines d'établissements abandonnés depuis longtemps dont la tradition faisait le site de Tou-houo-lo ou Toukhara. De nouvelles tablettes en kharoshthi du II^e ou III^e siècle ap. J.-C. furent découvertes. Il semble que l'emplacement après avoir été abandonné avait été réoccupé une dizaine d'années après le passage de Hiouen Tsang. Après de nouvelles recherches à Endere, Stein se met en route le 15 novembre pour Tchertchen. Tchertchen situé à moitié route entre le Lob-Nor et Kiriya a été visité en 519 par le pèlerin bouddiste Soung-Youn allant du Lob-Nor à Khotan, puis par Hiouen Tsang et enfin par Marco Polo. Ce n'est qu'après le premier tiers du siècle dernier que les Chinois ont commencé de coloniser Tchertchen une fois de plus comme une petite station pénale. Plus loin Stein atteint Tcharkalik; il est convaincu que cet oasis représentait jadis comme aujourd'hui le point le plus important de la région du Lob-Nor, que c'est le Lop de Marco Polo, et il ne voit pas de raison pour placer ailleurs l'ancien royaume de Na-fo-po, le même que Leou-lan ou Chan-Chan, où arriva Hiouen Tsang après dix marches au nord-est de Tchertchen.

Le matin du 6 décembre 1906, Stein quittait Tcharkalik pour se rendre à l'emplacement du Lob-Nor au nord des marais desséchés qui appartenaient autrefois à ce lac; il y trouvait des tablettes kharosthihi et des documents chinois qui ont été examinés par M. Chavannes: ils sont datés de 263 à 330 après Jésus-Christ; les documents rapportés du même endroit par Sven Hedin et examinés par Karl Himly sont datés de 264 à 270. D'un temple en ruines, Stein tira des bois sculptés décorés de grands losanges en relief remplis de fleurs à quatre pétales dans le genre de celles de l'art du Gandhara. Après une moisson fructueuse, il quitte l'ancien site du Lob-Nor le matin du 29 décembre 1906, traverse les dunes du désert, et par Abdal, le Tarim et le Tchertchen-Daria revient à Tcharkalik. A quelque distance au nord-est de cet endroit il fouille

le vieux fort de Miran qui semble avoir été abandonné comme Niya, Endere et le nord du Lob-Nor vers la fin du III^e siècle. Miran a été l'un des points qui ont donné les meilleurs résultats : tout d'abord de vieux débris, des peignes, une fronde, des pièces d'armure en cuir laqué, des bois de flèches brisés, enfin des documents tibétains qui doivent être examinés par le Rév. A. H. Francke, de la mission morave de Leh. D'une inspection sommaire de F. W. Thomas, de l'India Office, il résulte qu'il s'agit de pièces diverses adressées à des officiers de la garnison tibétaine; les Tibétains ont sans doute dominé dans l'Asie centrale depuis la chute de l'influence chinoise dans le dernier tiers du VIII^e siècle jusqu'à la seconde moitié du IX^e. Chose curieuse, Stein trouva aussi à Miran un papier avec une écriture turke-runique, la plus ancienne écriture turki, comme celle des documents du VIII^e siècle trouvés sur les bords de l'Orkhon et l'Yenisei. L'examen de cette pièce par le grand philologue de Copenhague, V. Thomsen, montre qu'elle renferme en turki une liste de noms d'hommes, probablement de militaires auxquels des passeports avaient été fournis; ce serait une relique de la période précédant l'occupation tibétaine qui devait donner à Miran son importance à cause de sa situation sur la route conduisant de Lhasa à la partie orientale du Tibet à travers les Kouen-loun; pendant les périodes Ouigours, Musulmanes et Mongoles, Tcharkalik valait mieux, étant placé d'une manière plus avantageuse. Mais l'art bouddhiste allait aussi révéler à l'intrépide voyageur, quelques-uns de ses trésors. Dans un temple bouddhiste en ruines il trouve la tête d'un Buddha colossal en stuc, et les restes de figures de Buddhas colossaux assis appartenant au style gréco-bouddhique du Gandhara. Dans des monticules recouvrant des stupas, on découvre des fresques représentant des chérubins d'une jolie couleur : « dans ces fresques ils approchaient du dessin purement classique, dit Stein, plus que dans n'importe quelle œuvre de peinture que j'ai vue jusqu'à présent soit au nord, soit au sud des Kouen-loun. Une autre fresque représente Gautama Bodhisattva enseignant, et devant lui un prince en adoration; le fond est d'un rouge pompéien. » Une peinture murale représente la légende du roi Vessantara. Ces fouilles à Miran si productives terminaient la tâche de Stein dans la région du Lob-Nor. Il était temps de marcher vers Toun-houang.

Abdal offre au voyageur un humble lieu de repos qui lui permet toutefois de préparer sa caravane avant de s'aventurer de nouveau dans le désert.

Pendant la dynastie des premiers Han, il y avait quatre routes conduisant de Chine vers l'Occident : 1° Toun-houang, sud du Lob-Nor, Tchertchen et Khotan ; 2° Toun-houang, nord du Lob-Nor, Kourla au sud de Karachahr, Koutcha, Aqsou ; 3° Hami, Tourfan, Koutcha où la route rejoignait la seconde ; 4° Hami, vers le lac Barkoul et le versant nord des T'ien-Chan.

Stein prit le sud du Lob-Nor, longea le lit desséché du grand lac incrusté de sel, la chaîne déserte du Kourouk-Tagh ; il arrive au Sou-lou-ho. Il aperçoit les premiers tours de garde qui annoncent l'approche de Toun-houang où il se prépare à faire son entrée le matin du 12 mars 1907. Toun-houang est une ville ancienne dont le nom remonte à l'époque des Han, mais elle doit sa célébrité à ses grottes remplies de Buddhas, *Ts'ien Fo Toun*, « Grottes de Mille-Buddha », qui furent visitées en 1879 par M. L. de Lóczy, le savant géologue hongrois, compagnon du comte Szechenyi dans son exploration de l'Asie orientale, qui avait vivement admiré les fresques de l'époque des T'ang qui les ornaient, et vingt ans plus tard par notre compatriote, M. Charles-Eudes Bonin qui en rapporta des estampages dont les inscriptions ont été publiées depuis par M. Chavannes dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Quelque temps avant l'arrivée de Stein, des ouvriers avaient découvert une grotte restée murée jusqu'alors, pleine de manuscrits dont des spécimens furent envoyés aux autorités de Lan-tcheou, capitale du Kan-Sou, qui les jugeant sans doute sans intérêt ordonnèrent qu'ils fussent remis en place. Chose curieuse, quoique le lieu fut consacré à Buddha, Wang, un prêtre Taoïste, en était le conservateur. Les caves étaient ornées de fresques, l'une représentant Buddha entre des disciples, bodhisattvas et dvarapalas. Toutefois avant d'essayer de pénétrer dans la grotte aux manuscrits, Stein résolut d'examiner l'ancienne ligne frontière, formée d'un mur construit de couches alternatives d'argile compressée et de fascines, avec des tours de garde, marquant l'ancienne route de Ngan-si au Lob-Nor à l'époque des Han ; une des ses premières découvertes fut celle de trois fiches de bois avec des caractères chinois de la période Youg-Ping (Kien-

Wou) 58 ap. J.-C. Ce n'était que le prélude de la trouvaille de nombreux documents de l'époque des Han qui furent remis à M. Chavannes et dont nous parlerons tout à l'heure. Il semble que cette Grande Muraille avait pour but non seulement de défendre le territoire au sud du Sou-lo-ho, comme le dit Stein, mais avait aussi un caractère offensif. Il n'est peut-être pas hors de propos d'expliquer ce qu'était l'ancienne Grande Muraille et la Nouvelle Grande Muraille; aussi bien M. Chavannes nous donne d'après Se-ma Ts'ien et le *Ts'ien Han Chou* des renseignements historiques qu'il nous paraît utile de reproduire ici, car ils sont confirmés par quelques-unes des fiches :

« La partie de l'ancienne Grande Muraille le long de laquelle M. Stein a fait ses mémorables trouvailles n'appartient pas au système de protection organisé par T'sin Che Houang-ti. En l'an 214 avant Jésus-Christ, T'sin Che Houang-ti, maître de l'empire depuis sept ans, décida de relier entre eux les murs de défense que les royaumes féodaux du Nord avaient construits sur leur frontière septentrionale pour se garder contre les incursions des Hiong-nou; ainsi fut conçue l'entreprise gigantesque de la Grande Muraille. Cette Grande Muraille de T'sin Che Houang-ti, dont on peut suivre le tracé sur une carte chinoise de l'année 1137, partait de Lin-t'ao à l'ouest pour aboutir à Chan-haï-kouan à l'Est. Lin-t'ao, est aujourd'hui la préfecture secondaire de Min, située dans le sud du Kan-sou, près du coude de la rivière T'ao, affluent de droite du Houang-ho.

« La Grande Muraille de T'sin Che Houang-ti était un ouvrage défensif; les compléments qui lui furent ajoutés du côté de l'Ouest une centaine d'années plus tard furent l'instrument d'une politique qui prenait l'offensive. En 126 avant Jésus-Christ, Tch'ang kien était revenu de cette longue et périlleuse ambassade qui, primitivement destinée à nouer des relations avec les Yue-tche qu'on croyait établis dans la vallée de l'Ili, avait eu en réalité pour terme les bords de l'Oxus et avait révélé à la Chine, non seulement la situation économique des principautés du Turkestan oriental, mais encore l'importance commerciale des grandes civilisations occidentales. A partir de ce moment, l'empereur Wou forma le dessein de s'ouvrir la route de l'Ouest en pratiquant une trouée au point précis où les hordes turques et les peuplades tibétaines étaient en contact et où par conséquent la cohésion des nomades qui entouraient la Chine était moindre. Le résultat fut obtenu lorsque, en 121 avant Jésus-Christ, à la suite des campagnes glorieuses du général Ho K'iu-ping, les régions de Kan-tcheou et de Leang-tcheou furent annexées à l'empire.... Pour assurer la liberté du passage, on construisit un rempart qui partait de Ling-Kiu pour se diriger vers l'ouest.... C'est en 108 avant Jésus-Christ qu'on établit une ligne continue de postes et de fortins depuis Tsieou-ts'iuan (Sou-tcheou) jusqu'à la porte du Jade.... C'est à la suite de Li Kouang-li contre le Ta-yuan,

en 102 et 101 avant Jésus-Christ que la Grande Muraille paraît avoir été prolongée. Alors en effet les relations diplomatiques de la Chine avec l'Occident se multiplièrent. »

Mais retournons aux grottes des Mille-Buddhas. Stein avait enfin obtenu du bonze taoïste la permission d'examiner et... d'acheter un certain nombre de manuscrits. Quand on sait que les Tibétains conquièrent Toun-Houang avec une grande partie du Kan-Sou vers 759, il n'est pas étonnant qu'on ait trouvé dans cette grotte un grand nombre de manuscrits tibétains. La suprématie tibétaine à Toun-Houang a atteint son point culminant du milieu du VIII^e siècle au milieu du IX^e; c'est par Toun-Houang que les Tibétains à partir de 766 envahirent les territoires du Turkestan oriental et finirent par s'emparer en 790 des garnisons chinoises isolées qui essayaient de maintenir la puissance chinoise au nord et au sud des T'ien-chan.

En 850, Tchang Yi-tch'ao, gouverneur héréditaire de Toun-Houang secoua le joug tibétain, fit sa soumission à l'Empereur chinois qui retrouva pendant quelques temps sur ces pays de l'ouest une suzeraineté bientôt perdue pendant les troubles qui suivirent la chute de la dynastie des T'ang; un envoyé chinois à Khotan passant vers 938 par les territoires correspondant à Ngan-Si et à Toun-Houang les trouva sous la dépendance des Chinois, quoique la population fut restée principalement chinoise et que l'administration fut entre les mains d'un chef appartenant à la grande famille locale de Ts'ao. Dans la grotte, on trouva des bannières peintes sur soie de l'époque des T'ang sur lesquelles étaient représentées des bodhisattvas; sur d'autres bannières étaient figurées des scènes de la vie de Buddha; une grande peinture bouddhique sur soie datée de 864 montraient des bodhisattvas avec les portraits des donateurs en adoration; une vieille broderie de fleurs semblant appartenir au type sassanide: où les dessins sassanides dérivés de l'art grec transplanté en Mésopotamie et de là dans l'Iran ont-il été exécutés? Mais la plus importante partie des découvertes de Stein dans la grotte de Toun-Houang est la bibliothèque même: quelles richesses! de quoi fournir du travail à tous les orientalistes d'Europe pendant des années: Manuscrits sanskrits intéressants pour l'histoire du canon bouddhique du Nord confiés, à M. L. de la Vallée Poussin. — Manuscrits en diverses

variétés centrales-asiatiques d'écriture indienne brahmi, mais en langues non indiennes, remis au D^r A. F. Rudolf Hoernle. — Manuscrits sogdiens contenant des traductions de la littérature canonique du Bouddhisme, examinés par M. F. W. K. Müller, de Berlin. — Un manuscrit, turk runique, c'est-à-dire la plus ancienne écriture turke, celle des inscriptions de l'Orkhon, étudié par le grand philologue de Copenhague, V. Thomsen ; ce manuscrit est particulièrement intéressant, car ce n'est pas un texte religieux, mais un recueil de petites histoires sur les hommes et les animaux avec une morale pour les enfants et les jeunes gens ; il est probable que ce document n'est pas plus récent que le viii^e siècle. — Une demi-douzaine de livres en écriture ouigoure ; le D^r E. Denison Ross a reconnu que deux de ces volumes renfermaient des traductions de portions différentes d'un commentaire sur l'ouvrage métaphysique bouddhique, l'Abhidharmakosa, traduit pour la première en chinois de l'original sanskrit par le fameux pèlerin Hiouen Tsang. — Plus de 9 000 Manuscrits chinois dont l'inventaire détaillé qui sera fait par M. Paul Pelliot sera publié par les Trustees du British Museum. — Une masse de manuscrits tibétains dont un examen sommaire par le D^r F. W. Thomas, bibliothécaire de l'India Office, et par Miss C. M. Riding, montrent qu'ils renferment des textes du canon bouddhique tibétain, ils seront conservés à l'India Office.

Extrêmement remarquables au point de vue de l'art sont les fresques qui décorent les panneaux des caves des « Mille-Buddhas » représentant des scènes de la vie du Dieu, des figures colossales, des disciples, des bodhisattvas, des scènes du ciel bouddhiste ; nous avons encore ici la marque de l'influence de cet art gréco-bouddhiste dont nous suivons la trace depuis le nord-ouest de l'Inde. Enfin Stein s'arrache aux délices du Ts'ien-Fo-Toung et il se rend à Ngansi au nord-est placé au point où la grande route venant de Sou-tcheou et de la Chine intérieure tourne brusquement vers le nord-ouest vers Hami et le Turkestan oriental ; il franchit le canal qui amène l'eau du Sou-lo-ho à l'oasis de Ngansi. Nous ne le suivrons pas dans les montagnes occidentales du massif des Nan-Chan et nous arriverons avec lui à la porte de la Grande Muraille, Kia-yu-kouan ; là il s'assure que la muraille qui s'étend de là au nord de Sou-tcheou et de Kan-tcheou n'était en réalité que la continuation de la

ligne frontière de défense dont il avait suivi la trace à travers le désert de Toun-Houang et près de Ngan-si; il quitte Kia-yu-kouan, le 22 juillet au matin pour se rendre à Sou-tcheou, la première grande ville de Chine où il évoque le souvenir de Marco Polo et de Benoit de Goës, le célèbre jésuite portugais qui venu du nord-ouest de l'Inde, y était mort en 1607, avant d'avoir reçu l'autorisation de continuer sa route jusqu'à Pe-king. Enfin par la chaîne Richthofen des Nan-Chan, à travers le To-lai-chan, par les sources du Sou-lo, il atteint Kán-tcheou, le but extrême de son voyage. Il reprend maintenant la route de l'ouest et des T'ien-chan, non sans faire en route l'école buissonnière. Il passe à l'oasis de Hami, visite les ruines de Tourfan signalées jadis par le capitaine Roborovsky et étudiées en 1897 par le D^r Klementz, par A. Grünwedel et enfin par A. von Lecoq; Stein se rend à Kara-Khoja, la capitale du Tourfan à l'époque ouigoure et à Yarkhoto, site de la capitale du Tourfan jusqu'à l'époque des T'ang. Parti le 1^{er} décembre, notre voyageur se rend à Karachahr qui a été moins fouillé que Tourfan par Grünwedel; il y trouve des bodhisattivas en relief en stuc, des têtes montrant l'influence de l'art gréco-bouddhique, quelques-unes d'un réalisme étonnant. Mais il faut poursuivre la route : Khora, Koutcha; ici l'explorateur descend en ligne à peu près droite à Kiriya à travers la mer de sable; il atteint mourant de soif, la rivière de Kiriya, puis après avoir visité encore quelques ruines du Takla-Makan, passe à Khotan et remonte à Aqsou, va à Yarkaud, revient à Khotan où il fait ses préparatifs pour la fin de son expédition qui le conduit dans les gorges de Polur et de Zailik d'où jadis on tirait annuellement 300 onces d'or. Son objectif est le glacier du Youroung-Kach ou Khotan-daria et le 25 août « il traverse l'éperon abrupt entre les vallées de Zailik et du Youroung-Kach par une passe de plus de 17 700 pieds de hauteur »; il veut remonter des sources du Youroung-Kach à la vallée supérieure du Kara-Kach, son affluent et il suit en partie une route déjà suivie par le capitaine Deasy, mais en cherchant le Yangi-Davan l'intrépide voyageur a les pieds gelés; il ne peut plus marcher; il a hâte de gagner rapidement le Ladakh; après un voyage pénible il arrive à Leh le 12 octobre. Le Rév. S. Schmitt, médecin missionnaire morave à Leh ampute tous les orteils du pied droit de Stein soit complètement, soit à la première phalange; la

cicatrisation est longue : enfin Stein peut partir le 1^{er} novembre ; douze jours après, il est à Srinagar. Le vice-roi Lord Minto lui donne l'autorisation d'accompagner ses collections à Londres ; Stein passe à Calcutta, s'embarque à Bombay le 26 décembre 1908, et arrive à Londres au mois de janvier après un court séjour à Venise.

Quels ont été les résultats de cette exploration : 94 feuilles de cartes à l'échelle de 4 milles pour un pouce ; plus de 14 000 manuscrits dans une douzaine d'écritures et de langues ; il a fallu près de six mois pour déballer et faire l'arrangement préliminaire des objets dans les sous-sols du British Museum. Heureusement que le Gouvernement de l'Inde avait accordé à Stein un congé de deux ans et trois mois qu'il put passer en Angleterre. Toutes ces collections ont été placées dans le nouveau bâtiment du British Museum inauguré le 7 mai 1914.

HENRI CORDIER.

L'ARCHITECTURE GRÉCO-SYRIENNE.

Publications of the Princeton University Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909. 8 fascicules in-4°, avec de nombreuses illustrations. — Leyden, E.-J. Brill ; 1907-1914.

MM. H. Crosby Butler, W. Kelly Prentice et Enno Littmann, chargés d'une seconde mission ⁽¹⁾ en Syrie, font connaître les fruits de cette nouvelle expédition, dans une suite de monographies publiées sous le titre général reproduit ci-dessus. Les éditeurs n'ont guère dépassé la moitié de leur tâche ⁽²⁾ ; mais l'étendue et l'importance de

⁽¹⁾ Les mêmes savants avaient déjà accompli en Syrie une mission dont les résultats ont été publiés sous ce titre : *Publications of an American Archaeological Expedition to Syria in 1899-1900.* (New-York 1902-1904 ; in-f°.) Les deux publications se complètent mutuellement.

⁽²⁾ L'ensemble doit comprendre 19 fascicules. Le plan général est celui-

ci : I. *Géographie et Itinéraires*, par M. Butler ; II. *Architecture*, par le même ; chacune de ces parties est divisée en deux sections consacrées, l'une, à la Syrie du Sud ; l'autre à la Syrie du Nord ; III. *Inscriptions grecques et latines*, par MM. Littman (Syrie du Sud) et Prentice (Syrie du Nord) ; IV. *Inscriptions sémitiques*, par M. Littmann.

cette œuvre nous invitent à la signaler dès maintenant à l'attention des archéologues. Depuis les recherches faites par M. de Vogüé en 1861-62, qui ont abouti à la publication de son remarquable ouvrage : *La Syrie centrale*, cette région, si abondante en ruines, n'avait été le but d'aucune exploration méthodique. Les parties les plus désertes, et, par suite, les moins favorables à des haltes prolongées, sont celles qui ont conservé le plus grand nombre de monuments, la main de l'homme n'y ayant pas contribué à la destruction toujours rapide dans le voisinage d'un centre habité. Ce sont ces points extrêmes que la mission américaine a explorés avec grand profit.

L'ensemble des monuments relevés avec précision et étudiés en détail comprend : 2 pyramides, 11 temples, 87 églises, 12 couvents, 52 maisons, 8 villas, 2 palais, 16 tours, 12 tombeaux, 3 étables, 9 forteresses, 4 ponts, 2 mosquées, 3 bains, et 6 autres constructions diverses.

Les dénominations de Syrie méridionale et Syrie septentrionale adoptées par la mission, n'ont rien de strictement géographique ; elles indiquent la situation respective des deux centres visités et étudiés par les explorateurs : celui du sud embrassant le Hauran et ses alentours, celui du nord, le massif montagneux compris entre Antioche, Alep et Hamah (l'ancienne Epiphania).

Ces deux régions, différentes par leur constitution géologique, ont été soumises à des influences politiques diverses. Pendant et après l'époque où l'architecture classique florissait en Syrie (sous les Séleucides et les Romains), elles ont produit des monuments qui, et par les principes de construction et par l'ensemble des détails, appartiennent à deux styles fort dissemblables. Les édifices érigés dans la région du sud, se rattachent à l'art nabatéen. Dans la Syrie du nord, au contraire, depuis le milieu du iv^e siècle jusqu'au vii^e, les architectes indigènes ont développé un système qui, au point de vue de la diversité du plan, de la disposition des masses et de l'adaptation des détails, l'emporte en perfection sur toutes les écoles contemporaines ; et ils l'ont appliqué à tous les genres de constructions : religieuses, civiles, funéraires, domestiques. Pour désigner ce style particulier, M. Butler a adopté le nom de *Gréco-syrien*, voulant marquer par là qu'il a ses racines dans l'architecture hellénique, et qu'il a reçu sous la direction des architectes orientaux un dévelop-

pement indépendant. Contraire au sentiment de plusieurs archéologues qui faisaient dépendre d'influences byzantines les particularités de l'architecture syrienne, cette opinion est solidement appuyée sur l'examen d'un grand nombre de monuments étudiés dans les fascicules consacrés à la Syrie du nord⁽¹⁾, les seuls qui retiendront notre attention, nous réservant de signaler ultérieurement l'ensemble des découvertes faites par la mission américaine dans la Syrie du sud et dans le domaine de l'épigraphie grecque et sémitique; à cette dernière spécialement, les explorateurs ont apporté une sérieuse contribution, en recueillant de nombreux textes nabatéens, syriaques, safaitiques et arabes.

Les ruines des églises surtout offrent une abondante matière, pour l'étude des particularités du style gréco-syrien. Non seulement ces ruines sont de beaucoup les plus nombreuses, mais souvent leur date est garantie par des inscriptions; ce qui permet de suivre avec pleine assurance le développement chronologique des principes et de leur application. Entre l'église de Bâ'ûdeh construite en 392, et l'église de Saint-Serge, à Bâbiskâ, bâtie en 610, nous trouvons vingt autres édifices datés⁽²⁾, s'échelonnant à une dizaine d'années les uns des autres, permettant d'assigner, par comparaison, une époque précise aux monuments non datés, et une époque plus reculée qu'on ne le faisait généralement en s'appuyant sur les exemples publiés dans *La Syrie centrale*. La comparaison est surtout instructive lorsqu'on peut l'appliquer aux parties successives d'un même édifice; comme à l'une des églises de Bâbiskâ, où on rencontre les dates 390, 401, 403, 407, 480; comme encore à Deir-Kîtâ, où la belle église de Saint-Paul-et-Moyse, bâtie en 418, a été augmentée d'une résidence presbytérale en 456, et d'un baptistère vers 515.

Ce baptistère est intéressant pour nous, car la cuve d'immersion, ménagée dans le sol de l'abside, est demeurée intacte. Cette cuve est le seul exemple de ce genre de monuments rencontré jusqu'ici en Syrie.

⁽¹⁾ Le fascicule consacré à la célèbre église de Saint-Siméon stylite, le chef-d'œuvre de l'architecture religieuse en Syrie, n'a pas encore paru.

⁽²⁾ Je fais des réserves sur la date de 539 attribuée à l'église de Umm it-

Tuvèneh. Elle repose sur l'interprétation d'un monogramme que M. Prentice a lu $\epsilon\tau\omicron\upsilon\varsigma\ \varphi\upsilon\lambda'$. J'y reconnais les mêmes lettres, mais, les disposant dans un ordre différent, j'en forme le nom propre $\Sigma\tau\epsilon\varphi\acute{\alpha}\nu\omicron\upsilon$.

Dans le domaine de l'architecture privée, on peut de même comparer la série des huit maisons relevées à Kerrâtin (Tarutia), datées de 368 à 477, avec les deux villas de Sergillâ qui sont du ^{vi} siècle. Mais une pareille étude ne saurait trouver place ici. Nous devons nous borner à quelques considérations générales.

Toutes les églises de la Syrie relevées dans cet ouvrage sont orientées. Leur plan est presque toujours celui de la basilique : un rectangle partagé en trois nefs. Leurs dimensions sont modestes : de 12 à 20 mètres en largeur; la plus vaste de toutes (à Kerrâtin) mesure 60 mètres de long, sur 26 de large. Quelques édifices sont réduits à une seule nef terminée par une abside semi-circulaire. On a retrouvé une église hexagonale, à Mir'âyêh, et une église circulaire, à Fa'lûl.

L'église de Mir'âyêh ne peut être exactement datée. Il en reste tout juste assez pour révéler le plan, unique en Syrie. Le mur extérieur forme un octogone percé de portes au nord, au sud et à l'ouest; le côté faisant face à l'est est entièrement ouvert sur une construction rectangulaire contenant une abside en hémicycle flanquée, selon l'usage, de deux chambres carrées, le diaconicon à gauche, la prothesis à droite. Huit piliers, répondant aux angles du mur extérieur sont disposés circulairement au centre de l'octogone et devaient supporter une coupole.

L'église de Fa'lûl a été construite en 526. Elle est formée par un mur circulaire, et mesure 15 mètres de diamètre. Le quadrant est de ce cercle ouvre sur un rectangle qui renferme l'abside et les deux pièces adjacentes; les quadrants nord et sud sont percés de trois fenêtres, remplacées dans le quadrant ouest par trois portes s'ouvrant à l'extérieur sur un narthex rectangulaire, qui fait pendant à l'abside et à ses annexes. L'emploi combiné du basalte, de la brique, de la pierre calcaire et du marbre rattache cet édifice à l'école byzantine.

Le plan général des églises n'a guère varié, au cours des deux siècles et demi qui forment la période de prospérité de l'architecture gréco-syrienne. Quelques modifications secondaires se remarquent dans la disposition de l'abside, et dans les proportions.

La proportion entre le grand et le petit côté du rectangle formant la basilique est 3 : 2 dans les plus vieilles églises; généralement 4 : 3, au ^v siècle, quelquefois 5 : 3. Au ^{vi} siècle, on revient volon-

tiers aux anciennes mesures. L'abside disposée en hémicycle dans les églises du iv^e siècle, est le plus souvent rectangulaire au vi^e. Au v^e siècle, la largeur de la nef n'est plus toujours égale à un nombre fixe d'entre-colonnements; les colonnes engagées, aux extrémités de la nef, sont maintes fois supprimées. Au siècle suivant, la portée des arcades est augmentée, et, par suite, leur nombre est diminué; des piliers rectangulaires, cruciformes ou en T, remplacent les colonnes. Le narthex, inconnu au iv^e siècle, devient partie intégrante des grandes églises.

Dans quelques édifices, notamment à Mir'âyeh et à Firdjeh, M. Butler a reconnu, au milieu de la grande nef, plus proche de la porte que du sanctuaire, une sorte d'abside, délimitée par un mur bas, dont l'entrée fait face à l'autel. Ce petit monument a beaucoup intrigué le savant archéologue. Je n'hésite pas à y voir l'ambon ou βῆμα des liturgies orientales. Dans d'autres églises, cet espace était probablement marqué par de simples balustrades. Comparer le plan schématique dressé par H. Connolly, d'après les textes liturgiques nestoriens⁽¹⁾. Dans les églises jacobites postérieures, le βῆμα fut réduit aux proportions d'un simple suggestum⁽²⁾.

Dans l'application des détails d'ornementation, les églises de la seconde moitié du iv^e siècle conservent encore des éléments classiques; les ouvertures sont rectangulaires et ne sont point encadrées de moulures; lorsque celles-ci se rencontrent, dans quelque autre partie, elles sont simples et d'un faible relief.

Au v^e siècle apparaît le chapiteau muni de deux consoles, création particulière des architectes Syriens.

Il n'est pas impossible que l'idée dérive des chapiteaux persans. M. Littmann pense aussi que le disque, qui tient une si large place dans les motifs de décoration de l'école syrienne, a des origines babyloniennes ou assyriennes. Cela nous paraît plus problématique. Le disque peut rentrer dans la catégorie des dessins géométriques, dont l'image s'offrait, pour ainsi dire, spontanément, à l'esprit.

Concurremment avec les moulures on emploie des frises sculptées, et des corniches de différentes formes. De larges bandes, richement

⁽¹⁾ *Corpus Script. Christ. Orient.*, Scriptorum Syri, t. XCI, versio, p. 196. ⁽²⁾ Cf. H. Pognon, *Inscriptions sémitiques de la Syrie*, p. 92 (Paris, 1907).

ornées, entrent dans la décoration des linteaux. Les fenêtres rectangulaires sont surmontées d'un tympan cintré. On trouve des fenêtres cintrées, accouplées, avec une colonnette engagée.

La marque caractéristique du vi^e siècle est l'emploi de cordons moulurés qui contournent les fenêtres rectangulaires ou cintrées. On les rencontre à tous les niveaux de l'édifice et dans toutes les directions. Là où ils doivent être interrompus, ils se terminent en une sorte de volute. Il faut y joindre la bande avec dentelure cuspidaire qui s'ajoute à la moulure pour encadrer les grandes ouvertures.

Les principes de décoration architecturale appliqués aux églises se retrouvent dans les autres édifices religieux : baptistères, couvents, chapelles funéraires, et dans les nombreux monuments de l'architecture civile relevés par la mission : maisons privées, hôtelleries, bazars, bains publics.

L'existence de bains dans des lieux où l'eau et le combustible étaient si rares, témoigne des habitudes de luxe et de confort des citadins qui venaient villégiaturer dans ces montagnes.

L'architecture funéraire offre à l'étude une grande variété de types, depuis le tombeau creusé dans le roc jusqu'au mausolée entièrement bâti. Les tombeaux formés d'un cube de maçonnerie surmonté d'une pyramide sont les plus nombreux. Le tombeau de Bizzos, à Rouwêha, consiste en une base cubique, ornée de pilastre aux angles, et surmontée d'un dôme hémisphérique. Aucun autre monument du même genre n'a été découvert en Syrie. C'est le prototype du *wéli* musulman. Il date probablement des premières années du vi^e siècle. Au cours de ce siècle les constructions funéraires deviennent moins nombreuses ; peut-être parce que les gens de qualité commençaient à se faire enterrer dans des chapelles adjacentes aux églises, ou dans les églises mêmes.

Il y en a des exemples à Sergillâ. Je me suis demandé s'il ne faudrait pas chercher dans cet usage la raison d'être d'un nombre d'églises hors de proportion avec les besoins religieux de la population, même en supposant qu'elle appartint à différentes confessions. Ainsi, par exemple, à Anderîn (Androna), il n'y a pas moins de dix églises ou chapelles. Dans le village de Ruḥaiyeh, trois églises de même dimension (12 mètres sur 16) ont été bâties, respectivement en 529, 556, 564, sur les trois côtés d'une cour carrée, ornée d'un

portique. Des fouilles dans le sol de ces églises permettraient de vérifier la valeur de cette conjecture.

Les caractères propres de l'architecture gréco-syrienne sont encore mis en évidence par la comparaison des monuments qu'elle a produits, avec le groupe de ruines connues sous le nom de Kaṣr Ibn Wardân, situé en plein désert, à 40 kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Hamah. Ces ruines avaient déjà été signalées par plusieurs voyageurs. M. Strzygowski⁽¹⁾, jugeant d'après quelques photographies, crut pouvoir expliquer les particularités de ces constructions par l'influence d'Antioche, qui aurait fourni les matériaux et les artisans. M. Butler démontre victorieusement que nous avons là une œuvre exotique, certainement dessinée et dirigée par un architecte byzantin, et même probablement exécutée par des ouvriers venus de la capitale de l'empire.

Le groupe comprend trois monuments : une église, un palais, et une caserne : l'église n'est qu'à six mètres du palais, la caserne à cent mètres au sud. De l'église, il reste des portions assez considérables pour permettre d'en restituer l'ensemble avec certitude. Elle mesurait 15 mètres de largeur sur 18 m. 50. La nef centrale est précédée d'un narthex qui se continue de chaque côté par une galerie de même largeur. Chacun de ces bas-côtés communique avec la nef par trois arcades reposant sur deux piliers. Le centre de l'église était couvert d'un dôme à pendentifs, d'une construction très hardie et très compliquée. Il existait un triforium auquel on avait accès par un escalier placé dans une tour extérieure. La bâtisse elle-même, plus encore que le plan, s'éloigne de tout ce que nous connaissons dans la région. Elle est formée d'assises alternées de basalte et de briques : toutefois, le basalte est seul usité dans les substructions, et les briques seules dans la construction des voûtes, qui se présentent sous les formes les plus diverses. Les briques sont tout à fait semblables à celles employées à Sainte-Sophie et au « Palais de Justinien », à Constantinople. Les briques de cette nature étaient importées en Syrie; l'industrie locale ne connaissait que la brique cuite au soleil. Les colonnes du triforium, en pierre blanche, sont surmontées de chapiteaux de marbre, dont les sculptures variées n'ont aucune

⁽¹⁾ *Klein-Asien, ein Neuland der Kunstgeschichte*, p. 121-182 (1903).

analogie avec celles du pays. Il en était de même de la riche décoration en stuc polychromé et en mosaïque, qui recouvrait les murs.

Le palais occupait un quadrilatère de 49 m. 40 sur 52 mètres; et l'ensemble des bâtiments était disposé autour d'une cour intérieure, carrée, de 25 m. 50 de côté. Les ruines du bâtiment principal, situé sur le côté sud de la cour, restent seules debout. Le plan est assez particulier. Qu'on se représente trois rectangles de 9 mètres sur 15, juxtaposés par leur grand côté. Le rectangle du milieu constitue une vaste galerie sur laquelle ouvre la porte principale de la façade. Les deux autres rectangles sont symétriquement partagés, dans le sens de la largeur, en trois sections : la partie centrale constitue de nouveau une galerie transversale, terminée en hémicycle, ouvrant par une porte sur la grande galerie; chacune des parties latérales est divisée en deux chambres ayant leur entrée sur la petite galerie. Il y avait ainsi trois galeries, et huit chambres. L'une de celles-ci renferme l'escalier, qui conduit à l'étage présentant la même disposition. Un dôme recouvrait la partie centrale. La bâtisse du palais est absolument semblable à celle de l'église : même usage des assises alternées de briques et de basalte, mêmes formes variées de voûtes, même décoration de stuc et de mosaïque. Le linteau de la porte principale donne la date de la construction : novembre 564, 13^e indiction; ce qui permet de conclure que l'indiction 10^e inscrite sur la porte de la caserne répond à l'an 561.

La surface occupée par cette caserne était exactement la même que celle du palais. Il n'en reste que des pans de murs, assez pour montrer que la bâtisse était identique à celle des deux autres édifices. L'aménagement intérieur ne différait probablement pas de celui de la caserne d'Anderin, vaste construction carrée de 80 mètres de côté, qui pouvait loger commodément un millier d'hommes et plusieurs centaines de chevaux. Celle-ci date de 558, et il y a lieu de croire que son architecte, « le très estimable Thomas », fut aussi l'architecte du groupe de Kaşr Ibn Wardân.

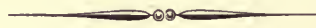
Au centre de la cour des casernes bâties en Syrie à cette époque se trouve une petite église. La présence de cet édifice avait suggéré à plusieurs voyageurs l'idée que ces bâtiments étaient des couvents. Le nom de *καστρον*, qui leur est donné dans les inscriptions, ne laisse aucun doute sur leur destination militaire. Les dates de ces forte-

resses : 556 (Habbât), 557 (Stabl 'Antâr), 558 (Anderin), 561 (Kaşr Ibn Wardân), témoignent des préoccupations de défense qu'inspiraient à Justinien les invasions répétées de Chosroés et le pillage d'Antioche par les Perses en 540.

En dehors de l'architecture, la mission n'a recueilli que de maigres débris de l'art syrien. Il n'est point surprenant qu'on n'ait retrouvé ni peintures, ni sculptures dans une région où la barbarie des iconoclastes chrétiens et musulmans a sévi avec tant de fureur. Quelques bustes en haut relief, découverts dans les tombes, et quelques sculptures rupestres ont échappé à la destruction : ces restes appartiennent à l'époque païenne. Les peintures décoratives ont péri avec l'enduit qui les portait. Les mosaïques qui recouvraient le sol des églises, des villas luxueuses, des édifices publics, gisent sous l'amas des décombres. M. Butler en a mis au jour, dans les bains de Sergillâ, un fort beau spécimen, qui a fourni la date du monument : 473. Il lui a jadis consacré une étude spéciale⁽¹⁾.

Nous ne pouvons terminer ce rapide coup d'œil sur l'ensemble des monuments gréco-syriens sans rendre hommage aux éminentes qualités de l'archéologue qui les a étudiés et publiés avec un soin si scrupuleux.

J.-B. CHABOT.



UNE ŒUVRE PATRIOTIQUE INCONNUE D'ALAIN CHARTIER.

La statue d'Alain Chartier se dresse, depuis 1899, sur une des places de Bayeux, sa ville natale, et ce monument élevé « au poète patriote » par le xix^e siècle finissant est comme la réplique du vers bien frappé par lequel Clément Marot lui rendait hommage au début du xvi^e :

En maistre Alain Normandie prend gloire.

Pas seulement la Normandie. Cette gloire rejaillit sur la France tout entière. Pendant longtemps maître Alain a été considéré comme le roi littéraire de son siècle, et la renommée européenne dont il a

⁽¹⁾ *Revue Archéologique*, 1901, II, p. 62-76.

joui peut, jusqu'à un certain point, entrer en compensation de la politique néfaste qui mit en péril l'existence même de notre pays au temps des luttes fratricides entre Armagnacs et Bourguignons.

Malheureusement, il nous manque une édition définitive des œuvres françaises d'Alain Chartier : nous en sommes toujours réduits à celle qu'a publiée, en 1617, le « père de l'histoire de France », André Duchesne, et qui n'est digne ni de l'un ni de l'autre, car c'est un fatras incohérent compilé sans critique. La moitié du volume, in-quarto massif, est occupée par des œuvres en prose et en vers qui ne sont pas sorties de la plume de l'auteur à qui elles sont attribuées ; Alain Chartier a été victime de sa renommée elle-même. D'autre part, des légendes indéracinables (notamment celle du baiser de Marguerite d'Écosse) se sont greffées sur sa biographie, encore mal connue. On sait que, comme secrétaire et ambassadeur de Charles VII, il parcourut une partie de l'Europe, du fond de l'Écosse au fond de la Hongrie, pour chercher des alliés au « roi de Bourges » avant que se produisit le « miracle » inespéré de la Bergère libératrice. Des archives de France et d'Italie ont peu à peu filtré quelques rayons de lumière : on a retrouvé la piste d'Alain Chartier à Venise et à Bude, en 1425, à Tournay et à Bruges, en 1426, en Écosse, en 1428, à Bourges, en 1429 ; on a établi qu'il était certainement mort à Avignon, à une date incertaine flottant entre 1429 et 1436.

Mais pouvait-on s'attendre à voir surgir de la poussière des bibliothèques quelque œuvre insoupçonnée du poète ? Il n'y avait guère d'apparence. Un savant allemand, mort accidentellement en 1889, Hermann Knust, avait trouvé à l'Escorial un *Miroir aux dames* inédit, qu'il attribuait sans hésiter à Alain Chartier. M. Arthur Piaget, qui a publié récemment ce poème, dont deux manuscrits se cachaient dans nos bibliothèques parisiennes⁽¹⁾, a démontré que cette attribution n'était pas soutenable. Le bagage de l'écrivain, déjà assez lourd, ne paraissait plus devoir être augmenté. L'inventaire en était depuis longtemps arrêté, comprenant la liste suivante,

⁽¹⁾ *Le Miroir aux Dames*, poème inédit du xv^e siècle, publié avec une introduction. Neuchâtel, 1908 (forme le 2^e fascicule du *Recueil de travaux publiés par la Faculté des lettres de l'Académie de Neuchâtel*).

vers ou prose, par ordre approximativement chronologique : le *Lai de Plaisance*, le *Livre des quatre dames*, le *Quadriloge invectif*, la *Belle dame sans merci*, le *Débat des deux fortunés d'Amour*, le *Débat de Réveille-matin*, le *Lai de Paix*, le *Bréviaire des nobles*, le *Livre de l'Espérance*. Ajoutons-y peut-être quelques ballades et rondeaux isolés, dont l'attribution reste encore incertaine, sans préjudice des œuvres latines, qui ne sont pas en cause ici.

Les bibliothèques n'avaient pourtant pas dit leur dernier mot. Voici que nous est arrivé d'Allemagne le texte d'un poème non seulement inédit, mais absolument ignoré jusqu'ici, d'Alain Chartier⁽¹⁾. Et notre surprise se double d'un vif plaisir, à constater que le nouveau venu ne découle pas de la veine langoureuse à laquelle nous devons la *Belle dame sans merci* et autres productions prolixes et alambiquées. Il voisine, dans le manuscrit 78 C 7 du Cabinet des estampes de la bibliothèque de Berlin, avec le *Quadriloge*, le *Livre de l'Espérance*, le *Lai de paix* et un opuscule latin d'Alain Chartier, avec deux poèmes connus de Pierre de Nesson⁽²⁾, et quelques autres morceaux de la même époque. Il se compose de cinquante-cinq huitains de vers octosyllabiques, sans titre ni attribution. La paternité d'Alain Chartier ne fait pas l'ombre d'un doute : elle résulte non seulement de l'étude interne, mais d'un passage de l'avant-dernier huitain, où l'auteur rapporte un propos de Pierre de Nesson, « le vaillant bailly d'Aigueperse » à lui adressé, et où notre poète est appelé familièrement : « Alain » par son interlocuteur. Remarquons, en passant, que le secrétaire de Charles VII semble avoir fait bon marché de son nom de famille (*Charretier*, et non *Chartier*, malgré l'habitude prise par la postérité) : les lettres officielles en français qu'il a contresignées comme secrétaire royal, et dont plusieurs nous sont parvenues en original, ne portent comme signature que les deux syllabes harmonieuses de son prénom : « ALAIN »⁽³⁾.

⁽¹⁾ Siegfried Lemm, *Aus einer Chartier-Handschrift des Kgl. Kupferstichkabinetts zu Berlin*, dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. CXXXII (1914), pp. 131-138.

⁽²⁾ Sur cet auteur, dont la biographie a été renouvelée récemment par des recherches d'archives, voir *Romania*, XXXIII, 540 et ss., XXXIV, 540 et ss., XXXV, 278 et ss.

⁽³⁾ Voir *Romania*, XXXV, 396.

Il est temps de faire connaître, par une analyse rapide et quelques extraits⁽¹⁾, le poème si heureusement retrouvé. C'est un *débat*, forme littéraire pour laquelle Alain Chartier a une prédilection marquée. L'exposition est rapide, et le récit fait place, dès les premiers vers, à un drame à trois personnages : un vieux héraut, un jeune noble ou « vassault », un paysan ou « villain ».

Le « vassault » est en train de tancer le « villain » quand le héraut survient et lui reproche de « villener villains en villaige », au lieu de suivre l'exemple de feu son père, vaillant gentilhomme qui servit naguère sous les ordres du célèbre connétable de Sancerre et connut les misères du service en campagne :

Ne deussiez-vous servir ung maistre
Vaillant, avant estre son paige?
Le bon mareschal de Sancerre,
Que je vis puis bon connestable⁽²⁾,
Faisoit bien gesir sur le feurre
Vostre pere, et mangier sans table.

Autres temps, autres mœurs, répond cyniquement le jeune hobereau :

Dieu ait l'ame des trespasés!
Ilz n'eussent pas geu sur la paille,
S'ilz eussent des moullz lis assés.

Indigné, le héraut réplique :

S'ilz se fussent tousjours tenu,
Ainsi que vous, blanc, moyte et chault,
L'onneur ne leur fust pas venu,
Car on n'a jamaiz bien sans peyne :
Pour ce lasches n'ont pris ne loz.

Bah ! dit le « vassault ». La vaillance n'est plus appréciée de nos jours :

Or maintenant par sa vaillence
Nul bon ne treuve qui l'acueille
Comme l'on souloit faire en France.

⁽¹⁾ Ces extraits reposent sur la vue d'une photographie du manuscrit de Berlinet non sur l'édition de M. Lemm, qui n'est ni exempte de fautes de lecture ni dressée philologiquement.

⁽²⁾ Louis de Sancerre, maréchal dès 1369, connétable en 1397, mort en 1402.

Qu'importe? Et d'ailleurs qu'en savez-vous? dit le héraut; il n'y a que les bons qui sachent comment ils sont accueillis :

Or s'on fait es vaillans devoir,
Ne s'ilz ont offices ne dons,
Vous ne le devez pas savoir,
Car il ne le sçet que les bons.

Voilà qui est cinglé! Mais le « vassault » n'est pas chatouilleux; il n'a rien d'un d'Artagnan, si ce n'est la pauvreté. Il pourrait prendre du service, soit; mais comment s'équiper? Il ne peut pas compter sur la cassette royale. Même en vendant ou en engageant ses terres, ce ne serait qu'en bien piteux équipage qu'il pourrait rejoindre, lamentable objet de raillerie pour les courtisans :

Ces souillars humeurs broez de court
S'en mocqueront à pleine gueule.

Tant mieux, dit le héraut :

De teulz souillars là mocquerie
Ne vous doit de rien retarder,
Car mal que nulz d'eulx de vous die
Ne fait senon vous avancer :
Gormandent, flattent, estudient
A rendre villains fellons motz;
Quant de vous ou aultre mesdient,
Leur blasme vous est ung grant loz.

Et d'ailleurs, pour faire la guerre il faut une armée. Les preux de jadis avaient des soldats pour les seconder; aujourd'hui on ne trouve plus que des pillards :

Or ça, je prens qu'ung de ces preux
Revenist maintenant en vie;
De quoy s'aideroit-il de ceulx
Qui tiennent ceste pillerie?
Car quant il s'en voudroit aidier,
Tous trayroient le cul arrière,
Qu'il n'y a un tout seul rotier
Qui ne fuyse la frontière.

Le héraut ne cache pas qu'à ses yeux les chefs sont les premiers coupables :

Quant ces hommes vaillans vivoyent,
Dieu leur donnoit à tous ung don,

C'est car es charges qu'ilz avoient
 Ils faisoient d'un mauvaiz bon;
 Maintenant on fait le rebours,
 Car des bons on fait les mauvais :
 Les chiefs se soillardent es cours,
 Leurs gens pillent païs de paix.

Bientôt les interlocuteurs tombent d'accord que l'exemple doit venir de haut, et qu'il n'est rien de si nécessaire à un pays qui a besoin d'une armée solide, que de posséder d'abord « prince vaillant et sage ». On devine, sous la réserve du poète, le sentiment qu'il n'exprime pas catégoriquement, à savoir que le roi régnant n'est pas à ses yeux le parfait modèle du prince « vaillant et sage ». Même en servant fidèlement Charles VII, il était difficile pour un esprit clairvoyant de se faire illusion sur son caractère : tout le monde n'avait pas pour le « gentil dauphin » les yeux de Jeanne d'Arc.

Mais, sans en être prié, le « villain », qui s'était borné jusqu'alors à écouter, prend brusquement la parole. A l'âpreté de son langage, on sent que les haines sociales qui provoquèrent au siècle précédent les horreurs de la Jacquerie et de la Touchinerie, sont loin d'être éteintes :

J'ay bien ouy et escouté
 Vostre soulaz, mais, quant je y pense,
 Tout ne vault ung bouton de haye :
 Vous ne parlés point de la taille.
 Pourquoi est-ce que l'on la paye,
 Se n'est pour faire la bataille?

En quoy a l'en tant despendu
 D'argent comme l'en'a levé?

.....
 Où est celle belle conqueste
 Qu'on a faite sur les Angloiz?
 Hé Dieu! et que le peuple est beste
 Quant il accorde teulx octrois!
 De l'or qu'on a eu de la taille,
 On eust achetté Angleterre.

.....
 A la bataille! A la bataille!
 Entre vous aultres, gentillastres,
 Non pas au roy tollir sa taille
 Et vous groppir gardant voz astres.

Car se les gentilhommes feissent
 Aussi bien que nous leur deivoir,
 Que le roy des corps ilz servissent
 Ainsi que nous de nostre avoir,
 Les estrangiers pas ne pillassent....

Finalement, le « villain » s'indigne contre la réputation de supériorité qu'on fait trop souvent à l'ennemi ; et comme pour prévenir toute pensée de découragement, il s'écrie :

Il se peut très bien lever tart
 Qui a nom de lever matin.
 Et par le sang Dieu ! les François
 Auront fait cinq cens mille biens
 Et destruit trestous les Angloiz,
 Qu'on dira qu'il n'en sera riens.

Le vieux héraut sourit de cet accès de « chauvinisme » naïf, que le jeune noble ramène à sa juste valeur par cette remarque, exempte de bienveillance, mais non de justesse :

Il me semble que ces villains
 Ont trop beau compter sans rabatre,
 Car ilz ne sont jamaiz contraings
 D'eulx aler faire tuer ne batre.

Là-dessus l'auteur prend congé, assez brusquement, de ses personnages et de ses lecteurs :

Il me sembloit, d'eulx ouir parler,
 Qu'entre eux jouassent une farce.
 Et lors il me va remembrer
 Du vaillant bailly d'Aigueperse ⁽¹⁾
 Qui me dist une fois : « Alain,
 J'ayme trop mieulx paier la taille
 Et vivre longuement, villain,
 Que, noble, mourir en bataille. »

« Farce », soit, mais farce tragique, plutôt que comique, si l'on songe que le sort de la France dépend des sentiments des personnages

⁽¹⁾ Pierre de Nesson, bailli d'Aigueperse au plus tard en 1425, mort entre 1439 et 1442. Son *Lai de guerre* est comme la contre-partie du *Lai de paix* d'Alain Chartier.

de ce drame. C'est bien un drame, en effet, que le poète a conçu et exécuté, s'abstenant de prêcher et de moraliser *ex cathedra* à son habitude, content cette fois, semble-t-il, de faire vrai et de peindre pour la postérité des états d'âme observés objectivement. Les convulsions d'une nation aux abois s'étalent sous nos yeux dans leur poignante vérité : le tableau est saisissant, tracé d'une main ferme, réaliste, mais sans brutalité. Alain Chartier a délibérément rompu avec les allégories sentimentales, chères à ses contemporains et où sa muse aimait trop souvent à s'envelopper. Nous sommes loin de la *Belle dame sans merci* et de sa trop nombreuse lignée, loin du ton didactique, si froid, du *Bréviaire des nobles*, loin du ton emphatique, si chaleureux, mais un peu bien déclamatoire, du *Quadriologue invectif*. Et nous ne le regrettons pas, car nous éprouvons vraiment, avec cette nouvelle œuvre du poète, une sensation d'art supérieure à toutes celles qu'il nous avait fait éprouver jusqu'ici.

Il faudra donc tenir grand compte à l'avenir de ce poème pour apprécier équitablement l'ensemble de l'œuvre d'Alain Chartier, trop exaltée autrefois, trop rabaissée aujourd'hui. L'homme s'est de tout temps attiré la sympathie par la noblesse de son caractère et la dignité de sa vie; on a plaisir à voir le poète s'affirmer avec un éclat nouveau et dépasser les limites que la critique contemporaine a voulu assigner à son génie. Ses rivaux n'y doivent rien perdre, assurément. L'engouement de notre temps pour le client de la Grosse Margot a des causes profondes. Qui aurait le cœur de répondre par un « oui » tout sec à ce cri déchirant :

Le laisserez là, le povre Villon?

Et la grâce spirituelle du fantoche politique que fut Charles d'Orléans continuera à charmer les délicats. La morale est une chose, la poésie en est une autre; c'est entendu. Mais il est bon de constater que toute la poésie française du règne de Charles VII n'avait pas élu domicile dans les châteaux des bords de la Loire ou dans les bouges des bords de la Seine. Et après l'avoir constaté, il faut qu'on le proclame bien haut; aujourd'hui plus que jamais la vertu doit être exaltée parmi nous.

ANTOINE THOMAS.

VARIÉTÉS.

CORRESPONDANCE DU COMTE OUVAROV
AVEC SILVESTRE DE SACY.

Le comte Serge Ouvarov, né à Pétersbourg en 1785 mort en 1855, fut un lettré et un administrateur. Lettré, il publia divers ouvrages sur l'histoire de la littérature grecque, des essais sur quelques personnages de son temps, des récits de voyage. Ses titres lui valurent d'être président de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, et associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Fonctionnaire, il fut curateur de l'instruction publique dans l'arrondissement de Pétersbourg, puis de l'Université impériale lors de sa création en 1821. Obligé en 1822 de se démettre de cette charge, il dirigea le département des manufactures et du commerce intérieur, puis les banques de l'Empire. Enfin en 1833, l'empereur Nicolas I^{er} le choisit comme ministre de l'Instruction publique.

De 1815 à 1837, il entretint avec Silvestre de Sacy une correspondance assez suivie. Ses lettres, conservées à la Bibliothèque de l'Institut, au nombre de trente-quatre, auxquelles il faut joindre les minutes de quatre réponses de Sacy ⁽¹⁾, apportent quelques détails nouveaux sur l'histoire des relations intellectuelles de la France et de la Russie.

I

Il faut d'abord relever les passages, dans lesquels Ouvarov exprime sa déférence pour Silvestre de Sacy et son admiration pour ses travaux. Même déduite la part obligatoire de l'honnêteté, ils prouvent une fois de plus en quelle haute estime l'éminent orientaliste français était tenu par les érudits étrangers.

« Dès le commencement de cette année, écrit Ouvarov le 29 juillet/10 août 1815, je me proposais de vous offrir l'hommage de la vénération la plus sincère. Les grands travaux que vous avez entrepris, les ouvrages nombreux dont vous avez enrichi le monde savant vous ont mérité depuis longtemps l'estime et la reconnaissance de l'Europe. Permettez-moi de vous assurer que nous ne sommes point insensibles à tant de succès réunis, et que votre nom est tout aussi connu sur les bords de la Néva que sur ceux de la Tamise ou de l'Elbe. »

⁽¹⁾ Mss NS., CCCLXXV, n^{os} 397-436.

Vingt années passent, mais les sentiments d'Ouvarov ne perdent rien de leur chaleur, malgré le temps écoulé et nonobstant les dignités dont il est revêtu.

« Je n'ai pas besoin de vous réitérer, je l'espère, combien nous rendons pleine et entière justice à vos admirables travaux, auxquels nous devons en grande partie l'établissement et les progrès des études orientales en Russie. » (20 août/1^{er} septembre 1834.)

« J'ai appris l'accident qui a failli vous être si funeste et qui a donné à tous vos amis de si vives inquiétudes; les miennes ne seront entièrement calmées que lorsque j'aurai la nouvelle de votre entier rétablissement. Vous appartenez à l'Europe aussi bien qu'à la France; il n'est personne parmi les hommes éclairés, qui ne vous porte un juste tribut de respect et d'attachement. » (22 juin/14 juillet 1837.)

II

Ouvarov ayant fait paraître en 1812 un *Essai sur les mystères d'Eleusis* désirait qu'une nouvelle édition en fut publiée à Paris, et il s'ouvre sur ce point à de Sacy dans sa lettre du 29 juillet/10 août 1815. Le sujet intéressait de Sacy qui, au début de 1815, préparait une nouvelle édition des *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme* de son défunt ami le baron de Sainte-Croix.

« J'allais, écrivait Sacy le 17 octobre 1815, mettre cette seconde édition sous presse au mois de mars dernier, lorsque le génie du mal, l'Ahriman de ce siècle, échappé de sa retraite, a couru dans le monde d'Ormuzd et a laissé partout des traces, les Daroudjs, les Dews, et les Kharferters ⁽¹⁾. Les lettres sont certes une consolation dans l'adversité, mais il est des adversités telles qu'elles ôtent même jusqu'au courage de lire et d'écrire. »

S. de Sacy consentit à surveiller, avec la collaboration de Boissonade, la réimpression de l'*Essai* d'Ouvarov.

« Votre ouvrage sur les mystères d'Eleusis est sous presse, lui mandait-il, le 9 mai 1816. J'ai obtenu la permission de le faire imprimer à l'Imprimerie royale. Les cuivres sont bien gravés et je pense que vous en serez content. »

L'ouvrage ⁽²⁾ parut quelques mois après, précédé d'une préface dans

⁽¹⁾ Suppôts d'Ahriman : daroudjs, incarnation femelle de la méchanceté; dews, démons; kharferters, espèces de reptiles. Silvestre de Sacy fait vraisemblablement allusion aux armées ennemies qui avaient envahi la

France après Waterloo et la pillaient.

⁽²⁾ *Essai sur les mystères d'Eleusis* par M. Ouvaroff, troisième édition, A Paris, De l'imprimerie royale, 1816, in-8°, 142 p.

laquelle de Sacy exposait en ces termes les raisons et la part de son concours.

« La lecture de l'Essai de M. Ouvaroff n'a pu que confirmer l'intérêt que le titre seul de l'ouvrage m'avait inspiré. Ayant appris que l'auteur verrait avec plaisir qu'il en fût fait une nouvelle édition à Paris, et qu'il ne désapprouverait point les légères corrections qu'on pourrait faire au style, j'ai cru que je rendrais un service aux amateurs de l'Antiquité, en les mettant plus à portée de se procurer un écrit dont un très petit nombre d'exemplaires sont parvenus en France et dans le midi de l'Europe. »

Dès qu'il a reçu le premier exemplaire de son ouvrage, Ouvarov remercie de Sacy, le 10/22 octobre 1816 :

« Les mots me manquent pour vous exprimer, M. le baron, la reconnaissance que je vous dois ainsi qu'à M. de Boissonade auprès duquel vous voudrez bien être mon interprète. L'édition est exécutée avec un goût parfait. La préface dont vous avez bien voulu l'orner est un bouclier sur lequel je compte beaucoup. »

Il ajoutait dans la même lettre : « Je me réjouis beaucoup du rétablissement du *Journal des Savants*. C'est un vrai service rendu aux lettres et aux sciences ⁽¹⁾. » Et quelques mois plus tard, le 14/26 mars 1817, ayant envoyé à de Sacy un mémoire en allemand sur le poète Nonnos de Panopolis, il sollicite un compte rendu.

« Cet écrit a pour objet l'un des poètes grecs les moins connus et les plus dignes de l'être. J'ai fait une étude particulière de la dernière époque de la littérature grecque, époque si remarquable par la fusion des idées anciennes et des idées nouvelles tant sous le rapport philosophique que sous le rapport littéraire. Ne voudriez-vous pas faire de cet écrit l'objet d'un article dans le *Journal des Savants*? »

L'attention qu'apportait Ouvarov à faire valoir ses travaux provenait de son ambition d'appartenir à l'Institut de France.

« L'intérêt et la bienveillance que la troisième classe de l'Institut royal de France a bien voulu accorder à mes travaux, écrivait-il le 10/22 janvier 1816, me font désirer avec empressement de lui appartenir de plus près. Le titre de correspondant est déjà une faveur, lorsqu'il est décerné par le premier corps savant de l'Europe. »

S. de Sacy s'efforçait de calmer un peu son impatience et lui écrivait le 9 mai 1816 :

« La nouvelle forme donnée aux Académies, dont la réunion compose l'Institut, retardera un peu le vœu que je formais de vous voir, M. le comte, deve-

⁽¹⁾ Le premier cahier du *Journal* restauré avait paru le 1^{er} septembre 1816.

nir correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, car l'Académie est dans l'intention de réduire le nombre des correspondants actuels et de ne remplir à l'avenir qu'une seule place sur deux places vacantes.

« Toutefois vous pouvez être sûr que cet objet ne sera pas perdu de vue. »

Ouvarov fut élu associé étranger de l'Académie des Inscriptions le 7 janvier 1820.

« L'honneur insigne, écrit-il le 21 février/4 mars 1820, que m'a fait l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de m'associer à ses travaux est sans contredit la récompense la plus flatteuse que j'ai pu obtenir. A qui pourrais-je confier le soin de lui exprimer ma reconnaissance si ce n'est à celui qui eut tant de part à ma nomination et dont l'amitié m'est aussi honorable que précieuse? Veuillez donc vous charger d'être l'organe de nos sentiments près de la Compagnie illustre, à laquelle je me fais un honneur d'appartenir. »

III

C'est à la carrière d'Ouvarov que se rapportent les différents passages cités jusqu'ici. Ses lettres traitent aussi de sujets plus impersonnels et notamment de l'étude des langues orientales en Russie à laquelle s'intéressèrent et que protégèrent Alexandre 1^{er} et Nicolas 1^{er}.

Ouvarov développa cette étude de deux manières : il attira des orientalistes français en Russie et il fit l'acquisition de manuscrits orientaux.

Dans une lettre du 3/15 août 1816, il fait déjà allusion à une « École spéciale des langues orientales que l'Empereur a le désir d'ériger. »

Dans celle du 28 octobre/9 novembre 1816, reprenant à ce sujet des pourparlers qui n'avaient pas abouti avec Langlès, il demande à de Sacy de lui procurer deux jeunes gens disposés à venir enseigner en Russie.

« Je crois que nous pourrions sous peu disposer d'une chaire de persan à Pétersbourg et même d'une chaire d'arabe si nous ne parvenons pas à fixer ici M. Fraehn⁽¹⁾. Veuillez nous servir de guide dans ces deux choix. Si vous avez effectivement en France des jeunes gens capables de professer avec honneur les langues orientales, nous serons charmés de les recevoir de votre main. Il dépendra alors d'eux d'entrer en négociation sur les conditions qu'ils mettent à leur sortie de France. Mais il nous faut non seulement des hommes versés dans l'étude de l'Orient, mais encore des hommes assez passionnés pour leur

⁽¹⁾ Christian Martin Fraehn, orientaliste allemand né en 1782, professeur à l'Université de Kazan en 1807, puis directeur du Musée asiatique de Pétersbourg, où il mourut en 1851.

science pour savoir mettre à profit les matériaux qu'ils trouveront ici en grand nombre. »

Silvestre de Sacy reçoit favorablement ces ouvertures : deux de ses élèves, écrit-il le 1^{er} février 1817, Demange et Charmoy paraissent disposés à se charger de l'enseignement des langues orientales en Russie. Tous deux présentent des aptitudes et des titres :

« Je viens maintenant, Monsieur, à l'objet principal de votre dernière lettre, objet assez délicat, parce que, avec la meilleure intention du monde, on peut se tromper dans son choix, ou nuire à des personnes qu'on veut obliger. Je puis vous proposer, Monsieur, deux jeunes gens que je crois propres à remplir vos intentions, et qui n'ont point d'éloignement pour accepter cette vocation.

« Le premier, nommé Demange, âgé de 27 ans, natif de Paris, est à présent attaché ici, à l'imprimerie royale, comme vérificateur des épreuves pour la typographie Orientale, et chargé de la garde des poinçons. Il a été bien élevé. Il a appris, et avec beaucoup de succès, l'arabe, le persan et le turc. Il a aussi étudié l'arménien, et a commencé le sanscrit. Ce n'est pas cependant, jusqu'à cette heure, un homme de lettres proprement dit; mais si une fois il n'était plus assujéti à un travail mécanique, il joindrait sûrement à l'enseignement, des travaux littéraires. Je ne crains point de dire qu'il n'y a dans toutes les Universités d'Allemagne aucun professeur qui sache l'arabe, le persan et le turc, aussi bien que lui, à l'exception peut-être d'un ou deux jeunes gens qui se sont formés ici. Il professerait en latin, et je pense qu'avec le goût qu'il a pour les langues, il apprendrait plus vite qu'un autre, le russe. Il suivrait dans l'enseignement ma méthode, puisqu'il a toujours étudié avec moi. En outre, il pourrait être utile pour la typographie. La seule chose qui lui manque, c'est l'habitude de parler et d'entendre parler, qu'on acquiert peu dans ce pays-ci. Je ne pense pas que vous exigiez cela pour un professeur homme de lettres.

« Le second, nommé Charmoy, un peu plus jeune, et docteur en droit se destinait au service du Levant, et je cherchais depuis quelque temps à le faire envoyer au Collège de Constantinople pour y prendre l'habitude de parler. Moins fort que Demange, et n'ayant étudié que l'arabe, le persan et le turc, je le crois cependant plus instruit dans ces trois langues que les meilleurs professeurs des Universités d'Allemagne. Il a de proches parents en Russie, et même, je crois à Pétersbourg, ce qui contribuerait à le déterminer. Si j'avais à leur partager la tâche, je confierais l'enseignement de l'arabe à Demange, et celui du persan à Charmoy. On pourrait y joindre pour le premier l'arménien et pour le second le turc. »

Puis prenant en mains les intérêts de ses élèves, de Sacy indique les conditions d'appointements annuels et de retraite auxquelles ils pourraient s'expatrier.

Patronnées par cette haute autorité, les candidatures des deux orientalistes français sont bien accueillies à Pétersbourg, et le 15/27 mai 1817 Ouvarov adresse à de Sacy les propositions officielles suivantes :

St-Pétersbourg, ce 15/27 Mai 1817.

« Monsieur le Baron,

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 1^{er} février, concernant MM. Demange et Charmoy, a été mise sous les yeux de Sa Majesté l'Empereur par M. le Prince Galitzin, Ministre des Cultes et de l'Instruction publique, lequel après avoir reçu les ordres de Sa Majesté m'a autorisé à vous faire part des propositions suivantes, au nom du Ministère de l'Instruction publique, conjointement avec celui des Affaires étrangères.

« Il n'est pas inutile de vous assurer que c'est sur votre témoignage et sur la juste confiance que vous inspirez, que le gouvernement a cru devoir prendre sur-le-champ la résolution de faire à MM. Demange et Charmoy des propositions à l'effet de les attacher au service de Sa Majesté Impériale. Persuadés comme nous le sommes que vous ne pouvez recommander que des hommes également distingués par leurs connaissances et par leurs principes, c'est dans cette hypothèse et par conséquent avec une parfaite sécurité que nous allons aborder la question :

« L'Institut pédagogique Central, dont le but est de former des maîtres et qui tient lieu d'Université à Pétersbourg, renferme deux chaires de langues orientales que nous offrons à MM. Demange et Charmoy, conformément à la division que vous indiquez dans votre lettre. Le traitement de chaque professeur est de *deux mille* roubles assignations de banque. En outre chacun d'eux reçoit une somme de *cinq cents* roubles pour son logement.

« D'un autre côté, le Ministère des Affaires étrangères se trouvant souvent dans le cas de manquer d'interprètes dans les relations asiatiques offre à MM. Demange et Charmoy un traitement annuel de *trois mille* roubles par tête.

« C'est donc sur un revenu annuel de *cinq mille cinq cents* roubles, assignations de banque, que chacun de ces jeunes orientalistes pourra compter.

« Par le statut de l'Institut Central, il est stipulé que tout professeur qui aura servi pendant vingt-cinq ans, aura droit de se retirer avec ses appointements en pension viagère, en conservant celui de rester en Russie ou de sortir de l'Empire. Le Ministère des Affaires étrangères garantit à MM. Demange et Charmoy le même avantage pour le traitement qui leur sera délivré sur les sommes de ce département.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que MM. Demange et Charmoy en servant avec zèle et intelligence le gouvernement qui les appelle, en se livrant tout entiers aux fonctions honorables qui leur sont réservées, ne manqueront pas d'acquérir des droits certains à l'estime de leurs chefs et des titres à la bienveillante protection d'un monarque jaloux de récompenser le mérite et capable de l'apprécier dans toute son étendue.

« Sous Ses auspices, le sort de MM. Demange et Charmoy ne pourra que

s'améliorer par degré et j'ai tout lieu d'espérer qu'en aucun cas ils n'auront à se repentir d'avoir consacré à la Russie leurs talents et leur application.

« Quant à ce qui concerne le trajet de Paris à Pétersbourg, c'est avec M. le Général Pozzo di Borgo⁽¹⁾ que vous pourrez convenir des moyens les plus efficaces pour ces Messieurs de l'effectuer promptement. D'ailleurs M. le Général Pozzo di Borgo est chargé par Sa Majesté l'Empereur d'entrer en discussion avec vous sur tout ce qui est relatif à cette affaire et de la terminer. J'ajouterai seulement que si MM. Demange et Charmoy croient devoir accepter nos propositions, leur traitement leur sera compté du jour où ils auront quitté Paris pour se rendre en Russie.

« Quel que soit le résultat de la démarche que je suis autorisé à faire, vous y verrez, j'espère, un témoignage éclatant de la confiance que vous inspirez et dont je me plais à vous réitérer ici l'expression. J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« OUVAROFF. »

« M. Demange enseignera l'arabe et l'arménien; M. Charmoy le persan et le turc. Ils pourront se servir du latin jusqu'à ce qu'ils aient appris le russe. »

L'affaire se conclut. Le 4 août 1817, de Sacy écrit que Demange et Charmoy acceptent les propositions qui leur sont faites et partiront pour la Russie à la fin du mois.

Le 10/22 décembre 1817 Ouzarov annonce leur arrivée à Pétersbourg, et dans les lettres suivantes, il entretient fréquemment de Sacy de ses élèves :

« Autant que j'en puis juger nous avons fait une fort bonne acquisition, et je regarde comme un devoir de vous exprimer toute ma reconnaissance. Le Prince Galitzin, ministre des Cultes et de l'Instruction Publique, se trouve à Moscou à la suite de l'Empereur. Il ne manquera pas de vous remercier de tous vos bons offices. C'est commencer sous d'heureux auspices que de recevoir de votre main deux orientalistes destinés à établir et à propager ici la culture des lettres orientales.

« MM. Demange et Charmoy, écrit encore Ouzarov le 1/13 juin 1818, ont ouvert leurs cours par des leçons élémentaires d'arabe; ils ont une vingtaine d'auditeurs très zélés. »

En 1822, Ouzarov fut obligé de quitter la direction de l'Université de Pétersbourg; ses protégés durent également s'en retirer.

Mais en 1823, on créa au département asiatique du Ministère des Affaires étrangères une section d'enseignement (ou Institut oriental) pour instruire

⁽¹⁾ Ambassadeur de Russie en France.

dans l'arabe, le persan et le turc les jeunes gens, qui se destinaient à la carrière du drogmanat. Charmoy et Demange y furent attachés comme professeurs l'un de persan et de turc, l'autre d'arabe.

Ouvarov informa de Sacy de cet événement le 1/13 septembre 1823 :

« MM. Demange et Charmoy après être sortis fort heureusement et fort convenablement d'une tracasserie qui leur a été suscitée à ma retraite ont été décidément fixés au Ministère des Affaires étrangères en conservant tous les avantages qui avaient été stipulés pour eux. Ils continuent à se rendre très dignes de l'estime générale. »

Nous ne savons pas jusqu'à quelle date Demange resta en Russie. Quant à Charmoy, il en quitta le service en 1835 pour des raisons de santé et se retira dans le midi de la France. En 1837, peu après son retour, il donna au *Journal asiatique* un long mémoire intitulé : *Analyse critique des principaux ouvrages orientaux publiés en Russie depuis l'année 1830 jusqu'en 1835 inclusivement* ⁽¹⁾.

Charmoy vécut jusqu'en 1869. Dans un rapport lu le 28 juin 1869 devant la Société asiatique, Ernest Renan faisant allusion aux faits qui viennent d'être relatés disait : « M. Charmoy justifia cette désignation [de M. de Sacy à Ouvarov] par des travaux utiles. Il s'appliqua surtout à l'histoire des Mongols. Reconnaisant pour sa seconde patrie, M. Charmoy chercha dans les sources orientales tout ce qui peut éclairer l'histoire de Russie ⁽²⁾. »

En même temps que par l'enseignement, Ouvarov développa les études orientales en Russie par l'acquisition de manuscrits. Charmoy écrivait en 1837 :

« Non content de propager dans leurs états l'étude des lettres orientales, les deux derniers monarques se sont plu à fournir de riches matériaux littéraires aux savants qui se vouent au culte des muses du Levant. C'est à la munificence de l'empereur Alexandre que l'Académie de St-Petersbourg doit l'acquisition de 750 manuscrits arabes, persans et turcs, qui lui ont été vendus par M. Rousseau, ancien consul général de France à Alep ⁽³⁾. »

Silvestre de Sacy était en relations avec le consul J.-B.-Louis-Jacques Rousseau, comme on l'a pu voir dans un récent article ⁽⁴⁾. Ce fut par son intermédiaire qu'Ouvarov acheta les collections de manuscrits, faites par

⁽¹⁾ 3^e série, t. IV (1837), p. 235-290 et p. 316-358.

⁽²⁾ *Journal asiatique*, 6^e série, t. XIV (1869), p. 22.

⁽³⁾ *Journal asiatique* 1837, p. 257-8.

⁽⁴⁾ Correspondance de Silvestre de Sacy et du consul J.-B.-Louis-Jacques Rousseau, *Journal des Savants*, août 1914, p. 367-371.

Rousseau et ses lettres contiennent mainte allusion à la négociation de cette affaire. Elle s'opéra en deux fois : cinq cents manuscrits furent achetés en 1819 et deux cents en 1825.

La proposition vint de S. de Sacy qui dans sa lettre du 4 août 1817, faisant allusion à l'envoi d'un paquet à Ouvarov, entre ainsi en matières :

« Ce à quoi j'attache le plus d'importance, ce sont quatre catalogues de manuscrits orientaux, médailles, pierres gravées, etc. de M. Rousseau, consul général de France précédemment à Alep et aujourd'hui à Bagdad. M. Rousseau venu en France par congé a apporté avec lui à Paris ces diverses collections, excepté celle des manuscrits qu'il a laissés à Marseille. Il cherche à les vendre et je vois avec beaucoup de regret que notre gouvernement n'est pas dans l'intention de les acheter. Ce que j'aurais le plus désiré ce sont les manuscrits, car quoique je ne les ai pas vus, je les crois en général bons et bien choisis, et il y en a de fort rares. M. Rousseau, qui est retourné à Marseille, ne m'a pas dit le prix qu'il en voulait. Je crois bien qu'il les estime très haut. Toutefois si votre cour désirait en faire l'acquisition, elle pourrait charger quelqu'un de voir les collections à Paris, et faire une offre des manuscrits. Dans la collection des manuscrits, il se trouve plusieurs livres arabes imprimés à Alep dans les premières années du xviii^e siècle. Comme je désire vivement obliger M. Rousseau, je serais charmé de lui procurer la vente de ces collections, en tout ou en partie, bien entendu néanmoins que chacune des quatre collections forme un tout indivisible. »

La proposition de Sacy agréée à Ouvarov qui répond le 10/22 décembre 1817 :

« Permettez-moi de vous parler des collections de M. Rousseau. Celle des 500 manuscrits orientaux pourrait nous convenir et si le propriétaire veut en traiter sur une base de 25 à 30 000 francs, nous pourrions entrer en négociation.... La simple inspection du catalogue suffit pour faire voir le mérite de cette collection. L'absence de l'Empereur et du Ministre m'empêche de vous dire quelque chose de plus positif, mais je suis néanmoins persuadé que ce gouvernement s'en rapportera parfaitement à votre témoignage. Si donc vous croyez que M. Rousseau puisse accepter la base que je propose, je donnerai cours à cette affaire avec tout le zèle dont je suis capable. »

La négociation continue : le 8/20 mars 1818, Ouvarov offre d'acheter les cinq cents manuscrits pour 36 000 francs.

Cette somme est acceptée par Rousseau et le 27 octobre/8 novembre 1819, Ouvarov annonce l'arrivée de la collection à Pétersbourg :

« Je me hâte, mon excellent ami, de vous rassurer au sujet des manuscrits de M. Rousseau. Ils sont arrivés ici en parfaite conservation et d'après le jugement de M. Fraehn, cette collection vaut plus qu'elle n'a été payée. Le

choix des manuscrits, leur beauté et leur conservation sont réellement au-dessus de tout éloge. C'est un vrai trésor et qui, comme je l'espère, ne restera pas enfoui chez nous. »

Outre cette première collection de manuscrits, le consul Rousseau en possédait ou en constitua une deuxième que le 9 février 1824, de Sacy proposa également à Ouvarov d'acquérir.

« J'ai fait, répond Ouvarov le 17/29 mars 1824, examiner par M. Fraehn le catalogue de M. Rousseau dans l'intention de joindre ces manuscrits à ceux que possède déjà l'Académie des sciences. M. Fraehn pense que cette acquisition serait utile, mais ne taxe la collection, aux pierres gravées et aux tableaux près, qu'à 14 ou 15 000 francs. Si M. Rousseau consentait à les laisser pour ce prix, nous pourrions bien conclure le marché. »

Cette seconde négociation aboutit comme la première, et le 26 janvier/7 février 1825, Ouvarov informe de Sacy qu'il fait remettre à l'ambassadeur de Russie à Paris la somme de 15 000 francs, montant de la collection des deux cents manuscrits cédés par le consul Rousseau. Voilà comment grâce aux bons offices réciproques de Silvestre de Sacy et du comte Ouvarov la Bibliothèque de l'Académie des Sciences de Pétersbourg enrichit considérablement son fonds oriental.

IV

Ouvarov fut nommé en 1833, nous l'avons dit, ministre de l'Instruction publique. Deux passages des lettres écrites pendant qu'il était en charge célèbrent avec ferveur le développement des études en Russie. Ils méritent d'être cités :

« Le nombre des Écoles publiques s'accroît chaque jour et le chiffre de celles que l'Empereur a fondées se monte déjà à 400.

« Nos Universités prennent une vie nouvelle. Le système de l'instruction générale se développe fondé sur un principe d'unité et de conservation immuable. Je viens de tracer le plan d'un gymnase qui va s'élever au pied du mont Ararat et les peuplades demi-sauvages qui habitent aux environs de la mer Blanche s'adressent au gouvernement pour avoir des écoles. Les Bouriates nomades envoient leurs enfants à l'Université de Kazan et celle de Kief destinée aux provinces détachées de la Pologne s'élève rapidement à une hauteur très remarquable. » (8/20 avril 1836.)

« Pendant que nous faisons exécuter le nivellement de la mer Noire et de la Caspienne, nous continuons à donner un caractère de plus en plus local et asiatique à l'Université de Kazan, destinée à être le chaînon intermédiaire entre les populations européennes et les populations asiatiques de l'Empire.

Je vais incessamment envoyer en France quelques exemplaires du grand ouvrage de M. Struve sur les étoiles doubles, ouvrage si impatientement attendu et qui fera époque après Laplace et Delambre. D'autres travaux sont entrepris et se continuent d'un bout de l'Empire à l'autre. Notre civilisation s'avance dans une voie toute nationale, toute d'accord avec nos besoins et notre situation spéciale. Nous espérons que sous peu la Russie ne sera pas dédaignée par ceux dont les lumières lui ont été d'un si grand secours. » (22 juin/24 juillet 1837.)

Les morceaux qu'on vient de lire montrent avec quelle sûreté et quel art le comte Serge Ouvarov se servait de la langue française. Cette correspondance avec Silvestre de Sacy, restée jusqu'à présent inédite, ne peut qu'ajouter aux mérites littéraires de l'auteur des mémoires sur les mystères d'Eleusis, sur les tragiques grecs, sur la fable d'Hercule, à l'auteur des notices biographiques sur Goethe, Stein, Pozzo di Borgo, et le prince de Ligne. Il eût été sensible à un pareil éloge, ce grand seigneur qui se piquait surtout d'être un homme de lettres et qui faisait à son correspondant cette profession de foi : « L'amas de travaux administratifs ne s'accorde pas toujours avec la paisible vocation des lettres, mais veuillez croire qu'elles n'en sont pas moins ma plus douce consolation et mon occupation la plus chère. *Ante omnia Musæ* sera toujours ma devise. »

HENRI DEHÉRAIN.

NÉCROLOGIE.

GEORGES PERROT.

Au lendemain de la mort de Georges Perrot, la Direction du *Journal des Savants* a tenu à indiquer en deux mots quel précieux collaborateur elle perdait en lui, quel ami sûr et dévoué. Il convient de le redire aujourd'hui plus longuement.

L'entrée de Georges Perrot au *Journal des Savants* remonte à une quarantaine d'années : le premier article qu'il y inséra date de 1877. Il ne figurait pas encore, pourtant, au nombre des rédacteurs attitrés. On sait qu'à cette époque les savants attachés à la publication se composaient de deux catégories : ceux qu'on appelait les « auteurs », au nombre de douze, et qui avaient le droit d'écrire chaque année un certain nombre d'articles, et les « assistants », au nombre de six, choisis par rang d'ancienneté parmi les auteurs, qui formaient le bureau. On tenait pour une grande faveur d'être admis à collaborer, si l'on n'appartenait ni à l'une ni à l'autre de ces classes de privilégiés. Perrot en fut jugé digne pendant cinq ans ; car ce n'est qu'en

1883 que son nom figure en tête du volume parmi les « auteurs », et il ne fut nommé « assistant » qu'en 1895.

A quelque titre, d'ailleurs, qu'il appartint à la rédaction, il ne cessa d'apporter au *Journal* le concours le plus actif et le plus régulier. On lui doit une quarantaine d'articles de fond, quelques-uns très développés. La liste sommaire en a été dressée dans la table générale, parue en 1909; nous donnerons, à la fin de cet article, une bibliographie plus développée. On ne s'étonnera pas que la plupart d'entre eux aient été consacrés aux études et aux publications qui attiraient plus particulièrement, au moment où ils furent composés, l'attention de leur auteur; à les lire, on suit pas à pas les progrès de sa vie scientifique. Le premier en date traite de l'île de Samothrace, à propos d'un travail de Conze. Perrot, au temps où il était membre de cette École d'Athènes à laquelle il a toujours gardé une si vive affection, avait eu l'intention de s'occuper de l'histoire et de l'archéologie de la dite contrée; il avait dû y renoncer faute de temps; son début au *Journal des Savants* lui donna l'occasion d'une revanche. Ce retour à sa vie antérieure ne fut pas, d'ailleurs, le dernier qu'il se permit; il ne pouvait point résister au plaisir d'y revenir toutes les fois que l'occasion se présentait. C'est ainsi que le jour où M. Radet fit paraître le livre commémoratif du cinquantenaire de l'École, il saisit avec empressement le prétexte qui s'offrait à lui pour exposer l'œuvre de ses devanciers et de ses successeurs, le rôle archéologique de la célèbre maison qui lui tenait si fort à cœur.

Mais il n'était pas homme à s'attarder dans le passé : dès 1877 on voit qu'il songeait déjà à la grande œuvre qui sera l'honneur de sa mémoire, à sa belle histoire de l'art dans l'antiquité; tous les articles à peu près qu'il donna au *Journal* dans les années suivantes préparent le terrain dont il allait prendre possession; c'est ainsi qu'il rend compte successivement du travail de son futur collaborateur Chipiez sur *l'origine des ordres grecs* (1877), de *l'histoire de la sculpture grecque* de Murray (1882), du livre sur *les vases peints* de Dumont et Chaplain (1883), de la thèse de M. Homolle sur *les statues archaïques de Diane* (1887), des fouilles de Schliemann à Tyrinthe, à Mycènes, à Troie (1891 et années suivantes), ce qui le conduit à s'occuper en 1895 et 1896 des *armes et des costumes de l'époque homérique*; vers la même époque il aborde, pour les discuter, les théories émises par M. Bérard dans sa thèse sur *l'Arcadie et les Arcadiens*, et peu après dans son livre sur *les Phéniciens et l'Odyssée*; en 1908 c'est le tour de *l'Archéologie grecque* de M. Collignon; cette année même il parlait du *Parthénon* d'après le même auteur.

De la sorte, à mesure que la grande publication de Perrot progressait, il passait successivement en revue, pour l'édification des lecteurs du *Journal* les divers ouvrages qu'il était obligé d'étudier afin de se tenir au courant. Avec quelle science et quel talent d'exposition ces articles étaient composés, il n'est pas besoin de le dire. Nous l'avons vu jusqu'au dernier jour garder la curiosité d'esprit, la lucidité, la facilité d'exposition qui le caractérisaient; j'ajouterai l'absence de toute pédanterie, de toute solennité; il ne craignait point de faire place, dans ses comptes rendus comme dans sa conversation, à ses souvenirs personnels, à ses souvenirs de voyage surtout, qui animaient et vivifiaient le reste. En parlant du livre de Dumont sur la céramique il n'hésite point à rappeler plaisamment les pointes que Labiche dans la *Grammaire* a lancées contre les archéologues, non plus qu'à conter, dans son article sur Troie, son arrivée à Hissarlik au milieu des vivats des ouvriers et son séjour à Schliemannopolis.

Un autre trait du caractère de Georges Perrot a été la bienveillance qu'il n'a cessé de porter à ses élèves, à ceux du moins, qu'il sentait désireux de travailler et qu'il jugeait assez énergiques pour réussir. Le *Journal des Savants* lui a fourni plus d'une fois l'occasion de porter témoignage en leur faveur. Lorsqu'en 1888 fut inauguré le Musée du Bardo, il exposa, au retour de son voyage à Tunis, tout l'intérêt que présentaient les collections rassemblées par La Blanchère; en 1896 et en 1909, il mit en lumière les découvertes d'un autre africain, Gauckler, en Tunisie et, à Rome, sur le Janicule; il analysait en 1899 la thèse de M. Courbaud sur le bas-relief romain, et, en 1906, il montrait, à la suite de M. Fouché, l'influence de l'art classique sur l'art oriental; de même, en 1908, il faisait l'éloge de la merveilleuse activité scientifique de M. Salomon Reinach à propos du *Répertoire des monuments* figurés de cet auteur.

A cette série d'articles, dont je suis loin d'avoir épuisé la liste, ne se borne pas la dette du *Journal des Savants* envers la mémoire de Georges Perrot. Il lui a prouvé d'autre façon et peut-être plus efficacement encore sa bienveillante sympathie.

Le jour où il fut décidé en haut lieu de priver la publication des ressources nécessaires à son existence et d'employer à un autre usage le budget dont il vivait, Perrot ne fut point du nombre des collaborateurs complaisants qui, alors que leur devoir était de la défendre, trouvèrent plus aisé de l'abandonner. Avec Gaston Paris il se consacra, de tous ses efforts, à trouver une combinaison qui permit de poursuivre l'œuvre et il y réussit. Depuis lors, au milieu des difficultés pécuniaires ou autres par lesquelles nous avons

passé, nous l'avons toujours rencontré prêt à toutes les initiatives utiles pour sauvegarder nos intérêts, empressé à mettre au service du *Journal*, avec une persévérance inlassable, l'autorité de sa parole et de sa plume. Comme tous ceux qui ont été honorés de son amitié, nous conserverons fidèlement le souvenir des services qu'il nous a rendus.

R. CAGNAT.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ARTICLES PUBLIÉS PAR GEORGES PERROT
DANS LE « JOURNAL DES SAVANTS ».

- Archéologie de l'île de Samothrace*, 1877, p. 312, 369.
L'origine des ordres grecs, 1877, p. 689, 736.
Les Italiotes dans la plaine du Péloponnèse, 1880, p. 435, 476, 530.
Histoire de la sculpture grecque, 1882, p. 53, 180, 273.
Philostrate l'ancien, 1882, p. 450, 656.
Les céramiques de la Grèce propre, 1883, p. 269, 361, 571, 695.
Les commencements de l'art en Grèce, 1885, p. 87, 155, 275.
Les statues de Diane à Délos, 1887, p. 104, 125, 229.
Histoire de la céramique grecque, 1888, p. 255, 446, 648, 702.
Le musée central du Bardo, 1888, p. 420.
Les fouilles de Schliemann à Troie, 1891, p. 338, 464, 594, 709.
Les fouilles de Schliemann à Mycènes, 1892, p. 347, 442, 554, 607.
Trois catalogues : Königl. Museen zu Berlin, Beschreibung der antiken Sculpturen mit Ausschluss der Pergamenischen Fundstücke; A Catalogue of sculpture in the department of Greek and roman antiquities, British Museum; Ἑθνικὸν ἀρχαιολογικὸν Μουσεῖον, γλυπτὰ τοῦ ἑθνικοῦ Μουσειουκατάλογος περιγραφικὸς, 1893, p. 408, 550; 1894, p. 19, 224.
La collection Barraco, 1894, p. 345.
De l'origine des cultes arcadiens, 1894, p. 471, 660; 1895, p. 56, 141.
Bronzes antiques de la Bibliothèque nationale, 1895, p. 595.
Sur les armes homériques, 1895, p. 729; 1896, p. 33.
Le costume homérique, 1896, p. 144, 230.
La Tunisie, 1896, p. 705.
Les fouilles d'Olympie, 1898, p. 133, 197, 402, 509, 581.
Mantinée et l'Arcadie, 1899, p. 133, 352, 424.
Le bas-relief romain à représentations historiques, 1899, p. 531, 632, 653, 747; 1900, p. 26.
Catalogue des vases antiques de terre cuite, 1900, p. 625.
Les temples grecs dans la Grande-Grèce et la Sicile, 1901, p. 167, 239, 281.
L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes, 1901, p. 556, 627, 718.
Les Phéniciens et l'Odyssée, 1902, p. 539, 629; 1905, p. 130, 177, 245.
Les récentes fouilles de Troie, 1904, p. 13, 171, 221.
L'art gréco-bouddhique, 1906, p. 345, 401, 465.

- Histoire de l'art chrétien depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, 1907, p. 121, 193, 245.
L'architecture hindoue en Extrême-Orient, 1907, p. 384.
La question homérique, 1907, p. 577, 657.
Les « Actes » de la Société archéologique d'Athènes, 1908, p. 156.
Géla, fouilles de 1900 à 1905, 1908, p. 208.
Gaston Boissier, 1908, p. 388.
Un inventaire des matériaux de l'archéologie classique, 1908, p. 449, 516.
Les découvertes de M. Gauckler au Janicule, 1909, p. 136, 181.
L'Institut de France, 1909, p. 140.
Répertoire de monuments figurés, 1909, p. 506.
Le bouclier rond, 1909, p. 568.
La composition des peintures murales de Pompéi, 1910, p. 42.
Les restaurations des architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome et le palais de Dioclétien à Spalato, 1912, p. 433, 481.
Un helléniste allemand : Ulrich von Wilamowitz-Möllendorf, 1913, p. 385, 433.
Espagne et Portugal (collection Ars una, species mille), 1913, p. 513.
Le Parthénon, 1914, p. 97, 145.

LIVRES NOUVEAUX.

F. HAVERFIELD. *Roman Britain in 1913. The British Academy. Supplemental papers, II.* Oxford, 1914.

M. le professeur Haverfield vient de commencer une publication qu'il se propose de poursuivre annuellement : un compte rendu bref mais précis de toutes les découvertes survenues chaque année en Angleterre dans le domaine des antiquités romaines. Le premier fascicule embrasse toute l'année 1913. L'auteur nous prévient, avant de commencer, qu'il insistera surtout sur les inscriptions et sur les publications qui concernent la Bretagne romaine ; ce qui ne l'empêche pas de donner aussi des renseignements sur d'autres sortes de trouvailles et de recherches. Ainsi mentionne-t-il dans les vingt premières pages toute une suite de découvertes relatives soit à l'occupation militaire de

la province (fort de Balmuilty, fort de Castell Collen) soit à la vie civile (temple à Wroxeter, mosaïque de Kenchester). Les inscriptions insérées ensuite sont au nombre de neuf ; elles n'ont point grande importance. La bibliographie, très étendue, passe en revue toute une série de périodiques dont l'analyse offrira d'autant plus d'utilité qu'il sont, pour la plupart, introuvables dans nos bibliothèques, même les mieux fournies. M. Haverfield promet le fascicule suivant (1914) pour le début de l'année 1915.

R. C.

G. L. CHEESMAN. *The Auxilia of the Roman imperial army*, in-8, Oxford, at the Clarendon press, 1914.

M. Cheesman était, il y a quelques mois, maître de conférences à Oxford ; actuellement il est lieutenant dans

l'armée anglaise : ce qui, à défaut de tout autre motif, suffirait à assurer au livre qu'il vient de publier notre meilleure sympathie; mais cette considération extra scientifique peut être écartée : son travail sur les troupes auxiliaires de l'armée romaine est vraiment très bon; il a toutes les qualités que l'on peut exiger d'une œuvre de cette sorte. L'auteur est bien informé : il connaît les auteurs, les inscriptions, les papyrus, les représentations figurées, le résultat des fouilles faites en terrain militaire antique; il connaît aussi les ouvrages modernes, même très récents, relatifs à l'histoire et à l'organisation de l'armée romaine; ses conclusions sont toujours fort sages; il ne verse pas dans les théories aventureuses mais ne manque point, lorsqu'il le croit possible, de tirer des faits particuliers qu'il cite des généralisations intéressantes. Cette étude n'apporte pas, d'ailleurs, et ne pouvait pas apporter de faits très nouveaux, le sujet ayant déjà été étudié plusieurs fois en tout ou en partie; c'est, en réalité, une excellente mise au point de l'état actuel de la question. Naturellement M. Cheesman en a examiné successivement tous les côtés : la nature des troupes auxiliaires que connut l'époque républicaine, leur réorganisation par Auguste, leur développement à l'époque impériale, en particulier à l'âge d'Hadrien, leur vicissitude aux bas-temps; leur organisation aux trois premiers siècles, les conditions du service, les noms des régiments, l'importance de leurs effectifs, leur mode de recrutement, leur service sur les frontières, leur répartition dans les fortins du *limes*, leur armement.

Pour chacune de ces questions, la

synthèse de M. Cheesman évitera, en présence d'un texte d'auteur ou d'une inscription, des recherches aux travailleurs et leur fournira les solutions actuellement les plus vraisemblables.

R. C.

CLIFFORD PEASE CLARK. *Numerical Phraseology in Vergil.* — In-8°. Princeton, 1913.

La dissertation de M. Clark est une intéressante et utile tentative pour appliquer à la littérature latine la méthode de recherches que Roscher a si remarquablement suivie dans ses travaux sur les nombres en Grèce. Elle se compose de deux chapitres, concernant respectivement les *fixed numbers* et les *favored numbers*.

Parmi les nombres qu'emploie Virgile, certains lui sont imposés, soit par les modèles qu'il imite (Homère ou autres), soit par les rites, soit par la tradition, soit par les faits historiques. M. Clark groupe dans ces quatre catégories tous les passages où le poète use de termes numériques dont il n'est pas le maître. Il insiste plus longuement sur la seconde de ces catégories, celle des chiffres rituels, étudiant en détail le « deux » rituel, le « trois », le « quatre », le « sept », le « neuf » et le « douze ». Je signale comme particulièrement intéressantes ses pages sur les deux serpents de Cléopâtre, qu'il compare à ceux de Laocoon et d'Allecto, et qu'il explique par un rite funéraire.

Dans d'autres cas, au contraire, Virgile fait preuve d'une plus grande liberté pour les indications numériques. M. Clark étudie à ce propos deux épisodes mythiques, celui d'Hercule et Cacus et celui de Thésée et du Minotaure. Pourquoi les bœufs

dérobés par Cacus sont-ils au nombre de huit? M. Clark montre qu'ici Virgile s'imité lui-même et que les vers du VIII^e livre de l'*Enéide* reproduisent par une sorte d'auto-suggestion ceux du IV^e livre des *Géorgiques*. Pourquoi, d'autre part, les victimes du Minotaure sont-elles au nombre de sept, et non de quatorze comme chez d'autres poètes? M. Clark pense qu'il y avait dans l'antiquité deux traditions, entre lesquelles le poète a librement choisi. Il examine ensuite comment Virgile modifie, là même où il les imite, ses sources grecques et latines, et quel usage il fait des chiffres ronds ou approximatifs, des chiffres « emphatiques », etc.

Il est assez difficile de donner une analyse succincte de ce travail, très minutieux et très précis, où tous les textes nécessaires sont recueillis avec soin, groupés avec clarté (non peut-être sans quelques excès de divisions), et interprétés avec finesse.

RENÉ PICHON.

TH. SCHMITT. *Mozaiki Monastuira prepodobnago Luki (Les mosaïques du monastère de Saint-Luc)*. — In-8°, Kharkov, 1914.

Les mosaïques de Saint-Luc en Phocide passent pour appartenir au commencement du XI^e siècle. Un examen iconographique de ces monuments et leur comparaison avec des œuvres bien datées comme les peintures de la Nea Moni de Chio (1054) ou celles des églises de Sicile (deuxième moitié du XII^e siècle) ont amené M. Th. Schmitt à proposer une date un peu différente. Ces mosaïques sont d'après lui contemporaines de celles de Daphni et remontent tout au plus à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle. Les compositions de la grande coupole en

particulier révèlent une nouvelle formule inconnue à la Nea Moni, à la Dormition de Nicée, à Sainte-Sophie de Kiev, auxquelles on peut ajouter aussi la coupole de Sainte-Sophie de Salonique (milieu du XI^e siècle). Dans toutes ces églises ce sont les apôtres qui, placés sur le tambour de la coupole, forment l'escorte du Pantocrator et rappellent l'ancien sujet de l'Ascension. Au contraire à Saint-Luc cette place est prise par la Vierge Orante, le Précurseur et quatre archanges dans une première zone, par les prophètes dans une deuxième zone. Cette apparition des prophètes se rattache nettement au sujet de la seconde venue du Fils de l'homme qui est désormais celui des coupoles. On les retrouve à Daphni, à la Martorana, à la Chapelle Palatine de Palerme, en un mot dans les églises du XII^e siècle. L'examen des autres mosaïques confirme ces conclusions. La réunion dans un même tableau de la Nativité et de l'Adoration des Mages n'apparaît pas avant le XII^e siècle et elle y est même encore exceptionnelle; or, inconnue à Daphni, elle se voit à Saint-Luc. Dans le sujet du Baptême la position du Christ, couvert par les flots du Jourdain ne se trouve pas avant la deuxième moitié du XI^e siècle (portes de bronze de Saint-Paul-Hors-les-Murs, 1070); or elle est très nettement indiquée à Saint-Luc. Les compositions de Saint-Luc marquent donc un nouveau stade du développement de l'iconographie byzantine, représenté surtout par des églises du XII^e siècle; c'est au début de ce siècle, tout au plus dans les dernières années du XI^e siècle, qu'on doit en placer l'exécution. On voit par ces conclusions toute la nouveauté de ce travail qui

apporte plus de précision dans la chronologie si difficile à fixer du développement de l'iconographie religieuse.

LOUIS BRÉHIER.

PANTCHENKO. *Reliefui iz basiliki Studia v' Konstantinopolié*. (*Bas-reliefs de la basilique de Stoudios à Constantinople*). — Extrait du *Bulletin de l'Institut Archéologique de Russie à Constantinople*; XVI. Un vol. in-4°, 359 p., 3 pl. Sofia, 1912.

Les travaux de l'Institut Archéologique russe de Constantinople à Mirachor-Djami (ancienne basilique de Stoudios) ont été malheureusement suspendus en 1909. M. Pantchenko a du moins exposé dans cette étude les résultats des intéressantes découvertes faites par lui au cours de ces fouilles. Les sépultures des Higoumènes de Stoudios ont été retrouvées à l'intérieur de l'église, près du mur oriental du bas-côté sud, ainsi qu'un ossuaire semblable à ceux du Mont-Athos, où étaient conservés les os des frères. Le caveau, exécuté au XIII^e siècle après le départ des Latins qui avaient violé les sépultures primitives, était recouvert de trois dalles de calcaire blanc dont le revers était orné de bas-reliefs remarquables. C'est l'analyse très détaillée du style et des procédés révélés par ces trois œuvres qui fait l'objet du livre de M. Pantchenko. De ces trois fragments en calcaire blanc très fin, le premier représente un Christ enseignant, le livre à la main, la tête imberbe encadrée de longs cheveux bouclés, avec saint Pierre debout, tenant une grande croix à sa droite; le second est une image pittoresque de l'Entrée à Jérusalem avec une tour percée d'une fenêtre et trois personnages agitant des palmes ou étendant leurs vêtements sous les pieds de l'ânesse

où le Christ est placé à califourchon, dans une pose naturaliste qu'on ne trouve plus à partir du VI^e siècle; enfin le troisième est surmonté d'un acrotère en quart de rond dans lequel se détache un buste et dans le champ, sous un arc en mitre, apparaît un groupe de personnages en costume hellénique qui rappellent les apôtres. Ces bas-reliefs soulèvent un grand nombre de problèmes que M. Pantchenko s'est attaché à résoudre. Ils semblent tout d'abord avoir fait partie d'un même ensemble, bien qu'il y ait une différence sensible entre les plis recherchés, tuyautés comme au petit fer, des personnages du premier fragment et les plis beaucoup plus larges que l'on remarque sur les deux autres œuvres. De plus l'extrémité du relief n° I est resté brute avec un singulier retour d'angle qui semble indiquer que l'œuvre était adossée soit à la base d'une colonne, soit à la marche d'un escalier. L'acrotère du relief n° III analogue à ceux des sarcophages de type asiatique fait penser naturellement à un monument funéraire, mais ce n'est pas un sarcophage de forme habituelle. Il s'agissait peut-être d'une enceinte sacrée, d'un *σῆκος*, dont ces dalles forment les débris et qui était recouverte sans doute d'un toit. Par leur style et leurs procédés techniques ces bas-reliefs représentent la sculpture byzantine du V^e siècle, mais c'est dans la sculpture copte de la même époque qu'il faut aller chercher la source de leur inspiration. Cette belle découverte et les commentaires dont l'auteur l'accompagne forment une contribution des plus utiles à l'histoire si difficile à écrire, des origines de la sculpture byzantine.

LOUIS BRÉHIER.

VICTOR MORTET. *Mélanges d'archéologie (antiquité romaine et moyen âge)*. Première série, Technique architecturale, métrologie. Un vol. in-8°, 118 p. — Paris, Auguste Picard, 1914.

Notre confrère Victor Mortet, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université de Paris, que nous avons eu le regret de perdre le 15 janvier 1914, poursuit toute sa vie pendant les loisirs que lui laissent ses occupations professionnelles, des recherches savantes. Les ouvrages et mémoires qu'il a laissés peuvent être classés suivant les matières auxquelles ils se rapportent en plusieurs groupes : archéologie et métrologie antiques, archéologie du moyen âge, histoire des sciences et des arts, bibliographie et bibliothéconomie.

Plusieurs de ses travaux ont d'ailleurs été l'objet de comptes rendus dans le *Journal des Savants*, les suivants notamment : *Etude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris, du VI^e au XII^e siècle* (1889, p. 252), *Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196)*, (1890, p. 653), *Recherches critiques sur Vitruve et son œuvre* (1910, p. 338, 390), *La mesure de la figure humaine et le canon des proportions d'après les dessins de Villard de Hennecourt, d'Albert Durer et de Léonard de Vinci* (1910, p. 563), *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France, au moyen âge, XI^e-XII^e siècles* (1912, p. 422).

L'ouvrage posthume, que M. Charles Mortet s'est fait un pieux devoir de publier, en le faisant précéder d'un avertissement, aussi sobre que précis sur les travaux de son frère, est formé par la réunion de cinq mémoires relatifs à la technique architec-

turale et à la métrologie, qui ont paru dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. En voici les titres : *La mesure des colonnes à la fin de l'époque romaine d'après un très ancien formulaire*; *La mesure et les proportions des colonnes antiques d'après quelques compilations et commentaires antérieurs au XII^e siècle*; *Observations comparées sur la forme des colonnes à l'époque romaine dans divers monuments du midi de la France et de pays étrangers*; *Vitruvius Rufus, § 39, mesures des hauteurs et § 39 bis, mesure de l'arc surhaussé*; *La mesure des voûtes romaines, d'après des textes d'origine antique*.

Le deuxième mémoire est accompagné d'une planche représentant des dessins d'architecture du x^e siècle d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Schlestadt.

H. D.

Zapisk neofilologičskago obščiestva, Mémoire de la Société néophilologique près l'Université impériale de Pétersbourg. T. IV-VI. — Pétersbourg, 1910-1912.

On sait tout l'intérêt que les Russes portent à l'étude des langues vivantes et par suite des littératures étrangères. La société néophilologique a été fondée en 1885.

Il existait auparavant une société philologique dépendant de l'université de Saint-Petersbourg qui étudiait l'antiquité, l'Orient et les littératures européennes.

La société néophilologique s'en est détachée pour se consacrer uniquement à l'étude des littératures romanes et germaniques.

Elle a eu pour premier président l'académicien Alexandre Nicolaevitch Veselovsky (décédé en 1900), le Gaston

Paris de la Russie, et pour premier secrétaire F. D. Batiouchkov. Durant les trois premières années elle a compté 60 membres. Elle en avait 268 dont quelques dames en 1910. Elle admet les étrangers à ses réunions. Les volumes que nous avons sous les yeux témoignent de son activité et de la variété de ses études. Nous y rencontrons des essais sur les légendes d'Odin, sur les anciennes épopées françaises (à propos des travaux de M. Bédier), sur l'Ingvar des légendes

scandinaves, sur l'Atlantide du poète catalan Verdaguer, sur la légende de Faust, sur les Enfances de l'épopée française (par M. Schichmarev, bien connu de nos romanistes) sur la monodie du moyen âge par le même, sur les origines de l'épopée provençale, sur le mythe d'Arachné dans la légende de la Vierge. Chaque volume est accompagné de procès-verbaux où sont résumés les travaux qui n'ont point été publiés dans les Mémoires.

L. LEGEN.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

7 août. M. Théodore Reinach communique une inscription funéraire grecque en vers de provenance égyptienne. Un jeune homme de vingt ans est censé prendre la parole et donner des consolations sur sa mort à ses parents. Cette inscription est remarquable par l'incorrection de la langue et de la versification, quoiqu'elle paraisse dater du règne d'Hadrien.

— M. Seymour de Ricci communique un papyrus latin inédit d'ordre juridique.

14 août. M. Viollet lit un mémoire sur les pairs de France à la fin de l'ancien régime.

21 août. M. Salomon Reinach donne lecture d'un mémoire intitulé : « Observations sur la colonisation romaine; comme on cessait d'être colon ».

28 août. M. Pottier donne communication d'une notice sur un lécythe blanc acquis par le musée du Louvre

où il voit une représentation nouvelle du dieu de la mort, Thanatos.

— M. Morel-Fatio lit un mémoire intitulé : Un romance du Cid et la question de préséance des ambassadeurs de France et d'Espagne à Rome.

4 septembre. M. Antoine Thomas signale et analyse un poème d'Alain Chartier, récemment découvert, et qui fera l'objet d'un article dans le *Journal des Savants*.

— M. Moret communique une inscription hiéroglyphique relative à une disposition testamentaire remontant à l'ancien empire égyptien.

21 septembre. M. Chavannes expose d'après une lettre qu'il a reçue de M. Jean Lartigue quelques-unes des découvertes archéologiques faites par la mission Segalen dans la province chinoise de Sseu-Tch'ouan. M. Lartigue a exploré dans la région de Kia-ting des falaises percées d'innombrables grottes qui ont servi d'habitations aux tribus aborigènes, mais

qui auparavant, dans les deux premiers siècles de notre ère, ont été employées comme lieu de sépulture. M. Lartigue a trouvé des cercueils de poterie et des sarcophages de pierre dont le décor est nettement de l'époque des Han.

— M. Salomon Reinach montre que les modernes ont eu tort de dire que Iphigénie fut sauvée du couteau de Calchas en revêtant l'apparence d'une vieille femme, et de voir là une variante de la légende qui la fait métamorphoser en biche. En réalité il n'existe qu'un seul texte grec suivant lequel Artémis, pour faire agréer sa protégée comme prêtresse en Tauride, lui aurait donné l'aspect d'une dame vénérable; ce texte, déjà mal compris par les savants byzantins, a provoqué la prétendue variante de la métamorphose qui n'est pas une variante, mais le simple effet d'un malentendu. A l'instant du sacrifice en Aulide, Artémis a substitué une biche à Iphigénie, puis elle a emporté la jeune fille en Tauride et là lui a donné les traits d'une vieille femme pour la faire revêtir d'un sacerdoce important. Iphigénie n'a donc pas été transformée en vieille pour échapper au sacrifice, mais pour devenir sacrificatrice à son tour.

18 septembre. M. le D^r Capitan présente deux couteaux en silex finement taillés, trouvés à Mexico sur l'emplacement du grand temple. L'un d'eux est le couteau ordinaire à sacrifices humains, mais l'autre dont il n'a été trouvé que de rares spécimens et seulement récemment, présente la particularité d'avoir sa pointe enfoncée dans une assez grosse boule de copal. On peut croire que le premier était bien le couteau effieient du sacrifice,

tandis que l'autre, consacré par le copal, aurait été une offrande symbolique ou un accessoire du culte.

— M. Héron de Villefosse lit une lettre de M. Berthezene, relative à une petite statuette de Victoire gallo-romaine, trouvée il y a quelques années dans les environs d'Alais.

— M. H. Cordier lit un rapport sur la mission Segalen. Il communique aussi une lettre de M. Robert Gauthiot, chargé de mission dans l'Asie centrale.

— M. Élie Berger, conservateur du Musée Condé, expose les conditions dans lesquelles Chantilly a été occupé par les troupes allemandes.

25 septembre. M. Babelon donne lecture d'un mémoire sur Attila dans la numismatique.

Il n'y a point et il ne saurait y avoir de monnaie au nom d'Attila. Mais les Romains, suivant un usage constant, ont introduit sur leurs monnaies de l'époque un type nouveau qui rappelle leur grande victoire des champs catalauniques. Ce type représente l'empereur romain debout, écrasant du pied un dragon à tête humaine et à queue de serpent. Cette image symbolique paraît pour la première fois sur les pièces d'or des deux empereurs contemporains de la défaite d'Attila, Valentinien III, empereur d'Occident et Marcien, empereur d'Orient.

Le dragon à tête humaine et à corps de serpent rappelle les Géants anguipèdes, qui dans la mythologie antique sont foudroyés par Jupiter. Pour commémorer la défaite d'Attila on s'est inspiré de la gigantomachie ou combat de Jupiter contre les géants révoltés.

Pendant le moyen âge les légendes firent d'Attila une incarnation du

diable et les Huns devinrent des démons. Or dans la symbolique chrétienne les démons sont les héritiers des pans, satyres et faunes. M. Babelon montre une médaille d'Attila, fabriquée en Italie au début du *xvi*^e siècle d'après les données de la tradition médiévale. Attila y est figuré comme un faune avec des cornes, des oreilles et une barbiche de bouc.

— M. S. Reinach rappelle que Stilicon au début du *v*^e siècle fit enlever les plaques d'or des portes du Capitole pour subvenir à la détresse de l'État. Un historien byzantin prétend qu'on découvrit alors en une certaine partie des portes une inscription dont il donne le texte et qui comportait une prédiction fâcheuse pour Stilicon. M. S. Reinach essaie d'établir qu'il s'agit simplement d'un graffite, de la signature d'un oisif qui a été mal lue; il rétablit ainsi ce texte : Niger, esclave de Quintus Regius.

2 octobre. M. Homolle fait une communication intitulée : les énigmes de Marmaria.

9 octobre. M. Moret communique une inscription égyptienne inédite de la 8^e dynastie (vers 2400 av. J.-C.). Il s'agit d'un décret royal qui nomme Chemaf, chef du pays du sud et qui énumère les 22 nomes de la Haute-Egypte soumis à son autorité. La stèle, provenant des fouilles de MM. Ad. Reinach et R. Weill à Koptos, est actuellement au Musée du Caire.

30 octobre. M. Leger fait une communication sur l'étymologie du mot français *Cadastré*.

— M. H. Cordier lit une lettre de M. Gauthiot sur les études relatives aux dialectes iraniens qu'il a faites pendant sa mission en Asie centrale.

— M. S. Reinach donne lecture d'un mémoire sur les funérailles d'Alaric.

— M. Monceaux lit une note de M. Cagnat sur une inscription grecque découverte récemment à Constantine.

— M. Héron de Villefosse communique une lettre du P. Delattre sur le sceau d'un évêque.

— M. Viollet lit un mémoire sur les relations entre le Parlement et le grand conseil.

6 novembre. M. Prou donne lecture d'un mémoire sur des diplômes faux attribués à Charles le Chauve.

13 novembre. M. Jadart expose les pertes et dommages que la ville de Reims et notamment la cathédrale ont éprouvées du fait du bombardement des Allemands.

— M. Héron de Villefosse lit une note sur plusieurs inscriptions latines dont il a récemment reçu le texte.

27 novembre. M. Antoine Thomas expose les variations de genre qu'a subies le mot *amour* en français, et en propose une explication : la prononciation *amour* serait due à l'influence de la langue d'oc.

— M. Leger fait une communication sur l'histoire de la Serbie.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

La séance publique annuelle des cinq Académies a été tenue le 26 octobre 1914 sous la présidence de M. Paul Appel.

Le programme de la séance était le suivant :

Discours du Président.

Proclamation des lauréats du prix

Volney (voir *Journal des Savants*, 1914, p. 334).

La Guerre et le droit des gens au XX^e siècle, par M. Louis Renault, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, au nom de l'Institut.

L'Invasion mongole au Moyen Age et ses conséquences, par M. Henri Cordier, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les Vierges de l'Acropole, par M. Homolle, délégué de l'Académie des Beaux-Arts.

Les Journées de Barfleur et de la Hougue (29 mai-3 juin 1692), par M. Lacour-Gayet, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Le Soldat de 1914, par M. René Doumic, délégué de l'Académie Française.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. JULES LEMAITRE est décédé le 5 août 1914 à Tavers (Loiret).

M. le Comte ALBERT DE MUN est décédé le 6 octobre 1914 à Bordeaux.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 20 novembre 1914

sous la présidence de M. Emile Chatelain. L'ordre des lectures était le suivant : Discours de M. le président sur les prix décernés en 1914; *Le mariage d'Hector*, par M. Paul Girard; *La sculpture sur pierre en Chine*, par M. Henri Cordier.

Nécrologie. M. PAUL VIOLLET, membre de l'Académie depuis 1887, est décédé à Paris le 22 novembre 1914.

M. DÉCHELETTE, correspondant de l'Académie, a été glorieusement tué à l'ennemi le 3 octobre 1914.

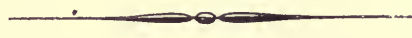
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 14 novembre 1914 sous la présidence de M. Dagnan-Bouveret. Le programme de la séance était le suivant : Discours de M. le président; proclamation des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en médailles et en pierres fines, de composition musicale et des prix décernés en vertu des diverses fondations; *Les sept premiers secrétaires perpétuels de l'Académie des Beaux-Arts (1803-1903)*, par M. Widor, secrétaire perpétuel.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

JOURNAL DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1914.



LA VILLE ROMAINE DE THUGGA.

L. POINSSOT. *Les inscriptions de Thugga* (Extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, T. XIII); *Nouvelles inscriptions de Dougga* (*ibid.*, T. XVIII); *Inscriptions de Thugga découvertes en 1910-1913* (*ibid.*, nouvelle série, fasc. 8).

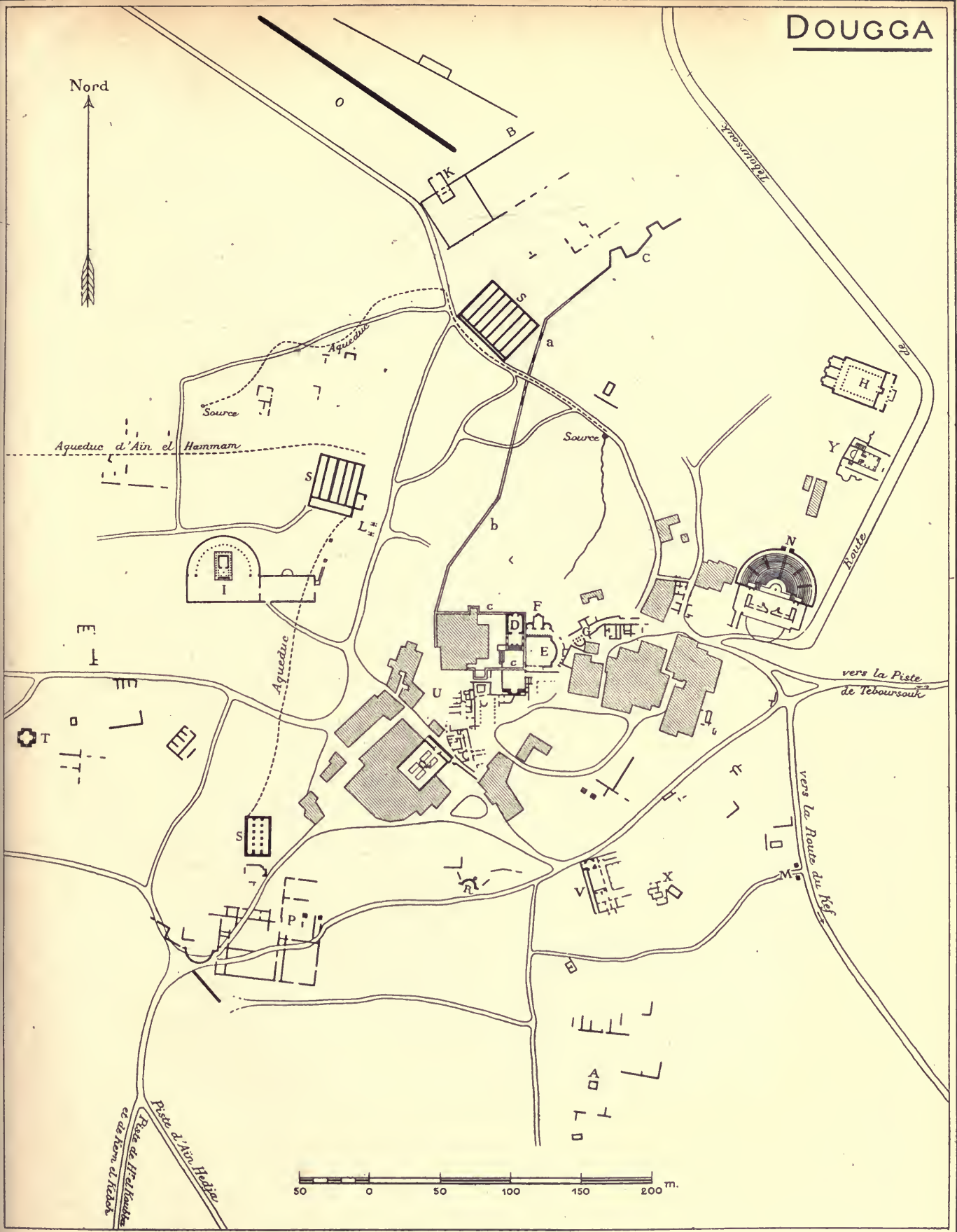
La ville de Dougga, autrefois *Thugga*, en Tunisie, est située dans le pàté montagneux qui s'étend au Sud de la Medjerda, entre le fleuve et son affluent, la Siliana, à huit kilomètres environ au Sud-Ouest de la petite ville de TebourSouk. Le plateau où elle s'élève est adossé, du côté du Nord, à des rochers abrupts et presque inaccessibles; du côté du Sud il se termine par des pentes assez rapides que couvrent aujourd'hui de belles plantations d'oliviers et de fertiles jardins. Au milieu, s'étagent les chétives maisons du village arabe, qui occupe à peine un quart de la superficie de la ville antique. Les ruines remarquables de la cité romaine ont été vues et décrites depuis longtemps et ont attiré à juste titre l'attention de tous les voyageurs. Dès la première moitié du xvii^e siècle, un personnage d'origine espagnole, mais né en Provence, prisonnier des corsaires, acheté sur le marché de Tunis par un riche propriétaire, devenu ensuite musulman, après sa libération, et familier du vice-roi, avait fait parvenir à Peyresc des notes et observations sur différentes localités du pays et en particulier sur Dougga. Au xviii^e siècle Ximénès et Peyssonnel visitèrent également l'endroit. Au xix^e, Guérin lui a consacré une dizaine de pages dans son *Voyage*

archéologique dans la Régence de Tunis; tous ceux qui ont exploré la Tunisie depuis la conquête française y ont passé quelques heures ou quelques jours, et Boissier en a parlé assez longuement dans son *Afrique romaine*. « Aucune ville de la province de l'Afrique, dit-il, n'est aussi riche en ruines antiques; avec un peu d'argent dépensé d'une manière intelligente et quelques fouilles bien dirigées, on pourrait en faire une grande curiosité; elle deviendrait facilement pour la Tunisie ce qu'est Timgad pour l'Algérie. »

Le vœu de Boissier a été exaucé. Depuis plus de vingt ans on a commencé à entreprendre dans le sous-sol du village des recherches méthodiques⁽¹⁾. Tout d'abord elles furent le fruit de l'initiative privée. En 1891 et dans les années suivantes, M. le Docteur Carton, alors en garnison à Tebourouk, entreprit de déblayer quelques-uns des monuments les plus intéressants, le beau théâtre, si bien conservé, le temple de Bal-Saturne, la construction dite Dar-el-Acheb, et fit connaître au monde savant le résultat de ses découvertes, encouragées par des subventions du Ministère de l'Instruction Publique et de l'Académie des Inscriptions. En présence de ces heureux résultats, la Direction des Antiquités de Tunisie comprit qu'il lui appartenait d'instituer sur ce point des fouilles officielles et régulières. Pour commencer, elle les fit exécuter par ses agents directs; c'est ainsi que MM. Pradère et Sadoux se relayèrent pour mettre au jour la cour du temple de Caelestis et le sanctuaire qui en occupait le milieu; puis elle fit appel au concours de jeunes membres de l'Ecole française de Rome: MM. Homo et Merlin vinrent successivement interroger le sol en avant du Capitole. Enfin, à la suite d'une entente spéciale entre le Ministère de l'Instruction Publique et le Gouvernement tunisien, les travaux reçurent une plus grande extension: on expropria les mesures arabes aux abords du temple Capitolin qu'on déblaya à fond; on mit à nu le dallage de la double

(1) Pour la clarté de cet article nous donnons ci-contre un plan des ruines de Dougga. Les principaux monuments auxquels il est fait allusion dans notre texte sont les suivants:

A, Mausolée punique; cc, Murs byzantins formant le réduit qui enveloppait le forum romain; D, Capitole; E, Annexe du forum; F, Temple de Mercure; G, Rue montante; H, Grand temple de Saturne; I, Temple de Caelestis; N, Théâtre; O, Cirque; Q, Dar-el-Acheb.



PLAN DRESSÉ PAR LA DIRECTION DES ANTIQUITÉS

place qui s'étendait de chaque côté, avec celui de la rue montante qui en partait dans la direction du théâtre; on releva le tombeau libyco-punique, le joyau de la ruine; on s'attaqua aussi à quelques maisons romaines situées dans le voisinage, sur la pente de la colline, que la terre éboulée avait comblées, à la façon des cendres pompéiennes, et dont un étage s'était, par suite, conservé presque intact. C'est à l'inspecteur du service des Antiquités, M. L. Poinssot qu'échut la surveillance de ces fouilles officielles; depuis 1903 il s'y est consacré tout entier.

Du résultat archéologique obtenu je n'ai pas l'intention de parler ici. Mais, en même temps qu'il dirigeait le dégagement ou la reconstitution des monuments, M. Poinssot entreprenait de reviser toutes les inscriptions déjà copiées par ses prédécesseurs; réunies aux textes inédits sortis de terre chaque année au cours des recherches nouvelles, elles devaient, dans sa pensée, constituer un recueil complet et lui fournir les éléments d'une histoire de la ville romaine de *Thugga*. Il les a insérées dans trois rapports successifs, envoyés au Ministère de l'Instruction Publique, et dans quelques articles confiés à la *Revue tunisienne* — à cette dernière il a réservé toutes les épitaphes, qui sont fort nombreuses. Ses copies sont supérieures à celles que nous possédions jusqu'ici; car il a eu tout le temps nécessaire pour étudier les originaux et revenir sur les passages de lecture difficile; surtout il est arrivé avec une ingéniosité extrême, à rapprocher des fragments aujourd'hui épars dans la ruine et séparés souvent les uns des autres par de grandes distances et à reconstituer des ensembles avec des morceaux qui semblaient inexplicables ou sans valeur documentaire. Les commentaires qui accompagnent les textes sont surtout épigraphiques; ils rendent compte de l'état de la pierre et justifient les compléments proposés; mais ils n'indiquent que rarement les conséquences historiques résultant du texte lui-même. A cet égard, il faut encore faire crédit à M. Poinssot, qui se réserve de nous satisfaire ultérieurement. Pourtant, comme dans certains cas, surtout au cours du dernier fascicule paru, il nous a fait entrevoir sa pensée et soumis déjà quelques résultats dignes d'intérêt, il ne sera pas inutile de réunir ici les plus importants.

Les conclusions auxquelles M. Poinssot est arrivé sur la forma-

tion et l'organisation intérieure de *Thugga* jusqu'au jour où la ville devint municiple romain, c'est-à-dire jusqu'au règne de Septime-Sévère, bouleversent entièrement les théories adoptées jusqu'ici. Je rappellerai pour la clarté de ce qui va suivre que les inscriptions signalent concurremment un *pagus Thuggensis* et une *civitas Thuggensis*, dotés chacun d'une existence administrative spéciale, qui comportait une assemblée des décurions; pour la *civitas* on trouve, au début de l'Empire, la mention de suffètes; pour le *pagus*, il n'est jamais question de magistrats, mais seulement de patrons, lesquels sont pour la plupart des personnages ayant exercé à Carthage des fonctions municipales. Il faut ajouter que les mêmes particularités ont été signalées par les inscriptions pour d'autres villes de la même région. Cette constatation, très particulière, n'avait pas été sans étonner Wilmanns quand il rédigeait le chapitre du *Corpus inscriptionum latinarum* relatif à *Thugga*; il essaya de les expliquer comme suit⁽¹⁾ : « Videtur igitur primo aerae nostrae saeculo regio illa pagatim culta esse; sed in ipsis pagis mox parva oppida creverunt quae, sui juris facta civitatesque dictae, proprios sibi eligebant magistratus decurionesque; ita tamen paulatim coaluerunt cum pagis circumjacentibus ut saepe eosdem sacerdotes, magistratus, decuriones, patronos, qui utrique simul consulerent reipublicae, facerent. Hic erat civitatum illarum status prioribus etiamtum imperatoris Severi annis. Postea eum mutavit. Ex binis enim partibus jure se junctis singulas effecit respublicas, tribuque Arnensi adscriptas municipi jure auxit. » Ainsi Dougga aurait formé originairement un *pagus*, au sein duquel serait née une *civitas*; du *pagus* et de la *civitas* réunies, Septime-Sévère aurait constitué un municiple, qu'il aurait attribué à la tribu *Arnensis*.

D'autres, modifiant légèrement le système, se persuadaient que la population de Dougga, mêlée d'éléments divers, l'élément punique et l'élément berbère, se divisait en deux parts : d'un côté les agriculteurs, de race libyque, qui avaient toujours occupé le pays et qui composaient le *pagus*, c'est-à-dire l'agglomération rurale répandue autour du centre habité, de l'autre, les citoyens, originellement de race punique, en tout cas administrés suivant le système

⁽¹⁾ C. I. L., VIII, p. 173.

punique, et auxquels les campagnards étaient rattachés; la dualité d'administration aurait répondu à la dualité d'origine.

D'autres enfin, plus particulièrement frappés des rapports évidents qui existaient entre le *pagus Thuggensis* et Carthage, avaient imaginé que lors de la résurrection de la ville un vaste territoire avait été attribué à la nouvelle colonie par César et que de nombreux *castella* et *pagi* y auraient été englobés; Dougga aurait appartenu à cette catégorie; c'est à ce titre qu'on y trouverait juxtaposées une agglomération rurale rattachée à la métropole et une cité dotée d'une certaine indépendance, puisqu'elle avait des magistrats qui lui étaient propres:

Toutes ces conceptions ont ceci de commun que le *pagus* y est envisagé, suivant l'usage romain, comme une circonscription territoriale de nature rurale. Le système auquel M. Poinssot s'est arrêté est bien différent.

A ceux qui voyaient dans le *pagus* et la *civitas* de Dougga les deux parties d'une commune pérégrine, la *civitas* étant le centre bâti et le *pagus* le territoire cultivé qui l'entoure, il présente des objections très fortes⁽⁴⁾. On a trouvé, dit-il, dans la montagne au Sud-Ouest, à une grande distance du village de Dougga, quinze bornes-limites séparant le territoire de la *civitas* (non du *pagus*) de *Thugga* et un domaine appartenant à l'Empereur. « Et pourtant si un territoire répond parfaitement à l'idée qu'on se fait d'ordinaire d'un *pagus*, c'est bien la région qui s'étend de la ville aux crêtes de la montagne. » De même, à Henchir-Mansoura, sis à huit kilomètres au Sud de Dougga, la *civitas Thuggensis* éleva un temple à Saturne. Par contre, on voit parfois le *pagus* intervenir, en dehors de la *civitas*, dans les affaires qui intéressaient la ville même. Ainsi, le portique du forum est offert par le donateur non pas pour la *civitas*, non pas *pago et civitati*, mais pour le *pagus* seul (*porticus fori pago patriae dedit*). Et lorsque la cité et le *pagus* sont cités concurremment, le *pagus* précède toujours la *civitas*, ce qui « ne peut que paraître étrange quand on voit dans l'une l'importante et antique ville de *Thugga*, dans l'autre, une simple circonscription rurale » qui en aurait dépendu.

M. Poinssot est donc amené à attribuer au *pagus Thuggensis* un

⁽⁴⁾ *Compte rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1911, p. 501 et suiv.

caractère très différent. Pour lui, ce n'est point une circonscription rurale, mais un groupement d'hommes, une sorte d'association, un de ces *conventus civium romanorum*, comme les inscriptions africaines nous en signalent sur plusieurs points au début de l'Empire, mais un *conventus* d'un genre particulier. « Qu'on suppose un groupe de citoyens romains venant s'établir dans une cité pérégrine et en occupant une portion notable, ces *cives romani* ne pourront manquer de s'associer en *conventus*, mais ce *conventus* sera, grâce à ce que l'on pourrait appeler son *substratum* territorial, d'une espèce un peu particulière, bien différent, par exemple, de celui qui ne se composerait que de marchands. Il deviendra forcément, si le territoire occupé est de quelque étendue, une sorte de petit Etat dans l'État, et la condition juridique de ses membres, supérieure à celle des anciens habitants, lui procurera une place à part et une place éminente dans la cité. Les nouveaux occupants pourront résider dans la ville même ou à proximité de celle-ci; en tout cas, ils seront aussi intéressés que les anciens habitants à sa prospérité; et c'est pourquoi les décurions du *pagus* participeront, de même que ceux de la *civitas*, à l'administration de la cité; l'ordre dans lequel seront inscrits le *pagus* et la *civitas* dérivera tout naturellement de la condition juridique différente des *pagani* et des *cives*. On ne s'étonnera pas, non plus, de trouver en pleine campagne des textes émanant uniquement de la *civitas*, et de constater qu'à l'intérieur de la ville le *pagus* parfois intervient seul. » Si sur les bornes citées plus haut figure la *civitas* et non le *pagus*, c'est que le terrain où elles furent placées appartenait à la première, de même que celui où elle éleva un temple à Saturne.

Reste à expliquer l'intervention si fréquente dans les affaires de Dougga, aux deux premiers siècles, de personnages exerçant à Carthage des fonctions municipales ou sacerdotales. M. Poinssot a émis à ce sujet deux hypothèses successives, sans que nous voyions bien à laquelle il s'arrête. Suivant l'une⁽¹⁾, cet état de choses serait le résultat de l'origine même du *pagus*, dont la fondation serait due, non à des vétérans, comme celle d'autres *pagi* africains, mais à des citoyens romains venus de Carthage. Leurs descendants, bien que

⁽¹⁾ *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1911, p. 503, note 1.

résidant en fait dans leurs propriétés de Dougga, n'avaient pas cessé d'être domiciliés légalement à Carthage, et continuaient à être inscrits dans la tribu *Arnensis*, qui était celle de la métropole, et à y briguer des honneurs municipaux. Suivant l'autre⁽¹⁾, les *pagus* comme Dougga seraient des essais de citoyens romains qui se trouvaient éparpillés sur le territoire de la province d'Afrique, en dehors des municipes et des colonies, qui auraient été ensuite rattachés à Carthage et appelés, comme tels, à participer à sa vie municipale. Les conditions de cette participation seront exposées, ajoute M. Poinssot, dans un travail ultérieur ; il est donc impossible de discuter aujourd'hui la question à fond.

Mais pourquoi les associations de citoyens de cette nature, au lieu de s'appeler du nom habituel de *conventus* se seraient-elles nommées *pagus*. C'est, nous dit-on, qu'elles constituaient des sortes de *conventus* très particuliers. « Pour désigner l'association ainsi fixée à une portion du sol, on avait besoin d'un mot ; *pagus* qui s'entendait déjà de divisions de nature fort différentes se prêtait plus facilement qu'un autre à une acception nouvelle. Dans le cas des pagi-circonscriptions, le mot *pagus* désignait le territoire et par extension ses habitants ; dans le cas des pagi-associations, *pagus* s'est étendu de même du groupe des propriétaires à la région occupée, qu'elle soit un quartier urbain, un lotissement rural ou à la fois l'un et l'autre » ; autrement dit, ces groupements prirent le nom de *pagus*, parce qu'ils étaient composés de propriétaires fonciers et que, en latin, *pagus*, dans le sens ordinaire du mot, désignait un territoire occupé par des cultivateurs.

Il faut reconnaître que le système exposé par M. Poinssot ne se heurte pas aux graves objections qu'il oppose à ses devanciers ; en tout cas, on ne peut nier qu'il soit arrivé à une solution ingénieuse et intéressante de la question. On en jugera mieux le jour où il aura présenté sa doctrine sous une forme définitive.

J'ai dit plus haut que *Thugga* était devenu municipe sous Septime Sévère. La date exacte de l'événement n'était pas connue avant la découverte récente des inscriptions qui régnaient sur l'attique de la porte monumentale du Sud-Est. On y lit, en effet, les noms de

⁽¹⁾ *Inscr. de Thugga découvertes en 1910-1913*, p. 40 et suiv.

Septime-Sévère et de Caracalla, avec les titres de [*conditor*]es *municipii*, si la restitution du mot *conditores* proposée par M. Poinssot correspond, ainsi qu'il semble, à la réalité. Cè serait pour célébrer l'octroi de la nouvelle constitution que, suivant un usage qu'on a prouvé récemment avoir été très fréquent en Afrique, l'arc triomphal aurait été élevé. La dédicace gravée sur la face remontant à l'année 205, on doit rapporter la mesure impériale à cette année même ou au plus tôt à 204.

Si le recueil des inscriptions de Dougga permet de se faire une idée bien nette de la constitution locale, il permet également de suivre dans son développement l'histoire monumentale de la ville et tout particulièrement du forum. Il y avait primitivement à l'endroit où il fut établi un vallon dirigé de l'Est à l'Ouest, qui fut comblé dans la suite pour permettre d'asseoir la place et les monuments qui l'entourent. Nous sommes assez mal renseignés sur les plus anciens édifices de cette région. Nous savons seulement qu'on a découvert aux environs du Capitole une inscription bilingue, punico-libyque, mentionnant un temple du divin Massinissa; comme il a été trouvé dans le voisinage plusieurs blocs qui constituaient une gorge de style égyptien et deux chapiteaux de pilastres d'angle à fleurs de lotus, tout à fait semblables à ceux du mausolée libyque, on en a inféré que le temple s'élevait de ce côté des ruines. En 36 après J.-C., d'après une inscription latine, le forum fut pavé ainsi que l'*area ante templum Caesaris* (probablement un temple de Tibère); en même temps on érigeait une *ara Augusti*, une *aedes Saturni* et un *arcus*. Peu après, sous Caligula, un autre arc était bâti en pendant du premier, ce qui rappelle la disposition du forum de Pompéi avec les deux arcs jumeaux qui flanquent le temple de Jupiter. De ces différentes constructions il ne subsiste rien. Au II^e siècle on embellit la place de monuments importants qui, eux, ont laissé des traces ou même sont demeurés debout. Sous Antonin le Pieux, des portiques furent élevés tout autour, *porticus cum columnis* — elles étaient de marbre rouge avec bases et chapiteaux de marbre blanc bleuté — et *contignatione et lacunaribus omnique cultu parietum* — les murs étaient revêtus intérieurement de plaques de marbre jaune. Quelques années plus tard, sous Marc-Aurèle, on construisit sur la face ouest de la place le temple Capitolin, que l'on mit d'accord, tant bien que mal,

avec les monuments antérieurs. Sous Commode, on éleva en avant et lui faisant face une exèdre; au delà, vers l'Est, on aménagea une seconde place, complément de la première. Il se trouvait là un marché, et, un peu plus loin, un grand édifice rectangulaire, dont le soubassement seul est visible aujourd'hui; on les conserva, en les rattachant aux constructions situées à l'Ouest et au Nord; puis on éleva un *porticus macelli*, on dalla l'*area macelli*; vis-à-vis du marché on érigea un temple à trois *cellae*, le temple de Mercure. Dès lors le forum et ses dépendances avaient reçu leur forme définitive; les embellissements postérieurs que les inscriptions nous signalent, sont tous de détail. Il resta tel jusqu'à son abandon. Détail curieux qu'a noté M. Poinssot, cet abandon se produisit bien avant l'époque byzantine. A ce moment « la terre s'y était accumulée à tel point (en couches régulières, du reste, qui excluent toute idée de remblaiement) que lorsque Justinien éleva tout autour du Capitole et du forum un grand fort, les fondations mêmes de celui-ci, déjà fort profondes par rapport aux poternes, étaient en bien des points à plusieurs mètres au-dessus du sol antique, même dans les parties où celui-ci n'a subi aucun affaissement ».

On pourrait, grâce à l'épigraphie, faire un historique plus ou moins détaillé de tous les monuments de Dougga; M. Poinssot n'y manquera pas quand il écrira la monographie d'ensemble qu'il nous a promise. Je ne parlerai, pour exemple, que d'un seul d'entre eux. Boissier a écrit à son sujet : « Le cirque est presque entièrement ruiné. Il était situé au plus haut de la ville, tout près du rempart et l'on pense qu'il a été victime de ce voisinage. Quand les Byzantins éprouvèrent le besoin de se fortifier dans Dougga, ils prirent naturellement, pour construire ou réparer la muraille, les pierres qui étaient le plus à leur portée; c'est ainsi que furent démolis les gradins du cirque. Nous n'avons plus aujourd'hui de l'antique monument que quelques amas de pierres et les deux extrémités arrondies de ce qu'on appelait les bornes (*metae*), autour desquelles tournaient les chevaux et les chars. » Les *metae* portent des inscriptions du temps de Sévère Alexandre; il était donc permis de croire que le monument datait de cette époque.

Or voici qu'une inscription datée du règne de Caracalla et, plus exactement, de l'année 214, nous apprend qu'un personnage dont le nom a disparu aujourd'hui avec une cassure de la pierre a donné à

la ville *agrum qui appellatur circus ad vo[luptates po]puli*. Ainsi, sur le plateau situé au Nord de Dougga, et qui se nomme aujourd'hui encore, par une curieuse survivance onomastique, « Guirg », l'exploitation de grands bans de rochers par les carriers avait peu à peu constitué une dépression allongée; l'endroit était donc tout désigné pour y donner les spectacles habituels aux cirques et on l'avait sans doute utilisé déjà à cet effet. Il suffit à la municipalité d'aménager des deux côtés de la piste des soubassements destinés à supporter des gradins, peut-être des gradins de bois seulement, pour commencer — en supposant qu'il y en ait jamais eu d'autres, ce qui a paru douteux à plus d'un de ceux qui ont visité la ruine — et d'établir une *spina* avec les *metae* traditionnelles. Ce travail était achevé en 224; il avait probablement commencé à une date voisine de la donation.

Comme dans toutes les villes romaines de province, les édifices publics avaient été, à Dougga, construits aux frais de riches citoyens qui payaient ainsi la considération dont ils jouissaient et les honneurs auxquels ils avaient été appelés. L'histoire des familles locales est donc une partie de l'histoire de la cité, au même titre que l'histoire des monuments, à laquelle elle est liée intimement : c'est encore en consultant les inscriptions que nous en recueillons les éléments. M. Poinssot a étudié comme type deux de ces familles. La première est celle des *Marcii*. On lui doit l'érection de deux des plus beaux édifices de la cité. Il est possible que le premier représentant de la famille en Afrique ait été l'un des citoyens romains qui s'associèrent pour former le *pagus*; en tout cas, ceux que nous connaissons disent bien haut que *Thugga* est leur patrie. Ils vivaient au II^e siècle de notre ère; leur père Maximus, contemporain de Trajan et d'Hadrien, ne semble pas avoir doté la ville de quelque construction importante; mais l'un d'eux, L. Marcus Simplex, et son fils, L. Marcus Simplex Regillianus, firent les frais du Capitole vers 166, tandis que son frère L. Marcus Quadratus offrait, vers 167, le théâtre à ses concitoyens. La famille *Gabinia* était, elle aussi, établie à *Thugga* dès le début de l'Empire : sous Claude, une *Gabinia Felicula* dédiait, avec son mari Julius Venustus, citoyen romain de fraîche date, une base à Auguste divinisé. Elle se distingue pareillement par ses libéralités envers la ville. A. Gabinius Datus et M. Gabinius Bassus, patrons du *pagus* et de la *civitas* sous Hadrien,

élevèrent les temples de la Concorde, de Frugifer, de Liber et de Neptune. Au temps d'Antonin le Pieux, Q. Gabinius Felix Faustianus, peut-être le fils de Gabinius Datus déjà mentionné, établit de ses deniers les portiques du forum avec toute leur décoration architecturale; une Gabinia Hermiona, à l'époque de Caracalla, légua par testament l'argent nécessaire à l'édification d'un sanctuaire consacré au Génie de l'empereur; enfin, sous Sévère Alexandre, c'est à un Q. Gabinius Rufus Felix Beatianus que l'on doit la construction du grand sanctuaire de Caelestis. Ainsi, du début du 1^{er} siècle au milieu du 3^e, il s'est trouvé constamment des Gabinius pour combler de dons la ville de Dougga. On pourrait en dire autant d'autres bienfaiteurs, des Pullaieni, riches propriétaires de la région, des Pacuvii, les édificateurs du temple de Mercure, des Maedii, donateurs de celui de la Fortune, de Vénus, de la Concorde et de Mercure, des Nahanii, dont le gentilice révèle l'origine indigène. Naturellement toutes ces familles n'étaient pas sans s'unir les unes aux autres par des mariages ou par des adoptions; on s'en rend compte aisément en étudiant les prénoms et surnoms que portaient tous ces personnages, hommes ou femmes; il n'est pas douteux que la comparaison minutieuse des inscriptions publiques et des épitaphes où sont nommés les différents membres de cette noblesse municipale permette, dans plus d'un cas, de dresser des généalogies curieuses. Par là, on pourra saisir sur le vif un côté de l'existence de ces familles provinciales, dont le dévouement à Rome et à leur ville natale a joué un rôle si important dans la romanisation de l'Afrique.

M. Poinssot au cours de ses commentaires a touché encore à bien d'autres questions : vie religieuse de Dougga, liste et nature des divinités adorées par ses habitants, constitution du flaminat municipal et du patronat, administration comparée du *pagus* et de la *civitas* avec leur assemblée (*uterque ordo*), etc. Nous aurons à en parler le jour où nous serons en présence non plus d'esquisses glissées dans le commentaire d'une inscription isolée, mais de théories appuyées par un ensemble de documents. L'heureux et ingénieux éditeur des inscriptions de Thugga tiendra certainement à nous donner, dès qu'il le pourra, mieux que des promesses alléchantes.

R. CAGNAT.

LA FORMATION DES MOTS EN PROVENÇAL.

EDWARD L. ADAMS. *Word-formation in Provençal*. In-8°, xviii-608 pages. New-York, The Macmillan Company, 1913 (*University of Michigan Studies, Humanistic Series*, vol. II).

Depuis longtemps les États-Unis rivalisent avec l'Europe pour l'étude des langues et des littératures romanes en général. Comme il est naturel, le français a d'abord et surtout fourni des éléments à l'activité de leurs philologues. Puis est arrivé le tour de l'ancien provençal. Dès 1879, Austin Stickney (mort en 1896) publia une bonne édition du poème de Daudè de Pradas sur les quatre vertus cardinales, d'après un manuscrit de la Marciana de Venise, en proclamant ce qu'il devait aux conseils de M. Paul Meyer et de feu Napoleone Caix, de Florence. En 1899 a paru à New-York un ouvrage illustré en deux volumes, intitulé : *The Troubadours at home*, dont l'auteur, Justin H. Smith, a eu l'idée originale d'entremêler à des notions sur la vie et l'œuvre des troubadours la description des lieux où ils sont nés et où ils ont fait entendre leurs chants : c'est un livre de vulgarisation fort adroitement composé et qui témoigne d'une culture philologique très sérieuse. En 1905, le professeur Grandgent, de l'Université Harvard, a fait entrer l'étude de la langue provençale dans la voie strictement scientifique par un excellent manuel de phonétique et de morphologie⁽¹⁾.

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui a été entrepris sur les conseils de M. Grandgent, et il fait honneur à son enseignement. L'auteur est suffisamment imbu des principes grammaticaux⁽²⁾; il a une lecture énorme, comme en témoignent les dimensions de son livre, dans lequel il n'entend pourtant traiter *ex professo* que du provençal ancien, ce qu'il aurait bien fait de déclarer dans le titre; il est attentif aux moindres détails qui peuvent faire chopper le

⁽¹⁾ *On Outline of the phonology and morphology of Old Provençal* (Boston, D. C. Heath).

⁽²⁾ On peut cependant lui reprocher de ne pas distinguer suffisamment la

formation populaire de la formation savante, et surtout de ne pas se préoccuper de l'accent tonique des mots qu'il enregistre.

lecteur inexpérimenté, et il l'avertit charitablement ⁽⁴⁾; il n'esquive pas les difficultés sérieuses et il fait souvent preuve de finesse et de savoir pour les résoudre.

Voici, dans l'ordre même du livre, un certain nombre d'observations critiques, où je prie l'auteur de voir un témoignage sincère du grand intérêt avec lequel j'ai parcouru son travail.

P. 19, *creac*, esturgeon, ne peut être considéré comme contenant le suffixe *ac* : c'est un mot d'origine celtique, au sujet duquel il faut renvoyer à une note de Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.*, XXXI, 653, que j'ai complétée dans *Romania*, XXXVII, 619.

P. 20, *boacca* n'est ni du provençal ni d'une langue quelconque ; c'est un schéma pseudo-étymologique imaginé par Isidore de Séville pour rattacher le lat. *vacca*, vache, à *bos*, bœuf.

P. 21, *escazecha*, héritage, n'a rien à voir avec le suffixe *ec* ; c'est un substantif participial de *escazer*, échoir, que Levy rapproche avec raison de l'anc. franç. *escheoite* et dont le type est, en latin vulgaire, **excadecta*. En revanche, un représentant authentique de ce rare suffixe est *aubequa* « aubier », encore aujourd'hui vivant ; cf. l'art. *MARFANH* de Levy.

Ibid., *causic*, empreinte du pied, ne vient pas directement de *causa* « chaussure » ; c'est un substantif verbal tiré de *causigar*. Quant à *garric*, chêne, la forme féminine *garriga* montre bien que sa désinence répond à un type en *-icus* et non en *-icus*.

P. 23, il ne fallait pas parler de *festuc*, fétu, à propos des mots en *-uc* qui sont considérés comme ayant le suffixe *uccus*, puisque *festuc* représente le latin vulgaire **festucus*, pour *festuca*. D'ailleurs je dois dire que l'existence de ce suffixe est bien problématique.

P. 34, *garavasada*, terre infertile, est déclaré « très obscur ». Il est vrai que Levy, qui l'a recueilli, n'en a pas vu l'origine, ce qui est une excuse pour l'auteur. Il y faut voir une métathèse pour *gavarasada*, terre infestée d'ajoncs, *gavarras*.

Ibid., sur le sens de *ferrada*, voir *Romania*, XXXIX, 228.

P. 52, à la liste des noms féminins en *-airitz*, on peut ajouter *banhairitz* et *descargairitz*, en remarquant qu'ils s'emploient adjectivement.

⁽⁴⁾ C'est vraiment trop de bonté que d'avertir le lecteur que *comes*, commis, représente le lat. *commissus* et n'est pas formé à l'aide du suffixe latin *-ensis* (p. 183).

P. 60, *escoisendura*, déchirure : lire *escoisendedura*.

P. 62-63, le chapitre consacré au suffixe *aire* manque de netteté. Il n'est pas exact de dire que *-arium* latin donne phonétiquement *-aire* en provençal : *varium* aboutit à *vair*, et la variante *vaire* est analogique d'après le féminin *vaira*. Parmi les neuf mots cités, *doaire*, *luminaire*, *notaire* sont des gallicismes; *fruchaire*, *pezaire* et *pozaire* sont des noms d'agent en *-ator* attribués exceptionnellement à des objets faisant des fonctions analogues⁽¹⁾; *obraire*, boutique, paraît sorti d'une confusion entre *obrador*, ouvrier, et *obrador*, boutique; *plantaire*, plantain, est une fantaisie isolée, peut-être une faute de scribe. Reste *eiviaire*, que l'auteur traduit par « intention » en le rattachant dubitativement à *eviar*, envoyer; en réalité, *eiviaire* est une forme basse de *vejaire*, manière de voir, opinion, mot qui a été oublié par M. Adams et dont l'origine, comme celle du mot français correspondant, *viaire*, défie encore les efforts des philologues.

P. 65, l'auteur fait justement remarquer que dans la longue liste des noms en *-al*, *corral* « place » est le seul qui paraisse dériver d'un verbe (*corre*, courir); il fallait invoquer l'espagnol *corral*, de sens analogue, auquel ne convient pas mieux l'étymologie mise en avant : cf. Meyer-Lübke, *Roman. etymol. Wörterb.*, n° 2415.

P. 67, il est étrange de voir citer *citoal* ou *citoar*, zédoaire, comme un mot « probablement existant en latin »; c'est un mot arabe bien connu, que le commerce des épices a propagé dans tout l'Occident.

Ibid., l'auteur croit que *estival*, botte, est une déformation de l'allemand *stiefel*; les germanistes eux-mêmes reconnaissent que *stiefel* est d'origine romane, mais les romanistes n'ont rien trouvé de définitif pour l'étymologie de ce mot. Je proteste en passant contre l'idée de M. Meyer-Lübke qui veut le tirer du lat. *stipes* (pour *stipes*, pieu), et qui de son chef transforme le prov. *estival* ou *estibal* pour mieux en venir à ses fins; voir le dernier fascicule paru de son *Roman. etymol. Wörterb.*, n° 8264.

P. 69, *camsil*, toile de lin, ne vient pas directement de *camisa*, chemise, mais représente un type *camisile* déjà enraciné en latin vulgaire.

⁽¹⁾ Il en est de même de *colaire*, passoire, que l'auteur a oublié.

P. 70, il fallait indiquer que *ganquil*, filet de pêche, est paroxyton, comme l'établit le provençal moderne; il doit en être de même de *ganquil* ou *ganquil*, gond, qui se rattache au grec tardif *κάρυγλος* (et non *χάρυγλος*, comme imprime M. Adams) : cf. ital. *gánghero*, etc.

P. 72, *devendalh*, éventail, émouchoir, ne vient pas d'un type **deventaculum* supposé; le passage du *t* latin appuyé à *d* est inadmissible. Il faut y voir une variante phonétique de *defendalh*, car certains représentants de la famille de *defendere* en provençal changent *f* en *v*, comme la phonétique stricte le demande, notamment *deves*, parc, terrain réservé.

P. 75, le primitif de *falsilha*, faucille, n'est pas *falsa*, qui n'existe pas, mais *fals*; d'ailleurs il faut mettre *falsilha* hors de cause, car le latin connaît le diminutif *falcicula*.

P. 76, *polilh*, rouet d'arbalète, n'a rien à voir avec *pol*, poulet; c'est un emprunt, avec substitution de suffixe, au français *poulie*, de même que *polilha*; et tous ces mots, comme l'a montré Gaston Paris⁽¹⁾, remontent probablement au bas grec *πολίδιον*.

P. 109, *engarzimen* doit probablement être corrigé en *engranzimen* « agrandissement »; l'existence d'une forme verbale *engranzir*, à côté de *engrandezir*, quoique non attestée, n'a rien que de naturel; cf. le doublet *enferezir*, *enferzir*, effaroucher.

P. 110, *arman* et *forestan* n'ont rien à voir avec le suff. *anus* : leur désinence est celle du participe présent; il en est de même, au moins à l'origine, de *mercadan*.

P. 111-112, *albaran*, cédula, est sans rapport avec le subst. *albar*, saule blanc; c'est un mot d'origine arabe; voir Raynouard, *Lex. roman*, II, 50.

P. 114, parmi les mots en *-anh*, qui sont rares, l'auteur a oublié *marfanh* « partie pourrie du bois », qui se rattache à l'adj. *marfe*, du lat. *marcidus*, avec altération inexplicquée de *c* en *f*. On peut aussi mentionner *aiganha*, rosée, conservé dans les patois actuels, et dont les dérivés *aiganhal* et *aiganhol* attestent l'existence en provençal ancien.

P. 128, sur *mosclar*, hameçon, que l'auteur rattache à tort à *moscla*, variante de *noscla*, agrafe, voir *Romania*, XXXVIII, 565; on trouve aussi *mosclalh*, signalé (p. 73) comme un mot de formation obscure.

⁽¹⁾ *Mélanges linguistiques*, p. 597 et suiv.

P. 131, *boria*, domaine rural, est un mot proparoxyton sans rapport avec *boaria*, bouverie, lequel est accentué sur l'*i*; l'étymologie reste à trouver.

P. 141, *juzaignas*, ghetto, est bizarrement rattaché au verbe *juzaignar*, judaïser; l'auteur croit à tort que c'est un mot masculin oxyton, tandis que c'est un paroxyton, simple forme du féminin pluriel de l'adj. *juzaic* employée substantivement.

P. 142, il ne fallait pas parler de *ferias* et de *ferrias*, mots proparytons, à propos du suffixe tonique *as*.

P. 145, *postitz*, porte, s'il existe (je ne le trouve ni dans Raynouard ni dans Levy) représente le latin de la décadence *posticium*, pour *posticum*, qui dérive de la préposition *post*, et non du subst. *postis*.

P. 148, *vairat*, maquereau, est le lat. *variatus*, et non un dérivé du simple *vair* avec le suffixe *at*, de *-attus*.

P. 239, ce qui est dit du suffixe *-isme* est insuffisant. Il fallait remarquer que le provençal emploie concurremment la forme populaire *-esme* et la forme savante *-isme* (*paganesme* et *paganisme*) et citer des formations nouvelles, notamment *lauzesme* et *lauzisme*, *regesme* et *regisme*.

P. 240, le petit paragraphe consacré aux mots en *-oira* manque de netteté pour l'idée générale, et contient deux graves méprises de détail. Il fallait traiter en même temps de la forme masculine *-or* (latin *-orium*), qui est renvoyée à la page 254, où elle est perdue entre deux suffixes homophones, mais bien distincts morphologiquement, car ils représentent, l'un l'accusatif des mots latins abstraits en *-or*, *-oris*, l'autre le génitif pluriel en *-orum*. Les quelques mots concrets en *-or* (lat. *-orium*) et en *-oira* (lat. *-oria*) que possède le provençal représentent tous des mots déjà existants en latin classique ou en latin vulgaire et ne sont pas formés sur des noms ou des verbes provençaux, comme le croit l'auteur. Sa liste ne comprend que deux masculins (*fosor*, hoyau, *prezor*, présure) et cinq féminins (*esclauzoira*, vanne d'écluse, *esparsoira*, goupillon, *fichoira*, trident à prendre le poisson, *fosoira*⁽¹⁾,

⁽¹⁾ Ce mot n'est pas attesté en ancien provençal, quoiqu'il ait probablement existé comme synonyme de la forme masculine *fosor* (lat. *fossorium*),

hoyau. M. Adams traduit *fosoira* par « étendue de terre qu'on peut piocher en un jour », ce qui ne convient qu'au dérivé *fosoirada*.

molsoira⁽¹⁾, jatte à traire), soit, en latin : **exclausoria*, **fictoria*, **fossorium*, **mulsoira*, **pre[n]sorium*, **sparsoria*. Il y a d'autres exemples à citer : *cobertor* (lat. *coopertorium*), *corsor* (lat. *cursorium*), *escossor* (lat. *excussorium*), *ponchor* (lat. *punctorium*), *rasdoira* (lat. **rasitoria*), *rasor* (lat. *rasorium*), *ratoira* (lat. **raditoria*), *refeitor* (lat. *refectorium*), *tensor* (lat. *tensorium*), *tozoira* (lat. *tonsoira*).

P. 246, *aurion*, alérion, n'a rien à voir avec *auriol*; cf. Paul Meyer, *Girart de Roussillon*, p. 10, note 3.

P. 259, *prodellat*, prouesse, mot dont on a un seul exemple, doit être une formation par fausse perception, issue de *crudellat*, cruauté, et *fidellat*, fidélité.

P. 261, il ne fallait pas mettre sur le même plan *mairetat*, mairie, et *onoretat*, position honorable; ce dernier mot est un véritable monstre, peu solidement appuyé, mais très curieux en ce qu'il témoigne d'une perversion morphologique qui se retrouve dans la formation du mot français usuel *méchanceté*, lequel a fait peu à peu disparaître l'ancien substantif *mescheance*, *méchance*, seul régulièrement formé.

P. 278, *nizaic*, niais, ne peut venir, comme le mot français du type lat. vulg. **nidacem*, car. *-acem* donnerait en provençal *-az*, et non *-ais*.

P. 279, l'auteur ne se doute pas qu'il y a un critérium phonétique pour distinguer parmi les adjectifs en *-uc* ceux qui représentent un type latin *-ucus* et ceux qui postulent un type *-uccus* : il faut étudier les formes féminines et les dérivés, soit dans l'ancienne langue, soit dans les patois actuels. Par exemple, *faisuc*, pesant, n'a pas un type en *-uccus*, comme le dit l'auteur, en reproduisant une assertion de Horning, mais un type en *-ucus*, puisque le féminin est *faisuga*.

P. 310, lire *-ισκος*, et non *-ισπος*.

P. 321, à côté de *fugiditz*, fugitif, il fallait noter *aveneditz*, forme sortie par dissimilation de **aveniditz*, adventice.

P. 322, *mairitz*, nourrice, n'est pas un adjectif en *-icius*, puisqu'il est féminin (*vaca mairitz*) : c'est le latin *matricem*.

P. 324, *pudolen*, puant, et *suzolen*, suant, ne viennent pas des subst. *pudor* et *suzor*, mais sont tirés des radicaux des verbes *pudir*

⁽¹⁾ L'auteur se figure que *molsoira* sans songer que « traire » se dit en vient de *molsa* « mousse du lait », latin *mulgere* et en provençal *molzer*.

et *sûzar* avec le suffixe *olen* et correspondent à des types du latin vulgaire **putolentus*, **sudolentus*.

P. 374, *fachamen*, dans les locutions adverbiales *aissi fachamen*, *com fachamen*, ne se rattache pas à *fach*, substantif, mais au participe-adjectif *fach* : il y a là une formation adverbiale parasynthétique que l'auteur n'a pas bien saisie.

Ibid., *maimamen* n'est pas un emprunt au français *mêmement*, mais le représentant phonétique de l'expression latine *maxima mente* que l'ancien français connaît aussi sous la forme analogue, *maismement*, à distinguer soigneusement de *meesment*.

P. 379, *propdas*, mot oxyton, est un adjectif et non un adverbe, et il n'a rien à faire avec la série adverbiale en *-as atone*, où l'auteur l'incorpore; c'est d'ailleurs une erreur, de considérer la désinence de ces adverbes comme un suffixe.

P. 558, l'auteur n'a pas vu que dans *aigaros*, eau rose, *ros* représente phonétiquement et morphologiquement le génitif latin *rosae*.

Ibid., *lachuscla*, euphorbe, est placé à tort parmi les mots composés par juxtaposition : il représente un type latin vulgaire **lactuscula*; voir mes *Mélanges d'étymologie française*, p. 83, art. GINOUSCLO.

En terminant ce compte rendu, je dois signaler quelques procédés de formation qui ont plus ou moins échappé à l'auteur :

1° Substantifs formés par la combinaison de deux verbes à l'impératif, notamment *calcatrepa*, chausse-trape⁽¹⁾, et *cantaplorà*, chante-pleure;

2° Adjectifs formés par la combinaison du verbe *passar* avec un adjectif pour rendre l'idée du superlatif : *passagran*⁽²⁾, *passalare*;

3° Mots invariables (adverbes et prépositions) formés avec le suffixe adverbial latin *-er* sous la forme *-re* : *alhondre*, ailleurs, *auzentre*, en présence, *sequentre* (lat. vulg. **sequenter*, d'après *consequenter*), après, *vezentre* (lat. vulg. **videnter*, d'après *èvidenter*), à la vue;

4° Adverbes diminutifs formés avec le suffixe *-el* : *alcantel*, un petit peu, *probet*, tout près, *sovendet*, très souvent, *suavel*, tout doucement, *tantel*, un tantinet, etc. Dans certains patois modernes,

⁽¹⁾ *Calcatrepa* est mentionné p. 562, ⁽²⁾ Mention insuffisante de ce mot mais l'auteur n'en comprend pas la formation. à la p. 564.

le suffixe diminutif s'attache même à certains adverbes en *-ment*, par exemple *doussamentet*, *doussamentot*, tout doucement;

5° Adverbes ou locutions adverbiales formés par la combinaison d'une ou de plusieurs prépositions avec le radical d'un nom ou d'un verbe pourvu du suffixe *-on*, *-ons*, comme *abauzons* et *enabauzons*, à plat ventre, *agenolhons* et *degenolhons*, à genoux, *areversons*, à rebours, *areüson* et *areüsons*, à reculons. Relativement rares dans les textes anciens, les locutions de ce genre sont très nombreuses dans les patois provençaux modernes.

ANTOINE THOMAS.

VARIÉTÉS.

LETTRES ARCHÉOLOGIQUES DE J.-B. DE ROSSI ET DU COMTE BORGHESI À EDMOND LE BLANT.

Parmi les papiers qu'Edmond Le Blant a légués à la Bibliothèque de l'Institut figure un recueil de lettres qu'il avait reçues de confrères et d'amis, relatives pour la plupart à des questions d'archéologie chrétienne. Elles sont au nombre de 180. Un certain nombre de ces lettres ont pour auteurs des confrères de Le Blant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : L. Delisle, Desnoyers, Jomard, Charles Lenormant, François Lenormant. Adrien de Longpérier, Léon Renier, Vincent; d'autres, des correspondants de la même Académie, Allmer, l'abbé Cochet, l'abbé Greppo de Montellier. L'Académie française est représentée dans cette correspondance par une lettre de Victor Hugo, une lettre de Xavier Marmier et deux lettres de Désiré Nisard; l'Académie des sciences, par une lettre d'Auguste Daubrée; le sacré collège, par une lettre du cardinal de Bonald et par une lettre du cardinal Pitra.

Nous avons encore relevé parmi les signataires les noms des archéologues, Comarmond, Charles Daremberg, Germer Durand, Revillout.

Edmond Le Blant fut également en relations épistolaires avec certains archéologues étrangers, tels que le baron Jean de Witte, J.-B. de Rossi, le comte Bartholomeo Borghesi, Celestino Cavedoni, Odorici, Charles Holzer, Théodore Mommsen.

Nous donnons aujourd'hui quelques lettres de J.-B. de Rossi et du comte Borghesi.

I

LETTRES DE J.-B. DE ROSSI

Monsieur,

J'avais prié Monsieur des Vergers de m'excuser s'il est possible auprès de vous de mon long silence; mais le défaut de réponse sur cet article dans la dernière lettre que M. des Vergers vient de m'écrire me fait craindre qu'il ne vous ait trouvé implacable. Cependant votre douceur de caractère me fait espérer un pardon bien facile et spontané. Depuis ma dernière à M. des Vergers j'ai été indisposé de santé et j'ai eu très peu de loisir d'étudier et même d'écrire aux amis. Me voici enfin à l'œuvre de vous écrire la longue lettre qui vous est due depuis si longtemps; et ne pensons plus, s'il vous plaît, à ma paresse de l'année 1854.

Et d'abord je dois vous remercier des indications que vous m'avez fournies, qui m'ont été très utiles. J'aurais dû en échange vous en envoyer plus tôt une bien facile restitution de l'inscription en bronze possédée par M. de Poletti ⁽¹⁾.

La voici : *quod GENS CARNUNTVM aris SVBLIMIBVS OFFERT — non AVRO AVT GEMMIS SIT carum AT TITVLO — nam QVOD, etc..*

J'ai proposé *aris* au lieu de *mensis* à cause du nombre des lettres qui manquent dans cette ligne, lequel nombre est seulement de trois ou quatre. Quant à l'intelligence de ce monument, je vais vous transcrire la note que j'ai écrite dans ma collection pour en éclaircir le texte. « Donarium, de quo hic titulus, facile aurea et gemmis ornata corona fuit, quales christianorum aris suspendi consuevisse certo constat; quam nomine *gentis Carnuntum* nescio cujus martyris altari, id est sepulcro, Romae Mandronius obtulit; ejusque nomen donario erat inscriptum. Quare *non auro aut gemmis sed Mandroni nomine venerando* muneri pretium esse titulus indicat. Fuit ergo Mandronius iste Carnuntum, ut reor, episcopus singulari honore dignus; ita ut munus ejus nomine insigne *majus Hydaspeo munere* habitum sit (cf. Claudian, de III Honorii cons. v-4, ibique commentaria variorum). Titulus scriptus videtur saeculo quarto vel quinto ineunte; quod in causa est cur martyrem, cui oblatum donarium fuit, nec conjectura indicare me posse opinor. Si enim paulo serioris aetatis monumentum esset, Quirino Sisciensi Pannoniorum episcopo, cujus relliquiae conditae Romae fuerunt via Appia *ad Catacumbas* Carnuntibus (Carnunti nempe in Pannonia superiore civibus) dedicatum munus titulumque fuisse valde verisimile judicarem. Sed hujus Quirini martyris lipsana saeculo quinto ineunte Siscia Romam translata nondum fuisse e Pudentii carmine

⁽¹⁾ Orelli-Henzen, 5279; *Anthol. lat. (Carmina latina epigraphica, 910)*, où le texte donné est le suivant : « [Quo]d gens Carnuntum m[uri]s sublimibus offert [n]on auro aut gemmis set [radiat]

titulo. Nam quod Mandroni uenerando nomine fulget, maius Ydaspio munere suspicatur. » On lit dans le commentaire : *muris Mommsenus, mensis Rossius.*

(*Peristeph* VII) certo didici; nec qua demum aetate facta haec translatio fuerit memoriae proditum repperio (V. Georg. ad Martyrol. Adonis, p. 225). Carnutes vero de quibus hic titulus Pannoniae superioris, non Galliae Lugdunensis *gentem* esse perspicue docet constans in veterum monumentis optimisque codicibus scriptura, qua *Carnuntum* (unde Carnutes et *gens Carnuntum*) propria Pannoniae superioris civitas appellatio est (V. Cellar. Notit. Orb. ant. I, p. 552; Wagner, ad Amm. Marc. xxx, 4, 2; Cod Theod. IX, 1, 12; Gruter, 1032, 2 : Orelli, n. 2439); Galli contra *Carnutes* et *Carnuti* et Καρνουῦται vel Καρνουῦτινοί, unice audiunt (V. Cellar., loc. cit., p. 204). » Naturellement je vous donne pleine et entière liberté de vous servir comme vous voudrez de ce que je viens de transcrire sur mon manuscrit.

Je vous prie de remercier M. François Lenormant des brochures sur Theodosie, sur l'amulette chrétienne et sur l'ouvrage du P. Garrucci qu'il a bien voulu me donner. Je suis tout étonné de l'érudition solide et du jugement exquis de ce jeune savant qui peut déjà donner la leçon à un grand nombre d'hommes de lettres beaucoup plus avancés que lui dans l'âge, mais bien en arrière dans la science. J'ai mentionné avec le plus grand éloge ses observations sur l'épithaphe de S. Theodosie dans mes notes sur cette inscription. M. Lenormant est le seul qui en France ait écrit quelque chose de judicieux et de vrai sur cette célèbre inscription. Mais qu'il ne songe pas à assimiler la S. Aurélie de l'église de N.-D. des Victoires à celle du Martyrologe romain marquée au 2 décembre. La distinction des martyrs *probati vindicati* et de ceux qui ne l'étaient pas (que vous avez il me semble communiquée à M. Lenormant) doit être une règle constante à suivre en cette matière. En effet l'inscription conservée à Paris a été retrouvée dans le cimetière de S. Hermès et les Saintes Aurélie et Martane du martyrologe romain avaient été enterrées dans la voie Appienne près du cimetière de Callixte, dans une crypte dont j'ai retrouvé dans un très ancien manuscrit les inscriptions métriques et que j'espère retrouver dans les marbres originaux, poursuivant mes fouilles des souterrains de la voie Appienne. Vous savez que j'ai retrouvé la crypte même avec les inscriptions des papes du III^e siècle; maintenant je ne désespère plus de trouver les monumens les plus remarquables du christianisme primitif. Enfin S. Aurélie, ainsi que S. Martane, n'ont jamais été martyres et c'est Baronius qui, par erreur, leur a donné ce titre dans son martyrologe. Les actes d'après le manuscrit de S. Marie ad martyres existent au Vatican, mais ils ne sont pas inédits, comme on l'a affirmé, on peut les lire dans Baronius ann. an 259, § 7. Tillemont les a examinés dans ses mémoires sur l'histoire Eccl. ed. de Venise, t. IV, p. 593. Une autre inexactitude j'ai trouvé dans la brochure de M. Lenormant. Il affirme que je connais l'âge du corridor dans lequel S. Theodosie a été trouvée. Je ne sais pas comment il a eu cette indication; mais ce qui est sûr c'est que je ne sais pas dans quel corridor S. Theodosie a été vraiment trouvée, et dans l'année 1842 je n'avais pas assez d'autorité sur les fossoyeurs pour obtenir d'eux de voir toujours de mes yeux les monumens sur place. Seulement j'ai écrit à quelqu'un qui m'avait interrogé que l'ensemble de l'inscription, des autres épithaphes trouvées dans la même année et dans le même cimetière et quelques autres

indices me faisaient croire que l'époque recherchée était celle à peu près de la seconde moitié du vi^e siècle. Telle est encore aujourd'hui ma persuasion.

Voici une lettre bien remplie; elle pourra en quelque manière compenser mon long silence. Croyez à, etc.

Rome, 16, I, 1855.

Monsieur,

Je profite du départ d'un de mes oncles pour me rappeler à votre bon souvenir. Donnez-moi de vos nouvelles et de votre publication. Il y a longtemps que je n'en sais plus rien. Mon premier mot sur les antiquités chrétiennes va paraître sous peu de jours, s'il n'a déjà paru, à Paris dans le deuxième volume du *Spicilegium Solesmense*. J'ai prié D. Pitra de vous présenter en mon nom un exemplaire de ma dissertation.

Seriez-vous assez bon de me copier en petits caractères, dans une feuille que vous pourriez m'adresser par la poste, les inscriptions consulaires de votre recueil, qui ne seraient pas dans les livres que vous savez être à ma disposition ou qui y seraient mal rapportées *quant à la partie chronologique*? Ma demande vous paraîtra peut-être indiscrete; mais je ne prétends pas publier ces inscriptions; seulement j'ai un vif désir de les avoir sous les yeux sans attendre votre édition pour une recherche que je fais en ce moment. Il est inutile de dire que si je devais sans publier ces inscriptions en mentionner cependant aucune, je ne le ferais que sous votre nom et même avec votre permission.

Saluez-moi le jeune Lenormant; il m'intéresse vivement, quoique je ne le connaisse que par ses belles dissertations. Je ne lui ferai pas présenter ma dissertation, car il a le *Spicilege*. Mes hommages aussi à M. Lenormant père.

Agréez, etc.

Rome, 18 août 1855.

Rome, 15 novembre 1855.

Monsieur,

Votre excellente lettre m'a été remise peu de jours avant mon départ pour différentes excursions archéologiques; c'est pourquoi je viens vous remercier si tard....

Vos inscriptions consulaires m'ont fait le plus grand plaisir. Je vous croyais plus riche dans ce genre de monumens. Mais j'ai encore plus apprécié votre interprétation de l'inscription de Cologne⁽¹⁾. Ce petit article serait suffisant pour juger de votre mérite en fait d'épigraphie chrétienne. Je ne suis plus seul et unique dans ce genre; vous voilà mon collègue très compétent, ce qui soit dit *sine cujusquam injuria*. Vous comprenez que nous qui avons recueilli de monumens presque infinis pouvons très bien prétendre de comprendre quelque chose de plus dans l'archéologie chrétienne épigraphique que ceux, quoique grands savans, qui en sont encore aux collections de Bosio et de Boldetti, etc.

Votre inscription qui finit par QVINQVIE.... NIS INDIC. XII. KL. OCT

⁽¹⁾ *Bulletin arch. de l'Athenaeum français*, 1855, p. 12 et suiv.,

est bien difficile. Le post-consulat d'Opilion le vieux me semble peu à propos ; car je ne saurais expliquer comment tous les consulats depuis l'année 454 jusqu'à l'année 458 auraient été ignorés par l'auteur de l'épithaphe qui aurait dû remonter jusqu'à Opilion pour marquer l'année 458. Ajoutez que l'année susdite est trop ancienne pour une pierre datée par l'indiction et d'autres remarques que vous pourrez faire aussi bien que moi et vous conviendrez que la conjecture est peu probable. Mais je ne saurais rien vous dire de mieux⁽¹⁾.

Les proseynèmes chrétiens que j'ai donnés à M. des Vergers et à la *Civittà cattolica* contiennent toutes les formules des prières adressées aux martyrs, que j'ai lues dans les cryptes du centre du cimetière de Callixte. Tout le reste n'est qu'une répétition de ces mêmes formules ou des simples noms ou des inscriptions tellement mutilées qu'elles ne sont plus lisibles. Ainsi je ne pouvais que vous transcrire ce que vous connaissiez déjà par les publications indiquées.

Mille compliments à M. des Vergers, MM. Lenormant. Écrivez-moi de temps en temps ; vos lettres et votre amitié sont pour moi un vrai bonheur. Avez-vous reçu ma dissertation sur l'IXΘYC⁽²⁾ ? Comment a-t-elle été accueillie à Paris?...

Adieu, mon ami, agréez, etc.

Rome, 3 novembre 1856.

Mon très cher ami,

Je suis un peu honteux d'avoir attendu jusqu'à aujourd'hui à vous écrire et vous donner des nouvelles de mon voyage ; mais vous savez que l'exactitude dans la correspondance des lettres n'est pas ma vertu principale et que quoique je n'approche pas à la négligence de notre commun ami M. des Vergers, je suis cependant sur la voie de l'imiter. Malgré cela, mon cœur est toujours très ardent pour mes amis ; et vous savez bien que vous êtes du nombre et même de l'élite.

J'ai fait un très heureux et très utile voyage après mon départ de Paris : car j'ai visité les bibliothèques de Bâle, Zurich, S. Gallen, Einsiedlen et Turin, partout avec fruit, surtout à Einsiedlen où je me suis fait bénédictin (pour deux jours seulement). Du Piémont je suis venu en Toscane et j'y ai achevé quelques explorations, qui méritaient de l'être, à Lucques, Florence, Siène et Chiusi ; enfin j'ai été voir et calquer pour la première fois les collections épigraphiques de Perugia, Fossombrone, Urbino et Urbania, ce qui m'a enrichi d'un trésor de fac-similés, qui m'était bien nécessaire. Chargé ainsi de dépouilles *opimes* je suis rentré triomphant à Rome les derniers jours du mois de septembre et j'y ai trouvé toute ma famille et mes amis en parfait état de santé, excepté le

⁽¹⁾ M. Le Blant en publiant cette inscription dans son second volume, p. 212, n° 486 écrit : « Il semble donc que l'on doive lire, avec le savant éditeur des inscriptions chrétiennes de Rome, [undecies post Cons. Johan]nis,

formule qui donne la date de 549 ». En 1855 de Rossi ne s'était pas encore arrêté à la restitution [Johan]nis.

⁽²⁾ *De christianis monumentis IXΘYN exhibentibus* (Spicil. Solesmense, t. III, p. 545).

pauvre M. Braun qui venait de mourir. Voilà le compte rendu de mon voyage. Maintenant que j'ai repris mes études et mes occupations à Rome, je sens un vrai besoin de retourner à Paris et revoir la ville, les bibliothèques et surtout les amis. Il est bien probable que j'y fasse une petite apparition l'année prochaine, retournant de l'Allemagne et peut-être de l'Angleterre par la voie de France. Mais, en attendant, venez vous-même avec Madame réjouir mes soirées de l'hiver et préparer en présence des monumens de Rome le second volume de votre belle collection, dont j'ai vanté partout le mérite et l'importance. J'ai déjà écrit à M. Minervini qu'il recevra bientôt pour son Bulletin de Naples un article que j'écris dans ce moment sur votre beau livre. J'espère que vous en serez content.

Veillez, je vous prie, faire mille compliments de ma part à M. de Longpérier que j'ai bien regretté n'avoir jamais pu rencontrer au Louvre. Le dernier jour de ma demeure à Paris il m'attendait patiemment dans le musée : mais j'ai voulu voir Versailles et le Jardin des Plantes et ainsi j'ai renoncé même à quelques manuscrits que je n'avais pas encore examinés à la Bibliothèque. Voilà autant de raisons pour retourner bientôt dans votre grande ville...

Donnez-moi des nouvelles de nos amis, surtout de M. et Mme Lenormant, auxquels vous voudrez bien faire mes compliments empressés et mes remerciements les plus vifs et affectueux pour la bonté qu'ils ont eue pour moi pendant mon séjour à Paris. Quant à mon jeune et savant ami M. François, vous lui serrerez la main de ma part et vous lui direz que je l'attends à Rome, où il trouvera moins de spectacles modernes mais bien plus de *spectacles anciens* qu'à Paris.

Mes compliments aussi à M. Daremberg, à M. Hase (dont je regrette n'avoir pas pu goûter la conversation qui est si savante) à M. Maury et à tous ceux qui ont la bonté de se souvenir de moi...

Je vous embrasse, mon cher ami et collègue, et je vous attends à Rome, à la porte des catacombes.

Mon cher Monsieur,

Je vous écris, comme toujours, bien à la hâte et je répons à plusieurs des lettres que vous avez eu l'amabilité de m'adresser.

Premièrement je vous envoie ci-joint un calque du dessin que j'ai fait faire du fragment existant à Urbin... Je vous remercie aussi de l'article sur l'IXΘYC⁽¹⁾ et de l'amitié toujours si ardente qui vous l'a inspiré. Je ne désire pas que l'on me fasse l'honneur que vous voulez bien me décerner, de la première place parmi les antiquaires chrétiens; ce que je désire de toute mon âme, c'est que les résultats de mes recherches et les systèmes d'après lesquels je m'y conduis soient connus et appréciés comme de vrais progrès d'une science que je chéris avant toutes les autres. D'autres pourront aussi faire faire des grands pas à cette science et vous ne la faites pas peu avancer; je travaillerai toujours avec amour, désintéressement et conscience laborieuse, quelque place que l'on veuille me donner parmi les antiquaires et les savants.

⁽¹⁾ Bull. arch. de l'Athenæum français, 1856, p. 9.

Veillez me saluer M. Renier et lui dire que j'attends toujours le papier à calquer.

Veillez aussi saluer M. Daremberg et lui dire que j'ai reçu deux lettres de sa part. Quant à celle qui regarde quelques *desiderata* des collections du Cardinal Mai, je lui répondrai aussitôt que le magasin du défunt Cardinal sera ouvert, ce qui arrivera sous peu de jours. Quant à l'autre qui regardait M. Franck, j'ai fait tout ce que j'ai pu; mais la Propagande ayant déjà un dépôt chez Lecoffre et un autre chez De Michelis ne trouve pas délicat d'établir un troisième dépôt à Paris.

Mille compliments et remerciements très affectueux à MM. Lenormant père et fils. Je viens de recevoir un très savant mémoire de la part du premier que j'ai lu avec un grand profit : j'en ai moi-même présenté un exemplaire à l'Académie Pontificale et un autre à l'Institut de correspondance....

La typographie du Gouvernement m'annonce qu'aussitôt après Pâques l'on commencera l'édition de mes inscriptions chrétiennes. Dieu veuille que cela soit vrai. Je suis en mesure de répondre à l'appel.

Rome le 27 mars 1857.

II

NOTE DU COMTE BORGHESI

A la page 606 du tome II de ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, Le Blant, cite à propos du n° 202 une phrase d'une note qui lui avait été adressée par Borghesi. Voici le texte intégral de cette note.

Agevolmente si toglie la difficoltà che trovà il Sig^r Le Blant nella lapide di Flavio Gabso rammentando che nelle iscrizioni siebbero due maniere ugualmente usitate per indicare gli onori conseguite. Alle volte s'incomincio dell' ufficio minore da cui s'intraprese la carriera per risalire al maggiore con cui si compri. Altre volte con metodo inverso si principio dall' ultimo per scendere al primo. La cosa è così comune che non vale la pena di addurne degli esempi. Quando gli uffici sono molti, della diversa loro importanza si conosce a prima vista quale dei due modi siasi usato, ma quando sono pochi occorre un poco più di riflessione per determinarlo. Ma nel caso presente il Sig^r Le Blant ha già riunito tali autorità da non lasciare il menomo dubbio che qui siasi seguito il primo. Parmi inoltre risultare della stessa lapide che Gabso fosse prima una delle guardia del corpo, quindi un loro ufficiale. Il che apparisce dal non indicarsi dove fosse tribuno quando anche nel basso impero ve ne furono di tante razze, onde non resta se non che intendere che lo fosse nel corpo dinanzi memorato. L'epigraphe è di così facil ristauero da esser certo che non vi fu luogo per alcun aggiunto al « Tribunus » : FL. GABSO. Pro|TECTOR. DOMES|TIC... X TRIBV|nus hic QVIES|cit interR SV|os in pACE. | L'unico intoppo che incontro sia nella terza riga per supplire le due lettere che mancano innanzi l'X. Fin qui non rinveno meglio di moX, ma anche di esso non sono molto soddisfatto.

(Comte Borghesi, mars 1856.)

LIVRES NOUVEAUX.

ÉDOUARD AUDOIN. *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe Auguste*. — Un vol. in-8°, 234 pages. — Paris, 1913.

Philippe Auguste demanda aux villes et aux abbayés, sous forme de taxe de remplacement du service militaire, les ressources nécessaires au paiement de ces troupes de mercenaires qui, pour la première fois, sous son règne, devinrent un élément important de l'armée royale. On le savait, mais on n'avait sur ce point que des notions vagues. M. Audouin y a substitué des notions très précises, grâce à une étude minutieuse, poussée dans les moindres détails, de deux documents depuis longtemps connus, la *Prisée des sergents*, insérée dans le Cartulaire A de Philippe Auguste, et le *Compte général des revenus du roi pendant l'année 1202*, le premier document publié dans le *Recueil des historiens de la France*, puis par Giry, commenté par Borrelli de Serres, le second, publié par Brussel dans l'*Usage général des fiefs*.

Pour ce qui regarde la *Prisée des sergents*, Borrelli de Serres avait fixé la date de sa première rédaction à l'année 1194 ou 1195, mais M. Audouin, tenant compte des localités qui y sont énumérées et des vicissitudes du domaine royal, a montré que, si la rédaction primitive remonte à 1194, elle a reçu des additions jusqu'en 1204. A ce document rédigé en latin se joint une traduction française du XIV^e siècle.

En quelques endroits, la *Prisée*, au

lieu d'indiquer le nombre des sergents à fournir par telle ou telle ville, donne le chiffre de la taxe de remplacement. Ce chiffre est établi sur la base de trois livres par sergent; mais, comme le remarque M. Audouin, trois livres reviennent à 60 sols, ce qui est le taux du *bannum dominicum*, c'est-à-dire de l'amende dont étaient frappés, à l'époque carolingienne, puis à l'époque féodale, ceux qui négligeaient de se rendre à la semonce pour le service d'ost.

Le compte de 1202 indique, d'une part, la contribution en argent payée au roi par les villes et les abbayes, et, d'autre part, les sommes payées par le roi aux chevaliers et sergents qu'il entretenait dans les places de la frontière de Normandie et en quelques autres lieux tels que Sens, Bray et Montereau. Ces garnisons comprenaient des chevaliers, des sergents à cheval, des arbalétriers à cheval et à pied, et, en outre, des hommes des services auxiliaires, tels que mineurs, maçons, forgerons, etc., au total 2 800 hommes, dont 2 000 sergents à pied.

M. Audouin a déterminé la solde de chacune de ces catégories. La solde des chevaliers variait de 5 à 10 sols par jour; celle des sergents à cheval, de 32 deniers à 5 sols; celle des arbalétriers à cheval, de 3 à 5 sols; celle des arbalétriers à pied était de 1 ou 2 sols. Quant aux sergents à pied qui formaient la classe la plus nombreuse, ils recevaient de 5 à 8 deniers par jour.

De la comparaison entre la *Prisée*

des sergents et le compte de 1202, M. Audouin déduit que, si pendant cette année Philippe Auguste n'a entretenu que 2 000 sergents à pied, c'est-à-dire un nombre quatre fois moindre que celui auquel correspondaient les contributions versées par les villes et les abbayes, il les a entretenus pendant une durée quadruple, ce qui revenait au même pour la dépense et répondait mieux, sans doute, aux besoins de la défense.

A ces sergents il convient d'ajouter les routiers placés sous les ordres du chevalier Cadoc. Guillaume le Breton les distingue des autres troupes mercenaires. Le poète dit que Cadoc recevait 1 000 livres par jour, M. Audouin estime que ce chiffre extraordinaire est une exagération poétique. Dans le Compte de 1202, Cadoc figure pour 4 400 livres angevines, ce qui revient à 3 290 livres parisis environ.

D'autre part, le Roman d'Eustache Le Moine le montre à la tête de 300 sergents. Or, la solde totale de 300 sergents, à compter 8 deniers par jour, serait de 3650 livres pour un an.

M. Audouin a publié comme pièce justificative la *Prisia servientum*, en introduisant quelques corrections à l'excellente édition de Giry. Cette réimpression était nécessaire, parce qu'il est indispensable d'avoir ce document sous les yeux pour suivre les raisonnements de M. Audouin. Quant à la traduction française, sa réimpression s'imposait aussi, parce que l'édition qu'en a donnée Boutaric, était insuffisante. Pareillement, on saura gré à l'auteur d'avoir donné les articles du Compte de 1202 afférents à son sujet, ce compte n'étant connu que par le livre de Brussel. Le manuscrit a disparu; M. Audouin a proposé des corrections fondées sur d'ingénieux calculs.

En résumé, le mérite de M. Audouin est d'avoir, le premier, établi que Philippe Auguste, a créé et entretenu, sous forme de garnisons, une armée permanente composée essentiellement de sergents à pied. C'est là un fait important et qui avait échappé aux historiens de l'armée.

Maurice PROU.

ABBÉ TOUFLET. *Le millénaire de la Normandie*, souvenirs, études. — Un vol. in-4°, 324 pages. S. l. n. d. [Rouen, 1913].

Ce volume n'est pas seulement un ouvrage de circonstance, un recueil de mélanges, destiné à commémorer les fêtes du millénaire normand. C'est mieux que cela. L'auteur eût pu l'intituler : La Haute Normandie monumentale. Il contient 220 phototypies, 76 dessins au trait, 80 enluminures de manuscrits. Les principaux monuments de la Haute Normandie y sont représentés, églises et châteaux, non pas par des photographies pittoresques, mais par des photographies choisies afin d'en permettre l'étude et d'en faire comprendre la structure. Ainsi, pour prendre un exemple précis, une excellente monographie de la célèbre église de Saint-Germer-de-Fly, récemment parue, ne contient pas de photographies de cette église, mais seulement des dessins qui ne donnent de l'édifice qu'une idée schématique plutôt que concrète. Le livre de M. Touffet comble la lacune; car nous y trouvons une série de belles et intéressantes photographies de cette église. Pour certaines classes de monuments, M. Touffet ne s'est pas borné à un choix; il a donné des recueils complets. Ainsi, il a fait reproduire la collection complète des

sceaux des ducs de Normandie, des archevêques de Rouen et des églises de l'ancien diocèse de Rouen; ainsi, encore, tous les tombeaux et monuments des ducs de Normandie et des archevêques de Rouen, d'après les dessins de Gaignières. Les gravures sont accompagnées de notices sommaires, mais qui fournissent toutes les références bibliographiques utiles.

En outre, on a inséré dans le volume trois mémoires d'érudition : 1° une notice de M. le Dr Coutan sur la chapelle Saint-Julien du Petit-Quevilly, avec une étude particulière des peintures de la voûte, du XIII^e siècle, accompagnée de planches de comparaison tirées d'un vitrail de Chartres et du psautier de Blanche de Castille; 2° une monographie de l'église abbatiale de Fécamp, par le chanoine Jouen; 3° une monographie, par M. l'abbé Touffet, de l'église de Saint-Jean-d'Abbetot, dont la crypte est ornée de fresques.

Maurice Prou.

LOUIS STOUFF. *Catherine de Bourgogne et la féodalité de l'Alsace autrichienne ou un Essai des ducs de Bourgogne pour constituer une seigneurie bourguignonne en Alsace (1411-1426)*. — Un vol. in-8°, 235 pages, plus 287 pages sous le titre *Notes et pièces annexes*. Paris, 1913.

Le livre de M. Stouff se compose de deux parties : la première, qui est l'ouvrage même, la seconde constituant un recueil de documents. La première partie est divisée en une introduction et trois chapitres.

Catherine de Bourgogne, seconde fille du duc Philippe le Hardi, est née à Montbard en mai 1379. Elle épousa en 1387 le duc d'Autriche, Léopold.

Celui-ci mourut en 1411. Devenue veuve, Catherine eut à se débattre et défendre ses biens et ses droits contre son beau-frère, Frédéric. Elle mourut en 1426.

La personnalité de Catherine ne forme pas, comme on pourrait le croire, d'après les premiers mots du titre, le centre du livre. Le véritable objet de l'ouvrage est l'étude de la tentative de mainmise des ducs de Bourgogne sur l'Alsace et particulièrement sur la seigneurie d'Autriche pendant le veuvage de Catherine de 1411 à 1426. C'est pourquoi le récit des événements qui marquèrent la régence de Catherine, laquelle administrait la seigneurie d'Autriche au nom de Léopold, celui-ci n'ayant paru que rarement en Alsace, formel l'introduction. M. Stouff y trace la géographie féodale de l'Alsace, fait apparaître les principales familles qui se partageaient le territoire, retrace les menées de Philippe le Hardi pour gagner à sa cause certaines d'entre elles, et d'abord la plus puissante, celle de Ribeaupierre. Il dépasse même les limites chronologiques de son sujet pour nous montrer le parti qu'après la mort de Catherine, Philippe le Bon et Charles le Téméraire surent tirer du contrat de mariage entre Catherine et Léopold. Ce sont là des considérations qu'on se fût attendu à ne trouver que dans la conclusion. Des marches et contremarches de l'auteur, si j'ose ainsi dire, de ses arrêts pour présenter des observations de détail, comme, par exemple, la répugnance des Bourguignons pour les noms propres allemands, il résulte quelque confusion.

Le premier chapitre est le récit d'échanges d'ambassades entre les princes et les villes, de traités sitôt

rompus ou violés que conclus, d'expéditions militaires ébauchées et rarement poussées, qui se refusent à un résumé.

Le second chapitre est un tableau de la féodalité de la seigneurie d'Autriche en Alsace, tiré du *Livre des fiefs* que Catherine avait fait dresser. L'auteur distingue les diverses espèces de fiefs, en établit le classement, les définit, puis décrit le corps féodal lui-même. C'est le chapitre le mieux venu de tout le volume, et particulièrement intéressant pour l'histoire des institutions.

Enfin, la conclusion est écrite de main de maître. Et l'on s'étonne que M. Stouff, qui y domine son sujet, n'ait pas su, dans le chapitre premier, grouper les péripéties de l'action politique bourguignonne autour des points qu'il détache si nettement. C'est qu'il n'a rien voulu sacrifier des détails. Dans le récit il a écrit plus en chroniqueur qu'en historien; mais, dans ses jugements, il se montre historien, jugeant les faits à la lumière de l'avenir.

Le livre de M. Stouff ne pèche que par l'ordonnance des matières; mais il se distingue par les qualités de premier ordre. Car M. Stouff a réuni un nombre considérable de documents intéressants et qui, après lui avoir servi, seront utiles à bien d'autres, — documents français, latins, allemands, tirés des archives de la Côte-d'Or, de Bâle, d'Innsbruck, etc. Il les a rapprochés et interprétés avec perspicacité. C'est ainsi que les documents de comptabilité ne parlant le plus souvent que de « certaines besognes et affaires » qu'ils se gardent de préciser, il a su retrouver de quelles affaires il s'agissait, et pour quel objet les porteurs de lettres et les ambassadeurs

allaient de Bourgogne en Alsace ou inversement. Une connaissance approfondie des hommes et des choses du pays est nécessaire à une telle interprétation. Et c'est ce qui ne manque pas à l'auteur. Par rapport à la forme, on doit le louer de parler une langue correcte et élégante. C'est, au total, un ouvrage important pour l'histoire diplomatique de la France au xv^e siècle.

Maurice PROU.

RENÉ DUSSAUD. *Introduction à l'histoire des religions*. — Un vol. in-8°. Paris, E. Leroux, 1914.

Le livre publié par M. René Dussaud sous le titre : *Introduction à l'histoire des religions*, est le premier volume d'une collection, entreprise par MM. Alphandéry et R. Dussaud, directeurs de la *Revue d'histoire des religions*. Les fondateurs de cette collection, dénommée *Bibliothèque historique des religions*, veulent demander « aux spécialistes qui mènent la vaste enquête sur les institutions et les faits religieux de présenter eux-mêmes le fruit de leurs recherches ». Ils se proposent surtout de faire de l'histoire; mais ils annoncent en même temps leur désir « d'élargir la base de la méthode uniquement historique pour atteindre, en tenant compte des phénomènes analogues, une compréhension plus intime et plus continue » des croyances et des rites. Et en effet l'*Introduction à l'histoire des religions*, par laquelle s'ouvre la collection, a été conçue par M. Dussaud comme une œuvre « destinée à orienter le lecteur dans l'ensemble des croyances et des rites, à le placer immédiatement au cœur des problèmes essentiels ». Le livre aboutit à une définition générale de la

religion, définition minima, applicable, dans l'esprit de l'auteur, à toutes les religions connues ou pratiquées.

La tâche, entreprise par M. Dussaud dans cet ouvrage, est de celles qui peuvent tenter un esprit curieux, assez familiarisé avec les recherches analytiques pour pouvoir rassembler de nombreuses données concrètes, et d'autre part assez habitué au maniement des idées générales pour ne pas se borner au pur et simple enregistrement des contingences historiques. Par sa connaissance approfondie de maintes religions orientales, par sa compétence aussi étendue qu'avertie en tout ce qui touche à l'histoire des religions, par la largeur de ses idées, la perspicacité et la finesse de sa critique, M. Dussaud est certainement l'un des hommes qui se trouvaient le plus désignés pour mener à bien cette œuvre, si le succès en était possible.

Mais précisément ce succès est-il possible? Nous ne le croyons pas. Il nous semble que le but visé est chimérique; que la méthode employée pour l'atteindre est dangereuse; que les résultats obtenus sont bien fragiles et bien menus. M. René Dussaud a dépensé dans son livre le talent le plus solide, le plus varié, le plus souple; le volume qu'il a écrit se lit avec un vif intérêt; il abonde en remarques de détail précieuses et justes; et pourtant nous doutons fort que la définition générale de la religion, par laquelle il se termine, soit acceptée. C'est le sujet lui-même, tel que M. Dussaud l'a posé après beaucoup d'autres, qui se dérobe malgré les apparences, à une investigation vraiment et complètement scientifique. Dans la recherche d'une définition générale de la religion, il arrive toujours, fatalement, une heure où l'on quitte le terrain solide des faits pour

entrer dans le domaine des hypothèses ou dans le monde des abstractions. Et là gît le danger. On veut créer une philosophie des religions, comme on a voulu jadis fonder une philosophie de l'histoire. Nous pensons que les deux tentatives sont vouées au même insuccès.

Quel est, en effet, le procédé essentiel, fondamental, dont on use pour « trouver un principe commun à toutes les religions »? On détache les faits précis que sont les croyances et les rites des milieux réels dans lesquels ils ont existé et se sont développés historiquement. On s'efforce d'atteindre la notion générale, abstraite, de sacrifice, de prière, d'initiation, de consécration, de divinité, de religion. Et cette notion, on prétend qu'elle est primitive. On ne s'aperçoit pas, quand on est arrivé au bout de la déduction ainsi conduite, qu'on prête aux primitifs ou prétendus primitifs des idées élaborées par des cerveaux raffinés. Voici par exemple la conclusion que M. Dussaud formule à la fin de son étude sur le sacrifice : « Sous quelque forme qu'il se présente, on voit qu'il y a toujours à la base du sacrifice l'intention de s'emparer d'un principe de vie ou, selon la définition topique d'un rituel babylonien, d'ajouter de la vie à la vie.... Ainsi le sacrifice nous apparaît comme le produit des premières idées biologiques de l'humanité, du moins des premières idées que nous puissions atteindre.... » (P. 182 et 183). Ailleurs M. Dussaud considère comme acquis que « la notion, en quelque sorte matérielle, du principe de vie est générale et primitive ». Cette notion du principe de vie lui fournit sa définition même de la religion : *Une religion est constituée par un ensemble organisé de croyances*

et de rites qui se propose d'accroître et de perpétuer le principe de vie de l'individu, du groupe et de la nature. En voyant dans cette notion du principe de vie l'assise la plus profonde de toutes les religions, M. Dussaud a commis, suivant l'expression de M. Salomon Reinach, « l'anachronisme de l'historien souvent très instruit qui attribue aux personnages d'un lointain passé les idées et les mobiles de son temps ». (*Cultes, Mythes et Religions*, t. IV, p. 300.) Il est fort possible qu'un tel anachronisme soit inévitable pour qui veut trouver une définition générale ou minima soit de la religion elle-même, soit de tel ou tel fait religieux, comme la prière, le sacrifice, l'initiation. Puisque l'on cherche autre chose que des faits concrets, localisés dans l'espace et datés dans le temps, puisque l'on ne retient de ces faits que tel ou tel détail, tel ou tel caractère choisi subjectivement, puisque le travail de comparaison et de généralisation ainsi entrepris élimine surtout ce qui distingue ces faits les uns des autres, il est forcé qu'on aboutisse à une définition arbitraire et systématique, reflétant bien plus les idées personnelles de l'auteur et la tournure même de son esprit que les faits religieux, historiquement constatés et objectivement étudiés.

En outre, il est bien rare qu'une telle définition soit suffisamment large pour embrasser tous les faits connus. M. R. Dussaud s'est efforcé d'appliquer sa définition aux dieux de la nature. « Tout élément de la nature a son génie ou son dieu qui en est l'âme, si l'on peut dire. » Puis, après avoir cité les divinités grecques des sources, des fleuves, des arbres, il ajoute : « Dans l'arbre ou la pierre, comme dans l'eau, le rocher, etc.,

c'est le principe de vie qu'on vénère, soit que ce principe de vie résulte de la manifestation même de l'objet, soit qu'il y ait été introduit par des cérémonies appropriées, ou qu'il y ait pénétré lui-même à la suite d'un événement remarquable (apparition, chute de la foudre). Dans le culte des arbres, des pierres et des eaux, on a tous les degrés, depuis la force de vie impersonnelle ou ce qu'on appelle l'esprit de la végétation, jusqu'au dieu avec mythe développé. » On peut admettre à la rigueur que la notion du principe de vie ait joué quelque rôle dans le culte des sources et des arbres; il est déjà plus difficile de croire que cette notion ait contribué sérieusement à faire révéler des pierres ou des rochers. Mais il y avait en Grèce une catégorie très nombreuse de cultes, pour lesquels le principe de vie ne saurait être invoqué et que d'ailleurs M. Dussaud ne cite pas : ce sont les cultes des sommets de montagnes, des hauts lieux. De même, encore, à propos des dieux de groupe, M. Dussaud fait observer que « l'un et l'autre des vocables, Milk ou Melek et Baal, sont couramment appliqués à la divinité en tant qu'ils expriment la concentration du principe de vie, le premier du groupe, le second du sol ». Il paraît difficile d'attribuer un tel sens à des cultes comme celui du Baal-Liban, du Baal-Karmel, du Baal-Hermon, qui se célébraient sur la cime suprême de ces montagnes.

La science et le talent incontestables de M. R. Dussaud n'ont pu triompher des difficultés inhérentes à la tâche même qu'il s'est proposée. En matière historique, ce nous paraît être une entreprise vaine que de vouloir chercher un principe unique et

abstrait, commun à toutes les religions, présent dans tous les cultes et tous les rites, inspirant plus ou moins directement toutes les croyances; — entreprise vaine, également, que de vouloir se représenter, par delà les périodes connues à l'aide de documents précis, les origines de telle ou telle religion; — entreprise vaine encore que de prétendre retrouver ces origines dans les coutumes de telles populations africaines, australiennes ou américaines, dont nous ignorons presque totalement le passé et dont nous ne savons à aucun

degré, quoi qu'on ait prétendu, si ce sont des primitifs ou des dégénérés. Les résultats de telles entreprises ne sont point pour l'histoire des religions des gains solides, définitivement acquis. Ce sont des opinions, des théories personnelles, plus ou moins séduisantes, présentées avec plus ou moins d'habileté et de charme. On y peut louer la science et le talent de l'auteur, quand cet auteur est M. R. Dus-saud; il nous paraît difficile d'y voir un progrès réel de nos connaissances, une conquête sérieuse de l'érudition.

J. TOUTAIN.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

4 décembre 1914. M. Cuq donne lecture d'une partie de son mémoire sur une statistique des locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale.

18 décembre. M. Héron de Villefosse présente au nom du Docteur Carton le dessin d'une croix byzantine portant une inscription grecque et découverte dans les ruines de Bulla-Regia.

— M. le Docteur Segalen expose les résultats de sa mission archéologique dans la Chine occidentale. Avec ses compagnons, M. Gilbert des Voisins et M. l'enseigne de vaisseau Lartigues, il a étudié la plupart des monuments anciens du sud de la province du

Chen-si et du Sseu-tch'ouan. Il a aussi levé un itinéraire cartographique de la région inexplorée s'étendant du Yalong à la boucle du Yang-tseu.

23 décembre. M. Salomon Reinach annonce que les trois fils du comte Begouen ont exploré aux environs de la caverne d'Eulène (Ariège) une grotte d'accès très difficile, où ils ont relevé environ 200 gravures comprenant des images de renne, de mammoth, de rhinocéros, ainsi que certaines représentations anthropoïdes, d'une interprétation malaisée, mais qui paraissent présenter un grand intérêt. La nouvelle station a reçu le nom de « grotte des Trois-Frères ».

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le jeudi 17 décembre 1914,

SAVANTS.

sous la présidence de M. Maurice Donnay, directeur.

L'ordre des lectures était le suivant : 1° Rapport de M. le Secré-

taire perpétuel sur les concours de l'année 1914; 2° Discours de M. le Directeur sur les prix de vertu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. CHARLES JORET, membre libre de l'Académie depuis 1901, professeur honoraire à l'Université d'Aix-Marseille, est décédé à Paris le 26 décembre 1914.

M. Joret avait publié dans le *Journal des Savants* plusieurs articles dont nous rappelons les titres : *Les recherches botaniques de l'expédition d'Alexandre*, 1904, p. 498, 611; *Un naturaliste de la fin du XVIII^e siècle : Joseph Dombey*, 1906, p. 592; *L'héliéniste d'Ansse de Villoison et la création d'une chaire de grec moderne au Collège de France*, 1909, p. 149; *Une lettre d'Ansse de Villoison au Premier Consul*, 1913, p. 320.

— L'Académie a encore éprouvé la perte de M. WILLIAM ROCKHILL, correspondant étranger.

Élections. Le 18 décembre 1914 l'Académie a élu M. ALLOTTE DE LA FÛYE, correspondant regnicole, et MM. OUSPENSKY, membre de l'Académie des Sciences de Péetrograd, DELEHAYE, bollandiste à Bruxelles, et PERCY GARDNER, professeur à l'Université d'Oxford, correspondants étrangers.

— M. Omont a été élu membre de la Commission pour la continuation de l'histoire littéraire de la France.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le lundi 21 décembre 1914, sous la présidence de M. Paul Appell.

L'ordre des lectures était le suivant : 1° Allocution de M. le Président; 2° Proclamation des prix décernés pour 1914; 3° Éloge historique d'Auguste Michel-Lévy, membre de l'Académie, par M. Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel.

TABLES

DU JOURNAL DES SAVANTS.

ANNÉE 1914.

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS.

Les noms imprimés en PETITES CAPITALES désignent les auteurs des articles. Les noms imprimés en *italiques* désignent les auteurs des ouvrages analysés. Les ouvrages anonymes sont relevés au premier mot du titre.

- Achilles* (Hans). Die Beziehungen der Stadt Braunschweig zum Reich, 281.
- Adams* (Edward L.). Word formation in Provençal, 486.
- Audouin* (Edouard). Essai sur l'armée royale au temps de Philippe Auguste, 499.
- Babelon* (Jean). La Bibliothèque française de Fernand Colomb, 342.
- Bell* (Gertrude Lowthian). Palace and Mosque at Ukhaidir, 385.
- BELLAIGUE (Camille). L'opéra italien en France avant Lulli, 241.
- BERGER (Élie). Guy de Vigevano et Philippe de Valois, 5. — Le musée Condé en 1913, 126. — Notes bibliographiques, 186, 375.
- BESNIER (M.). Lettre de Mommsen à Léon Renier sur la dédicace des *Res gestæ divi Augusti* à l'Académie des Inscriptions, 176. — Fouilles et découvertes récentes en Tunisie, 211. — Note bibliographique, 86.
- Beuchat* (H.). Manuel d'archéologie américaine, 380.
- BLANCHET (Adrien). Les fouilles de Périgueux et les enceintes romaines des villes de la Gaule, 154.
- Bourguet* (Emile). Les ruines de Delphes, 352.
- BOUTERON (M.). Ouvrages récemment parus, 45, 93, 142, 188, 236, 284, 332, 381.
- Bowermann* (Helen Cox). Roman sacrificial altars, 277.
- BRÉHER (L.). Une nouvelle théorie de l'histoire de l'art byzantin, 26, 105. — Notes bibliographiques, 184, 466, 467.
- Brinkgreve* (M. R. J.). Voir *Statius*.
- BRUNEL (Clovis). Note bibliographique, 378.
- Cabrol* (Dom). Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, 86.
- CAGNAT (René). Annuaire de l'Institut d'Estudis catalans, 39. — Dante Va-

- glieri, 79. — Un papyrus latin de la collection de Genève, 372. — Georges Perrot, 460. — La ville romaine de Thugga, 473. — Notes bibliographiques, 41, 86, 87, 132, 182, 277, 464.
- Cahen* (Raymond). Le rythme poétique dans les *Métamorphoses* d'Ovide, 373.
- Calhoun* (G. Miller). Athenian clubs in litigation, 82.
- CAPITAN* (D.). Note bibliographique, 380.
- Cavaignac* (Eugène). Histoire de l'antiquité, 337.
- Chabaneau* (Camille). Voir *Nostredame* (Jean de).
- CHABOT* (J.-B.). L'architecture gréco-syrienne, 434. — Note bibliographique, 132.
- Champion* (Pierre). La vie de Charles d'Orléans, 15, 58.
- Chavannes* (Edouard). Les documents chinois découverts par Aurel Stein dans les sables du Turkestan oriental, 424.
- Cheesman* (G. L.). The Auxilia of the Roman imperial army, 464.
- Clark* (Clifford Pease). Numerical phraseology in Vergil, 465.
- Clouzot* (Etienne). Les pouillés des provinces de France, 75, 114. — Note bibliographique, 281.
- Cognasso* (F.). Partiti politici e lotte dinastiche in Bizanzio alla morte di Manuele Comneno, 184.
- Collas* (Emile). Valentine de Mitau, duchesse d'Orléans, 15, 58.
- Collignon* (Maxime). Le Parthénon, l'histoire, l'architecture et la sculpture, 97, 145.
- CONSTANS* (L.-A.). La villa d'Horace en Sabine, 225.
- CORDIER* (Henri). Les fouilles en Asie centrale, 424.
- COVILLE* (A.). Valentine Visconti et Charles d'Orléans, 15, 58.
- CROISSET* (Maurice). Les papyrus d'Oxyrhynchus, 322. — Note bibliographique, 232.
- Davis* (Théodore M.). Excavations : Biban el Molouk, 129.
- Decker* (Josué de). Juvenalis declamans, 329.
- DEHÉRAIN* (Henri). Lettres de William Henry Waddington sur son voyage archéologique en Syrie en 1861 et 1862, 269. — Fernand Colomb et sa bibliothèque, 342. — Correspondance de Silvestre de Sacy et du consul J.-B.-Louis-Jacques Rousseau, 367. — Correspondance du comte Ouvarov avec Silvestre de Sacy, 450. — Notes bibliographiques, 233, 331, 374, 468.
- DIEULAFOY* (Marcel). Le palais d'Ukhaïdir, 385.
- DUGAS* (Charles). Les fouilles de Vroulia (Rhodes), 418.
- Durand* (Charles). Fouilles de Vésone, 154.
- DUSSAUD* (R.). Notes bibliographiques, 183, 236.
- Dussaud* (R.). Musée du Louvre, Monuments palestiniens et judaïques, 132. — Introduction à l'histoire des religions, 502.
- Entaphia*. In memoria di Emilio Pozzi, 233.
- Erben* (K. J.). Contes slaves choisis, 409.
- FABIA* (Philippe). L'irrégion de Tacite, 250.
- Festgabe für Martin von Schanz zur 70. Geburtstagsfeier, 183.
- Filov* (B. D.). L'église de Sainte-Sophie à Sofia, 374.
- Flinders Petrie* (W. M.). Egypt and Israel, 42.
- FOUCART* (George). Notes bibliographiques, 42, 80, 129, 230.
- GAUTHIOT* (R.). La langue étrusque, 163, 207.

- Gerlach* (Walter). Die Entstehungszeit der Stadtbefestigungen in Deutschland, 281.
- GOELZER* (Henri). Note bibliographique, 84.
- Graves* (F.-M.). Quelques pièces relatives à la vie de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti sa femme, 15, 58.
- GRÉNIER* (Albert). Note bibliographique, 234.
- Grenier* (Albert). Étude sur la formation et l'emploi des composés nominaux dans le latin archaïque, 84.
- Gsell* (St.). Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, 265, 303.
- GUIFFREY* (J.). Notes bibliographiques. 91, 139, 282.
- Halphen* (Louis). Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise, 375.
- HAUSSOULLIER* (Bernard). Histoire d'Athènes, 337.
- Haverfield* (F.). Ancient town planning, 87. — Romain Britain in 1913. 464.
- Hirschfeld* (O.). Kleine Schriften, 132.
- Ikonnikov* (A. L.). Les tsarines et les tsarevnas de la maison des Romanov, 193.
- Jagic* (V.). Voir *Vodnik* (Branko).
- JARDÉ* (A.). Notes bibliographiques, 82, 279, 328.
- Jullian* (Camille). Histoire de la Gaule, 289.
- Kahrstedt* (Ulrich). Geschichte der Karthager von 218-146, 326.
- Kern* (O.). Inscriptions græcæ, 328.
- Kinch* (K. F.). Vroulia, 418.
- Kleemann* (Gustav). Papst Gregor VIII, 88.
- Kowalski* (Wolfgang). Die deutschen Königinnen and Kaiserinnen von Konrad III bis zum Ende des Interregnums, 134.
- LAFAYE* (Georges). Notes bibliographiques, 43, 329, 330, 373.
- LANGLOIS* (Ch.-V.). L'histoire des mœurs dans *Renard le Contrefait*, 398. — Note bibliographique, 282.
- LEGER* (L.). La vie des anciens Slaves, 49. — Les sœurs de Pierre le Grand, 193. — Charles Jaromir Erben, 409. — Académie des Sciences de Prague, 192; Académie des Sciences de Belgrade, 384. — Notes bibliographiques, 374, 379, 468.
- LEJAY* (Paul). Académie des Sciences de Berlin, 48, 96; Académie des Sciences de Munich, 336; Académie des Sciences de Vienne, 336.
- Lemaître* (Henri). Voir *Reynaud* (Gaston).
- Little* (A. G.). Part of the Opus tertium of Roger Bacon, 14.
- Longnon* (Auguste). Recueil des historiens de la France. Pouillés des provinces de France, 75, 114.
- Martha* (J.). La langue étrusque, 163, 207.
- Masqueray* (Paul). Bibliographie pratique de la littérature grecque, 374.
- Mélanges d'histoire offerts à M. Charles Bémont par ses amis et ses élèves, 331.
- Mélanges Holleaux, 279.
- Mémoires de la Société néophilologique près l'Université de Pétersbourg, 468.
- Minucius Felix*. Octavius, 43.
- Mirot* (Léon). Les d'Orgemont, 186.
- Mommsen* (Th.). Gesammelte Schriften, 277.
- Morel-Fatio* (Alfred). Historiographie de Charles-Quint, 89.
- Mortet* (Victor). Mélanges d'archéologie, 468.
- Naville* (Edouard). The XIth dynasty temple at Deir el Bahari, 80.
- Niederlé*. La vie des anciens Slaves, 49.
- Nostredame* (Jehan de). Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux, 378.

- PACHTÈRE (F.-G. de). L'Afrique du Nord avant l'histoire et au début de l'histoire, 265, 303.
- Pantchenko*. Bas-reliefs de la basilique de Stoudios à Constantinople, 467.
- PERNIER (L.). Les travaux de l'école italienne d'archéologie d'Athènes en 1913, 37.
- Perrichet* (Lucien). La grande chancellerie de France des origines à 1328, 135.
- PERROT (Georges). Le Parthénon, 97, 145.
- Petra* (G. de). Villa romana presso Pompei, 86.
- PICAVET (François). La commémoration de François Bacon en 1914, 39. — Note bibliographique, 141.
- PICHON (René). Notes bibliographiques, 278, 465.
- Pöhlmann* (Robert von). Die Weltanschauung des Tacitus, 250.
- Poinssot* (L.). Les inscriptions de Thugga, 473.
- POTTIER (E.). Note bibliographique, 80.
- POUPARDIN (R.). Notes bibliographiques, 88, 134.
- Poupardin* (R.). Voir *Halphen* (Louis).
- Powicke* (F. M.). The loss of Normandy (1189-1204), 282.
- Protectorat français. Gouvernement tunisien. Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts, 211.
- PROU (Maurice). Notes bibliographiques, 135, 499, 500, 501.
- Prunières* (Henry). L'opéra italien en France avant Lulli, 241.
- Publications of the Princeton University. Archaeological Expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909, 434.
- RADET (Georges). La Gaule et la Germanie, 289.
- Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements; compte rendu, 282.
- REUSS (Rod.). Note bibliographique, 89.
- Reynaud* (Gaston). Le roman de *Renard le Contrefait*, 398.
- RODOCANACHI (E.). Note bibliographique, 88.
- Rodocanachi* (E.). Les monuments de Rome après la chute de l'empire, 41.
- Rosenberg* (Arthur). Der Staat der alten Italiker, 234.
- Rouchès* (Gabriel). Inventaire des lettres et papiers manuscrits de Gaspare, Carlo et Lodovico Vigarani, 91.
- Ruggiero* (E. de). Il foro Romano, 133.
- Schmitt* (Théodore). Qu'est-ce que l'art byzantin? La Renaissance de la peinture byzantine au XIV^e siècle, 26, 105. — Les mosaïques du monastère de Saint-Luc, 466.
- Schöne* (Alfred). Voir *Minucius Félix*.
- Sella* (Pietro). Corpus statutorum italicorum, 88.
- SEURE (Georges). Les ruines de Delphes, 352.
- SOURDILLE (C.). Note bibliographique, 183.
- Statius*. Achilleis, 330.
- Stein* (Aurel). Ruins of Desert Cathay, 424.
- Stein* (Henri). Les jardins de France des origines à la fin du XVIII^e siècle, 139.
- Stouff* (Louis). Catherine de Bourgogne et la féodalité de l'Alsace autrichienne ou un essai des ducs de Bourgogne pour constituer une seigneurie bourguignonne en Alsace (1411-1426), 501.
- Taccone* (Angelo). Gli idilli di Teocrito tradotti in versi italiani, 232.
- THOMAS (Antoine). Le parlement de Poitiers et l'Église de France, 315. — Une œuvre patriotique inconnue d'Alain Chartier, 442. — La formation des mots en provençal, 486.

- Thomsen* (Peter). Kompendium der prä-lätinischen Altertumskunde, 183.
Toufflet (abbé). Le millénaire de la Normandie, 500.
 TOUTAIN (J.). Notes bibliographiques, 133, 502.
Ure (Percy N.). Black glaze pottery from Rhitsona in Bœotia, 80.
Vaglieri (Dante). Ostia, 182.
Vodnik (Branko). Histoire de la littérature croate, 379.
Welmann (Max). A. Cornelius Celsus, eine Quellenuntersuchung, 278.
Wickersheimer. L'Anatomie de Guido de Vigevano, médecin de la reine Jeanne de Bourgogne, 5.
Wreszinski (Walter). Der Londoner medizinische Papyrus und der Papyrus Hearst, 230.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

- Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; communications, 46, 95, 143, 190, 238, 286, 334, 382, 469, 505.
 Académie des Sciences de Belgrade, 384.
 Académie des Sciences de Berlin, 48, 96.
 Académie des Sciences de Munich, 336.
 Académie des Sciences de Prague, 192.
 Académie des Sciences de Vienne, 336.
 Afrique du Nord, 265, 303.
 Alsace autrichienne, 501.
 Américaine (archéologie), 382.
 Armée royale au temps de Philippe Auguste, 499.
 Asie centrale (fouilles en), 424.
 Athènes (École italienne d'archéologie d'), 37; histoire ancienne, 337.
 Bacon (François), 39, 141.
 Bémont (Charles), 331.
 Biban el Molouk, 129.
 Borghesi (comte) : note archéologique, 492.
 Brunswick (ville de), 281.
 Byzantin (Art), 26, 105.
 Carthage, 326.
 Catherine de Bourgogne, 501.
 Chancellerie de France, 135.
 Charles-Quint, 89.
 Charles VII, 315.
 Chartier (Alain), 442.
 Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise, 375.
 Colomb (Fernand), 342.
 Comnène (Andronic), 184.
 Constantinople : basilique de Stoudios, 467.
 Corpus statutorum italicorum, 88.
 Deir-el-Bahari, 80.
 Delphes, 352.
 Egypte, 42.
 Etrusque (langue), 163, 207.
 Forum romain, 133.
 Gaule et Germanie, 289.
 Grande-Bretagne : découvertes d'antiquités romaines, 464.
 Gréco-syrienne (architecture), 434.
 Grecque (littérature) : bibliographie, 374.
 Grégoire VIII, 88.
 Hétairies, 82.
 Holleaux (Maurice), 279.
 Horace (villa d'), 225.
 Impératrices de Germanie, 134.
 Institut de France : Chronique, 47, 96, 192, 240, 286, 334, 471, 505.
 Institut d'Estudis Catalans, 39.
 Italiques (magistratures), 234.
 Jardins de France, 139.
 Juvénal, 329.
 Le Blant (Edmond) : Correspondance archéologique avec J.-B. de Rossi et Borghesi, 492.
 Millénaire de la Normandie, 500.
 Mommsen : Lettre à Léon Renier, 176.
 Musée Condé, 126.
 Musée du Louvre : monuments palestiniens et judaïques, 132.
 Normandie, 282, 500.
 Opéra italien en France, 241.
 Orgemont (d'), 186.
 Orléans (Charles d'), 15, 58.
 Ostie, 182.
 Ouvarov (comte) : Correspondance avec S. de Sacy, 450.
 Ouvrages récemment parus, 45, 93, 142, 188, 236, 284, 332, 381.
 Ovide, 373.
 Palestine, 183.
 Papyrus d'Oxyrhynchus, 322.
 Papyrus latin, 371.
 Parlement de Poitiers, 315.
 Parthénon, 97, 145.

Périgueux (fouilles de), 154.	Correspondance avec le comte Ouvarov, 450.
Perrot (Georges) : décès, 326; notice nécrologique, 460; liste de ses articles dans le <i>Journal des Savants</i> , 463.	Saint-Luc (monastère de), 466.
Philippe Auguste, 499.	Schanz (Martin von), 183.
Pierre le Grand (sœurs de), 193.	Slaves (anciens), 49.
Pompéi, 86.	Sociétés des Beaux-Arts des départements, 282.
Poterie à couverte noire, 80.	Tacite (irrégion de), 250.
Pouillés des provinces de France, 75, 114.	Théocrite, 232.
Pozzi (Emilio), 233.	Thugga, 473.
Provençal (formation des mots en), 486.	Tunisie : Fouilles et découvertes récentes, 211.
Religions (Histoire des), 502.	Ukhaidir (Palais d'), 385.
<i>Renard le Contrefait</i> , 398.	Vaglieri (Dante) : notice nécrologique, 79.
Rome : armée, 464; monuments, 41, 277.	Vigarani : manuscrits, 91.
Rossi (J.-B. de) : lettres, 492.	Vigevano (Guy de), 5.
Rousseau (J.-B.-Louis-Jacques) : Correspondance avec S. de Sacy, 367.	Virgile, 465.
Sacy (Silvestre de) : Correspondance avec le consul J.-B.-Louis-Jacques Rousseau, 367;	Visconti (Valentine), 15, 58.
	Vroulia, 418.
	Waddington (William Henry) : Lettres sur son voyage archéologique en Syrie, 269.

TABLE DES FIGURES.

Le médecin examinant un malade (Musée Condé, ms. 569), 8.	Plan de Dougga, 475.
---	----------------------

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.



AS
161
J7
1914

Journal des savants

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

